Manuels

LES APPROCHES QUALITATIVES DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

Théorie et Pratique

Sous la direction de

Myriam de LOENZIEN
et
Simon-David YANA

éditions des archives contemporaines

Agence universitaire de la Francophonie

LES APPROCHES QUALITATIVES DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

Théorie et Pratique

LES APPROCHES QUALITATIVES DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

Théorie et Pratique

sous la direction de

Myriam de LOENZIEN et Simon-David YANA

Agence universitaire de la Francophonie

éditions des archives contemporaines

Copyright © 2006 Contemporary Publishing International (CPI). Publié sous licence par Éditions des archives contemporaines et en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines
41, rue Barrault
75013 Paris (France)
Tél.-Fax : +33 (0)1 45 81 56 33
Courriel : info@eacgb.com
Catalogue : www.eacgb.com

ISBN : 2-914610-36-X

AVANT-PROPOS

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi, dès 1988, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), mandatée par les Sommets francophones pour produire et diffuser livres, revues et cédéroms scientifiques, a créé une collection d'ouvrages scientifiques en langue française. Lieu d'expression de la communauté scientifique de langue française, elle vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages, coédités avec des éditeurs francophones, et largement diffusés dans les pays du Sud grâce à une politique tarifaire adaptée.

La collection se décline en différentes séries :

- *Manuels* : mis à jour régulièrement, ils suivent l'étudiant tout au long de son cursus en incluant les plus récents acquis de la recherche. Cette série didactique est le cœur de la collection et porte sur des domaines d'études intéressant l'ensemble de la communauté scientifique francophone tout en répondant aux besoins particuliers des pays du Sud ;

- *Savoirs francophones* : cette série accueille les travaux individuels ou collectifs, des chercheurs du Nord et du Sud, impliqués dans les différents réseaux thématiques.

- *Savoir plus universités* : cette série se compose d'ouvrages de synthèse qui font un point précis sur des sujets scientifiques d'actualité ;

- *Actualité scientifique* : dans cette série sont publiés les actes de colloques et de journées scientifiques organisés par les réseaux thématiques de recherche de l'AUF ;

- *Prospectives francophones* : s'inscrivent dans cette série des ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la Francophonie sur les grandes questions contemporaines ;

- *Dictionnaires* : ouvrages de référence sur la marché éditorial francophone.

La collection de l'Agence universitaire de la Francophonie, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, contribue à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Michèle Gendreau-Massaloux
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

REMERCIEMENTS

Myriam DE LOENZIEN
Simon-David YANA

Nous exprimons notre reconnaissance aux deux coordonnateurs du réseau Démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF, Paris), Francis Gendreau avec qui le projet d'une publication a été initié, et Richard Marcoux qui a pris le relais et assuré un suivi tant efficace qu'amical.

La base de cet ouvrage est née des enseignements que nous avons assurés conjointement au cours des années 1990 à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD, Université de Yaoundé II) et à l'Institut de démographie de l'Université de Louvain-la-Neuve. Nous tenons à remercier les responsables de ces deux instituts, Dominique Tabutin (UCL), Daniel Sala-Diakanda (IFORD) et Eliwo Mandjale Akoto (IFORD) pour la confiance qu'ils nous ont accordée en nous confiant ces tâches et responsabilités.

Ce travail est le fruit d'une réflexion commune. Les questions, remarques et critiques de nos étudiants et stagiaires ont été de puissants stimulants pour notre réflexion sur les approches qualitatives. Nous les remercions d'avoir partagé leurs idées avec nous.

À l'Université de Louvain-la-Neuve, le Pr. Hubert Gérard nous a apporté une aide constante sans laquelle cet ouvrage n'aurait probablement jamais vu le jour. Nous tenons à lui témoigner notre gratitude pour sa disponibilité et sa générosité.

Nos instituts d'appartenance respectifs, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Université de Montréal, nous ont permis de poursuivre ce projet. Nous leur en sommes grés. Nous sommes reconnaissants également envers Maria-Eugenia Cosio-Zavala et les membres du Centre d'études et de recherche population et sociétés (Cerpos, Université Paris X - Nanterre) pour leur aide.

Enfin, nous remercions vivement les douze auteurs et amis qui ont participé à cet ouvrage. Nous saluons les efforts qu'ils ont déployés à chaque étape de l'élaboration de cet ouvrage.

SOMMAIRE

Page

Page titre i

Avant-propos iii

Remerciements v

Sommaire vii

Introduction 1
- Myriam de Loenzien et Simon-David Yana

Préface 7
- Hubert Gérard

Première partie : Fondements, spécificités et potentialités de l'approche qualitative dans les études de population 9

I - Fondements des approches qualitatives dans les études de population
- Myriam de Loenzien 11

Encadré 1. La préférence pour les garçons au-delà des indicateurs agrégés
- Danièle Bélanger 47

II - L'approche de terrain
- Myriam de Loenzien 53

III - La collecte des données qualitatives
- Myriam de Loenzien 73

Encadré 2. Un terrain sous contraintes : étude de la mise en œuvre locale des politiques de restriction des naissances dans la région du delta du fleuve Rouge au Viêt-Nam 101
- Catherine Scornet

Deuxième partie : Traitement et analyse des données 105

IV - Processus de la recherche et traitement des données qualitatives
- Myriam de Loenzien 107

V - L'analyse des données qualitatives
- Simon-David Yana 131

VI - L'analyse lexicale pour appréhender les préférences en matière de procréation au Sud-Est Togo
- *Raymond Kodjovi Kouwonou* 147

VII - Du recueil à l'analyse biographique : les apports de l'approche relationnelle 175
- *Christine Tichit*

Encadré 3. Dire son expérience : récits de vie sur la pratique contraceptive dans le contexte mauricien
- *Sarah Hillcoat-Nalletamby* 197

VIII - Analyse relationnelle de données textuelles : le discours sur la santé et la maladie en temps de guerre
- *Yara Makdessi-Raynaud* 201

Troisième partie : Analyse qualitative et informatique 227

IX - Approche qualitative et informatique
- *Simon-David Yana* 229

X - Réseau-Lu, outil d'analyse exploratoire des données hétérogènes en sciences sociales. Réseaux, temps, paroles et textes
- *Andréi Mogoutov et Tania Vichnevskaia* 245

Quatrième partie : Exemples d'articulations entre approche qualitative et approche quantitative 271

XI - Contribution des méthodes qualitatives à l'étude des comportements contraceptifs : l'exemple des besoins de contraception non satisfaits
- *Sarah Hillcoat-Nalletamby* 273

XII - Deux exemples d'articulation des données qualitatives et quantitatives dans une recherche
- *Nathalie Burnay et Françoise Bartiaux* 309

XIII - Étude des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida en milieu rural subsaharien (Sénégal, Cameroun, Burundi)
- *Myriam de Loenzien* 327

XIV - Quitter ses parents
- *Céline Clément* 361

XV - Les effets de la conjoncture économique sur les soutiens de la parentèle aux couples citadins et ruraux du Cameroun : une étude exploratoire
- *Simon-David Yana* 387

XVI - De l'individu au groupe, les apports d'une approche qualitative à la compréhension des migrations Comores-France
– *Géraldine Vivier* 425

Conclusion
Pour une meilleure valorisation des approches qualitatives dans les études de population
– *Myriam de Loenzien et Simon-David Yana* 451

Les auteurs des contributions 453

INTRODUCTION

L'évolution des études de population est caractérisée depuis quelques décennies par un enrichissement des approches explicatives. Celles-ci prennent dorénavant en compte de nouveaux aspects des phénomènes étudiés, notamment les processus, les motivations et représentations des acteurs, leurs stratégies. Elles tentent de mieux tenir compte de la dimension sociologique des phénomènes démographiques[1].

Pour prendre quelques exemples, la mort n'est plus analysée comme un événement ponctuel mais comme le résultat d'un processus morbide. La migration, auparavant étudiée comme un phénomène vécu individuellement, est réintégrée dans une stratégie collective. L'utilisation de la planification familiale est appréhendée dans un processus de prise de décision du couple. Pour répondre au besoin d'intégrer les différentes dimensions sociologiques et les divers types de facteurs qui concourent à l'explication d'un phénomène, des cadres théoriques ont été élaborés, distinguant par exemple variables intermédiaires et facteurs du milieu.

Cette évolution a été favorisée entre autres par l'apparition de phénomènes qui n'ont pas pris la forme attendue. Pour n'en citer qu'un, la transition démographique a été très diversifiée selon les régions. La baisse de la fécondité n'a pas été aussi rapide qu'on s'y attendait et la baisse de la mortalité n'a pas été partout continue. L'évolution de la famille vers une nucléarisation n'est pas vérifiée dans toutes les sociétés : on observe dans certains pays un maintien des solidarités lignagères. Par ailleurs, de nouveaux champs de recherche se sont développés pour l'étude de phénomènes nouveaux. C'est le cas par exemple d'études relatives à l'épidémie à VIH au carrefour de la santé et de la sexualité, deux sujets cruciaux. Enfin, de nouvelles perspectives interprétatives se sont développées, avec la prise en compte entre autres des relations de genre.

Dans ce contexte, on a observé un engouement pour les approches qualitatives. Par exemple, l'utilisation des *focus-group* s'est multipliée comme en témoignent de nombreux articles traitant de problèmes de population. Cependant, l'approche qualitative pour les études de population reste peu spécifiée. Les manuels sont rares et les comptes rendus de chercheurs qui utilisent ce type d'approche sont relativement vagues. Au-delà de l'énoncé de la méthode de collecte, la mise en œuvre de l'analyse paraît souvent impressionniste et peu structurée. Or, si l'utilisation d'une approche qualitative paraît très simple, elle répond à des exigences méthodologiques précises. Celles-ci sont peu connues et mal maîtrisées. En effet, la « perception reçue » (Denzin et Lincoln, 1994) est essentiellement issue d'une école quantitativiste (positiviste ou post-positiviste) et appliquer une approche qualitative nécessite souvent une nouvelle socialisation intellectuelle.

---

1. Certains chercheurs parlent de « démographie sociale » pour désigner cette orientation (voir par exemple, Cordell *et al.*, 1993)

Parmi les publications qui ont traité spécifiquement des approches qualitatives en démographie, nous en citerons deux. La première est l'ouvrage tiré de la Chaire Quételet 1985, *Au-delà du quantitatif. Espoirs et Limites de l'analyse qualitative en démographie* dirigé par Hubert Gérard et Michel Loriaux, paru en 1988. La deuxième a fait l'objet d'un sujet spécial de la revue *Population and Development Review* en 1997[2], intitulé « Qualitative methods in population studies : a symposium ». De nouvelles applications et le besoin de préciser davantage les exigences méthodologiques de l'approche qualitative rendent opportune la publication d'un ouvrage sur ce sujet.

Le présent ouvrage vise à mettre à la disposition de toute personne qui souhaite mettre en œuvre une approche qualitative en sciences de la population, un condensé de méthodes utilisables dans le cadre de ce type d'étude et des exemples d'applications sur des sujets et dans des contextes socioculturels différents. Il s'agit d'un ouvrage didactique. Les chapitres qui donnent des principes généraux détaillent les fondements et méthodes des approches qualitatives en démographie, les spécificités de la collecte, du traitement, de l'analyse et de l'interprétation des données. Sont ici privilégiés les aspects théoriques et paradigmatiques ainsi que l'évolution des outils. Les contributions qui présentent des applications concrètes de l'approche qualitative à des études de population portent sur des thèmes variés, notamment la famille, la santé de la reproduction et la santé au sens large, la migration, les politiques de population. Elles visent à resituer l'approche qualitative dans l'ensemble d'une démarche de recherche. Il s'agit de montrer les interrelations entre collecte et analyse des données, et en amont, les liens entre les objectifs poursuivis, les hypothèses et leur mode d'opérationnalisation. Le champ géographique couvert comprend l'Afrique, l'Asie, l'Europe et le Proche-Orient. Certaines méthodologies sont purement qualitatives, d'autres allient qualitatif et quantitatif. Sur le plan de la collecte, les auteurs montrent la façon dont ils ont utilisé le résultat d'entretiens approfondis, de groupes de discussion centrée, d'observation participante. Ces données ont été analysées selon les cas à l'aide d'une analyse thématique de contenu, d'une analyse relationnelle, d'une analyse lexicale. Enfin, l'ouvrage est complété d'encadrés qui illustrent et explicitent certains aspects spécifiques.

Quatorze auteurs ont participé à cet ouvrage. Ce sont essentiellement des chercheurs et enseignants en démographie et en sociologie, des personnes qui ont développé des outils et techniques originaux. Leurs contributions ont été regroupées en quatre parties. Chacune expose un aspect particulier des méthodologies et techniques utilisées dans le cadre d'approches qualitatives dans les études de population.

La première partie porte sur les fondements, les spécificités et potentialités de l'approche qualitative dans les études de population. Myriam de Loenzien y expose la multiplicité mais aussi la convergence des approches qualitatives, la façon dont on peut articuler approches qualitative et quantitative. Ce chapitre pose les jalons méthodologiques, épistémologiques, historiques de l'approche qualitative en démographie.

Adoptant une approche empirique, Danièle Bélanger illustre un aspect de l'apport de l'approche qualitative, en s'intéressant à la préférence pour les garçons au Viêt-Nam.

---

2. Avec des contributions de Carla Makhlouf Obermeyer, Susan Greenhalgh, Tom Fricke, Vijayendra Rao, David Kertzer, John Knodel.

L'approche qualitative approfondie utilisée dans cette recherche révèle qu'en dépit d'une relative égalité apparente (d'après les données quantitatives), les garçons jouissent d'un statut préférentiel qui peut avoir des conséquences démographiques et sociales importantes à plus long terme.

Dans son chapitre sur le travail de terrain, Myriam de Loenzien évoque l'importance de la sélection des informateurs et la variété des stratégies possibles, quelques formes que peuvent prendre les relations entre l'équipe d'investigation et les informateurs et leur impact potentiel sur la façon dont est menée la recherche et ses éventuels résultats. Son propos est illustré d'un exemple de discours de sensibilisation à la population permettant d'aborder les écueils possibles et de décrire une manière de les éviter en suscitant dès le départ un dialogue entre la population étudiée et l'équipe d'investigateurs.

Puis le même auteur détaille dans le chapitre suivant, les approches et outils utilisés pour la collecte des données qualitatives dans les études de population. Trois techniques sont approfondies : l'observation participante, l'entretien et le groupe de discussion centrée ou *focus group*. Pour chacune d'elles, trois aspects sont développés : leurs fondements, leur mise en œuvre et leur utilisation dans le cadre des études de population.

Les difficultés rencontrées lors de la collecte sont sources d'enseignements. C'est ce que montre Catherine Scornet, pour qui ces difficultés ont été révélatrices des tensions entre norme culturelle et norme politique relatives au contrôle de la fécondité au Viêt-Nam. Dans son étude sur la mobilisation des populations et des pouvoirs locaux dans le delta du fleuve Rouge (Viêt-Nam), l'application des politiques de restriction des naissances est étudiée à travers une étude qualitative des écarts entre les textes officiels et la réalité du fonctionnement des centres sur la population et la planification dans un contexte de forte autonomie locale. Les résultats des entretiens et de l'observation participante apportent un nouvel éclairage aux données des enquêtes démographiques et de santé.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse aux modalités du traitement et de l'analyse des données. Myriam de Loenzien explicite le processus d'une recherche qualitative et le traitement des données. En effet, la recherche qualitative a pour particularité de mettre en oeuvre un processus récursif, cyclique et itératif. Elle utilise par ailleurs des tactiques et des techniques particulières de réduction, présentation des données, ainsi que de validation des conclusions.

Simon-David Yana établit une typologie des techniques d'analyse des données qualitatives en faisant la distinction entre les analyses « littéraires » et les différentes formes de l'analyse de contenu (thématique, structurale, textuelle, ...)

Raymond Kodjovi Kouwonou a utilisé l'analyse lexicale pour appréhender les préférences en matière de procréation au Sud-Togo. L'auteur montre comment l'analyse avec le logiciel Alceste des discussions de groupe thématiques et d'entretiens individuels semi-directifs menés au Sud-Togo sur la famille et la procréation lui a permis d'expliquer certains résultats issus d'une enquête quantitative antérieure.

L'étude de Christine Tichit auprès des femmes chefs de ménage au Cameroun est un exemple de l'apport de l'approche qualitative dans le recueil et l'analyse des données biographiques. L'auteur a mis en œuvre une collecte biographique semi-qualitative pour l'observation des processus sociaux. Elle a utilisé une analyse relationnelle de données biographiques à l'aide du logiciel Réseau-Lu qui illustre les apports de l'approche configurationnelle des biographies.

Sarah Hillcoat-Nalletamby a également utilisé l'approche biographique pour traiter de la relation entre limitation de la descendance et pratique contraceptive dans le contexte mauricien à travers des récits de vie sur la pratique contraceptive. Son extrait commenté d'un entretien biographique montre en détail comment elle a procédé pour l'analyse des données.

Autre exemple d'analyse relationnelle : l'étude des représentations individuelles de la santé et de la maladie en temps de guerre menée par Yara Makdessi-Raynaud. Cette analyse relationnelle a été appliquée à des textes en langue dialectale (non latine) à l'aide du logiciel Réseau-lu. L'auteur a ainsi mis en évidence des « types » de discours et des articulations des thèmes qui les composent, ce qui lui permet d'aborder les notions de discours social et de construction du discours individuel.

La troisième partie traite du lien entre approche qualitative et informatique. Simon-David Yana aborde l'utilisation de l'ordinateur pour l'analyse des données qualitatives. Il en donne un aperçu général critique et indique les critères de choix d'un logiciel. Ce chapitre présente quelques-uns des logiciels les plus utilisés pour l'analyse des données qualitatives.

A titre d'exemple, Andréi Mogoutov et Tania Vichnevskaia présentent un outil informatique pour l'analyse relationnelle des données hétérogènes qu'ils ont développé. Le projet Réseau-Lu est formé d'une collection de méthodes réunissant un concept théorique, des propositions pratiques et une solution informatique. Il s'applique à l'analyse des données relationnelles, l'analyse biographique et l'analyse textuelle. Ce chapitre propose une synthèse d'un ensemble de méthodes complémentaires des méthodes conventionnelles.

La quatrième partie permet d'illustrer et d'expliciter de nombreux aspects de l'approche qualitative en les replaçant dans le contexte d'un travail de recherche. Ainsi, l'apport du qualitatif au quantitatif est illustré par l'analyse du concept de demande non satisfaite en matière de contraception, dans une revue critique de la littérature anglophone. Sarah Hillcoat-Nalletamby donne une vue d'ensemble de l'utilisation de la contraception et de la demande non satisfaite dans le contexte du comportement de fécondité. Elle propose l'application de méthodologies qualitatives à l'étude de la demande non satisfaite comme une nouvelle perspective pour la compréhension du comportement contraceptif. En conclusion, un schéma de synthèse des causes de la demande non satisfaite en matière de contraception est présenté.

Nathalie Burnay et Françoise Bartiaux présentent deux exemples d'articulations entre approche qualitative et approche quantitative au sein d'une recherche. Dans le premier qui cherche à savoir et comprendre comment les chômeurs en fin de parcours professionnel gèrent la situation d'exclusion dans laquelle ils se trouvent, les approches sont utilisées de

façon séquentielle. Pour la deuxième étude qui porte sur l'impact des pratiques respectives des entreprises et des consommateurs sur l'environnement, les dispositifs d'investigation qualitatif et quantitatif sont utilisés de façon simultanée.

Autre exemple d'articulation entre les deux types d'approches, Myriam de Loenzien explicite la mise en oeuvre et les apports respectifs des approches qualitative et quantitative intégrées dans le cadre d'une étude socio-démographique des connaissances et attitudes à l'égard de l'épidémie à VIH en milieu rural subsaharien. Cette étude indique comment la combinaison de ces deux approches a permis de saisir les multiples aspects de ces connaissances et attitudes tout en les situant aux niveaux individuels, inter-individuel et collectif.

L'étude de Céline Clément intitulée « Quitter ses parents » montre la difficulté de retenir l'âge des jeunes au départ de chez leurs parents comme critère de décohabitation. Plus spécifiquement, l'auteur tente d'appréhender ce processus de décohabitation qui s'inscrit dans le cycle de vie des individus, au sein du cadre familial, et interroge notamment la relation des individus à leurs parents. Elle met en évidence la pluralité d'acteurs et de facteurs qui entrent en jeu. Comme le précédent, ce chapitre permet d'illustrer la complémentarité entre l'approche qualitative et les résultats quantitatifs.

Simon-David Yana a également utilise ce type d'approche pour son étude des « effets de la conjoncture économique sur le soutien de la parentèle aux couples citadins et ruraux du Cameroun ». Il montre dans sa contribution que malgré une résidence en milieu urbain, les citadins gardent d'intenses relations avec leurs parents restés au village. Une analyse thématique d'entretiens menés en ville et en milieu rural montre que la vie au sein de la famille élargie comporte d'intenses flux de biens et services et du soutien psycho-affectif entre des personnes qui ne cohabitent pas toujours. Il n'y a donc pas de rupture, mais une continuité entre les couples et leur parentèle rurale pour diverses situations auxquelles sont confrontés les uns et les autres.

Une application à l'étude de la migration Comores-France est menée par Géraldine Vivier. Celle-ci montre que la mesure des flux migratoires ainsi que la compréhension de leurs mécanismes et déterminants nécessitent de dépasser la dimension ponctuelle et événementielle de la migration d'un individu pour prendre en compte une pluralité d'acteurs et de facteurs. L'adoption d'une perspective anthropologique et historique permet de montrer l'impact de l'organisation sociale sur les migrations dans la Grande Comore. L'utilisation d'entretiens replace ces migrations dans des logiques familiales et sociales. Cette recherche utilise diverses formes de données collectées au moyen de techniques variées.

L'ouvrage se termine sur une synthèse plaidant pour une meilleure valorisation des approches qualitatives dans les études de population.

BIBLIOGRAPHIE

CORDELL, D. ; GAUVREAU, D. ; GERVAIS, R., LE BOURDAIS, C. (édit.) ; 1993, *Population, Reproduction, Société. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.

DENZIN, N. K., LINCOLN, Y. S. (édit.); 1994. *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, Sage publications, 643 pp.

GÉRARD, H. ; LORIAUX, M. (dir.); 1988, *Au-delà du quantitatif. Espoirs et Limites de l'analyse qualitative en démographie*, Chaire Quételet 1985, Louvain-la-Neuve, Ciaco éditeur, 670 pp.

MAKHLOUF OBERMEYER, C., GREENHALGH, S., FRICKE, T., RAO, V., KERTZER, D., KNODEL, J., 1997, Qualitative Methods in Population Studies : a Symposium, *Population and Development Review*, vol. XXIII, n° 4.

PRÉFACE

Hubert GÉRARD

Il y a quelque quarante ans, lorsque je m'initiai à la démographie, l'ouvrage que je présente ici ne m'aurait guère paru imaginable. D'une part les démographes, ceux de l'école française particulièrement, me paraissaient bien établis dans le quantitatif, d'aucuns allant même jusqu'à prétendre qu'hors du quantitatif, pas de démographie. D'autre part les spécialistes d'autres sciences sociales, qui travaillaient dans le domaine de la population, me semblaient fascinés par le développement des approches quantitatives et peu disposés à recourir à des approches qualitatives, sauf à titre exploratoire et de manière très marginale.

Progressivement toutefois, s'imposa la nécessité d'aller au-delà du quantitatif, de poursuivre et de développer des approches qualitatives qui, bien que toujours présentes dans le champ des études de population, avaient été largement méconnues. Dans le même temps, la démarcation entre les approches quantitatives et qualitatives se révélait être plus floue qu'on ne l'avait imaginée. Sans doute pouvait-on percevoir, dans certains travaux, des postulats philosophiques différents, plus positivistes pour les approches quantitatives, plus subjectivistes pour les autres, mais, à l'examen, ces différences apparaissaient contingentes. Sans doute, la démarche linéaire, partant de l'hypothèse à tester, fournie par la théorie, passant par l'observation et l'analyse des données pour aboutir aux résultats, semblait primer dans les travaux quantitatifs alors que les approches qualitatives prônaient plutôt une démarche circulaire continue entre observation, analyse, théorisation et résultats. À regarder de plus près, nombre de travaux quantitatifs ne manquaient pas de recourir à une démarche circulaire analogue sans pour autant toujours l'expliciter. Sans doute aussi, l'implication personnelle du chercheur semblait davantage reconnue et, donc, prise en compte par les qualitativistes alors qu'elle paraissait souvent ignorée par les autres. À nouveau, cette différence ne pouvait fonder une opposition radicale entre ces deux types d'approches, elle ne réduisait aucunement la qualité des travaux des qualitativistes et rien n'empêchait les quantitativistes d'en faire autant dans le cadre de leur approche.

En fin de compte, les deux types d'approches semblent se distinguer par leurs techniques d'observation et d'analyse, par les données sur lesquelles elles travaillent et par les procédures mises en œuvre pour assurer la représentativité des observations et la généralisation des résultats obtenus. De telles différences ne sont pas spécifiques à ces deux types d'approches et on peut en observer d'analogues au sein des approches tant quantitatives que qualitatives. Elles sont donc loin d'être rédhibitoires pour une collaboration entre ces deux types d'approches.

Telle me semble être la perspective de ce bel ouvrage préparé sous la direction de Myriam de Loenzien et de Simon-David Yana. Avec leurs collaborateurs, ils ont saisi l'importance d'enrichir valablement la démographie, ou les études de population, des

possibilités des approches qualitatives sans pour autant renoncer à quoi que ce soit de la rigueur et de la qualité scientifiques de ses travaux.

Cet ouvrage, unique en son genre, comble un vide criant dans le champ de la démographie, particulièrement en langue française, et constituera sans nul doute une référence obligée pour plusieurs générations de démographes. Il est une source riche, argumentée et claire de repères méthodologiques indispensables pour recourir aux approches qualitatives d'une manière responsable et critique. Il rassemble également de nombreux exemples de pratiques diverses sur de multiples thèmes différents, pratiques uniquement qualitatives ou combinant des approches quantitatives et qualitatives de manière originale et spécifique au problème étudié.

Cet ouvrage ouvre également de larges perspectives à l'innovation scientifique au-delà des sécurités en rigueur et qualité que l'on ressent, parfois à tort, quand on pratique l'analyse démographique, comprise ici au sens strict, ou d'autres approches quantitatives. Dans les pratiques de recherche, ici présentées, le chercheur n'a pas de réel vade-mecum à suivre, il n'a pas à reproduire une démarche prévue à l'avance et plus ou moins adaptée au problème étudié, à son contexte ou aux données disponibles, il construit plutôt son propre chemin et lui assure lui-même la rigueur et la qualité indispensables à la production maîtrisée de connaissances scientifiques.

Aussi peut-on s'attendre à ce que les chercheurs, qui se ressourceront auprès de ce livre, l'enrichissent, d'ici quelques années, de leurs propres cheminements et apportent leurs réponses aux problèmes restés ici ouverts.

Je tiens à remercier le comité du réseau Démographie de l'AUF d'avoir pris l'initiative de la publication de cet ouvrage et d'avoir invité Myriam de Loenzien et Simon-David Yana à en assurer la direction. J'ai eu maintes occasions de travailler avec chacun d'eux et d'apprécier leurs qualités de chercheur et d'enseignant. Alors que j'en étais temporairement empêché, ils ont notamment assuré avec brio, pendant deux années, mon enseignement d'*Approches qualitatives des faits de population* dans le cadre du programme de formation de troisième cycle de l'Institut de démographie de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve). Je les félicite d'avoir préparé ce livre avec autant de qualité et leur souhaite de poursuivre avec succès leur route scientifique que je suivrai, en vieil ami, du loin de sa retraite.

Hubert Gérard
Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain

PREMIÈRE PARTIE :

FONDEMENTS, SPÉCIFICITÉS ET POTENTIALITÉS DE L'APPROCHE QUALITATIVE DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

CHAPITRE I

FONDEMENT DES APPROCHES QUALITATIVES DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

Myriam DE LOENZIEN[1]

L'enseignement des sciences sociales comme celui des autres sciences est caractérisé par une formation précoce et souvent intense qui valorise les aspects quantitatifs. Le recours à des théories ou des modèles qui font davantage appel à des approches qualitatives correspond à un mouvement historique relativement récent en démographie. Cependant, l'application des principes de l'approche qualitative constitue davantage une redécouverte qu'un phénomène entièrement nouveau puisque leurs origines remontent à Aristote. La démographie ayant pour premier objet l'étude des populations humaines envisagées d'un point de vue essentiellement quantitatif, l'une des spécificités de l'approche qualitative du démographe tient à la nécessité d'articuler ses résultats au corpus quantitatif existant par ailleurs.

Dans ce chapitre, nous cherchons à répondre principalement à trois questions :

- Quelles sont les spécificités de ce type de démarche ? Nous examinons les spécificités de l'utilisation d'une approche qualitative pour une étude de population par rapport à une analyse démographique plus classique (essentiellement quantitative), puis nous situons la démarche qualitative en démographie dans l'évolution des démarches qualitatives des sciences sociales.

- Quelles sont les implications pour la recherche du choix d'une approche qualitative ? Comment la recherche qualitative peut-elle ou doit-elle être abordée ? Notamment : quels choix le chercheur est-il amené à opérer pour la mener ? Un tel choix engage en effet plus que le simple recours à des outils particuliers : il implique une perception particulière.

- Enfin, à quel moment le démographe a-t-il recours à une approche qualitative ? Selon quels critères le chercheur se détermine-t-il ?

Il s'agit ici de donner quelques points de repère. Ces principes seront illustrés à travers les recherches détaillées dans les chapitres suivants.

---

1. Je remercie vivement Hubert Gérard dont les enseignements et les relectures ont fourni de nombreux éléments à ce chapitre.

RÔLE DES APPROCHES QUALITATIVES

L'alliance entre approches qualitative et quantitative est possible tout d'abord parce que les notions auxquelles font référence les termes de qualitatif et quantitatif ne sont pas caractérisés par une opposition et une exclusivité l'un par rapport à l'autre mais sont articulés et indissociables.

Combiner données et approches

Qualitatif quantitatif : une distinction ténue

La distinction entre qualité et quantité paraît simple au premier abord. La première est une « manière d'être qui peut être affirmée ou niée d'un sujet » (Lalande, 1991). La deuxième caractérise ce qui peut être mesuré par un nombre, c'est-à-dire par une « pluralité définie d'unités équivalentes » (Lalande, 1991). Cependant cette distinction devient plus floue lorsque l'on approfondit l'étude de ces concepts. En effet, « la qualité comporte l'application du nombre » et à l'inverse « la quantité est une espèce singulière de la qualité » (Cournot cité par Lalande, 1991). Deux exemples empruntés à la physique l'illustrent. Le caractère aigu ou grave d'un son, caractéristique qui peut être considérée comme une qualité, correspond en fait à un nombre de vibrations par unité de temps. De même, l'eau se transforme en glace ou en gaz selon sa température exprimée en degrés. Ces exemples mettent en évidence la possibilité d'une mesure de ce qui paraît a priori éminemment qualitatif. Qualité et quantité ne sont donc pas du même ordre.

Dans le domaine des sciences humaines, certaines données sont considérées comme qualitatives. C'est le cas de la religion, l'activité économique ou la région d'origine par exemple. D'autres telles que l'âge ou la taille de la famille sont quantitatives. D'autres sont plus ambiguës. C'est le cas par exemple du niveau d'instruction, considéré comme qualitatif mais qui suppose l'application d'une variable ordinale. De même, la définition d'une personne âgée ou d'une famille nombreuse suppose l'application d'un nombre. Par ailleurs, si certaines données telles que la religion paraissent clairement qualitatives, elles comportent l'application du nombre si l'on s'intéresse à un aspect plus particulier, comme par exemple le degré de religiosité. Le caractère qualitatif ou quantitatif d'une donnée concerne donc la façon dont elle est « opérationalisée ». Ceci renvoie à la méthode utilisée. Or, la détermination du caractère qualitatif ou quantitatif d'une approche n'est pas non plus immédiate. Ainsi, la classification de l'analyse factorielle par exemple, parmi l'une ou l'autre, fait l'objet de débats. Il en est de même pour certaines méthodes d'analyse de textes telles que l'analyse de contenu (qui revêt des méthodologies variées, comme nous le verrons plus loin). Aussi, certaines données telles que la religion ou le niveau d'instruction peuvent être utilisées tant dans le cadre de l'élaboration d'un modèle statistique (régression logistique par exemple), que pour une analyse littéraire.

Comme nous le verrons tout au long de ce chapitre, qualitatif et quantitatif sont deux notions qui peuvent être conceptualisées comme deux pôles d'un *continuum*, ce qui « nous amène à des questions intéressantes, notamment à propos des bases épistémologiques et historiques de la division entre les deux, et donc de la possibilité de les intégrer » (Makhlouf-Obermeyer, 1997).

Les combinaisons possibles

Le tableau ci-dessous donne quelques exemples de combinaisons possibles entre données et méthodes. Nous considérons donc ici qu'une donnée quantitative se présente sous forme de chiffres, tandis qu'une donnée qualitative se présente sous une autre forme. Le démographe utilise essentiellement des sources sous forme de mots, à travers des retranscriptions d'entretiens, des résultats d'observations, des textes. Outre les mots, il peut recueillir et analyser plus rarement des iconographies : dessins, photos, schémas, qui constituent d'autres sources de données qualitatives. Une approche quantitative effectue des comptages et repère des régularités : elle s'intéresse à la valeur intrinsèque du nombre, tandis qu'une approche qualitative tente d'identifier des configurations, des liens sous-jacents entre les données.

Des données quantitatives peuvent être analysées au moyen d'une approche quantitative (1) ou plus rarement qualitative (2). Le premier cas est celui de l'approche démographique classique. Il s'agit par exemple, à partir de données d'effectifs de population, de calculer des taux de migration, des quotients de nuptialité, d'établir des tables de mortalité, etc. Par contre, le deuxième cas de figure est encore relativement peu utilisé dans les études de population mais est en train de se développer. Il consiste à analyser des configurations de chiffres pour étudier le lien entre eux. Il s'agit par exemple des techniques d'appréhension visuelle d'une configuration géographique. Ainsi, l'analyse spatiale établit des schémas de répartition de la population à partir de données d'effectifs d'individus ou de densité de population.

Symétriquement, les données qualitatives peuvent être analysées au moyen d'une analyse quantitative (3) ou qualitative (4). Dans le premier cas, les analyses statistiques de données textuelles par exemple permettent d'étudier la fréquence d'apparition d'un mot dans un texte pour en tirer des conclusions sur la personnalité de l'auteur, le contexte du discours ou encore les intentions du locuteur. Un autre exemple est donné par ce que certains ont appelé la « démographie qualitative » définie comme la partie de la démographie qui « s'intéresse principalement à la distribution des caractères qualitatifs – intellectuels, physiques, sociaux, etc. – au sein des populations, et comprend notamment la génétique des populations ou génétique démographique » (Henry, 1981, p. 102). Cette spécification présente l'inconvénient de rester floue quant à ce qu'est un caractère qualitatif dont elle ignore la complexité. Par ailleurs, elle ne fait pas la distinction entre données et approche : le caractère qualitatif des données est attribué à la discipline dans son ensemble. Peu pertinente, cette notion est très peu utilisée. Par ailleurs, les techniques mises en œuvre diffèrent peu des outils démographiques et statistiques classiques. Nous approfondirons donc le quatrième cas de figure : celui d'une analyse qualitative de données qualitatives.

TABLEAU 1

Exemple d'études selon la nature de l'approche et des données

Approche / Données	Quantitative	Qualitative
Quantitatives Exemple : effectif de décès selon l'année	1/ Analyse démographique classique Exemple : calcul de taux, de quotients, construction de tables d'éventualité	2/ Analyse qualitative de données quantitatives Exemple : Analyse spatiale de données de population, analyse structurale de séries de chiffres
Qualitatives Exemple : retranscription d'un entretien	3/ Analyse statistique de données qualitatives Exemple : repérage d'occurrences de termes dans un texte, notion de « démographie qualitative »	4/ Analyse qualitative de données qualitatives Exemple : Analyse relationnelle de données textuelles, de données biographiques, analyse structurale de données textuelles (voir exemples dans cet ouvrage)

En résumé, une première spécificité de l'approche qualitative en démographie par rapport à une analyse classique réside dans la nature des données utilisées : il s'agit de données qualitatives, donc qui se présentent essentiellement sous la forme de mots (plus rarement sous forme d'iconographies). Une autre spécificité réside dans l'approche utilisée pour traiter ces données : elle n'est pas du ressort de l'approche démographique classique. Dès lors, comment est-il possible d'appliquer des méthodes qualitatives à un objet d'étude, la population, qui comporte par définition l'application du nombre ? Pour cela, et de façon classique, deux domaines sont distingués : celui de la spécification des phénomènes à l'étude et celui de leur explication, correspondant à deux lieux privilégiés d'application d'une approche qualitative.

Définir et expliquer

Une modélisation limitée

L'une des forces de la démographie est sa capacité à mesurer avec précision les phénomènes qu'elle étudie (Bogue, 1993). Pour cela, elle utilise des effectifs (nombre d'habitants par exemple), des ratios (de masculinité, de dépendance par exemple) qui mettent en rapport deux effectifs, des taux (de mortalité, de morbidité, de nuptialité, de natalité, de fécondité, de migration entre autres) homogènes à l'inverse d'un temps ou encore des quotients (de mortalité, de nuptialité, etc.) assimilables à des probabilités. Les liens entre les grandeurs étudiées prennent la forme d'équations mathématiques (équation fondamentale de la croissance de la population par exemple). Les modélisations proposées sont diverses par leur degré d'élaboration et leur portée (modèles de populations, effet d'un phénomène perturbateur sur la réalisation d'un autre phénomène...). Ce mode de raisonnement se limite cependant aux phénomènes démographiques directement concernés. En effet, les variables indépendantes ou facteurs explicatifs qui se situent en amont d'une approche causale sont peu spécifiés, ignorés ou mal connus (Bogue, 1993). Or, ce sont souvent ces facteurs qui sont privilégiés par les approches qualitatives dans le domaine des études de population.

Ainsi, l'approche démographique classique comporte des lacunes dans la manière dont les phénomènes démographiques, leur fréquence et leur différence d'apparition selon les groupes, sont expliqués. Cependant, la démographie formelle propose des mécanismes explicatifs. L'intensité et le calendrier de la mortalité, la nuptialité, la fécondité ou la migration peuvent s'expliquer en partie par la structure par âge et par sexe de la population, et chaque phénomène démographique fournit une explication partielle à la réalisation des autres. Par exemple, la migration peut s'expliquer par une différence de fécondité et de mortalité entre la région d'accueil et celle de départ, la mortalité est liée à la structure par âge mais aussi à des comportements de migration, voire de fécondité. Le modèle démographique se suffit alors à lui-même, c'est-à-dire qu'il parvient à fournir une explication satisfaisante aux phénomènes qu'il étudie.

Un complément

L'utilisation d'une approche qualitative correspond à la recherche d'hypothèses explicatives alternatives et complémentaires. Ainsi, l'explication de la mortalité peut-elle faire intervenir des données d'infrastructures médicales, la migration peut-elle s'expliquer en ayant recours à l'étude de phénomènes politiques. On passe alors de la recherche de mécanismes explicatifs relativement limitée (démographie classique) à une recherche d'explications correspondant à une approche plus large.

À travers cette recherche d'explication, nous nous situons au-delà des variables intermédiaires, pour reprendre une notion introduite par le schéma analytique proposé par Davis et Blake (1956) pour l'étude de la fécondité, formalisé par la suite (Bongaarts, 1978) et étendu à l'étude d'autres phénomènes dans les travaux ultérieurs, par exemple pour la mortalité infantile (Mosley et Chen, 1984). Les variables intermédiaires sont en effet relativement bien mesurées et prises en compte dans les études démographiques. À l'inverse, l'impact d'une maladie sur un taux de mortalité, l'influence du mariage, de la contraception, de l'avortement, de l'aménorrhée *post-partum* sur l'exposition au risque de grossesse sont importants, relativement bien connus mais restent en grande partie « mécaniques » car ils sont quasiphysiologiques. Ils ont un rapport presque tautologique avec la naissance, le décès et les autres phénomènes démographiques (Bogue, 1993). En revanche, lorsque l'on développe une approche qualitative, on s'intéresse aux facteurs qui se situent en amont du mariage, de l'utilisation de la contraception, d'un comportement de mobilité spatiale, etc. On s'intéresse alors par exemple à l'influence de l'activité, de la religion, de l'instruction sur la fécondité. De façon significative, on remarque alors que le vocabulaire change : on ne fait plus appel à une approche strictement démographique mais à des concepts souvent utilisés en sociologie, en anthropologie, en géographie, en psycho-sociologie notamment.

Enfin, une approche plus qualitative est particulièrement adaptée à la nécessité de définir précisément chaque événement démographique, comme l'ont montré en particulier les études réalisées sur les pays du Sud (Gérard, 1995). Car « La société est pour une part décisive constituée d'univers de significations dont les méthodes quantitatives n'autorisent que partiellement l'exploration. » (Lalive d'Epinay, 1990, p. 66). Une telle approche préliminaire permet de préciser par exemple à partir de quel moment on peut parler de mariage dans des sociétés où celui-ci comporte plusieurs étapes, ce qu'est un migrant, ou encore ce que l'on entend par enfant, adolescent, adulte pour ne prendre que quelques exemples de concepts dont l'acception varie selon la société dans laquelle on se trouve.

Ainsi, au sein des études de population, une spécificité de l'approche qualitative par rapport à une approche classique, réside dans sa capacité à spécifier les phénomènes à l'étude et à fournir des explications aux phénomènes étudiés, que celles-ci soient en convergence avec les « mécanismes explicatifs » développés par l'analyse démographique, ou proposent des hypothèses alternatives. Ces premiers résultats nous permettent de situer l'approche qualitative en démographie par rapport à une approche démographique classique. Qu'en est-il de la spécificité de l'approche qualitative en démographie par rapport aux autres approches qualitatives ? Pour répondre à cette question, nous replaçons l'évolution des approches qualitatives pour les études de population en perspective avec celle des différentes disciplines qui leur ont donné naissance.

APERCU HISTORIQUE

La mise en perspective des mouvements historiques concernant l'application des approches qualitatives pour les études de population avec l'histoire de la recherche qualitative (Denzin et Lincoln, 1994) fait apparaître quatre moments : une phase préliminaire au cours de laquelle observation et analyse des données sont totalement déconnectées en démographie, des premières tentatives d'application de l'approche qualitative, un engouement pour ces méthodologies, puis le développement d'utilisations plus spécifiques.

À l'origine : une connexion tardive entre observation et recherche

Une discipline cloisonnée

La démographie a une particularité historique : l'observation a longtemps été assurée pour l'essentiel par des organismes administratifs sans relation avec la recherche. Les sources et opérations de collecte ont d'abord été de nature administrative, avec un objectif souvent fiscal et une couverture géographique limitée. Aussi, les données de recensements utilisées sont anciennes (les premiers recensements connus remontent au III^e^ siècle avant Jésus-Christ pour l'Égypte et la Chine, au IV^e^ siècle avant Jésus-Christ pour l'Inde par exemple) mais la discipline est récente : ses premières applications datent du XVIII^e^ siècle, avec les premières analyses quantitatives de registres (tables de mortalité de Graunt par exemple), et son nom ne lui a été donné qu'au milieu du XIX^e^ siècle (Guillard, 1855). L'enseignement et la recherche en démographie se sont donc développés dans les universités, coupées de l'observation, sans influence sur elle (Henry, 1963). Ceci est extrêmement important pour la façon dont les démographes utilisent aujourd'hui les approches qualitatives : il s'agit essentiellement d'approches développées par des chercheurs relevant d'autres disciplines.

Au XIX^e^, quelques démographes qui font figure de précurseurs ont intégré des dimensions qualitatives dans leurs études de populations. C'est le cas par exemple de Arsène Dumont qui a cherché à tester sa loi selon laquelle la natalité est en raison inverse de la capillarité sociale *(Dépopulation et Civilisation,* 1890). Ce phénomène fait référence à un phénomène physique et renvoie à la mobilité sociale : « de même qu'une colonne de liquide doit être fine pour s'élever par capillarité, de même une famille doit être peu nombreuse

pour s'élever dans l'échelle sociale » (Dumont, 1890). Malgré l'impact qu'ont eu ces premières investigations qualitatives dans le domaine des études de population, la situation de la démographie n'est guère comparable à l'histoire des autres sciences où, « réflexion théorique, observation, analyses, enseignement sont étroitement liés, ne serait-ce que parce qu'une même personne réfléchit, observe, analyse et enseigne » (Henry, 1963).

Premières élaborations méthodologiques, impérialisme et immuabilité

Dans le domaine des sciences sociales, le début du XXe siècle est marqué par la réalisation d'études caractérisées par leur attitude impérialiste, la négation de tout dynamisme sociétal pouvant conduire à une évolution significative, une supposée neutralité du chercheur et une objectivité revendiquée. Par la suite, ces deux idéaux, neutralité et objectivité, ont été jugés illusoires, voire non souhaitables. Ainsi, Adolphe Landry (1934) inspiré par A. Dumont, construit des typologies relatives à la population en utilisant des données économiques, sociales et démographiques. Dans le cadre d'une étude sur la fécondité, il distingue trois étapes : le régime primitif, le régime intermédiaire et le régime moderne. Le concept de révolution démographique englobe les problèmes que rencontrent les pays industrialisés actuellement et dans l'avenir. Ces travaux ont été prolongés dans l'élaboration par plusieurs auteurs du modèle de la transition démographique, référence majeure des démographes (Landry, 1934 ; Notestein, 1945). Le point de départ était constitué en effet de l'idée selon laquelle dans les sociétés pré-modernes, la fécondité a été maintenue élevée d'abord par le besoin de compenser la forte mortalité puis par des facteurs culturels tels que les croyances, attitudes et normes (Notestein, 1982).

L'anthropologie, la sociologie, la géographie, la psychologie ont repris et adapté certains outils élaborés par les premiers ethnographes, qui visaient à écrire des comptes-rendus « objectifs » de leurs expériences. Présents surtout du début du XXe siècle à la seconde guerre mondiale, leur vision était proche de celle des quantitativistes qui pensent pouvoir établir des vérités immuables, les sociétés dites « primitives » présentant des modèles historiques situés dans une théorie évolutionniste liée et parfois justifiant l'impérialisme (Denzin et Lincoln, 1994). Ces comptes-rendus de terrain ont jeté les bases d'une méthodologie caractérisée entre autres par une attitude de retrait vis-à-vis des personnes observées, la recherche d'une observation sans interactions, la tenue de carnets de bord, l'écriture de récits ethnographiques, tandis qu'une partie de cette méthodologie était critiquée puis progressivement abandonnée par de nombreux chercheurs.

Premières applications : insatisfaction des décideurs

Nouvelles collectes de données

Peu à peu, d'instrument de contrôle, voire d'oppression (levée d'impôt, recrutement de soldats ou de main-d'œuvre pour les plantations ou pour de grands travaux), le recensement est devenu un outil pour « l'administration des hommes », la planification, les échanges entre organismes de collecte et chercheurs chargés de l'analyse des données se sont développés. Cette émancipation a été favorisée par l'abandon du militantisme qui avait caractérisé les premiers chercheurs dans le domaine des études de population, hantés par la peur d'un déclin démographique, notamment en Europe (Roussel, 1993).

Les premiers développements méthodologiques importants en démographie ont été quantitatifs, avec notamment l'élaboration de modèles de population (Lotka, 1939 ; Bourgeois-Pichat, 1970), le développement de techniques de la mesure de l'évolution des populations à la fin des années 70 (Pressat, 1993). Ces techniques et modèles, d'une applicabilité très large, se sont peu à peu recentrés sur les populations humaines. La spécificité de celles-ci, notamment les interrelations entre phénomènes démographiques et aspects sociaux, ont favorisé le développement des approches qualitatives (Roussel, 1993). Les déplacements de démographes à l'étranger ont joué un rôle déterminant dans le développement d'études qualitatives, notamment le voyage de Balfou, Evans, Notestein et Taueber en Asie (1950) qui a donné lieu à un rapport qui montre une préoccupation pour les forts taux de croissance et le développement économique et social qui en découle dans les sociétés non européennes, et l'étude du Population Council et de la fondation Rockefeller en 1952 (Borrie, 1974). Lorimer (1954) a également entrepris avec des anthropologues africanistes, la rédaction d'une vaste synthèse sur le rôle de la culture sur le comportement démographique, notamment la fécondité, dans laquelle il adopte une approche structuro-fonctionnaliste et met l'accent sur l'interprétation de mécanismes culturels favorisant un équilibre en population et ressources (Kertzer *et al.*, 1997).

Dans le domaine plus large des études qualitatives, des années d'après-guerre à la décennie 1970, certains auteurs tels que Strauss et Corbin (1990), Hubermann et Miles (1991), tentent de standardiser l'analyse des matériaux qualitatifs, d'établir des récits causaux, de dégager des probabilités d'événements, de formaliser les approches qualitatives (Denzin et Lincoln, 1994). De nouvelles perspectives interprétatives se développent, notamment l'ethnométhodologie et le féminisme.

C'est à la fin de cette période, lors des décennies 1960 et 1970, que sont apparues les premières applications de l'approche qualitative pour les études de population (Bogue, 1993 ; Rainwater, 1965). Il s'agissait de mettre au point des programmes de planification familiale efficaces. De nombreuses études ont nuancé la théorie de la modernisation selon laquelle la baisse de la fécondité survient d'abord en milieu urbain au sein de populations favorisées (Coale, 1973 ; Freedman, 1962). Cette théorie est donc apparue d'une portée plus restrictive et d'une complexité plus grande qu'initialement.

Fécondité et société

Certaines études ont mis l'accent sur le rôle des valeurs dans la baisse de la fécondité (Davis, 1970 ; Preston, 1986) et plus spécifiquement de la religion (Simons, 1980). Les études centrées sur la famille mettaient en évidence l'affaiblissement des liens familiaux sous l'influence de l'urbanisation et de la modernisation, les structures sociales et familiales se transformant en même temps que les normes. Ainsi, John Caldwell (1976) a développé une théorie de l'inversion des flux nets de richesses selon laquelle les relations avec la famille étendue se relâchent progressivement lorsque les enfants passent d'un rôle de producteur à un rôle de consommateur, renforçant les relations entre parents et enfants. Contrairement à Notestein, Caldwell (1976) considère que chacun des comportements reproductifs (forte fécondité en régime traditionnel, faible fécondité dans le régime moderne) est rationnel. Ils

correspondent à une relation particulière entre générations, une place spécifique des enfants dans l'économie familiale, et des représentations leur sont liées.

De nouveaux outils techniques et théoriques

En quelques années, au cours de la décennie 1970 et surtout 1980, la généralisation et les progrès de l'informatique ont transformé le travail en sciences sociales, notamment la collecte, le traitement et l'analyse des données en démographie. Ils ont accéléré les saisies et les contrôles des données, étendu les possibilités de croisement de l'information, de liens entre bases de données. Parallèlement, l'approche qualitative dans son ensemble a été caractérisée dans les années 1970 à 1986 par une profusion de théories (entre autres l'investigation naturaliste, la phénoménologie, le structuralisme), de méthodes, de techniques, d'outils, de stratégies de recherche (notamment la théorie enracinée, les études de cas, la recherche biographique). De nombreuses approches nouvelles naissent (par exemple le post-structuralisme de Barthes ou le néomarxisme d'Althusser). Les ordinateurs apparaissent, avec les méthodes narratives, l'analyse de contenu et la sémiotique pour l'analyse des entretiens et des textes. Les anciennes approches fonctionnalistes, positivistes, comportementales, totalisantes des disciplines des sciences humaines laissent place à une perspective plus pluraliste, interprétative, ouverte (Denzin et Lincoln, 1994).

Embarras des décideurs

Plutôt que l'identification de quelques mesures spécifiques, les études qualitatives dans les études de population ont mis en évidence la nécessité de changements socio-économiques et culturels fondamentaux et complexes si l'on voulait aboutir à une baisse durable et significative de la fécondité (par exemple Berelson, 1969). Ces changements concernaient notamment le bien-être matériel et économique, la structure familiale, le statut de la femme, les traditions culturelles ou religieuses. Quasiment aucun élément dominant ne pouvait être utilisé pour induire un succès plus rapide à travers une intervention à plus grande échelle de projets de planification familiale. Ces résultats n'ont pas satisfait les organisations en charge du développement de programmes de population qui souhaitaient qu'on leur propose des actions précises et ponctuelles. Leur attention s'est donc tournée vers des théories de psychologie sociale et de changement d'attitude, des techniques qui induisent de façon expérimentale des changements de comportement des individus et des groupes (dynamique de groupe), la communication de masse et la recherche en marketing, les théories de l'innovation et la diffusion, qui offraient plus de promesses de possibilités d'application immédiate (Bogue, 1993).

Ainsi, la forte dépendance de la démographie à l'égard des autorités chargées de la mise en œuvre des programmes a constitué un frein à deux égards : tout d'abord en limitant ses champs d'investigation à des données administratives, puis lorsque ceux-ci se sont élargis, en privilégiant des disciplines offrant des solutions plus limitées dans leurs formulations et leurs modalités d'application.

Engouement, nouveaux outils

Au milieu des années 80, les chercheurs qualitatifs en sciences sociales ont été confrontés à une double crise : une crise des représentations et une crise de légitimation. La première tient au fait que le chercheur n'est plus sûr de pouvoir capter l'expérience vécue car celle-ci s'élabore à travers le travail d'écriture du chercheur. Elle a donné lieu à des écrits plus réflexifs. La deuxième crise pose le problème de la validité et de la fiabilité des données que l'on ne sait pas comment évaluer (Denzin et Lincoln, 1994). À cette crise des chercheurs qualitatifs succède aujourd'hui un engouement pour les méthodes qualitatives et l'enrichissement de nouveaux outils.

Engouement et enrichissement

Depuis les années 90, s'est développé un engouement pour les approches qualitatives dans les études de population (Makhlouf Obermeyer, 1997). Celui-ci a été accompagné par un enrichissement des approches explicatives. Celles-ci prennent dorénavant en compte de nouveaux aspects des phénomènes étudiés, notamment les processus, les motivations et représentations des acteurs, leurs stratégies. Sur le plan des techniques, l'utilisation des focus-group s'est multipliée. Les recensements nationaux, les états civils dépendent toujours de l'administration mais les enquêtes légères et moins coûteuses deviennent un outil privilégié du chercheur. Par ailleurs, les relations entre « collecteurs » et « analystes » se développent : l'informatique permet une diffusion rapide des résultats, les collaborations entre administration et recherche s'accroissent. La démographie n'est plus cantonnée à l'observation et à la mesure des naissances, décès, mariages, migrations, croissances et projections de population. Elle élargit son champ d'observation, prend position sur des problèmes sociaux et politiques (migration internationale, catégorisation de la population en groupes selon l'origine géographique par exemple).

De nouvelles démarches ont fait leur apparition, notamment la recherche-action, tant dans le domaine des travaux qualitatifs en général que pour les études de population. Par ailleurs, une plus grande place est maintenant donnée à la critique sociale et aux récits locaux adaptés à des problèmes et des situations spécifiques. Une nouvelle sensibilité remet en cause tous les paradigmes précédents. Selon Laurel Richardson (1991 cité par Denzin et Lincoln, 1994) cette nouvelle sensibilité doute qu'un discours ait une place privilégiée, une méthode ou une théorie un droit universel et général à être considérée comme une connaissance faisant autorité (Denzin et Lincoln, 1994).

Spécificité et standardisation

Deux mouvements inverses se développent. D'une part des outils permettant des analyses plus fines se développent. C'est le cas par exemple des analyses démographiques des biographies, de l'analyse multi niveaux qui permettent de saisir plus finement la diversité et la complexité des phénomènes démographiques, de leurs déterminants et de leurs niveaux de détermination (individuel, inter-individuel ou collectif). D'autre part, la réalisation de grandes enquêtes standardisées initiées au cours des années 60 avec les études Connaissances, attitudes, pratiques (CAP) puis l'Enquête mondiale de fécondité (EMF) et les Enquêtes démographiques et de santé (EDS) a rendu disponibles des bases de données statistiques démographiques massives et standardisées sur un grand nombre de pays. Con-

traintes à un rendu rapidement et aisément lisible, elles ont tendu à effacer la diversité et appauvrissent la connaissance scientifique par une uniformisation et une simplification excessives des données et des rapports qui en sont tirés.

Chacun des moments historiques a contribué à donner une signification et une configuration particulière à la recherche qualitative dans les études de population. Parallèlement, tous ces moments opèrent simultanément dans le présent, sous forme d'héritage ou d'ensemble de pratiques que le chercheur continue de suivre ou de critiquer (Denzin et Lincoln, 1994). Nous disposons donc aujourd'hui d'écrits détaillés sur les nombreux outils utilisés pour la recherche qualitative. Pour ce qui concerne les techniques, il s'agit notamment des entretiens, de l'observation participante, de l'approche biographique, de méthodes visuelles. D'un point de vue plus interprétatif, les chercheurs qualitatifs utilisent entre autres l'analyse narrative, l'analyse de contenu, l'étude des archives, la phénoménologie. Toutes apportent des éclairages, aucune ne peut être privilégiée par rapport à une autre et aucune ne peut être écartée (Denzin et Lincoln, 1994).

Ce relativisme a conduit à développer des approches non plus pluridisciplinaires mais interdisciplinaires.

D'UNE PLURIDISCIPLINARITÉ À UNE INTERDISCIPLINARITÉ

La quantification a été l'une des principales forces de la démographie, en l'aidant à s'établir comme un champ qui a des fondements mathématiques puissants et prestigieux, mais elle a aussi contribué à sa faiblesse théorique en imposant une « grande contrainte à l'imagination démographique » (Bogue, 1993). De nombreux schémas analytiques en démographie n'utilisent que des variables qui peuvent être opérationnalisées et éventuellement quantifiées. Les anthropologues, les historiens et les autres chercheurs en sciences sociales, moins contraints par ces exigences, ont trouvé d'autres manières de fournir une compréhension et des éclairages contextuels (Bogue, 1993). Dans le cadre d'une approche qualitative complémentaire du champ pris en compte par la démographie, quatre disciplines ont été privilégiées : la sociologie, l'anthropologie, l'économie et l'histoire.

Emprunts à diverses traditions disciplinaires

L'approche qualitative en démographie fait appel à différentes notions clés selon la tradition thématique, disciplinaire ou méthodologique à laquelle elle se réfère.

Modèles d'action sociale

La démographie a emprunté à la sociologie des modèles implicites de l'action sociale pour expliquer les connexions entre « les actions, les normes et les représentations » (Bogue, 1993), donnant naissance à la démographie sociale ou sociologie de la population. Celle-ci prend généralement en compte différents niveaux sociologiques selon que les déterminants se situent au niveau individuel, inter-individuel ou collectif. Ainsi, la mortalité infantile peut-elle être favorisée par un faible niveau d'instruction des parents, un accès difficile du ménage à l'eau potable ou un environnement écologique défavorable (Mosley et Chen,

1984). Par ailleurs, l'approche structuro-fonctionnaliste a inspiré des études de population qui ont eu beaucoup d'influence, notamment celle de Kingley Davis sur les variables intermédiaires de la fécondité (Schmid, 1988). L'approche structuro-fonctionnaliste a joué un rôle important dans des travaux récents de démographie sociale en Afrique subsaharienne (Lockwood, 1995). Ceux-ci supposent en effet que le comportement est déterminé par des attentes mutuelles enracinées dans les relations fondamentales de la famille. Cependant, ces études ne spécifient pas toujours la théorie de l'action à laquelle elles se réfèrent, il faut donc faire des hypothèses quant à ce qui est implicite (Lockwood, 1995). Des auteurs comme Caldwell ou Lesthaeghe donnent au lignage un rôle d'une institution qui régit les relations entre générations et entre conjoints à travers le respect d'un tabou post-partum prolongé. Comme la structure sociale est perçue comme fonctionnellement cohérente, les éventuels changements ont presque toujours une cause externe (Lockwood, 1995).

Modélisation du comportement humain

L'économie a contribué à formaliser des modèles quantifiables du comportement humain qui comprennent des incitations, des motivations et des relations de pouvoir (Rao cité par Bogue, 1993), ce qui a donné lieu à la démographie économique. Celle-ci a trouvé des applications notamment dans l'étude des interrelations entre taille de la population et ressources. Les études qualitatives ont approfondi les déterminants de la fécondité, notamment les stratégies et motivations des acteurs, que ce soit à un niveau micro-économique pour Gary Becker ou macro-économique pour Easterlin (1980). Ces modèles restent cependant très proches du raisonnement économique. Des études plus qualitatives dans ce domaine portent sur des thèmes tels que l'influence du statut de la femme et de son activité sur le calendrier et l'intensité de sa fécondité. Par exemple, la relation entre emploi et fécondité a été analysée comme dépendant non seulement des conflits de rôles maternels et professionnels mais aussi plus généralement de la structure des opportunités socioéconomiques du ménage (Oppenheim-Mason *et al.*, 1981). On retrouve là la notion d'analyse à plusieurs niveaux sociologiques. Par ailleurs, la rationalité de l'individu a fait l'objet de débats et de conceptualisations diverses. Les démographes ont emprunté ce concept à l'économie et l'ont relativisé en lui donnant une dimension psycho-sociale, c'est-à-dire notamment en identifiant différents types de rationalités contextualisés : un comportement (avoir un enfant, migrer, se marier) n'est pas rationnel en soi mais par rapport à un environnement socio-économique. Et ce qui est rationnel dans une société ne l'est pas dans une autre. Ceci est présent notamment dans les travaux de Caldwell (1976) où le comportement rationnel consiste à avoir une descendance nombreuse dans une société traditionnelle et une descendance restreinte dans une société moderne.

Emprunt de concepts

Le concept de culture développé en anthropologie et en sociologie est mis en avant dans des approches de types ethnométhodologique et ethnographique. Il a été développé en réaction à l'échec de théories économicistes de la deuxième moitié du XX^{e} siècle qui supposaient l'existence d'une rationalité universelle décontextualisée et dans le souci d'éviter à l'inverse des exposés empiriques particularistes à portée trop restreinte (Hammel, 1990). La multiplicité des interactions entre culture et comportements démographiques telles qu'elles ont été traitées par divers auteurs correspond à une évolution historique d'une approche plutôt quantitative vers une prise en compte de plus en plus importante de la

subjectivité des acteurs (Hammel, 1990). La culture a d'abord été considérée comme un identifiant permettant de mettre en évidence le lien entre hétérogénéité culturelle et comportements démographiques différents. C'est le cas notamment de l'étude de Princeton (Coale et Cotts Watkins, 1986). Elle a été également considérée comme le produit d'un contexte social, par opposition aux particularismes individuels d'ordre biologique ou psychologique. Selon une autre acception, la culture est constituée d'un ensemble de comportements agencés de façon cohérente. Elle peut être considérée également comme « une configuration traditionnelle de droits et de devoirs, d'attentes sociales qui dirigent et contraignent les actions des individus » (Hammel, 1990) et constitue alors un déterminant de l'action. Elle a été envisagée comme expression artistique de l'expérience humaine, acception qui met l'accent sur la subjectivité. Enfin, c'est un ensemble de symboles en permanence créé et reformé dans le cours et par le processus de l'interaction sociale. D'autres concepts sont considérés comme des lieux de rencontre de la démographie avec des approches qualitatives d'autres disciplines. C'est le cas de la notion de famille (Roussel, 1993), par exemple.

Éléments d'explication

Si certains reprochent à l'histoire d'avoir peu pris en compte les phénomènes démographiques pour l'explication de phénomènes historiques, à l'inverse la démographie a souvent eu recours au contexte historique pour expliquer les phénomènes auxquels elle s'intéressait. Ainsi, Philippe Ariès par exemple, a étudié l'évolution de la place de l'enfant à partir des portraits qu'on en faisait. Il en déduit qu'un investissement plus grand dans l'éducation des enfants est à l'origine du déclin de la natalité à fin du XIX^{e} siècle et qu'inversement, un intérêt pour d'autres formes de consommation a favorisé la tendance inverse actuelle.

Approches syncrétiques

Quelques auteurs tentent une synthèse interdisciplinaire. C'est le cas par exemple de Susan Greenhalgh (1990) qui élabore une économie politique de la fécondité. Cette économie politique prend forme au sein de l'anthropologie culturelle, de l'histoire sociale, de la macrosociologie et de la sociologie historique. L'auteur met en évidence l'enchâssement des institutions communautaires dans des structures et processus, notamment politiques et économiques, en œuvre aux niveaux régional, national et mondial, dont il faut connaître les sources historiques. Ce même type de syncrétisme est présent dans les écrits de McNicoll (1980) où les changements démographiques sont étroitement liés aux changements institutionnels, englobant des phénomènes sociaux, économiques, politiques, culturels ; ou encore dans les travaux de Lesthaeghe (1989) qui établit des relations entre reproduction et mode de production, intégrant des dimensions sociale, culturelle, économique.

Ces emprunts de la démographie à d'autres disciplines sont perceptibles dans les méthodes et techniques utilisées.

Méthodes et techniques

Chaque méthode ou technique « porte des traces de l'histoire de sa discipline » d'origine (Denzin et Lincoln, 1994). A l'inverse, chaque discipline se réapproprie et donc adapte et transforme les techniques et méthodes développées dans d'autres domaines. Les outils et démarches façonnés par les démographes et repris par d'autres disciplines sont essentiellement quantitatifs. Il s'agit par exemple du calcul de taux, du raisonnement à l'aide d'une génération fictive, de la construction de tables, de la distinction entre approche longitudinale et transversale et plus généralement de la prise en compte de la dimension temporelle dans la mesure des phénomènes.

Engagement et critique

La démographie s'est présentée comme un champ mathématique appliqué allié à l'*establishment* des programmes de planification familiale alors que l'anthropologie, malgré les liens de ses premiers adeptes avec les puissances coloniales, s'est montrée critique à l'égard du *statu quo* et a perçu son rôle comme présentant la perspective des personnes les moins privilégiées (Bogue, 1993). Dans le cadre d'une alliance de ces deux disciplines, la question de la compatibilité ou non de la position critique des anthropologues et leur volonté de considérer la « possibilité radicale de non-intervention » avec l'interventionnisme des programmes de santé publique et de planification familiale s'est posée. On peut penser que le fait que les études sur la reproduction soient centrées sur une problématique particulière liée à la vie sexuelle et reproductive affecte le type de méthodes qualitatives choisies et la manière de les utiliser.

Nouveaux matériaux

Contrairement à la sociologie et à l'histoire qui comprennent à la fois une approche qualitative et une approche quantitative, l'anthropologie fait appel à des techniques purement qualitatives. Dans le cadre de travaux communs avec la démographie, elle a dû travailler sur des échantillons plus grands et des zones géographiques plus étendues pour augmenter la représentativité statistique des résultats. De tels projets requièrent des équipes de chercheurs, plutôt qu'un ethnographe solitaire (Bogue, 1993), ce qui a nécessité des aménagements de la méthodologie de travail. Il a donc fallu trouver un moyen terme entre une enquête très rapide et une immersion totale dans une culture étrangère telle que la pratiquent les anthropologues (Bogue, 1993). À l'inverse, la démographie a utilisé des techniques telles que l'ethnographie[2] et plus particulièrement l'observation participante préalablement élaborées et mises en application par l'anthropologie et l'ethnologie[3]. Il en est de même pour l'analyse d'archives et de documents empruntée à l'histoire et adaptée à l'étude des populations.

---

2. « L'ethnographie concerne le travail matériel sur le terrain, la collection de matériaux » (Grawitz, 1993 : 164-165). L'une d'elle est l'observation participante. Mais l'anthropologue peut également avoir recours à d'autres méthodes telles que le regard extérieur, méthode non participative.

3. La distinction entre ethnologie et anthropologie est liée à des facteurs historiques et géographiques. « L'ethnologie tente un effort d'élaboration, de synthèse » (Grawitz, 1993 : 164-165). « Les anglo-saxons ont tendance à abandonner ce terme d'ethnologie, pour utiliser surtout celui d'anthropologie qui représenterait la troisième étape » de cette tentative de synthèse et « d'étude de l'homme dans sa totalité » (Grawitz, 1993 : 164-165). En France, les deux termes sont synonymes.

Analyse du matériau qualitatif

Dans le domaine des approches qualitatives, les études littéraires par exemple ont donné naissance à l'analyse de textes que la sociologie s'est à son tour appropriée pour l'adapter à son objet d'étude (Remy et Ruquoy dir., 1990). Aussi, la façon dont chacune des disciplines utilise cette méthode diffère. L'analyse textuelle dans les études littéraires, par exemple, traite souvent les textes comme des systèmes qui ont un contenu en eux-mêmes (Denzin et Lincoln, 1994) à l'inverse des études de population qui souvent y puisent des informations en relation avec des données collectées par ailleurs.

Ainsi la pluridisciplinarité qui consiste en une utilisation conjointe de méthodes et techniques dans le cadre de perspectives interprétatives empruntées à différentes disciplines aboutit-elle à une interdisciplinarité caractérisée par l'utilisation combinée de ces démarches et outils, créant des perspectives et méthodes originales. Le passage d'une pluridisciplinarité à une interdisciplinarité est alors marqué par le fait que le chercheur ne se centre plus sur une tradition disciplinaire mais sur un objet d'étude. Dans le cadre des études de population, ce passage se fait entre autres par le recours à une approche qualitative. Celui-ci s'opère à travers l'utilisation de concepts, de techniques, de méthodes empruntées à d'autres disciplines, et leur adaptation à l'objet concerné : la population. Il ouvre de nouvelles perspectives interprétatives. Ces liens entre approche qualitative et perspectives disciplinaires aboutissent donc essentiellement à un dépassement de ces dernières. Dans ce contexte de multiplicité des approches qualitatives, la question se pose de savoir quelle est l'unité méthodologique de ce type d'approche.

CONVERGENCE DES APPROCHES

Au-delà de cette diversité, il est possible d'identifier des points communs permettant de donner cohérence au projet de réalisation d'une recherche qualitative. Car si les méthodes sont variées, elles convergent. Deux éléments ont été utilisés pour synthétiser ses principales caractéristiques : la parabole du bricoleur et le paradigme de l'investigation naturaliste.

Le chercheur qualitatif : un bricoleur ?

Le chercheur qui mène une recherche qualitative est comparable à un bricoleur (Denzin et Lincoln, 1994), sans que ce terme ne reçoive pour autant une connotation péjorative. L'analogie concerne la façon dont le chercheur procède, ses outils, ses relations avec l'extérieur et le résultat de son travail. En effet, le choix des outils et des pratiques de recherche à utiliser n'est pas déterminé à l'avance. Il dépend des questions posées, qui elles-mêmes dépendent du contexte, de ce qui est disponible dans ce contexte et de ce que le chercheur peut faire. Le chercheur qualitatif utilise les outils qu'il a sous la main, voire en invente de nouveaux. L'utilisation de multiples méthodes vise à assurer une compréhension approfondie du phénomène à l'étude. La combinaison de méthodes multiples, de matériaux empiriques, de perspectives et d'observateurs dans une seule étude est conçue comme une stratégie qui ajoute de la rigueur, de l'ampleur et de la profondeur à l'investigation. Le bricoleur connaît les nombreux paradigmes interprétatifs qui peuvent être utilisés pour

n'importe quel problème particulier. Il travaille entre et dans des perspectives et paradigmes concurrents et qui se chevauchent. Il peut accomplir un grand nombre de tâches, de l'entretien à l'observation, à l'interprétation de documents personnels et historiques, ou encore une réflexion intensive et introspective sur lui-même. Il comprend que la recherche est un processus interactif façonné par son histoire, sa biographie personnelle, le fait qu'il soit un homme ou une femme, sa classe sociale, son ethnie, les caractéristiques des personnes de son milieu, et que la réalité objective ne peut jamais être captée complètement. Il considère qu'il n'existe pas de science hors valeurs. Il produit alors un assemblage, c'est-à-dire un ensemble de pratiques liées entre elles qui fournissent une solution à un problème dans une situation concrète. La solution (bricolage, rapport de recherche) est une construction qui change et prend de nouvelles formes lorsque différents outils, méthodes et techniques sont ajoutés. C'est le résultat d'un travail pragmatique, stratégique et réflexif. Ses résultats ont des implications politiques. Le résultat est donc une création complexe, qui représente les images, compréhensions, interprétations que se fait le chercheur du monde ou du phénomène analysé (Denzin et Lincoln, 1994).

Ce premier élément de convergence laisse apparaître une faible systématisation des approches qualitatives, qui constitue pour certains chercheurs une faiblesse. Une tentative de dépassement de cette faible systématisation a été tentée en utilisant les caractéristiques de l'investigation naturaliste.

L'investigation naturaliste : une synthèse ?

Selon de nombreux auteurs, la méthodologie des études naturalistes synthétise l'optique de nombreux chercheurs qualitatifs (Hubermann, 1981 cité par Gérard, 1986). Les principales caractéristiques de cette méthodologie (E. Guba, 1978, cité par Gérard, 1986) peuvent être regroupées en trois points[4]:

Découverte et flexibilité

Bien que l'enquête qualitative puisse être utilisée pour vérifier des hypothèses, son but réside souvent (de façon non exclusive) dans la découverte de relations ou de phénomènes empiriquement significatifs, que la recherche soit exploratoire ou confirmative. Il s'agit donc non pas de vérifier des variables dépendantes et indépendantes identifiées d'avance mais de les discerner progressivement dans le milieu social où l'analyste se plonge de manière intensive (Gérard, 1986). Il existe en effet un consensus autour de l'idée selon laquelle, indépendamment de la méthode utilisée, les contacts répétés avec le terrain et une connaissance approfondie tirée du temps passé sont essentiels à une bonne recherche qualitative (Bogue, 1993). Le plan expérimental est flexible : il se prête à une révision en cours, et l'instrumentation (grilles d'entretien et d'observation) est souple, ouverte, susceptible d'être remaniée en fonction du terrain (Gérard, 1986).

4. Cette partie et celle qui suit empruntent de larges extraits au cours de Hubert Gérard (1986).

Subjectivité et prise en compte de la complexité

Le réel est perçu comme complexe, multiforme, variable selon l'expérience des acteurs, fluctuant selon les événements. Le style de l'investigateur est passif, observateur, réservé par opposition à l'intervention opérée dans la recherche expérimentale. Les perceptions et représentations des acteurs sociaux sont considérées comme des déterminismes centraux que tout observateur doit reproduire dans la forme où elles sont construites et exprimées. Ceci repose sur le présupposé selon lequel les gens qui semblent agir de façon irrationnelle ou d'une façon qui correspond à un changement dans leur vie, se comportent en réalité de façon rationnelle de leur propre perspective, qui n'est pas nécessairement celle des hypothèses du chercheur imposées à travers la collecte des données. Pour comprendre pourquoi les phénomènes apparaissent d'une certaine façon dans une population, il faut interpréter ces événements du point de vue du groupe étudié. Ceci nécessite que le chercheur tente de faire l'expérience et d'interpréter leur vie comme le font les personnes originaires du milieu (Gérard, 1986). En utilisant des données qui permettent de saisir la perception des personnes du groupe, les chercheurs peuvent développer une explication approfondie du comportement observé (Bogue, 1993). La transparence indispensable suppose que l'on reconnaisse et que l'on rende explicite le fait que toute recherche est le reflet des valeurs du chercheur et de l'école théorique ou conceptuelle à laquelle il appartient (Gérard, 1986).

Holisme et prise en compte du contexte

L'orientation est holiste[5], c'est-à-dire complexe, intégrée, prenant en compte toutes les variables significatives dans le contexte étudié et non pas prédéterminée et réductrice. Le champ social n'est pas délimité par les variables prédéterminées mais inclut toutes les variables significatives. Contrairement à la recherche expérimentale, le milieu n'est pas une variable à contrôler ou à neutraliser mais une dimension décisive qui influe sur les acteurs et les institutions. Le cadre de la recherche est l'environnement naturel, typique, quotidien (Gérard, 1986).

Avantages et inconvénients de l'approche naturaliste

L'optique naturaliste présente de nombreux avantages. D'un point de vue scientifique, elle offre la possibilité d'observer plusieurs fois les mêmes choses et de reprendre l'observation pour l'affiner en fonction des résultats déjà acquis en cours de recherche. En outre, elle fournit des occasions de découvrir des phénomènes inattendus et significatifs. La détermination est « enracinée », elle émerge des données de terrain et non d'un modèle a priori, ce qui donne la possibilité de déceler les vraies motivations des personnes étudiées, même lorsque ces motivations sont inavouées ou peu avouables. L'approche naturaliste permet une appréhension de la « vision subjective » des acteurs, celle qui les amène à agir sur « leur environnement social ». D'un point de vue pratique, l'instrumentation est réduite. La position de l'observateur autorise une saisie sur le vif des phénomènes sociaux, sans transformation ou sélection en fonction d'idées préalables. C'est une observation directe et

5. Le holisme est une théorie selon laquelle le tout n'est pas réductible à la somme des parties (Lalande, 1991). Elle s'oppose aux méthodes analytiques (Grawitz, 1993).

« épaisse » des acteurs sociaux dans leur environnement. Sur le plan de la relation entre observateur et observé, l'intégrité du champ de recherche est préservée. L'observation ne prévoit pas d'intervention directe du type de celles que l'on trouve dans une démarche d'expérimentation.

En revanche, les possibilités de généralisation sont réduites voire interdites car on se focalise sur un milieu, voire un groupe restreint de personnes. La souplesse de l'instrumentation pose des problèmes de fidélité et de validité des données collectées. Par exemple les choix que fait le chercheur en matière d'informateur, de faits spectaculaires, peuvent introduire des biais. De plus, la masse et la diversité des informations qualitatives sont difficiles à synthétiser. Enfin, d'un point de vue pratique, une telle recherche nécessite une durée d'observation longue par rapport aux possibilités de généralisation.

LES IMPLICATIONS DU CHOIX D'UNE APPROCHE QUALITATIVE

Le choix du type d'approche utilisée implique un positionnement qui a des répercussions dans de multiples aspects de la recherche.

Deux visions du monde différentes

Le choix d'un type d'approche correspond à une vision du monde particulière. Il est révélateur du système de pensée du chercheur, que celui-ci en soi conscient ou non. Cette vision peut être présentée sous la forme d'un paradigme, c'est-à-dire d'un ensemble de croyances fondamentales qui répondent aux trois questions essentielles (Denzin et Lincoln, 1994, Morgan et Smircich, 1980) :

- quelle est la nature du monde ?

- quelle est la place de l'individu au sein de cette réalité ?

- comment peut-on s'y prendre pour acquérir une connaissance ?

Ces trois questions sont liées. La façon dont on répond à l'une conditionne la réponse donnée aux deux autres. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le chercheur qui adopte une approche quantitative répond à ces questions d'une certaine façon, celui qui adopte une approche qualitative y répond d'une autre façon[6].

6. La présentation est simplifiée ici et ne donne qu'une idée générale. Les lecteurs qui souhaitent davantage de détails sur ces aspects pourront se reporter à l'ouvrage de Denzin et Lincoln (1994).

TABLEAU 2

Vision du monde selon l'approche adoptée : deux exemples extrêmes

Approche / Vision du monde	Quantitative (exemple : positivisme)	Qualitative (exemple : subjectivisme)
Nature du monde	Le monde est une réalité bien concrète, avec des mécanismes naturels immuables.	Le monde est une projection de la conscience individuelle**.
Place de l'individu dans ce monde	L'enquêteur et l'enquêté sont deux entités indépendantes.	L'enquêteur et l'enquêté sont en interaction.
Acquisition de connaissances	Le chercheur mène des expériences, contrôle toute influence externe, établit des comparaisons.	Les résultats de l'étude sont créés à travers l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté.

** Cette position extrême appelée solipsisme est peu tenable.

SOURCE : Adapté de Denzin et Lincoln, 1994 ; Morgan et Smircich, 1980 cités par Gérard, 1986.

Dans l'approche quantitative la plus extrême illustrée ici par le positivisme (tableau 2), la réalité sociale est conçue par le chercheur comme bien concrète, guidée par des lois et des mécanismes naturels immuables. L'enquêteur et l'enquêté sont supposés être des entités indépendantes, et l'enquêteur capable d'étudier l'objet sans l'influencer ou sans être influencé par lui. La méthodologie est expérimentale et contrôlée : les questions et/ou hypothèses sont formulées sous forme de propositions et sujettes à des tests empiriques pour être vérifiées, des conditions possibles de confusion doivent être contrôlées avec attention pour éviter que les résultats ne soient influencés de façon inappropriée (Denzin et Lincoln, 1994). La science qui relève de cette approche se base sur les expériences de laboratoire, avec l'approche comparative comme méthode de substitution de celle-ci et l'observation sur les grands nombres (Gérard, 1986).

Inversement, l'approche qualitative la plus radicale considère que le monde social n'est qu'une projection de la conscience individuelle. « Les hommes façonnent le monde en lui donnant un sens » (Gérard, 1986). L'enquêteur et l'objet enquêté sont supposés être en interaction de telle façon que les résultats sont littéralement créés au moment où l'enquêteur procède à son enquête. C'est le principe par exemple du constructivisme.

Dans ce contexte, comment peut-on utiliser conjointement une approche qualitative et une approche quantitative sans introduire une contradiction ?

Une infinité de positionnements possibles

Entre ces deux positions extrêmes, une infinité de positions sont possibles, chacune accordant une place plus ou moins importante à une réalité extérieure concrète (tendance positiviste) et à la subjectivité des acteurs (tendance subjectiviste). Nous donnons ici quelques exemples d'approches que l'on peut situer sur un *continuum* (schéma 1).

SCHÉMA 1

Exemple d'approches selon leur proximité avec le positivisme et le subjectivisme

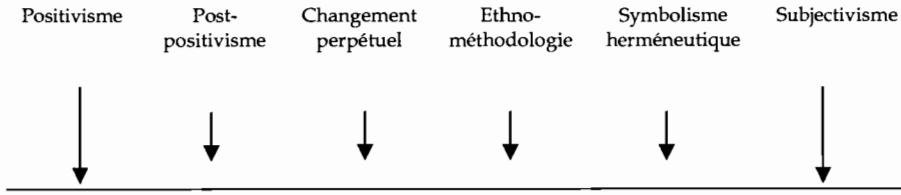

SOURCE : Adapté de Denzin et Lincoln, 1994 ; Morgan et Smircich, 1980 cités par Gérard, 1986.

Par exemple, le symbolisme ou l'herméneutique qui s'intéressent aux symboles comme révélateurs d'une culture, se situent dans une tendance subjectiviste nuancée. Selon ces approches, « le monde social est un ensemble organisé de relations symboliques et de sens reliées par un processus d'action et d'interaction humaine. Il existe des règles de fonctionnement dans chaque milieu, mais le système est ouvert à des réaffirmations ou des changements par le biais des interprétations et des actions des individus. L'essentiel ne réside pas dans les règles de fonctionnement mais dans les interactions et le sens donné aux actions » (Gérard, 1986).

De même, l'ethnométhodologie considère que le monde est en perpétuelle élaboration à travers la quotidienneté des individus (Gérard, 1996). Le réel se crée donc par l'intersubjectivité. L'homme n'interprète pas une réalité pré-existante, mais dans ses relations aux autres, il crée la situation en lui donnant sens. La science essaiera de comprendre l'élaboration sociale du réel en s'intéressant en particulier au langage, aux actions répétitives, à l'usage des normes. Il s'agit donc d'une approche plutôt subjectiviste mais qui prend en compte quelques éléments relevant d'une approche positiviste.

Une position objectiviste relativement proche des subjectivistes consiste à penser la réalité sociale comme en changement perpétuel en fonction des informations qui circulent. Certaines formes d'activité sont plus stables que d'autres : les hommes apprennent sans pouvoir agir suffisamment en retour. Les relations sont probabilistes. Le moindre changement va se répercuter sur l'ensemble, conduire à des ajustements qui peuvent changer l'ensemble de façon fondamentale. Les relations sont relatives : les unes par rapport aux autres et non fixes ou réelles. L'homme est un être qui traite l'information. Il est en interaction perpétuelle avec son environnement qui se modifie constamment sous son action.

Du côté des approches plus objectivistes (moins radicales que le positivisme), le post-positivisme considère que la réalité existe mais ne peut être appréhendée que de façon imparfaite à cause des mécanismes intellectuels humains défectueux et de la nature intraitable du phénomène. L'objectivité reste un idéal. Les résultats sont probablement vrais, mais toujours sujets à réfutation. Par rapport au positivisme, les enquêtes sont menées dans des lieux plus naturels, les informations collectées plus contextuelles. On réintroduit la découverte comme élément d'investigation, et on sollicite les points de vue des personnes interrogées. Tous ces objectifs sont atteints grâce à une utilisation accrue des techniques qualitatives. (Denzin et Lincoln, 1994).

Ainsi, lorsqu'on se déplace sur le *continuum*, la vision du monde change et avec elle la façon d'interroger la réalité. Le chercheur pourra donc adapter son mode d'investigation à sa conception du monde. Inversement, le mode d'investigation adopté est révélateur d'une façon de voir le monde. Chaque positionnement suppose un équilibre particulier entre approche qualitative et approche quantitative. De quelle façon ceci se traduit-il concrètement ?

Implications pratiques

Ces différences entre visions du monde ont des conséquences importantes sur la conduite pratique de l'enquête, de même que sur l'interprétation des résultats (Denzin et Lincoln, 1994). C'est autour de ces divergences que se développe le débat entre quantitativistes et qualitativistes (tableau 3).

TABLEAU 3

Principaux points de divergence entre qualitativistes et quantitativistes

	QUANTITATIVISTES	QUALITATIVISTES
But de l'enquête	Explication, prédiction	Engagement, confrontation
Nature de la connaissance	Faits et lois	Éclairages évolutifs
Mode d'accumulation	Accroissement, cumul	Transformation
Critères de qualité	Validité, fiabilité, objectivité	Adaptation des critères conventionnels
Ton	Neutre, objectif, indifférent	Participant
Formation	Mesure, conception,	Quantitatives et qualitatives,
Compatibilité des approches	quantitatives Conciliables	théories Contradictoires
Position de domination	Dominants	En quête de reconnaissance
Valeurs	Exclues, variables de	Déterminantes
Éthique	confusion Extrinsèque	Intrinsèque

SOURCE : Adapté de Denzin et Lincoln, 1994

Les premiers cherchent à fournir une explication qui permette de contrôler et de prédire le phénomène étudié tandis que les seconds cherchent plutôt à critiquer voire pour certains, à transformer des structures sociales, politiques, culturelles, économiques, par un engagement dans la confrontation, ce qui est généralement exclu par les quantitativistes. Les quantitativistes établissent des faits ou des lois tandis que les qualitativistes produisent plutôt des éclairages structurels/historiques qui seront transformés, affinés avec le temps. Pour les quantitativistes, la connaissance s'accumule suivant un processus d'accroissement. Chez les qualitativistes, la connaissance permet la formation de constructions toujours plus informées et sophistiquées. Enfin, les critères appropriés pour juger de la qualité de l'enquête diffèrent. Les qualitativistes en particulier ont adapté à leur méthodologie les notions de validité, fiabilité, objectivité utilisées conventionnellement par les quantitativistes. Ces quatre points : but de l'enquête, nature de la connaissance, mode d'accumulation de la connaissance et critère de la qualité d'une recherche sont privilégiés par les qualitativistes. Ce sont donc les sujets sur lesquels les qualitativistes sont le plus souvent attaqués (Denzin et Lincoln, 1994).

Inversement, les qualitativistes mettent l'accent sur la nécessité pour l'enquêteur d'être un participant, de s'engager. L'enquêteur quantitativiste adopte plutôt le ton du « scientifique indifférent ». Pour les qualitativistes, le novice doit recevoir une formation intensive car la formation quantitative reçue n'est pas suffisante. Le chercheur doit pouvoir maîtriser les deux approches. Au contraire, les quantitativistes mettent l'accent sur la connaissance de méthodes de mesure, de conception quantitatives, avec un accent moindre mais important sur les théories relatives aux phénomènes étudiés. Les chercheurs quantitativistes défendent l'idée selon laquelle les différents types de positionnements (schéma 1) peuvent être conciliables, ce qui n'est pas le cas des qualitativistes qui les considèrent comme contradictoires. Enfin, dans le domaine des études de population, les qualitativistes sont toujours en quête de reconnaissance par rapport à la position dominante des quantitativistes auprès des bailleurs de fonds, directeurs de publications, sources de pouvoir et d'influence. Cette situation diffère de celle d'autres disciplines comme la sociologie par exemple, où au cours du XX^{e} siècle certaines approches quantitatives ont dû montrer leur pertinence et leur validité par rapport à des approches qualitatives établies. Ces quatre aspects : le ton, la formation, la compatibilité et la position de domination représentent les points sur lesquels les quantitativistes sont particulièrement vulnérables (Denzin et Lincoln, 1994).

Les valeurs et l'éthique sont prises au sérieux par tous les paradigmes, malgré des réponses différentes. Les quantitativistes excluent les valeurs, perçues comme des variables de confusion. Par contre, les qualitativistes, considèrent que les valeurs sont déterminantes pour la forme des résultats de l'enquête. L'éthique est plus étroitement intrinsèque aux approches qualitativistes, comme l'implique l'intention de diminuer l'ignorance et les méprises et de prendre en compte les valeurs et la situation historique du processus d'enquête. L'enquêteur est considéré comme un révélateur. Cependant, l'interaction personnelle étroite requise par la méthodologie peut produire des problèmes de confidentialité et d'anonymat, de même que d'autres difficultés interpersonnelles. Pour les quantitativistes, le comportement éthique est policé formellement par des mécanismes externes, tels que des codes professionnels de conduite et des comités. De plus, l'utilisation de la supercherie où le chercheur masque son activité d'observation ou son objectif de recherche par exemple, est censée dans certains cas être un moyen de découvrir la vérité (Denzin et Lincoln, 1994).

Ce résumé (tableau 3) fournit quelques balises qui peuvent paraître caricaturales. Comme précédemment, il faut tenir compte du fait qu'il s'agit là de points de repère. Car une infinité de positionnements sont possibles pour ce qui concerne les implications, comme c'est le cas des visions du monde : nous nous situons toujours sur un *continuum*. Ainsi, chaque approche comporte des points forts et des faiblesses. Quels critères utiliser pour évaluer l'apport de chacune des approches ?

CRITÈRES DE SCIENTIFICITÉ

L'ensemble des sciences visent un objectif commun : produire une « connaissance collective cumulative qui soit intéressante en elle-même. Ce but est l'objectivité » (Kirk et Miller, 1986). Cette aspiration commune de l'ensemble des chercheurs est difficile à satisfaire car les biais susceptibles d'entacher les résultats sont multiples, que ce soit dans le domaine

des études qualitatives ou quantitatives. Pour les limiter, les chercheurs qualitatifs déploient une série de méthodes interprétatives et interconnectées, cherchant toujours de meilleures façons de rendre compréhensibles les phénomènes, populations et processus étudiés (Denzin et Lincoln, 1994). Pour mieux saisir ces méthodes, nous revenons ici sur les diverses sources de biais et sur la façon dont les critères utilisés dans les études quantitatives ont été peu à peu adaptés aux approches plus qualitatives.

Du quantitatif au qualitatif

Études quantitatives : 4 composants

Pour les quantitativistes, le critère approprié pour juger de la qualité de l'enquête est la « rigueur ». Ses composants sont au nombre de quatre (tableau 4) : la fiabilité, la validité interne, la validité externe et l'objectivité.

- La fiabilité fait référence, dans le domaine des sciences « dures », à la stabilité. Elle répond à la question : l'expérience donnera-t-elle le même résultat si on la renouvelle ?

- La validité interne fait référence à la réalité. Le chercheur se demande ici si les résultats de la recherche restituent bien le phénomène étudié.

- La validité externe correspond à la capacité à généraliser. Elle conduit le chercheur à se demander si le résultat sera le même si l'on observe d'autres cas.

- L'objectivité suppose un observateur distant et neutre qui n'influe pas sur les résultats et est capable de restituer ce qu'il a observé.

TABLEAU 4

Critères de scientificité dans les approches quantitatives et qualitatives

Approche / Critère	Quantitative	Qualitative
Critère principal	Rigueur	Contexte et stimulus
Stabilité	Fiabilité	Dépendance
Réalité	Validité interne	Crédibilité
Capacité à généraliser	Validité externe	Transférabilité
Neutralité	Objectivité	Confirmation
Autre		Authenticité

Études qualitatives : importance du contexte et du stimulus

Dans le domaine des études qualitatives, des chercheurs de diverses disciplines ont supposé qu'un observateur compétent pouvait avec objectivité, clarté et précision, rapporter ses propres observations du monde social, y compris les expériences des autres. Ceci les a amenés à chercher une méthode qui permettrait d'enregistrer ses observations de façon exacte tout en découvrant le sens que les sujets donnaient à leurs expériences vécues. Or, récemment, cette position et ces croyances ont été remises en cause. L'idée émise est qu'il

n'existe pas d'observation objective mais seulement des observations socialement situées dans les mondes de l'observateur et de l'observé. Par conséquent, les sujets ou individus sont rarement capables de donner des explications complètes de leurs actions ou intentions. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est donner des justifications, ou des histoires, à propos de ce qu'ils ont fait et pourquoi. Autrement dit, aucune méthode seule ne peut saisir les variations subtiles de l'expérience humaine en cours. Par conséquent, pour ces chercheurs qualitatifs, la qualité de la recherche se mesure à sa capacité à prendre en compte la situation historique dans laquelle l'enquête se déroule, à éroder l'ignorance et les méprises, et à donner un stimulus à l'action. Cette prise en compte du contexte, ce rôle de stimulus sont spécifiques à l'approche qualitative : nous ne sommes pas dans la situation d'une science expérimentale qui contrôle l'environnement d'une expérimentation. Nous opérons dans un milieu qu'il faut prendre en compte. À ce premier critère considéré comme fondamental, s'ajoutent cinq autres repères permettant d'évaluer la scientificité d'une recherche qualitative.

Approches qualitatives : 5 composants

Les chercheurs qualitatifs ont tenté d'adapter les critères de scientificité des approches quantitatives à leurs travaux. Ils ont élaboré cinq composants qu'ils ont renommés et adaptés à l'approche qualitative : la dépendance, la crédibilité, la transférabilité, la confirmation et l'authenticité.

- La crédibilité est semblable à la validité interne, en référence à la réalité.

- La transférabilité est semblable à la validité externe et la capacité de transférer les résultats ou une partie d'entre eux, à d'autres milieux,

- La dépendance se définit en référence à la fiabilité.

- La confirmation renvoie à l'objectivité et aux biais qu'introduit l'observateur.

- L'authenticité constitue une spécificité des approches qualitatives. Elle correspond à une impartialité de la part du chercheur.

Deux composants paraissent donc particulièrement importants : la validité et la fiabilité. Aussi, nous les détaillons ci-après.

Validité et fiabilité : deux notions distinctes

Pour atteindre l'objectivité, deux conditions doivent être réunies. Premièrement l'expérience doit être rapportée de telle façon qu'elle soit accessible aux autres. Par exemple, dans le compte-rendu d'une expérience, tous les efforts doivent être faits pour la décrire le plus précisément possible de telle manière qu'une personne qui souhaite faire la même chose puisse observer les mêmes règles et obtenir les mêmes résultats. Ce premier composant est la fiabilité. Il concerne le fait qu'une procédure doit être reproductible, donc être utilisée de la même manière et donner les mêmes résultats. Il mesure le degré d'indépendance des résultats par rapport à des circonstances accidentelles de la recherche. Deuxième condition : les résultats de l'expérience doivent être traduits en termes de

variables théoriquement significatives. Ces variables et leurs mesures doivent entrer dans le cadre d'une théorie pertinente. Cette composante est la validité. Elle suppose que le résultat est interprété de façon correcte, en référence à une théorie (Kirk et Miller, 1986).

Un exemple emprunté aux sciences naturelles (Kirk et Miller, 1986) permet d'illustrer ces deux notions (tableau 5). Un thermomètre qui indique 82°C chaque fois qu'on le plonge dans de l'eau bouillante fournit une mesure fiable car soumis aux mêmes conditions, il produit le même résultat. Un second thermomètre qui donne, lors d'une série de mesures, des températures variant autour de 100°C, n'est pas fiable mais relativement valide car l'eau bout bien à 100°C, tandis que le premier thermomètre n'est pas valide mais parfaitement fiable. Fiabilité et validité ne sont donc pas symétriques. Ainsi, on peut obtenir une fiabilité parfaite sans validité, par exemple si le thermomètre est cassé, ou plongé dans le mauvais thermos. Par contre, la validité parfaite assure une fiabilité parfaite, car chaque observation produit la vérité complète et exacte (Kirk et Miller, 1986). Le problème de la validité est un problème fondamental de la théorie. Par exemple, pour discuter de la validité d'un thermomètre, une théorie physique est nécessaire : la théorie doit consigner le fait que non seulement le mercure se dilate linéairement avec la température, l'eau bout à 100°. Par conséquent, se concentrer sur la validité d'une observation, ou d'un instrument, c'est se préoccuper de savoir si les mesures ont cours et si le phénomène est bien spécifié (Kirk et Miller, 1986).

TABLEAU 5

Validité et fiabilité : exemple du thermomètre

	Fiable	Non fiable
Valide	Ex. thermomètre en parfait état de marche	Ex. thermomètre qui oscille autour de 100°C
Non valide	Ex. thermomètre cassé (82°C)	Ex. thermomètre qui varie de façon aléatoire

SOURCE : Adapté de Kirk et Miller, 1986

Pour illustrer les notions de fiabilité et de validité dans le domaine des sciences humaines, Kirk et Miller (1986) évoquent la situation où un homme dans un cocktail a la sensation en apercevant quelqu'un, de le connaître déjà. Cette sensation est fiable car chaque fois que cet homme regarde cette personne, la même impression de déjà vu se produit. Par contre, pour savoir si cette impression est valide, il va falloir qu'il recherche mentalement où il a pu la rencontrer, éventuellement qu'il interroge des gens autour de lui voire provoque une rencontre avec la personne en question. Il pourra savoir alors si son hypothèse était valide.

La plupart des méthodologies de recherche non qualitatives ont une variété de critères de vérification de la fiabilité, et aucune de la validité (Kirk et Miller, 1986). A l'inverse, la validité est la grande force des recherches qualitatives qui disposent de multiples critères de validation (Mucchielli, 1996), ainsi que des méthodes pour y répondre. De quelle façon l'approche qualitative peut-elle pallier les faiblesses de l'approche quantitative ?

COMPLÉMENTARITÉ DU QUALITATIF ET DU QUANTITATIF

Les critiques formulées à l'encontre de l'approche quantitative sont de deux types, selon qu'elles correspondent à la nécessité de lui apporter des aménagements ou qu'elles remettent en cause ses fondements mêmes (Denzin et Lincoln, 1994). Dans le premier cas, le recours au qualitatif peut pallier les inconvénients de l'approche quantitative. Dans le deuxième cas, les deux approches sont fondamentalement dissociées.

Le qualitatif face aux limites du quantitatif

Une première critique des approches quantitatives consiste à dire qu'elles s'intéressent à des variables isolées. Ceci est de moins en moins vrai, si on considère le développement récent d'outils statistiques complexes permettant de mettre en relation les variables les unes avec les autres et non plus seulement deux à deux. C'est le cas par exemple des méthodes multiniveaux (Courgeau, 2001), de l'analyse démographique des biographies (Courgeau *et al.*, 1989) qui ambitionnent de resituer les phénomènes démographiques dans leur contexte pour leur rendre leur pertinence. Or, c'est également ce que visent les approches qualitatives. Chaque type d'approche atteint cet objectif commun au moyen d'une démarche qui lui est propre, à partir d'une conception du contexte particulière.

Autre inconvénient des approches quantitatives : contrairement aux approches qualitatives, elles ne prennent pas en compte le sens que les personnes donnent à leurs actions, alors que les chercheurs qualitatifs considèrent cette connaissance comme indispensable pour comprendre les comportements humains. Au sein d'enquêtes quantitatives, quelques tentatives ont été faites pour pallier ce manque. Ainsi, des questions sur les opinions et attitudes ont été incluses dans les questionnaires Connaissances, attitudes, croyances et pratiques (CACP) en matière de santé de la reproduction par exemple, dont la démarche est similaire à celle des enquêtes CAP en fécondité : il s'agit de questionnaires élaborés de façon consensuelle par l'OMS. Mais la valeur des résultats a été contestée.

Un autre reproche fait aux quantitativistes, réside dans le fait qu'ils ont tendance à faire référence à des théories parfois sans rapport avec le contexte local. À l'inverse, les approches qualitatives étudient les perceptions des individus, groupes et sociétés étudiés. Elles élaborent des théories « enracinées » dans la réalité locale. Ceci est particulièrement important pour l'étude d'individus hors du commun ou pour l'étude de sociétés étrangères à la culture de l'enquêteur. Ainsi, certains résultats qui paraissaient au premier abord contradictoires ont-ils reçu une explication dans le cadre d'une étude qualitative complémentaire. Par exemple, Sarah Hillcoat (2002) dans son étude sur la contraception à l'île Maurice, résout une contradiction apparente des questionnaires quantitatifs en réalisant un entretien. La femme interrogée utilisait la pilule sans relations sexuelles alors qu'elle voulait avoir un enfant, car elle ne voulait pas avoir ses règles au moment de la cérémonie de mariage de son frère qui devait avoir lieu quelques jours après.

Autre inconvénient de l'approche quantitative : les individus sont « atomisés ». Les données quantitatives sous forme de statistiques n'ont aucune valeur sur le plan individuel : elles ne

permettent pas de reconstituer la vie d'un individu. Ceci est parfois pallié par la possibilité de constituer des « profils » d'habitants, d'utilisateurs d'une méthode contraceptive, mais ceux-ci restent relativement sommaires. L'approche qualitative au contraire traite de cas individuels et évite ces ambiguïtés : elle met en évidence des parcours individuels dans leur complexité.

Enfin, l'approche quantitative met l'accent sur la vérification d'hypothèses spécifiques a priori. La découverte se situe moins dans l'élaboration de nouveaux concepts, l'identification de phénomènes inconnus que dans l'établissement de liens entre variables, la mesure de leur régularité.

Ces faiblesses de l'approche quantitative peuvent être palliées par des aménagements, ce qui n'est pas le cas des inconvénients qui remettent en cause les hypothèses de base sur lesquelles repose cette approche.

Qualitatif et quantitatif fondamentalement dissociés

Les inconvénients de l'approche quantitative qui ne peuvent pas être palliés au moyen d'une approche qualitative renvoient à d'autres caractéristiques. L'une d'elle est l'hypothèse selon laquelle il existe des faits hors théorie. Or, pour les qualitativistes, l'objectivité ne peut pas être atteinte car les faits ne peuvent pas être observés en dehors d'une perspective théorique. Dans le domaine des études de population, l'observation des échanges entre individus diffère selon que l'on se réfère à la théorie de l'inversion des flux intergénérationnels de richesse, à la théorie de la modernisation, ou à un modèle de diffusion. De même, des débats se sont développés sur l'évolution d'indicateurs de fécondité, de croissance de la population, qui proposent différentes lectures d'une même réalité. Entre autres, les démographes opposent une lecture de type malthusienne selon laquelle la surpopulation conduit au sous-développement ou une autre de type boserupienne selon laquelle c'est au contraire la sous-population qui explique le sous-développement du continent africain. Ces deux types d'analyse aboutissent à des recommandations contraires.

Un autre problème rencontré par les quantitativistes est celui de la sous-détermination de la théorie ou de l'induction. Selon les qualitativistes, il n'est jamais possible, étant donné un ensemble cohérent de faits, d'arriver par induction à une théorie unique, inéluctable, contrairement à ce qu'affirment les quantitativistes. Plusieurs théories sont possibles. C'est une difficulté qui a amené des philosophes comme (Popper, 1978) à rejeter la notion de vérification de la théorie en faveur de la notion de réfutation : tant qu'une idée n'a pas été contredite, on la tient pour « non-fausse ». L'idée d'une convergence de la science vers la vérité « réelle » est alors fortement mise en question.

Pour les qualitativistes, si les faits ne sont pas indépendants de la théorie, ils ne le sont pas non plus des valeurs, contrairement à ce qu'affirment les quantitativistes. La conceptualisation de certains phénomènes démographiques et leur formulation ont suscité des débats en France, notamment dans le domaine de la migration avec la notion controversée de « Français de souche » par exemple.

Enfin, les qualitativistes considèrent que la notion selon laquelle les résultats sont créés par l'interaction de l'investigateur et des personnes étudiées est souvent une description plus plausible du processus d'investigation que la notion selon laquelle les résultats sont découverts à travers une observation objective « tels qu'ils sont réellement, tels qu'ils fonctionnent réellement ». Ces débats ont été développés notamment dans le domaine des études sur la sexualité, la santé, l'épidémie à VIH (Caraël, 1995).

Des apports réciproques

Face aux difficultés rencontrées par le démographe quantitatif à identifier les phénomènes, à les mesurer et à les expliquer, deux attitudes sont possibles. La première consiste à améliorer la méthodologie de l'enquête démographique quantitative, notamment en affinant l'échantillonnage, en ajoutant des questions, en élaborant de nouveaux indicateurs statistiques ou démographiques. Cette solution n'apporte cependant qu'une réponse ponctuelle car l'approche quantitative par recensement ou questionnaires standardisés ne parvient pas à rendre compte des explications fondamentales ou sous-jacentes (Bogue, 1993). L'autre démarche consiste à développer de nouveaux concepts, de nouvelles perspectives, de nouveaux modes de collecte et d'analyse des données. C'est ce que permet l'approche qualitative.

À l'inverse, l'utilisation d'une approche quantitative en complément d'une étude qualitative fournit des données de base sur les cas étudiés, ce qui peut permettre d'identifier les cas représentatifs parmi les études de cas qualitatifs constitués. Elle peut contribuer à corriger un biais d'élite, un biais de cooptation pour ce qui concerne la sélection des informateurs ayant participé à l'étude. Elle peut aussi révéler une illusion holiste, par laquelle le chercheur accorde aux événements plus de convergence et de cohérence qu'ils n'en ont en réalité, en éliminant les faits anecdotiques. Elle permet aussi de mesurer voire vérifier certaines interprétations et attributions de causalité au moyen de modèles statistiques par exemple. L'utilisation conjointe et articulée d'aspects qualitatifs et quantitatifs au sein d'une même recherche permet donc une appréhension plus complète des phénomènes étudiés : certains inconvénients de l'analyse qualitative sont compensés par une analyse quantitative ; inversement, des avantages de l'analyse qualitative compensent parfois des problèmes posés par l'analyse quantitative.

DIVERSITÉ DES MOMENTS DU RECOURS AU QUALITATIF

Le chercheur quantitatif qui mène une étude de population peut avoir recours à une approche qualitative à divers moments de sa recherche, que celle-ci comporte une visée purement scientifique ou s'apparente à une recherche-action. Ceci peut se faire en préalable à une enquête quantitative, de façon concomitante ou *a posteriori*. À chacun de ces moments correspondent des objectifs spécifiques et ces moments ne sont pas exclusifs les uns des autres.

Rôle exploratoire

L'approche qualitative est souvent utilisée pour mener une étude exploratoire préparatoire à une étude quantitative. Elle permet d'examiner les caractéristiques des répondants et de leur environnement avant que l'échantillonnage ne soit définitif. On peut alors affiner le mode de sélection des informateurs. L'instrumentation (questionnaires, grilles d'entretien) peut aussi être modifiée en fonction des caractéristiques des individus, des groupes, de leur environnement : certains concepts trop abstraits peuvent être remplacés ou reformulés, les sujets à controverses peuvent être clarifiés. Ceci est particulièrement utile dans le cas où la recherche porte sur des sujets complexes et sensibles. Une telle approche permet alors d'aider à formuler des questions bien comprises et acceptées. Lorsqu'elle consiste en une identification sur le terrain des variables pertinentes pour l'objet d'étude, elle enrichit également le cadre conceptuel de l'enquête.

Dans le cas d'une recherche action, l'approche qualitative peut être utilisée pour la mise en place d'un nouveau programme ou la modification d'un programme existant. Ce peut être par exemple pour estimer des besoins (en général plutôt quantitatifs) dans un domaine où il est difficile de s'exprimer. Par exemple, une étude sur l'interruption volontaire de grossesse ou la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) peut comporter un volet qualitatif important voire exclusif. Autre exemple, le recueil d'avis sur les modalités de la mise en place de séances de sensibilisation à la planification familiale nécessite parfois de discuter des mesures envisagées. Les *focus-groups* donnent alors des informations aux décideurs sur l'acceptabilité et les conséquences de ces mesures.

Approfondissement concomitant

Pendant le déroulement d'une enquête quantitative, la réalisation d'un volet qualitatif peut ouvrir sur des perspectives interprétatives complémentaires. Celles-ci permettent de porter un regard critique sur les données collectées de part et d'autre et de mener des investigations complémentaires sur un même objet. Cette utilisation fournit souvent des explications aux phénomènes mesurés. Ainsi, le qualitatif étudie-t-il dans ce cas par exemple un processus qui peut concerner une prise de décision. Il s'agit alors de comprendre pourquoi et comment les individus opèrent des choix particuliers. Ceux-ci peuvent concerner par exemple la consommation d'un bien, l'envoi d'un enfant à l'école, la participation d'un adulte à un programme d'alphabétisation ou de santé. Le *focus-group* est particulièrement adapté à ce type de situation car il saisit la dynamique du groupe interrogé. Autre exemple, l'itinéraire thérapeutique peut être saisi grâce à des entretiens individuels complémentaires d'un questionnaire quantitatif.

Dans le cadre d'une recherche-action, une approche qualitative peut permettre le recrutement de nouveaux participants au programme. Elle peut consister par exemple en une critique du chercheur et des participants sur l'action en cours pour savoir comment favoriser la participation d'autres personnes. Ceci peut concerner entre autres un programme de vaccination des enfants, de scolarisation. Il s'agit alors de saisir la propre perception des participants. Une autre possibilité consiste à mener des discussions avec des personnes qui ne participent pas au programme, afin de savoir pourquoi elles ne viennent

pas, ou n'envoient pas leurs enfants à l'école par exemple. On saisit alors la perception externe. Une autre possibilité d'utilisation d'une approche qualitative concomitante vise à effectuer un test du programme. L'objectif est alors de définir les changements qu'il faut lui apporter pour le rendre plus efficace, à la fois pour ceux qui y participent déjà et pour d'autres participants éventuels.

Approfondissement, évaluation ou étude d'impact

Une fois l'étude quantitative réalisée, l'approche qualitative peut prendre le relais. Dans le cas d'un approfondissement, elle vise à rechercher des éléments d'interprétation voire d'explication du phénomène préalablement identifié. Cette nouvelle investigation peut correspondre à une nouvelle interrogation ou venir en complément d'une démarche causale suivie au moyen de l'approche quantitative. Elle permet ainsi des vérifications des résultats de l'enquête dans le cas où les champs de recherche se chevauchent. Elle peut alors fournir une validation externe des facteurs qui ressortent de l'analyse quantitative. Elle peut aussi contribuer à clarifier les réponses provocatrices ou ambiguës ou encore illustrer l'interprétation des réponses par des extraits appropriés des protocoles d'observation ou d'entretiens (Huberman, 1981). C'est ainsi que des extraits d'entretiens accompagnent la présentation de la formation des unions au Mexique par exemple (Samuel, 1993). Pour mener une approche qualitative postérieure à une enquête quantitative, on peut utiliser les réponses données lors de la passation des questionnaires et sélectionner ainsi les personnes avec qui réaliser des entretiens approfondis. Ceux-ci peuvent être individuels ou collectifs si on souhaite que les répondants confrontent leurs points de vue.

Dans le cas d'une recherche-action, on distingue l'évaluation de l'étude d'impact. Dans le premier cas, il s'agit d'étudier l'efficacité du programme mené. Par exemple, le chercheur peut réunir des participants à une action de sensibilisation pour mesurer les effets en termes de connaissance et d'utilisation en matière de contraception si tel était l'objectif du programme. Il étudie alors la connaissance que les personnes ont des effets secondaires, l'adoption ou non de nouveaux comportements, etc. C'est une démarche en relation directe avec l'objectif du programme, ce qui n'est pas le cas de l'étude d'impact. Celle-ci peut viser par exemple à étudier l'image d'un programme ou d'une action dans la population auprès de laquelle elle a été menée. Par exemple, l'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD) a réalisé en 1992 dans la ville de Mfou (Cameroun), une étude au moyen d'un recensement et d'une collecte de salive à l'aide de buvards. Il s'agissait d'étudier l'acceptabilité auprès de la population d'un test VIH par la salive. La collecte de salive constitue en effet un moyen de mesurer le taux d'anticorps contre le VIH et par conséquent fournit une mesure de la séroprévalence de la population. Par ailleurs, un questionnaire sur les relations sexuelles était mené et des messages de sensibilisation à la lutte contre le VIH étaient affichés. Le niveau d'acceptabilité du test s'est révélé satisfaisant. L'étude d'impact réalisée quelques mois après la fin de la collecte quantitative avait pour objectif d'identifier les conséquences d'une telle enquête. Elle a montré que celle-ci avait, malgré les précautions prises par ses organisateurs, contribué à diffuser l'information erronée selon laquelle le VIH se transmet par la salive. Un tel résultat n'était pas visé par l'étude initiale mais s'avère très utile si on veut renouveler ce type d'opération.

CONCLUSION

La place et le rôle des approches qualitatives dans les études de population sont étudiés ici selon plusieurs perspectives. D'un point de vue interne à la discipline, les approches qualitatives visent essentiellement la définition des phénomènes et leur explication en amont des variables intermédiaires. L'évolution historique montre que cette place est largement déterminée par la spécificité de la démographie, science pour laquelle l'observation a longtemps été déconnectée de l'analyse des données. Progressivement, ce lien s'est créé puis consolidé, ce qui a permis un développement des approches qualitatives, par le biais souvent de l'emprunt de techniques et méthodes à d'autres disciplines. Cette interdisciplinarité centrée sur un objet de recherche et non plus sur une démarche spécifique, s'est développée en parallèle avec une plus grande tentative de formalisation des approches qualitatives dont le paradigme de l'investigation naturaliste constitue la synthèse la plus consensuelle auprès des chercheurs qualitatifs. Les approches qualitatives sont en effet difficiles à circonscrire, puisque « la recherche qualitative est un champ interdisciplinaire, transdisciplinaire et parfois antidisciplinaire. Elle traverse les sciences humaines, sociales et physiques. Elle est multiparadigmatique. Ceux qui la pratiquent sont sensibles à la valeur d'une approche multiméthodes. Ils sont engagés dans une perspective naturaliste, et dans la compréhension interprétative de l'expérience humaine. En même temps, le champ est fondamentalement politique et façonné par des positions éthiques et politiques multiples » (Denzin et Lincoln, 1994).

Le choix d'une approche est déterminé à partir de la question de recherche, du schéma conceptuel et de la revue de la littérature. Nous ne pouvons donc proposer ici que quelques critères. Globalement, une question exploratoire sera plus facilement étudiée par une approche qualitative. C'est le cas par exemple d'une étude visant à découvrir une nouvelle population ou aborder un phénomène sur lequel on dispose de très peu d'informations. Par exemple, l'épidémie à VIH/sida au moment de son apparition, a fait l'objet d'études qualitatives. Les chercheurs en sciences sociales ont progressivement appris comment aborder ce problème. L'approche qualitative est également utile pour appréhender des phénomènes complexes. C'était le cas de la crise socio-économique qu'ont traversé de nombreux pays d'Afrique subsaharienne au cours des décennies 1980 et 1990. Certains objets sont plus spécifiquement abordés par une approche qualitative. C'est le cas par exemple des attitudes que l'on peut chercher à contrôler (Yin, 1984 cité par Marshall, 1989). Les études de planification familiale pour la sensibilisation de la population à l'utilisation de la contraception ou à l'utilisation de méthodes de protection contre les MST en fournissent des exemples. Le chercheur a également recours aux approches qualitatives pour expliquer un phénomène comportant une dimension socio-culturelle mettant en jeu des croyances, des attitudes, nécessitant d'approfondir des relations interpersonnelles, de connaître le contexte et le sens donné à l'action sociale. Enfin, l'approche qualitative permet d'étudier des sujets sensibles tels que les relations sexuelles, pour tenter de mieux cerner les motivations des gens, identifier les biais éventuels de déclaration, repérer des relations causales. Aussi est-elle utilisée pour l'étude de phénomènes sur lesquels on ne dispose pas de données et pour lesquels les personnes interrogées sont réticentes à fournir des informations. C'est le cas par exemple de phénomènes comme l'avortement, la migration clandestine, la prostitution. À l'inverse, l'approche quantitative répond à un besoin de description, de mesure et fournit un type d'explication différent de celui de l'approche qualitative. Cette dialectique entre l'objet

de recherche et le choix de la méthode à utiliser nécessite d'être appliquée avec rigueur pour éviter un écueil qui consiste à choisir une méthode en fonction de ce qu'on veut découvrir et qui comporte par conséquent un risque de sur-détermination des résultats par la méthodologie : le chercheur ne fait alors que valider de façon relativement artificielle une idée qu'il avait déjà.

L'une des spécificités de la démographie tient à la nécessité d'articuler approches qualitative et quantitative. Cet aspect est particulièrement complexe car il fait référence à des paradigmes très différents qui sur certains points sont contradictoires. Cette divergence peut dans certains cas être résolue. Le recours au qualitatif permet alors de pallier certaines faiblesses du quantitatif et inversement : ces deux approches se complètent heureusement, à différents moments de la recherche selon des critères qui tiennent à l'objectif de l'étude et au contexte dans lequel elle est réalisée. L'approche qualitative offre alors une possibilité d'avancée rapide de la recherche sur la population qui devient ainsi plus explicative et théorique (Bogue, 1993), voire compréhensive. En se plaçant tant en aval qu'en amont d'une approche quantitative, l'approche qualitative occupe une place primordiale et croissante dans les études de population.

BIBLIOGRAPHIE

BERELSON, B, 1969, « Beyond Family Planning, Studies » *in Family Planning*, vol. I, n° 38, February, pp. 1-16.

BOGUE, D.J., 1993, « Role of Qualitative Methods in Demographic Research », *in* UNFPA, Social Development Center (édit.), *Readings in population research methodology*, vol. VI, chap. XXIV, Chicago, pp. 24.2-24.7.

BONGAARTS, J., 1978. « A Framework for Analyzing the Proximate Determinants of Fertility », *Population and Development Review*, vol. IV, n° 1, pp. 105-132.

BORRIE, W. D., 1974. « The Place of Demography in the Development of the Social Sciences », *in International Population Conference/Congrès international de la population*, Liège, UIESP 1973, vol. I, pp. 73-93.

BOURGEOIS-PICHAT, J., 1970. *La Démographie*, Paris, Gallimard, 188 pp.

CALDWELL, J.C., 1976, « Towards a Restatement of Demographic Transition Theory », *Population and Development Review* vol. III, n° 2, pp. 321-366.

CARAEL, M., 1995, « The "Innocent Anthropologist" » (Commentaire), *Sciences sociales et santé*, revue publiée avec le concours du CNRS, vol. XIII, n° 2, pp. 29-37.

COALE, A.J., 1973, « The Demographic Transition Reconsidered », *in International Population Conference*, Liège, IUSSP, vol. I, pp. 53-72.

COALE, A. J., COTTS WATKINS, S., (édit.), 1986, « The Decline of Fertility in Europe. » *The revised proceedings of a Conference on the Princeton European Fertility Project*, Princeton University Press, Princeton, 450 p.

COURGEAU, D., LELIEVRE, E., 1989, *L'Analyse démographique des biographies*, INED, Paris, 268 pp.

COURGEAU, D., 2001, « Individus et Contexte dans l'analyse des comportements selon l'approche multiniveau », *in* Caselli, G., Vallin, J., Wunsch, G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse. I. La dynamique des populations*, Paris, INED, pp. 519-536.

DAVIS, K., 1970, « The Theory of Change and Response in Modern Demographic History » *in* Ford, T. R. et de Jong, G. F. (édit.), *Social Demography*, London, Prentice-Hall Sociology series, pp. 23-43.

DAVIS, K., BLAKE, J., 1956, « Social Structure Fertility : an Analytical Framework », *Economic Development and Cultural Change*, IV (3), pp. 211-235.

DENZIN, N.K., LINCOLN, Y.S., 1994, Introduction. Entering the Field of Qualitative Research, *in* Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (édit.), *Handbook of Qualitative Research*, Sage publications, Thousand Oaks, pp. 1-17.

DUMONT, A., 1890, *Dépopulation et Civilisation*, Lecrosnier et Babé (édit.), Paris, 534 pp.

EASTERLIN, R., 1980, *Birth and Fortune. The Impact of Numbers on Personal Welfare*, New York, Basic Books, xi+[1]+205+[7] pp.

FREEDMAN, R., 1962, The Sociology of Human Fertility, *Current Sociology*, vol. X/XI, pp. 35- 121.

GÉRARD, H., 1995, « Pour une reconstruction sociologique des faits de population » *in La Sociologie des populations*, (édit.) PUM/AUPELF-UREF, H. Gérard, V. Piché (dir.), Montréal, pp. 39-60.

GÉRARD, H., 1986, *Méthodes de recherche en sociologie de la population : approches qualitatives*, UCL, département de démographie, Ciaco, 227 pp.

GREENHALGH, S., 1990, « Toward a Political Economy of Fertility : Anthropological Contributions », *Population and Development Review*, vol. XVI, n° 1, pp. 85-106.

GUILLARD, A., 1855, *Éléments de statistiques humaines ou démographie comparée*, Paris.

HAMMEL, E.A., 1990, « A Theory of Culture for Demography », *Population and Development Review*, vol. XVI, n°3, pp. 455-485.

HENRY, L., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue, volume français*, 2e édition, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Liège, 179 pp.

HENRY, L., 1963, « Réflexions sur l'observation en démographie », *Population*, avril-juin, n° 2, pp. 233-262.

HILLCOAT-NALLÉTAMBY, S., 2002, *La Pratique contraceptive à l'île Maurice : politique nationale, pratiques individuelles*, Collections « Populations », L'Harmattan, Paris, 206 pp.

HUBERMANN, M., 1981, « Splendeurs, misères et promesses de la recherche qualitative », *Bildungsforschung und Bildungspraxis*/Éducation et Recherche, 3, pp. 233-249.

HUBERMANN, A. M., MILES, M. B., 1991, *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, De Boeck, coll. « Méthodologie de la recherche », Bruxelles, 480 pp.

KERTZER, D.I., 1997, Toward an Anthropological Demography, *in* Kertzer, D. I. et Fricke, T. (édit.), *Anthropological Demography. Toward a New Synthesis*, Chicago, The University of Chicago Press, pp. 1-35.

KIRK, J., MILLER, M. L., 1986, *Reliability and Validity in Qualitative Research*, London, Sage Publications, Qualitative Research Methods, vol. I, London, 87 pp.

LALANDE, A., 1991, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris, 17e édition, (1re édition 1926), 1 323 pp.

LALIVE D'EPINAY, C., 1990, « Récit de vie, ethos et comportement : pour une exégèse sociologique », *in* Remy, J., Ruquoy, D. (dir.), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, pp. 37-68.

LANDRY, A., 1934, *La Révolution démographique. Études et Essais sur les problèmes de population*, Sirey, Paris, 227 pp.

LESTHAEGHE, R.J., 1989, « Production and Reproduction in Sub-Saharan Africa : an Overview of Organizing Principles », *in* Lesthaeghe R. J. (édit.), *Reproduction and social organization in sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, pp. 13-59.

LOCKWOOD, M., 1995, « Structure and Behavior in the Social Demography of Africa », *Population and Development Review*, vol. XXI, n° 1, pp. 1-32.

LORIMER, F., 1954, *Culture and Human Fertility. A Study of the Relation of Cultural Conditions to Fertility in Non-industrial and Transitional Societies*, Paris, UNESCO, 510 pp.

LOTKA, A. J., 1939, « On an Integral Equation in Population Analysis », *Annals of Mathematical Statistics*, vol. X, n° 2, pp. 144-161.

McNICOLL, G. 1980, « Institutional Determinants of Fertility Change », *Population and Development Review*, vol. VI, n° 3, pp. 441-462.

MAKHLOUF OBERMEYER, C., 1997, « Qualitative Methods : a Key to a Better Understanding of Demographic Behavior ? », *Population and Development Review*, vol. XXIII, n° 4, pp. 813-818.

MARSHALL, C., ROSSMAN, G. B., 1989, *Designing Qualitative Research*, London, Sage Publications, London, third printing, 175 pp.

MORGAN, G., SMIRCICH, L., 1980, « The Case for Qualitative Research », *Academy of Management Review*, vol. V, n° 4, pp. 491-500.

MOSLEY, H.W., CHEN, L.C., 1984, « An Analytical Framework for the Study of Child Survival in Developing Countries », *Population and Development Review, A supplement to vol. X*, pp. 25-45.

MUCCHIELLI, A., 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 275 pp.

NOTESTEIN, F.W., 1982, « Demography in the United States : a Partial Account for the Development of the Field », *Population and Development Review*, vol. VIII, n° 4, December, pp. 651-687.

NOTESTEIN, F. W., 1945, « Population - the Long View », in Schultz, T. W. (édit.), *Food for the World*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 36-57.

OPPENHEIM-MASON, K., PALAN, V.T., 1981, « Female Employment and Fertility in Peninsular Malaysia : the maternal role incompatibility hypothesis reconsidered », *Demography*, vol. XVIII, n° 4, pp. 549-575.

POPPER, K., 1978. *La Logique de la découverte scientifique* (trad.) Paris, Payot, 480 pp.

PRESSAT, R., 1969, *L'Analyse démographique*, Paris, PUF.

PRESSAT, R., 1993, *L'Analyse démographique*, PUF, 1re édition 1983, Paris, 295 pp.

PRESTON, S. H., 1986, « Changing Values and Falling Birth Rates », *in* Davis, K., Bernstam, M. S. et Ricardo-Campbell, R. (édit.), *Below-Replacement Fertility in Industrial Societies. Causes, Consequences, Policies*, Population and Development Review, supplement to vol. XII, New York, The Population Council, pp. 176-195.

RAINWATER, L., 1965, *Family Design. Marital Sexuality, Family Size and Contraception*, Adline Publishing Compagny, Chicago, 343 pp.

RÉMY, J., RUQUOY, D., (dir.), 1990, *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 241 pp.

ROUSSEL, L., 1993, « Entre démographie et sociologie : la famille », *L'Année sociologique*, Paris, PUF, pp. 319-340.

SAMUEL, O., 1993, *Famille et Nuptialité au Mexique*, thèse de doctorat, Institut de démographie de Paris, 502 pp.

SCHMID, J., 1988, What Should be Meant by Qualitative Demography ?, *in* Gérard, H., Loriaux, M. (édit.), *Au-delà du quantitatif. Espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie*, « Chaire Quételet 1985 », Louvain-la-Neuve, Ciaco, pp. 499-522.

SIMONS, J., 1980, « Reproductive Behaviour as Religious Practice », *in* Höhn C. et Mackensen, R. (édit.), *Determinants of Fertility Trends: Theories Re-Examined, Proceedings of a seminar held in Bad Homburg (F.R. Germany), 14-17 april 1980*, Liège, Ordina Editions, pp. 131-145.

STRAUSS, A., CORBIN, J., 1990, *Basics of Qualitative Research : Grounded Theory Procedures and Techniques*, Newbury Park (CA), Sage Publications, 270 pp.

LA PRÉFÉRENCE POUR LES GARÇONS EN ASIE AU-DELÀ DES INDICATEURS AGRÉGÉS : L'APPORT DU QUALITATIF

Danièle BÉLANGER

Dans plusieurs sociétés du monde, les inégalités entre les sexes se manifestent dès le stade de la conception. En général, dans la majeure partie du monde en développement, les fils sont davantage désirés que les filles (Arnold, 1997). Le statut préférentiel du fils est étudié en démographie puisque dans certaines sociétés, c'est le nombre désiré de fils qui guide les comportements reproductifs. Dans plusieurs cas, les fils apportent statut social et soutien économique et peuvent jouer un rôle essentiel dans les rituels religieux du culte des ancêtres. C'est en général dans les sociétés ayant un système de parenté patrilinéaire, patriarcal et patrilocal que les garçons jouissent d'un statut supérieur à celui de leurs sœurs. La préférence pour les garçons, ses racines et ses conséquences, demeure un sujet de recherche pertinent car certains travaux montrent combien cet aspect des inégalités au sein de la famille peut demeurer important en régime de basse fécondité. Dans plusieurs cas, les couples veulent moins d'enfants mais veulent absolument un ou deux fils. Ces objectifs, souvent difficiles à concilier, peuvent même intensifier le désir d'avoir un ou plusieurs fils.

L'impact démographique le plus immédiat de la préférence pour les garçons est le ralentissement de la baisse de la fécondité. Dans sa manifestation la plus extrême, le statut supérieur des garçons mène à un rapport de masculinité supérieur à ce qui devrait être observé dans une population. À partir des rapports de masculinité à la naissance et chez les enfants, on peut estimer le nombre de « filles manquantes » et étudier l'importance relative des raisons de ce déséquilibre dans la structure d'une population. C'est ainsi qu'un déficit de petites filles a été observé dans les derniers recensements de la Chine et de l'Inde (Aghihotri, 2002 ; Lavely, 2001). Au Viêt-Nam, le rapport de masculinité à la naissance pour l'ensemble de la population était de 105 en 1999, donc considéré « normal ». Cependant, des analyses plus détaillées par rangs de naissance pour la ville de Hanoi montrent une augmentation de la surmasculinité des naissances (Bélanger, *et al.*, à venir). Par exemple, chez les mères cadres ayant accouché dans un grand hôpital de Hanoi, le rapport de masculinité à la naissance pour les naissances de troisième rang et plus était de 148 garçons pour 100 filles.

La recherche sur les pays asiatiques retient trois facteurs principaux pour expliquer ces résultats : l'avortement sélectif selon le sexe de l'enfant, l'infanticide, et la sous-déclaration des filles. Pour la Chine par exemple, on estime que pour la première moitié des années 1990, entre 50 % et 75 % du déficit des petites filles est attribuable à une sous-déclaration, alors que les 25 % à 50 % restants sont liés à d'autres facteurs (Zeng *et al.*, 1993). Dans une étude de cas effectuée en 2000 dans un village rural du centre de la Chine, plus de 10% des femmes ont déclaré avoir volontairement avorté d'un foetus féminin (Junhong, 2001). Par

ailleurs, l'avortement des filles est jugé être le facteur le plus important affectant les rapports de masculinité à la naissance élevés pour la Corée du Sud.

La préférence pour les garçons peut aussi avoir un effet direct sur la façon dont les enfants sont traités. Les travaux démographiques utilisent des mesures de statut nutritionnel, de morbidité, de durée d'allaitement, de vaccination et de mortalité pour savoir si les garçons et les filles sont traités de façon différente ou non. DasGupta et Bhat (1997) ont montré que la discrimination contre les filles augmente en Inde en dépit de la baisse de la fécondité. La scolarisation est également une mesure importante de la différence de statut entre filles et garçons. Une étude montre que dans la province de Anhui en Chine, les filles sont allaitées moins longtemps que les garçons, surtout celles ayant une sœur plus âgée et n'ayant aucun frère (Graham *et al.*, 1998). Pour l'Inde, on estime que la surmortalité des petites filles atteint 25 % chez certains groupes (DasGupta and Bhat, 1997). Il ne suffit donc pas de s'en tenir à une simple mesure des effectifs des garçons et de filles à la naissance, il faut aussi observer des phénomènes tels que la mortalité, la santé et la scolarisation. Cependant, cette approche, essentiellement quantitative, s'avère insuffisante pour capter des inégalités sexuelles entre les enfants qui se manifestent autrement que par des indicateurs socio-démographiques.

L'exemple du Viêt-Nam est particulièrement pertinent à ce titre. Les analyses de l'effet de la préférence pour les garçons sur les comportements reproductifs et de contraception confirment qu'au Viêt-Nam, avoir au moins un fils demeure une priorité pour une part importante des couples, et ce, particulièrement en milieu rural (Bélanger, 2002c ; Haughton and Haughton, 1995). Cependant, les études qui mesurent l'effet de la préférence pour les garçons sur le traitement des enfants concluent qu'une fois nées, les filles sont traitées de la même façon que leurs frères. C'est en effet ce qui se dégage si l'on considère les taux de mortalité, de morbidité, la durée de l'allaitement, la vaccination et même la scolarisation, du moins au niveau primaire (Bélanger, 2002a). En dépit de ces résultats qui donnent une apparence d'égalité des sexes chez les enfants, deux études qualitatives mettent en lumière des aspects du système de parenté et de la socialisation des enfants qui témoignent d'un traitement inégal, pouvant à son tour avoir des retombées socio-démographiques non négligeables.

Dans une étude villageoise sur la socialisation des filles au Viêt-Nam (Rydstrom, 1998), on observe que les garçons ont un statut supérieur aux filles dès leur naissance dû à la valeur « symbolique » inhérente accordée à leur sexe. Les garçons perpétuent le culte des ancêtres dans cette culture patrilinéaire et ont, de ce fait, un statut nettement supérieur dès leur conception. Il en résulte une socialisation très différente entre filles et garçons. Dans cette étude, l'anthropologue danoise Helle Rydstrom, met en lumière les mécanismes d'éducation des filles et montre combien les parents sont plus exigeants envers les filles qu'envers les garçons. Très vite, la petite fille est considérée comme une petite adulte fortement responsabilisée qui doit exercer un contrôle constant sur son comportement physique et verbal, alors que le jeune garçon, fondamentalement perçu comme turbulent et paresseux, jouit d'une grande liberté et même d'une certaine autorité très rapidement. Afin de documenter la socialisation différentielle entre les sexes, Rydstrom fait appel à l'interactionnisme symbolique et observe « au naturel » les interactions entre membres de la famille quant à l'éducation des jeunes enfants. Elle filme et enregistre les interactions entre

parents et enfants, entre grands-parents et petits-enfants et entre enfants de différents âges. Cette approche qualitative met en lumière les inégalités qui existent entre garçons et filles en tant qu'entités physiques et symboliques, en dépit d'indicateurs socioéconomique et de santé qui suggèrent le contraire.

Par ailleurs, une étude sociodémographique villageoise sur les facteurs sous-jacents à la préférence pour les garçons au Viêt-Nam montre à quel point le système de parenté rigide empêche que les filles aient une valeur autre qu'émotive pour leurs parents (Bélanger, 2001 ; Bélanger, 2002c). Alors que les garçons ont une valeur sociale, économique et religieuse considérable, les filles sont considérées comme les « enfants des autres », en raison du caractère patrilocal et/ou virilocal de la résidence après le mariage. Elles ne sont pas autorisées à contribuer financièrement de manière significative au soutien de leurs parents âgés ou à leur culte, une fois qu'ils sont décédés. Elles n'ont pas droit à l'héritage et une fois mariées, elles se retrouvent elles-mêmes sous la pression d'avoir un garçon. Étant donnée la préférence pour une famille de deux ou trois enfants, le conflit que génère le désir absolu d'avoir un fils accroît la valeur du garçon au détriment de la fille. Ce phénomène est lié à la basse fécondité du Viêt-Nam : l'indice synthétique de fécondité au Viêt-Nam rural était inférieur à 3 dans les années 1990, et en 2002, il était de 1,99 enfants par femme (General Statistical Office, 2003).

Cette étude anthropologique approfondie d'un village rural du Nord du Viêt-Nam a nécessité l'articulation du qualitatif et du quantitatif à plusieurs étapes du processus de recherche. Dans un premier temps, les questions de recherche ont été élaborées à la lumière de résultats quantitatifs existants. Étant donné que ces résultats indiquaient l'absence d'inégalités entre garçons et filles, nous avons voulu aborder les inégalités de manière qualitative afin d'explorer davantage cette question. L'articulation du quantitatif et du qualitatif s'est avérée particulièrement importante lors de l'analyse des résultats. Tour à tour le qualitatif a informé le quantitatif et vice versa. Par exemple, nous observons dans les histoires génésiques que les familles ayant deux garçons n'ont pas d'autres enfants, alors que celles qui ont un garçon et une fille ont une plus grande probabilité d'avoir un troisième enfant. Nos données qualitatives nous ont permis d'expliquer ce résultat inattendu. Le qualitatif - bien que s'appliquant principalement à une région - montre qu'avoir trop de fils est tout autant un problème que de ne pas en avoir du tout. Étant donné le morcellement des terres résidentielles et agricoles et les problèmes que cela pose pour la division des terres entre les fils et le transfert de l'héritage, avoir trois fils est particulièrement indésirable. Pour cette raison, les couples ayant déjà deux garçons préfèrent ne pas avoir d'autre enfant plutôt que de risquer d'avoir un troisième fils.

Ces deux études montrent que les facteurs de la préférence pour les garçons - profondément ancrée dans le système de parenté - contribuent à ce que les femmes adultes elles-mêmes perpétuent les inégalités entre les sexes au sein de la famille. Étant donné que le statut des femmes dans leur belle-famille dépend essentiellement de leur succès ou non à avoir un garçon, les femmes participent à cette sur-valorisation du fils. Les filles intériorisent le fait qu'elles sont des citoyennes de deuxième classe et n'acquièrent un statut que si elles donnent naissance à un fils dans la famille et le lignage de leur mari. Le cas du Viêt-Nam est d'autant plus intéressant que les filles sont scolarisées comme les

garçons et que les femmes peuvent occuper des emplois rémunérés ou pratiquer le commerce.

En dépit du stade avancé de la transition démographique, la préférence pour les garçons subsiste et s'en trouve même exacerbée chez certains groupes de la population. Il ne serait pas surprenant que tôt ou tard, un plus grand nombre de familles aient recours à des stratégies telles que l'avortement sélectif des fœtus féminins afin de réconcilier leur désir et besoin d'un garçon et celui d'une famille de petite taille. À plus long terme, le marché matrimonial sera déséquilibré étant donné le déficit des femmes (Bélanger, 2002b).

On voit déjà les conséquences négatives de cette réalité dans certaines régions d'Asie où le déficit féminin chez les jeunes en âge de se marier entraîne une recrudescence de l'enlèvement des jeunes filles ou des mariages à distance.

BIBLIOGRAPHIE

AGHIHOTRI, S., 2002, « Setting Daughters of Urban India: Locating the Epi-Centres of Female Deficit », paper presented at the Symposium on Sex Ratio in India, January *2002*, New Delhi.

ARNOLD, F., 1997, *Gender Preferences for Children* : Calverton, Md. Macro International.

BÉLANGER, D., 2001, « Son Preference and Demographic Change in Vietnam », paper presented at the International Union for the Scientific Study of Population International Conference, Brazil, August 2001.

BÉLANGER, D., 2002a, Childhood, Gender and Power in Vietnam, *in* H. Lansdowne, P. Dearden and W. Neilson (édit.) *Communities in Southeast Asia : Challenges and Responses*, Victoria : Center for Asia-Pacific Initiatives.

BÉLANGER, D., 2002b, « Sex-Selective Abortions : The Long Term and the Short Term perspectives », *Reproductive Health Matters* 10, pp. 194-196.

BÉLANGER, D., 2002c, « Son Preference in a Rural Village in North Vietnam », *Studies in Family Planning* 33, pp. 321-334.

BÉLANGER, D., KHUAT, T. O., LIU, J., LE THANH, T., PHAM, V. T., 2003, « Are Sex Ratios Increasing in Vietnam ? », *Population* 58, pp. 231-250.

DASGUPTA, M., BHAT, M. P. N., 1997, « Fertility Decline and Increased Manifestation of Sex Bias in India », *Population Studies* 51, pp. 307-315.

GENERAL STATISTICAL OFFICE, 2003, *Vietnam Demographic and Health Survey 2002*. Preliminary Report, Hanoi.

GRAHAM, M. J., LARSEN, U., XU, X., 1998, « Son Preference in Anhui Province, China », *International Family Planning Perspectives* 24, pp. 72-77.

HAUGHTON, J., HAUGHTON, D., 1995, « Son Preference in Vietnam », *Studies in Family Planning* 26, pp. 325-338.

JUNHONG, C., 2001, « Prenatal Sex Determination and Sex-Selective Abortion in Rural Central China », *Population and Development Review* 27, pp. 259-281.

LAVELY, W., 2001, « First Impressions from the 2000 Census of China », *Population and Development Review* 27, pp. 755-770.

RYDSTROM, H., 1998, « Embodying Morality : Girls' Socialization in a North Vietnamese Commune » *Studies in Arts and Science*, Linkoping : Linkoping University.

ZENG, Y., TU, P., GU, B., XU, Y., LI, B., LI, Y., 1993, « Causes and Implications of the Recent Increase in the Reported Sex Ratio at Birth in China », *Population and Development Review* 19, pp. 283-302

CHAPITRE II

L'APPROCHE DE TERRAIN

Myriam de LOENZIEN

La façon dont est menée l'approche de terrain est déterminante pour toute recherche, et en particulier pour la recherche qualitative car le chercheur dispose alors d'une grande marge de manœuvre. Celle-ci concerne notamment le mode de sélection des informateurs, la relation entre informateurs et investigateurs sur le terrain et les modalités de réalisation de la sensibilisation de la population à l'étude. Ces trois aspects liés entre eux reposent sur des choix guidés par la problématique de recherche et doivent être explicités lors de l'analyse des résultats. Nous abordons dans ce chapitre quelques modalités de réalisation de ce travail de terrain et en développons quelques implications. Pour cela, nous nous référons à quelques exemples de recherches.

LA SÉLECTION DES INFORMATEURS

Trois types de termes sont généralement employés pour désigner les personnes participant à différents types d'études. Les personnes interrogées d'une manière semi-structurée ou informelle dans leur milieu de vie, sont souvent appelées informateurs. Celles qui participent à des enquêtes structurées ou formelles et sont interrogées dans des milieux extérieurs à un laboratoire sont des répondants ou des enquêtés. Les personnes chargées d'accomplir une tâche cognitive ou de perception dans le cadre d'un contexte formel ou expérimental, dans un lieu déterminé par le chercheur, sont des sujets. L'utilisation de ces termes n'est cependant pas clairement définie et varie d'une recherche à l'autre. En effet, il n'est pas toujours facile d'identifier le degré de structuration et de formalisation d'une étude. De plus, selon l'articulation entre les approches qualitative et quantitative, un même individu peut occuper plusieurs de ces trois rôles (Johnson, 1990). Nous utiliserons néanmoins cette terminologie dans ce chapitre car elle est significative des rôles et statuts de chacun et des relations qui peuvent s'établir. Dans le cadre d'une étude qualitative, le mode de sélection des informateurs est spécifique. Il est à mettre en relation avec les objectifs de la recherche et les informations disponibles.

Stratégie de sélection

À travers la sélection de ses informateurs, le chercheur qualitatif ne cherche pas à atteindre une représentativité statistique mais vise plutôt une représentativité théorique.

Critère : la représentativité théorique

Le chercheur qualitatif ne fonde pas le choix de ses informateurs sur la théorie de l'échantillonnage mais sur des hypothèses, des connaissances des segments du système social. En effet, plutôt qu'un échantillonnage probabiliste qui dans sa forme la plus simple suppose une probabilité égale d'observation de toutes les unités de l'échantillon dans l'univers étudié, le chercheur qualitatif choisit ses informateurs dans des segments significatifs en termes des théories, hypothèses ou questions de recherche explicitement formulées. Il constitue un échantillon par choix raisonné. Ainsi, la sélection des informateurs ne se fait pas par tirage aléatoire mais suivant des règles de décision. Le principe est similaire à celui de l'échantillonnage par grappe ou stratifié : la sélection s'effectue sur la base de critères qui renvoient à la problématique, aux hypothèses de recherche, à la structure du milieu étudié (qu'on ne connaît pas nécessairement *a priori*) et au thème de l'étude (Tremblay, 1957 cité par Johnson, 1990). Le critère de sélection est fourni par des facteurs estimés théoriquement importants pour le phénomène auquel on s'intéresse. Si ces suppositions théoriques sont valides, l'échantillonnage qualitatif le sera également. On obtient alors un échantillon théoriquement représentatif, c'est-à-dire permettant de faire référence aux différentes configurations d'attitudes, de comportements, de contextes pertinents.

Des informateurs moins nombreux, des groupes plus contrastés

Les chercheurs qualitatifs travaillent habituellement avec des échantillons plus petits et dans moins de milieux que ne le font les chercheurs travaillant par enquêtes ou par sondages. Ils interrogent moins d'individus, explorent un nombre moins important de populations ou d'entités sociologiques (villages, quartiers, organisations par exemple). Les recherches quantitatives reposent sur le principe que plus l'échantillon est grand, plus le groupe sélectionné se rapproche statistiquement de la population qu'il représente (du point de vue des caractéristiques étudiées) et donc plus la confiance que l'on a dans sa précision est importante. Or, dans les études qualitatives, ce raisonnement n'est pas valable : l'échantillon non probabiliste produit un petit nombre d'informateurs qui donnent des images représentatives d'aspects d'informations ou de connaissances réparties dans la population (Johnson, 1990). On obtient ainsi les informations les plus spécifiques possibles, donc relativement homogènes au sein de groupes interrogés (faible variance intra-strate), chaque groupe d'informateurs se distinguant des autres (forte variance inter-strate) de façon à restituer la variété des discours. En minimisant l'hétérogénéité interne des groupes tandis qu'il maximise leur diversité et leur complémentarité, le chercheur qualitatif fait le contraire des chercheurs des études quantitatives qui font référence à un « individu moyen ». Il peut ainsi interroger un groupe d'experts et un autre de novices (Johnson, 1990), par exemple des guérisseurs d'une part et des patients de l'autre dans le cadre d'une étude sur la santé. On obtient ainsi des informations très spécifiques livrées par des personnes qui ont une connaissance approfondie de leur sujet et des informations contrastées d'un groupe à l'autre.

Intérêt de la démarche qualitative

La procédure de sélection des informateurs utilisée par les chercheurs qualitatifs présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle peut être utilisée lorsque l'on ne connaît pas *a priori* l'univers à étudier et qu'il est donc impossible de disposer des informations indispensables à la constitution d'une base de sondage permettant d'identifier l'ensemble des personnes étudiées

parmi lesquelles certaines seront tirées au sort. De plus, cette procédure permet au chercheur de s'intéresser plus particulièrement à des cas relativement rares qui risquent de ne pas apparaître ou d'être très peu présents dans un échantillon où chaque individu a la même probabilité d'être sélectionné pour participer à l'étude. Ainsi, dans son étude de la pratique contraceptive dans le contexte mauricien, Sarah Hillcoat (voir encadré chapitre VII) part de résultats de deux enquêtes nationales et approfondit grâce à une étude qualitative le cas des utilisatrices d'un centre de santé caractérisées par une discontinuation de l'utilisation de la contraception. Enfin, la sélection des informateurs suivant une démarche qualitative préserve la logique et la cohérence des processus sociaux à l'étude. En effet, ceux-ci ne peuvent pas être restitués ou ne peuvent l'être que très difficilement par l'étude d'un échantillon aléatoire car celui-ci donne une vision atomisée des individus. Cet intérêt des approches qualitatives apparaît par exemple dans l'étude de Géraldine Vivier (chapitre XVI) où la réalisation d'entretiens permet de restituer la logique sociale et familiale qui sous-tend la migration de la Grande Comore vers la France.

Deux types de processus de sélection des informateurs

Les démarches de sélection des informateurs sont multiples. Elles peuvent être regroupées en deux grands types, liées à deux types de critères de sélection du choix d'un informateur. Le premier type de critères fait référence au rôle de l'informateur dans sa communauté, c'est-à-dire sa position formelle ou informelle, car celle-ci détermine son exposition à des informations pertinentes. L'autre grand type de critère comprend ses connaissances, résultat de ses rôles respectifs, sa volonté de communiquer ou de coopérer, sa capacité à communiquer et à adopter un point de vue distancié (Johnson, 1990). Or, le premier type de critères est le seul qui puisse être déterminé *a priori*. En effet, on peut dans certains cas obtenir une information sur la position formelle de chacun avant même de se rendre sur le terrain. Par contre, il est plus difficile de présager des capacités ou de la volonté de participer des interlocuteurs potentiels. On distingue donc deux types de procédures de choix des informateurs : les premières sont définies *a priori* et privilégient la position formelle, les secondes sont élaborées au cours de la recherche et reposent sur des données non connues au préalable (Johnson, 1990). Nous approfondissons ci-après ces deux cas de figure.

Sélection fondée sur un schéma a priori

Le chercheur peut sélectionner ses informateurs en référence à un cadre existant, c'est-à-dire tout ou partie de groupes, statuts, rôles explicites dans la société.

Étude d'une ou plusieurs organisations

L'exemple extrême de l'utilisation d'un cadre *a priori* pour la sélection des informateurs est celui d'une recherche qui porte sur une organisation. En effet, une organisation est différente d'une autre collectivité car ses membres sont reliés par un réseau commun de relations, partagent des valeurs communes, et participent à un monde qui a un haut degré de différenciation. De plus, les organisations ont des objectifs formels, qui tendent à être fixés dans le temps et dans l'espace, spécifiques et explicites, et se rapportent parfois à des restrictions formelles du comportement. Il s'agit d'une grappe d'individus très structurée. Tout ceci a des implications pour la conception de la recherche en termes de styles d'observation

participante, d'introduction dans l'organisation, et enfin de choix des informateurs. En effet, contrairement aux autres milieux, les rôles formels et les unités fonctionnelles sont connues à l'avance dans les organisations, et ces caractéristiques peuvent être établies explicitement. Leur caractère borné et formel se prête à une connaissance *a priori* concernant les rôles et les positions. Ainsi, la théorie de l'organisation, combinée à une connaissance préalable des rôles et positions peut guider le processus de sélection des informateurs (Johnson, 1990). De telles démarches ont été appliquées par des chercheurs dans le domaine des études de population qui ont réalisé par exemple des études situationnelles dans des services ou des structures sanitaires. Le chercheur définit alors les personnes à interroger en se fondant sur l'organigramme de l'organisation étudiée par rapport au type de services rendus. Cette démarche présente l'avantage de pouvoir être répétée avec un risque très faible de biais car la théorie reste valable. Elle permet des comparaisons systématiques et constitue un moyen de répondre au problème de la validité externe.

Le recours à des informateurs privilégiés

La représentativité théorique d'un informateur, son accès à l'information et ses connaissances sont influencés à la fois par les systèmes de différenciation formels et informels. Il est donc utile lorsque l'on étudie un groupe moins structuré qu'une organisation, d'intégrer des critères plus subjectifs. Les informateurs privilégiés sont des informateurs avec lesquels le chercheur tend à travailler de manière plus étroite qu'avec l'ensemble des informateurs théoriquement représentatifs. Ils peuvent aider à la sélection de communautés à étudier et à la construction d'instruments de collecte. Il est possible par exemple d'identifier des informateurs privilégiés selon leur rôle dans la communauté : préfet, chef de village, député... Ces données peuvent fonder une première sélection que l'on ajuste au fur et à mesure que les informations sont collectées et éclairent l'importance d'autres rôles non anticipés auparavant.

Certains épistémologues ont conseillé d'appuyer le travail de terrain par un « spécialiste des sciences sociales à l'esprit vif et connaissant à fond le milieu local » (Campbell, 1975). C'est ce que font par exemple Knodel *et al.* (1983), qui font assister un anthropologue local aux discussions de groupe centrées. De même, dans l'étude multicentrique des facteurs qui déterminent les différences de séroprévalence du VIH (Ferry *et al.*, 2001), les chercheurs à Yaoundé ont travaillé en lien étroit avec les personnes habitant les quartiers étudiés pour identifier les différents types de prostitué(e)s et les interroger. Ils ont d'abord identifié les responsables des lieux étudiés (tenancier de bar, gardien, gérant d'hôtel) puis d'autres informateurs sont apparus particulièrement centraux (habitants du quartier par exemple). De même, pour l'étude des connaissances, opinions et attitudes relatives au VIH/sida au Sénégal[1], interroger les notables du hameau situé près du village étudié a permis de savoir que les membres du hameau se considéraient comme des habitants du village et que l'ensemble village-hameau constituait une entité sociologique qu'il était approprié d'étudier comme telle.

Le choix des informateurs repose aussi sur leurs rôles et capacités. Ces critères peuvent être clairement définis afin de faciliter la comparabilité et la réplicabilité de l'étude. On se trouve donc entre un processus basé sur une théorie formelle donnée *a priori* et un autre reposant sur les données collectées, selon une démarche plus inductive. Ainsi, alors qu'un

1. Voir le chapitre XIII sur l'étude des connaissances, opinions et attitudes relatives au VIH.

ensemble de rôles est déterminé à l'avance pour une sélection fondée sur ceux qui pourraient apporter de l'information, la stratégie de sélection peut en pratique changer en fonction de nouvelles données : certains informateurs ne seront finalement pas retenus car ils ne contribuent pas à documenter la question étudiée, d'autres seront ajoutés en raison de leur apport à l'étude. On retrouve là les caractéristiques du processus de la recherche qualitative : itératif, cyclique et récursif[2].

L'utilisation des résultats d'une enquête préalable

Certaines études qualitatives visent à approfondir la connaissance d'un phénomène préalablement étudié au moyen d'une approche quantitative. Pour ce faire, elles peuvent se baser sur des résultats quantitatifs obtenus pour choisir les personnes à interroger. Une telle procédure permet un test de la validité externe des facteurs ou variables préalablement identifiés. Une telle procédure permet un test de la validité externe des facteurs ou variables préalablement identifiés. L'information approfondie obtenue de chaque informateur peut alors être comprise à la lumière de cette représentativité. Ceci peut être utilisé par exemple dans le cadre d'études de validation. Dans le cadre de l'étude multicentrique (Ferry *et al.*, 2001), nous avons ainsi réalisé des entretiens auprès de personnes sélectionnées selon les résultats de la première étude quantitative. Cette approche comporte des éléments du cadre *a priori*. Elle se rapproche des techniques plus exploratoires car l'analyse des données révèle des configurations qui peuvent être utilisées pour guider la sélection des informateurs. La sélection des informateurs peut également reposer sur la construction d'un modèle statistique. L'un d'eux est l'analyse factorielle. En effet, celle-ci permet de représenter les individus dans un espace selon des axes définis par l'analyse statistique. On pourra alors choisir les personnes à interroger selon la place qu'ils occupent dans le modèle (Johnson, 1990).

Les exemples de processus de sélection des informateurs fondés sur des schémas *a priori* vont d'applications rigides de connaissances disponibles à des cas où les caractéristiques du terrain sont prises en considération dans le processus de sélection. De nombreux indicateurs standard des enquêtes sociologiques, tels que le statut socioéconomique, peuvent être utilisés pour construire un cadre dans lequel les individus puissent être identifiés pour un entretien plus en profondeur. L'utilisation d'un cadre *a priori* pour la sélection des informateurs présente l'avantage de favoriser la comparabilité des milieux étudiés. On peut ainsi comparer les cas étudiés, en l'occurrence les organisations. Il est en revanche plus difficile d'établir des comparaisons de milieux moins fortement structurés.

Sélection fondée sur un cadre émergent

Le processus de sélection des individus peut être inductif, c'est-à-dire fondé d'abord sur les données. La première sélection d'informateurs ou d'événements aboutit dans ce cas à la sélection d'informateurs ou d'observations subséquentes (Hubermann et Miles, 1991). Le choix et le rôle du premier informateur sont cruciaux. Certains chercheurs recommandent d'éviter de prendre quelqu'un de marginal, souvent plus facile à aborder. On utilise alors la méthode de la boule de neige par laquelle les informateurs initiaux permettent voire conduisent à l'identification de nouveaux informateurs. L'informateur initial peut en effet fournir des

2. Voir le chapitre XIV sur le traitement des données.

informations permettant d'identifier de nouvelles personnes, voire faciliter l'introduction du chercheur après de ces individus. Ce type de démarche est très utile pour des études impliquant des informateurs difficiles à identifier. Il a été utilisé par exemple dans le cadre d'études sur les conditions de vie des personnes séropositives pour le VIH au Viêt-Nam à la fin des années 1990 et au début des années 2000 lorsque la séropositivité restait un phénomène fortement stigmatisé : rejet par la famille à l'annonce du résultat du test, perte d'emploi (UNESCO, 2001). Il est également utile pour aborder des personnes concernées par des phénomènes non officiels tels que la migration clandestine. Il a été utilisé par exemple dans l'étude de Christine Tichit portant sur les parcours résidentiels féminins au Cameroun (chapitre VII). Une telle démarche lie les résultats de la recherche à la structure du réseau de relations que l'on aura pu établir. Il est donc particulièrement important de mener une réflexion théorique sur le lien entre le type d'informateurs interrogés, les relations qu'ils entretiennent entre eux et la problématique étudiée.

Cette distinction de deux types de sélection n'est pas rigide. Des éléments du schéma *a priori* et d'un cadre émergent peuvent être combinés pour établir la qualification théorique des informateurs. De même, des soucis théoriques *a priori* peuvent guider le processus de sélection des informateurs au départ, alors que des critères émergents peuvent guider la sélection subséquente.

LA RELATION ENTRE INFORMATEURS ET INVESTIGATEURS

La relation entre les informateurs et les membres de l'équipe de recherche est déterminante. L'analyser et la spécifier permet d'identifier et de rendre compte d'éventuels biais potentiels à prendre en compte dans l'interprétation des résultats. Elle est abordée ici à travers la distance entre les enquêteurs et les enquêtés. Nous tentons à la fois de présenter la problématique posée par ces éléments et les tactiques auxquelles on peut faire recours pour éviter les écueils, notamment pour trouver la bonne distance et adapter le mode de questionnement. Pour illustrer nos propos, nous prenons ici, nous prenons ici l'exemple de la recherche que nous avons menée au Sénégal, au Cameroun et au Burundi sur les connaissances et attitudes de la population rurale face au VIH/sida (voir chapitre XIII).

Proximité versus distanciation

Une proximité à double tranchant

Les liens entre l'investigateur et le milieu étudié sont déterminants pour la relation établie avec les personnes interrogées. Une forte proximité, par exemple celle qui caractérise les études opportunistes (menées dans le milieu de l'investigateur), permet un large accès aux sources de données mais peut inhiber les personnes interrogées : enserré dans le réseau des relations sociales qu'il étudie, le chercheur peut se voir privé d'une partie des informations qui lui permettraient de prendre de la distance par rapport à sa position. De plus, lorsque la distance est trop faible, deux types de difficultés peuvent surgir. D'une part, le chercheur risque d'être coopté dans les perceptions et les explications d'informateurs locaux, c'est un phénomène de sur-assimilation. Réciproquement, le chercheur peut introduire un biais lorsqu'il influence les comportements des personnes observées ou interrogées. Inversement,

une trop grande distanciation constitue un obstacle à un recueil d'informations approfondies nécessitant une mise en confiance préalable des personnes interrogées. Les informations recueillies peuvent être insuffisantes, trop superficielles.

Proximité versus distanciation : illustration

L'influence de la proximité de l'investigateur par rapport à la population étudiée est particulièrement manifeste dans le cadre d'études où le chercheur, étranger au milieu, travaille avec des collaborateurs dont il connaît le degré de familiarité avec le milieu. Le chercheur peut en effet observer les effets d'une proximité ou au contraire d'une plus grande distanciation de ses collaborateurs à l'égard des personnes interrogées. Dans le cas de notre étude, les coordonnateurs étaient étrangers au milieu étudié tandis que les investigateurs (interprètes) parlaient la langue et partageaient la culture locale. La maîtrise de la langue et la connaissance approfondie de la culture locale permettaient de poser les questions de façon adéquate, de restituer et éventuellement d'expliquer voire d'interpréter les discours, attitudes, comportements des personnes interrogées, car ceux-ci comportaient parfois une profusion d'images, de paraboles et plus généralement de références à des valeurs et normes collectives. Le fait d'être familier avec la population ne facilite cependant pas toujours l'enquête, comme l'ont montré les réactions de certaines personnes qui avaient des liens privilégiés avec l'équipe, notamment leurs hôtes dans le village (Sénégal et Cameroun). D'une part ces personnes n'osaient pas dévoiler leur vie aussi facilement qu'elles le feraient à un inconnu de passage avec qui aucun enjeu social n'existe. D'autre part elles savaient que l'on travaillait sur le VIH/sida et avaient peur de « mal répondre ».

Influence du contexte socio-culturel et historique

La distanciation des personnes interrogées par rapport à un investigateur peut être liée à la perception de l'enquêteur comme un allié du pouvoir politique ou administratif en place, elle-même générée et/ou renforcée par le choix de la période d'enquête. Lors de notre recherche à Ndiaw-Bambally (Sénégal), certaines personnes pensaient que le dénombrement au cours duquel un plan du village était dressé, visait à dénoncer les habitants qui n'auraient pas respecté le plan de lotissement du village. Au Cameroun, le début de la campagne pour les élections présidentielles devant avoir lieu dix mois plus tard a éveillé certaines méfiances mais ne semble pas avoir affecté la qualité des données recueillies. A Mindourou (Cameroun), la réticence de la population était due, selon le chef de village, au passage à Batouri en 1992, d'une équipe venue vacciner les élèves de quinze à vingt-cinq ans : « il y a eu beaucoup de maladies après cela [...]. Les gens d'ici ont peur [...] On disait que c'était des injections pour les rendre stériles » (chef de village de Mindourou). Dans certains villages, le passage quelques mois plus tôt dans la région, d'une équipe de médecins venus faire des tests de dépistage du VIH qui n'avait pas avoué le véritable but des prélèvements, a éveillé de nombreuses méfiances[3]. Au Burundi, l'enquête ayant été effectuée pendant les deux mois précédant l'élection présidentielle de juin 1993, certaines personnes exprimaient au début des opérations de collecte, une réserve vis-à-vis d'une équipe liée au ministère de la Santé considérée par conséquent comme étant du côté du parti au pouvoir.

3. Les médecins qui dépistaient par ailleurs certaines MST (pian, trichomonase...), n'avaient évoqué que celles-ci mais la circulation de l'information dans la région avait révélé que le véritable but de cette enquête était de mesurer la prévalence du VIH.

Tactiques : trouver la bonne distance

Pour éviter les difficultés qui pourraient surgir d'une trop grande proximité ou au contraire d'une trop grande distanciation, le chercheur peut faire recours à diverses tactiques.

S'informer

Les relations entre l'équipe de recherche et la population étudiée sont fortement influencés par un substrat culturel propre au milieu étudié, dont le chercheur doit prendre connaissance pour trouver un positionnement adéquat, notamment en termes de distanciation ou de proximité. Prendre connaissance de l'histoire, des aspects socio-culturels, économiques de la population étudiée permet de prévenir certaines difficultés en évitant des comportements inadéquats, de résoudre certains problèmes en adoptant des mesures adaptées et de comprendre les circonstances d'une recherche.

Dans le cadre de la recherche que nous avons réalisée, lors de notre première visite à Kinzobe (Burundi), une femme et une petite fille près de qui notre voiture s'est arrêtée, se sont enfuies en courant à notre approche. Ces appréhensions peuvent renvoyer à un contexte historique tel que l'indigénat ou les corvées, très contraignantes, lors de la colonisation[4]. La connaissance de ce contexte permet d'adapter la sensibilisation menée auprès de la population.

Choisir la bonne période

Le choix de la période à laquelle est menée l'enquête affecte la qualité des réponses recueillies auprès des personnes interrogées. D'une part elle peut coïncider avec des événements que la population reliera symboliquement aux opérations de collecte, d'autre part ces événements ont une influence sur les mouvements de population et par conséquent sur les personnes que l'on peut contacter. Certains événements « perturbateurs » sont difficiles à contrôler car ils sont imprévisibles, d'autres sont saisonniers.

Dans le cadre de notre étude, la période de l'enquête au Sénégal nous a permis d'interroger un grand nombre de personnes, y compris les urbanisés. En effet, nous étions au début de l'hivernage et la fête du mouton (*Tabaski*) qui a eu lieu pendant l'enquête a été une occasion pour eux de revenir au village. Au Cameroun, l'enquête a eu lieu lors des fêtes de fin d'année, période à laquelle les migrants viennent au village, et qui précède le départ des exploitants de tabac voire de leur famille pour les champs, parfois distants de plusieurs kilomètres[5]. Par contre, à Mindourou (Cameroun), l'enquête auprès des hommes qui travaillent à la scierie a été difficile car les hommes chargés du travail d'abattage en forêt ne reviennent au village qu'au bout de deux semaines. Au Burundi, les rassemblements hebdomadaires en collines, voire les réunions plus fréquentes à la fin de l'enquête en raison du contexte pré-électoral, rendaient l'accès aux personnes interrogées plus difficile lorsque le lieu de rassemblement était lointain. Mais quand les personnes se rassemblaient sur la place publique,

4. Principalement pendant les années 30 au Burundi (Gahama, 1983 : 340)

5. Les conjoints et enfants de certains cultivateurs quittent le village et s'installent, pour la saison, dans des campements à proximité du lieu de travail, laissant les personnes âgées et les enfants scolarisés au village.

nous pouvions les contacter beaucoup plus facilement que dans les collines, où l'habitat dispersé oblige à parcourir des distances relativement importantes.

Choisir le bon moment

Le moment de l'enquête dans la journée est également déterminant. Il est important notamment de connaître et de respecter les emplois du temps des personnes interrogées.

Dans le cadre de notre étude, la passation de questionnaires et la réalisation d'entretiens étaient adaptés aux heures de prières, particulièrement importantes dans les villages musulmans au Sénégal. Par ailleurs, nous avons parfois préféré effectuer plusieurs entretiens (une à deux heures) avec une même personne lorsque cela était nécessaire plutôt qu'une longue séance qui lasse l'interlocuteur.

Participer, s'éloigner

Lorsque la distance entre investigateur et population étudiée est trop grande, le chercheur peut s'assurer que sa mission est claire pour les informateurs, rester aussi longtemps que possible sur le site, consacrer une partie de ce temps à flâner en passant aussi inaperçu que possible, mener certains entretiens en dehors du site dans un environnement social agréable pour réduire la distance entre lui et les personnes interrogées. Inversement, lorsque la proximité est trop grande, il peut passer du temps loin du site, étaler ses visites.

Dans le cadre de notre étude, la participation de la population a été parfois facilitée par les échanges qui se sont produits à l'inverse. Les investigateurs ont parfois joué le rôle de formateurs (Sénégal), notamment sur la contraception, ou d'infirmiers. Dans un village camerounais notamment, une femme membre de l'équipe de recherche a aidé une femme à accoucher. Ces relations ont développé des liens de confiance. L'investigatrice a alors pu recueillir des informations approfondies sur l'histoire de cette femme et sa famille.

Consulter, coopter

Dans le cas où il a l'impression d'être induit en erreur, le chercheur peut essayer de comprendre, et s'attacher à savoir pourquoi un informateur estime nécessaire d'agir ainsi. Il doit relativiser ce qui est dit pour comprendre le milieu et s'appuyer aussi sur des observations non verbales. Il peut communiquer ses résultats aux informateurs pour que ceux-ci les commentent. L'informateur peut ne pas être d'accord avec le chercheur. Le retour d'information est une occasion d'en apprendre plus sur le site. Par contre, le chercheur doit éviter de faire étalage de la quantité d'informations en sa possession pour éviter de fausses confirmations. Il peut également montrer ses notes de terrain à un lecteur de l'extérieur plus à même de voir où et de quelle façon il est induit en erreur ou assimilé (Hubermann et Miles, 1991). Enfin, pour compléter ses connaissances du milieu, le chercheur peut envisager de coopter un répondant qui accepte de fournir des informations sur le contexte et l'historique du site. Ceci permettra au chercheur d'évaluer l'influence qu'il exerce sur le milieu étudié et de disposer d'informations concernant des faits qui se produisent lorsqu'il est absent.

Outre le positionnement général du chercheur par rapport à la population étudiée, des tactiques permettent également d'adapter le mode de questionnement.

Tactiques : adapter le mode de questionnement

Tenir compte de la structure et du statut social

Il est important de connaître la structure sociale du groupe étudié, et de tenir compte du statut social de chacun. Ceci est particulièrement vrai dans les sociétés où l'âge, le sexe de l'enquêteur et de l'enquêté conditionnent l'accès à l'information. Dans certains milieux, les personnes étudiées se sentent valorisées par l'attention que leur porte une équipe de recherche. Dans d'autres, l'investigation peut être ressentie comme présentant un risque d'agression. Par exemple, en milieu wolof, groupe ethnique majoritaire chez les personnes que nous avons interrogées au Sénégal pour notre étude, l'interrogation par questionnaire pose problème[6]. Selon un dicton qui nous a été rappelé, « l'étranger ne détache pas la chèvre » (« *gan dou yéwu beye* »). Ceci signifie que celui qui cherche à obtenir beaucoup d'informations en posant une série de questions risque de se heurter à un blocage. Devant un comportement trop inquisiteur, l'informateur a tendance à refuser toute coopération : le type d'échange cognitif qu'implique la passation d'un questionnaire est en contradiction avec une forme de relation sociale valorisée où celui qui sait affirme son pouvoir en inscrivant son enseignement dans un temps long d'écoute où la participation, la sensibilité et les différents sens de l'interlocuteur sont sollicités.

Apparier les personnes interrogées avec des investigateurs de même sexe permet en général de minimiser les biais liés aux relations hommes-femmes au sein de la société étudiée. Ainsi, dans le cadre de notre étude, nous avons travaillé de préférence avec un investigateur de même sexe que la personne interrogée. Au Sénégal, par exemple, les hommes sénégalais jugent les femmes sénégalaises « trop bavardes ». De façon générale en Afrique, il est souvent considéré comme indécent pour deux personnes de sexes différents de parler de sexualité. Par ailleurs, le rang social de la femme est dévalorisé par rapport à celui de l'homme. De plus, l'investigateur doit être suffisamment âgé pour pouvoir interroger des personnes adultes : une jeune femme risque de rencontrer des difficultés. Autre caractéristique, le fait d'avoir eu des enfants facilite le travail d'investigation car le fait d'être mère est très valorisant et autorise à parler sans ambiguïté de relations sexuelles et de grossesses.

L'ordre dans lequel on interroge les personnes peut influencer les résultats. Dans le cadre de notre étude, pour faciliter l'interaction entre les informateurs et les investigateurs lors des questions relatives à la sexualité, nous avons préféré interroger la fille avant sa mère. Sinon, en s'apercevant que les questions portaient en partie sur les relations sexuelles, cette dernière risquait d'opposer un refus pour sa fille, surtout dans le cas où cette dernière n'était pas mariée. De même, des précautions oratoires ont été adoptées, surtout lorsque la personne interrogée était une femme. Au Sénégal, plutôt que de demander de façon directe « avez-vous déjà eu des relations sexuelles ? », la question était abordée en deux temps. Ainsi, un

---

6. De nombreuses difficultés méthodologiques posées par la conduite d'une enquête en milieu Wolof ont été approfondies par Jacqueline Rabain dans *L'enfant du lignage*, 1979. Nous évoquons ici ceux auxquels nous avons été confrontés.

investigateur demandait d'abord : « y a-t-il des hommes qui ont voulu de vous comme partenaire ? » ou encore : « je suppose que vous avez déjà été courtisée, n'est-ce pas ? ». La femme interrogée répond en général par l'affirmative, encouragée par la croyance selon laquelle une femme qui n'a jamais été désirée porte malheur. L'investigateur demandait alors : « avez-vous eu des relations sexuelles avec l'un de vos prétendants ? »

Se placer, s'isoler

Un soin particulier doit être porté au lieu de l'entretien car il conditionne l'interaction. Dans le cadre de notre étude, nous avons observé une différence entre hommes et femmes au Burundi. En effet, dans ce pays, une femme s'exprime plus facilement si elle est chez elle alors qu'un homme parle plus facilement à l'extérieur, hors du domaine que sa femme contrôle. Cette préférence a en général été respectée par les investigateurs qui interrogeaient donc les femmes chez elles et les hommes plutôt à l'extérieur. Les quelques personnes qui ont fait exception à cette règle ont confirmé cette nécessité : certains hommes interrogés chez eux regardaient autour d'eux avant de répondre pour s'assurer que leur épouse ne les entendait pas, surtout lorsqu'il s'agissait de questions ayant trait aux relations sexuelles.

Dans le cadre d'un entretien individuel, la confidentialité et l'anonymat des réponses sont un impératif éthique pour de nombreuses études. Leur respect favorise souvent l'expression des personnes interrogées. Dans le cadre de notre étude, dans le village de Lolo I (Cameroun) par exemple, l'équipe d'investigatrices a utilisé la notion de « secret entre nous » pour inciter les femmes à parler de leur sexualité.

Garantir la confidentialité des réponses suppose d'isoler la personne, ce qui pose parfois problème. Dans le cadre de notre étude, les investigateurs étaient chargés d'interroger individuellement toutes les femmes âgées de quinze à quarante-neuf ans et tous les hommes âgés de dix-huit à cinquante-cinq ans des ménages sélectionnés. Dans l'un des villages au Sénégal, un homme a objecté un jour : « Vous êtes chez moi. Vous ne pouvez interroger ma mère qu'en ma présence » (Ndiaw-Bambally). Devant les demandes répétées de l'investigateur de le laisser seul avec la personne interrogée, il insistait : « je reste quand même, c'est chez moi ». Pour résoudre le problème, l'investigateur s'est tourné vers la femme et a commencé l'entretien par la question suivante : « Madame, depuis quand avez-vous eu vos dernières règles ? ». Le récalcitrant s'est alors empressé de partir en s'excusant.

Formuler, ordonner

La formulation des questions doit être particulièrement soignée. Certaines questions posent des problèmes plus particuliers car des jugements de valeur leur sont associés. Par exemple, dans le cadre de notre étude à Sine-Ngayenne (Sénégal), demander pourquoi peu d'enfants vont à l'école française a été interprété par certains comme un reproche. Ou encore, interroger des personnes sur des sujets liés à leur sexualité pose de nombreux problèmes en raison des normes de pudeur et de réserve qui conditionnent l'accomplissement de relations sexuelles[7]. Lors de notre étude, nous avons pu constater qu'il est difficile à une femme au Sénégal de répondre à une question concernant ses relations sexuelles extra-conjugales car ceci équivaut à un soupçon d'adultère, voire de prostitution. Or, le stigmate de ce type de

7. Ce qui n'a pas toujours été le cas, comme le montre Séverin-Cécile Abéga (1995).

comportement est très prégnant. Dans cette même étude, les hommes burundais ont été étonnés qu'on leur pose des questions sur le cycle menstruel des femmes car ce sujet est considéré comme relevant d'un domaine strictement féminin.

L'ordre des questions est particulièrement important. Il vaut mieux éviter d'aborder d'emblée des sujets sensibles. Cela risque de biaiser les résultats, notamment de provoquer de nombreuses non-réponses, voire des refus de participer. Ainsi dans de nombreux pays, le questionnement ne doit pas commencer par des interrogations sur les rites, caractérisés par des pratiques occultes, voire ésotériques. Dans le cadre de notre étude, certaines personnes interrogées individuellement ont déclaré dans un premier temps qu'elles ne savaient pas comment le VIH/sida se transmet. Et ce n'est qu'après avoir abordé avec elles d'autres aspects de ce problème de santé, notamment la menace que représente le VIH/sida ou le traitement des malades du sida, qu'elles ont cité les relations sexuelles parmi les modes de transmission.

Si la relation entre enquêtés et enquêteurs est déterminante pour les résultats de l'étude, elle dépend fortement de la façon dont a été faite la sensibilisation de la population à la réalisation de l'enquête.

LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION

La sensibilisation de la population à la réalisation de l'enquête vise à encourager les personnes des milieux concernés à participer aux opérations de collecte de façon à ce que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Elle consiste donc à informer la population du travail prévu et à recueillir les avis de chacun pour trouver la meilleure façon de travailler ensemble. En effet, il ne s'agit pas d'imposer une approche mais d'en proposer une ébauche et d'en élaborer toutes les modalités avec les participants. Nous prenons toujours l'exemple de la recherche que nous avons menée sur les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida en milieu rural subsaharien pour illustrer nos propos. Dans l'ensemble des trois pays, le travail de terrain a nécessité la participation de 18 enquêteurs-interprètes, 16 étudiants-enquêteurs et 7 chercheurs, enseignants ou étudiants pour la coordination, soit 41 personnes originaires de différents pays d'Afrique et de France. L'équipe était pluridisciplinaire (chercheurs et enseignants en sociologie et démographie, responsables d'actions de prévention) et regroupait des personnes d'horizons différents (instituts du Nord et du Sud).

Une sensibilisation à tous les niveaux

L'équipe s'est présentée comme un ensemble d'étudiants, d'investigateurs et de chercheurs s'intéressant aux problèmes de santé et, à défaut de pouvoir soigner la population, pouvant lui servir de porte-voix. Nous n'avons pas voulu parler tout de suite du VIH/sida pour plusieurs raisons qui tiennent principalement à une exigence de neutralité et une position d'écoute. D'une part, nous voulions savoir quelle connaissance la population avait de cette maladie. Nous ne nous sommes pas posés en informateurs sur ce sujet mais en récepteurs, le rôle d'informateur sur le VIH/sida n'intervenant qu'en second lieu, à la fin de la passation d'un questionnaire par exemple. Sur le plan de la connaissance, nous désirions savoir quelle place la population attribuait à ce problème de santé par rapport aux autres. Ne sachant pas quelle réaction la population pouvait avoir face à ce problème et aux individus qui en parlent,

nous avons préféré que les personnes interrogées nous en parlent les premières. Nous avons donc commencé par une interrogation relativement large sur les problèmes de santé et la vie reproductive. Cette attitude de réserve de la part des chercheurs à l'égard de la population n'est pas rare, surtout lorsque l'objet d'étude est le VIH/sida[8]. Cependant, la population s'est rapidement rendue compte que l'épidémie à VIH/sida constituait un sujet d'intérêt central pour l'équipe.

Une sensibilisation initiale hiérarchisée

Dans le cadre de notre étude, la sensibilisation de la population à l'enquête s'est faite tout au long de la collecte et concerne chaque responsable local. Elle se fait du niveau le plus élevé vers le plus proche de la population, de façon à ce que chacun se sente légitimé et puisse s'exprimer librement. Aussi est-il important de connaître les entités administratives appropriées. Celles-ci dépendent en partie du sujet abordé (autorités administratives mais également sanitaires dans le cas du VIH/sida). De même, au sein du site, le paysan ne répond pas aux questions posées si le chef de l'unité familiale auquel il appartient n'a pas été avisé. Au Sénégal, le chef de ménage doit obtenir l'aval du chef de concession, qui lui-même dépend du chef de village. Il semble qu'à l'Est-Cameroun la hiérarchie interne au village soit moins stricte, mais là aussi le chef de village joue un rôle important. Au Burundi, il s'agit du chef de colline et du chef de sous-colline. Il est également utile d'interroger d'abord des informateurs privilégiés de façon à valoriser implicitement aux yeux des villageois, la personne interrogée. Le premier passage de l'équipe dans le village vise à rencontrer les autorités locales. Si celles-ci sont d'accord, une date est arrêtée pour le conseil des notables.

Le conseil des notables

Il a généralement lieu quelques jours avant le début de la collecte. Il consiste en une assemblée qui réunit en général tous les habitants du site, à l'instigation des autorités locales, en général le chef de village pour le Cameroun ou le Sénégal, le chef de colline ou de sous-colline pour le Burundi. La présence des futurs enquêteurs permet une première rencontre avec la population. Cette assemblée vise à informer la population de la réalisation d'une enquête, à recueillir les opinions de chacun et à répondre aux questions et aux éventuelles inquiétudes. Des conseils de notables ont eu lieu dans les villages camerounais et sénégalais. Au Burundi, la dispersion de l'habitat et la décentralisation des pouvoirs nous ont conduit à rassembler seulement des responsables locaux (*niumbakumi*) qui ont ensuite eux-mêmes informé la population.

Le déroulement du conseil des notables conditionne les résultats de l'étude. D'une part il autorise les villageois à livrer des informations, d'autre part il les sensibilise à la manière dont l'équipe souhaite que l'enquête se déroule. Il constitue pour l'équipe d'investigateurs une première approche de la population. La place des femmes dans cette assemblée, les sujets évoqués, les questions posées fournissent des premières informations sur la société. Par exemple, à Ndiaw-Bambally (Sénégal), les hommes étaient assis dans la case à palabre. Les

8. Par exemple, pour éviter « d'induire des réponses en interrogeant directement sur le sida qui fait peur », Hélène Pagezy et son équipe se sont « présenté[e]s comme des chercheurs intéressés par les relations qu'entretiennent les hommes et les femmes, plus particulièrement dans le contexte de réclusion de longue durée, prêts à répondre à toute demande d'information concernant les problèmes rencontrés dans ce domaine » (Pagezy, 1992 : 12).

femmes étaient plus loin, assises par terre avec les enfants et l'équipe était installée avec les autorités du village sur des chaises autour d'une table. Cette disposition est révélatrice des rapports formels d'autorité et de pouvoir au sein du village.

Le discours de sensibilisation : l'exemple du village de Ndiaw-Bambally (Sénégal)

Dans le village de Ndiaw-Bambally (Sénégal), le discours de sensibilisation a été prononcé en wolof, langue parlée par les habitants du village, en conseil des notables par le coordinateur de la recherche[9], enquêteur auprès de la direction de la Statistique à Dakar. Lors de l'arrivée de l'équipe d'investigateurs, les personnes dans l'assemblée parlent du problème de l'approvisionnement du village en eau, qui s'avèrera plus tard être l'une des principales préoccupations des villageois. La réunion a eu lieu sur la place du village. Les hommes sont assis sur une table ombragée en bois, qui constitue une case à palabre. Les femmes et les enfants sont plus loin, par terre. L'équipe d'enquête est réunie autour d'une table avec les autorités les plus importantes du village. Tous sont assis sur des chaises. Les principaux points abordés portent sur la composition de l'équipe et le thème de la recherche, le déroulement des opérations de collecte et la façon dont la population pourrait participer.

Présentation de l'équipe, de la recherche et rappel des contacts déjà pris

En introduction, le coordinateur explique la composition de l'équipe et rappelle les contacts préalables entre celle-ci et la population :

> « La semaine passée, on est venu ici, un vendredi. On n'avait pas pu rencontrer tout le monde mais nous avions annoncé que nous allions venir. Nous étions venus avec le président de la Communauté rurale. La première chose à faire était de parler avec le chef de village. On avait contacté le chef de village pour parler à lui seul mais quand on vient une deuxième fois, il faut parler à tout le village pour qu'il y ait une meilleure compréhension de ce qu'on est venu faire, de notre travail. »

Il explique le statut et la profession des membres de l'équipe de recherche :

> « On fait des recherches, une étude sur les problèmes de santé. L'encadrement n'est pas constitué de médecins. On fait partie d'un organisme qui fait des recherches. Notre rôle est de faire des recherches et de donner les résultats à cet organisme. »

Il s'agit ici de faire comprendre à la population que notre objectif n'est pas une aide directe, par exemple des soins médicaux dans notre cas. Cette précaution vise à lever d'emblée tout malentendu potentiel :

> « Nous ne sommes pas des docteurs, nous ne connaissons pas les maladies. Nous sommes juste venus vous demander à vous, les villageois. Nous n'avons pas de médicament avec nous. Comme nous faisons une étude sur les problèmes de santé, on doit poser beaucoup de questions qui se rattachent aux problèmes de santé et même parfois qui ne se rattachent pas aux problèmes de santé. C'est très important. Un problème de santé ne signifie pas le moment où une personne est malade. Il y a beaucoup de choses qu'une personne peut faire et qui peuvent lui donner un bon état de santé. »

9. Celui-ci, extérieur au village, était responsable de la coordination des activités relatives à l'étude au sein du village pendant toute la durée des opérations de collecte.

Au cours de sa présentation par la suite, le coordinateur explique l'intérêt d'une telle approche qui peut sembler inutile au premier abord :

> « On recherche le nombre de personnes, c'est-à-dire de bouts de bois de Dieu (*domo ama*), pour savoir le nombre de personnes, de garçons, de filles, les âgées, etc. Par exemple, celui qui ne sait pas le nombre de personnes dans son ménage ne peut pas les nourrir. Il a besoin de connaître le nombre de personnes qui existent pour savoir quelle quantité il doit préparer. C'est pour cela que l'on fait beaucoup de recherches et que l'on pose beaucoup de questions. Le recensement est récent, et ce genre de recherche qui consiste à compter le nombre de personnes. »

Encourager la participation des auditeurs

Le deuxième point abordé par le coordinateur vise à encourager les auditeurs à intervenir :

> « Si quelqu'un a un doute, s'il n'a pas compris quelque chose, qu'il le dise tout de suite et qu'il n'attende pas notre départ. Il faut le dire pendant le conseil des notables et non attendre que les enquêteurs passent dans les concessions. »

Tout au long de son discours, il rappelle cette nécessité d'une participation de la population :

> « Si quelqu'un n'a pas compris, qu'il pose des questions. Nous ne sommes pas pressés. Nous sommes à votre disposition. »

La sélection du village et des personnes interrogées

L'une des premières questions qui viennent à l'esprit des personnes interrogées est : « pourquoi moi ? » Pour expliquer ce qu'est un échantillon, le coordinateur a recours à des exemples pris dans la vie quotidienne :

> « Par exemple, un chef de ménage vient. Sa femme dit qu'il n'y a plus de riz dans la maison, qu'il n'y en a que pour le repas de midi. Il entre dans la boutique. Il ne doit pas prendre le premier sac venu. Il doit prendre un peu de riz pour regarder : c'est un échantillon. Il regarde. Si le riz est bon, le riz dans le sac est bon, inversement s'il est mauvais. Nous faisons la même chose. C'est l'échantillon (*Mban Tall*), le fait de choisir. »

Ce procédé[10] qui consiste à recourir à une situation familière permet d'illustrer le choix du village pour l'étude :

> « Comme c'est une région, on ne peut pas prendre la main et prendre une concession, on fait un tirage. Au niveau de Kaolack, on a fait un *Mban Tall*, deux villages sont sortis : Ndiaw-Bambally et Sine-Ngayenne. C'est le *Mban Tall* qui les a fait sortir. Le premier est à Sabak, le deuxième à Nganda (arrondissement). Ça pouvait être d'autres villages ou d'autres arrondissements. Même si deux villages côte à côte sortent, on ne doit pas changer. On n'a pas le droit de changer : c'est le *Mban Tall*. Le procédé du *Mban Tall* est le même que le procédé du riz. »

La technique est aussi appliquée pour la sélection des personnes interrogées au sein du village :

---

10. Une image similaire a été utilisée par d'autres chercheurs, notamment la quantité de sauce à goûter pour savoir si la préparation est bonne.

« Pour que l'étude soit rapide, on doit travailler sur un nombre restreint de personnes. Ça doit être 150 hommes de dix-huit à cinquante-cinq ans et 150 femmes de quinze à quarante-neuf ans. On a une méthode pour faire le *Mban Tall*, pour choisir une concession. C'est un tirage au sort et non un choix délibéré. Par exemple, si on fait un premier tirage et que la première fois on n'a pas 150 personnes, on fera un autre *Mban Tall* pour compléter. »

Le coordinateur illustre la procédure d'échantillonnage en prenant un autre exemple, cette fois-ci tiré de la religion :

« Même l'islam a parlé du *Mban Tall*. Par exemple, il est interdit à un homme d'épouser 5 femmes. Si un homme qui a déjà 4 femmes en aime une autre et que cette femme l'aime, s'il veut l'épouser, l'islam lui recommande de prendre 4 bâtons, de les mettre dans une boîte et de tirer au sort la femme d'avec laquelle il doit divorcer pour épouser la femme qu'il aime et qui l'aime. La façon d'acheter le sac de riz est du *Mban Tall*. Je ne voulais pas prononcer le mot sondage parce que ça fait partie de la langue des *Toubab*. Pour savoir si la récolte d'arachide est bonne, vous n'allez pas arracher tous les plants. Vous allez au milieu du champ, vous en prenez quelques-unes. C'est comme la loterie nationale. C'est le hasard, tu ne sais pas ce que tu vas prendre. »

La thématique de la recherche

Le coordinateur explique notre objet de recherche et la façon dont nous procédons :

« Notre étude concerne des problèmes de santé, liés aux maladies, comment elles se transmettent et les maladies qui constituent actuellement une plus grande menace sur les gens. »

Le sujet des problèmes de santé est abordé de façon large :

« Par exemple, en ce moment, il y a un problème d'eau et nous en sommes témoins. Ça peut faire partie de l'entretien. On peut demander au cours de l'entretien si vous avez assez de puits, pourquoi il n'y a pas assez de puits, où vous allez chercher de l'eau. Vous devez dire ce que vous pensez. L'eau peut donner une bonne santé. Avec un manque d'eau, l'homme a beaucoup de problèmes. Tout ce que je viens de dire se rattache aux problèmes de santé. On ne peut pas l'en détacher. Tout ça, on va le demander. Nous ne sommes pas venus uniquement pour demander : « tu es malade ? » ou « tu n'es pas malade ? » Par exemple dans une concession, il y a deux personnes, un mari et son épouse. Si pendant l'échantillonnage, on prend les concessions où il y a des enfants, on ne prendra pas cette concession. Si on s'intéresse à une maladie qui tue les enfants et qu'on sait combien il y a d'enfants, on saura combien de médicaments il faut pour soigner ces enfants. Si on ne connaissait pas le nombre d'enfants, on ne connaîtrait pas le nombre de médicaments à apporter. »

À un auditeur qui déclare que son enfant est malade mais est trop jeune pour participer à l'enquête, le coordinateur répond :

« Pendant le questionnaire individuel, tu peux dire : « ma fille a telle maladie ». Ça fait partie des maladies qu'on veut connaître. Dans le questionnaire, il y a une question où on demande aux villageois les maladies les plus fréquentes. S'il y en a beaucoup, on dira que beaucoup de personnes ont eu cette maladie dans le village. »

Le déroulement de la collecte

Le coordinateur indique la façon dont l'équipe travaille :

« Il faut que toute l'équipe se déplace pour aller dans les concessions. C'est à nous de nous déplacer pour vous voir et non le contraire. »

Il explique les différentes étapes du travail :

« À l'intérieur des ménages, on va demander les femmes qui ont quinze à quarante-neuf ans et leur poser des questions car à l'âge de quinze ans, une fille peut se marier et avoir un enfant. Donc on doit leur poser des questions. Les hommes de dix-huit à cinquante-cinq ans, on doit aussi leur poser des questions. Ils ont leur papier (questionnaire) à part. » [Autre partie de la collecte] : « Pour les entretiens, je vais parler en français et Myriam va écrire. On va interroger les personnalités et les vieux du village car ils ont assisté à beaucoup d'événements. Même un jeune peut avoir une meilleure connaissance du village que son père. Par exemple, il faut que nous ayons un entretien avec le chef du village et avec le conseiller. On doit avoir un entretien avec le groupement des hommes et avec les adhérents. On choisit quelques hommes et on aura un entretien avec eux parce qu'on ne peut pas parler à tout le monde. S'il y a des groupements de jeunes femmes, on doit parler à la présidente, prendre quelques membres du groupement, le directeur d'école, le gérant de la Séco (coopérative agricole). Ceci est la deuxième phase. Les marchés (*luma*) font partie de l'économie d'un pays. On doit avoir un entretien avec celui qui organise le *luma*, le responsable du marché hebdomadaire. La Séco fait aussi partie de l'économie d'un pays. Les coopératives sont très importantes, l'école aussi, l'imam aussi. C'est très important. Tout ceci représente du travail. Ça fait partie de la deuxième phase. Dans cette deuxième phase, il y a des personnes que j'ai énumérées et d'autres qui ne l'ont pas été. L'esprit ne peut pas tout retenir, j'en ai oublié quelques-unes. »

La confidentialité des réponses

Le coordinateur insiste sur la nécessité de laisser l'enquêté seul avec l'enquêteur, ce qui est particulièrement difficile dans le village étudié :

« C'est la personne qui a entre quinze et quarante-neuf ans et celle qui a entre dix-huit et cinquante-cinq ans qu'on demande. C'est à elle de répondre. On veut que la personne dise ce qu'elle pense de ce qu'on lui demande. Ni ses parents, ni son frère, ni sa mère ne doit parler à sa place. De grâce, si l'enquêteur vient dans une concession, s'il enquête une personne de quinze à quarante-neuf ans ou chez les hommes, de dix-huit à cinquante-cinq ans, laissez-les seuls, qu'il n'y ait la présence d'aucune autre personne. La présence d'une autre personne peut l'empêcher de parler. » Ou encore : « Dites la vérité. Si les choses se passent ainsi, il n'y aura pas de problème. C'est très important. Sinon, on aurait appelé les chefs de concession en conseil des notables et on ne se serait pas déplacé dans les concessions. »

Cette question est particulièrement délicate et importante dans le cadre d'une étude dans le domaine de la santé de la reproduction :

« Si un enquêteur se présente devant vous et vous pose certaines questions, il ne faut pas dire que cet enquêteur est impoli. Par exemple, un docteur de trente ans peut déshabiller un vieux pour le consulter. L'enquêteur qui a quitté Dakar a subi un test : il a été choisi parmi d'autres. Il a été formé. Ce n'est pas l'enquêteur qui pose les questions, ce sont les papiers. C'est à cause de ça qu'on veut que les questionnaires individuels soient confidentiels. Pour les questionnaires individuels, que personne d'autre ne soit présent, qu'il laisse l'enquêteur et l'enquêté. Il y a des questions auxquelles l'enquêté ne peut pas répondre si ses parents sont présents, de même si son fils est présent. Par exemple, si une femme de quarante-huit ans a un fils de trente ans. L'enfant, au cours du questionnaire individuel, reste près de sa mère. Si l'enquêteur demande : « depuis combien de temps avez-vous eu vos dernières règles ? », l'enfant ne sera pas content. Mais à qui la faute ? Il a refusé de partir. Même chose, s'il va chez le médecin, jamais il n'acceptera qu'on déshabille sa maman devant lui. C'est la même chose pour l'enquête. Si l'enquêteur pose une question et que vous ne savez pas, dites-le, on ne divulguera pas ces informations. »

L'anonymat des réponses

Le coordinateur rassure les personnes du village quant à l'anonymat des réponses :

« Tout ce qu'on écrit, tout ce qui est nom et prénom, on le déchire et on le brûle. Ce qui est important, c'est le nombre d'hommes qui ont de tel à tel âge et les réponses qu'on donne aux questions. Pour telle question, tant de personnes ont répondu oui. Tant de personnes ont donné telle réponse concernant telle maladie. Par exemple, si deux personnes disent : « moi, je pense que telle maladie représente la plus grande menace », d'autres disent que c'est telle autre, on compte. Ça permet de savoir qui est concerné et de lutter contre la maladie qui a reçu le plus de réponses. »

L'utilisation des noms et prénoms ne vise qu'à faciliter la collecte :

« On prend le nom du chef de concession et les ménages. Si par exemple un enquêteur fait une erreur, on saura que tel enquêteur a fait telle erreur dans tel ménage pour telle personne. On met le nom et le prénom pour savoir que c'est dans telle concession que l'erreur a eu lieu et sur telle personne, donc on pourra revenir rectifier l'erreur. Sinon, ça n'a aucune importance. »

Le coordinateur souligne la nécessité de répondre de façon sincère :

« Si on vous pose une question, de grâce, dites la vérité. Si quelqu'un ment, on aura de mauvais résultats. Ça va gâcher une partie de l'enquête au niveau de toute la région, de tout le territoire. »

La disponibilité de la population

Devant le zèle du chef de village qui propose que les enquêtés se mettent à la disposition de l'équipe dès le premier passage dans la concession, le coordonnateur tempère :

« On ne veut pas vous empêcher de faire votre travail. On veut faire notre travail et qu'en même temps vous fassiez votre travail. »

Cette attitude est appréciée par le chef du village :

« Tout à l'heure, vous avez fixé un rendez-vous pour venir après la prière de 17 heures. Ça montre que vous ne voulez pas perturber notre travail. Vous voulez savoir à quelle heure nous sommes disponibles.»

Le coordinateur justifie sa position :

« On a constaté que vous fabriquez un pont. C'est très important. Ce n'est pas à cause de l'enquête que les hommes ne vont pas travailler. On ne veut pas empêcher les gens de faire leur travail. (...) Nous ne voulons pas qu'après notre départ les villageois disent qu'on les a empêchés de travailler parce qu'on a fait des enquêtes. On ne veut pas gâcher le travail des villageois et on ne veut pas non plus que les villageois nous empêchent de travailler. »

Deux principes sont à la base du discours de sensibilisation : l'illustration et la répétition. L'illustration consiste à utiliser des images empruntées au quotidien de la population pour imager les opérations de collecte. De façon plus générale, il s'agit de se mettre à la portée de ses interlocuteurs en utilisant leur vocabulaire, en faisant référence à des situations qu'ils connaissent. Aussi, les notions telles que l'échantillonnage des unités familiales, l'anonymat des questionnaires, le caractère individuel de la passation des questionnaires individuels ont été introduites à l'aide de situations connues. Ceci est particulièrement important car le déroulement du conseil des notables conditionne les résultats de l'enquête. D'une part il autorise les villageois à livrer des informations, d'autre part il les sensibilise à la manière dont l'équipe souhaite que l'enquête se déroule.

Limites de la sensibilisation

Malgré cette sensibilisation, de fausses croyances ont subsisté. Certaines personnes considéraient l'enquêteur comme une personne providentielle[11] et ont été déçues. A Sine-Ngayenne (Sénégal), certaines personnes pensaient que nous effectuions un dénombrement en vue de la livraison de médicaments pour le village. Par ailleurs, des réactions de peur collective sont apparues. A Lolo I (Cameroun), au cours de l'enquête, une rumeur a circulé selon laquelle un camion allait prendre les personnes malades du sida et les emmener loin du village pour les tuer, ce qui a provoqué la fuite de nombreuses personnes lorsque l'équipe d'enquête venait les interroger. Une telle mobilisation est difficile à combattre car bien qu'elle « varie au gré des intérêts », elle « fonde sur la puissance émotive des croyances » (Rosny, 1987, 109). L'équipe d'enquête a cependant réussi à rassurer la population, grâce à l'intervention de personnes influentes dans le village et qui avaient pu identifier la cause de tels comportements. Ceci montre l'importance d'une sensibilisation continue. Bien que ces résistances rendent l'enquête plus difficile, elles sont porteuses d'informations qu'il faut prendre en compte lors de l'analyse des données.

CONCLUSION

La position du chercheur n'est pas univoque. Elle consiste en la recherche d'un équilibre entre distance et proximité avec les informateurs et avec le milieu étudié et de la plus grande clairvoyance possible pour pouvoir évaluer les biais potentiels et interpréter les données en prenant en compte ces biais potentiels. Les tactiques données ici permettent de limiter simultanément plusieurs biais. Les tactiques données ici permettent de limiter simultanément plusieurs biais. Elles consistent notamment à s'informer sur le contexte socio-culturel dans lequel se déroule la recherche, choisir le bon moment et la bonne période, ajuster sa participation et solliciter des commentaires des enquêtés sur ses résultats. En effet, ceci permet au chercheur de faire face à d'autres difficultés liées à son attitude investigatrice, au lieu de passation de l'entretien, à la formulation des questions qu'il pose, particulièrement apparents dans le cadre d'études qui se déroulent dans des milieux étrangers à l'investigateur.

BIBLIOGRAPHIE

ABEGA, S., 1995, *Apprentissage et Vécu de la sexualité chez les jeunes camerounais de quinze à trente ans. Rapport de synthèse*, sous la direction de Séverin-Cécile Abega, Organisation mondiale de la santé, Université de Yaoundé I, décembre, 61 pp., non publié.

CAMPBELL, D.T., 1975, « Degrees of Freedom and the Case Study » *in Comparative Political Studies*, 8, 178-193.

FERRY, B., CARAEL, M., BUVE, A., AUVERT, B., LAOUROU, M., KANHONOU, L., LOENZIEN, M. de, EVINA AKAM ; CHEGE, J., KAONA, F., 2001, « Comparison of Key Parameters of Sexual Behaviour in Four African Urban Populations with Different Levels of Infection », Caraël, M., Holmes, K. (édit.), *The Multicentre Study of Factors Determining the Different Prevalences of HIV in Sub-Saharan Africa*, AIDS, vol. XV, Supplement 4, UNAIDS-ANRS, Hagerstown, August, pp. S41-S50.

GAHAMA, J., 1983. *Le Burundi sous administration belge*, CRDA, Karthala, ACCT, Paris, 465 pp.

11. Susceptible de favoriser la construction d'un centre de santé, par exemple.

HUBERMANN, M.A., MILES, M.B., 1991, *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck, 480 pp.

JOHNSON, J. C., 1990, *Selecting Ethnographic Informants*, Qualitative Research Methods, vol. XXII, Sage Publications, Newbury Park, 96 pp.

KNODEL, J., HAVANON, N., PRAMUALRATANA, A.,.1983. « A Tale of Two Generations : a Qualitative Analysis of Fertility Transition in Thailand » *in Research Reports*, nº 80, Institute for Population and Social Research, Mahidol University.

PAGEZY, H., 1992, *Sida et Modification des comportements sexuels : le cas des réclusions de longue durée chez les Mongo du sud au Zaïre*, Rapport final de contrat ANRS, Paris, 1992, 104 pp.

RABAIN, J., 1979, *L'Enfant du lignage. Du Sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*, Paris, Payot, 237 pp.

ROSNY, E. de, 1987, *Les Yeux de ma chèvre*, Paris, collection « Terre Humaine », 415 pp.

UNESCO, 2001, *Cultural approach to HIV/AIDS. Prevention, Care and Support.* Quang Ninh, Vietnam, UNESCO, 75 pp., non publié.

CHAPITRE III

LA COLLECTE DES DONNÉES QUALITATIVES

Myriam DE LOENZIEN

Au cours du XXe siècle, la démographie s'est ouverte à des paradigmes scientifiques et des approches méthodologiques nouvelles qui ont permis une diversification des sources d'information utilisées par le démographe avec notamment le développement de sources de données qualitatives. Parmi elles, l'observation participante et l'entretien sont les plus courantes. Pour chacune d'elles, nous étudions ici les fondements et la mise en œuvre. Outre des remarques d'ordre général sur leur conduite, nous présentons quelques exemples d'utilisation de ces techniques.

L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Fondements

Observation quotidienne et observation scientifique

Que ce soit dans le domaine de la vie quotidienne ou d'un travail scientifique, l'observation constitue un fondement de la connaissance. C'est la forme de recherche la plus précoce et la plus fondamentale, mais c'est aussi la plus susceptible d'être utilisée avec d'autres telles que l'expérimentation et l'entretien. Elle permet de déterminer une action et d'interpréter les actions et réactions des autres. Elle génère une sorte de « sens commun » ou de « connaissance culturelle » à la base de toute connaissance et toute théorie, de celle du profane à celle conduite par le spécialiste de la méthodologie de l'enquête, l'expérience, l'observation participante ou la simple observation (Johnson, 1990).

L'observation scientifique à laquelle nous nous référons ici diffère cependant de l'observation quotidienne en ce qu'elle est systématique et orientée par une problématique scientifique. Une observation se caractérise donc par son degré d'organisation : elle peut être plus ou moins systématisée. L'observation non systématisée est une « attitude générale qui consiste à se tenir prêt à saisir les faits significatifs pouvant apparaître dans le champ d'observation » alors que dans l'observation préparée « le chercheur recueille des données dans un domaine déterminé d'avance, ayant trait à des facteurs précis » (Grawitz, 1993).

Une observation globale et différenciée

On distingue différents types d'observations. Les chercheurs qualitatifs et parmi eux les naturalistes souvent considérés comme opérant une synthèse des approches qualitatives,

diffèrent des observateurs quantitatifs du point de vue de la portée de leurs observations. Alors que les premiers se concentrent sur de petites particules du monde qui peuvent s'agglomérer en une variable, les seconds regardent des tendances plus larges, des configurations et des styles de comportements. Les observateurs qualitatifs ne sont pas limités par des catégories prédéterminées de mesure ou de réponse, mais sont libres de chercher des concepts ou des catégories qui paraissent significatifs pour les sujets. Ces différences sont ancrées non seulement dans les variations entre les deux façons d'observer, mais aussi dans les types de questions qu'ils posent. L'observation doit être à la fois « globale dans l'intérêt porté à l'ensemble des activités de la société [...] et différenciée par l'attention prêtée aux divers groupes qui constituent la société » (Fassin, 1990). Ainsi, contrairement aux observations quantitatives conduites en situations conçues délibérément pour assurer une standardisation et un contrôle, les observations qualitatives se produisent dans le contexte naturel, parmi les acteurs qui participent à l'interaction, et suivent le cours de la vie quotidienne (Gérard, 1986).

Un contact direct et multiforme

Bien que l'on pense souvent à l'observation comme impliquant seulement une collecte de données visuelles, tous les sens peuvent aussi être pleinement engagés dans cet effort : l'odorat, l'ouïe, le toucher et le goût. L'observation consiste donc à collecter des impressions du monde environnant à travers toutes les facultés humaines pertinentes. Ceci nécessite généralement un contact direct avec le(s) sujet(s) de l'observation, bien qu'une observation éloignée puisse être menée en enregistrant les données sous forme de photos, d'enregistrements audio ou vidéo et en les étudiant simultanément ou plus tard. Dans les deux cas, le chercheur doit assister et participer au phénomène qu'il étudie, à l'interaction à laquelle il s'intéresse au moment où celui ou celle-ci se déroule.

Mise en œuvre

Les 5 dimensions de l'observation

Diverses caractéristiques d'une observation qualitative peuvent être formalisées et résumées en une série de continua relatifs aux dimensions de l'observation (schéma 1).

Le premier *continuum* concerne le positionnement du chercheur. Celui-ci varie en fonction du degré de participation du chercheur aux activités de la communauté, c'est-à-dire de son degré d'implication dans la vie quotidienne des personnes qu'il observe. D'un côté c'est un pur observateur qui ne s'engage pas du tout dans la vie sociale et évite même de s'impliquer dans les aspects matériels, de l'autre il y participe pleinement. Toutes les solutions intermédiaires sont possibles.

Autre dimension, le positionnement d'observateur peut être révélé à la population ou non (deuxième *continuum*). Autrement dit, l'existence d'une observation en cours peut être connue des participants ou non.

SCHÉMA 1

Continua relatifs aux cinq dimensions de l'observation

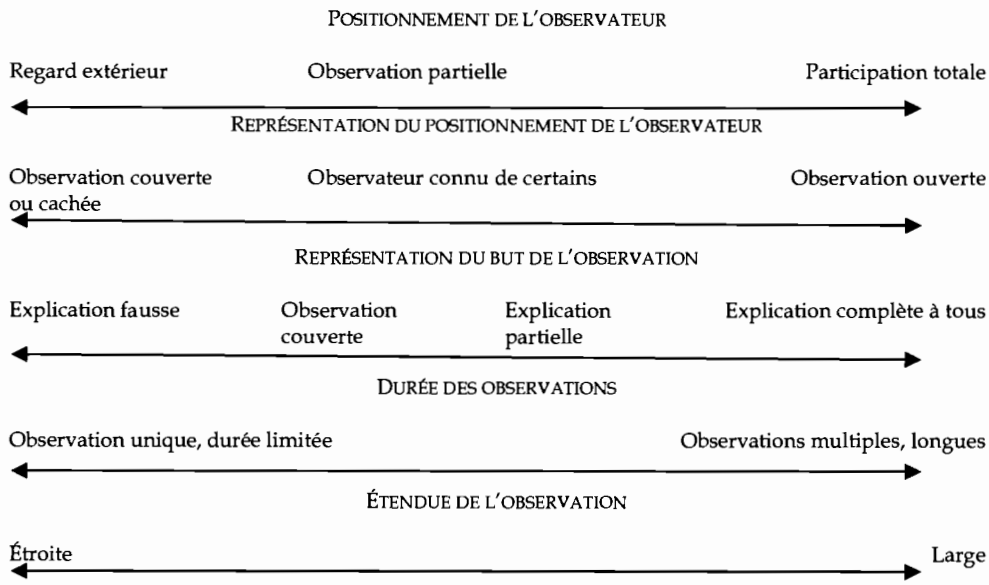

SOURCE : Adapté de Patton (1980 cité par Marshall, 1989)

Par ailleurs, l'objectif de la recherche peut être révélé ou rester secret (troisième *continuum*). Tout dire risque parfois de biaiser l'observation, rester complètement secret pose des problèmes d'éthique. En effet, le chercheur a généralement besoin du consentement éclairé des participants car l'enquête qualitative est susceptible de révéler des phénomènes non exprimés, tus voire occultés. Le consentement éclairé suppose que l'informateur ne soit pas influencé dans sa décision de participer ou non à une étude par la perspective d'inconvénients qu'il n'aurait pas subis dans le cours de sa vie normale, qu'il puisse décider d'arrêter toute collaboration quand il le souhaite et que les procédures de l'étude et ses objectifs lui soient explicités (Sirirassamee, 1993). Taylor et Bogdan (1984, cités par Marshall *et al.*, 1994) suggèrent d'être « sincère mais vague » ce que font beaucoup de chercheurs.

Le rôle de l'observateur varie aussi selon l'intensité de la recherche, c'est-à-dire de temps quotidien passé et de temps total passé dans le milieu étudié (quatrième *continuum*). Passer beaucoup de temps permet de développer une relation de confiance avec les participants. Au contraire, le chercheur qui passe peu de temps avec les enquêtés doit bâtir cette relation en recherchant très vite les données les plus pertinentes.

Enfin, le champ de recherche peut être large ou spécifique (cinquième *continuum*). Quand les questions de recherche ont été bien élaborées et que les données appropriées pour répondre ont été identifiées, le chercheur utilise son temps de façon efficace et prudente, optimale. Et même dans ce cas, la recherche qualitative permet au chercheur de suivre d'autres hypothèses qui se présentent pendant le travail de terrain. Au contraire, lorsque la question de recherche est plus exploratoire, le travail du chercheur doit lui permettre d'avoir accès aux événements, personnes et perspectives relatives au phénomène étudié.

Ces cinq caractéristiques de l'observation sont indépendantes les unes des autres. Un chercheur qui reste extérieur au milieu étudié peut ainsi révéler aux personnes observées son rôle d'observateur, alors qu'un autre qui mène également une recherche en restant extérieur, peut cacher son rôle d'observateur. Il existe donc de multiples combinaisons possibles des différentes modalités de réalisation des cinq dimensions d'une recherche. La première dimension de ce *continuum* qui fait référence au positionnement du chercheur en tant que participant ou observateur comporte des implications fortes pour la réalisation de la recherche et a fait l'objet de nombreux débats. Aussi, nous l'approfondissons dans le paragraphe suivant.

Entre observation et participation : le positionnement du chercheur

Selon ses objectifs, le stade de sa recherche, sa relation aux personnes interrogées, le chercheur peut adopter plusieurs types de positionnement lorsqu'il mène une observation. Il peut choisir de se concentrer sur un groupe au sein duquel il se place de façon intentionnelle pour observer le comportement de ses membres, ou simplement regarder les personnes autour de lui. On peut distinguer 5 modes de positionnement du chercheur (Gold, 1958 cité par Adler et Adler, 1994) pour la collecte de données : l'observateur complet (appelé aussi complètement observateur), l'observateur participant, le participant observateur, le participant membre périphérique et le participant membre actif (schéma 2).

L'observateur complet se situe hors de son milieu d'étude. Il n'est ni vu ni remarqué par ceux qu'il observe. Son observation peut consister en un enregistrement audio ou vidéo, ou en la prise de photographie sans interaction. Ce rôle est celui qui se rapproche le plus de l'idéal traditionnel de l'observateur « objectif ». Autre possibilité : l'observateur participant observe d'abord les personnes étudiées pendant des périodes très brèves en essayant de conduire des entretiens structurés. Ce rôle n'est pas très utilisé par l'observateur naturaliste car dans cette configuration le chercheur vient collecter des données, et n'a que des interactions accidentelles et indirectes avec les sujets pendant l'observation. L'identité de l'observateur reste fortement orientée par la recherche, et ne croise pas le domaine de l'amitié. Ces deux rôles (l'observateur complet et l'observateur participant) sont nettement dévalorisés aujourd'hui par rapport à ce qu'ils étaient au milieu du XX^{e} siècle. Les chercheurs en sciences sociales naturalistes ont progressé vers une variété de rôles de membres dans le milieu étudié. Il s'agit pour eux de chercher un équilibre entre implication et détachement, familiarité et positionnement d'étranger, proximité et distance. De nouvelles conceptions de la recherche qualitative ont évolué depuis, les chercheurs étant de plus en plus nombreux à adopter des attitudes variant vers une plus grande implication, voire un rôle de membre actif dans le groupe étudié (Adler *et al.*, 1994).

SCHÉMA 2

Cinq modes de positionnement du chercheur pour la collecte des données et interactions avec les personnes étudiées

Dominante	Observateur		Participant		
Positionnement du chercheur	Observateur complet	Observateur participant	Participant observateur	Participant membre périphérique	Participant membre actif
Interactions avec les personnes étudiées	Aucune	Accidentelles et indirectes	Identité interne	Activité centrale	Membre à part entière
Place par rapport au milieu étudié	Chercheur hors du milieu	Position de chercheur exclusivement	Pas de participation entière	Sans engagement dans les valeurs et buts	Avec engagement dans les valeurs et buts

SOURCE : Adapté de Gold (1958, cité par Adler et Adler 1994).

Chez les participants, trois rôles ont été identifiés : le participant observateur, le membre périphérique et le membre actif.

Le participant observateur pense que la perspective de l'intérieur est vitale pour évaluer de façon exacte la vie d'un groupe. Il observe et interagit donc de façon suffisamment étroite avec les membres pour établir une identité de l'intérieur sans prendre pleinement part aux activités qui constituent le noyau de l'appartenance au groupe. Ce type de positionnement peut être utilisé pour l'étude de phénomènes sociaux réprimés qui nécessitent pour le chercheur un contact proche avec les personnes concernées et dans lesquels le chercheur ne veut pas avoir d'implication personnelle. C'est le cas par exemple de l'étude de la consommation ou de la commercialisation de la drogue, ou de la pratique de l'avortement : le chercheur peut y développer des contacts sans assumer une responsabilité auprès des membres du groupe qu'il étudie.

Le chercheur qui se positionne comme un membre périphérique est plus impliqué dans les activités centrales du milieu. Il assume des responsabilités qui font progresser le groupe, mais sans s'engager dans les valeurs et les buts du groupe. Il peut jouer par exemple un rôle de conseil. Ceci permet d'instaurer une relation de confiance entre le chercheur et les personnes étudiées.

Enfin, dans un positionnement de participant complet, le chercheur est membre à part entière du groupe qu'il étudie. Celui-ci peut être un groupe auquel il a été préalablement rattaché et qu'il étudie de façon opportuniste, ou un groupe qu'il intègre pour mener son étude. Cette position s'inspire de la tradition de l'auto-ethnographie où le chercheur s'immerge pour saisir toute la profondeur de l'expérience vécue subjectivement. Un tel positionnement peut se faire au sein d'une classe, d'un groupe religieux ou d'un club de loisirs par exemple.

Ainsi, aux deux extrêmes, l'observateur peut soit tenir un rôle de voyeur caché ou déguisé qui regarde le groupe de l'extérieur ou avec une présence passive, soit être un participant actif impliqué dans le milieu, qui agit en tant que membre et non chercheur pour changer le cours de l'interaction. Ces deux pôles permettent de situer l'étendue des rôles possibles (Adler et Adler, 1994). Le choix d'une technique est lié au sujet à étudier et à la personnalité du chercheur. Cependant, « le chercheur n'a (...) pas toujours le choix de sa technique : elle lui est en partie imposée par les circonstances et par les interlocuteurs » (Fassin, 1990). En général, une participation devient nécessaire lorsque le chercheur s'intéresse à des activités bien spécifiques, lorsque des demandes de réciprocité lui sont adressées. Une telle interaction, même si elle reste informelle, apporte beaucoup d'informations. Par ailleurs, la position du chercheur change au cours de la collecte, ce qui fait la richesse de l'information recueillie. Par exemple, Éric de Rosny qui s'intéresse à la médecine traditionnelle au Cameroun se fait initier par des guérisseurs, puis on lui demande de guérir un enfant. Par la suite, sa participation au groupe soignants-patients a été croissante (Rosny, 1996).

L'observation participante a souvent été utilisée en sociologie et en anthropologie pour étudier les interactions entre individus et société, notamment les structures et configurations des relations sociales (interactionnisme symbolique) contrairement à l'observation non participante par exemple, souvent associée aux études de la façon d'accomplir la vie quotidienne (ethnométhodologie) (Adler et Adler, 1994). Elle joue un rôle prépondérant dans les études de population. C'est donc à ce mode d'implication que nous nous référons dans la suite de cette première partie.

Techniques non verbales d'observation

Les personnes réagissent à la fois verbalement et non verbalement. Leur comportement non verbal est influencé par leur culture, leur sexe, leur âge, et d'autres facteurs associés à leur évolution psychologique et sociale. Quatre canaux de communication sont utilisés, correspondant aux quatre sens : vocal, visuel, olfactif et tactile. Il est important que le chercheur soit conscient de ces canaux car les interactions avec les sujets consistent en un flux continu d'indices de communication non verbale. Les techniques de communication non verbales vocales et visuelles sont compatibles avec l'enregistrement de données, contrairement aux données olfactives et tactiles plus difficilement enregistrables. Elles sont donc davantage utilisées dans le cadre d'études de populations[1]. Aussi, nous nous référerons à ces techniques dans la suite de ce chapitre.

Il existe essentiellement quatre techniques non verbales[2] vocales ou visuelles. Deux utilisent le canal vocal. Il s'agit de la chronémique, étude de l'utilisation du rythme de la parole et de la longueur des silences dans la conversation et la paralinguistique, étude des variations de volume, de hauteur et de qualité de la voix. Les deux autres utilisent le canal visuel. Il s'agit de la proxémique, étude de l'utilisation de l'espace par les individus en relation avec la culture et la kinésique, étude des mouvements du corps et des messages qui

1. Nous ne nous intéressons qu'aux populations humaines.

2. Le qualificatif de verbal est utilisé ici dans le sens restreint de ce qui a trait aux mots, à la parole, et non dans le sens large de ce qui s'oppose à l'écrit (comme le fait Marshall dans son étude *« Power language and Women's access to organizational leadership » (1986, cité par Marshall et al. 1994)*).

les accompagnent (Fontana et Frey, 1994). Quelques exemples de données non verbales que l'on peut recueillir sont donnés dans le tableau 1.

Ces techniques reposent sur l'hypothèse selon laquelle au-delà des mots, les humains échangent des messages. Les mouvements du corps du simple hochement de tête à une série de gestes des bras et des jambes, l'inflexion de la voix, la survenue d'un silence au milieu d'une phrase peuvent donner un sens particulier à des mots prononcés. Connaissant les indices non-verbaux, le chercheur peut contrôler les comportements du sujet, découvrir ses attitudes et donner un sens supplémentaire

TABLEAU 1

Catégories pour l'observation et le codage d'une observation non verbale

THÈME	TYPE	DONNÉE
Vocal	Chronémique	Rythme de la parole, longueur des silences, temps de parole
	Paralinguistique	Variations de volume, hauteur et intonation de la voix
Visuel	Kinésique	Expressions du visage, notamment du regard, utilisation des mains, posture physique, particularités, disposition des jambes
	Proxémique	Occupation de l'espace, déplacements éventuels, étendue du territoire, contrôle de l'environnement

à ses actions. Le chercheur peut aussi tenter de contrôler son propre comportement non verbal pour clarifier les messages qu'il envoie à la personne observée, pour être à l'écoute de ses propres sentiments pendant la collecte des données. Ceci suppose qu'il connaisse les différences culturelles car le langage du corps et de l'utilisation de la voix n'est pas universel. Certains gestes, certaines inflexions vocales ont des sens différents selon les cultures. Par exemple, en Inde, hocher la tête de gauche à droite signifie une approbation, ce qui n'est pas le cas en Occident. Une phrase interrogative se termine en montant le ton pour des francophones ou des hispanophones, en descendant la voix pour des anglophones, mais ni l'un ni l'autre dans des langues tonales, notamment en Asie. Au Viêt-Nam par exemple, c'est l'ensemble de la phrase interrogative qui est prononcée un peu plus haut. Le mouvement que fait la main pour signifier à quelqu'un de venir, la façon dont on compte sur ses doigts, le geste qui exprime le fait de manger, diffèrent selon les régions, notamment entre la Chine et l'Europe.

Ces techniques de recueil de données d'observation présentent des avantages. Elles ne sont pas intrusives et il est difficile au sujet d'induire délibérément le chercheur en erreur : si la personne observée peut parfois mentir, elle peut plus difficilement contrôler son comportement non verbal. Ces techniques fournissent un aperçu de pensées conscientes ou inconscientes et donc un moyen de triangulation des données verbales. Un chercheur peut accorder une plus grande confiance à l'interlocuteur dont les paroles et les gestes coïncident. Ces techniques peuvent être utilisées pour les études comparatives. En revanche, elles demandent une qualification importante pour pouvoir obtenir une information pertinente. Elles nécessitent en effet de bien connaître les codes pour les interpréter, de resituer les

mouvements dans leur contexte, d'éviter d'isoler des éléments (mouvements, émissions de sons) trop courts qui seuls n'ont que très peu de signification voire peuvent porter à confusion. Elles constituent néanmoins des techniques utiles pour la collecte d'informations sur le comportement individuel en société.

Enfin, certaines techniques d'observation non verbale non intrusives ne nécessitent pas la participation de la personne étudiée. Le chercheur recherche alors simplement le signe d'une activité passée à travers l'évidence de l'utilisation d'un appareil, les traces laissées par le groupe étudié par exemple. Dans les études de population, de telles techniques restent cependant relativement limitées et sont essentiellement utilisées pour la triangulation des données, c'est-à-dire leur recoupement en vue d'une éventuelle validation des résultats obtenus.

Les étapes d'une observation participante

Le processus d'une observation participante évolue à travers une série d'activités (Adler et Adler, 1994). La première est la définition du milieu à étudier, guidée par l'intérêt particulier que porte l'observateur pour un certain type de situation ou de comportement, ou par son accès potentiel à un lieu particulier. La seconde est l'introduction du chercheur dans ce milieu. Selon l'organisation du groupe, elle peut être informelle ou clairement explicitée voire formalisée. Le caractère moins formel de l'observation qualitative par rapport à une enquête quantitative avec questionnaire rend une introduction informelle plus probable. En troisième lieu, le chercheur devra éventuellement former des observateurs participants. Le recueil des informations peut alors être réalisé. Il est plus ou moins structuré. Pour Denzin (1989 cité par Adler et Adler, 1994), tous les enregistrements écrits d'observation doivent contenir une référence explicite aux participants, aux interactions, aux habitudes, aux rituels, aux éléments temporels, aux interprétations et à l'organisation sociale. La plupart des notes d'observation participante incorporent des combinaisons de ces caractéristiques. Le chercheur commence généralement par une description large. Les observations initiales sont surtout descriptives. Non spécifiques et générales, elles sont en général fondées sur des questions larges, fournissant au chercheur une base d'où partent une multitude de directions futures. Une fois que les observateurs sont plus familiers avec le milieu, et saisissent les groupes sociaux clés et processus, ils peuvent distinguer les caractéristiques des scènes qui les intéressent le plus. À ce stade, ils peuvent changer pour des observations plus spécifiques, dirigeant leur attention vers une partie plus étroite et plus approfondie des gens, comportements, temps, espaces, sentiments, structures et/ou processus. Des questions ou problèmes de recherche peuvent alors apparaître, déterminer les futures observations et initier la formation de typologies. Ce stade de l'observation génère des questions de recherche et des concepts plus clairs qui nécessitent des observations sélectionnées. Le chercheur se concentre alors sur l'établissement et l'affinement des caractéristiques et relations entre les éléments précédemment sélectionnés comme objets d'étude. Des questions spécifiques apparaissent, auxquelles il faut répondre en construisant des modèles au sujet des caractéristiques et entre les éléments du milieu (Adler et Adler, 1994). Parmi les techniques de repérage, deux principalement sont utilisées : la cartographie des lieux et les inventaires qui « contraignent l'esprit à un souci de systématicité et d'exhaustivité » (Fassin, 1990). Ces techniques permettent une entrée en matière, qui doit être guidée par la problématique étudiée, et plus spécifiquement par les hypothèses que l'on cherche à tester (Fassin, 1990).

Les étapes de l'observation forment donc un entonnoir, focalisant progressivement l'attention du chercheur vers les éléments du milieu qui paraissent théoriquement ou empiriquement essentiels. La collecte des données d'observation se poursuit jusqu'à ce que le chercheur arrive à la saturation théorique (Glaser et Strauss, 1967) - c'est-à-dire lorsque les nouveaux cas collectés ne modifient pas le modèle élaboré. L'analyse des données par le chercheur commence donc dès la première conceptualisation. Le mode d'analyse des données de l'observateur peut reposer sur une théorisation formelle, fondée sur des considérations a priori, ou reposer davantage sur les données de terrain et donc partir d'éléments empiriques (Adler et Adler, 1994).

L'enregistrement sous forme de films et de photographies

Les films et les photographies ont été très utilisés en anthropologie. Ils fournissent un enregistrement visuel des événements en cours de réalisation. La méthodologie de la recherche basée sur l'utilisation de films vidéo ou photographique nécessite d'indiquer le moment, le lieu et le sujet du film ainsi que les intérêts et intentions du photographe. Le film donne des informations sur le comportement non-verbal et la communication telles que les expressions faciales et les émotions. Il peut être réutilisé plus tard, à plusieurs reprises et par différentes personnes pour tirer avantage de nouvelles méthodes pour visionner, analyser et comprendre des processus de changement. Il est particulièrement utile pour découvrir ou valider des résultats. Cependant, cette technique présente des inconvénients non négligeables : l'interprétation d'un film doit tenir compte des possibles biais liés aux intérêts du réalisateur et à l'influence de la présence d'une caméra sur les attitudes et comportements des personnes observées. D'un point de vue pratique, elle coûte cher en raison du matériel nécessaire et nécessite une expertise technique. Enfin, il est difficile de restituer dans une publication écrite l'ensemble des éléments donnés par le film. Là aussi, il est important de revenir à la problématique de base pour sélectionner, interpréter les résultats et les restituer d'une façon pertinente pour la recherche. Dans les études de population en général, les chercheurs prennent des notes voire utilisent un enregistreur audio et travaillent à partir des retranscriptions des entretiens menés.

Effectuer une observation comporte des limites. Le simple fait de regarder une image donne parfois lieu à des interprétations divergentes comme le montrent les dessins qui suscitent des illusions d'optiques, ou qui renferment deux interprétations possibles favorisées par une absence de contexte (Kohn *et al.*, 1991). C'est le cas par exemple de certaines images où l'on peut voir une femme jeune ou une femme âgée selon la façon dont on interprète l'image : l'oreille de l'une est perçue comme l'œil de l'autre, et ainsi de suite pour les différents éléments de l'image. Cette ambiguïté est également utilisée dans les tests auto-projectifs plus abstraits. Elle révèle la difficulté pour plusieurs individus de mener des observations identiques, même lorsqu'il s'agit d'un même objet et d'une même retranscription. Elles mettent en évidence la nécessité de spécifier les modalités de réalisation de l'observation dans l'exposé des résultats.

L'observation comporte des interactions verbales qui complètent la perception visuelle et peuvent prendre la forme d'entretiens.

Exemples d'utilisation

Deux exemples d'utilisation sont présentés ici. L'une utilise l'observation participante. L'autre met l'accent sur l'utilisation des techniques d'observation du comportement non verbal.

Observation participante

Dans le but d'identifier le code culturel wolof (Sénégal), l'anthropologue Jacqueline Rabain (1979) s'est intéressée au processus de socialisation de l'enfant âgé de moins de 5 ans. La difficulté de cette étude vient du fait que la connaissance du code culturel constitue le cœur du problème méthodologique à la base de l'observation participante. L'auteur a donc essayé d'identifier les échanges physiques, regards, paroles, distributions et échanges de nourriture, échanges d'objets et leurs possibilités d'articulation (complémentarité, substitution, similarité) entre eux. Elle s'est intéressée en particulier aux représentations collectives qu'elle a identifié à travers des discussions et entretiens et aux faits, gestes et paroles des enfants de moins de cinq ans dans leur entourage familial. Son étude a montré que la méthode d'écoute des faits, d'observation des gestes et des paroles est davantage adaptée au contexte culturel Wolof que les questions posées en raison de la conception de l'individu comme membre d'une communauté. Par ailleurs, il n'est pas approprié pour un adulte d'interroger des enfants dont le statut social est moins valorisé que celui des adultes.

Un autre exemple d'observation est fourni dans cet ouvrage: la fiche communautaire figurant en annexe du chapitre XIII sur l'épidémie à VIH fournit un guide pour l'observation des équipements, complémentaire des entretiens menés, avec les objectifs de recherche correspondants.

Techniques non verbales

La proxémique et la kinésique ont inspiré de nombreuses études dans les bars, les aéroports, les métros, d'autres lieux publics où les individus ont à faire les uns avec les autres dans un espace limité. Les anthropologues ont utilisé la proxémique pour déterminer les habitudes territoriales de cultures particulières. Elle permet de voir par exemple comment les individus réagissent à l'invasion d'un territoire, quels sont les effets d'une forte densité de travailleurs sur la productivité. Dans la recherche sur la façon dont les femmes exercent leur pouvoir dans le cadre d'une organisation, Marshall (1986, cité par Marshall *et al.*, 1994) a adopté une approche interdisciplinaire, utilisant la kinésique, la proxémique, l'observation et l'entretien pour étudier le langage et les interactions entre femmes et hommes cadres intermédiaires. L'étude reposait sur l'hypothèse que dans les rencontres qui valorisent le pouvoir et le contrôle, les femmes utilisent moins un langage de pouvoir et de contrôle et paraissent donc avoir potentiellement moins de capacité à diriger que les hommes. Ce projet a été réalisé en visionnant des cassettes vidéo et des rencontres au sein du milieu étudié. L'observation non verbale portait sur la personne qui parlait et sur les réactions de son auditoire.

Illustration

Dans le cadre de l'étude que nous avons menée sur les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida, les réticences de certaines personnes interrogées à répondre aux questions relatives à l'épidémie à VIH et à leur vie reproductive et sexuelle se traduisaient

par des comportements particuliers. A Ndiaw-Bambally (Sénégal) par exemple, une femme visiblement gênée par les questions posées sur sa sexualité « a peur de parler et rit pendant tout l'entretien » (enquêteur). Ces attitudes sont particulièrement marquées chez les jeunes filles. A Kinzobe (Burundi), au début du groupe de discussion centrée, celles-ci riaient, mettaient du temps à répondre, se cachaient la bouche derrière un tissu (pagne ou voile), avaient tendance à attendre que les autres répondent d'abord, se regardaient avant de parler. Ces attitudes ont également été observées au Sénégal et dans d'autres populations du Burundi, en entretien individuel. Elles sont moins marquées chez les Mkako à l'Est-Cameroun, où les relations sexuelles hors mariage sont davantage tolérées. De tels comportements et attitudes sont révélateurs des valeurs et du poids des normes relatives à la sexualité. Ces observations de comportement non verbal faites par les investigateurs lors de l'entretien au sujet des attitudes des informateurs sont particulièrement importantes : elles permettent d'évaluer la validité des informations données.

L'ENTRETIEN

Fondements

L'entretien est l'une des façons les plus courantes et les plus puissantes que l'on utilise pour tenter de comprendre les êtres humains (Fontana et Frey, 1994). Très utilisé dans le cadre de recherches qualitatives, il est souvent décrit comme « une conversation avec un objectif » (Kahn et Cannel, 1957 *in* Marshall *et al.*, 1994) mené en référence à une problématique de recherche. C'est une situation d'interaction verbale que crée le chercheur avec une personne ou un groupe de personnes afin de répondre à une question de recherche. Il peut prendre diverses formes. Il peut se faire par téléphone ou lors d'une rencontre avec la personne interrogée. Il peut être ponctuel, consister en un échange bref ou donner lieu à plusieurs sessions longues, parfois sur plusieurs jours, comme c'est le cas dans les récits de vie qualitatifs (Fontana et Frey, 1994). Il permet de recueillir des données parfois non observables, ayant trait aux attitudes des personnes interrogées et permettant d'informer le sens qu'elles donnent à leurs actions, leur environnement.

Typologie des entretiens

L'entretien peut être individuel ou de groupe. Le premier permet une intimité plus grande et évite certaines interférences liées par exemple à la présence souvent gênante à ses côtés de personnes de l'environnement de l'individu interrogé (Fassin, 1990). L'entretien de groupe met en œuvre une dynamique d'échanges entre plusieurs personnes. Il peut être centré (*focus-group* ou groupe de discussion centrée) ou regrouper une collectivité déjà constituée, par exemple une association, une classe, un club, une famille, un groupe d'amis. Il peut aussi être mené auprès de personnes qui se sont choisies elles-mêmes, de façon à faciliter la parole sur certains sujets difficiles (la mort d'un proche, la maladie). Cependant, ce type d'entretien met surtout en évidence l'avis des personnes qui s'expriment relativement facilement au sein du groupe (Fassin, 1990). Le groupe de discussion centrée est présenté à part dans ce chapitre car il comporte des spécifications méthodologiques précises.

On distingue différents types d'entretiens selon leur degré de structuration. Les entretiens non directifs regroupent les entretiens cliniques du type de ceux pratiqués en psychothérapie ou en psychanalyse et ne nous concernent pas ici. Autre type d'entretien non directif, l'entretien en profondeur est utilisé notamment pour les études de motivations, nombreuses notamment dans le domaine de la santé de la reproduction. À l'opposé, les entretiens directifs peuvent inclure des questionnaires à questions ouvertes et à questions fermées, c'est-à-dire pour lesquels les modalités de réponse sont déterminées à l'avance (Grawitz, 1993) ou non (figure 1).

FIGURE 1

Exemple de questions ouvertes et de questions fermées

Dans ces deux exemples, les modalités de réponse aux questions Q704 et Q810 sont définies à l'avance de même que la formulation de la question qui reste la même pour toutes les personnes interrogées. Il s'agit de questions fermées. Par contre, les questions Q704A et Q810B sont ouvertes : leur formulation est préétablie mais la forme de la réponse ne l'est pas.

Q704	Souhaitez-vous être informée sur le sida ?	
	Oui	1 → Q704B
	Non	2
Q704A-	Pourquoi ? (question ouverte)	

Q810-	Supposez qu'un membre de votre famille tombe malade et qu'un médecin diagnostique le sida. Où pensez-vous qu'il devrait être gardé ou soigné ?	
	Chez lui	1
	Dans un hôpital	2
	Au dispensaire	3
	N'importe où	5
	Ailleurs (préciser	8
	Ne sait pas	9
Q810B	pourquoi ? (question ouverte)	

SOURCE : Questionnaire individuel utilisé auprès des femmes du Burundi dans le cadre de la recherche menée sur les connaissances et attitudes l'égard de l'épidémie à VIH en milieu rural sub-saharien (Sénégal, Cameroun, Burundi).

Le chapitre XV portant sur « les effets de la conjoncture économique sur le soutien de la parentèle aux couples citadins et ruraux du Cameroun » (Simon-David Yana) fournit de nombreux exemples de questions ouvertes (voir le guide d'entretien en annexe). Enfin, l'entretien centré s'intéresse à un sujet précis et s'articule autour de thèmes prédéfinis. Il est

souvent utilisé dans le cadre de discussions de groupe où le chercheur anime la discussion. Des formes intermédiaires sont possibles. On a donc un *continuum* des entretiens (schéma 3) selon leur caractère plus ou moins directif.

Ce *continuum* concerne aussi bien des entretiens individuels que collectif et montre qu'il n'y a pas de rupture entre l'entretien tel qu'on le pratique dans une étude qualitative et le questionnaire fermé des grandes enquêtes quantitatives. Les études de population utilisent ces différents types d'entretien à l'exception de l'entretien clinique.

SCHÉMA 3

Continuum des formes d'entretiens selon le degré de structuration

NON DIRECTIF		SEMI-DIRECTIF		DIRECTIF
Entretien clinique	Entretien en profondeur	Entretien centré	Entretien à questions ouvertes	Entretien à questions fermées
Ex. Psychothérapie, psychanalyse	Ex. Étude de motivation	Ex. Groupe de discussion centrée	Ex. Étude d'opinion	Ex. Questionnaire de grande enquête

SOURCE : Adapté de Grawitz (1993)

L'entretien structuré ou directif

L'entretien structuré ou directif correspond au questionnaire. Il se caractérise par des questions qui suivent un ordre et un énoncé précis, de façon à théoriquement permettre une meilleure comparabilité entre les réponses. Ceci pose en fait problème car une interrogation dont le libellé est fixé une fois pour toutes n'a pas exactement le même sens pour chaque personne (Fassin, 1990). De même, les réponses sont formulées de façon rigide et préétablie. Elles sont courtes, précises, à contenu relativement limité. Très peu de liberté est laissé à l'enquêteur et à l'enquêté. La durée de l'entretien est limitée, il s'agit le plus souvent d'un entretien rapide, unique, où l'attention est centrée sur la thématique abordée.

L'entretien non structuré ou non directif

À l'opposé de l'entretien structuré ou directif, l'entretien non structuré ou non directif ne donne aucune consigne à l'avance. La personne interrogée évoque ce qui lui semble important ou signifiant, choisit les termes qu'elle emploie, que le chercheur reprend dans ses interventions. Celles-ci sont donc adaptées au récit et visent principalement à encourager, à faciliter la parole (Fassin, 1990). Elles sont rares. Les réponses sont riches, complexes, à contenu profond. Une relative liberté est laissée à l'enquêteur et à l'enquêté. La durée est pratiquement non limitée étant donné qu'il est possible de revenir interroger plusieurs fois la même personne en une série d'entretiens. L'entretien est centré sur la personne dont on cherche à saisir et à lier entre elles les différentes caractéristiques. Ce type d'entretien a été mis au point par Carl Rogers au cours des années 40 à 60 (Grawitz, 1993). D'abord appliqué en psychothérapie, il a été étendu à d'autres domaines. Il se caractérise plus largement par un respect de la personne, une attitude d'empathie qui peut sembler passive mais vise en fait à faire prendre au sujet conscience de lui-même.

L'entretien semi-structuré ou semi-directif

Dernier cas de figure, l'entretien semi-structuré ou semi-directif constitue une forme intermédiaire, sans structuration ou formulation stricte *a priori*, mais mené autour de thèmes préétablis. Il est souvent utilisé dans le cadre d'études pluridisciplinaires qualitatives et quantitatives car il permet un compromis entre adaptation au récit et comparabilité des réponses des différents intervenants.

Mise en oeuvre

Encourager la parole

Poser des questions et obtenir des réponses est une tâche bien plus difficile qu'il n'y paraît au premier abord, et le chercheur utilise des techniques spécifiques pour encourager la parole. Par ailleurs, « le mot parlé ou écrit a toujours un résidu d'ambiguïté, quelles que soient les précautions que l'on prend pour formuler les questions et rapporter ou coder les réponses » (Fontana et Frey, 1994). Les enquêteurs d'entretiens structurés ou non structurés doivent être conscients que les entretiens ont lieu dans un contexte d'interaction sociale et qu'ils sont influencés par ce contexte. Le répondant peut par exemple poser problème lorsqu'il donne une réponse socialement désirable pour faire plaisir à l'enquêteur ou omet une information pertinente pour cacher quelque chose à l'enquêteur.

Pour tenter de pallier ces écueils potentiels, l'entretien directif requiert de la part de l'enquêteur un rôle neutre : celui-ci ne doit jamais donner son opinion sur les réponses des répondants. L'enquêteur doit être amical, mais directif et impersonnel. Il doit adopter un style d'écoute intéressée qui encourage la participation du répondant mais n'évalue pas les réponses. L'enquêteur peut réexprimer la pensée de la personne interrogée en respectant son cadre pour celle-ci « reconnaisse sa propre pensée en plus clair, comme si on lui prêtait un instant un meilleur moyen d'observation, des lunettes en quelque sorte, qui lui laissent sa propre vision, mais améliorée » (Grawitz, 1993).

Les critères de choix du degré de structuration des entretiens

Le choix d'un degré de structuration des entretiens dépend de la question de recherche, des interlocuteurs, du contexte de la recherche et des conditions de passation de l'entretien. L'entretien directif se prête à des réponses prévisibles dans leur modalité et précises, ainsi qu'à une nécessité de comparer les résultats obtenus. Inversement, si on s'intéresse à des motivations, aux interprétations que les individus font des événements, à des éléments peu prévisibles ou enserrés dans des relations diverses complexes ou dans un contexte que l'on souhaite restituer, l'entretien non directif est particulièrement adapté (Fassin, 1990). Ainsi, le choix entre entretien non directif, semi-directif ou directif se fait selon les hypothèses concernant le discours que va tenir la personne à interroger. Si la réponse est connue de l'enquêté et que celui-ci n'a aucune raison de la cacher, on peut utiliser un entretien directif. La directivité permet une définition claire et précise de l'outil concret d'investigation, en l'occurrence le questionnaire. Elle permet un contrôle de son utilisation et la neutralité verbale des enquêteurs qui utilisent tous les mêmes formulations. Elle favorise la comparabilité et la précision des réponses, en général brèves. Ces

caractéristiques favorisent la fiabilité de l'information, c'est-à-dire la capacité à reproduire des conditions d'enquête identiques pour toutes les personnes interrogées.

Par contre, si la réponse est complexe, mal connue de l'enquêté ou pose problème dans sa formulation on privilégie l'entretien non directif (Grawitz, 1993). La non-directivité permet une prise en compte *a posteriori* des interventions concrètes de l'interviewer. Celui-ci peut s'adapter à son interlocuteur, ce qui favorise sa neutralité éthique. La non-directivité favorise également l'authenticité et l'authentification des réponses par la prise en compte de leur contexte. Elle favorise donc la validité de l'information (Blanchet, 1985). La difficulté consiste alors à concilier fiabilité et validité des données.

En général, l'ethnologue et l'anthropologue ont recours à des entretiens non structurés tandis que le démographe utilise des entretiens semi-directifs car ceux-ci lui permettent de concilier la poursuite d'un objectif précis, la recherche d'une relative comparabilité des réponses des différents répondants et le recueil d'informations significatives pour les personnes interrogées.

Instrumentation et conduite de l'entretien

Trois types de documents sont utilisés selon le degré de structuration de l'entretien : le questionnaire pour un entretien directif, une grille ou un guide pour un entretien semi-directif et un canevas pour un entretien non directif. Le questionnaire permet de recueillir une information homogène et laisse très peu de marge de manœuvre à l'enquêteur qui lit les questions telles qu'elles sont formulées. Il note sur le questionnaire même les réponses recueillies, ce qui implique qu'il utilise un questionnaire par personne interrogée. Lorsque les questions sont fermées, l'enquêteur indique les modalités de réponse prédéfinies. Lorsque les questions sont ouvertes, il note brièvement la réponse dans l'espace prévu à cet effet. La grille ou guide d'entretien[3] sont différents : ils proposent des thèmes à aborder. Ils permettent à l'enquêteur d'orienter la personne interrogée vers des thèmes centraux, de la relancer lorsqu'elle s'arrête. L'enquêteur note séparément les réponses données. La grille peut donc être réutilisée pour plusieurs personnes. Il en est de même du canevas qui cependant est moins précis et détaillé que la grille. La passation d'une grille ou d'un canevas nécessite donc de la part de l'enquêteur une connaissance approfondie des objectifs de l'étude et de la façon dont pourraient être analysées les données (Fassin, 1990).

Dans le domaine des études de population, les chercheurs combinent souvent des grilles d'entretien et des questionnaires. Pour ces deux types de documents, l'ordre des questions, bien que non fixé à l'avance, est déterminant. Pour éviter d'induire des réponses, l'enquêteur commence en général par des questions relativement larges qu'il précise ensuite. Par exemple, dans le cadre d'une étude sur le contrôle de la fécondité, on pose d'abord une question ouverte sur ce que l'on peut ou pouvait faire pour prévenir une grossesse puis on pose des questions plus précises sur chaque méthode contraceptive (pilule, stérilet, retrait, abstinence, avortement, etc.).

3. Quelques exemples de grilles d'entretien sont donnés dans cet ouvrage. Voir notamment les chapitres VI, VIII et XIII.

L'enregistrement d'un entretien implique en général l'utilisation de l'écrit. Il peut se faire également au moyen d'un magnétophone. Plus rarement, les chercheurs utilisent des films photographiques ou vidéo. L'utilisation d'appareils audio ou multimédia permet de disposer de l'intégralité du matériel recueilli. On peut alors réécouter l'enregistrement pour en acquérir une perception plus précise. Ceci permet à l'enquêteur, pendant la collecte, de n'écrire que ce qui lui est nécessaire pour poursuivre l'entretien. Il peut noter également des bribes de discours et des observations et remarques plus personnelles. Il est ainsi disponible pour développer une interaction avec la personne interrogée. L'utilisation d'appareils d'enregistrement pose cependant parfois problème : d'une part les enquêtés ne les acceptent pas toujours, que ce refus soit explicite ou non (dans ce cas, la personne interrogée se censure, sans forcément que le chercheur puisse s'en rendre compte), d'autre part elle nécessite de prévoir de passer du temps pour réécouter, retranscrire et analyser le matériaux recueilli. Par ailleurs, il est utile de continuer à discuter avec la personne interrogée après avoir éteint l'appareil, et de ne pas le rallumer, même et probablement surtout si la personne interrogée aborde, dès l'appareil éteint, des sujets importants pour l'étude mais tus jusque là.

Il est utile de prendre des notes avant, pendant et après l'entretien, sur les comportements et positions de chacun, les hésitations du ou des enquêtés, les silences, le moment et la durée de l'entretien, éventuellement les questions auxquelles les personnes interrogées ne répondent pas, notamment pour les distinguer de celles qui n'ont pas été posées. Ces éléments sont à prendre en compte plus tard lors de l'analyse. Dans le cadre d'un entretien de groupe avec des personnes qui se sont choisies, il est important aussi d'identifier les caractéristiques des personnes et les liens qu'elles entretiennent entre elles, qu'il s'agisse de liens de parenté, d'alliance, d'amitié ou de clientélisme car « l'interprétation des discours doit tenir compte en particulier des relations de pouvoir entre les interlocuteurs qui influent sur la prise de parole et le contenu du discours » (Fassin, 1990). Ces éléments qui paraissent anodins au premier abord peuvent notablement enrichir l'analyse.

Les étapes de la réalisation d'un entretien

La réalisation d'un entretien comprend différentes étapes (Fontana et Frey, 1994). La première consiste à accéder au milieu. Elle varie selon le groupe que l'on souhaite étudier. Il n'y a parfois pas de milieu spécifique, comme dans le cas de recherches sur les pauvres des rues, et la façon d'accéder est nouvelle à chaque personne interrogée. Il faut ensuite comprendre le langage et la culture des répondants. En effet, indépendamment de la langue, il existe plusieurs façons de dire les choses et certaines ne doivent pas être dites. Certains chercheurs se fient à un interprète, devenant sujets à de nouveaux biais. Certains groupes possèdent également un jargon spécifique qu'il n'est pas toujours facile de comprendre (médecins, physiciens, scientifiques, artisans, praticiens). Le chercheur doit prendre des décisions quant à la façon de se présenter. L'appartenance qu'il va revendiquer, la façon dont il va engager l'entretien, dont il va s'habiller ont une influence sur la tenue de l'entretien car elles produisent des impressions sur les personnes interrogées. Le chercheur doit trouver un membre du groupe étudié qui veuille bien servir de guide et de traducteur de la culture ou parfois du jargon ou du langage, puis gagner la confiance de ses interlocuteurs, voire établir une relation de sympathie qui lui permettra de comprendre ses interlocuteurs. Il doit en effet être capable de se mettre dans le rôle des répondants et tenter de voir la situation de leur point de vue, plutôt que d'imposer le sien. Des rapports de sympathie ouvrent les portes à une

recherche plus informée, mais elle crée aussi des problèmes, car le chercheur devient un porte-voix pour le groupe étudié, perdant ses distances et son objectivité, ou peut devenir un membre du groupe et oublier son rôle académique. Ce type de relation n'est cependant pas indispensable : certains chercheurs comme Malinowski ont mené des études sans développer ce type de rapport. Ce n'est qu'une fois ces étapes franchies que le chercheur peut commencer la collecte. Faire des entretiens sur le terrain ne permet souvent pas d'utiliser des appareils d'enregistrement. En leur absence, on peut retenir mentalement le plus de choses possible et dès que l'on en a l'opportunité, les noter. Quelles que soient les circonstances, il faut prendre des notes le plus régulièrement et rapidement possible, tout écrire quelle que soit l'importance que l'on y accorde sur le moment, essayer d'être le plus discret possible lorsque l'on prend des notes, et analyser ces notes fréquemment (Fontana et Frey, 1994).

TABLEAU 2

Caractéristiques des entretiens directifs et non directifs

TYPE D'ENTRETIEN	NON DIRECTIF	DIRECTIF
Outil de collecte	Canevas : aucune consigne précise	Questionnaire
Questions	Rares, non préétablies	Ordre et énoncé précis
Attitude de l'enquêteur	Empathie, réexprime	Écoute intéressée
Centre d'intérêt	Personne interrogée : motivations, interprétations, contexte	Thématique abordée
Réponses	Longues, riches, à formulation complexe	Courtes et précises, prévisibles et comparables
Durée	Pratiquement non limitée	Limitée, relativement courte
Initiative pendant l'entretien (thèmes abordés, type de réponses)	Enquêté	Enquêteur
Critère de scientificité	Validité	Fiabilité
Utilisations	Psychothérapie, psychanalyse, ethnologie	Grandes enquêtes quantitatives

Les caractéristiques permettant de distinguer les entretiens selon leur degré de structuration sont récapitulées dans le tableau 2. Parmi les entretiens collectifs, les groupes de discussion centrée constituent un cas particulier très utilisé dans les études de population. Aussi nous approfondissons cette technique dans la partie suivante.

Exemples d'utilisation

L'entretien est une technique souvent utilisée dans les études de population. Il vient en général en complément à des données quantitatives, que celles-ci proviennent d'une enquête quantitative originale, de bases de données démographiques existantes ou les deux. L'étude qualitative peut constituer un préalable à la réalisation d'une enquête quantitative. Elle peut également lui être concomitante ou postérieure et en approfondir certains résultats.

Préalable à la réalisation d'une enquête quantitative

L'étude qualitative peut constituer un préalable à la réalisation d'une étude quantitative. Ainsi, une équipe de démographes, d'épidémiologistes et d'anthropologues a réalisé une étude sur le paludisme à proximité de Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) dont l'objectif était de répondre à deux questions (Bonnet, 1990). La première était de savoir si le paludisme correspond à une morbidité ressentie par les individus et à un besoin de soins et de services, et la deuxième si la population étudiée établit un lien entre le moustique et le paludisme. Pour cela, il fallait s'assurer que les termes utilisés dans l'enquête étaient appropriés et correspondaient bien au paludisme. L'étude ethnologique a permis de préciser les entités nosologiques à retenir, de façon à obtenir une plus grande fiabilité des réponses aux enquêtes démographiques et épidémiologiques.

Approfondissement de données quantitatives

L'étude qualitative peut également constituer un approfondissement des résultats de l'étude quantitative. Ainsi, dans le cadre de son étude sur le mariage mexicain, Olivia Samuel (1993), démographe, a complété l'analyse d'enquêtes démographiques quantitatives par la réalisation d'entretiens semi-directifs. Ceux-ci visaient à approfondir et élargir la connaissance du mariage mexicain. Il s'agissait notamment « d'étudier l'aspect sociologique de la nuptialité, les pratiques matrimoniales dans leur réalisation concrète et quotidienne ou encore la perception par les acteurs du rôle de l'institution » (Samuel, 1993). De larges extraits sont donnés dans l'exposé des résultats. Ils permettent de « resituer la place de la nuptialité dans la dynamique démographique et sociale des populations étudiées » et de « repérer les dimensions de la nuptialité qui révèlent les changements de la nature du mariage » (Samuel, 1993). Enfin, les entretiens ont permis à l'auteur d'élaborer des indicateurs de comportements qui peuvent être intégrés à l'approche démographique. Autre exemple, Véronique Petit (1994), dans le cadre d'une analyse qualitative de la dynamique d'un village sénégalais, montre l'importance des réseaux sociaux au sein du village dans l'implantation d'un programme de planification familiale.

L'utilisation d'entretiens et d'une enquête qualitative est parfois menée par un même chercheur, mais de plus en plus fréquemment les études pluridisciplinaires menées par des chercheurs de diverses disciplines se développent, surtout lorsqu'il s'agit de réaliser plusieurs types de collectes et d'analyse des données.

Entretiens et analyse secondaire de données quantitatives

L'accès à de nombreuses bases de données, notamment les enquêtes démographiques et de santé, a favorisé la diffusion d'analyses utilisant ces données. Celles-ci sont souvent complétées par des entretiens permettant d'approfondir un aspect particulier de la problématique à laquelle s'intéresse le chercheur.

LE GROUPE DE DISCUSSION CENTRÉE OU FOCUS GROUP

Fondements

Une utilisation récente et diversifiée

La technique du groupe de discussion centrée (*focus group* en anglais) est née de la volonté d'améliorer les sources d'information à des fins de marketing à la fin des années 30. Son origine date de la deuxième guerre mondiale au cours de laquelle les autorités militaires américaines organisaient des groupes de discussion centrés pour améliorer le moral de l'armée. Il s'agissait de diffuser au sein de ces groupes des messages visant une uniformisation des opinions des soldats. Des années 50 aux années 80, l'utilisation des groupes de discussion centrée s'est développée dans les études de marketing en entreprise privée. Elle visait à comprendre les motivations et à étudier les comportements et la psychologie des consommateurs, de façon à l'influencer. Cette utilisation provenait de l'idée nouvelle selon laquelle les ventes d'un produit sont liées à l'image que l'on a de celui-ci. Elle a été étendue à la recherche en sciences sociales pour les études concernant la planification familiale puis à d'autres thématiques. Ainsi utilisé, le groupe de discussion centrée de recherche diffère d'autres groupes de discussion. Il ne vise plus à arriver à un consensus, à donner des recommandations ou à prendre une décision (*brainstorming*) mais à recueillir des perceptions, sentiments, manières de penser sur un sujet précis.

Dans le domaine des sciences sociales, le groupe de discussion centrée cherchait à combler plusieurs lacunes. D'une part les questionnaires fermés étaient perçus comme ne parvenant pas à saisir la réalité car ils enfermaient les réponses dans une série limitée de possibilités. De plus, les résultats étaient considérés comme trop dépendants de l'enquêteur qui pouvait commettre des omissions ou des erreurs. D'autre part les entretiens non directifs permettaient de commenter et d'expliquer mais n'étaient pas assez circonscrits : l'enquêté pouvait tenir des propos hors-sujet. Les chercheurs souhaitaient que l'accent porté sur l'enquêté soit plus marqué, tout en permettant des informations centrées, c'est-à-dire gardant un rapport relativement étroit avec la question de recherche à l'étude. Le groupe de discussion centrée, utilisé dans d'autres domaines a donc été adapté à la collecte de données en sciences sociales.

L'élaboration sociologique

La technique du groupe de discussion centrée repose sur trois hypothèses : l'appartenance sociale prime sur l'acquis individuel, un sentiment d'identité collective favorise l'expression des participants et il est possible d'influencer les opinions des membres du groupe auquel on appartient (Merton, Fiske et Kendall, 1990). Plus précisément, les attitudes et perceptions de chacun se forment en interaction avec les autres personnes, selon un processus que le groupe de discussion centrée vise à saisir. En effet, en tant que membres de communautés, les gens ne pensent pas de façon isolée mais se forment une opinion et donnent leurs idées en approuvant ou en désapprouvant d'autres personnes de leur environnement social. Ainsi, des personnes de même obédience politique n'auraient peut-être pas donné leur opinion hors d'un groupe homogène. Dans le cours d'une conversation, une personne peut changer d'avis. D'un côté, l'expression des participants peut être facilitée

par un sentiment d'anonymat plus grand que dans le cas de l'entretien individuel. A l'inverse, la pression du groupe exerce un contrôle sur d'éventuelles exagérations. Lorsque le groupe de discussion centrée se passe bien, les interactions entre participants stimulent la discussion car chacun réagit aux commentaires des autres sur le sujet étudié. Ainsi, la dynamique de groupe distingue le groupe de discussion centrée de l'entretien individuel en profondeur, typique des recherches ethnographiques (Krueger, 1988).

Une dynamique de groupe

Le groupe doit être assez large pour que l'on obtienne une bonne dynamique et une diversité d'opinions. On considère en général qu'il doit compter au moins 6 participants. À l'inverse, il doit être suffisamment restreint pour permettre à chacun de s'exprimer. Or, on a observé que lorsqu'il comprend plus de 11 ou 12 participants, il a tendance à se fractionner : certaines personnes éprouvent alors des difficultés à s'exprimer pleinement et discutent en aparté avec leurs voisins. C'est un signe que le groupe est trop grand. La taille idéale d'un groupe de discussion centrée se situe donc entre 6 et 10 participants. Les participants à un groupe de discussion centrée ne doivent pas être trop familiers entre eux pour pouvoir parler librement (Krueger, 1988). Par ailleurs, la situation informelle du groupe vise à encourager les participants à exprimer leurs attitudes et opinions d'une façon difficile à obtenir dans le cadre d'un entretien individuel plus formel.

Un groupe homogène

Pour faciliter l'expression des participants, le groupe de discussion centrée doit être relativement homogène. Cette homogénéité est définie en référence à la problématique étudiée. Si l'étude porte par exemple sur la contraception et la procréation et qu'elle repose sur des hypothèses relatives au statut matrimonial, au sexe, à l'âge et à la fécondité des individus, on pourra regrouper les personnes selon ces quatre critères. On constituera par exemple un groupe de jeunes filles non mariées sans enfant, un groupe de femmes mariées avec enfant, et on procèdera de même pour les hommes. Si l'étude porte sur la migration, les groupes pourront être constitués sans tenir compte de la fécondité mais en considérant le statut socio-professionnel (travailleur agricole, domestique par exemple) ou socio-juridique (réfugié politique, migrant économique). Un responsable communautaire (imam, instituteur, infirmier, chef de village, responsable d'une association) pourrait participer à des groupes de discussion avec des membres de la communauté lorsque le critère de sélection ne coïncide pas avec ses fonctions. Par exemple, un jeune instituteur célibataire sans enfant pourrait être intégré à un groupe de jeunes hommes célibataires sans enfants pour l'étude de problèmes de santé. Cependant, son statut socioprofessionnel au sein de la communauté lui confère une place à part et rend généralement difficile son intégration au sein d'un groupe. Aussi les responsables communautaires sont souvent interrogés à part, individuellement ou par groupe socio-professionnel. De même, on évite généralement de choisir pour des groupes de discussion centrée des personnes qui ont déjà participé à ce type de discussion. Les participants sont donc en général des personnes de statuts similaires ou qui partagent des valeurs communes par rapport au sujet d'étude de façon à faciliter leur expression. En effet, une personne interrogée en entretien individuel peut hésiter à révéler une attitude de contrôle de la fécondité si elle ne connaît pas l'opinion de l'enquêteur. Dans le cadre d'un groupe de discussion centrée, elle peut s'exprimer plus facilement, notamment sur des sujets sensibles. Cette homogénéité du groupe a pour avantage de diminuer le biais de courtoisie

qui consiste à préférer laisser parler quelqu'un dont le statut est plus valorisé que le sien plutôt que de parler soi-même. Ce biais peut survenir lors d'un entretien individuel à l'égard de l'enquêteur ou au sein d'un groupe à l'égard d'autres personnes interrogées. Les caractéristiques identifiées (fécondité, sexe, âge, statut matrimonial par exemple) sont à la base du recrutement et les membres du groupe en sont informés.

L'homogénéité reste cependant relative. C'est un idéal à atteindre car les personnes sont aussi différentes par d'autres caractéristiques qui peuvent influencer la dynamique de groupe. On fait simplement l'hypothèse que cette influence ne sera pas significative.

Une discussion ouverte et focalisée

Les questions sont ouvertes : chacun peut choisir la manière dont il va répondre. Le chercheur écoute, observe, modère et éventuellement analyse selon une procédure inductive. La démarche consiste pour le chercheur à déduire une compréhension à partir d'une discussion et non à tester une hypothèse préexistante. Les sujets de la discussion sont prédéterminés, ordonnés et reposent sur une analyse de la situation. Les questions paraissent spontanées mais leur élaboration fait l'objet d'une réflexion approfondie. La constitution de plusieurs groupes sélectionnés selon un ensemble de critères permet une exploration en profondeur et l'expression d'opinions différentes (Fassin, 1990). La constitution de plusieurs groupes de discussion centrée contrastés selon les caractéristiques pertinentes pour la problématique étudiée, utilisés dans le cadre d'une même recherche vise à couvrir les différents aspects du sujet abordé.

Des résultats à interpréter avec précaution

La technique du groupe de discussion centrée présente de nombreux avantages. Elle créé un milieu très proche des conditions sociales dans lesquelles les opinions se forment, avec de nombreuses interactions avec les autres personnes. Elle diminue les inhibitions des participants par rapport à l'entretien individuel. Elle est relativement peu coûteuse et donne des résultats rapides, ce qui permet éventuellement d'augmenter le nombre de personnes interrogées par rapport à une série d'entretien individuels qui prendrait plus de temps. En revanche, elle nécessite la réunion de plusieurs personnes, ce qui n'est pas toujours facile à réaliser, elle laisse moins de prise à l'enquêteur sur la discussion que dans le cadre d'un entretien individuel. Les données sont plus difficiles à interpréter car il faut tenir compte du contexte. Notamment, certaines personnes ont tendance à manifester leur accord avec l'opinion des autres sans la nuancer, contrairement à ce qu'elles feraient en entretien individuel. Par ailleurs, le groupe de discussion centrée ne fournit pas d'information détaillée sur les attitudes individuelles comme peut le faire l'entretien individuel. Il donne simplement un aperçu global de ce qui est socialement acceptable, ce qui est par ailleurs très utile à certaines études qui s'intéressent aux normes sociales.

Mise en œuvre

Composition de l'équipe de recherche

Le chercheur peut mener seul la discussion au sein du groupe de discussion centrée. Il prend alors en charge l'ensemble des tâches liées à la réalisation de la discussion. Il peut

également être assisté de plusieurs personnes, notamment un observateur, un ou plusieurs assistants et un ou plusieurs interprètes. Dans ce cas, il joue le rôle de modérateur, terme qui s'applique à un rôle d'animateur au sein d'un groupe alors que le terme d'enquêteur fait davantage référence à une relation entre deux personnes, un enquêteur et un enquêté. Le modérateur dirige la discussion, veille à ce que chacun s'exprime et prend un minimum de notes qui lui permettent d'identifier les questions à poser. L'observateur prend des notes complètes, s'occupe de l'enregistrement sur magnétophone, ainsi que des conditions matérielles et logistiques. Il note aussi les attitudes corporelles de chacun pendant la discussion. Il peut éventuellement poser des questions additionnelles à la fin de la discussion pour approfondir un sujet. Il apporte des informations au modérateur lorsque la discussion est terminée, pour l'analyse de son contenu. Les assistants aident le modérateur et l'observateur. Ils peuvent s'occuper par exemple des rafraîchissements, des visiteurs éventuels. Si l'équipe d'enquête ne parle pas la langue locale, le chercheur joue le rôle de modérateur-contrôleur. L'interprète tient l'observateur et le modérateur-contrôleur informés de ce qui est dit dans la session. Il traduit ce que disent les participants. Le modérateur-interprète, qui peut être la même personne que l'interprète, traduit les questions posées par le modérateur-contrôleur. Physiquement, le modérateur-contrôleur et le modérateur-interprète sont sur le cercle des participants alors que l'interprète et l'observateur se placent derrière les modérateurs pour éviter une rupture entre le modérateur-contrôleur, le modérateur-interprète et les personnes interrogées (Dawson, 1992).

La conduite de la session

Au moment de commencer la discussion, le chercheur qui réunit les participants prononce des mots de bienvenue, présente les membres de l'équipe de recherche, le thème de la discussion, les règles de fonctionnement et lance la discussion en posant une première question. Il doit mémoriser les thèmes à explorer et ne consulter son guide que comme un aide-mémoire. Pour maintenir la spontanéité du groupe, il doit éviter de lire les questions. Il écoute et analyse en même temps pour guider la conversation. Il doit avoir en tête que son rôle ne consiste pas à enseigner mais à apprendre. Pour clore la session, le modérateur peut simplement remercier les participants, leur offrir une collation et leur souhaiter bon retour chez eux. Il peut aussi reprendre les points les plus importants et éventuellement demander s'il y a quelque chose à ajouter (Krueger, 1988).

Encourager les interactions

Au cours de la discussion, le chercheur veille à ménager quelques secondes de silence de temps en temps pour que les participants aient le loisir d'ajouter des propos s'ils le souhaitent. Il doit veiller à ne pas trop parler. Regarder quelqu'un est aussi une technique pour l'inciter à parler. Par ailleurs, certaines personnes ont tendance à être trop vagues. Leur demander des informations supplémentaires peut se faire à l'aide de formulations du type : « Pouvez-vous expliquer davantage ? », « Pouvez-vous me donner un exemple ? », « Pouvez-vous préciser ? », « Je ne comprends pas »... Utiliser cette technique permet de rappeler aux participants les centres d'intérêt du chercheur. Ceci est particulièrement important au début de la discussion. Lorsque les participants se lancent dans une discussion hors sujet, le modérateur peut dire que c'est intéressant en les ramenant au sujet, ce qui nécessite du tact. Pour encourager la discussion, le modérateur peut aussi reformuler la question sans en changer le sens et sans suggérer une réponse. Le modérateur doit éviter les

réponses qui contiennent un jugement de valeur comme « excellent » ou « oui, c'est bien » et éviter de faire trop de gestes d'assentiment. L'endroit dans lequel a lieu la discussion doit également être neutre par rapport à la problématique.

SCHÉMA 4

Disposition de l'équipe de recherche et des participants à un groupe de discussion centrée

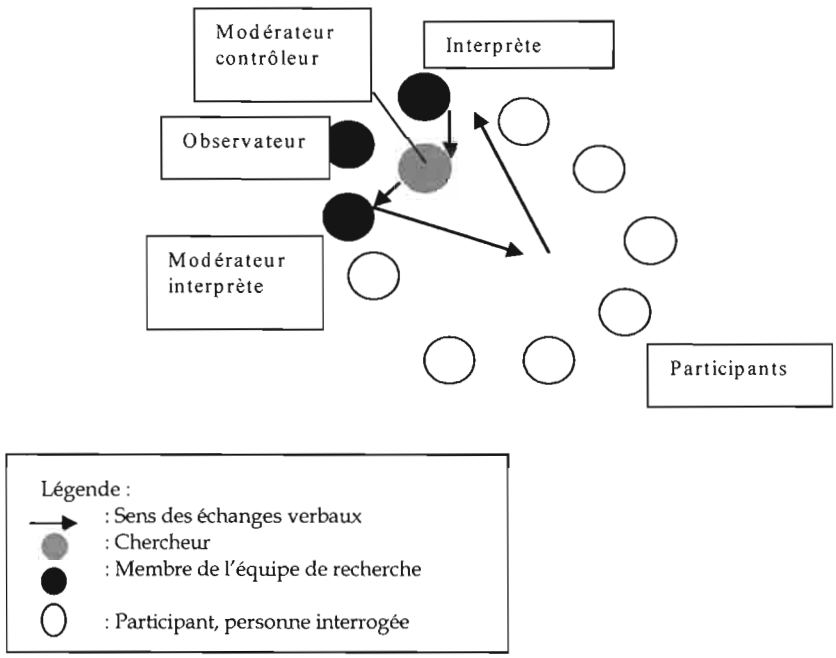

SOURCE : Dawson *et al.* (1992)

L'organisation d'un groupe de discussion centrée comporte toujours le risque qu'un participant ou deux monopolisent la conversation ou que les participants marginaux n'osent pas exprimer leurs opinions. Il est donc important de porter une attention particulière à la constitution des groupes et à l'attitude du modérateur. Malgré les précautions prises lors de la sélection des participants, certaines personnes peuvent s'avérer gênantes dans la conduite d'un groupe de discussion centrée. Par exemple, l'expert perçu comme mieux informé, plus instruit, peut inhiber les autres qui peuvent avoir tendance à le laisser s'exprimer pour eux. Dans ce cas, le modérateur doit insister sur l'importance de recueillir l'avis de chacun et éviter d'identifier les participants selon leur niveau d'instruction ou leur influence sociale et

politique. Autre cas de figure, le dominateur ne se rend pas compte de l'effet qu'il produit et de la façon dont les autres le perçoivent. La solution consiste à le faire asseoir à côté de soi et éventuellement à le remercier pour se tourner vers les autres en leur demandant leur avis sur la question. Enfin, le radoteur parle beaucoup sans toujours traiter le sujet. Il se sent obligé de dire quelque chose. Il peut faire perdre beaucoup de temps. La solution consiste à éviter un contact visuel avec lui et à poser une nouvelle question dès qu'il se tait (Krueger, 1988).

Enregistrer

Comme pour tout entretien, la session est enregistrée à l'aide d'un magnétophone et/ou sur papier. Il est important de prendre des notes complètes : on peut découvrir en fin de session que le magnétophone n'a pas fonctionné, que les voix sont inaudibles parce que trop loin ou couvertes par un bruit. Le micro doit être visible par tous les participants (Krueger, 1988).

Exemples d'utilisation

Les groupes de discussion centrée sont souvent utilisés dans le domaine des études de population. Ils peuvent constituer le matériau d'une recherche à part entière. Plus souvent, ils apportent un complément à une approche quantitative.

Une recherche à part entière

Knodel *et al.* (1983) ont mené des groupes de discussion centrée pour étudier les changements de comportement reproductif en Thaïlande. Pour cela, ils ont constitué deux groupes selon la génération : l'une qui a vécu la période précédant le déclin de la fécondité (1970-80), l'autre qui a vécu celle après cette transition. Les discussions de groupes ont été menées suivant une même grille d'entretien dont les modalités de passation variaient selon le modérateur et l'expérience acquise dans les autres groupes. Comme dans la plupart des entretiens, le principe consistait à poser d'abord une question ouverte sur les causes de la baisse de la fécondité puis une question plus spécifique sur la disponibilité des méthodes de contraception, de façon à ne pas induire de réponse.

Cette étude a montré que l'explication de la transition de la fécondité en Thaïlande implique quatre composants qui interagissent les uns avec les autres. Tout d'abord, il existait une demande latente de moyens efficaces de contrôle de la fécondité au sein d'une proportion relativement importante des couples avant le début de la transition de la fécondité. Les efforts pour fournir des méthodes modernes de contraception, en particulier à travers le programme national de planification familiale, ont provoqué une plus grande prise de conscience et une plus grande accessibilité de moyens de régulation de la fécondité. Parallèlement, des changements sociaux rapides et fondamentaux ont amené les couples à considérer un nombre élevé d'enfants comme une charge économique qu'ils ne sont ni capables ni désireux d'assumer. Enfin, la culture thaïe est favorable au principe d'une régulation délibérée de la fécondité et à la limitation de la taille de la famille.

Complément à une enquête quantitative

Ce cas de figure est le plus courant dans les études de population.

Complément à une analyse secondaire de données démographiques

Parmi les études qui complètent l'analyse secondaire de données démographiques par des entretiens, nombreuses sont celles qui utilisent les groupes de discussion centrée, notamment dans le domaine de la santé reproductive. Ainsi, les résultats des enquêtes nationales telles que les Enquêtes démographiques et de santé sont souvent complétés par des entretiens plus spécifiques. De nombreuses études portent sur les motivations du choix d'une méthode contraceptive et les déterminants de ces choix. Une étude sur ce thème en Thaïlande (Entwisle *et al.*, 1993) par exemple, a montré que les discussions au sujet d'une méthode contraceptive étaient courantes au sein d'un village mais n'en franchissaient généralement pas les limites. Cette dynamique locale explique à la fois la relative homogénéité d'opinions au sein de la communauté et les différenciations persistantes d'un village à l'autre.

Le groupe de discussion centrée se caractérise donc par une discussion focalisée sur un thème menée suivant le guide d'entretien, un groupe dont la composition se focalise sur quelques caractéristiques définies par la problématique, d'où l'appellation de groupe de discussion centrée (ou focalisée).

CONCLUSION

L'observation participante et l'entretien comportent une infinité de possibilités d'adaptation aux modalités de l'étude. Elles peuvent également être combinées entre elles pour obtenir une information plus riche car elles sont complémentaires. L'observation participante permet au chercheur un contact direct, global et en temps réel avec des faits concrets. Cependant, tout n'est pas observable, que ce soit par manque de moyen (temps, espace), pour des raisons éthiques ou parce que les faits auxquels le chercheur s'intéresse se sont déroulés antérieurement à la collecte. De plus, elle est tributaire de la capacité du chercheur à voir et comprendre la situation à laquelle il assiste, sur laquelle il est susceptible d'exercer une influence qui pourrait introduire des biais. Inversement, l'entretien permet un recueil d'informations que l'on ne peut pas observer. Cependant, le chercheur est tributaire de la bonne volonté de l'interlocuteur à participer, de sa bonne foi, de sa capacité à comprendre ce qu'on attend de lui et à s'exprimer. Le discours de celui-ci est en effet fortement lié à sa position sociale et à sa propre perception. Parmi les entretiens collectifs, le groupe de discussion centrée obéit à des règles précises et répond à des objectifs spécifiques. Il en est de même pour l'approche biographique qui se fait en général à travers des entretiens individuels.

Outre l'observation participante et l'entretien, la collecte de données qualitatives peut utiliser des documents historiques. Les sources de données historiques comprennent les témoignages oraux directs, les documents, les écrits, les vestiges, les rapports de personnes qui relatent ou résument le récit d'un témoin. L'analyse historique est particulièrement importante pour obtenir une connaissance préalable de la zone étudiée, voir les questions auxquelles il n'a pas été répondu de façon définitive. Elle permet d'établir le fondement ou

l'arrière-plan de l'observation participante ou de l'entretien avant de le réaliser, et renforce la fidélité et la crédibilité d'une étude. La tradition de la recherche historique nécessite l'utilisation de procédures de vérification de l'exactitude des affirmations sur le passé, d'établissement de relations et de détermination du sens des relations causales. Il faut faire attention à ne pas plaquer un mode de pensée moderne sur une période plus ancienne. Les mots et les phrases du passé peuvent avoir des significations différentes. Par ailleurs, des documents peuvent avoir été délibérément falsifiés ou sujets à une interprétation incorrecte par le rapporteur. Les erreurs, les fraudes, les supercheries, les contrefaçons posent problème. Le chercheur doit donc garder une part de scepticisme face aux données.

Le choix d'utiliser l'une ou l'autre de ces techniques repose sur la formulation des hypothèses, de la problématique, le contexte de la réalisation de la recherche, la connaissance approfondie des avantages, inconvénients et limites de chacune dans le contexte de l'étude menée. Observation, entretien, analyse de documents historiques peuvent être combinés et le sont dans la plupart des recherches en sciences humaines. Le chercheur opère une sélection lors de la collecte et propose des interprétations spécifiques par rapport au sens qu'il donne à son étude. Il n'existe donc pas d'observation neutre ou exhaustive. À travers ses choix, le chercheur propose une grille de lecture. Il est donc important que le chercheur explicite sa démarche de collecte lorsqu'il présente les résultats de sa recherche. Ces éclaircissements portent notamment sur les raisons de ses choix et leurs éventuelles conséquences en termes de biais. Ils contribueront à renforcer la validité des résultats.

BIBLIOGRAPHIE

ADLER, P. A., ADLER, P., 1994, Observational Techniques, *in* Denzin, N. K., Lincoln, Y. S. (édit.), *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 377-392.

BLANCHET, A., 1985, *L'Éntretien dans les sciences sociales. L'Écoute, la Parole et le Sens*, Paris, Bordas, 273 pp.

BONNET D., 1990, « Anthropologie et Santé publique. Une Approche du paludisme au Burkina-Faso » *in* Fassin, D., Jaffré, Y. (coord.), *Sociétés, Développement et Santé*, Paris, Ellipses/AUPELF, pp. 243-258.

DAWSON, S., MANDERSON, L., TALLO, V., 1992, *The Focus Group Manual*, UNDP/World Bank/WHO Special Programme for Research and Training in Tropical Disease, Methods for Social Research in Tropical Diseases n° 1, 73 pp.

ENTWISLE, B., RINDFUSS, R. R., GUILKEY, D. K., CHAMRATRITHIRONG, A., CURRAN, S., et SAWANGDEE, Y., 1993, « Social Networks and Contraceptive Choice in Thailand: Lessons Learned from a Focus Group Study in Nang Rong District », *in* Yoddumnern-Attig, B., Allen Attig, G., Boonchalaksi, W., Richter, K., Soonthorndhada, A. (édit.), *Qualitative Methods for Population and Health Research*, Institute for Population and Social Research, Mahidol University at Salaya, pp. 270-278.

FASSIN, D., 1990, « Décrire. Entretien et observation », *in* Fassin, D., Jaffré, Y. (coord.), *Sociétés, Développement et Santé*, Paris, Ellipses/AUPELF, pp. 87-106.

FONTANA, A., FREY, J. H., 1994, « Interviewing », in Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (eds,) *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks, Sage publications, pp. 361-376.

GÉRARD, H., 1986, *Méthodes de recherches en sociologie de la population : approches qualitatives*, Louvain-la-Neuve, UCL, département de démographie, Ciaco, 227 pp.

GLASER, B.G., STRAUSS, A.L., 1967, *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.

GRAWITZ, M., 1993, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9e édition.

JOHNSON, J. C., 1990, *Selecting Ethnographic Informants*, Qualitative Research Methods, vol. XXII, Sage Publications, Newbury Park, 96 pp.

KNODEL, J., HAVANON, N., PRAMUALRATANA, A., 1983, « A Tale of Two Generations : a Qualitative Analysis of Fertility Transition in Thailand », *Research Reports* n° 83-44, Population Studies Center, Population of Michigan and publication n° 80, Institute for Population and Social Research, Mahidol University.

KOHN, R. C., NEGRE, P., 1991, *Les Voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris, Nathan, collection « Nathan-Université », 237 pp.

KRUEGER, R. A., 1988, *Focus Groups, a Practical Guide for Applied Research*, London, Sage Publications, 2nd edition, 1996.

MARSHALL, C., ROSSMAN, G. B., 1994, *Designing Qualitative Research*, London, Sage Publications, 3rd edition, 178 pp.

MERTON, R., K., FISKE, M., KENDALL, P., 1990, *The Focused Interview. A Manual of Problems and Procedures*. Glencoe, Ill., 2nd edition, 1956, London Free Press / Macmillan, 200 pp.

MORGAN, D. L. ; 1997. *Focus Groups as Qualitative Research*, 2nd edition, Sage Publications, Qualitative Research Methods Series vol. XVI, Thousand Oaks, 79 pp.

PETIT, V., 1994, « Société villageoise et planification familiale à Tere-Wolof », *in* Charbit Y. et Ndiaye, S. (dir.), *La Population du Sénégal*, Paris, éd. DPS-CERPAA, pp. 319-342.

RABAIN, J., 1979, *L'Enfant du lignage. Du Sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*, Paris, Payot, 237 pp.

ROSNY, É. de, 1996, *La Nuit, les yeux ouverts*, Paris, Seuil, 283 pp.

SAMUEL, O., 1993, *Famille et Nuptialité au Mexique*, thèse de doctorat, Institut de démographie de Paris, 502 pp.

SIRIRASSAMEE, B., 1993, « Ethical Responsibilities » *in* Yoddumnern-Attig, B., Allen Attig, G., Boonchalaksi, W., Richter, K. et Soonthorndhada, A. (édit.) *Qualitative Methods for Population and Health Research*, Institute for Population and Social Research, Mahidol University at Salaya, pp. 58-63.

UN TERRAIN SOUS CONTRAINTES : ÉTUDE DE LA MISE EN ŒUVRE LOCALE DES POLITIQUES DE RESTRICTION DES NAISSANCES DANS LA RÉGION DU DELTA DU FLEUVE ROUGE AU VIÊT-NAM

Catherine SCORNET

En 25 ans, le Viêt-Nam a effectué une transition rapide de la fécondité. L'indice conjoncturel de fécondité est passé de 6 enfants par femme au début des années 1970 à 2,5 enfants au dernier recensement de 1999. Dans la région du delta du fleuve Rouge, la fécondité a baissé plus tôt que dans les autres régions vietnamiennes. Comment l'État vietnamien a-t-il accompagné ce rapide changement des comportements féconds ?

Un questionnement

La question de savoir comment les politiques de restriction des naissances sont appliquées au niveau local est résolue par une étude qualitative des écarts (ou des continuités) entre la norme prescrite (les textes officiels que ce soit au niveau national, ou au niveau provincial) et la réalité sociale (les modalités de mise en œuvre des politiques démographiques, le fonctionnement des Comités sur la population et la planification familiale dans un contexte de forte autonomie locale).
Une méthodologie

Une méthodologie

Deux enquêtes de terrain ont été réalisées entre janvier 1994 et juin 1997 dans deux communes de deux provinces[1] du delta du fleuve Rouge : Ninh Hiêp dans la province de Hanoi et An Hiêp dans la province de Thai Binh. Les enquêtes ont, entre autres, eu pour objectif d'étudier la mise en œuvre locale des politiques de planification familiale.

L'application locale de la politique de restriction des naissances est mise en évidence au travers d'entretiens menés d'une part avec des responsables sociopolitiques des communes (président du Comité populaire, président de la coopérative agricole, représentant local du parti communiste, représentants des organisations de masse relevant du Front de la patrie notamment

1. Les deux provinces appartiennent toutes deux à la région du delta du fleuve Rouge. Ce sont des régions de plaines, les conditions physiques y sont sensiblement identiques, la riziculture y est largement pratiquée, elles sont habitées par une ethnie, les Kinh. A priori, ce sont des provinces très proches physiquement, économiquement, culturellement. Mais les monographies des deux communes vont permettre de mettre en évidence des différences d'application non perceptibles à un niveau plus général, mais conformes à l'autonomie persistante du pouvoir local par rapport au pouvoir central, qui s'est construite jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle grâce aux lettrés, élite de la société rurale et vivier de la bureaucratie mandarinale grâce aux concours littéraires.

présidente de l'Union des femmes, etc.) et d'autre part avec les populations villageoises. Cinquante entretiens individuels auprès de femmes et d'hommes à différentes phases de leur vie reproductive ont été menés à Ninh Hiêp et à An Hiêp. Ils ont été complétés par des entretiens auprès des responsables politiques locaux relevant soit de la commune (20 entretiens), soit du district (6 entretiens), soit de la province (10 entretiens) et également auprès d'autorités nationales. Ces entretiens menés à tous les échelons de la vie administrative et politique vietnamienne ont notamment permis de mettre en évidence l'organisation très hiérarchisée et décentralisée des politiques de limitation des naissances.

De plus l'observation a aidé à la compréhension de la mise en pratique des politiques (visites des centres de santé, participation à des réunions d'information sur la planification familiale, diffusion locale des campagnes de planification familiale au travers de réunions organisées par l'Union des femmes, au travers de campagnes d'affichage, par des saynètes de théâtre et des messages radiophoniques et télévisuels).

La surveillance politique permanente de mon travail de terrain est aussi révélatrice de la prégnance du politique dans le quotidien des personnes interrogées et du caractère parfois contraignant de l'application des politiques démographiques. Tous les entretiens et autres démarches de recherche menés dans ces deux communes rurales étaient fortement encadrés et suivis par un responsable politique, en général la présidente de l'Union des femmes de la commune. Si les recherches ont été très surveillées, les thématiques abordées n'ont pas heurté les autorités vietnamiennes. La réduction de la croissance démographique est en effet une priorité du gouvernement vietnamien, aussi la planification familiale fait-elle partie intégrante de la stratégie globale de développement socio-économique du pays. Le président du Comité populaire de Ninh Hiêp a ainsi accueilli favorablement mon projet « dans la mesure où sa commune, citée comme modèle pour son dynamisme économique, est en situation d'échec de la politique de limitation des naissances. [Mes] recherches lui permettraient de comprendre pourquoi les habitants de Ninh Hiêp continuent à avoir plus d'enfants que la moyenne des habitants du district. » Malgré ou à cause de la surveillance politique, il n'y a pas eu de blocage « culturel » à mon enquête. Une telle surveillance politique aurait pu entraîner une méfiance des populations, mais cette surveillance a aussi pu être garante de la confiance qui m'a été accordée par les populations.

Une organisation locale autonome

Les enquêtes de terrain ont révélé des processus d'adaptation des autorités locales et des familles aux politiques de restriction des naissances. Deux types de communes de la région du delta du fleuve Rouge apparaissent. Non seulement ces communes s'opposent au niveau démographique et économique, mais aussi dans l'intensité de l'application de leur programme de planification familiale.

An Hiêp (dans la province de Thai Binh) a une très forte densité de population. L'activité économique dominante est le travail de la terre qui est la ressource financière principale, même s'il existe des métiers artisanaux annexes tels que le tissage de nattes, la fabrication de chapeaux coniques et de baguettes en bambou. Cette commune illustre une situation de forte mobilisation même sous contraintes.

Ninh Hiêp (dans la province de Hanoi) a une densité de population moindre et les villageois ont d'autres sources principales de revenus que le travail agricole, à savoir le commerce essentiellement. À Ninh Hiêp, les habitants ont d'autres alternatives (notamment économiques) que le bon suivi des politiques démographiques. La population a eu les moyens de s'adapter à la politique d'ouverture du Viêt-Nam à l'économie de marché décidée en 1986.

La commune de An Hiêp a adopté un programme de planification familiale très strict, alors que son application est plus souple à Ninh Hiêp, bien que le taux de fécondité y soit plus élevé.

Les résultats obtenus dans les diverses zones enquêtées de la région du bassin du fleuve Rouge révèlent donc des différences communales dans l'implantation des amendes et dans leur plus ou moins grande sévérité. La forte pression démographique y légitime de telles mesures, plus que dans d'autres provinces. L'application par les autorités locales des programmes de planification familiale dépend donc des particularités de pression démographique (raisons démographiques) et des motivations et priorités des autorités locales (raisons politiques). La réglementation des amendes varie en fait de village à village.

La diversité d'application du décret limitant la taille des familles à deux enfants m'a conduite à faire une analyse plus approfondie des textes, surtout de voir si la politique nationale avait aussi été définie au niveau des provinces et si oui quelles en étaient les similitudes et les points de divergence. C'est à partir de cette observation de terrain que j'ai décidé d'étudier les textes juridiques à un niveau administratif plus bas que le niveau national (à l'échelon de la province).

L'analyse des textes à ce niveau plus local fait apparaître une première conclusion à savoir que les autorités de ces deux provinces ont édicté une politique démographique restrictive qui limite la taille des familles à 1 ou 2 enfants plusieurs années (dès 1984 dans la province de Thai Binh et dès 1985 dans la province de Hanoi) avant le décret national (décret du 18 octobre 1988 orientant la taille des familles à 1 ou 2 enfants). Non seulement l'autonomie du pouvoir local s'observe dans les communes dans l'application locale qui est faite du décret national du 18 octobre 1988, mais les textes juridiques confortent les conclusions du travail de terrain.

L'analyse des textes fait aussi apparaître la volonté mobilisatrice de tous les acteurs sociaux qu'ils soient politiques ou civils. Cette mobilisation est possible grâce à l'encadrement fort des populations que ce soit l'encadrement familial propre à une société empreinte de confucianisme ou l'encadrement politique des masses par le communisme.

Elle révèle aussi une volonté politique marquée de créer une nouvelle norme familiale en opposition avec la norme de famille nombreuse et de descendance masculine.

Les décrets et lois votés au niveau national et local (c'est-à-dire provincial) depuis le début des années soixante révèlent le caractère contraignant des politiques de restriction des naissances. En élaborant des mesures nationales pour limiter la croissance démographique, le pouvoir politique vietnamien a défini un cadre général de restriction des naissances, mais face aux contraintes spécifiques à la région du fleuve Rouge, les pouvoirs provinciaux et communaux ont eu toute latitude pour adapter leurs politiques démographiques aux particularités locales.

DEUXIÈME PARTIE :

TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

CHAPITRE IV

PROCESSUS DE LA RECHERCHE ET TRAITEMENT DES DONNÉES QUALITATIVES

Myriam DE LOENZIEN

Avant d'être soumises à une analyse puis une interprétation, les données qualitatives collectées sont traitées suivant des techniques spécifiques. Celles-ci sont particulières en raison des opérations qu'elles impliquent mais aussi et plus généralement en raison de l'organisation de l'ensemble du processus de la recherche qualitative. Après avoir explicité les caractéristiques de ce processus, ce chapitre précise quelques techniques et tactiques particulières, notamment la transcription des données qualitatives, leur codage, quelques tactiques utilisées pour réduire les biais potentiels. Il replace ces opérations dans le processus de recherche et fournit des illustrations fondées sur des exemples de recherches.

UN PROCESSUS ITÉRATIF, CYCLIQUE ET RÉCURSIF

Contrairement à la démarche d'une recherche quantitative où les opérations de collecte, d'analyse et d'interprétation sont successives, une recherche qualitative se déroule selon un processus itératif, c'est-à-dire que les différentes étapes (collecte, traitement, analyse et interprétation des données) sont répétées tout au long de la recherche, contrairement à l'approche quantitative où elles sont successives et où chaque type d'opération n'est effectué qu'une fois. De plus, cette répétition se fait de façon cyclique : on répète en général un groupe d'opérations de façon ordonnée. Ainsi, le chercheur effectue souvent une synthèse des premières données collectées avant de reprendre sa collecte. Il peut aussi opérer une transformation de ses données pour pouvoir les interpréter avant de retourner à une nouvelle collecte. Il répète donc un cycle plutôt que des étapes isolées. Enfin, c'est un processus récursif, c'est-à-dire que le nouveau cycle utilise les données précédemment collectées. Le chercheur utilise chaque fois les résultats qu'il a obtenus précédemment pour déterminer la façon dont il va réitérer le processus et répéter le cycle des opérations.

Des opérations imbriquées et peu formalisées

Tout chercheur accomplit principalement deux tâches lorsqu'il effectue une recherche : il collecte des informations et il les analyse. L'analyse de données est le processus qui consiste à ordonner, structurer et donner un sens à une masse de données collectées. Une première distinction importante entre recherche qualitative et recherche quantitative réside dans l'articulation de ces deux activités. Dans les études quantitatives, ces deux opérations sont successives et relativement indépendantes l'une de l'autre dans les modalités de leur

exécution. La collecte est effectuée dans un premier temps, puis une fois la collecte terminée, les données sont analysées. Les résultats de l'analyse n'influent donc pas sur la collecte qui la précède. Dans les études qualitatives au contraire, la collecte et l'analyse des données vont de pair. Elles sont menées simultanément et s'influencent mutuellement. L'analyse est une entreprise dynamique, en constante progression, alimentée en permanence par le travail sur le terrain (Huberman et Miles, 1991). La collecte est adaptée selon les résultats obtenus par l'analyse. On peut ainsi modifier l'instrumentation (grilles d'entretien ou d'observation par exemple) selon les résultats de l'analyse pour orienter la collecte. Certains principes d'analyse, par exemple celui qui consiste à situer l'interlocuteur dans son contexte, décrire l'informateur en relation avec les données citées, conditionnent tant l'analyse que la collecte. « Le chercheur peut structurer quelques-unes de ses analyses avant la collecte ou commencer le processus pendant la collecte selon son choix. » (Marshall, 1994). Il n'existe donc pas de véritable séparation entre le recueil des données et leur analyse. Ainsi Krueger (1988) parle d'un continuum de l'analyse entre les données brutes et l'interprétation, en passant par des descriptions. Le résultat est l'émergence d'une formalisation théorique bâtie à partir des données empiriques, et non de constructions théoriques préexistantes. La frontière est donc faible entre observation et interprétation, contrairement à ce que l'on observe dans les études quantitatives.

Autre différence, les opérations effectuées sont moins systématiques et moins clairement définies dans les recherches qualitatives que dans les recherches quantitatives. C'est à cette lacune que tentent de remédier Huberman et Miles (1991). Dans leur formalisation du processus de recherche, ils identifient trois types d'opérations présentes dans toute recherche, qu'elle soit qualitative ou quantitative, en plus de la collecte des données. Il s'agit de la réduction des données, de leur présentation, de l'élaboration de conclusions relatives aux données collectées.

SCHÉMA 1

Processus de la recherche : approche quantitative

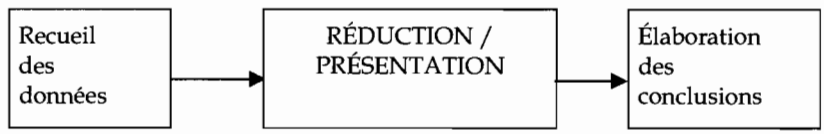

Alors que le processus est clairement formalisé et séquentiel dans le cadre d'une recherche quantitative (schéma 1), il est itératif, cyclique et récursif dans le cas d'une recherche qualitative (schéma 2).

SCHÉMA 2

Processus de la recherche : approche qualitative

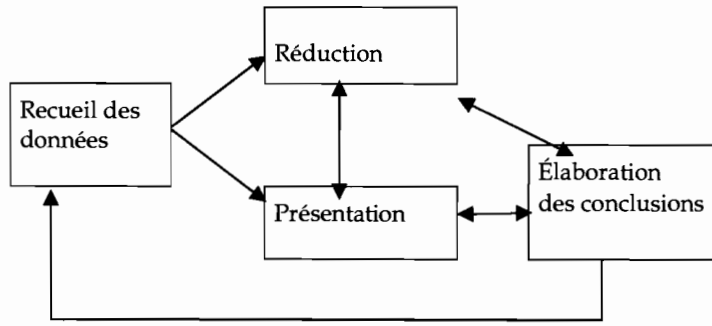

SOURCE : Adaptation de Huberman et Miles, 1991

Réduction des données

Les chercheurs qui utilisent des données qualitatives se retrouvent avec beaucoup d'informations. Il est important qu'ils les réduisent pour pouvoir les utiliser. La réduction des données renvoie donc à l'ensemble des processus de sélection, concentration, simplification, abstraction et transformation des données « brutes » figurant dans les transcriptions et notes de terrain. Elle consiste à élaguer, trier, distinguer, rejeter et organiser les données de telle sorte qu'on puisse en tirer des conclusions « finales » et les vérifier. Le principe clé consiste à garder en tête l'objectif de l'étude car l'analyse des données se fait selon la problématique, elle commence en retournant à l'objectif de l'étude. Réduction des données ne veut donc pas dire nécessairement quantification.

Avant même de procéder à une réduction des données collectées, le chercheur opère une réduction anticipée. Celle-ci intervient avant la collecte. Elle consiste à choisir un cadre conceptuel. Le chercheur identifie alors les dimensions les plus importantes, définit les données à collecter et à analyser. Il détermine les sites d'enquête en termes de population à étudier, de milieux, d'acteurs, d'événements, des processus. Il élabore des questions de recherche en explicitant les hypothèses, en établissant des priorités. Il arrête des modes de collecte de données, avec une instrumentation plus ou moins précise (Huberman et Miles, 1991). Le premier outil de réduction anticipée est donc le cadre conceptuel. L'instrumentation par son caractère plus ou moins structuré opère aussi une sélection des informations collectées.

Ensuite, au fur et à mesure de la collecte des données, la réduction proprement dite intervient. Elle consiste par exemple à opérer des regroupements, à repérer des thèmes centraux, à élaborer un codage des données. Dans le cadre d'une recherche qualitative cette réduction s'opère continuellement, dans toutes les phases du projet (Huberman et Miles, 1991). En outre, les hypothèses peuvent changer en cours de recherche, de même que le cadre conceptuel. Celui-ci est précisé par les questions de recherche puis par l'échantillonnage qui consiste à sélectionner les acteurs, les événements, les sous-milieux et processus pris en

compte. Un processus similaire de réduction intervient dans les recherches quantitatives, mais généralement sans grande influence sur les données collectées ni sur le cadre conceptuel ou les hypothèses une fois la recherche commencée, ce qui lui confère une portée beaucoup plus restreinte.

Dans les recherches qualitatives, la formulation de la théorie se fait en opérant cette réduction. Celle-ci vise à la fois un objectif de parcimonie suivant lequel le nombre de catégories et des propriétés qui leur sont attachées doit être le plus petit possible, et la possibilité d'une application la plus large possible de la théorie à un ensemble de situation formellement semblables (Laperrière, 1982).

Présentation des données

La présentation des données vise à trouver un ou plusieurs formats qui permettent de les visualiser. Ces formats sont conçus pour rassembler de l'information et l'organiser sous une forme compacte immédiatement accessible, qui permet à l'analyste d'appréhender d'un coup d'œil la situation et, selon le besoin, d'en tirer les conclusions adéquates, ou de passer à une étape suivante d'analyse (Huberman et Miles, 1991). Le choix d'un format de présentation différent permet par exemple de passer d'un ensemble de comptes rendus d'entretiens et d'observations à une ou plusieurs fiches résumées, schémas ou un tableau synthétiques.

Exemple : fiche résumée d'entretien

L'extrait de fiche résumée d'entretien suivante (figure 1) est tirée d'une étude par entretien pour une histoire orale de la Grande-Bretagne. Menée de 1970 à 1973 auprès de 444 personnes, elle visait à étudier la vie sociale et le changement social du début au XX^{e} siècle (1900 à 1918), avec un accent porté sur l'expérience professionnelle, la famille et la vie communautaire. Cette vaste étude a donné lieu à quelques publications de Paul Thompson décrivant et donnant des éléments d'explication du changement social en Grande-Bretagne à cette période, avec une place particulière donnée à la contribution et à l'expérience des personnes ordinaires (Thompson, 1999).

FIGURE 1

Fiche résumée d'entretien (extrait)

Nom du projet : Vie de famille et expérience professionnelle avant 1918
Réf. n° QD1/FLWE/298
Identification de l'enquêteur : 298, surnom : « Durham »
Titre : Prénoms de(s) l'interviewé(es)* : « Emmie »
Date(s) de naissance : 1896, sexe : F
Adresse(s) de résidence :
Activité(s) : femme au foyer
Date(s) de(s) l'entretien : 04/11/1971, 11/11/1971
Adresse à laquelle s'est déroulée l'entretien : Londres : maison de l'interviewée
Nombre total de casettes : 3 complète/partielle : oui
Nombre total de pages : 59
Sujets clés : famille, ménage, discipline, éducation, travail, loisirs, religion, politique, mariage, enfance et communauté locale
* facultatif, ou pseudonyme selon les conditions arrêtées

SOURCE : Thompson, 1999

Cette fiche permet de faire rapidement le point sur les personnes interrogées, les thématiques abordées, le volume de données collectées. D'autres formats peuvent être plus détaillés sur le contenu thématique de l'entretien selon les besoins du chercheur.

À partir des notes de terrain ou de textes d'entretien, un tableau synthétique à deux dimensions peut croiser des informations regroupées selon les acteurs, les lieux, les événements, les questions de recherche concernées, les processus en jeu ou d'autres informations pertinentes pour la recherche. Leur intersection contient des extraits d'entretien, ou une synthèse effectuée par le chercheur. Autre forme de présentation, une figure peut consister en un diagramme de relations causales qui relie les phénomènes et leurs facteurs. Cette opération est similaire à celle que l'on mène pour une étude quantitative lorsque l'on construit des tableaux ou des graphiques. Elle fait néanmoins appel à des formats adaptés et moins classiques. Enfin, de même qu'en économie et en anthropologie, on peut utiliser un organigramme qui résume les relations hiérarchiques au sein d'une organisation, ou un diagramme des relations de parenté au sein d'une famille pour résumer un ensemble de données relationnelles. Ces informations peuvent être ordonnées suivant une date ou un index construit à partir des données.

Élaboration et vérification des conclusions

L'opération la plus fondamentale dans l'analyse de données qualitatives est probablement la découverte de classes significatives d'objets, de personnes ou d'événements et les propriétés qui les caractérisent. (Marshall, 1994). Or, dès le début du recueil des données, l'analyste qualitatif commence à décider du sens des choses. Il note les régularités, les

explications, les configurations possibles, les flux de causalité et les propositions. Ces conclusions, d'abord vagues et informes, deviennent de plus en plus explicites et enracinées (Huberman et Miles, 1991). Lorsque la théorie émerge de l'analyse, avec des concepts reliés entre eux, des contre-exemples vont conduire à la collecte et l'analyse de nouvelles données et servir à renforcer la théorie. La théorie se solidifie lorsque les modifications importantes se font plus rares et lorsque les concepts apparus dans l'analyse des données entrent dans des catégories existantes. Enfin, l'analyse est terminée lorsque les catégories critiques et les relations entre elles sont définies et lorsque l'ensemble est intégré dans une théorie qui trouve ses sources non dans des constructions a priori (par exemple celles du chercheur) mais dans les données de terrain. Toute nouvelle donnée n'apporte plus d'élément nouveau à la théorie et s'y trouve intégrée. C'est ce que l'on appelle le principe de saturation.

Ainsi, à partir des processus qu'il aura identifiés, des spécificités qu'il aura dégagées en termes de contexte et de dynamique (sociale, culturelle, démographique...), le chercheur pourra inférer des résultats à un ensemble de sites plus large. Ces inférences diffèrent des généralisations statistiques que l'on opère à partir de l'étude d'un échantillon de la population. En effet, elles ne concernent pas des caractéristiques étudiées (âge, sexe, niveau d'instruction des répondants par exemple) prises isolément mais l'existence d'une logique d'attitudes et de comportements (sociaux, culturels, démographiques...) commune. Par exemple, A. Laperrière (1982) définit des catégories conceptuelles pour l'analyse des processus d'intégration des minorités ethniques néo-québécoises à faible statut économique. Elle distingue par exemple un processus de polarisation sociale vers la famille et la constitution de ghettos géographiques ou économiques. Le chercheur peut alors généraliser à d'autres populations un de ces modes d'intégration dans le cadre d'une étude sur l'immigration. Autre exemple, dans le cadre d'une étude sur les comportements et attitudes à l'égard de personnes séropositives pour le VIH par exemple, le chercheur peut tirer des conclusion en termes de stigmatisation ou au contraire d'entraide et de solidarité liées aux conditions d'annonce du résultat du test VIH, à partir d'une série d'observations des relations sociales entre les personnes séropositives et leur entourage. Les prévisions que l'on pourra en tirer ne seront donc pas formulées en termes de pourcentages de personnes qui possèdent telle ou telle caractéristique individuelle, mais en terme d'une configuration d'attitudes, de comportements, d'événements.

Trois opérations imbriquées

Quelques techniques relèvent à la fois de la réduction des données, de leur présentation et de l'élaboration de conclusions, par exemple la rédaction de fiches de synthèse et de courts comptes rendus (ou mémos). Une fois les notes de terrain transcrites, établir une fiche de synthèse permet de récapituler les éléments principaux d'une observation, d'un entretien ou plus généralement d'un contact. Le chercheur a alors assez de recul par rapport au contact tout en l'ayant encore fraîchement en mémoire. Cette fiche contient des informations relatives aux personnes, événements et situations impliqués, aux problèmes ou thèmes principaux abordés, à la question de recherche sur laquelle portait le contact, aux nouvelles hypothèses, spéculations ou intuitions suggérées par ce contact et aux prochaines informations à collecter. Ces fiches peuvent être codées pour en faciliter une lecture rapide. La fiche peut être constituée d'une phrase, d'un paragraphe ou de quelques pages. Elle relie différents éléments de données

et exprime une intention de conceptualisation qui peut être utilisée par la suite pour l'élaboration d'une théorie (Huberman et Miles, 1991).

Cette formalisation du processus de recherche présente l'avantage de donner quelques points de repère au chercheur. Elle lui permet de mieux situer sa démarche dans un ensemble d'étapes. Les opérations de recueil des données sont détaillées dans un chapitre précédent (voir chapitre III sur « la collecte des données qualitatives »). Dans la suite de ce chapitre, nous approfondissons donc les aspects du processus qui relèvent du traitement des données : la réduction, la présentation des données et l'élaboration des conclusions.

Parmi les opérations de présentation des données, la transcription occupe une place importante. Elle permet de passer du recueil d'une source orale à la constitution d'un écrit à partir duquel le chercheur va travailler et élaborer ses conclusions.

EXEMPLE DE PRÉSENTATION DES DONNÉES : LA TRANSCRIPTION

La transcription désigne à la fois l'opération qui consiste « copier très exactement » un matériau oral sur support magnétique (cassette audio ou vidéo, disque) sous une forme écrite, et son résultat. Le terme de retranscription souvent employé de façon équivalente lui ajoute simplement une notion de répétition. Cette opération est fondamentale car elle vise à présenter le matériau sous une forme utilisable pour l'analyse (Hubermann et Miles, 1991). Nous utiliserons donc le terme de transcription ici dans le sens du passage d'un matériau oral à un matériau écrit.

Fondements et mise en œuvre

Enregistrement intégral et discours tronqué

La transcription des enregistrements audio permet de disposer de l'intégralité des propos de l'interlocuteur et peut être complétée par des notes de terrain prises lors de la passation de l'entretien (Hubermann et Miles, 1991) car « le passage de l'entretien à la retranscription implique la réduction d'un discours qui utilise trois registres : le langage gestuel, mimique, le registre de l'intonation, le langage verbal. L'enregistrement conserve les deux derniers, la retranscription le troisième seulement » (Lalive d'Epinay, 1990).

L'importance du choix des outils d'enregistrement

Classiquement, la transcription est réalisée par un technicien ou le chercheur lui-même, qui écoute la bande-son et procède à une mise sous forme écrite de ce qu'il entend. C'est une opération longue mais qui permet une nouvelle approche du matériau souvent fructueuse pour l'analyse car elle génère de nouvelles idées d'interprétation. Les chercheurs utilisent en général des enregistrements sur cassette mais l'utilisation de mini-disques est de plus en plus fréquente car elle permet d'obtenir un enregistrement de bonne qualité et autorise des manipulations souples. Il est possible notamment de segmenter le signal sonore en mettant des repères sur l'enregistrement effectué. Par exemple on peut marquer les débuts et fins d'élocution des personnes qui interviennent, les respirations, un bruit... Ces marques facilitent la transcription de l'entretien et sa réécoute, donc son analyse.

Les outils matériels et outils informatiques

L'évolution des outils informatiques apporte une aide de plus en plus importante au travail de transcription. Ainsi, certains chercheurs utilisent-il un logiciel qui transforme le son en un fichier informatique (de format MP3 par exemple) par la voie d'un branchement de l'appareil d'écoute sur un ordinateur équipé d'une carte son. Le logiciel de lecture des fichiers MP3 (Real Player, Windows Media Player, etc.) permet alors de procéder à une transcription assistée, en copiant les données vers un traitement de texte à l'aide de touches de fonction spéciales. Outre le gain de temps que cela implique, un des intérêts de cette technique réside dans la possibilité d'archiver les données audio sur un support informatique. Cependant, cette option reste encore peu utilisée en raison des contraintes techniques : les logiciels de reconnaissance de la voix tel que IBM's ViaVoice ou Transcriber (que l'on peut télécharger gratuitement) ne sont vraiment performants que pour une seule personne dont l'élocution doit être très bonne. Le chercheur doit alors répéter ce qu'il entend sur la bande sonore pour retranscrire l'entretien sans avoir à retaper le texte. Une grande partie de ces logiciels n'est disponible qu'en version anglaise. Une autre contrainte est celle de disposer d'un ordinateur suffisamment performant, notamment en terme de mémoire vive et de processeur. Ces limites probablement provisoires ont amené certains chercheurs à revenir à la solution classique, plus souple, en attendant que ces outils atteignent un degré de performance qui rende leur utilisation vraiment rentable. Dans certains cas, la transcription est considérée comme une étape non indispensable à l'analyse d'un entretien. Le chercheur utilise alors logiciel de traitement du son et analyse directement les mots prononcés sans passer par leur forme écrite. Ces outils restent cependant très peu utilisés dans les études de population, aussi ne seront-ils pas développés ici.

Quelques règles de transcription

La transcription d'un entretien reprend différents types d'informations. Tout d'abord, les propos des personnes interrogées comprennent l'ensemble de ce qu'elles disent, y compris les onomatopées (« euh », « ben », « eh », « hein », « ah », « hum », « oh », « hé », « hop », « aïe », « ouahou », etc.). Par exemple, on peut écrire : « euh, on voit que les... ah, comment dire, en fait euh bon, ben les petits jeunes, hein, hé ben hou là là, ils sont plus du tout comme nous on était avant, hein ». Les répétitions qui pourtant semblent ne pas être porteuses d'information en soi, doivent également être transcrites. De même, les élisions et réduction du langage parlé sont reprises telles quelles, par exemple : « j'en sais rien », ou « y'a pas d'raison qu'i soit pas là » ou « ah, j'te jure, c't'un monde !». Les mots sont écrits tels qu'ils ont été prononcés : « une augmentation conséquence euh conséquente ».

Le contexte des échanges entre les participants comprend des interjections (par exemple : hum, oui) qui viennent se superposer à la parole en cours. Ce peut être aussi un échange entre deux participants en arrière fond, inaudible, qui s'ajoute à la parole audible. On peut le signaler sur le texte de l'entretien. Deux participants peuvent également prononcer les mêmes mots simultanément. Ceci pourra être signalé lors de la transcription.

Les caractéristiques des participants relevées dépendent de la problématique étudiée. Il s'agit en général de noter leurs sexe, âge, fonction au sein de la communauté. Ces caractéristiques sont à la base du recrutement des participants. Elles sont donc connues du chercheur avant l'entretien. Elles figurent en marge de l'entretien, souvent au début.

Les attitudes non verbales des participants peuvent être des rires, des toux, des regards, la façon dont ils sont assis (leur position) et disposés les uns par rapport aux autres (orientation, proximité ou distance). Elles sont intégrées au corps de l'entretien.

L'environnement dans lequel se déroule l'entretien concerne le moment (heure, activités en cours) et l'endroit dans lequel se déroule l'entretien (nom de la localité, type de lieu), la disposition des participants dans le lieu. Ils figurent en marge de l'entretien tandis que les événements (une personne qui entre dans la pièce, une coupure d'électricité par exemple) ou bruits (porte qui claque, poste télé) qui peuvent survenir et sont extérieurs aux intervenants sont mentionnés au moment où ils surviennent dans la discussion.

Exemple de transcription

Deux exemples de transcriptions sont donnés ici. L'un concerne un entretien individuel, l'autre un groupe de discussion centrée.

Entretien individuel

Nous prenons ici (figure 2) l'exemple de la retranscription d'un entretien réalisé à Yaoundé (Cameroun) en 2000. Cet entretien a été réalisé dans le cadre de l'enquête de validation des données de l'Étude multicentrique sur les facteurs du maintien des différences de séroprévalence du VIH (Caraël et King, 2001).

FIGURE 2

Exemple de retranscription d'un entretien individuel.

Remarques : Il a été difficile de mettre la main sur l'enquêté. C'est après 4 passages que l'interview a été réalisée. L'enquêté est sexuellement actif. En effet, il a à ce jour connu une vingtaine de filles. Aussi « son tuyau s'est cassé » il y a de cela trois mois. Cet incident l'a amené à revoir sa position. Ainsi utilise-t-il des préservatifs. Cette maladie a eu un autre impact : l'existence du sida. Nous sommes confortablement installés à une table sur laquelle on peur voir qu'un petit déjeuner a été apprêté pour deux personnes. Mon hôte propose que nous déjeunions très rapidement avant l'interview, ceci lui permettra, dès que nous aurons clos l'entretien, d'honorer un rendez-vous... L'interview débute donc sur une table où rien n'a été débarrassé. Réalisé par Camille.

	- Quand as-tu eu pour la première fois des rapports sexuels ?
Silence	- J'ai eu pour la première fois des rapports sexuels à l'âge de douze ans avec une femme mariée. On habitait dans le même quartier. Elle a (*silence*).
	- En fait, comment est-ce arrivé, comment ça s'est-il passé ?
Indications sur la gestuelle de la personne interrogée	- On habitait le même quartier alors que cette femme a eu des problèmes dans son foyer. Elle a été mise à la porte. Comme j'avais une chambre à moi, je l'ai invitée à la maison ; elle est venue on a passé la nuit ensemble. Dans la nuit, elle m'a posé sur elle. C'est comme ça que j'ai eu mon premier rapport. *L'enquêté effectue de sa main droite des mouvements aller et retour sur son avant-bras gauche.*
	- Depuis l'âge de douze ans ! Es-tu marié ?
	- Non, je suis célibataire mais j'ai connu une fille depuis l'âge de dix-neuf ans. On vient de se séparer, peut-être ça fait un an aujourd'hui.
	- Avez-vous vécu maritalement ou était-ce un concubinage ?

- On vivait maritalement sur le même toit pendant cinq ans.

- La question que je vais te poser est celle de savoir: entre l'âge de douze ans et l'âge de dix-neuf ans, tu as connu combien de filles ou de femmes différentes ?

- J'ai connu peut-être, je ne peux pas donner un chiffre exact parce que ça remonte quand même à longtemps ; peut-être 20 ou plus de 20. Je ne sais pas.

- Donc, disons 20 !

- Au moins 20 quand même.

- Des filles différentes ?

- Oui, des filles différentes. Comme je voyage beaucoup c'est surtout ça.

- Bon, tu m'as dit que depuis l'âge de vingt-quatre ans, tu n'es plus avec...

- Oui, je ne suis plus avec ma fiancée.

- Bon actuellement, as-tu une partenaire régulière ?

- Oui, j'en avais, j'ai connu une le 6 août 1997. Bon, on a pratiquement fait un an ensemble, mais depuis là, on ne se voit plus. Elle venait pour les week-ends ici. On se voyait toutes les semaines quoi ! Mais quand j'étais avec elle, je ne peux pas dire que je n'avais pas d'autres copines. J'en avais vraiment beaucoup mais c'est elle qui était la privilégiée.

- Combien pouvais-tu en avoir ?

- Ça, je ne saurais vous dire avec exactitude parce que je suis comme on dit dans le langage là très désordonné. Oui quand je sors, il peut arriver que je veuille faire un achat en route dans la soirée. Je peux rencontrer une fille, si je lui propose de prendre un pot, on peut aller jusqu'à faire l'amour. C'est comme ça, je ne sais pas.

- J'aimerais que tu me donnes une fourchette, donc que depuis la période de juillet 1997 jusqu'à juillet d'aujourd'hui, combien de filles différentes, exceptée ta préférée, ta privilégiée comme tu disais: Quel chiffre, même approximatif refléterait-il la réalité ?

- Pendant la période de juillet 1997 jusqu'aujourd'hui vraiment, peut-être j'ai connu au moins, au moins, je dis bien au moins, au moins 10.

Comportement non verbal

- Au moins 10.

- Oui, comme je ne suis pas stable, ça peut arriver que je peux aller faire mes achats quelque part en brousse et je rencontre une fille là-bas, on s'entretient...

- Des fois, c'est même loin de Yaoundé.

- Oui !

- Pour quelles raisons y vas-tu ?

- C'est pour le commerce. J'y vais pour acheter les trucs.

- Qu'est-ce que tu fais pour te protéger des MST ?

- A une certaine époque, je doutais trop de ces maladies parce que, disons je n'avais jamais eu malgré tout ce désordre là. Mais dernièrement, ça remonte peut-être à trois mois, j'ai eu à dépenser de l'argent parce que "mon tuyau était cassé" quoi (*rires*).

- De quoi souffrais-tu ?

- Je suis parti à l'hôpital, on m'a fait le prélèvement. Bon, je ne sais pas lire le langage des médecins, je voyais les +++ seulement. Ils m'ont prescrit des remèdes que j'ai achetés et puis...

- C'étaient quels remèdes ?

- Mmm ! mais il y avait les trucs comme les amoxycicline et doxycline, les trucs de ce genre, les antibiotiques quoi ! Depuis lors quand même, comme je ne savais pas qui m'avait contaminé. Bon j'ai connu une autre petite fille. Là on faisait l'amour sans préservatif quand j'ai été atteint. Je lui ai dit que non je changeais de rythme, on a commencé à faire l'amour avec les préservatifs. C'est jusqu'à ce que je lui ai demandé d'aller faire le prélèvement. Elle est partie, c'est sorti négatif de sa part, j'ai compris que je ne l'avais pas contaminée. On a donc repris à faire l'amour sans préservatif. Mais sinon que les autres que je rencontre maintenant, bon c'est avec les préservatifs, je ne peux plus...

- Depuis quelle période utilises-tu les préservatifs ?

- Ça ne fait pas 6 mois, ça remonte à la période de ma maladie. Pour être franc, ces trucs là, je n'aime pas vraiment ça. Je n'aime parce qu'il arrive des moments où je suis en train de bander, excuse-moi, je suis en train de bander vraiment, mais dès que j'ai l'idée que je vais mettre le préservatif mon pénis n'est plus, mon pénis ne bande plus quoi ! Ça me, c'est un effet d'ordre psychologique. Je ne sais pas vraiment si je pourrais. C'est le médecin chez qui je suis parti faire le prélèvement qui m'a beaucoup aidé parce qu'il m'a parlé du sida. Jusqu'à cette période-là, je me disais que c'était des trucs, que je n'avais jamais vu les malades du sida et tout et tout. Il m'a dit que ça existe, il m'a donné un chiffre qui m'a effrayé ; jusqu'à me parler qu'il y a des immeubles à *Mmm*... le quartier qui est après Biyem Assi là.

Style oral (hésitations)

- Mendong ?

- Mendong ! Voilà Mendong ! Qu'il y a des immeubles à Mendong où les familles sont mortes, les parents quoi ! Et que les enfants sont restés seuls. Il m'a parlé d'au moins 4 familles. ca m'a beaucoup effrayé, c'est alors à partir de ce jour que j'ai la résolution d'utiliser les préservatifs jusqu'à nos jours. Quand je rencontre une personne que je ne connais pas, je suis obligé d'en utiliser. *Irruption du bailleur qui doit effectuer ses travaux, ce qui nous oblige à observer une pause. En dépit de quelques bruits qui nous parviennent, nous continuons la conversation.*

Circonstances de réalisation de l'entretien, perturbations dans l'environnement

- Pour évoluer, est-ce qu'il t'arrive de donner de l'argent à des femmes pour faire l'amour ? Car tu m'as dit qu'il t'arrivait souvent de sortir des soirs et ...

- En ce qui me concerne, je ne peux pas côtoyer une fille si je n'ai pas d'argent parce que je me dis une chose, peut-être elle a besoin de quelque chose. Il y a des moments où j'essaye de comprendre un peu ces filles-là, parce que moi-même il m'arrive que je sois paumé, j'ai faim. Si j'étais vraiment une fille et que quelqu'un me faisais manger, me donnait à boire et qu'il me demandait de faire l'amour avec lui, je céderais hein ! Donc je leur donne de l'argent. Il peut arriver que je prenne celle-là on part manger, on boit et puis on vient faire l'amour à la maison et à la fin, je lui paye son taxi.

- Dans quels milieux rencontres-tu souvent ces filles-là ?

- Bon je sors un peu beaucoup, je vais surtout dans les boites, et aussi au quartier c'est le hasard ; je rencontre des petites filles qui habitent le quartier.

- Quand as-tu eu pour la dernière fois un rapport sexuel avec un partenaire non régulier ?

- Il y a de cela moins d'une semaine, c'était lors d'un voyage.

- Merci infiniment de m'avoir accordé de ton temps que tu devais être à ce moment précis à vaquer à tes activités.

- Bon, je vous remercie d'être venu et puis *euh*, je me dis ce genre d'étude est vraiment *euh*, je souhaiterais que ça continue, que ça ne soit pas seulement aujourd'hui ; qu'on ne fasse pas ça seulement en une année, si on peut

même passer même 2 fois ou alors une fois par an, ce serait une bonne chose. Nous autres, on a été confronté à ce problème. On ne savait pas que vraiment, par exemple moi que le sida existe vrai vrai. Donc je souhaiterais que les pouvoirs publics, au fait les concernés quoi, les démographes, que tout ce monde-là essaie un peu de sensibiliser les populations sur les risques et les dégâts que le sida cause partout, en Afrique et dans le monde entier. Je te remercie d'être venu.

- Allez, bonne journée !

SOURCE : Entretien (n° I/135/028/3), enquête de validation, Étude multicentrique des facteurs du maintien des différences de séroprévalence du VIH en milieu urbain en Afrique subsaharienne.

Dans cette retranscription, l'enquêteur donne des indications en introduction sur les circonstances de réalisation de l'entretien. Des informations sont données sur les comportements non verbaux de la personne interrogée et l'environnement dans lequel se déroule l'entretien.

Groupe de discussion centrée

L'extrait ci-dessous (figure 3) est tiré d'une recherche menée au Cameroun sur la sexualité des adolescents (Calvès, 1997).

FIGURE 3

Exemple de transcription d'un groupe de discussion centrée (extrait)

Participantes:
Coordinateur : Anne Calvès
- Eugénie, vingt-cinq ans étudiante à l'université (droit 3e année), Province du Centre
- Laure, dix-huit ans, élève au collège en 3e, Province du Littoral
- Solange, vingt-trois ans lycéenne de terminale, Province du centre
- Marthe, vingt-cinq ans lycéenne de terminale, Province du Littoral
- Viviane, vingt-trois ans étudiante à l'université, Province du Centre
- Valérie, vingt-cinq ans étudiante à l'université, Province du Centre
- Grâce, vingt-quatre ans étudiante à l'université, Province de l'Ouest
- Virginie vingt-trois ans, élève de terminale, Province de l'Ouest

ENQUÊTEUR. — *Parlons des garçons maintenant. Il semble que certains garçons aussi n'attendent pas d'être mariés pour avoir des relations sexuelles. Ils ne sont pas vierges au mariage. Est-ce que c'est vrai?*
rires
VIVIANE. — Aucun
rires
QUELQU'UN. — Sauf dans notre imagination
VIVIANE. — Ils peuvent attendre un an, un an et demi mais après.
AUTRE. — C'est rare.
AUTRE. — Très rare.
VALÉRIE. — Il y a un phénomène maintenant avec les multiples religions, et ce que j'appelle les sectes. Il y en a qui pratiquent. Tu grandis dans une autre éducation, on dit il faut attendre le mariage avant des relations. On leur trouve des femmes dans leur sectes.
VIRGINIE. — Je voudrais ajouter que les gens n'appliquent pas toujours ces pratiques. Il faut émettre l'hypothèse de l'hypocrisie parce que c'est pas toujours ce qui se passe.
QUELQU'UN. — Aucun

VIVIANE. — Peut-être 99% des hommes n'attendent pas. Le font pas.
dispute
AUTRE. — (*railleuse*) Il va apprendre ça pendant le mariage ???
GRÂCE. — Tu n'es pas dans l'esprit de tous les hommes. Il y a des hommes qui sont comme ça.
AUTRE. — Je ne crois pas.
VIVIANE. — Même quand ils se marient tout de suite, à 18 ans. Les garçons sont plus précoces.
EUGÉNIE. — On a souvent vu des garçons qui sont beaucoup plus évolués à l'école qui vont passer tout leur temps à étudier, à ne penser qu'à l'école, de ce côté là on peut en trouver.
AUTRE. — Je ne pense pas.
AUTRE. — Ils commencent plus tard, c'est tout.
AUTRE. — Pas qu'ils commencent tard, ils ne donnent pas beaucoup de temps à ça.
SOLANGE. — Ils font ça à la sauvette, ils font plus l'école mais ils en font quand même.
VIVIANE. — Ils ne multiplient pas les partenaires mais il y a toujours quelqu'un qui vient le voir. (...)

SOURCE : Groupe de discussion centrée n° 1, étudiantes célibataires 17-25 ans, 6/07/1995. Les résultats de l'étude sont détaillés dans Calvès (1997).

Dans cet extrait, la dynamique des échanges du groupe apparaît clairement. Le chercheur a délimité les différentes interventions et identifié lorsque cela était possible et pertinent, la personne qui intervenait. Les attitudes non verbales des participants ont également été notées. Ces annotations sont particulièrement importantes pour saisir le contenu de l'entretien : une partie des échanges n'est pas verbalisée.

La transcription relève surtout de la présentation des données, bien qu'elle effectue aussi une réduction. Une fois les données transcrites, et pour pouvoir procéder à leur analyse, le chercheur effectue un codage. Celui-ci participe à la fois de la réduction et de la présentation des données.

ENTRE RÉDUCTION ET PRÉSENTATION DES DONNÉES : LE CODAGE

Fondements et mise en oeuvre

Préalable

Une fois que la transcription des entretiens a été faite et avant de procéder au codage des données, le chercheur peut lire son matériau de différentes façons. Tout d'abord il en fait une première lecture globale. Cette lecture de l'intégralité de l'entretien permet d'en dégager une impression générale. Les objectifs de l'étude permettent d'orienter cette lecture et d'identifier les opinions et attitudes les plus importantes exprimées par les personnes interrogées. Une deuxième lecture permet de dégager les spécificités de l'entretien. On peut alors noter les éléments importants, qu'ils aient été prévus ou non. Enfin, la troisième lecture permet d'opérer un tri : pour chaque entretien, on enlève les réponses induites du matériau d'analyse.

Intérêt et modalités de réalisation du codage

Le codage des données consiste à indiquer en marge de la transcription un code court qui synthétise le contenu du passage concerné, afin de pouvoir prendre connaissance rapidement de ce dont les participants parlent. Par exemple, dans une recherche sur la contraception et la fécondité, on pourra adopter des codes du type : PIL lorsque les

participants évoquent la pilule, STE lorsqu'ils font référence au stérilet. Ces codes ne doivent être ni trop spécifiques pour pouvoir opérer une synthèse, ni trop englobantes pour pouvoir être significatives. Ils peuvent être définis à l'avance si on s'intéresse à quelques aspects particuliers, ou être élaborés au fur et à mesure de la lecture du matériau, de façon à tenir compte des idées et phénomènes nouveaux. Le chercheur constitue alors un livre des codes contenant la liste des codes utilisés et leur signification. Les codes pourront être utilisés lors de l'analyse. Le chercheur effectue alors une dernière lecture de son matériau en parcourant la liste des codes pour faire le point sur les informations dont il dispose. Il peut également constituer un journal de bord contenant l'ensemble des réponses sur un sujet étudié, relatifs à un code. Ces opérations sont aujourd'hui largement facilitées par des logiciels, comme The Ethnograph, Atlas/ti ou N.Vivo (voir chapitre IX *Approche qualitative et informatique*) qui permettent de faire un traitement informatique des transcriptions.

Les données transcrites et codées peuvent faire l'objet d'une première analyse, voire de l'élaboration d'une interprétation qui permettra de tirer quelques conclusions préliminaires avant un retour sur le terrain. Le récit de vie constitue un exemple de démarche dans laquelle les techniques de transcription sont fortement sollicitées et pour lequel le codage peut constituer une aide précieuse.

ILLUSTRATION : LE RÉCIT DE VIE

Fondements

Une approche biographique qualitative

L'analyse démographique des biographies s'est fortement développée au cours des années 1990-2000. Elle vise à prendre en compte les co-occurrences des événements au sein d'une même biographie. Elle est généralement individuelle et consiste à recueillir[1] les différents événements survenus au cours d'une vie (mariages, décès, naissances des proches, unions, activités socio-économiques et culturelles) et à les dater pour en faire une analyse quantitative. Elle débouche entre autres sur le calcul de probabilités de survenance d'un événement. Il s'agit de données et de traitements quantitatifs. Dans le domaine qualitatif, le récit de vie comporte des similitudes avec cette méthode : il approfondit une biographie et met en relation les différents événements pour en faire une analyse, mais c'est une approche méthodologique fondée sur l'utilisation d'un type de matériau particulier, des entretiens biographiques souvent nombreux, réalisés à des fins scientifiques. Les entretiens sont menés auprès d'une même personne ou d'un groupe de personnes. La collecte et l'analyse des données se font selon les méthodes classiques.

Un récit autobiographique

On distingue habituellement (Bertaux, 1997) les récits de vie faits par les personnes elle-mêmes ou par un ethnologue, des histoires de vie qui sont des dossiers sur la vie d'un individu

1. Pour la collecte, on utilise par exemple la fiche AGEVEN (voir chapitre de Christine Tichit).

comportant un ensemble de documents (Fassin, 1990). Nous nous intéressons ici aux récits de vie obtenus à partir d'une autobiographie, guidée ou non par un chercheur. « La méthode des récits de vie est une méthode de recueil et de traitement de récits obtenus auprès de personnes rapportant leur vécu quotidien passé ou présent. L'entretien se fait à partir d'une trame orientant les récits [...] D'une manière générale, les récits de vie doivent permettre, par synthèse et recoupement la compréhension d'un problème social. » (Poirier *et al.*, 1993).

D'un empirisme à une élaboration scientifique

L'approche des récits de vie a d'abord été élaborée à partir de matériaux empiriques pour lesquels on ne disposait pas de méthode d'analyse précise. La première véritable étude dans ce domaine a été celle de Thomas et Znaniecki parue en 1918 à Boston (Thomas *et al.*, 1996). Les auteurs y analysent 764 lettres écrites par des immigrés polonais aux États-Unis à leurs parents et alliés. Après les avoir replacées dans leur contexte socioculturel et socio-économique, les auteurs en ont dégagé la portée et la signification. « L'analyse de ces lettres permet d'obtenir une vision intime du vécu quotidien des uns et des autres. Les situations singulières rapportées dans les lettres permettent de voir apparaître, au fur et à mesure de la lecture, des traits répétitifs caractéristiques du vécu collectif. » (Mucchielli, 1996). Il faut attendre la période 1920-1960, pour qu'une approche scientifique s'élabore, notamment avec le travail d'anthropologues tels que Malinowski et Lévi-Strauss (Mucchielli, 1996). Parmi les techniques utilisées, la retranscription occupe une place particulièrement importante.

Des résultats à interpréter avec précaution

Le récit de vie met l'accent sur les expériences et les attentes d'un individu, ou un petit groupe d'individus tel qu'une famille par exemple. Son intérêt va au-delà d'informations spécifiques sur les événements ou les habitudes du passé car elle montre comment l'individu interagit avec la culture. Le récit de vie permette d'étudier les changements culturels, les déviances, de percevoir la culture de l'intérieur (Edgerton et Langness, 1974 cités par Marshall, 1989). Il décrit la façon dont un individu (ou un petit groupe d'individus) interagit avec la société, et non pas comment la société interagit avec une masse d'individus. Il fait entrer le lecteur dans les expériences vécues par la personne concernée, fournit des hypothèses qui peuvent être testées plus tard, peut permettre une étude comparative de plusieurs récits de vie, met des phénomènes en interconnexion, ce qui peut être inattendu, offre une « mosaïque » de points de vue sur un concept. Cependant, il fournit des résultats difficiles à généraliser. L'une des difficultés tient au fait que le discours que le chercheur recueille est un récit a posteriori, dans lequel la personne interrogée a tendance à mettre en valeur des événements qui ont pris une signification particulière par la suite. L'auteur du récit de vie tend à limiter les contradictions, à éluder les options qui ont été prises mais n'ont finalement pas été gardées par la suite (Bertaux-Wiame, 1980 ; Fassin, 1990).

Mise en oeuvre

Les étapes du récit de vie

Tout comme pour l'observation participante, le chercheur qui souhaite réaliser un recueil de récits de vie établit tout d'abord un contact avec la communauté au sein de laquelle seront sélectionnées les personnes qui seront interrogées. Peu à peu, il sélectionne selon sa

problématique les personnes à qui il demandera de participer. Puis il élabore progressivement une trame d'entretien, c'est-à-dire un « cadre organisé mais lâche » qui lui servira de support pendant le recueil du récit. Dans ses premiers contacts, le chercheur s'abstient de toute directivité. « Son seul objectif sera d'inviter le narrateur à prendre confiance en lui-même et en son interlocuteur. » (Mucchielli, 1996). Peu à peu, d'un entretien à l'autre, les points importants sont soulignés et développés. Recueil des informations, synthèse et retranscriptions sont donc menés de concert.

La retranscription

La retranscription des propos de la personne interrogée se fait en plusieurs temps. Tout d'abord, le chercheur retranscrit sur papier le contenu de l'enregistrement dans ses moindres détails, avec les hésitations, les silences, des indications sur le rythme, les expressions et inflexions de la voix.

Puis il élabore une deuxième version du récit dans laquelle il corrige les erreurs de grammaire, de conjugaison, dans un objectif de lisibilité. Le chercheur peut alors faire des retouches, introduire des notes de bas de page, des renvois pour apporter des éclaircissements à propos de certaines circonstances du récit ou des éléments d'information sur la situation historique, socio-économique et culturelle dans laquelle se place l'auteur de la biographie. Ces éléments doivent permettre une meilleure compréhension du discours. Le chercheur peut éventuellement compléter ces informations par des iconographies (cartes, schémas, plans, reproductions de photographies ou de tableaux). Il procède à l'assemblage des différents éléments du récit et à leur mise en ordre chronologique ou thématique. Il élabore alors un récit cohérent et structuré. Ceci suppose qu'il procède à des regroupements. Il doit alors n'utiliser pour son texte que les phrases du narrateur et marquer typographiquement, ce qui a été dit par la personne interrogée et ce qui a été ajouté par celui qui a mené la collecte (titres, sous-titres, chapitres, transitions, annotations complémentaires). Une règle absolue est de ne pas mêler les commentaires et le texte. (Mucchielli, 1996). Le récit est mis à la première personne.

Exemples d'utilisation

Le chercheur peut constituer un récit de vie unique offrant un témoignage à part entière ou réaliser des récits de vie croisés qui aboutissent à un récit unique. Il s'agit alors de retranscrire le plus fidèlement possible les propos des personnes interrogées. Plus souvent dans les études de population, le chercheur utilise le récit de vie comme un élément d'une recherche, ou analyse un corpus de récits de vie en vue de constituer des profils biographiques. Dans ce cas, le chercheur utilise une grille de lecture dont les thèmes sont déterminés par sa problématique de recherche.

Témoignage unique

Nombreux sont les témoignages constitués sur la base de cette méthodologie. Les ouvrages publiés dans la collection « Terre Humaine » par exemple illustrent à partir de vies particulières des pans d'histoire de certaines régions. Nous en citerons simplement un, celui de Baba de Karo, première femme africaine non alphabétisée qui nous ait transmis sa vie. Née en 1890 au Nigeria et décédée en 1950, elle évoque ses souvenirs de la conquête Peule,

l'occupation anglaise, l'indépendance de son pays. Son récit suit une progression chronologique. Avant de recueillir le témoignage de Baba de Karo, Mary Smith avait recueilli plus de douze récits autobiographiques de femmes haoussa du village dans l'objectif de compléter des études en cours sur la vie haoussa. Les entretiens entre Baba de Karo et Mary Smith étaient quotidiens, d'une durée de trois heures en moyenne. La collecte a duré dix-huit mois. La transcription en haoussa du discours de Baba a pris six semaines en 1949-1950. Ce récit montre dans quelle mesure et de quelle manière les structures informent et gouvernent la vie individuelle. Il permet d'appréhender les motivations personnelles et leur place par rapport aux pressions du groupe. Il illustre quelques phénomènes démographiques connus, notamment le remariage rapide des femmes divorcées ou veuves, l'importance de la fécondité, et en fournit des explications. Par exemple la force de la parenté par rapport à l'alliance est déterminante pour l'instabilité des unions. Ou encore, le remariage correspond à un désir non satisfait de procréer.

Récits de vie croisés

Cette méthode consiste à recueillir les récits de plusieurs personnes d'un même groupe pour reconstituer la vie ou une partie de la vie de ce groupe. Il peut s'agir d'une association, d'une famille, d'un regroupement informel d'amis. L'intérêt de la méthode consiste à effectuer des récits individuels voire collectifs et à les recouper pour étudier à la fois la façon dont ils se complètent ou se contredisent, et disposer ainsi d'un éclairage multiforme sur la collectivité à l'étude. Oscar Lewis, sociologue américain, a utilisé cette méthodologie pour étudier des familles pauvres au Mexique et à Porto Rico. Il a retracé par exemple l'histoire de la famille Sanchez de Mexico à partir des récits recueillis auprès du père veuf et de ses 4 enfants âgés de vingt-cinq à trente-deux ans. Il souhaitait, à travers ce travail, « offrir au lecteur une vision en profondeur de la vie d'une famille, et ce que cela signifie d'avoir grandi dans un logement d'une pièce d'un immeuble de rapport délabré, au cœur d'une grande ville d'Amérique latine en pleine évolution sociale et économique » (Lewis, 1963). Cette étude a montré que la pauvreté est un état de privation économique, de désorganisation mais aussi un système de rationalisation et d'auto-défense sans lesquels les pauvres ne pourraient pas survivre. Il s'agit d'un mode de vie, stable et persistant, transmis d'une génération à l'autre par l'intermédiaire des lignées familiales. La culture des pauvres est une sous-culture en soi. Ceci signifie que l'amélioration des conditions matérielles d'existence des pauvres est nécessaire à la transformation de leur comportement et de leur système de valeurs (Lewis, 1963).

Le récit de vie élément d'une recherche

Dans le cadre d'une étude des migrations à Paris pendant l'entre-deux-guerres, Isabelle Bertaux-Wiame (1980) montre l'importance de la prise en compte des relations interpersonnelles pour comprendre la décision et le processus de migration (importance des rencontres effectuées, des aides reçues...).

Analyse d'un corpus de récits de vie : constitution de profils biographiques

Dans cette démarche, le chercheur recueille un ensemble de biographies qu'il transcrit et classe selon les aspects dominants de sa problématique. Par exemple, dans le contexte d'une

propagation de l'épidémie à VIH/sida au Burkina Faso en 1993, l'étude de Bardem *et al.* (1995) vise à décrire et à comprendre les comportements sexuels des femmes replacées dans le contexte de l'épidémie à VIH/sida, à saisir la logique des comportements et attitudes de ces femmes face à ce problème de santé et les modèles explicatifs auxquels elles se réfèrent pour gérer le risque de transmission. Les auteurs ont dressé une typologie des femmes interrogées. Ainsi, les 119 récits de vie analysés se répartissent en 4 groupes distincts : les jeunes filles à marier, les femmes seules, les femmes libres et les prostituées. Chacun met en relation les représentations et pratiques observées avec des stratégies de vie et de survie dans un contexte de modification des valeurs et des codes de référence. Ces récits de vie montrent comment pouvoir économique, pouvoir de négociation dans le cadre des relations sexuelles et indépendance à l'égard de la famille sont liés et peuvent prendre des formes diverses, déterminantes pour les risques de transmission du VIH. Cette étude montre la complexité d'une situation où les femmes prostituées ne sont pas les plus exposées. Elle permet également de saisir les contraintes sociales et économiques qui pèsent sur les femmes interrogées, rendant plus difficile la mise en place d'une politique de prévention du VIH efficiente.

Le lecteur dispose d'une large marge de manœuvre en termes d'analyse et d'interprétation d'un récit de vie. Cependant, ceci ne doit pas sous-estimer les tris opérés par le chercheur, les orientations qu'il a pu favoriser pendant la collecte des données, l'influence qu'il a pu exercer dans sa manière de procéder. Ceux-ci peuvent générer des biais que le chercheur peut tenter de réduire en utilisant quelques tactiques qui peuvent l'aider dans l'élaboration de ses conclusions et interprétations.

ÉLABORER ET VÉRIFIER LES CONCLUSIONS : DIVERSES SOURCES DE BIAIS ET TACTIQUES POUR LES ÉVITER

Le chercheur qualitatif travaille souvent seul et sans instrument standardisé ou validé. Quelques outils permettent de limiter les problèmes liés aux biais potentiels. Ceux-ci peuvent intervenir à différents moments de la recherche.

Choix et poids des informateurs

Biais d'élite

Certains biais concernent le choix des informateurs ou le poids que l'on donne à chacun d'eux. Par exemple, le biais d'élite amène à surestimer l'importance des données provenant d'informateurs clairs, bien informés, habituellement de statut élevé, disponibles, et à sous-estimer celle des données provenant d'informateurs difficiles à manier, plus confus, au statut moins élevé.

Au moment de la collecte : trois tactiques

Huberman et Miles (1984) suggèrent trois solutions pour réduire les biais de la sélection des informateurs. La première consiste à augmenter le nombre de cas. Elle nous ramène à une démarche quantitative. Son intérêt est limité car un petit nombre d'informateurs spécialement choisis peut produire de l'information plus valide et plus généralisable qu'un grand groupe

d'informateurs généraux. Cette tactique fournit cependant une base au principe de saturation (défini plus haut) que visent les qualitativistes.

La deuxième tactique consiste à prendre en compte des cas plus contrastés pour tenter d'obtenir une perspective plus large et d'identifier des biais potentiels dus à l'implication des informateurs dans des domaines spécifiques ou à leurs positions dans une organisation. Cette deuxième tactique est cependant liée à la première car plus les critères sont nombreux, plus il faut augmenter le nombre de cas, ce qui entraîne des coûts supplémentaires.

La troisième tactique consiste à effectuer un classement systématique des cas déterminés par la théorie de façon à assurer une couverture plus complète du phénomène à étudier. En effet, choisir des informateurs bien ciblés permet d'accroître les possibilités d'obtenir des discours structurés à partir desquels on pourra établir des conclusions. Une telle théorie peut faire référence par exemple à un processus d'intégration d'étrangers dans une société d'accueil dans le cadre d'une étude de la migration, au modèle de recours thérapeutique selon qu'il fait appel à des techniques médicales allopathiques, homéopathiques, d'acupuncture, d'utilisation de plantes, etc. dans le cadre d'études sur la santé.

Cette dernière recommandation est cruciale car elle souligne l'importance d'une règle de décision structurée, théorique pour la sélection des cas telle qu'elle se manifeste dans des sous-structures ou des typologies. De tels outils pourvoient aux besoins de la sélection de cas représentatifs, en supposant que la théorie sous-jacente utilisée soit valide, c'est-à-dire qu'elle prenne en compte les caractéristiques pertinentes pour le phénomène étudié. Cette recommandation peut être utilisée en première approche, pour la sélection des premiers informateurs.

Enfin, le biais d'élite peut être évité en interviewant des personnes qui ne rentrent pas directement dans l'optique de l'étude. Il est important de ne pas négliger les personnes dont les points de vue diffèrent de la majorité, moins soucieuses de préserver la tranquillité et l'équilibre du milieu. Ainsi, plutôt que d'augmenter le nombre d'informateurs, ce qui coûte cher et prend du temps, le chercheur peut s'investir davantage sur le terrain dans des travaux de réduction et d'interprétation.

Au moment de l'interprétation : pondérer et contraster

Au moment d'interpréter les données dont il dispose, le chercheur qualitatif peut avoir recours à différentes tactiques. Il peut pondérer les données selon la qualité de l'informateur et la relation qu'il a eue avec lui, sa position par rapport à l'événement étudié, les circonstances (moment, lieu) du contact. Ceci n'implique pas l'utilisation d'une approche quantitative. Il s'agit plutôt de mettre en évidence ou de nuancer certains propos. Le poids ne s'exprime pas en chiffres mais dans la façon de rendre compte des propos recueillis.

Pour contrôler les résultats en les contrastant, le chercheur peut utiliser par exemple la méthode du groupe témoin. De façon générale, un examen attentif des exceptions ou des extrêmes d'une distribution permet de tester et de renforcer le résultat principal. Non seulement on y teste la généralité du résultat, mais on se protège contre des biais d'échantillonnage. Aller à la recherche et s'interroger sur la signification des cas (personnes, événements, milieux) atypiques permet de mieux comprendre le phénomène étudié. Un cas

atypique peut parfois devenir un cas dominant. On peut s'attacher aux informations contradictoires pour imaginer d'autres explications. On peut aussi chercher des données qui contredisent la conclusion à laquelle on est arrivé, ou qui sont incompatibles avec elle. C'est une version encore plus extrême de la recherche des cas atypiques et des explications concurrentes. Cependant, l'absence de preuves contraires ne peut jamais être une tactique de confirmation décisive.

Le regard porté sur les données

Maintenir un regard critique

Le chercheur peut éprouver des difficultés à maintenir un regard critique sur ce qu'il observe. Il peut avoir tendance à surestimer l'importance et la fréquence des informations immédiates, concrètes. Le chercheur peut alors repérer des récurrences d'éléments ou de combinaisons d'éléments, effectuer des comptages, et relativiser ainsi ses impressions. L'utilisation d'une métaphore pour écrire et synthétiser un phénomène permet d'en envisager les divers aspects[2] et d'identifier les récurrences.

Opérer des triangulations

Une autre source de biais possible concerne le lien que le chercheur établit entre les données qu'il recueille. Ainsi, l'illusion holiste consiste à accorder aux événements plus de convergence et de cohérence qu'ils n'en ont en réalité, en éliminant les faits anecdotiques. Le chercheur peut faire une triangulation à l'aide de diverses méthodes de recueil de données. Il s'agit de collecter des informations de diverses sources (différents informateurs, divers outils de collecte) sur un même phénomène. La triangulation est supposée confirmer un résultat en montrant que les mesures indépendantes qu'on en a fait vont dans le même sens, ou tout au moins ne le contredisent pas.

Affiner l'étude des relations entre variables

Bien que le chercheur qualitatif analyse des données non numériques, de nombreuses opérations qu'il effectue sont similaires à celui d'un traitement de données quantitatives. Cependant, l'outil n'est pas statistique.

Subdiviser et factoriser

À travers sa recherche des variables pertinentes et des relations entre elles, le chercheur peut avoir recours à deux opérations inverses. La première consiste à subdiviser les variables, la seconde à subsumer le particulier sous le général ou à factoriser, c'est à dire à regrouper un grand nombre de variables sous des thèmes qui résument leurs caractéristiques.

---

2. Par exemple, la notion de « bouc émissaire » rassemble les éléments relatifs aux normes du groupe, au traitement du déviant, aux rites sociaux, et aux rationalisations sociales (Hubermann et Miles, 1991).

Entre deux variables : différents types de relations

Lorsqu'il étudie la relation entre deux variables, le chercheur qualitatif doit tenir compte du fait que celle-ci peut être directe ou inverse (l'une est élevée lorsque l'autre est faible). Des changements peuvent être apparus dans la même direction ou dans deux directions inverses. Ils peuvent avoir été simultanés ou successifs. La relation peut être réciproque, récursive (un changement de A provoque un changement de B qui à son tour provoque un nouveau changement de A) ou non. Son intensité peut en faire une relation claire, solide, concluante, ou ambiguë, fragile, faible.

Interactions entre trois variables

Une troisième variable peut venir brouiller, affaiblir ou renforcer la relation entre deux variables. La recherche de cette troisième variable permet d'éclaircir deux cas de figures : celui où deux variables vont effectivement ensemble, mais de manière incompréhensible et celui où deux relations qui devraient aller ensemble d'après les hypothèses théoriques de l'analyste ou sa compréhension préliminaire des événements du site ne présentent qu'une relation lointaine ou peu concluante. On évite ainsi les relations fallacieuses pour distinguer entre autres les relations causales (A influence B) directes des relations de type cause commune (A et B sont tous deux influencés par un troisième terme).

Par exemple, si une consultation à l'hôpital est plus souvent suivie d'un décès qu'une consultation dans un centre de santé, ce peut être non pas parce que l'environnement hospitalier est plus mauvais ou que les patients ont fait un trajet plus long, mais parce que les patients attendent plus souvent le dernier moment pour se rendre dans la première infrastructure que dans la deuxième. Il s'agit d'une relation fallacieuse car le fait d'attendre le dernier moment influence à la fois le fait d'aller à l'hôpital et le fait d'y mourir. D'autres variables peuvent aussi intervenir, comme le fait de vivre en milieu rural (lié à la distance) ou dans une région plus exposée, qu'il faudra examiner. Le chercheur construit ainsi une chaîne logique d'indices et de preuves et cherche à atteindre une cohérence conceptuelle ou théorique (Huberman et Miles, 1991).

Étendre l'étude

On peut tenter de reproduire un résultat dans un milieu différent ou auprès d'autres informateurs. Au niveau le plus élémentaire, le chercheur de terrain effectue déjà une reproduction lorsqu'il recueille de nouvelles informations auprès de nouveaux informateurs, à partir de milieux ou d'événements nouveaux. Les nouvelles données renforcent ou précisent les anciennes. En fait on entreprend de recueillir de nouvelles données dans le but de tester la validité et la généralité des anciennes.

À un niveau plus élevé de confirmation, on peut tester une hypothèse émergente dans une autre partie du site ou de l'ensemble des données. Plusieurs explications possibles (rivales) doivent être gardées jusqu'à ce que l'une d'entre elles s'impose progressivement, en s'appuyant sur des preuves plus nombreuses, plus convaincantes et plus variées. Il faut examiner les hypothèses rivales assez rapidement au cours du travail de terrain, pour éviter un

excès de données. Ceci doit si possible intervenir avant que le plus gros du travail de terrain ne soit accompli (Hubermann et Miles, 1991).

Spécifier les caractéristiques des informateurs

Il est particulièrement important d'expliciter les caractéristiques des informateurs dans les résultats de la recherche. Celles-ci font en effet partie des conditions dans lesquelles ont été obtenues les données. Or, cette spécification est rarement faite. Elle permet de situer l'interlocuteur et l'information qu'il a fournie dans un contexte particulier. Le fait de pouvoir replacer l'informateur dans sa société (son âge, sa position sociale dans la société étudiée, son sexe, sa place au sein de sa famille, ses relations avec ses pairs, son insertion dans un système de hiérarchie et plus largement de relations sociales), par rapport au chercheur (les relations qu'ils ont entretenues, leur première prise de contact, leurs relations au cours du déroulement de l'étude) et à l'ensemble des personnes participant à l'étude (les autres informateurs, les personnes interrogées) est un moyen d'atteindre une plus grande validité. « Dans ce degré de spécification extensif, chaque informateur est étudié comme un exemple parfait, une représentation organique de son expérience culturelle complète » (Fassin, 1990).

La spécification des caractéristiques des informateurs permet au chercheur de déterminer rétrospectivement leur représentativité théorique pour obtenir une perspective plus large qui informe des biais potentiels. Ceci est particulièrement important car « intermédiaire entre le chercheur et la société qu'il étudie, l'informateur joue un double rôle d'interprète de la langue et de la culture. Il ne livre pas seulement une traduction des mots, mais aussi une traduction des concepts, des représentations, des pratiques » (Fassin, 1990). Or, l'informateur est « souvent au centre d'enjeux directement liés à la présence de l'ethnologue et à la position ambiguë, en quelque sorte interculturelle, occupée par l'informateur lui-même, puisqu'il doit adopter un point de vue distant sur sa propre société et parler des siens à un étranger » (Fassin, 1990).

CONCLUSION

Les techniques et tactiques citées ici montrent à quel point les différentes opérations mises en œuvre dans le processus d'une recherche qualitative sont étroitement imbriquées. Elles participent à des degrés divers des trois opérations de traitement des données : la réduction, la présentation des données, l'élaboration et la vérification des conclusions. Elles montrent également que la recherche qualitative ne peut pas être assimilée stricto sensu à une approche inductive. Celle-ci prend certes une place plus importante que dans le cadre d'une étude quantitative, mais chacun de ces modes d'appréhension de la réalité ne peut exister de façon univoque. Le lien entre ces différentes opérations, est ce qui permet au chercheur de développer une analyse et une interprétation appropriées des données qualitatives, et sa problématique. En effet, dans l'ensemble de sa démarche, il est important que le chercheur pense toujours en termes conceptuels, traduise les réflexions d'ordre affectif ou interpersonnel en réflexions plus théoriques, ne perde jamais de vue les questions de recherche qui lui sont centrales.

BIBLIOGRAPHIE

BARDEM, I., GOBATTO, I., 1995, *Maux d'amour, Vies de femmes. Sexualité et prévention du sida en milieu urbain africain*, Paris, L'Harmattan, coll. « Santé et sciences humaines », 174 pp.

BERTAUX, D., 1997, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, sous la direction de François de Singly, coll. « Universités », 128 pp.

BERTAUX-WIAME, I., 1980, « Une application de l'approche autobiographique. Les migrants provinciaux dans le Paris des années vingt », *Ethnologie française*, n° 2, 1980, pp. 201-205.

CALVES, A.-E., 1997, « Premarital sexual activity and childbearing in Cameroon : social disorganization or rational strategy ? » Université de Montréal, département de démographie, paper to be presented at the Population Association of America, Washington D.C.

CARAEL, M., HOLMES, K., (édit.), 2001, *The multicentre study of factors determining the different prevalences of HIV in sub-saharan Africa, AIDS*, vol. XV, supplement 4, August, IAS, 132 pp.

JOHNSON, J., 1990, *Selecting ethnographic informants*, Newbury Park, Sage Publications, Qualitative Research Methods, vol. XXII, 96 pp.

KRUEGER, R. A., 1988, *Focus groups. A practical guide for applied research*, London, Sage publications, 196 pp.

LALIVE D'EPINAY, C., 1990, Récit de vie, Ethos et Comportement : pour une exégèse sociologique, *in* Rémy, J., Ruquoy, D. (dir.), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, pp. 37-68.

LAPERRIERE, A., 1982, « Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, 1, pp. 35-41.

LEWIS O., 1963. *Les enfants de Sanchez, autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, (trad. de l'anglais parue en 1961), coll. « Tel », 640 pp.

LOENZIEN, M. de, 2002, *Connaissances et Attitudes face au VIH/sida*, Paris, L'Harmattan, coll. « Populations », 269 pp. + 11 pp. d'annexes.

MUCCHIELLI, A., 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 275 pp.

POIRIER, J., CLAPIER-VALLADON, S. et RAYBAUT, P., 1983, *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, PUF, coll. « Le sociologue », 240 pp.

THOMAS, W. I., ZNANIECKI, F., 1996, *The Polish Peasant in Europe and America*, Berkeley, University of California Press.

THOMPSON, P., 1999, « Family life and work experience before 1918 », Qualidata, Louise Corti, November.

WYNANTS, B., 1990, « Le projet de l'analyse de contenu en sociologie », *in* Rémy, J., Ruquoy, D. (dir.), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.

CHAPITRE V

L'ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

Simon-David YANA

Ce chapitre est centré sur les transformations opérées sur le matériau recueilli, afin de préparer les conclusions de l'étude. L'analyse consiste en fait à décomposer en ses plus petites parties le matériau et à étudier les relations entre les unités ainsi constituées. Elle peut être faite par l'utilisation de différentes techniques statistiques ou mathématiques pour le calcul des fréquences des différentes unités d'analyse ou de corrélations entre elles[1]. L'analyse peut aussi se passer de quantification et être centrée sur la forme ou sur la signification du matériau collecté. Les deux approches de l'analyse des données qualitatives peuvent cependant être combinées, comme cela apparaîtra plus loin dans ce chapitre, avec une première phase d'identification d'unités de sens ou de types de formes dans le matériau sous analyse, et une étude plus extensive de leur distribution et proximité dans le corpus. Si les unités ou l'échantillon observés sont importants, une analyse quantitative de la répartition des unités de sens ou des éléments formels précédemment identifiés peut être réalisée, en rapport avec les caractéristiques des unités d'observation. Ce type de démarche sera illustré dans la deuxième partie du texte par des exemples tirés de notre pratique.

Après un rapide tour d'horizon de l'analyse des données textuelles en général, l'analyse de contenu sera présentée de façon plus spécifique et illustrée par des exemples, tirés notamment d'études démographiques. En effet, l'objectif des démographes est souvent d'identifier des éléments explicatifs des comportements sous-jacents aux niveaux et tendances des risques et propensions révélés par les données quantitatives. Par ailleurs, les spécialistes des études de population s'intéressent au contexte culturel ou social dans lequel s'inscrivent les comportements des populations et leurs risques en matière de fécondité, santé, morbidité, mobilité spatiale ou mortalité. La démarche la plus courante consiste alors à aller vers les populations afin de recueillir leurs motivations et interprétations des différentes réalités, à partir de quoi des inférences seront faites, des hypothèses seront formulées sur les liens entre le milieu socioculturel et les comportements démographiques (Knodel, 1997). Le résultat obtenu de ces collectes de données est donc un texte qui peut être soumis à un traitement suivant des principes inspirés de disciplines telles que la linguistique ou les sciences de la communication.

---

1. Sans oublier les techniques d'analyse factorielle ou de classification.

L'ORIGINE DU MATÉRIEL DE L'ANALYSE QUALITATIVE : DIFFÉRENTES SOURCES POSSIBLES

Comme pour les données quantitatives auxquelles sont habitués les démographes, les textes sur lesquels se pratique l'analyse qualitative peuvent être produits par le chercheur[2] ou par d'autres que lui.

Le matériel produit par l'analyste

Il peut être créé par la recherche elle-même : le chercheur a provoqué la production d'un matériel dont il faut analyser, structurer, énoncer le contenu. Il résultera des questions ouvertes d'un questionnaire, d'enregistrements d'entrevues individuelles ou discussions de groupe sur des thèmes ou sur des situations particulières. En fait, dès la collecte des données qualitatives, le chercheur devrait avoir en vue le type d'analyse auxquelles elles seront soumises, qu'il choisisse une méthode unique, ou qu'il décide par souci de triangulation, d'en utiliser plus d'une.

Le matériel produit indépendamment de l'analyste

Le chercheur peut aussi être amené à pratiquer de l'analyse secondaire, c'est-à-dire sur des données qu'il n'a pas collectées ou préparées lui-même[3]. Il s'agira de matériel donné a priori, dans un but général d'analyse, avec un objectif plus ou moins précis. Un tel travail peut consister par exemple à donner la signification d'un rapport, identifier les effets de sens d'une affiche ou faire l'inventaire et le classement des informations contenues dans un texte. Il pourrait aussi s'agir d'identifier les procédés de propagande d'un journal, la hiérarchie des thèmes caractéristiques des écrits (tels des discours ou des articles) produits par une catégorie particulière de la population (leaders d'opinion ou responsables publics par exemple), les sens donnés par un auteur à un mot-clé ou sa représentation d'un type de situation donné, la présentation d'un événement particulier par certaines publications.

UNE TYPOLOGIE DES MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES TEXTUELLES[4]

Roger Mucchielli (1991) distingue trois grandes catégories de méthodes d'analyse des textes, suivant que l'on se situe plutôt dans une optique linguistique ou herméneutique. Certaines de ces méthodes sont reprises ici à titre indicatif seulement, car elles ne sont pas très souvent appliquées dans les études de population.

---

2. Ou par l'analyste, car les chercheurs délèguent une partie du travail d'analyse des données à des collaborateurs, comme lors de la collecte des données, surtout lorsque le matériau est abondant, que les délais sont courts pour la production des résultats de l'étude ou encore, cas le plus courant, lorsque la recherche est faite en équipe.

3. Il n'entre en contact avec le texte ou le matériau à analyser que dans sa forme finale, prêt pour l'analyse.

4. Cette section est fortement inspirée de l'ouvrage de Roger Mucchielli (1991, en bibliographie, pp. 17-39), parce qu'il fournit un exposé synthétique et systématique.

Les méthodes logico-esthétiques et formelles

Très proche de la linguistique, ce groupe comprend « les techniques recherchant la structure d'un texte dans ses rapports avec les "effets de sens" », ainsi que « celles de la linguistique moderne dans ses "analyses des discours" » (Mucchielli, 1991, p. 26). On range dans cette catégorie l'analyse des discours pour en découvrir le style, le vocabulaire, les figures de rhétorique, les procédés habituels,... les inventaires de répertoires particuliers à telle personne ou à tels groupes, l'analyse de structure d'un texte ou d'une série d'interactions,... l'analyse des « effets narratifs », la recherche des transformations de l'information dans le but de « faire du sensationnel », etc. (Mucchielli, 1991, p. 27).

C'est l'application explicite ou non de ces méthodes qui a permis, dans les études sur la fécondité, d'appréhender les tabous liés dans certaines sociétés à l'évocation du nombre d'enfants par un parent en face d'un étranger. Jacqueline Rabain mentionnait ainsi dans son étude sur le sevrage chez les Wolof du Sénégal : "interroger la mère sur le nombre de ses enfants est porteur des mêmes menaces [à savoir jalousie, attaque de sorcellerie] ; combien as-tu de bouts de bois (*bant*) ? ; combien as-tu d'ombres (*takandeer*) ? lui demandera-t-on" (Rabain, 1939, p. 31). Les femmes utilisaient donc un vocabulaire particulier pour désigner leur progéniture : les bouts de bois par exemple, afin de conjurer le mauvais sort lié à une énonciation de leur effectif.

Les méthodes d'analyse purement sémantiques

Elles sont à l'opposé des méthodes logico-esthétiques, plus proches de l'herméneutique. Elles peuvent être réparties en deux sous-groupes, d'une part les méthodes psychologico-sémantiques qui s'intéressent à la signification donnée aux mots par les locuteurs, et d'autre part les méthodes de la sémantique structurale qui cherche à identifier des systèmes de sens. Les méthodes d'analyse sémantiques comprennent « la recherche des significations implicites et des connotations d'un mot ou d'une série de mots, [...] la recherche des thèmes d'un récit, [...] l'analyse sémantique, la recherche-description d'un "univers" particulier, individuel ou culturel d'après des textes, [...] l'analyse des rapports de sens entre les concepts-clés d'un ensemble donné, l'analyse des récits [...] » (Mucchielli, 1991, p. 27)

Ce type de méthode est notamment utilisé dans le chapitre VIII de ce manuel par Yara Makdessi. Les connotations des différentes expressions constituant le discours des individus sur leur maladie sont en effet mises en évidence et analysées en relation avec l'environnement social et les représentations collectives.

Les méthodes logico-sémantiques

Elles occupent une position intermédiaire entre les méthodes logico-esthétiques et les méthodes sémantiques, et rendent compte de la démarche typique de l'analyse de contenu, qui consiste à opérer un classement logique des contenus après l'explicitation éventuelle de leur valeur sémantique.

Font partie de ce groupe : « le recensement et classement des mots-clés d'un texte ou d'un livre (l'index), le résumé ou la condensation d'un résumé ou d'un ouvrage, l'inventaire, la catégorisation et le classement des réponses à une question ouverte, "l'analyse de tendance" d'un article de journal et la comparaison des tendances, l'analyse d'une image, d'une affiche, d'un film, d'un matériel non verbal, l'analyse catégorielle d'un récit quelconque, etc. » (Mucchielli, 1991, p. 27).

Ces méthodes d'analyse sont particulièrement utiles pour les travaux portant sur les représentations et autres attitudes sous-tendant les comportements des populations. Elles sont notamment adéquates pour l'analyse des données collectées par des entretiens individuels ou de groupe, portant par exemple sur les images de la famille, de la fécondité, de la sexualité, de la santé, etc. La perception du phénomène par les interviewés peut être inférée à partir des expressions utilisées dans leurs réponses aux questions ouvertes, ou repérée dans des déclarations ou des phrases longues, qui pourront être condensées par l'analyste.

Les méthodes purement sémantiques et logico-formelles constituent l'analyse de contenu, alors que les méthodes logico-esthétiques et formelles peuvent être dites analyse littéraire, car elles s'intéressent au texte en tant que production littéraire, et non en tant que véhicule pour l'expression des idées ou des motivations à certaines conduites. Elles sont actuellement moins intéressantes pour les spécialistes de la population, qui recherchent plutôt dans les discours la signification ou la motivation des comportements et attitudes des interviewés. Les analyses littéraires ne seront donc pas développées dans ce chapitre.

LA RECHERCHE DU SENS : L'ANALYSE DE CONTENU

Considérations générales

Dénomination générique pour les analyses sémantiques, l'analyse de contenu est l'étude de ce qui peut s'exprimer dans les textes ou les discours. C'est l'étude du « sens » ou des « manières de voir les choses », des types ou des systèmes de perception. En effet, « analyser le contenu (d'un texte), c'est rechercher des informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui est y présenté, formuler et classer tout ce qu'il contient » (Mucchielli, 1991, p. 17).

Les « contenus » sont ce qu'il y a dans le texte et non pas le texte en tant que tel. Ce dernier n'est qu'un matériau d'observation dont se sert l'analyste pour faire émerger et décrire les « contenus », les systèmes de sens, les systèmes de représentations[5]. Les systèmes de sens que l'analyse de contenu cherche à repérer ne sont pas seulement une question d'entendement, un phénomène cognitif. Ce sont donc des principes organisateurs à la fois du comportement et de la perception.

L'analyste s'intéressera aux contenus (systèmes de sens qui se dégagent des divers matériaux concrets) en tant qu'ils témoignent des structurations préexistantes dans la tête du sujet, lesquelles « créent » la forme de ces matériaux. De cette forme, l'analyste tend donc à remonter aux systèmes de sens intériorisés chez les auteurs de ces matériaux. Les systèmes de sens que l'analyste tente de dégager des matériaux d'observation, qui structurent ces matériaux et qui guident le comportement des sujets sont socialement produits et reproduits par l'articulation d'effets de contrainte sociale et d'effets psychoaffectifs. C'est aussi dans cette articulation qu'on cherchera d'éventuelles séquences de transformation des systèmes de sens.

---

5. Bien qu'ils soient les plus couramment utilisés, les textes ne sont pas le seul type de matériau possible pour l'analyse de contenu. Celle-ci peut aussi s'appliquer aux pratiques, comportements, manières de faire, et autres types de productions artistiques.

Dès ses débuts, l'analyse de contenu a été présentée comme une méthode objective[6], exhaustive, méthodique et quantitative. Cet enthousiasme des pionniers est aujourd'hui tempéré, car il est largement reconnu que l'analyse de contenu implique des hypothèses, vise la simplification des contenus, est hypersélective, a pour fonction de produire un effet d'intelligibilité et comporte une part d'interprétation. Par ailleurs, elle est une lecture exogène orientée par les objectifs de l'analyste et de ce fait, elle ignore la cohérence explicite du texte et procède par décomposition d'unités élémentaires reproductibles (Blanchet et Gotman, 1992).

Les inférences dans l'analyse de contenu

La question des interférences est au centre du débat sur l'influence de la subjectivité du chercheur dans l'analyse de contenu. La sélectivité déjà signalée dans la présentation des objectifs réapparaît à propos de la « profondeur » de l'analyse. Ici s'opposent les positions favorables à la prise en compte du seul contenu manifeste (explicitement formulé par les auteurs des discours) à celles qui privilégient les inférences au-delà, sur le contenu latent, (pas clairement formulé par les auteurs des textes analysés).

Certains comme B. Berelson (1952, cité par Mucchielli, 1991) considèrent que seule l'information fournie par le contenu manifeste, c'est-à-dire les mots ou expressions explicitement utilisés par l'informateur, doit être découpée, réduite et soumise à toutes sortes de traitements ; il n'y a pas à aller chercher les « dessous » influents.

D'autres par contre pensent qu'il est nécessaire d'inférer au-delà du contenu manifeste, c'est-à-dire prendre les données comme une voie vers autre chose qui n'apparaît pas de prime abord. Cette perception de la place de l'inférence apparaît plus conforme aux objectifs de l'analyse de contenu, tels que rappelés au début de ce chapitre. D'ailleurs, pour K. Krippendorf (1967, cité par Mucchielli, 1991, p. 21) « l'analyse de contenu peut être définie comme l'utilisation de méthodes fiables pour faire des inférences spécifiques à partir d'un texte vers des états ou des propriétés autres, appartenant à ses sources ». Selon cet auteur, c'est l'inférence « qui fait l'analyse, car sinon on n'a qu'une validation de la perception du contenu, pas une technique d'analyse ». Cette position souligne l'ambition de l'analyse de contenu de rechercher les référents symboliques des discours et des comportements individuels. En effet, les comportements individuels peuvent évoluer en relative autonomie par rapport aux systèmes de sens qui les sous-tendent, faisant ainsi illusion face à une observation superficielle.

Au-delà des positions divergentes sur la place de l'inférence dans l'analyse de contenu, la préoccupation principale est de disposer de méthodes rigoureuses et de résultats vérifiables. Ce qui est recherché doit « nécessairement se trouver dans le contenu, qui englobe une manifestation et une immanence, un observable et une structure plus ou moins voilée, un sens immédiat et un double sens » (Mucchielli, 1991, p. 22). L'analyse de contenu peut en effet s'opérer sur plusieurs plans, suivant les hypothèses et ou les postulats de base de la recherche.

Les risques de biais dans l'analyse de contenu

Bien qu'ils ne soient pas spécifiques à l'analyse de contenu, il est utile de rappeler les sources possibles de distorsions ou de dissonances qui peuvent influencer la qualité du travail de

---

6. Car considérant ses données comme des objets pouvant être étudiés scientifiquement, décrits, analysés, etc.

l'analyste[7]. Ce sont aussi des clés pour l'appréciation ou une approche critique des travaux mettant en oeuvre l'analyse de contenu.

Les risques de biais proviennent de l'éventualité toujours possible d'une interprétation subjective des textes par les analystes. Les principales sources de biais en analyse de contenu sont (Mucchielli, 1991, pp. 28-31) :

L'incompréhension du sens du texte

Elle peut être due à une mauvaise connaissance de la langue de l'auteur du texte (ou du locuteur), car il est important de maîtriser notamment les connotations des différents mots et expressions utilisés dans le matériau. Elle peut aussi procéder d'une non-maîtrise ou d'une mauvaise appréhension des idées exprimées par les mots, car il faut pouvoir différencier les opinions, des attitudes, ou même des idées à partir des nuances du langage.

Les interférences de l'affectivité

Le degré de sensibilité et d'émotivité des analystes pourra influencer leur jugement chaque fois qu'il faudra évaluer des textes ou parties de textes ayant une connotation affective. Pour se prémunir de ce risque face à un texte pouvant comporter ou déclencher des jugements de valeur ou des réactions affectives, il convient de le soumettre à plusieurs analystes travaillant de façon séparée, et confronter les résultats obtenus. On peut aussi repérer les expressions susceptibles de causer une « stimulation affective », par exemple celles qui comportent ou qui peuvent susciter des jugements de valeur, et en tenir compte dans la synthèse des résultats des différents analystes.

L'influence de l'idéologie, d'une théorie a priori ou d'une hypothèse de travail

L'idéologie de l'analyste peut l'amener (très souvent inconsciemment) à sélectionner les informations, à en déformer l'interprétation (dans un sens favorable à l'idéologie) et à rationaliser ses a priori irrationnels et ses préférences partisanes. De même, une théorie explicative « a priori » ou une hypothèse de travail qu'aurait l'analyste ont un effet de filtre et de miroir déformant de l'information à traiter. Il faudrait donc se garder de « vouloir prouver » ses hypothèses implicites ou explicites.

L'incompréhension du sens et les *a priori* renvoient au problème des préjugés et autres prénotions souvent relevé en sciences sociales, mais force est de reconnaître que tout chercheur est influencé par ses options idéologiques ou scientifiques (paradigmes) dans sa façon d'aborder le matériau à analyser, même armé de la plus belle méthodologie. Pour limiter les risques de biais, on multiplie, quand cela est possible, les analystes pour un même texte, procédant ainsi à une forme de triangulation, ce qui donne lieu à la confrontation des résultats issus de chaque analyse.

Le choix des unités dans l'analyse de contenu

Pour aller au-delà d'une simple impression générale et personnelle du sens d'un texte, il est utile, à partir des objectifs de la recherche, de découper le contenu en tranches, en ses parties les plus petites, sens premier de l'analyse. Ici se pose la question des unités en analyse de contenu,

7. Ce sont des problèmes auxquels il faut effectivement prêter attention dès la collecte des données.

qui sont les éléments permettant l'opération de codage et de catégorisation (Mucchielli, 1991, pp. 31-34). De manière générale, elle comporte quatre dimensions.

Unité de découpage

Au moment de commencer une analyse de contenu, il faut décider, en fonction de la question étudiée et de la problématique de la recherche, quelle sera l'unité de découpage du matériel à analyser : le mot, le groupe de mots, la proposition, la phrase, le paragraphe, la page, tout le texte, une unité de surface ou de durée. Il s'agit d'identifier la plus petite partie dans laquelle pourra être repéré une partie du sens d'un texte.

Le choix de l'unité de découpage sera aussi influencé par l'outil de collecte des données utilisé. Ainsi par exemple, s'il s'agit d'analyser les expressions fournies par des personnes interrogées à une question d'association d'idées, le mot pourra être retenu. Par contre, dans le cas de réponses à une question ouverte, ou pour tout autre texte comportant plusieurs phrases, l'unité de découpage sera variable, à cause du mode d'expression plus libre et variable d'un individu à un autre.

Unité de numération (ou d'énumération)

C'est la petite unité en vue de la quantification, si celle-ci est envisagée. On choisira une unité de mesure convenant à tous les contenus à comparer, que ce soit par exemple la longueur (d'articles de journal par exemple), le nombre de mots (dans la réponse à une question sur un thème), la durée (occupée par un thème) etc. Ce sera le critère à partir duquel des textes pourront être comparés au plan formel, avant l'analyse sémantique.

Unité d'enregistrement ou unité de sens

C'est le minimum de contenu qui puisse être qualifié par une des catégories d'analyse et classé. Son choix dépendra de la structure du texte, de l'organisation des idées qu'il contient, et des objectifs de l'analyste. Ce sera tantôt le mot, la proposition, la phrase, le paragraphe, l'essentiel n'étant pas l'entité linguistique, mais l'intérêt de la signification véhiculée par l'unité par rapport aux objectifs de l'analyste.

À noter toutefois que l'unité d'enregistrement et l'unité de découpage coïncident souvent, parce qu'elles procèdent toutes de la décomposition du texte à la recherche des significations qu'il contient à propos d'un sujet donné.

Unité de contexte

C'est le minimum de contenu à examiner pour que l'unité d'enregistrement ait un sens. Son identification est elle aussi variable, car l'objectif est de « découper le texte en tranches ayant, en elles-mêmes un sens global unitaire permettant, grâce au contexte, de décider du codage des éléments de sens » (Mucchielli, 1991, p. 32). On parlera ainsi d'énoncé, d'assertion, de proposition, de phrase, de groupe de phrases, etc.

En réalité cependant, il est illusoire de vouloir déterminer des critères stables ou définitifs pour l'identification des unités de sens, car celles-ci dépendent des objectifs de l'analyste, et de la structure du matériau à analyser ou du mode d'expression de la personne interrogée. Ces unités ne sont cependant que des éléments de base à partir desquels l'analyste constitue des catégories ou des thèmes, qui constituent donc un niveau sémantique supérieur.

La constitution des catégories d'analyse

La constitution des catégories est un premier niveau d'abstraction à partir des unités de sens issues du découpage initial. C'est la tâche qui est réalisée par la codification.

Les catégories peuvent être inspirées par les hypothèses de la recherche : les réponses des personnes interrogées ou interviewées sont rangées dans des catégories prévues lors de la conception du questionnaire ou du guide d'entretien.

Elles peuvent aussi émerger du corpus à analyser : le dépouillement des unités de sens permet d'identifier et de recenser les plus significatives, et d'en décrire la tendance au sein du matériau analysé.

Les catégories doivent être (Mucchielli, 1991, p. 36) :

- exhaustives : toutes les unités de sens doivent être dans des catégories ;

- exclusives : chaque élément doit appartenir dans la même optique à une seule catégorie ;

- objectives : compréhensibles par les codeurs ;

- pertinentes : en rapport avec les objectifs de l'analyse et le contenu à coder ;

- clairement définies.

Ici encore, une procédure de validation consistant à soumettre les codes élaborés à plus d'un analyste pourra être adoptée.

Après avoir présenté les caractéristiques générales de l'analyse de contenu, nous pouvons présenter plus en détail les deux approches les plus couramment adoptées pour sa mise en application, à savoir l'analyse thématique et l'analyse structurale[8].

LES TECHNIQUES D'ANALYSE DE CONTENU

L'analyse thématique[9]

C'est la technique la plus souvent utilisée, que ce soit systématiquement ou pas, par les chercheurs pratiquant l'analyse qualitative des textes. Ici, l'unité de découpage est le thème, défini par une grille d'analyse élaborée empiriquement. Le découpage s'opère directement, à partir des hypothèses de l'étude, et il est stable d'un texte à l'autre, en cas de matériau volumineux. L'analyse thématique défait la singularité du discours pour découper transversalement ce qui, d'un texte à l'autre, se réfère au même thème. On ignore ainsi la cohérence singulière de l'entretien pour rechercher une cohérence thématique inter-entretiens. L'analyse thématique est particulièrement adéquate pour la mise en oeuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations, un des objectifs principaux de l'analyse qualitative dans les études de population.

Les étapes de l'analyse thématique sont :

---

8. Cette présentation générale n'est ni complète ni exhaustive. Des synthèses et des outils pratiques très utiles sur l'analyse de contenu sont aussi fournis par d'autres auteurs, notamment Laure Bardin (1996), ou M. C. d'Unrug (1974).

9. D'autres auteurs la nomment aussi « analyse catégorielle » (Pourtois et Desmet, 1988).

- la découverte ou la prise de connaissance du corpus : lecture des textes un à un ;

- l'identification de thèmes et la construction de la grille d'analyse : à partir des hypothèses de la recherche, éventuellement reformulées après la lecture des textes, ou encore à partir de la lecture des textes si l'étude est exploratoire. Cependant, une fois retenus, les thèmes sont le cadre stable de l'analyse de tous les textes. La grille d'analyse est inspirée du guide d'entretien, dont elle est une version plus logifiée, car elle vise à la production des résultats ;

- la hiérarchisation de la grille en thèmes principaux et secondaires (qui constituent des spécifications par rapport aux principaux), de manière à décomposer au maximum l'information, distinguer les éléments factuels et les éléments de signification, et ainsi minimiser les interprétations non contrôlées ;

- le découpage des unités de signification et leur classement dans les catégories (rubriques) adéquates une fois la grille d'analyse élaborée. L'unité thématique est constituée par tout noyau de sens repérable en fonction de la problématique et des hypothèses de la recherche, de longueur variable ;

- une fois le dépouillement terminé, et si le matériel à analyser est volumineux, on peut faire des traitements statistiques descriptifs (calcul de fréquences suivant différentes catégories d'informateurs par exemple) pour mettre en évidence le positionnement des différents textes par rapport aux thèmes.

Cette technique sera illustrée par les deux exemples d'application à des données collectées au Cameroun qui seront présenté dans la prochaine section.

L'analyse structurale

Fondements

L'idée de base ici est que le « sens » ou la perception résulte (et « est » ou réside plus dans) des relations qui constituent les uns par rapport aux autres les éléments que le matériau met en oeuvre.

Les fondements de l'analyse structurale sont :

- la disjonction (ou contre-définition, distinction) qui permet, au sein d'un même système de sens[10], d'identifier des choses comme existantes et spécifiques les unes par rapport aux autres[11]. C'est le repérage et le recensement d'éléments sémantiquement différents dans le texte analysé, en rapport avec le sujet de recherche.

- l'association (ou conjonction) : elle met les choses identifiées par les disjonctions en rapport avec d'autres choses issues d'autres disjonctions, formant ainsi le « réseau » et les

10. Le genre de système de sens désigne le modèle culturel ou le système de sens typiques qui orientent le comportement des sujets, et qui sont intériorisés et socialement produits, reproduits et transformés. C'est l'univers des références symboliques.

11. Exemples de ce principe : M. X ôte son chapeau devant M. Y son supérieur, à l'intérieur du bâtiment, mais pas à l'extérieur. On notera dans ses actions les disjonctions entre : l'intérieur et l'extérieur, garder son chapeau et enlever son chapeau. Dans les positions adoptées dans une salle de classe, on notera la disjonction entre « être debout » et « être assis » (Hiernaux, 1995). On peut aussi mentionner dans l'étude de la fécondité les disjonctions entre « être fécond » et « être infécond », « être marié » et « être célibataire ».

« attributs » de toutes ces choses[12]. C'est la recherche des paires d'oppositions sémantiques pouvant s'enchaîner logiquement de manière à produire deux catégories d'objets cohérentes chacune en soi, mais en opposition de sens, par rapport au sujet de l'étude (Piret *et al.*, 1996).

Ce sont donc des ensembles de conjonctions et de disjonctions s'appelant mutuellement qui, dans un matériau (ou dans la pensée d'un informateur), forment des systèmes ou des structures de sens plus ou moins simples ou complexes.

La mise en oeuvre de l'analyse structurale

L'analyse structurale comporte quatre moments principaux (Hiernaux, 1995, p. 118) :

- l'inventaire dans le matériau sous observation des unités de sens qui, autour du propos analysé, semblent s'appeler les unes les autres ;

- le repérage des disjonctions élémentaires au sein desquelles chacune de ces unités acquiert son sens propre en se séparant de ce qu'elle n'est pas. C'est notamment se demander « qu'est-ce qui est contre-défini par rapport à quoi ? », « qu'est-ce qui est l'inverse de quoi ? », « quels sont les couples de contre-définitions ? » ;

- la vérification des associations entre unités ou termes d'un couple de contre-définitions à l'autre : c'est se demander « qu'est-ce qui est associé à quoi ? », « qu'est-ce qui est du même côté que qui ?» ;

- ce faisant, « en remontant les filières », la mise en évidence du graphe de la structure globale qui constitue et distribue l'ensemble des unités selon un modèle particulier, qui fait le sens du segment de matériau observé et qui, également, esquisse le "modèle culturel" concerné.

L'analyse thématique et l'analyse structurale ont en commun le découpage du texte en unités de sens pour en inférer le contenu. Cependant, si la présentation des résultats dans les techniques structurales est intimement liée à une théorie de production du sens, à savoir les structures d'opposition, l'analyse thématique classique tente de rendre compte de manière plus libre des contenus identifiés, comme le montrent les exemples suivants.

DEUX SÉQUENCES D'ANALYSE THÉMATIQUE

Les exemples qui sont ici présentés sont tirés de notre pratique de l'analyse thématique, à quelques années d'intervalle, et avec quelques variantes dues à la spécificité des projets et aux outils utilisés pour l'analyse. Nous nous limiterons ici à décrire les techniques d'analyse utilisées, ainsi que la démarche adoptée pour la présentation des résultats.

La recherche sur les modèles culturels au Cameroun : un fort parfum de quantification

Les objectifs de la recherche étaient d'appréhender les représentations de la famille et de la procréation et la perception de la ville et de la campagne chez les adultes et les jeunes scolarisés de deux ethnies différentes par leurs modes d'organisation politique et par certaines normes et valeurs culturelles, mais soumises toutes deux aux influences de l'urbanisation et de

12. Exemples : « enlever son chapeau » est ici associé à « infériorité », « jeux de chapeaux » associé à « intérieur », « debout » associé à « isolement-unicité », et à « maîtrise du tableau » (Hiernaux, 1995). Dans l'étude de la fécondité, « être fécond » peut être associé à « rôle parental », et « être marié » à « rôle conjugal ».

l'occidentalisation qui lui est liée en Afrique. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 70 adultes des deux sexes, et 207 élèves ont été interrogés avec un questionnaire proposant des associations d'idées et des questions ouvertes (Yana, S.-D. 1993)[13]. La présentation qui suit est surtout centrée sur les entretiens, car leur traitement a donné lieu à plus d'opérations. Cependant, les questionnaires remplis par les élèves ont aussi donné codifiés, saisis et analysés avec les mêmes techniques que les entretiens.

La préparation des données : saisie-codification

Nous parlons ici de saisie-codification, car les deux opérations ont été menées simultanément sur la plupart des entretiens, notamment après l'étape d'exploration pré-classificatoire du matériau collecté.

En effet, une exploration pré-classificatoire avait été faite sur une vingtaine d'entretiens. Cette opération, consistant en un dépouillement complet des énoncés, avait permis de définir des catégories de base, dont les codes devaient servir à identifier les énoncés sémantiquement similaires qui apparaîtraient dans les entretiens subséquents. Cette liste de codes était cependant ouverte et devait être enrichie par la diversification sémantique des énoncés du corpus à analyser.

La codification a donc été la première étape de la réduction des données collectées. Elle a consisté à lire les entretiens un à un et à étiqueter les énoncés par des codes numériques, suivant leur contenu. Les éléments du corpus dont le contenu était jugé similaire étaient rangés dans la même catégorie, recevant ainsi le même code. Ces codes représentaient parfois des synthèses d'énoncés, et parfois aussi c'était des extraits de réponses, lorsque celles-ci étaient succinctes.

La saisie des données provenant des entretiens avec les adultes a été faite sur un logiciel de gestion de base de données (Paradox), suivant le modèle d'une saisie de données quantitatives, avec d'un côté l'identification de l'interviewé et de l'autre les réponses aux questions, d'après les thèmes du guide d'entretien utilisé sur le terrain. Pour chaque sous-thème de la recherche, un champ numérique était créé pour l'énoncé fourni par l'interviewé et un champ de type alphabétique était réservé aux extraits d'entretiens ou à des commentaires à propos d'énoncés particuliers. Ces derniers éléments ont permis de restituer le *verbatim* pour illustrer et enrichir les analyses subséquentes, avec les notes prises sur le terrain et les informations relatives au contexte.

La réduction des données par saisie-codification a fourni huit tableaux (un pour chaque thème de l'entretien) comprenant au total 140 variables, dont 14 servaient à l'identification de l'interviewé[14] et 126 contenaient les énoncés et remarques ou *verbatim* correspondants. Les 63 variables-énoncés comportaient chacune 4 à 27 modalités, soit au total 840 modalités.

L'analyse finale

Le guide d'analyse utilisé a été conçu à partir des thèmes et sous-thèmes de la recherche, qui avaient donné lieu à la conception du guide d'entretien par référence aux questions posées

13. Données collectées dans deux villages (Bafou dans la province de l'Ouest pour les Bamiléké et Yemessoa dans la province du Centre pour les Béti) et à Yaoundé, la capitale du Cameroun, d'août 1991 à juillet 1992.

14. Les variables d'identification retenues étaient : nom et prénom, sexe, ethnie, état matrimonial, nombre d'enfants, nombre de frères et soeurs, nombre d'enfants, régime matrimonial des parents, âge, profession, instruction, qualité de l'habitation, nombre de co-résidents, date d'entretien.

lors des entretiens. Les énoncés (réponses des informateurs) relatifs aux sous-thèmes constituaient au moment de l'analyse finale les modalités des différentes variables.

L'analyse thématique qui a été réalisée a alors consisté à identifier les tendances des énoncés relatifs aux différents thèmes de la recherche, et à les agréger en catégories univoques. Ce fut donc une illustration du découpage transversal de ce qui, d'un entretien à l'autre, se référait au même thème, défaisant ainsi la singularité de chacun des entretiens, caractéristique de cette technique. Ainsi, même si chacun de nos informateurs pouvait avoir sa spécificité au sein du groupe, il a été possible d'identifier des opinions communes à plusieurs d'entre eux, ce qui a permis d'élaborer des typologies.

L'analyse finale a comporté deux phases, une analyse globale et une analyse structurelle. L'analyse globale a été appliquée séparément aux données collectées sur chacun des sites visités et pour chacune des deux ethnies étudiées. L'analyse structurelle, quant à elle, a pris en compte simultanément l'ensemble des données collectées, afin de mettre en évidence les convergences et divergences entre les opinions émises par les interviewés, selon leur identification.

L'analyse globale. Première phase d'agrégation des énoncés, l'analyse globale a été réalisée par une démarche statistique descriptive (avec le logiciel SAS), fournissant les tableaux de fréquences des modalités des différentes variables. Les fréquences ainsi calculées donnaient une indication des priorités « établies » par les personnes interrogées et permettaient d'identifier les opinions dominantes et les opinions marginales. Cette hiérarchie des énoncés était présentée avec les chiffres correspondants et apparaît dans les commentaires par l'usage d'adverbes traduisant la priorité de certains énoncés par rapport aux autres (« d'abord », « ensuite », « enfin »...). Cette analyse globale a permis de présenter les tendances générales des différentes variables (correspondant aux thèmes de la recherche) parmi les membres de chaque ethnie et dans chaque milieu de résidence, en suivant l'ordre d'évocation dans le guide d'analyse.

L'analyse structurelle. La prise en compte d'autres caractéristiques des interviewés (sexe, état matrimonial, âge, instruction) a permis, dans une seconde phase, de mettre en évidence les facteurs de variation des énoncés au sein de l'échantillon. Cette analyse structurelle a été réalisée par l'application de la technique statistique d'analyse des correspondances multiples, dont l'avantage est de permettre la prise en compte simultanée des modalités de réponses et des caractéristiques des individus.

En résumant davantage l'information et en définissant les dimensions principales des données analysées, l'analyse des correspondances multiples a permis d'identifier les relations d'interdépendance entre les opinions et entre ces dernières et les caractéristiques des personnes interrogées. Il a ainsi été possible de dégager une structure des opinions exprimées au sein de l'échantillon, et d'en examiner les relations avec les caractéristiques des répondants, là où les analyses binaires (variables deux à deux) auraient été fastidieuses. Les variables produites par la codification étaient toutes nominales et donc adéquates pour l'analyse des correspondances multiples[15].

Les résultats obtenus ont montré une grande convergence des deux types d'analyse, globale (ou descriptive) et structurelle (ou factorielle, multivariée). En effet, les profils synthétiques révélés par l'analyse structurelle confirmaient les tendances de l'analyse globale, à

15. Parmi les ouvrages offrant une présentation succincte de cette méthode, on peut consulter : Legros (1989), Cibois (1984), ou Fenelon, 1981.

savoir une opposition entre citadins et ruraux, mais aussi une forte identification des membres de l'ethnie Bamiléké en milieu urbain.

En effet, la classification opérée sur les résultats des analyses de correspondances multiples a mis en évidence trois groupes d'informateurs : l'un à dominante rurale, l'autre urbain à dominante Bamiléké, et un autre urbain ethniquement mixte. Cependant ces particularités s'exprimaient principalement dans les attitudes face à l'autorité parentale, largement rejetée par les ruraux, mais admise et parfois souhaitée par les citadins. Les domaines concernés étaient surtout le choix du conjoint, à propos duquel la démarcation entre les Béti et les Bamiléké se manifestait le plus nettement.

En fin de compte, les deux techniques d'analyse quantitative appliquées à nos données qualitatives codifiées ont joué un rôle mutuellement confirmatoire[16].

L'étude des flux entre citadins et ruraux : utilisation d'un logiciel spécialisé en analyse qualitative

Il s'agit ici de l'étude dont les résultats sont présentés au chapitre XV du présent ouvrage, et qui a été réalisée deux années après la recherche sur les modèles culturels auprès des mêmes populations et localités[17]. Elle a consisté en une trentaine d'entretiens avec des adultes appartenant à différentes promotions de mariage depuis les années 60 afin de contraster les types de situations vécues à différentes époques et formuler des hypothèses sur les effets des changements socio-économiques contextuels sur les échanges familiaux.

La réduction : segmentation et codification

Après transcription sur papier, les entretiens enregistrés au magnétophone ont été dactylographiés sur traitement de texte. Les textes ainsi sauvegardés sur disquette étaient donc prêts pour l'analyse, qui commençait par la réduction, à savoir la transformation des textes des entretiens en unités sémantiques manipulables plus facilement que des phrases complètes, et en rapport avec les objectifs de l'étude. Il s'agissait ainsi « d'élaguer » les données pour n'en conserver que les éléments essentiels, utiles pour l'interprétation des récits enregistrés.

La segmentation du texte s'est accompagnée d'une codification des entités ainsi constituées, avec l'usage du logiciel Atlas/ti, qui est décrit au chapitre IX dans la catégorie des générateurs d'hypothèses, et dont les capacités sont en effet très étendues. Les unités sémantiques ainsi définies en fonction des objectifs de la recherche, ont été « étiquetées » par la codification afin de permettre leur identification lors de l'analyse finale. Cependant, contrairement à l'expérience de la recherche précédemment présentée, les codes élaborés ici étaient alphabétiques et constitués des contenus eux-mêmes ou des éléments de sens inférés pour chaque unité de sens. Il n'a pas été nécessaire de transformer en chiffres les codes car le logiciel utilisé est effectivement conçu pour traiter tous les formats d'informations, alphabétiques ou numériques. Il était alors possible de réviser la codification, et aucune exploration préclassificatoire n'a été faite, car l'ensemble du matériau était en tous temps accessible, et les codes précédemment créés pouvaient être directement affectés aux nouvelles unités de sens identifiées dans le corpus, quel qu'en soit

16. Pour une version intégrale de cette étude y compris la présentation détaillée de la méthodologie, voir Yana (1995).

17. Yemessoa en pays béti, province du Centre, et Bafou, en pays bamiléké, province de l'Ouest, ainsi qu'à Yaoundé.

l'auteur. Les unités sémantiques ainsi constituées étaient aussi accompagnées des énoncés originaux dont elles ont été déduites et qui ont servi plus tard à illustrer le texte de l'analyse comme il apparaît au chapitre XV.

L'analyse finale

En cours de segmentation, il était possible d'agréger les unités sémantiques en fonction de filtres définis à partir des caractéristiques des informateurs, mais aussi à partir d'une évaluation de leur contenu, ce qui a permis de formaliser les types de situations caractérisant le vécu de nos informateurs, et qui ont servi à structurer l'interprétation des résultats présentée au chapitre XV.

Pour avoir une vue générale de l'analyse montrant les convergences et divergences entre les itinéraires des groupes d'informateurs des matrices ont été construites à partir d'un dépouillement des différents énoncés identifiés dans les unités de sens issues de la segmentation. Aucun comptage n'a été effectué, ce qui revient juste à mentionner la présence ou l'absence d'un type de situation dans les relations entre les répondants d'un groupe et leur parentèle. Cela a permis de formuler des hypothèses sur les types de situations vécus par certaines générations de mariés, et pas par d'autres, et par convergence, d'élaborer des conclusions sur chacun des thèmes des entretiens, et sur l'ensemble de l'étude, tel que présenté au chapitre XV.

Les citations qui apparaissent dans le texte sont choisies parmi les plus suggestives pour chaque type de situation évoqué. L'usage d'un logiciel spécialisé facilite cette démarche, car chaque contenu reste lié aux portions de texte à partir desquelles il a été inféré. Par ailleurs, l'identité de l'auteur peut être mentionnée, car les données ont été préparées en créant un fichier de données brutes (sur le traitement de texte) pour chaque type d'informateur suivant les caractéristiques les plus susceptibles d'influencer les résultats (âge, sexe, localité par exemple).

Enfin, avec l'usage du logiciel Atlas/ti, il est toujours possible d'exporter ses données vers les logiciels d'analyse statistique, mais il faut prêter attention à leur format de présentation.

En fin de compte, nous venons de voir deux façons de répondre à un besoin de traitement systématique des données qualitatives, en utilisant deux outils différents. La codification manuelle intégrale s'est accompagnée d'une quantification assez sophistiquée pour l'étude sur les modèles culturels, alors que la souplesse d'un logiciel spécialisé d'analyse qualitative a permis de formuler quelques hypothèses intéressantes sur les flux d'échanges entre les parents citadins et ruraux.

CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était de fournir une synthèse des méthodes d'analyse des données qualitatives les plus adéquates pour les études de population, dont l'objectif est d'identifier des référents symboliques ou rechercher des éléments d'explication aux comportements observés. Pour ce faire, les opinions sont collectées entre autres par entretiens individuels et discussions de groupe et transcrites pour les fins d'analyse. Loin de viser l'exhaustivité, une fois passées en revue les caractéristiques générales des méthodes d'analyse qualitative, nous avons choisi de présenter plus en détail celles qui sont les plus couramment utilisées dans les études de populations, et qui s'accordent le plus aisément avec les objectifs des chercheurs dans ce domaine. Les méthodes qualitatives d'analyse de contenu ont été privilégiées, laissant de côté celles qui, comme la statistique textuelle, placent les objectifs sémantiques au second plan, au profit de traitements mathématiques. Enfin, la présentation plus extensive de la méthodologie adoptée pour deux variantes d'application de la technique d'analyse thématique a permis d'en

avoir une illustration dans les études démographiques. Le choix final de la méthode ou de la technique d'analyse incombe à chaque chercheur, qui doit veiller à faire converger les éléments de son dispositif analytique vers la production de résultats qui soient pertinents et intéressants.

BIBLIOGRAPHIE

BARDIN, L., 1996, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, Coll. Sup « Le psychologue », (8e édition).

BERELSON, B., 1952, *Content analysis in Communication Research*, Glencoe, Illinois, The Free Press (Nouvelle édition 1971, New York, Hafner Publ. Co).

BLANCHET, A., GOTMAN, A., 1992, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan-Université.

CIBOIS, P., 1984, *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF.

FENELON, J.-P., 1981, *Qu'est-ce que l'analyse des données ?*, Paris, LEFONEN.

GHIGLIONE, R., BEAUVOIS, J.-L., CHABROL, C., TROGNON, A., 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, A. Colin.

GUÉRIN-PACE, F., 1997, « La Statistique textuelle. Un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, 4, pp. 865-888.

HIERNAUX, J.-P., 1995, « Analyse structurale de contenus et modèles culturels. Application à des matériaux volumineux », *in* Albarello *et al.*, *Pratiques et Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, A. Colin, pp. 111-114.

KELLY, M., 1990, « L'analyse de contenu », *in* B. Gauthier, (édit.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'université du Québec, pp. 294-315.

KNODEL, J., 1997, « A case for Nonanthropological Qualitative Methods for Demographers », *Population and Development Review*, vol. 23, n° 4, pp. 847-853.

LEGROS, E., 1989 *L'Analyse des correspondances*, Louvain-la-Neuve, Ciaco.

MUCCHIELLI, R., 1991, *L'Analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, ESF éditeur (7e édition).

PIRET, A., NIZET, J., BOURGEOIS, E., 1996, *L'Analyse structurale. Une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université.

POURTOIS, J.-P. DESMET, H., 1988, *Épistémologie et Instrumentation en sciences humaines*, Bruxelles, P. Mardaga.

RABAIN, J., 1979, *L'Enfant du lignage. Du Sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*, Paris, Payot.

UNRUG, M. C. de., 1974, *Analyse de contenu et Acte de parole*, Paris, Éd. Universitaires.

YANA, S.-D., 1993, *Fécondité, Famille et Urbanisation : recherche exploratoire sur deux ethnies camerounaises*, rapport de recherche, programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (OMS, Genève projet n° 89195), 324 pages + annexes.

YANA, S.-D., 1995, *À la recherche des modèles culturels de la fécondité au Cameroun. Une étude exploratoire auprès de Bamiléké et Béti de la ville et de la campagne*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan.

CHAPITRE VI

L'ANALYSE LEXICALE POUR APPRÉHENDER LES PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE PROCRÉATION AU SUD-EST TOGO

Kodjovi KOUWONOU

Située dans le prolongement de deux enquêtes réalisées dans le Sud-Est Togo[1], la nouvelle collecte de données qui servira de toile de fond pour la présente analyse vise à comprendre les facteurs socio-économiques qui engendrent certaines transformations dans le mental et le vécu de la population rurale du Sud-Est Togo.

La présente analyse est structurée en trois sections. Une description de la genèse du projet « Évolution des attitudes en matière de fécondité et planification familiale au Sud-Est Togo (PFSET) » est faite dans la première section. La deuxième section fait une présentation succincte de l'enquête PFSET. Et la troisième et dernière partie présente les techniques d'analyse utilisées et les principaux résultats obtenus.

GÉNÈSE DE L'ÉTUDE

Région relativement bien étudiée, le Sud-Est Togo offre les possibilités d'apprécier le début d'une transition de la fécondité dans une région à majorité rurale. Une première enquête sur la fécondité et ses déterminants (Enquête Fécondité Sud-Est Togo 1, EFSE1) a eu lieu au Sud-Est Togo en 1976. Elle visait une reconstitution de l'histoire féconde des femmes et une mesure de l'évolution de la fécondité par générations auprès d'un échantillon de 1 500 femmes âgées de quinze à cinquante-neuf ans.

Les résultats les plus saillants étaient les suivants :

- une forte fécondité, de l'ordre de 7 enfants par femme ;
- ce niveau aurait été plus élevé si la fécondité n'était pas maîtrisée dans la population par deux pratiques essentielles : l'abstinence *post-partum* et l'allaitement de longue durée, qui expliquaient un intervalle de trois ans en moyenne entre deux naissances;
- la pratique de la contraception moderne était quasi inexistante ;

1. Située au Sud-Est à une soixantaine de kilomètres de Lomé, la capitale, cette région est caractérisée par une forte densité de population, une économie agricole, une fécondité relativement élevée (7 enfants par femme) et des courants d'émigration vers les villes voisines.

• les stratégies des familles étaient encore fondées sur l'attachement aux descendances nombreuses associées à une forte émigration vers les villes pour résoudre une situation de quasi-surpeuplement caractérisée par un manque de terres pour faire face à l'accroissement de la population.

L'analyse de cette enquête montrait donc combien la demande d'enfants était élevée et correspondait aux opportunités de l'économie de la région, telles qu'elles étaient perçues par la population, cela en dépit de fortes densités démographiques. Enfin, l'enquête concluait à une possible augmentation de la fécondité dans les générations les plus jeunes et confirmait que le niveau de la fécondité dépendrait des variables d'espacement des naissances (abstinence *post-partum* et allaitement) mais aussi des situations matrimoniales des femmes (Kouwonou *et al.*, 1997).

En 1995, en vue d'appréhender les changements économiques et socio-démographiques éventuels intervenus depuis l'observation de 1976 ainsi que les conséquences sur les comportements et les attitudes à l'égard des stratégies de reproduction, une enquête similaire a été menée dans les mêmes localités. (Enquête Fécondité Sud-Est Togo 2, EFSE2).

Visant entre autres à appréhender les stratégies démographiques (stratégies matrimoniales et résidentielles, recours aux contraceptifs,...) de la population dans une situation de crise, mesurer les changements intervenus en termes de descendance finale, de survie des enfants et faire l'examen des changements des comportements de reproduction depuis 1976, l'enquête EFSE2 s'inscrit dans le programme de recherche en reproduction humaine. Réalisée en 1995 par l'URD, cette enquête a été menée auprès de 2 759 femmes âgées de douze à cinquante-neuf ans.

Depuis 1976, la région du Sud-Est Togo a en effet connu plusieurs changements dont : installation des antennes des services de planification familiale dans les dispensaires, accès plus diversifié des jeunes filles et des femmes à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi, progrès assez net de la scolarisation, baisse récente de la mortalité attestée par la première enquête démographique et de santé au Togo, (EDST1) de 1988, détérioration de la situation socio-économique des ménages.

Les données de l'EFSE2 attestent que la montée régulière du célibat en milieu urbain observée à travers certaines études (Antoine, Nanitelamio, 1990) semble gagner des milieux plus ou moins ruraux. En effet, dans l'ensemble de l'échantillon des femmes interrogées, on dénombre 22 % qui n'ont jamais connu d'union contre 10 % en 1976. Par ailleurs, à des âges avancés, la proportion de femmes célibataires est loin d'être négligeable ; 57 % des femmes âgées de moins de trente ans ne sont pas encore entrées en première union. En 1976, la quasi-totalité des femmes célibataires se situaient dans le groupe d'âges 15-19 ans et à vingt-quatre ans, toutes les enquêtées ont contracté au moins une union. Le souhait de certaines femmes au sujet de leur vie matrimoniale contraste fortement avec ce que nous pourrons appeler les *a priori* du chercheur. En effet, alors que plusieurs observateurs de la société togolaise considèrent l'union monogame comme une situation plus confortable/pour les femmes, 27 % de femmes vivant en union monogame au moment de la collecte souhaiteraient vivre en union polygame si elles pouvaient reprendre leur vie matrimoniale.

En fait, la confrontation des données des enquêtes de 1976 et 1995 laisse percevoir de changements notables en matière de comportements reproducteurs. Si l'on rapproche les

données de EFSE2 de celles de EFSE1, on est frappé par l'allongement relatif de la durée passée par les femmes dans le statut de célibat ainsi que par la proportion de plus en plus importante de célibataires. Cette situation entraîne un accroissement de l'âge d'entrée en première union qui est passé de 18,2 ans en 1976 (EFSE1) à dix-neuf ans en 1995 (EFSE2). Qu'est-ce qui justifie qu'une femme préfère une union polygame à une union monogame ? L'analyse des indices de la fécondité montre que la demande d'enfants ainsi que la fécondité réalisée sont moins importantes en 1995 et à tous les âges (tableau 1).

TABLEAU 1

Taux de fécondité du moment et descendance atteinte selon l'âge de la femme

	EFSE1		EFSE2	
Groupe d'âges	Taux de fécondité (pour mille)	Descendance atteinte	Taux de fécondité (pour mille)	Descendance atteinte
15-19 ans	157	0,79	95	0,47
20-24 ans	306	2,32	267	1,81
25-29 ans	351	4,07	257	3,10
30-34 ans	281	5,48	256	4,38
35-39 ans	247	6,71	195	5,35
40-44 ans	84	7,13	77	5,74
45-49 ans	50	7,38	67	6,07

SOURCES : EFSE1, 1976 ; EFSE2, 1995

S'il est vrai qu'à partir des données des enquêtes EFSE1 et EFSE2, la baisse de la fécondité est établie, les déterminants de cette baisse sont encore à rechercher. On peut toutefois s'interroger sur la pérennité de cette baisse. Par ailleurs, la légère augmentation de la prévalence contraceptive observée est-elle le fruit des activités de sensibilisation en matière de planning familial réalisées entre 1976 et 1995 ?

Les données des enquêtes par questionnaire utilisées pour établir ces changements ont montré leurs limites dans la recherche d'explications aux mutations enregistrées. Et c'est dans le souci de mieux comprendre les nouvelles stratégies de reproduction dégagées que l'enquête intitulée « Évolution des attitudes en matière de fécondité et planification familiale au Sud-Est Togo (PFSET) » a été conçue.

L'ENQUÊTE « PFSET »

Visant à mieux cerner certaines mutations qui s'observent dans le Sud-Est Togo, l'enquête intitulée Évolution des attitudes en matière de fécondité et planification familiale au Sud-Est Togo (PFSET) est un cheminement vers une meilleure compréhension des comportements procréateurs ressortis grâce aux données des deux enquêtes de fécondité (EFSE1 et EFSE2) réalisées au Sud-Est Togo.

L'enquête PFSET a été mise en œuvre grâce à une question de départ, élaborée à partir de la comparaison des données des enquêtes EFSE1 et EFSE2.

Objectif

La principale question qui est à la base de l'enquête PFSET se résume comme suit :

Quelles sont les variables cruciales qui expliquent les nouveaux comportements en matière de vie matrimoniale et féconde au Sud-Est Togo ?

Dans l'ensemble, l'enquête PFSET vise donc à documenter les nouvelles stratégies que développe la population dans la constitution de la cellule de base (la famille) et dans la constitution de la descendance. On essayera de comprendre le pourquoi d'une demande moins importante d'enfants qui s'observe dans la région. Pourquoi à la quantité d'enfants qui prévalait en 1976, vient se substituer la notion de qualité d'enfants en 1995 ? Il s'agira également d'identifier les obstacles socioculturels qui empêchent certaines couches de la population d'adopter une méthode contraceptive moderne. En effet, l'utilisation d'une méthode contraceptive reste encore faible alors que de nombreux efforts ont été déployés aussi bien par des organismes étatiques que par les ONG pour doter cette région d'un solide réseau de structures de planification familiale.

Démarche méthodologique

Compte tenu de l'objet de notre recherche, une enquête par questionnaire dont les réponses à la plupart des questions sont normalement pré codées de sorte que les répondants doivent obligatoirement choisir leurs réponses parmi celles qui leur sont formellement proposées n'est pas appropriée dans le cas du PFSET. Les enquêtes EFSE1 et EFSE2 ont permis de dégager des faits qui, *a priori*, se révèlent nouveaux dans le contexte étudié. Nous avons ainsi opté pour une démarche qualitative dans le cadre de l'enquête PFSET.

En fait, en adoptant une démarche qualitative pour conduire PFSET, nous nous inscrivons bien dans la vision d'une complémentarité des approches qualitative et quantitative. L'approche qualitative retenue intervient ici en tant qu'étape ultérieure à des recherches quantitatives. En effet, la démarche scientifique étant réflexive et prospective, s'élabore quelquefois avec hésitation et récursivité. Dans une première phase, elle se livre à un mouvement d'expansion visant à inclure un nombre croissant de concepts et partant à complexifier les relations entre ces derniers par l'identification d'autres dimensions des concepts inclus et à un mouvement de contraction qui porte sur un affinement de la précision de la portée du processus de théorisation et dans une éventuelle seconde phase à la nécessité d'approfondir certaines relations dégagées.

Technique de collecte

L'objectif de la recherche étant d'appréhender les éléments qui sous tendent des comportements en matière de procréation, des entretiens avec les populations ont été privilégiés. En fait, il s'agissait pour nous de valider des déclarations individuelles faites lors d'une enquête à questions fermées. La préoccupation essentielle était de savoir ce qui se passe au Sud-Est Togo en matière de comportements matrimoniaux et de procréation et la manière dont cette société vit ces faits. À cet effet, l'interaction entre les membres de la communauté est également une donnée à saisir pour mieux comprendre les déclarations. De plus, dans le souci d'une meilleure interprétation des expériences vécues, il était nécessaire de cerner les normes du groupe social concerné à propos de faits ciblés. Toutes ces considérations ont conduit à retenir l'entretien de groupe comme méthode de collecte dans le cade de l'enquête PFSET.

Afin d'en connaître davantage sur les normes en matière de procréation dans la région, les discussions thématiques de groupe ont été précédées d'entretiens semi-directifs. En tant que dépositaires de la tradition de la région, des autorités de différentes structures de la société ont alors été interviewées. Il s'agit des leaders d'opinion sélectionnés par choix raisonné dans le corps médical, parmi les autorités religieuses et chez les chefs traditionnels (autorités coutumières).

Ainsi deux entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des responsables de soins de santé. Deux autorités religieuses ont été interviewées, un prêtre catholique et prêtre féticheur. Enfin, la même grille a été administrée à deux chefs traditionnels.

Ces entretiens semi-directifs menés avec ces autorités qui sont en fait les dépositaires de la culture de la région ont permis de collecter des informations complémentaires pour l'élaboration du guide d'entretien qui a servi dans la conduite des discussions de groupe dirigées et de comprendre davantage les déclarations des participants aux entretiens de groupe.

La grille élaborée à la fin des entretiens semi-directifs est composée de quatre axes thématiques : l'union et sa finalité, le fondement sociocuturel de la procréation, le couple et le projet familial et la maîtrise de la fécondité (voir le canevas en annexe).

Chaque axe thématique a une préoccupation précise. S'intéressant principalement aux fondements socio-culturels du mariage, l'axe intitulé l'union et sa finalité est d'une importance indéniable quand on sait que le mariage demeure le phénomène par lequel se constitue la famille, cellule de base de la société. L'objectif que poursuit le second axe thématique du guide est la compréhension des mobiles qui conduisent les familles à maintenir le comportement relativement nataliste qui s'observe dans la zone d'investigation et ce, malgré la détérioration des conditions économiques. S'interroger sur la pertinence de l'élaboration d'un projet familial et cerner la responsabilité de différents acteurs sociaux (parents des deux conjoints, familles élargies,...) dans la conduite de la vie du couple sont les préoccupations essentielles de l'axe intitulé le couple et le projet familial. Le dernier axe vise à documenter la problématique suivant laquelle « la procréation relève des aspirations du couple qui peut décider de mettre en œuvre des stratégies fiables pour accepter ou non la

venue d'un enfant dans le cercle familial ». Enfin à partir de ces axes, des thèmes ont été dégagés. Pour chaque thème, nous avons proposé certaines questions clés qui ont guidé les modérateurs lors des entretiens.

Pour la constitution des groupes de discussion, la variable « milieu de résidence » avec les modalités « urbain » et « rural » a été retenue comme caractéristique de segmentation alors que l'âge, le niveau d'instruction et le sexe ont constitué des caractéristiques de contrôle[2]. Ont été considérés comme instruits ceux qui ont fait au moins le cours moyen 1 (CM1); il s'agit donc de ceux qui ont fait cinq années d'études effectives dans le système éducatif formel. Le choix de ces trois variables a été dicté par les résultats de l'enquête quantitative.

Par ailleurs, les hommes n'ont pas été touchés par l'enquête quantitative mais ils ont été interpellés sur certains aspects, ce qui nous a conduit à les inclure dans l'échantillon de l'enquête PFSET. Afin de tenter une appréciation des discussions relatives à la vie reproductive au sein des couples dans la zone d'enquête, outre les groupes séparés selon le sexe, des groupes mixtes (hommes et femmes) ont été également constitués.

La structure des groupes ayant participé aux discussions de groupes est présentée dans le tableau 2 ci-après. Il s'agit des groupes de 8 à 10 personnes âgées de quinze à trente-neuf ans révolus. Les responsables de localité ont aidé à la constitution des groupes.

TABLEAU 2

Caractéristiques des huit groupes

Milieu	Zone		Sexe		Âge	Instruction	
d'investigation	Urbaine	Rurale	H	F		Oui	Non
Aného	X		X	X	15 - 19	X	
Vogan	X			X	20 - 29	X	
Tabligbo	X			X	15 - 19		X
Aklakou		X	X	X	30 - 39	X	
Vô Koutime		X	X		20 - 29		X
Avoutokpa		X	X		30 - 39		X
Wogba		X		X	20 - 29	X	
Ahépé		X	X	X	30 - 39		X

La conduite des discussions de groupe a été assurée par deux chercheurs démographes et une assistante qui parlaient tous couramment la langue des localités sélectionnées.

2. Par caractéristiques de segmentation et caractéristiques de contrôle, il faut comprendre ce que Hubert Gérard (1992) avait appelé « break characteristics » et « control characteristics ».

La transcription des données

Lors de la collecte des informations, les chercheurs[3] ont joué les rôles de modérateurs tout en prenant quelques fois des notes pour pouvoir compléter celles de l'assistante. De plus, à chaque membre d'un groupe a été attribué un code. Chaque fois qu'un participant prenait la parole, l'assistante inscrivait son code avant de transcrire ses propos. De même que les entretiens semi directifs, les discussions thématiques de groupes ont été enregistrées et transcrites par après.

Étape aussi importante que la conduite des discussions, la transcription des données a été assurée par deux sociologues et contrôlée par l'équipe technique de l'enquête. Il s'agit d'un exercice très délicat surtout pour les discussions réalisées en langues locales. En effet, il n'a pas été toujours aisé de trouver l'équivalent en français d'un dicton Mina ou Ouatchi qui sont les deux principales langues de la localité. Il a fallu alors réécouter plusieurs fois les cassettes et discuter ensemble avec les deux sociologues pour pouvoir s'entendre sur certaines formulations. Grâce à ces discussions enrichissantes et ces va-et-vient entre cassettes et texte, nous pouvons affirmer que la transcription reste très proche des propos et garantir la fidélité de la transcription.

ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES

Nous avons retenu dans le cadre de l'analyse des données de l'enquête PFSET deux approches (une analyse exploratoire réalisée par Alceste suivie de l'analyse de contenu) pour tirer le sens manifeste et intentionnel, ainsi que les contradictions et idées nouvelles qui apparaissent dans les propos. Les participants à un groupe de discussion ayant des caractères similaires, dans l'analyse, nous n'avons pas jugé intéressant de distinguer les propos de chaque intervenant, faisant ainsi de chaque groupe de discussion, un individu statistique dont les caractéristiques socio-démographiques seront celles de son groupe.

L'analyse exploratoire

La base de données (ou *corpus*) dont nous disposons est un ensemble de réponses à différentes questions ouvertes classées selon quatre axes thématiques (voir *grille d'entretien*).

Dans cette première phase de notre démarche analytique, la méthodologie Alceste (Analyse des lexèmes cooccurrents dans les énoncés simples d'un texte) mise au point par Max Reinert a été retenue. En tant que phase exploratoire, le choix de Alceste a été surtout dicté par la souplesse de l'utilisation de cet outil.

L'objectif de l'analyse exploratoire avec Alceste était de constituer des associations de sujets abordés en « mondes lexicaux » à partir de la classification hiérarchique, indépendamment du classement préétabli des questions lors des entretiens. Il s'agit donc pour nous de

3. Il faut souligner ici que les chercheurs concernés avaient participé à toutes les phases de l'enquête quantitative EFSE2.

dégager des lignes de force, des polarités qui sont des faits bruts dont l'interprétation fera l'objet de l'analyse de contenu.

Présentation succincte de la méthodologie « Alceste »

Destinée à analyser les données textuelles homogènes (un roman, un *corpus* d'entretiens, un recueil d'articles sur un même thème, un ensemble de réponses à une question ouverte, ...), la méthodologie Alceste opère un découpage du *corpus* en phrases ou segments de phrases contenant un nombre fixé de mots analysables et qui respectent la ponctuation initiale de chaque entretien. Comme le soulignaient Lebart et Salem (1994, p. 295), l'objectif est d'obtenir un classement des « phrases » (c'est-à-dire unités de contexte) du corpus en fonction de la répartition des mots dans ces « phrases » (deux phrases se « ressemblent » d'autant plus que leur vocabulaire est semblable, les mots grammaticaux étant exclus) ceci afin d'en dégager les principaux « mondes lexicaux ». Un monde lexical est un ensemble de mots plus spécifiquement associés à une classe caractéristique de phrases. Chaque monde lexical est alors illustré par un ensemble de critères notamment de phrases caractéristiques et de segments de textes répétés. L'auteur du logiciel Alceste fait l'hypothèse que l'étude statistique de la distribution du vocabulaire d'un texte peut permettre de retrouver la trace des espaces référentiels investis par l'énonciateur lors de l'élaboration du discours (Lebart et Salem, 1994).

Schématiquement, la méthode Alceste procède de la manière suivante :

« Initialement toutes les réponses sont regroupées en une classe ; à chaque étape du processus, on fait ressortir les deux classes les plus différentes entre elles, c'est-à-dire celles dont les marges sont les plus contrastées, car la distance entre les profils lexicaux des réponses n'a pas beaucoup de sens. Dans la pratique, le nombre de classes n'a que peu de signification, ce qui est important c'est la forme de l'arbre de classification et la stabilité des classes obtenues » (Guérin-Pace, 1997, p. 869).

Préparation du corpus

La première phase du traitement des données recueillies lors des discussions de groupe a consisté en une mise en forme du texte. Phase souvent laborieuse, la préparation du corpus permet à Alceste d'identifier des éléments d'information souvent déterminants pour l'analyse. Deux types d'opérations à savoir le découpage et l'introduction des éléments illustratifs ont été réalisés dans la préparation du *corpus* « PFSET ».

Le découpage. Le *corpus* a été découpé en huit morceaux correspondant chacun à une discussion de groupe. Chaque morceau est donc une division naturelle du *corpus* et est appelé Unité de contexte initial (UCI)[4]. Au sein de chaque UCI, on a introduit un séparateur permettant de différencier les réponses à chaque question. Le nombre d'interventions étant différent selon la question posée et selon le groupe interrogé, on a considéré comme une

4. Comme le souligne Garnier (1997), les divisions naturelles du texte à analyser sont appelées Unité de contexte initial (UCI). Ces dernières sont découpées en Unités de contexte élémentaire (UCE) qui répondent à l'idée de phrase calibrée en fonction du nombre de mots analysés et de la ponctuation (.;?!:,). Le *corpus* qui fait l'objet de la présente analyse sera appelée désormais corpus « PFSET ».

réponse globale les réponses d'un groupe à chaque question. Par contre, on a introduit un séparateur pour que les réponses individuelles soient considérées comme des Unités de contexte élémentaire (UCE) différentes. Les UCE sont les différentes interventions.

Les éléments illustratifs. Il s'agit des mots qui sont indispensables en tant que repères ou comme informations, mais qui ne sont pas à prendre en compte dans la classification que réalise Alceste. Nous avons donc fait précéder chaque texte d'entretien par des informations[5] relatives aux participants et aux questions posées. Ces variables permettent de reconnaître les énoncés naturels du *corpus* et peuvent être objet de questionnement lors de l'interprétation des résultats. Par exemple, il serait intéressant dans le cas qui nous concerne ici de savoir si la position des femmes est différente de celle des hommes face à la problématique de la contraception.

Quelques résultats de l'analyse exploratoire

Cette analyse a été réalisée en deux grandes phases. Dans une première phase, aucune modification n'a été réalisée sur le *corpus*. On distingue alors quatre axes thématiques composés chacun de plusieurs questions propres à chaque axe. Cette première tentative a permis de procéder à une légère restructuration du *corpus*. En effet, la classification obtenue à partir de la première opération laisse croire que les propos relatifs à l'axe thématique « Couple et projet familial » ont été plus abordés dans l'axe thématique intitulé « La maîtrise de la fécondité ». En fait les réponses aux questions posées dans un axe thématique donné ne sont pas forcément indépendantes de celles qui sont regroupées dans un autre axe. C'est donc vers une légère restructuration du *corpus* « PFSET » que nous nous sommes orientés. Nous avons donc décidé de ne plus opérer un classement a priori des réponses selon les axes thématiques. Ainsi le *corpus* qui a été soumis à l'analyse Alceste se présente comme un ensemble de réponses qui ne sont plus classées dans différents modules. On a donc un corpus composé de 8 UCI, 128 questions et 1 166 UCE.

Soumis à l'analyse textuelle Alceste, le *corpus* « PFSET » a été découpé en quatre classes terminales stables appelées « mondes lexicaux ». Les unités de contexte élémentaire (UCE) ont été réparties de manière relativement équitable dans les quatre mondes lexicaux qui se rapportent aux 4 axes thématiques de la grille d'entretien ; l'union (classe 1) contient 191 UCE, le couple et la famille (classe 2) 281, la procréation (classe 3) 339 et la planification familiale (classe 4) 211. Au total, 1 022 UCE sur les 1 166 du *corpus* (soit 87,65 % de l'ensemble des UCE du corpus) ont été classées comme le montre le dendrogramme (figure 1).

5. Il s'agit du sexe des répondants (homme ou femme), des localités dans lesquelles les entretiens se sont déroulés, l'âge des répondants (15-19 ans; 20-29 ans; 30-39 ans), du niveau d'instruction des répondants, de la zone de résidence (urbaine, rurale) et de numéros de questions.

FIGURE 1

Dendrogramme des classes stables issues de la classification descendante hiérarchique

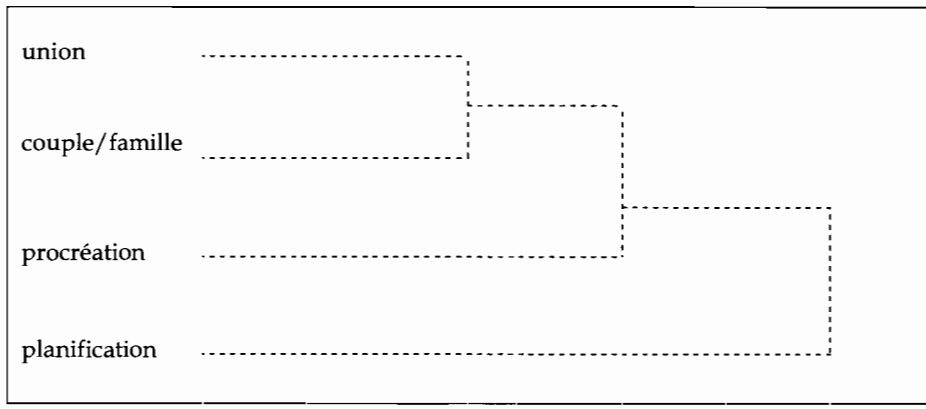

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

On s'aperçoit que les thèmes abordés dans l'axe « Fondement socioculturel de la procréation » sont effectivement proches de ceux de l'axe « Union et sa finalité » pour les premières questions (prestige, valeur, considération des individus) et de ceux de l'axe « Couple et projet familial » pour les dernières questions (main-d'œuvre, problèmes économiques). Le logiciel restitue alors la proximité sémantique des thèmes que la grille avait séparés.

La projection des variables illustratives sur le premier plan factoriel donne globalement trois sous ensembles de points montrant ainsi la proximité de deux classes. Il s'agit des classes intitulées « Union » et « Procréation ». La proximité de ces deux mondes lexicaux illustre la ressemblance du vocabulaire de ces espaces. Il faut souligner que c'est surtout les questions qui étaient initialement rassemblées dans l'axe thématique 2 (Fondement socioculturel de la procréation) qui ont significativement contribué à l'élaboration de ces deux classes (fig. 2).

Par contre, les énoncés des classes intitulées « Couple/famille » et « Planification » se réfèrent à des préoccupations bien distinctes. En fait la projection des classes sur le plan factoriel suggère une structuration de l'ensemble du discours en trois espaces réellement disjoints.

Par ailleurs, la lecture du plan factoriel révèle que le discours des groupes de discussions composés uniquement des femmes s'oppose à celui des groupes d'hommes. Quant aux propos tenus dans les groupes mixtes – composés d'hommes et de femmes –, ils sont plus proches de ceux enregistrés dans les groupes composés uniquement d'hommes. Il semble donc qu'il y ait eu une influence des hommes dans les groupes mixtes (figure 2). La projection des variables « instruction » (inst_0 et inst_1) et « zone de résidence » (zone_r et zone_u) de résidence montre de leur coté que les femmes ont un discours moderne alors que les propos des hommes relèvent plus de la tradition. Est-ce un effet de la constitution des

groupes de discussion ? Il faut se rappeler que les femmes ayant participé aux discussions sont majoritairement issues du milieu urbain.

Enfin il faut souligner que le dendrogramme donne la structuration du corpus et permet ainsi de dégager les grandes articulations des propos tenus par les discutants. La projection des classes dégagées par le dendrogramme et des mots étoilés sur le plan 1X2, permet de mieux catégoriser les différents mondes lexicaux ainsi que les différents groupes de discutants.

FIGURE 2

Projection des classes et des variables illustratives sur le plan 1 2 (Premier plan factoriel)

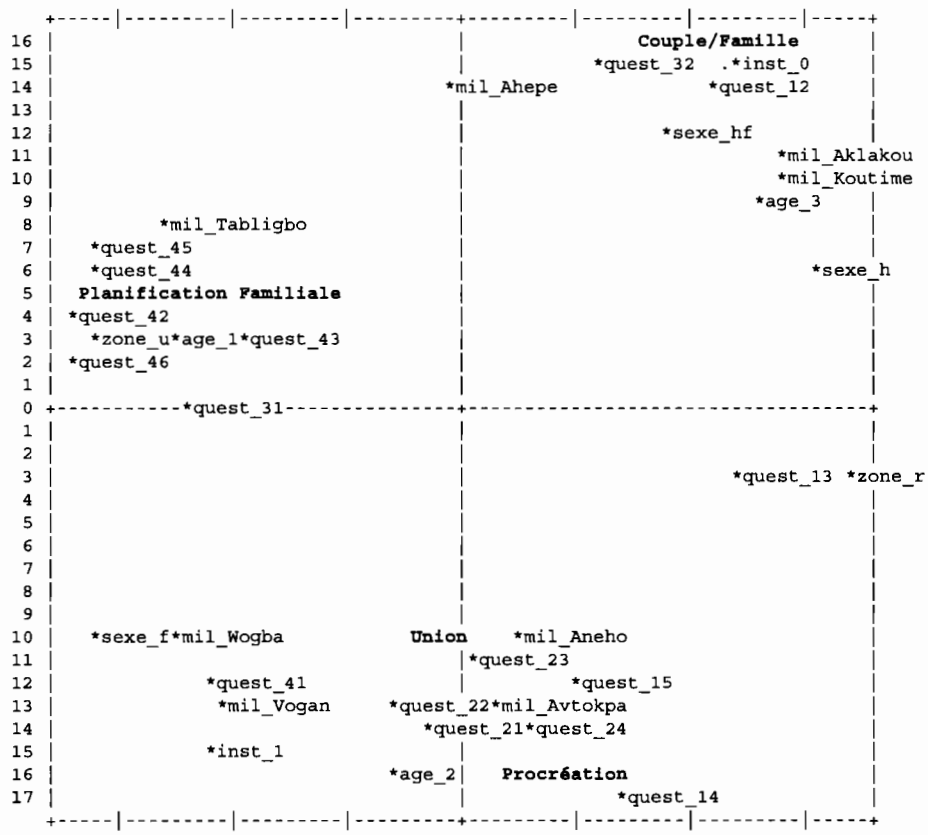

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

NOTE : Les mots précédés d'étoiles sont les numéros de questions et les modalités des variables sexe, instruction, milieu de résidence et des localités dans lesquelles les entretiens se sont déroulés.

Avec 18,69 % des UCE réparties dans les quatre classes obtenues, le monde lexical 1 intitulé « Union » met en évidence la proximité que définissent les discutants entre les concepts de stérilité, mortalité et considération (tableau 3). Les mots « stérilité », « mortalité », « ascension » ou « considération » sont de loin les variables ayant l'association la plus significative avec ce monde. La procréation apparaît comme le terme central autour duquel s'établit cet espace de discussion. Par ailleurs, cet espace se distingue des autres par le fait que c'est le seul où les mots enterrement ou enterrer ont été évoqués.

TABLEAU 3

Vocabulaire spécifique de la classe 1

Mot racine	Nombre d'occurrences	Exemple
Stéri	36	Stérile, stérilité
Gens	41	Jeunes gens, la communauté
Considération	10	Considérer, considération
Dieu	28	Dieu, dieux, vaudou
Vie	21	Vie, vivre, vécu
Destin	9	Destin, destinée,
Respect	9	Respecter, respect, respectable
Mortalité	14	Mort, mortalité,

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

Pour sa part, le tri des UCE par classe montre que le monde lexical 1 (Union) met en évidence la perception de la procréation. La lecture des UCE les plus caractéristiques de la CL1 laisse croire que la stérilité confère une position non enviable à l'individu dans la société. En plus, il semblerait que la stérilité reste l'une des caractéristiques individuelles qui influencent les cérémonies funéraires (tableau 4).

TABLEAU 4

Les unités de contexte élémentaires (UCE) les plus caractéristiques de la classe 1

Contenu de l'UCE	Chi-deux d'association	Formes spécifiques de la classe
Vous aurez seulement à faire à des hypocrites qui vous sourient mais qui tiennent des propos injurieux à votre égard et en votre absence. Les gens disent que si vous ne faites pas d'enfants vous ne réincarnerez plus et qu'il faut enfoncer des bûchettes dans votre appareil génital avant de vous enterrer.	31	1. Affaire ; 2. Propos injurieux ; 3. En votre absence ; 4. Mort
Les enfants, c'est vrai que c'est une affaire de destin. Mais la stérilité peut provenir aussi de notre mauvais comportement notamment les avortements répétés, le multi partenariat de la jeunesse.	26	1. Destin ; 2. Stérilité ; 3. Mauvais comportement 4. Multi partenariat
On doit faire des enfants. Si tu n'en fais pas et que tu as un problème avec un enfant, les gens t'insultent et affirment gratuitement que c'est parce que tu es stérile que tu adoptes de comportements inadmissibles à l'égard des enfants.	25	1. Stérile ; 2. Problème avec enfant 3. Comportement inadmissible

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

Constitué de 27,5 % des UCE classées, le monde lexical 2 (CL2) intitulé « Couple/Famille » est essentiellement consacré au mariage. L'événement doit être lié à un âge et il semblerait que la jeune fille ait un rôle plus important à jouer que le jeune candidat dans le processus de la constitution du couple.

Les mots « famille » et « parents » - auxquels les discutants donnent les mêmes significations ici - sont bien dominants dans les propos rassemblés dans cette classe 2 (tableau 5). Le mariage serait toujours un événement où les familles des deux conjoints auraient les premiers rôles à jouer. Tout en laissant une place de choix aux familles des deux conjoints dans la conclusion de l'union, les participants aux différents groupes de discussion organisés n'accordent pas autant d'importance à la compensation matrimoniale; le concept dot n'a été évoqué que 7 fois contre 99 fois pour « famille » ou « parent » (tableau 5). Il semble donc que selon nos informateurs, le mariage se résume à l'union célébrée selon les mœurs coutumières du pays. Par ailleurs, il faut souligner que 147 des 467 interventions (soit 31,48 %) des non instruits sont rassemblées dans ce monde.

TABLEAU 5

Vocabulaire spécifique de la classe 2

Mot racine	Nombre d'occurrences	Exemple
Famille	51	Famille, familier, lignage,
Marier	72	Mariage, mari, union
Parent	48	Parent, père, mère, parenté
Femme	93	Femme, épouse, mère
Mari	72	Homme, mari, époux, père
Dot	7	Dot, doter, compensation matrimoniale

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

La classe 2, relativement homogène, permet de dégager deux pôles d'attraction axés sur le concept de mariage. En effet, on y évoque surtout les processus de la constitution de la cellule de base de la société (couple) et les pressions qu'exerce l'ensemble de la communauté sur l'individu pour faire son entrée dans la vie nuptiale. L'âge biologique reste l'indicateur déterminant qui permet à la société de contraindre ou non le célibataire à contracter une union au cas où la situation de célibat perdurerait.

Avec une proportion plus importante (33,17 %) des UCE classées, le monde lexical 3 (CL3) qui est nommé « Procréation » semble être le plus homogène des quatre classes dégagées par l'analyse. La seule et unique préoccupation de cette classe demeure l'enfant. L'enfant, que peut-on en faire ? Que peut-il faire ? Quel est son rôle social ? Quelles sont ses exigences ? Les énoncés de cette classe apparaissent comme des réponses à ces différentes questions.

Par ailleurs, l'association des concepts « enfant » et « charge » laisse croire qu'une prise de conscience accompagne ou doit accompagner la procréation. La population du Sud-Est Togo, connue pour le niveau élevé de sa fécondité, serait donc consciente des difficultés que représentent aujourd'hui l'élevage et l'éducation des enfants. Nos informateurs culpabilisent même les parents qui ne seraient pas en mesure d'assurer une éducation convenable à leurs enfants comme en témoignent certains des propos sélectionnés de cette classe (tableau 6).

TABLEAU 6

Sélection de quelques unités de contexte élémentaires (UCE) caractéristiques de la classe 3

Contenu de l'UCE	Chi-deux d'association	Formes spécifiques de la classe
D'abord il faut bien nourrir les enfants et les entretenir. Ensuite, il faut veiller à leur santé et à leur éducation scolaire. Si tu veux que ton enfant devienne médecin ou enseignant, tu dois le mettre sur ce chemin. De ce fait, l'enfant est donc une charge lourde pour les parents.	16	1. Nourrir, entretenir 2. Veiller 3. Éducation scolaire 4. Médecin, enseignant 5. Mettre sur ce chemin 6. Charge
L'enfant est une richesse mais aussi une charge. Les parents dépensent plus pour les enfants que ces derniers n'en rendent.	15	1. Enfant 2. Richesse 3. Charge 4. Dépense
L'enfant est une charge mais nous avons besoin d'en faire. Nous ne devons pas les faire pour qu'ils nous remboursent après ce que nous avons dépensé pour eux mais plutôt pour qu'ils nous remplacent.	14	1. Enfant 2. Charge 3. Besoin 4. Rembourser 5. Dépense 6. Remplacer

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

Contexte apparemment très stable, le monde lexical 4 (CL4) est bien différent des trois précédents. Contrairement aux trois autres classes terminales, la classe 4 (CL4) s'est constituée dès le début du processus de classification. Le vocabulaire utilisé se réfère surtout à la maîtrise de la fécondité. C'est le seul contexte où les propos relatifs à la planification familiale semblent dominants. Les verbes significativement associés à cette classe sont planifier et utiliser. Planifier - qui a été évoqué plusieurs fois - renvoie certainement à la proposition « planifier sa descendance » alors que utiliser traduit « utiliser les méthodes contraceptives ». Les formes « contraception », « famille », « médicament » et « naissance » qui ont été évoquées plusieurs fois dans cet espace de discussion traduisent également l'emphase mise sur la planification familiale dans cette classe (tableau 7).

L'examen des récits types issus de la sélection des unités de contexte élémentaire montre par ailleurs que si l'on reconnaît que la sensibilisation aux méthodes contraceptives modernes est une bonne chose et même s'impose, il faut toutefois opérer un choix judicieux des moyens à utiliser pour mener cette sensibilisation. Cette vision de nos informateurs traduit certaines caractéristiques de cette société qui a longtemps considéré les discussions relatives au sexe comme un sujet tabou.

TABLEAU 7

Vocabulaire spécifique de la classe 4

Mot racine	Nombre d'occurrences	Exemple
Utilis	28	Utiliser, utilisation, utilisatrice
Contraception	46	Contraception, contraceptif,
Méthode	19	Méthode contraceptive, méthode
Planifier	17	Planification familiale
Naissance	17	Né, naissance
Péché	18	Péché
Médicament	17	Médicament, pharmacie
Famille	16	Famille, familial

SOURCE : Enquête PFSET, 1995

À l'issue de cette première phase exploratoire, on note que certains mots et certaines formes sont fréquents alors que d'autres n'apparaissent guère dans les propos de nos informateurs. En fait, la technique nous a permis d'effectuer une sorte de post codification[6] des questions ouvertes auxquelles nos informateurs ont répondu. De plus, il faut souligner que les « modalités » ainsi obtenues ne sont pas basées uniquement sur les *a priori* du chercheur. Ces modalités sont bien meilleures (c'est-à-dire plus proches du discours) ; les items qui serviront de repère pour l'analyse du contenu seront donc définis d'une manière plus objective (c'est-à-dire qu'ils dépendront moins de la subjectivité du chercheur). Ces modalités qui sont en fait des idées maîtresses suggèrent que le *corpus* soit scindé en trois groupes (qu'on peut appeler mondes lexicaux) plutôt que les quatre classes que nous venons de décrire.

Interprétation des trois mondes lexicaux

Dans le cas de la présente analyse, nous avons distingué trois grands modules conformément à la restructuration du canevas d'entretien qui nous a été suggérée par l'analyse exploratoire et à la classification obtenue. Sur les quatre mondes lexicaux dégagés, il convient peut-être de regrouper en une seule classe tout le discours relatif à la procréation initialement réparti en deux mondes lexicaux à savoir « Union » (classe 1) et « Procréation » (classe 3).

Les transcriptions ont été donc « dépouillées » selon trois modules à savoir l'union, le fondement socio-culturel de la procréation et la maîtrise de la fécondité. Dans chaque module et par sous thème, nous avons retenu un certain nombre d'*items* qui ont été classés du plus fort au plus faible (selon la fréquence d'apparition) en passant par l'*item* moyen selon les réactions que les uns et les autres ont eues pendant les discussions. Comme nous

6. L'opération a consisté en une réduction du *corpus* afin d'en permettre une lecture plus aisée. Le corpus a ainsi été décomposé en un nombre de thèmes restreints entre lesquels, on a ensuite établi des correspondances.

l'avons déjà souligné, pour le choix des « items », nous avons surtout été guidé par l'analyse exploratoire. Le formulaire de dépouillement élaboré à cet effet se trouve en annexe. L'analyse de contenu a permis de dégager trois idées principales de l'ensemble des entretiens réalisés.

Impossible de vivre longtemps avec le statut de célibat

De l'avis de nos informateurs, deux individus ne peuvent être considérés comme mariés que si la famille de l'homme a fait toutes les démarches coutumières (fiançailles, versement de la dot,...) auprès de la famille de son épouse.

Le mariage coutumier apparaît nettement comme la toute première étape de ce contrat social qu'est l'alliance matrimoniale. Si les uns et les autres reconnaissent qu'aujourd'hui l'union célébrée devant l'officier de l'état civil et celle qui est célébrée devant les autorités ecclésiastiques sont pratiquées par une part non négligeable de la population, ils estiment toutefois que ces deux types d'unions ne viennent qu'en ajout à la véritable alliance que constitue le mariage célébré selon les coutumes de la région.

Le mariage apparaît comme une institution quasi universelle qui s'impose donc à tout individu. L'entrée dans la vie conjugale constitue un événement majeur dans la vie du jeune homme comme de la jeune fille. En fait tout individu qui se respecte doit avoir un conjoint et la communauté veille à ce que chaque individu finisse par prendre le chemin du mariage. Pour un individu, refuser de se marier signifierait une opposition à la survie et à l'élargissement de la communauté toute entière. Outre le souci de la constitution de la postérité, le mariage se présente comme une étape de la vie qui permet à l'individu de passer du stade de l'enfance à celui de l'adulte. L'âge n'est donc pas un critère absolu pour l'entrée dans la classe des adultes. En fait, le contrat de mariage permet de redistribuer les statuts et rôles de chaque membre. Le mariage est également perçu comme l'institution qui permet la réconciliation de deux familles ou groupes de parents.

Dans un tel contexte, le célibat est relativement dévalorisé. Voici certains des propos que nous avons pu recueillir à ce sujet : « Le célibataire est considéré comme un irresponsable ; quelqu'un qui n'assume pas son rôle dans son groupe. Un homme respecté est celui-là qui a une femme à la maison. Une femme célibataire ne vaut absolument rien. Un célibataire - donc un irresponsable - n'a pas droit à la parole à certaines occasions et ne peut pas être appelé à assumer certaines responsabilités dans son groupe quel que soit son âge biologique » (femmes instruites âgées de vingt à vingt-neuf ans résidant en milieu urbain).

Ce n'est que pour les participants aux discussions de groupe âgés de quinze à vingt-neuf ans que le mariage tardif est admis. Selon eux, l'allongement de la durée du célibat des jeunes est probablement lié aux difficultés économiques que connaît la région ces dernières années. Dans le groupe des jeunes participants d'un milieu urbain (Aného), le mariage doit être placé sous le signe du respect mutuel et de l'entraide. Bien que le mariage coutumier continue de garder toute sa place, on est plus tourné vers un allégement des formalités au sujet de la dot.

À propos de la pratique de la polygamie, les réponses recueillies dénotent bien que l'option monogamique est préférable. La richesse et la diversité des propos tenus au sujet de la pratique de la polygamie ont beaucoup éclairé certains points d'ombre sur lesquels l'enquête quantitative a montré ses limites. En effet, lors de l'enquête EFSE II, une proportion non négligeable (27 %) de femmes vivant en union monogame estimaient que si elles pouvaient reprendre leur carrière matrimoniale, elles opteraient pour un foyer polygame. Avec l'enquête PFSET, on avait donc cherché à comprendre cette situation quelque peu surprenante. En fait, pour cette question, voici ce que pense le groupe de femmes instruites de Vogan :

> « Les femmes en monogamie se disent qu'elles sont seules alors qu'il n'en est rien. L'homme a des maîtresses en ville qu'il entretient même plus que la femme légitime de la maison. Chercher à vivre dans un foyer polygame [ce] qu'éprouve une femme ayant vécu une union monogame ne traduit que le mauvais comportement des hommes. S'il (le mari monogame) va au boulot, il revient toujours tard. S'il te dit qu'il est allé à Anfoin, tu le trouves à Afagnan ; s'il te dit qu'il va à Aného, tu le retrouves à Sokodé avec des femmes. Il attrape des maladies et il te contamine alors que toi-même, tu te crois en sécurité dans ton ménage en te disant que tu n'as qu'un seul partenaire. Par contre un polygame, dès qu'il voit une femme qui lui plaît, il l'épouse et elle vient vivre avec les autres. Lorsqu'il (le mari polygame) quitte son service, c'est à la maison qu'il revient directement. Les femmes se le partagent. C'est la femme qui est du jour qui fait la cuisine et qui passe la nuit avec le mari. Même si toi une coépouse, tu n'es pas de jour et que par malheur ton enfant tombe malade en pleine nuit, tu sais exactement où trouver ton mari ce qui n'est pas le cas chez le prétendu monogame. »

Par ailleurs, la polygamie des dignitaires, notables et chefs traditionnels reste la forme normale et même idéale de la nuptialité de cette couche de la population. Selon les chefs coutumiers interviewés, il est suicidaire pour un chef, de rester monogame ; son prestige et son autorité vont en pâtir. La polygamie ne serait-elle pas la forme par excellence de l'union des dignitaires ?

Il paraît alors indéniable que la pratique de la polygamie va encore perdurer. Certes, avec l'occidentalisation et les difficultés économiques de ces dernières années, la fréquence de la pratique de la polygamie pourrait connaître une diminution sensible mais un changement durable n'interviendra qu'avec une profonde modification de nombreux aspects de l'organisation sociale.

En conclusion, le mariage continue de jouir de toute son importance dans la construction et la gestion de la cité. Aussi le mariage tardif doit être perçu comme une conséquence des difficultés économiques actuelles. Cependant le mariage est une institution qui s'impose à tout individu qui veut rester en harmonie avec la société. Le célibat définitif signifierait donc que l'on renie la société et dans ce cas, la société à son tour vous renie.

L'essence du mariage demeure la constitution de la descendance pour la survie et l'épanouissement de toute la communauté.

Si le mariage confère à l'individu un statut valorisé et redistribue statuts et rôles dans l'ensemble de la communauté, sans la procréation, l'union conclue entre un homme et une femme est dénuée de toute sa substance. L'analyse des perceptions du mariage montre bien que la procréation est un élément important de la visibilité sociale dans les localités

concernées. « On se marie pour faire des enfants. Dans le mariage, les enfants sont très importants. Tant que votre conjointe n'a pas encore fait un enfant, on ne peut pas réellement la considérer comme une épouse » (hommes et femmes ruraux instruits, trente à trente-neuf ans). En fait, l'union et la procréation sont intimement liées. Nos informateurs établissent même une relation univoque entre procréation et mariage. Cette relation entre union et procréation dans notre milieu d'enquête a été déjà soulignée par Rivière (1990 : 6) qui disait ceci : « [...] dans "union et procréation", le "et" est bien conjonction de coordination et non simple artifice de juxtaposition ».

La procréation est si vitale que dans les ménages polygames, l'épouse ayant eu la « bénédiction » d'avoir le plus d'enfants survivants est généralement la mieux lotie (femmes rurales instruites, vingt à vignt-neuf ans). Voici un autre propos au sujet de la procréation : « Chez nous, si au terme de six à douze mois de mariage, la femme ne tombe pas enceinte, les tantes, les oncles et même le chef du village convoquent le jeune couple à un conseil de famille pour demander des explications » (hommes et femmes urbains instruits, quinze à dix-neuf ans).

En fait, on peut tolérer l'instabilité de l'union chez quiconque. Mais la stérilité primaire ou le fait de décider volontairement de ne pas faire d'enfants dans sa vie demeure un sacrilège. « Ici si une femme ne fait pas d'enfants son mari aura beau lui donner quoique ce soit s'il est riche, elle ne sera pas satisfaite. En tout cas, le mariage est fait pour fabriquer les enfants. Moi, un couple potentiellement fécond qui ne veut pas procréer, je n'en ai jamais vu » (hommes et femmes ruraux instruits, trente à trente-neuf ans). La constitution de la descendance est donc un devoir social qui s'impose à tout individu. La famille s'identifie à un édifice que l'on bâtit et que l'on entretient au cours des années grâce à la participation - matérialisée par la procréation - de chaque membre.

Ce n'est que dans le groupe des jeunes générations âgées de moins de trente ans que l'on note une position moins radicale au sujet de la femme stérile par exemple. Selon eux, le fait qu'un couple n'ait pas eu d'enfants ne doit pas nécessairement conduire le mari à contracter une autre union. Quand le problème d'absence de grossesse se pose dans un couple, le diagnostic doit être posé aussi bien du coté de l'homme que de celui de la femme. Il n'est pas juste d'incriminer la femme sans aucune analyse médicale ; le mariage ne doit même pas être systématiquement assimilé à la procréation, nous a-t-on laissé comprendre.

Tout en permettant d'élargir le cercle familial, la procréation confère également de la considération et du respect à l'individu ou plutôt au couple. Par la procréation, le mari devient père et l'épouse accède à la classe des mères, une classe de privilégiées. « Dans notre société si vous ne faites pas d'enfants, vous êtes des « va-nu-pieds ». Vous pouvez être riches, vous n'êtes pas respectés. Quand vous passez, il y a des hypocrites qui vous sourient mais qui vous insultent dès que vous tournez le dos. Par contre si tu es pauvre et que tu as des enfants, tu es plus respecté » (hommes et femmes ruraux instruits, trente à trente neuf ans). Cette perception de la procréation découle du fait qu'en procréant l'homme assure la pérennité de son groupe et la femme fait l'honneur de sa famille. La famille de l'épouse qui

devient mère reçoit l'honneur de toute la communauté car ce comportement est considéré comme la preuve que cette famille a su donner à sa fille une pleine éducation[7].

Par ailleurs, il ressort des entrevues que le mariage et le désir d'avoir des enfants doivent être reliés également au culte des ancêtres. En effet, en procréant, le couple (et surtout la femme) entre en communication avec le génie du monde invisible, celui des défunts. « L'enfant qui naît vient du monde des défunts. La procréation ne relève pas seulement des parents géniteurs. Elle est l'œuvre d'un génie ; l'enfant vient d'où vont les morts » (hommes et femmes ruraux instruits, 30-39 ans). La procréation trouve ainsi ses racines dans le culte ancestral et permet en outre de relier le monde des vivants à celui des morts. Et c'est pour concrétiser ce lien sacré entre les deux mondes que le nom qui sera donné à tout nouveau né résulte d'un rituel d'identification de l'ancêtre réincarné dans l'enfant. De ce fait, empêcher une grossesse d'arriver à terme – par n'importe quel moyen – doit être perçu comme le « refus de l'octroi du visa » à un ancêtre de revenir dans le monde des vivants pour continuer l'œuvre qu'il avait entamée.

Tout en reconnaissant toutes ces considérations rattachées à l'enfant dans la communauté, dans la quasi-totalité des groupes de discussions, il ressort qu'aujourd'hui il y a une prise de conscience quant aux importantes charges financières que nécessite actuellement une descendance nombreuse. « L'enfant est une charge. Si tu calcules les dépenses, tu hésiteras à en faire plus que tes moyens ne le permettent. Si tu fais un enfant, il faut l'aider : ce sont les dépenses mais il ne peut pas te rembourser tout ce que tu as dépensé pour lui. Encore qu'il faut que tu aies les moyens pour assurer ces dépenses d'abord avant de penser à une éventuelle assistance de la part de l'enfant plus tard » (femmes urbaines instruites, 20-29 ans).

La maîtrise de la fécondité : Une prise de conscience à long terme ou un phénomène conjoncturel ?

La volonté de Dieu a souvent été évoquée quand on aborde les questions relatives à la fécondité. Mais à ces croyances, vient s'opposer voire s'imposer l'idée de pouvoir bien gérer le don de Dieu. De là, on reconnaît que si l'enfant est un don de Dieu, il faut faire le nombre que l'on est en mesure de bien élever. Ceci rejoint aussi la nécessité de planifier. Cette vision est une évidence dans les groupes de participants qui habitent un milieu urbain. Dans les groupes où les participants sont âgés de moins de trente ans, nous avons enregistré des conceptions similaires. Il nous semble utile de livrer ici quelques propos qui résument tout le débat à ce sujet.

> « Dieu peut te donner 20 ou même 40 enfants à mettre au monde. Il te les donne mais ne te demande pas de les mettre tous au monde. Comment pourrais-tu t'en occuper ? Donc le couple doit décider selon ses moyens. Dieu t'en donne mais c'est toi qui en prends la portion que tu veux. Dire que c'est Dieu qui donne les enfants c'est vrai. Il a dit "allez vous multiplier" c'est vrai. Mais Dieu t'a donné aussi l'intelligence ! De la même façon que la nourriture n'entre pas dans la bouche de l'homme sans ses propres efforts, de cette même façon les hommes ne font les enfants que Dieu leur donne que compte tenu de leurs moyens » (femmes urbaines instruites, vingt à vingt-neuf

7. En effet, la stérilité d'une femme est souvent attribuée à la vie dévergondée menée par celle-ci lors de sa jeunesse. La famille est donc incriminée pour n'avoir pas su veiller sur sa fille.

ans). « C'est important aujourd'hui d'espacer les naissances d'environ trois ans et de limiter le nombre d'enfants par rapport aux revenus. Car les choses ont changé par rapport au passé. On dit que les enfants sont un trésor. Mais ce n'est pas une raison pour en faire 6, 7, 8 et les laisser dans la misère. Si l'enfant doit aller à l'école et/ou en apprentissage il faut pouvoir payer. Si tu en as 3 ou 4, tu arrives à bien t'en occuper et c'est ça qui est bien » (hommes ruraux, non instruits, vingt à vingt-neuf ans).

Même dans les milieux ruraux où les générations anciennes étaient plus hostiles à de telles idées, les mentalités ont beaucoup évolué. En effet, de par les discussions dans ces milieux, si la maîtrise de la fécondité paraît nécessaire et évidente aux générations ciblées (c'est-à-dire les groupes d'âges 15-39 ans), il semblerait que les parents de nos informateurs avouent (selon les enquêtés) aujourd'hui que si la vie féconde était à recommencer, ils adopteraient des comportements favorables à une limitation des naissances.

En plus, les adeptes des religions traditionnelles, qui étaient perçus comme les premiers défenseurs de la réalisation d'une forte descendance semblent opter de plus en plus pour une maîtrise de la fécondité. Aussi l'élaboration d'un projet familial est de plus en plus reconnue comme un préalable pour assurer un bien-être social à tous les membres de la famille.

Nos investigations montrent une évolution dans la connaissance et la pratique des méthodes contraceptives au Sud-Est Togo. La scolarisation et le contact régulier entre instruits et illettrés, entre Lomé et les différentes localités de la zone d'étude semblent influencer les conceptions, attitudes et comportements reproducteurs.

Par contre l'utilisation des méthodes contraceptives selon certains peut être source d'infidélité chez certaines femmes. Interrogés sur cette assertion, la grande majorité des participants aux entrevues ont levé cette équivoque. La distinction a été claire et nette entre l'infidélité et la contraception. Chez les instruits comme chez les analphabètes, il y a cette conviction que l'infidélité existait bien avant l'arrivée des méthodes modernes de contraception et est plutôt du ressort de l'amour. Dans presque toutes les discussions il est ressorti ce qui suit :

« Ce ne sont pas les hommes qui épousent les femmes. En réalité ce sont les femmes qui choisissent leurs hommes. Si une femme t'épouse, tu peux être voleur ou n'importe quoi, elle reste là, fidèle. Si par contre, elle ne t'épouse pas, tu peux mettre toutes tes richesses à ses pieds, elle regardera ailleurs. Cette femme n'a pas un œil, elle a deux yeux. Un seul œil te regarde. L'autre regarde dehors. La contraception n'est pas responsable de son infidélité. Contraception ou pas, elle ira dehors » (hommes et femmes ruraux non instruits, trente à trente-neuf ans).

Par ailleurs, selon certaines croyances dans le Sud-Est Togo, l'infidélité d'une femme est automatiquement détectée dès que la femme ayant posé l'acte regagne le toit conjugal. Elle est donc sévèrement punie. Il ressort alors des discussions qu'on ne peut même pas parler de l'éventualité d'entretenir une femme infidèle à la maison. Il est clair dans ces villages que compte tenu de ces exigences ancestrales, on ne peut pas avoir peur de l'infidélité de la femme pour lui refuser d'utiliser une méthode contraceptive moderne.

En matière de perception et d'élaboration des stratégies de reproduction, il est indéniable qu'on assiste à une évolution sensible dans les sociétés africaines. Les progrès les

plus importants sont perceptibles en ville. Les propos recueillis dans le Sud-Est Togo montrent que le bien fondé de la planification des naissances n'est plus un sujet de dispute. Le principe est largement accepté par la quasi totalité des interviewés. Opter pour l'utilisation d'une méthode contraceptive moderne n'apparaît plus comme un acte réservé uniquement à ceux qui se livrent à la débauche comme c'était perçu autrefois.

Pour les plus jeunes vivant en ville, il est important de décider du nombre d'enfants à mettre au monde suivant sa capacité de pouvoir les élever. Pour ces jeunes (qu'ils soient instruits ou non) la planification familiale doit aller plus dans le sens de la limitation des naissances de peur d'avoir des enfants auxquels ils ne pourront pas assurer le bien-être social.

Les plus âgés ne sont pas non plus en reste au sujet de cette mutation qui s'opère. Peut-être qu'en leur temps, il n'était pas irrationnel d'avoir une nombreuse descendance, mais aujourd'hui, ils sont également très attentifs à la régulation des naissances. Voici certains des propos qu'ils nous ont livrés :

> « Nos pères étaient ignorants. Voilà pourquoi ils ont eu à fabriquer 10, 20 et même 40 enfants des fois. Aujourd'hui dans la plupart des cas, ces nombreux enfants arrivent difficilement à assurer leur pain quotidien et celui de leurs enfants. C'est cette souffrance qu'il faut éviter aujourd'hui. Il ne faut pas faire des enfants de manière incontrôlée. C'est quand vous vous rendez dans les établissements scolaires que vous percevez mieux cette réalité. Des parents viennent inscrire des enfants et il y a certains de ces enfants qui ne portent pas de culotte. Il suffit de vous poser la question sur ce que serait la situation de ces parents s'ils n'avaient eu que deux enfants et cultivaient correctement leurs champs. Et nous aussi par suivisme nous avons copié ce mauvais comportement de nos parents et voilà que nous subissons les mêmes conséquences aujourd'hui. Voilà pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de la limitation des naissances en fonction des revenus disponibles (hommes et femmes non instruits, trente à trente-neuf ans). »

Après l'analyse des données collectées, il convient de nuancer les propos relatifs aux progrès réalisés en matière de la planification familiale. Il est vrai que l'on assiste à une mutation au Sud-Est Togo et que l'ensemble de nos informateurs reconnaissent le bien-fondé de la planification familiale. Mais ces mutations n'ont pas encore atteint une couche importante de la population pour qu'on assiste à une croissance plus importante de la population utilisant une méthode contraceptive moderne. L'écart entre la connaissance des méthodes contraceptives modernes et la prévalence contraceptive par exemple résulte donc d'une surestimation de la proportion de la population qui estime connaître les contraceptifs. Les techniques d'estimation de la connaissance[8] des méthodes contraceptives doivent donc être revues pour une meilleure appréciation des indices de la maîtrise de la fécondité dans le milieu. Le débat au sujet de la limitation des naissances n'est pas totalement tranché quant on aborde les moyens à adopter pour y parvenir. On a d'un coté les défenseurs de l'abstinence comme seule méthode contraceptive et de l'autre, les « couples modernes » qui ne rejettent que l'avortement volontaire provoqué comme moyen de la maîtrise de la fécondité.

---

8. Il a été constaté par exemple que les questions relatives à la connaissance des méthodes contraceptives lors des enquêtés DHS surestiment le phénomène. Des tentatives se font maintenant en combinant plusieurs questions pour mieux saisir cette connaissance.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous nous proposons d'extraire de chacun des trois axes thématiques retenus les informations essentielles pouvant contribuer à une meilleure explication des logiques et des relations issues des résultats de l'enquête EFSE II. Il convient de rappeler ici que la présente étude qui a été conduite selon une approche qualitative visait à lever certains points d'ombre relatifs aux comportements procréateurs dans le Sud-Est Togo sur lesquels les données d'une enquête « quantitative » (l'enquête EFSE2) ont montré leurs limites.

Au sujet de l'union et de sa finalité, le mariage ou plutôt l'union est au centre de toutes les institutions sociales dans le Sud-Est Togo. De ce fait, le mariage s'impose à tout individu, voilà pourquoi tout le monde finit par prendre le chemin du mariage. Il existe donc des pressions de la communauté sur l'individu pour que ce dernier puisse prendre part à ce mode de vie qu'est le mariage. Dans ce contexte, il est alors tout à fait naturel que le statut de célibat - à partir d'un certain âge - devienne gênant et donc difficile à vivre dans la communauté. Aujourd'hui, certaines valeurs (dot, virginité, ...) qui, dans un passé récent étaient indispensables pour rendre légitime l'union selon la coutume sont de plus en plus dépréciées. En effet, bien que la quasi-totalité des participants à l'opération reconnaisse que le mariage célébré selon les règles coutumières est l'alliance la plus valorisée, des propos recueillis auprès des jeunes générations, il faut s'attendre dans les années à venir à un allégement des formalités relatives à la conclusion de l'union coutumière. Les difficultés économiques suffisent-elles pour justifier cette mutation sociale ? Toutefois, quelle que soit la forme d'union, une place de choix sera toujours accordée aux familles, clans,... dans le processus de la conclusion de l'union.

La mission du couple formé par l'homme et la femme est d'abord la procréation. Une union se trouve alors dépouillée de toute sa substance si elle ne contribue pas à la pérennité de la famille et partant, du clan par la constitution d'une descendance. Le mariage et le désir de procréer doivent être également reliés au culte des ancêtres ; l'enfant que la femme met au monde vient du monde des défunts. La naissance est donc perçue comme le retour d'un ancêtre qui vient continuer une œuvre qu'il avait déjà entamée.

Bien que fortement valorisée, la procréation ne saurait en tout cas se dérouler d'une manière incontrôlée. Aujourd'hui, plusieurs éléments (occidentalisation, contacts réguliers entre Lomé et la région, détérioration des conditions économiques, ...) exigent que l'on planifie sa descendance selon ses moyens matériels. Le respect des normes de la tradition et de la religion ne rentrent plus en conflit avec la question de la limitation des naissances. L'assurance vieillesse que représentait jadis une nombreuse descendance pour ses géniteurs n'est-elle pas remise en cause aujourd'hui ? Il semble que l'élaboration d'un projet familial en accord avec le niveau des revenus s'impose aujourd'hui à tout couple. Avec la nouvelle donne, la consommation des produits contraceptifs modernes n'est plus totalement perçue comme un crime.

Il ne fait aucun doute que les données de l'enquête PFSET ont permis d'expliciter davantage certains points relatifs à la procréation dans la région du Sud-Est Togo. Mais la qualité des résultats obtenus ici ne découle t-elle pas de la combinaison des deux approches

(quantitative et qualitative) que nous avons essayées ? En effet, il faut détecter d'abord la baisse de la fécondité avant de pouvoir chercher à identifier les mobiles qui engendrent un tel changement. C'est donc l'association des deux approches qui nous a permis de comprendre quelques aspects de l'amorce de la transition de la fécondité dans le Sud-Est Togo et certaines des nouvelles stratégies qui émergent en matière de la reproduction humaine au Sud-Est Togo. La méthodologie Alceste utilisée pour l'analyse des données quant à elle, permet une « post-codification » objective des données textuelles et reste ainsi un outil privilégié de combinaison des approches quantitatives et qualitatives.

La méthodologie utilisée présente des avantages certains par rapport à une analyse de contenu simple. En effet, une analyse de contenu classique ici serait un peu plus fastidieuse compte tenu du nombre des entretiens réalisés et surtout de la taille du corpus. En effet, il faudrait lire, segmenter et codifier un à un les entretiens, alors que la méthode Alceste permet d'automatiser une partie du travail, notamment la phase de codification.

BIBLIOGRAPHIE

AGOUNKÉ, A., ASSOGBA, M., ANIPAH, K., 1988, *Enquête démographique et de santé au Togo*, Columbia, Maryland, IRD, 169 pp.

ASSOGBA, L., LOCOH, T., 1985, *Le Marché parallèle des produits contraceptifs et lutte contre la stérilité : investigation sur les trois grands marchés de Lomé*, Lomé, URD, « Études et Travaux » APPEL, n° 5.

BONGAARTS, J., 1984, *The proximate determinants of fertility in Sub-Saharan Africa, Population and development review*, vol. X, n° 3, pp. 511-537.

BONVALET, C., MAISON, D., ORTALDA, L., 1997, *Analyse textuelle des entretiens « Proches et Parents »*, Paris, INED, « Dossiers et Recherches », n° 59, 33 pp.

DESLAURIERS, J.-P., 1991, *Recherche qualitative : guide pratique*, Édiscience international, Paris, « Thema ».

DONADJÈ, F., 1992, *Nuptialité et Fécondité des hommes au Sud du Bénin*, Louvain-la-Neuve, Academia, 222 pp.

Éla, J. M., 1995, « Fécondité, structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique Noire », in Gérard, H., Piché, V. (dir.), *La Sociologie des populations*, Montréal, PUM-AUPELF-UREF, pp. 189-215.

FRANK, O., McNICOLL, G., 1987, « An interpretation of fertility and population policy in Kenya », *Population and Development review*, vol. XIII, n° 2, pp. 209-244.

GARNIER, B., GUÉRIN-PACE, F., 1996, *La Statistique textuelle pour traiter une question ouverte suivie d'une relance*, Paris, INED.

GÉRARD, H., 1992, *Méthode de recherche en sociologie de population : Approches qualitatives*, Louvain-la-Neuve, Ciaco, « Notes de cours ».

GÉRARD, H., 1995, « Pour une sociologie de la population », *in* Gérard, H., Piché, V. (dir.), *La Sociologie des populations*, Montréal, PUM-AUPELF-UREF, pp. 21-37.

GÉRARD, H., LORIAUX, M., BARTIAUX, F., *Sociologie de la population*, Syllabus DEMO 3120, Louvain-la-Neuve, Ciaco.

GUÉRIN-PACE, F., 1997, « La statistique textuelle : un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, vol. IV, pp. 865-888

GUÉRIN-PACE, F., GARNIER, B., 1995, « L'analyse textuelle pour le traitement simultané de réponses à des questions ouvertes et fermées, sur le thème de l'environnement », *in* Bolasco, S., Lebart, L., Salem, A. (dir.), *JADT 1995*, vol. II, Rome, CISU, pp. 37-44.

KOUWONOU, K., GBÉTOGLO, D., MESSAN, A., AGOUNKÉ, A., 1997, *La Transition de la fécondité en milieu rural africain : le cas du Sud-Est Togo*, Lomé, URD.

KOUWONOU, K., 1996a, « Les stratégies de reproduction dans une situation de crise dans la vallée du Fleuve Mono », communication présentée aux secondes Journées scientifiques du réseau Démographie de l'UREF (Ouagadougou).

KOUWONOU, K., 1996b, *Unités familiales et Stratégies de reproduction à Lomé*, Dakar, UEPA, 148 pp.

KOUWONOU, K., 1994, « Pour une évaluation du programme de planification familiale au Togo », *in* : GENDREAU, F. *et al.* (dir.) - *L'Évaluation des politiques et programmes de population*, Paris, AUPELF-UREF, pp. 261-269.

KOUWONOU, K., VIGNIKIN, K., 1994, *Femmes, Activités et Statuts en milieu rural*, Lomé, URD, rapport de recherche.

LEBART, L., SALEM, A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 341 pp.

LOCOH. T., 1990, « Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé », *Études Togolaises de Population*, n° 15, Lomé, URD, pp. 7-33.

LORIAUX, M., 1988, « Limites, illusions, misère et fraudes de l'analyse quantitative », GÉRARD, H., LORIAUX, M. (dir.), 1988, *Au-delà du quantitatif. Espoirs et Limites de l'analyse qualitative en démographie, « Chaire Quételet 1985 »*, Louvain-la-Neuve, Ciaco éditeur, pp. 55-129.

LONNA, B., SHAFRITZ, ROBERTS A., 1994, « The value of focus-groups research in targeting communications strategies : an immunization case study », *Health transition review*, vol. IV, pp. 81- 94.

REINERT, M., 1993, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemar », *Langage et Société*, n° 66.

RIVIÈRE, C., 1990, *Union et Procréation en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 223 pp.

SCHOUMAKER, B, 1996, « Pauvreté et fécondité : perspectives théoriques et empiriques », communication présentée aux *secondes Journées scientifiques du réseau Démographie de l'UREF* (Ouagadougou).

VIMARD, P., 1996, « Évolution de la fécondité et crises africaines », *in* COUSSY, J., VALLIN, J. (édit.), *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 293-318.

YANA, S., 1996, « Conjoncture économique et constitution de la famille : une étude des représentations du mariage et de la procréation chez les citadins et ruraux du Cameroun », communication présentée aux *secondes Journées scientifiques du réseau Démographie de l'UREF* (Ouagadougou), 25 pp.

ANNEXES

I - LISTE DES QUESTIONS CLES DU FOCUS GROUP

Section 1 : L'union et sa finalité

1.1. Dans votre société, que comprend-on par mariage ? Qui peut être considéré comme marié et qui ne doit pas l'être ?

1.2. Certains pensent qu'il faut obliger les jeunes à se marier. Est-ce que c'est normal que la famille prenne la décision et l'impose aux jeunes ou faut-il laisser les jeunes eux-mêmes décider ?

1.3. Croyez-vous qu'une femme qui est en union polygame est plus heureuse que la femme qui est la seule épouse de son mari et qu'ils vivent ensemble ? Pourquoi ?

1.4. Dans votre société ici, quelles sont les raisons qui conduisent homme ou femme à se marier ? Laquelle de ces raisons paraît plus importante pour la communauté ?

1.5. De quelles considérations jouissent les couples qui n'accordent pas d'importance à cet objectif ultime du mariage ?

Section 2 : Fondement socioculturel de la procréation

2.1. Quels sont les différents critères que doit avoir un homme ou une femme dans votre milieu ici pour qu'on puise lui accorder de valeur, de prestige, d'importance ou de notoriété ?

2.2. À votre avis, quels sont les principaux moyens d'ascension sociale de l'individu ?

2.3. De l'avis de certains observateurs de la société africaine, l'enfant qui naît provient d'un génie dit-on. C'est donc de ce génie que les femmes reçoivent l'enfant comme un don. Ici dans votre localité, que pense-t-on de la stérilité c'est-à-dire de ceux qui sont stériles donc qui n'arrivent pas à faire des enfants ?

2.4. Certains disent qu'un enfant constitue une main d'œuvre appréciable à l'atelier, aux champs, à la maison et plus tard une source de revenu pour toute sa famille. D'autres soutiennent au contraire que l'enfant est une charge énorme pour sa famille. Selon ces derniers, en tenant compte de multiples frais de scolarité, de santé, de formation,... l'enfant coûte plus qu'il ne rapporte. Quelle est votre position dans ce débat ?

Section 3 : Couple et projet familial

3.1. Aujourd'hui beaucoup de gens affirment que les difficultés économiques sont telles qu'il faut nécessairement faire les enfants selon ses moyens financiers. Croyez-vous que cette perception de la procréation soit fondée ?

3.2. Selon vous, s'il y a moyen de programmer le nombre d'enfants désirés par un couple ainsi que le calendrier de leur arrivée au sein dudit couple, à qui reviendrait cette responsabilité ?

Section 4 : La maîtrise de la fécondité

4.1. Certains pensent que les couples ont le droit de décider de la venue ou non d'un enfant dans le cercle familial. D'autres au contraire soutiennent que l'on ne peut pas refuser l'enfant qui est une offre de Dieu. Quelle est votre position sur ce point ?

4.2. Certains disent que tout acte permettant à une femme qui a régulièrement des rapports sexuels de ne pas concevoir est criminel. Quelle est votre opinion sur ce sujet ?

4.3. Certains disent que des informations relatives aux méthodes contraceptives doivent être diffusées dans toute la société pour une meilleure sensibilisation au sujet de la reproduction humaine. Que pensez-vous d'une telle sensibilisation ?

4.4. Dans votre milieu social, comment sont perçues les personnes qui connaissent bien les méthodes contraceptives et les utilisent ?

4.5. Croyez-vous que l'utilisation des méthodes contraceptives sauve des vies humaines et fait donc du bien à la société ? Pourquoi ?

4.6. Certains hommes affirment que l'utilisation des méthodes contraceptives par la femme conduit quelquefois cette dernière à avoir des amants. Croyez-vous que la pratique d'une méthode contraceptive peut conduire une femme à être infidèle ?

CHAPITRE VII

DU RECUEIL À L'ANALYSE BIOGRAPHIQUE : LES APPORTS DE L'APPROCHE RELATIONNELLE DANS L'ÉTUDE DES PARCOURS RÉSIDENTIELS FÉMININS[1]

Christine TICHIT

INTRODUCTION

L'approche biographique occupe une place croissante dans les sciences sociales. Elle déplace l'observation du niveau des structures vers celui des processus sociaux. Elle permet donc de problématiser autrement la réalité sociale et se prête à l'étude d'objets mal connus (Bertaux, 1997 ; Dubar et Demazières, 1997). Mais la complexité du recueil biographique et les conditions nécessaires à son exploitation compliquent son utilisation. La méthode proposée permet d'éclairer les biographies sous un autre angle que les approches existantes, aussi bien qualitatives que quantitatives. Cette démarche complémentaire est ici présentée de la collecte à l'analyse, sur quelques exemples choisis à partir d'une enquête sur les femmes chefs de ménage, menée au Cameroun en 1995-96.

Dans le cadre d'un projet sur l'évolution des structures familiales en milieu urbain africain[2], je devais réfléchir à la signification de l'accroissement des taux de femmes chefs de ménage[3]. Les données disponibles, essentiellement transversales (recensements, Enquêtes de démographie et de santé [EDS]...), ne permettaient d'accéder qu'à des caractéristiques très partielles des femmes chefs de ménage, sans pouvoir les replacer par rapport aux contextes résidentiels antérieurs. Or pour saisir l'effet du statut de chef de ménage sur les femmes, il était nécessaire de distinguer les éléments propres à cette expérience de ceux qui n'en dépendaient pas, même s'ils se maintenaient pendant cette étape résidentielle. S'agissait-il d'ailleurs d'une étape ou plutôt d'une situation durable et différemment significative ? La littérature disponible sur le sujet en Afrique n'informait pas sur ce point et proposait surtout

1. Les premières versions de ce texte sont parues dans le rapport de recherche n° 23 du CEPED (Tichit, 2000) et dans les actes de la Conférence internationale sur la population organisée par l'UIESP à Bahia (Tichit, 2001).

2. Projet de recherche concertée de l'IFORD (Institut de formation et de recherche démographiques) au Cameroun, financé par l'Agence universitaire de la Francophonie (ex-AUPELF-UREF).

3. Taux de femmes chefs de ménage : proportion de femmes parmi l'ensemble des chefs de ménage.

des interprétations en termes de déstructuration familiale, paupérisation/autonomisation féminine. Pour entrer dans ce débat et me dégager des schémas interprétatifs utilisés, il devenait nécessaire de mener une collecte spécifique permettant de saisir le contenu social et familial de cette catégorie d'analyse. Je m'intéressai désormais aux conditions d'avènement de l'expérience, aux modalités de son déroulement et de son renouvellement. Et c'est à travers la genèse et les enchaînements de situations résidentielles que je décidai de traiter la question. Pour étudier les logiques individuelles de l'expérience féminine de chef de ménage, je m'orientai donc vers une approche biographique.

L'objectif de la collecte était de se dégager des catégories statistiques dans lesquelles l'information quantitative cloisonne l'appréhension des femmes chefs de ménage. L'enquête a été menée dans plusieurs villes camerounaises, auprès de femmes dont la situation résidentielle correspondait à la catégorie de collecte et d'analyse du statut de chef de ménage. L'objectif du traitement relationnel a ensuite été d'optimiser l'exploitation des données biographiques factuelles recueillies sur le terrain. La méthode adoptée, est ici présentée en deux temps. Le principe du recueil biographique est d'abord exposé du mode d'échantillonnage aux outils de la collecte. Puis le traitement relationnel des données biographiques est ensuite expliqué à partir d'exemples concrets.

LE PRINCIPE DU RECUEIL BIOGRAPHIQUE : UNE DÉMARCHE COMBINANT LES APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES.

Par rapport aux approches existantes...

L'approche biographique peut être menée de façon quantitative et utiliser des techniques démographiques et statistiques, ou qualitative au moyen du recueil d'un récit de vie. En démographie, l'approche biographique a été développée dans le cadre de l'analyse longitudinale, dont elle permet de dépasser certaines limites. En particulier, elle traite les interactions entre les événements survenant tout au long de la vie (Courgeau et Lelièvre, 1989). Les biographies sont recueillies à l'aide d'un questionnaire fermé, parfois assorti d'une grille chronologique, qui facilite la datation des événements retenus. Les biographies individuelles sont agrégées et soumises à un modèle semi-paramétrique (Cox, 1972) qui combine le principe de la régression linéaire et celui des tables de survie. Cet outil permet de mesurer la probabilité qu'un événement se produise et de suivre l'évolution de ce risque dans le temps, en tenant compte de toutes les variables qui peuvent se conjuguer avec le phénomène étudié. Cependant cette technique d'analyse quantitative pose d'importantes contraintes de collecte : un questionnaire rétrospectif fermé pour systématiser les réponses à traiter, un échantillon représentatif de la population soumise au risque étudié, au sein duquel peuvent être comparées plusieurs cohortes d'effectif suffisant (Bocquier, 1996). Mon problème n'étant pas de mesurer la probabilité pour une femme de devenir chef de ménage, mais de comprendre les logiques internes de l'expérience, cette démarche méthodologique dépassait le cadre de mes objectifs de recherche.

L'approche qualitative du récit de vie sociologique y répondait davantage. L'enquêté est appréhendé comme témoin et partie de la réalité sociale qu'il incarne dans sa singularité (Dithley cité par Blanchet, 1985). À partir des trajectoires individuelles, le recoupement des

récits permet donc de reconstituer la dynamique du changement social (Blanchet et Gotman, 1992). Le récit de vie se prête également à l'étude de l'individualité et intéresse le sociologue qui veut comprendre de l'intérieur les pratiques et représentations de l'individu, en travaillant sur les catégorisations « indigènes » (Dubar et Demazières, 1997). La fonction analytique du récit commence sur le terrain, où d'une biographie à l'autre, le chercheur alimente progressivement son questionnement (Bertaux, 1997). Cette adaptabilité au récit dépend directement de la souplesse du guide d'entretien, sur lequel s'appuie le recueil. Cette méthode de collecte convient non seulement à la complexité des itinéraires, elle permet de se dégager de catégories d'analyse pensées et prévues *a priori*. Elle est donc d'autant plus adaptée à des sujets mal connus, comme celui des femmes chefs de ménage en Afrique. Les difficultés s'accumulent dans la reconstitution de la structure diachronique du récit, et dans l'effort d'analyse comparée des différentes biographies. Il s'agit dès lors de se dégager de la singularité des parcours rencontrés et d'identifier des récurrences significatives, tout en conservant la pluridimensionalité de l'information recueillie : garder une vision synthétique mais complète de chaque biographie, tout en l'intégrant dans un corpus de biographies hétérogènes.

La confrontation des méthodes de collecte biographique quantitative et qualitative (Battagliola *et al.*, 1993, Ferrand *et al.*, 2001) a montré les limites respectives de chacune : la première effectue un lissage biographique en gommant les aspérités du vécu, la seconde complexifie les itinéraires en accentuant des détails qui peuvent masquer le fond et la tendance biographique. L'idéal en somme serait de combiner les deux approches et d'utiliser le qualitatif non seulement à titre d'illustration mais aussi d'interprétation (Ferrand *et al.*, 2001, p. 58)

La constitution de l'échantillon par réseau

L'échantillon de 127 femmes chefs de ménage a été essentiellement constitué par réseau, méthode dite de la « boule de neige » (Bertaux, 1997, p. 54), en veillant à diversifier au maximum les points d'origine des différents circuits utilisés (entourage familial, associatif, professionnel, voisinage... des enquêtées).

Au départ, l'enquête devait être réalisée à Édéa, ville dans laquelle un recensement et une enquête sur les conditions de vie des ménages avaient été organisés en 1994. Il s'agissait d'effectuer un second passage en 1995 auprès des femmes chefs de ménage déjà enquêtées, et de bénéficier d'une année de recul. Pour tester le mode de recueil, j'ai pris contact avec des femmes chefs de ménage à Yaoundé, où j'ai mené la pré-enquête. Je me suis appuyée sur leurs réseaux de connaissance pour rencontrer d'autres femmes et diversifier les types d'itinéraires. Compte tenu de la souplesse du guide d'entretien, cette pré-enquête fut très constructive.

Je me suis ensuite rendue à Édéa. En comparaison de Yaoundé, les entretiens menés à Édéa furent très pauvres, les conditions d'entretien variant beaucoup selon que l'enquêtée ait été repérée par sondage ou rencontrée par une personne de sa connaissance. Dans le premier cas, je remplaçais l'enquêteur anonyme de l'année précédente, associé à la haute administration de la capitale. Il était difficile de rompre les règles du jeu de l'entretien qui

avaient alors été posées, et dont l'enquêté se souvenait, alors que l'utilisation de réseaux de connaissances atténuait la violence symbolique de l'entretien. La technique d'échantillonnage par réseau de la pré-enquête (à Yaoundé) s'avérait plus adaptée à la nature du recueil, que l'échantillon tiré de la base de sondage (à Édéa). C'est donc par réseau que s'est poursuivi le repérage des enquêtées à Yaoundé et dans d'autres villes camerounaises (Foumban, Bamenda et N'Gaoundéré).

Le réseau s'est formé en étoile autour des femmes qui ont le plus contribué à la diffusion de la collecte. Le souci constant de la collecte a été de diversifier au maximum les types de réseaux utilisés. Du réseau familial au réseau professionnel (le milieu des affaires, les collègues de bureau, les femmes du marché, les clientes...) en passant par le voisinage, les amies, les associations, les tontines, l'église, la mosquée... Ces différents réseaux ont été plus ou moins porteurs et efficaces, mais ont permis de changer de tranche d'âge, d'ethnie, de quartier ou de catégorie sociale à partir de chaque nouveau relais. La collecte s'est plutôt appuyée sur des réseaux individuels, presque chaque femme interrogée m'adressant à une autre.

FIGURE 1

Extrait du Réseau des femmes interrogées dans le cadre de l'enquête biographique

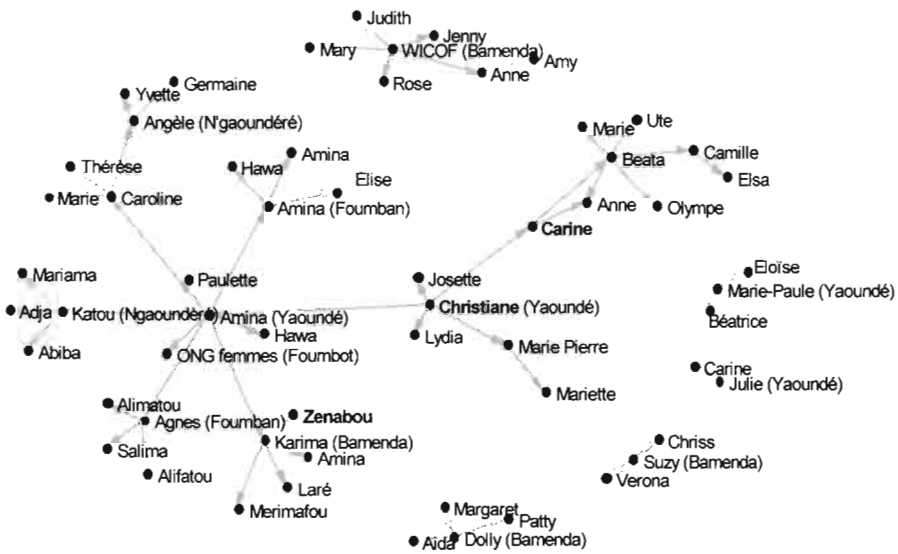

Exemple de lecture : Au centre du graphe, Christiane (Yaoundé) a permis de rencontrer Josette, Carine, Marie-Paule, Lydia et Amina. Si l'on suit les flèches, on lit qu'à son tour, Carine a d'une part permis d'interviewer Béata qui m'a mise en contact avec Marie, Ute, Camille... Alima a d'autre part permis d'ouvrir le réseau sur d'autres sites : Ngaoundéré avec Katou, Foumban avec Amina, Bamenda avec Karima... Sur chacun de ces sites d'autres réseaux se sont mis en place.

En outre l'expérience et les contacts accumulés m'ont permis d'utiliser des réseaux associatifs. En terme de qualité de l'information recueillie, les réseaux individuels familiaux et/ou

affectifs (amies, copines) ont été de loin les meilleurs. L'introduction par une parente ou une amie crée des conditions rassurantes pour une communication plus spontanée. Les réseaux familiaux ont été également d'un grand recours pour diversifier les classes d'âges atteintes au sein d'un milieu homogène du point de vue ethnique. En terme de quantité, le réseau associatif a été le plus porteur. Ces réseaux dépassent largement la personne initiale qui a permis d'établir le contact, et ont l'avantage de mobiliser rapidement un grand nombre d'individus. Mais la rivalité entre associées et la violence symbolique que peut entraîner le caractère prescrit de l'interview, lorsque que l'on est introduit par un responsable associatif, ont parfois compromis la qualité des entretiens, comme à Édéa. Les réseaux associatifs ont néanmoins été très utiles, dans la mesure où chaque membre enquêté devenait potentiellement le point d'origine d'un nouveau réseau individuel. J'ai ainsi veillé sur chaque site de collecte à solliciter des réseaux plus qualitatifs, en dehors du point d'ancrage de l'association.

À partir d'une trentaine d'entretiens, les situations rencontrées se rapprochaient immanquablement de cas déjà observés. Cet effet de saturation assure en principe une certaine représentativité à condition de diversifier les réseaux de contact (Bertaux, 1997). L'échantillon ainsi constitué au fil des rencontres s'avéra représentatif de la structure de la population des femmes chefs de ménage sur les sites enquêtés.

Une collecte semi-qualitative

La collecte ne s'est appuyée ni sur un questionnaire fermé, ni sur le recueil d'un récit de vie strictement narratif. Il s'agit plutôt d'un mélange des deux, avec un guide d'entretien associé à une grille biographique sans questionnaire. Les éléments biographiques ont été identifiés dans le temps, selon leur commencement et leur fin. Cette méthode a permis de structurer la collecte, d'homogénéiser et de systématiser le type d'information recueillie, tout en la laissant ouverte à l'imprévu. Elle a aussi permis d'échapper à la démarche hypothético-déductive sous-jacente dans toutes les approches quantitatives (y compris biographiques) en reposant sur une trame d'entretien évolutive et adaptable, qui a considérablement fait progresser la problématique, et par la suite déterminé les possibilités d'analyse.

Les outils de la collecte

Le modèle de la fiche AGEVEN se situe à la base du protocole de collecte. Ce mode de collecte a été initié à la fin des années 70, dans le cadre des EMF (Enquêtes mondiales de fécondité), pour saisir l'histoire génésique des femmes. L'IRD (Institut de recherche pour le développement) en a systématisé l'utilisation en multipliant les dimensions biographiques étudiées, redéfinissant la fiche comme une matrice biographique (Antoine *et al.*, 1991).

Les principes de la fiche biographique (voir figure 2) :

- les trois échelles temporelles : le calendrier, la durée ou l'ancienneté, l'âge correspondant aux trois premières colonnes de la fiche biographique

- les différentes dimensions biographiques abordées : évènements familiaux, migrations, activités et ressources, vie sociale, évènements résidentiels (5 colonnes de la fiche biographique)

- la lecture longitudinale (vision linéaire, lecture en colonne de la fiche biographique) et transversale (vision pluridimensionnelle, lecture en ligne de la fiche biographique)

En plus des facilités de contrôle des déclarations, cet outil associé à un calendrier historique a servi de base chronologique à l'entretien. Personnellement, je l'ai utilisé de manière interactive avec l'enquêté, afin de l'aider à reconstituer les différents tournants de sa vie, et à en dégager les grandes étapes. J'ai choisi d'étayer sur le vif, les liens qui pouvaient apparaître en cours d'entretien entre les domaines biographiques. Au stade de l'analyse, cette particularité a rendu possible la comparaison des liens et causes ainsi déclarés à ceux qui se dégagent de la succession événementielle. L'entretien semi-directif se terminait sur les représentations de l'enquêtée quant à l'idée qu'elle se fait de sa situation, de sa position sociale, de son rapport aux hommes, et de l'opinion de son entourage sur son état de « femme chef de ménage ». L'information qualitative recueillie était donc riche et pluridimensionnelle.

La fiche biographique a non seulement été employée comme outil de collecte, mais aussi comme instrument d'analyse. Son usage a considérablement allégé le travail de reconstitution de la structure diachronique du récit. Or les démographes ne l'utilisent habituellement pas au stade de l'exploitation des données. Ils traitent exclusivement les informations saisies sur le questionnaire fermé, auquel est parfois associée la fiche biographique (Antoine *et al.*, 1991).

Quant à la fiche, elle n'est jamais saisie en tant que telle, et constitue au mieux, au moment de la collecte, un objet de contrôle de la cohérence des dates et des durées déclarées. À mes yeux, cette fiche représente pourtant une version synthétique de la biographie, et j'ai tenu à optimiser l'exploitation de la richesse de l'information à la fois longitudinale et pluridimensionnelle qu'elle contient.

Une collaboration fructueuse avec Andrei Mogoutov, concepteur du logiciel Réseau-Lu[4], a permis d'explorer de nouvelles pistes d'analyse biographique, à partir d'une méthodologie de traitement des données relationnelles. Dans un premier temps cette collaboration a débouché sur la mise au point d'un mode de représentation des biographies puis d'un outil de saisie graphique[5] de la matrice biographique.

---

4. Le logiciel Réseau-Lu, conçu et développé par Andrei Mogoutov, fournit un système d'exploration des données relationnelles, et propose en particulier un module d'analyse biographique.

5. La fiche biographique est très lisible. Sous Réseau-Lu, le masque de saisie est sa transposition fidèle. La saisie est dégagée de nombreuses contraintes de codification grâce à un masque graphique et

LE TRAITEMENT RELATIONNEL DES DONNÉES BIOGRAPHIQUES.

L'étude approfondie du contenu biographique et discursif reste la première étape de l'analyse, de l'évaluation de l'effet que la situation d'entretien a pu avoir sur l'enquêté (Bourdieu, 1993) à l'analyse thématique et comparative des récits (Bertaux, 1997). Ce travail qualitatif sur le contenu a commencé au moment de la collecte, et s'est poursuivi sur les deux années qui ont précédé l'utilisation de la méthode d'analyse relationnelle présentée ici.

Le principe de l'approche relationnelle

L'approche relationnelle a été développée en sociométrie (Moreno, 1954), pour étudier la structure d'un réseau, et la manière dont ce réseau se constitue (Mogoutov, 1997 et 1998). A titre d'exemple observons le réseau que constituent les femmes chefs de ménage qui ont été interrogées dans le cadre de l'enquête. La figure 1 montre comment s'est constitué l'échantillon autour des femmes qui ont le plus contribué à la diffusion de la collecte. Plus que la distance entre deux points (soient deux enquêtées), c'est le nombre de liens qui les sépare qui importe. Par exemple, Christiane au centre du graphe a directement permis de rencontrer Carine (en haut, à gauche), et indirectement Zenabou (en bas, à droite) par l'intermédiaire de deux autres enquêtées. Bien que dans l'espace du graphe Carine et Zenabou soient sensiblement équidistantes de Christiane, Zenabou est plus éloignée de cette dernière en nombre de nœuds et de liens correspondants. Cet éloignement serait mieux restitué dans une représentation sphérique du réseau. La distance métrique est en fait écrasée par la représentation bidimensionnelle. C'est pourquoi la distance ne se mesure pas en centimètres mais en nombre de nœuds intermédiaires.

non numérique qui permet de recopier directement la matrice biographique utilisée au cours de l'entretien. Les informations sont stockées dans une base de données relationnelles, qui peut être utilisée pour des traitements statistiques plus classiques. Ce mode de saisie est d'autant plus pratique qu'il permet des contrôles visuels des durées qui sont plus difficiles à opérer sur une liste de saisie numérique. Il est possible d'introduire dans le masque de saisie des éléments contextuels significatifs dans l'interprétation mais qui sortent du cadre de la biographie individuelle : par exemple la crise, l'indépendance, la construction d'un nouveau marché, un changement de législation relatif au divorce... Selon la finesse de la collecte, on peut également introduire des données environnementales plus proches concernant par exemple les parents, conjoints, enfants, ou autres personnes qui ont influencé la biographie étudiée.

FIGURE 2

Exemple de fiche biographique conçue sur le modèle de la fiche AGEVEN

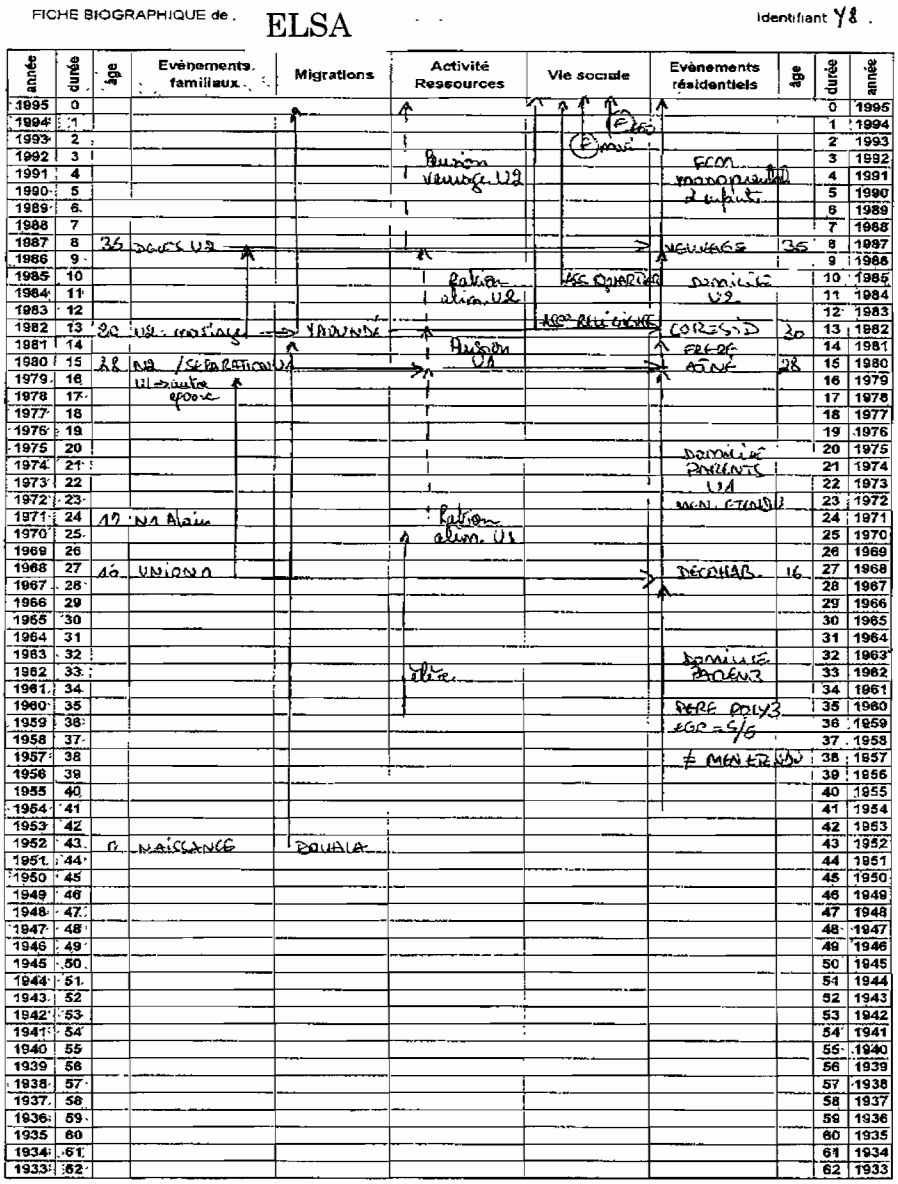

Ce type de graphe n'a donc rien à voir avec une représentation factorielle : il n'y pas d'échelle métrique, mais simplement une projection de points associés entre eux selon l'existence d'un lien. L'absence de lien signifie par contre que deux enquêtées appartiennent à deux réseaux différents. La diversification de l'origine des enquêtées se manifeste dans la multiplicité et l'indépendance des réseaux de rencontre (non exhaustifs) : à côté du réseau centré sur Christiane, apparaissent celui de l'association féminine anglophone WICOF de Bamenda, celui des femmes du marché de Mfoundi centré sur Marie-Paule, celui des secrétaires publiques de la place de la Poste à Yaoundé centré sur Julie... Tous ces réseaux constituent des îlots indépendants par rapport au réseau centré sur Christiane.

Principe du traitement relationnel des données biographiques.

Dans l'approche que nous proposons, la biographie est également appréhendée comme un réseau, mais un réseau d'événements, et non plus d'individus. Les liens de ce réseau factuel n'expriment plus « la connaissance de quelqu'un », mais la simultanéité de deux événements.

Les éléments de la biographie sont inscrits dans une base de données relationnelle, selon les coordonnées de leur durée, à savoir leur début et leur fin. Réseau-lu procède ensuite à un repérage des éléments contemporains les uns des autres, au moins une année donnée.

Un élément de la biographie peut être ponctuel, comme la naissance d'un enfant, ou caractérisé par sa durée, comme la cohabitation d'un parent avec son enfant. Les évènements et états biographiques sont reliés à ceux qui leurs sont contemporains. Amas de points : ensemble d'éléments contemporains les uns des autres. Les événements et états biographiques qui se chevauchent dans le temps forment un amas qui peut être appréhendé comme une période de la biographie. Un point commun à plusieurs amas correspond à un événement ou état biographique se déroulant ou se répétant sur plusieurs périodes biographiques. Ce peut être une constante biographique ou une récurrence : élément qui se répète dans la biographie.

Quant au positionnement des amas, de la même manière que les éléments biographiques contemporains constituent des amas, ces derniers se positionnent dans l'espace en fonction des liens qui les relient. Ceux qui ont des éléments biographiques en commun sont reliés par l'intermédiaire de ces points communs. Ceux qui sont indépendants dans le temps sont isolés les uns des autres dans l'espace du graphe.

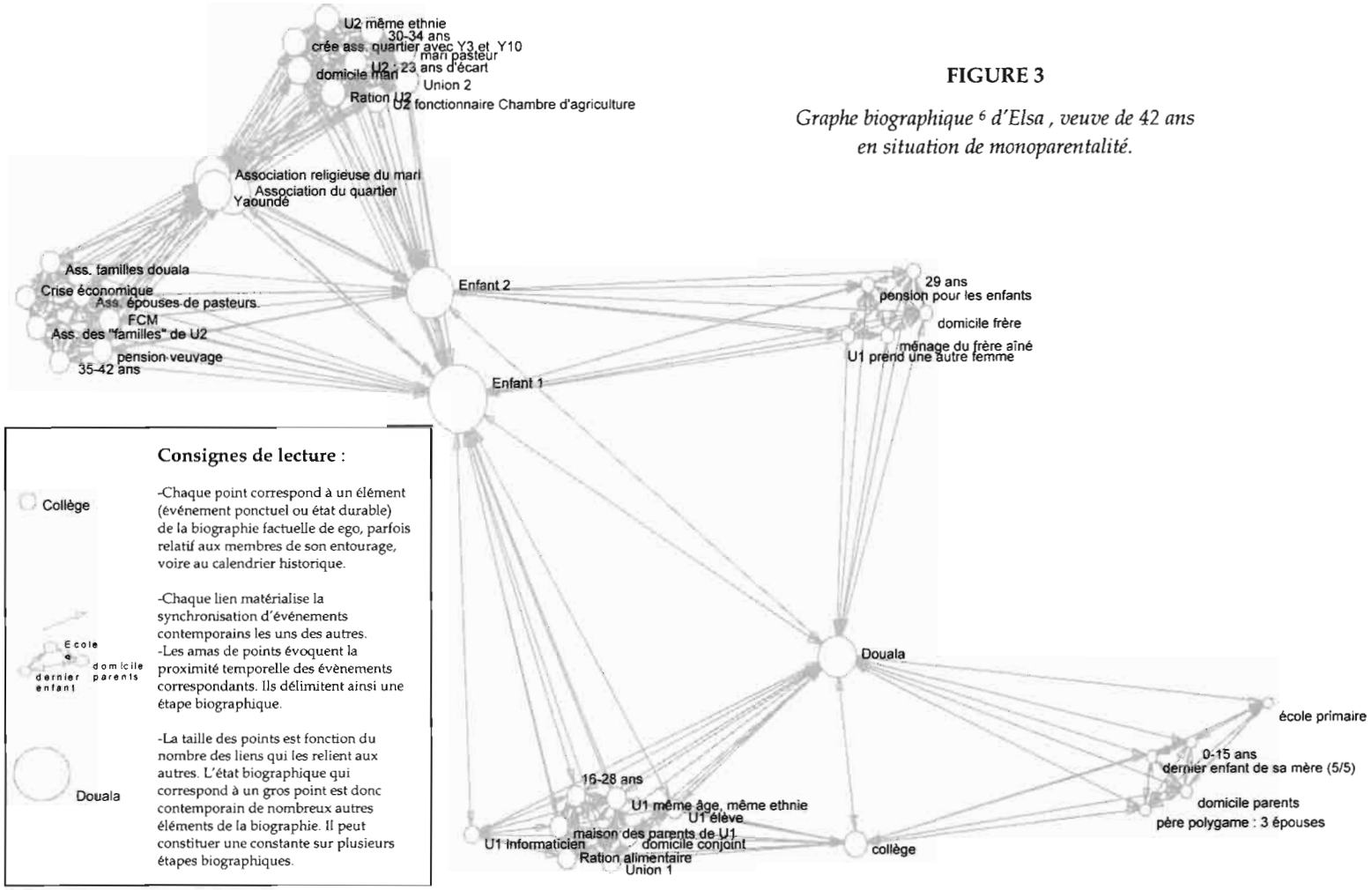

FIGURE 3

Graphe biographique [6] d'Elsa , veuve de 42 ans en situation de monoparentalité.

6. Notations utilisées dans les graphes (Figure 3, 4 et 5) : U1 = première union, U2 = deuxième union, N1/1 : première naissance de la première union, N2/4 : deuxième naissance dans le cadre d'une quatrième union

Dans l'exemple de la figure 3, l'expérience monoparentale observée au moment de l'enquête, est ainsi contemporaine depuis sept ans d'une autonomie résidentielle (le statut de chef de ménage), d'un lieu de vie (Yaoundé), et de conditions de vie économiques et sociales auxquelles renvoient la perception d'une pension de veuve et la fréquentation de plusieurs associations (religieuses, de quartier, ethniques du mari et de l'enquêtée...). Un lien est affecté à chaque couple d'éléments contemporains au moins une année donnée. Tous ces liens de synchronisation, sont inscrits dans une matrice.

Le graphe représente cette matrice de liens et s'organise à partir des éléments les plus centraux du réseau. Cette centralité est fonction de la fréquence des connexions temporelles avec les autres éléments biographiques[7]. La configuration des points correspond à plusieurs critères d'itération. En premier lieu, elle reflète l'existence de liens temporels avec les autres objets du graphe[8]. En second lieu, elle est liée à des critères de lisibilité du réseau : l'algorithme recherche par ajustement, la configuration la plus symétrique possible, tout en préservant la distance entre les points et entre les amas, quelles que soient leurs densités respectives. Ce procédé facilite la lecture du réseau et en particulier la différenciation des amas de points, mais écrase les distances métriques, comme nous l'avons expliqué à propos de la figure 1.

Le traitement relationnel isole les diverses parties de la biographie sur un critère précis, l'indépendance chronologique. Il aboutit à un découpage de la biographie, chaque amas pouvant être interprété comme une « étape biographique ». La dimension temporelle devient implicite dans la représentation graphique, qui met en valeur la structure synchronique (amas de point) et diachronique (distinction des amas) de la biographie. La synchronisation des « événements » et « états » biographiques d'un amas, signifie ici qu'ils se juxtaposent dans le temps, sans forcément commencer et/ou s'achever au même moment. Certains états biographiques se prolongent ainsi au-delà de l'étape dans laquelle ils ont débuté, et sont reliés à d'autres amas. Comme dans les graphes relationnels classiques (figure 1), la distance est exprimée en nombre de nœuds et liens intermédiaires. En l'absence de lien cette distance est infinie, l'amas est isolé. En d'autres termes, l'isolement d'un amas indique que toutes les caractéristiques de la période concernée lui sont propres, et la distingue des autres étapes biographiques.

Interprétation du graphe

Le premier stade de l'interprétation consiste en un repérage temporel des amas. Il s'agit de rendre explicite le substrat calendaire qui sous-tend la projection graphique. Intuitivement sans rien connaître de la biographie, il est possible de deviner sur le graphe la succession des principales étapes biographiques. Mais l'identification temporelle des amas de points est facilitée et assurée par la connaissance des biographies étudiées. Il est ensuite

7. L'indice de centralité calculé à cet effet correspond au nombre effectif de liens/ nombre de liens possibles.

8. L'absence de lien avec les éléments biographiques déjà placés, correspond à l'éloignement des éléments diachroniques.

possible d'introduire explicitement une dimension chronologique dans le graphe, en inscrivant les âges ou années correspondant à chaque amas (figure 3).

Dans un second temps, il s'agit de qualifier chaque période du cycle de vie et les articulations biographiques, à partir du contenu de chaque amas. Dans l'analyse de contenu qui a précédé la réalisation du graphe, on a pu s'intéresser aux causes qui ont amené une femme à devenir chef de ménage. Le graphe permet alors de voir les circonstances dans lesquelles se déroule cette expérience, et celles qui l'ont précédée : il replace l'objet étudié dans son contexte biographique, c'est-à-dire par rapport à tout ce qui se passait dans les autres champs biographiques au moment étudié, et dans les stades biographiques antérieurs ou ultérieurs. La lecture d'un événement se fait en interaction avec tous les autres champs du vécu, conformément aux possibilités qu'offre la collecte biographique (Courgeau et Lelièvre, 1989).

La centralité du réseau biographique. Les différentes étapes qui se dégagent sont généralement reliées par des éléments centraux dans le réseau. La taille d'un point central est proportionnelle à la fréquence des liens temporels avec les autres événements biographiques. La signification de ces points d'intersection est variable. Un état biographique ainsi central, peut exprimer une constante, comme par exemple le fait de résider à Douala pendant plusieurs périodes (Figure 3). Il peut aussi signifier une récurrence dans la biographie. C'est plus évident pour les événements ponctuels, qui par définition ne peuvent se dérouler sur plusieurs périodes, mais qui peuvent se répéter dans une existence. Un lieu de résidence comme Douala, serait par exemple récurrent dans le graphe d'une personne qui est née à Douala, en est partie, puis y est revenue des années plus tard. L'identification chronologique des différentes étapes biographiques permet dans ce cas de distinguer une constante, qui relie par définition des étapes successives, d'une récurrence qui concerne des étapes qui peuvent être très éloignées dans le temps. Là encore, une bonne connaissance des biographies évite la confusion et permet d'écarter toute ambiguïté.

L'exemple d'Elsa (figure 3). Dans le cas d'Elsa, cinq périodes se dégagent de la biographie. L'enfance auprès des parents jusqu'à quinze ans (0-15 ans). L'entrée en union à seize ans inaugure une période d'une dizaine d'années, au cours de laquelle Elsa habite chez les parents de son conjoint, un élève du collège qui deviendra le père de ses deux enfants (16-26 ans). Cette union ne sera jamais officialisée malgré l'arrivée des enfants, et l'arrivée d'une nouvelle « épouse » décide Elsa à l'interrompre alors qu'elle attend son deuxième enfant. Suit une période d'un an, durant laquelle son frère l'accueille avec ses enfants : c'est une première expérience de monoparentalité (vingt-neuf ans). Elle rencontre alors celui qui va devenir son mari, un pasteur protestant de vingt-trois ans son aîné, fonctionnaire à Yaoundé mais originaire comme elle de Douala. Cette rencontre marque un tournant dans la biographie : Elsa se marie, suit son conjoint à Yaoundé avec ses deux enfants et débute avec lui une intense vie associative. Cette troisième période (30-34 ans) s'achève avec le décès du conjoint, et débouche sur l'expérience actuelle de veuvage et de monoparentalité (35-42 ans), qui dure depuis sept ans au moment de l'enquête.

Ces cinq périodes se chevauchent toutes par l'intermédiaire de constantes biographiques qui les relient au moins deux à deux. Les études au collège commencent dans l'enfance et se poursuivent pendant la première union. Les trois premières périodes se déroulent à Douala,

tandis que la migration à Yaoundé les sépare des deux suivantes. La pratique associative devient dès lors une constante biographique. Quant aux enfants, ils sont centraux dans la biographie, parce qu'ils ont cohabité avec leur mère jusqu'au moment de l'enquête. À vingt-neuf ans, l'épisode de monoparentalité et d'accueil chez le frère aîné se présente comme une étape charnière entre la jeunesse à Douala et la maturité à Yaoundé, entre le maternage des enfants au sein du noyau conjugal, et l'activité associative tournée vers l'extérieur du ménage...

Le graphe d'Elsa met clairement en évidence les cinq étapes biographiques et la centralité des enfants dans la biographie. Le rôle pivot de la courte période qui sépare la biographie en deux époques est accessible si l'on connaît bien la biographie, mais le graphe a le mérite de la dégager des quatre autres périodes, alors que l'autre version synthétique de la biographie, la fiche biographique, écrase cette étape de courte durée.

LES APPORTS DE L'ANALYSE RELATIONNELLE À L'EXPLOITATION DU MATÉRIAU BIOGRAPHIQUE : ANALYSE COMPARATIVE ET CLASSIFICATION DES GRAPHES

Le graphe permet de visualiser les différentes étapes de la biographie et de dégager les articulations du parcours. En cela le traitement relationnel fournit une aide à l'interprétation de la dynamique individuelle et se prête à une analyse en termes de « configuration » biographique. Par rapport à la fiche AGEVEN (figure 2) qui constitue une autre version synthétique des trajectoires, les intérêts sont multiples. Le positionnement des éléments biographiques est indépendant de la chronologie car les amas les plus proches ne se succèdent pas forcément dans le temps. C'est le nombre d'objets communs qui détermine cette proximité spatiale. Des récurrences biographiques rapprochent donc dans l'espace du graphe des amas qui peuvent être chronologiquement éloignés. Cette vision non linéaire met en évidence les répétitions et les constantes qui permettent de définir la tonalité et éventuellement le fil conducteur de la biographie. Par ailleurs la taille d'un amas est indépendante de la durée de la période qu'il représente. En se dégageant de la vision linéaire, cette version relationnelle de la biographie met en valeur des étapes décisives de courte durée qui sont écrasées dans la fiche ageven ou sur une ligne de vie d'un diagramme de Lexis.

Des biographies singulières à l'analyse comparative du corpus d'entretien.

Chaque graphe est singulier, mais certaines configurations peuvent se retrouver d'un graphe à l'autre. Le nombre et la nature des étapes biographiques, la place du phénomène étudié dans le cycle de vie, l'existence ou non d'éléments centraux dans la biographie, la nature de cette centralité... sont autant de paramètres comparables d'une biographie à l'autre. Si bien qu'en fonction du sujet étudié, il est possible de dégager des types de configurations ou processus biographiques. Dans le cas des femmes chefs de ménage, il s'agissait de classifier les itinéraires en fonction de la place qu'y occupait l'autonomie résidentielle. Une vingtaine de graphes a suffi à dégager les trois types d'itinéraires possibles, selon la complexité des parcours et la centralité de l'expérience de chef de ménage.

La typologie retenue repose sur deux critères. D'une part la place de l'autonomie résidentielle dans la biographie, selon qu'elle est centrale ou en marge du graphe. D'autre part la complexité du parcours antérieur. L'entrée en autonomie résidentielle dépend des conditions de vie antérieures qui pèsent sur les alternatives résidentielles et la volonté de quitter un statut pour atteindre une position différente sans qu'il y ait forcément un objectif précis à long terme. Il en ressort trois types d'itinéraires qui peuvent être hiérarchisés en fonction du poids du sujet dans sa trajectoire biographique. Je définis ces trois types comme des itinéraires simples (sept femmes sont concernées), des itinéraires complexes (huit femmes), et des itinéraires centrés sur l'expérience de chef de ménage qui correspondent à une complexité spécifique (neuf femmes). Un exemple de chaque type d'itinéraire est ici présenté.

Les itinéraires simples

Les itinéraires simples correspondent aux biographies les plus stables, qui à l'âge adulte opposent simplement « l'avant » à « l'après » chef de ménage. Ces biographies concernent aussi bien des femmes âgées que jeunes. Ces dernières ont plus de chance de voir leur itinéraire se complexifier avec le temps, quand elles sont jeunes comme Paulette (figure 4). Cependant le fait que tous les graphes simples observés concernent des femmes qui sont chefs de ménage depuis au moins sept ans, indique que la complexité de l'itinéraire est indépendante de sa durée. Ces graphes simples reflètent une stabilité biographique. Cette stabilité n'est cependant pas garante de bien être, car tout dépend des conditions de vie. C'est la stabilité de la difficulté et de la solitude pour Paulette. Ce type de graphe évoque l'installation durable d'un mode de vie dans lequel le sujet est bien ancré : l'état de femme isolée pour Paulette, de "deuxième bureau", de tutrice ou de monoparentalité pour d'autres.

FIGURE 4

Graphe biographique de Paulette, 33 ans, célibataire sans enfant.

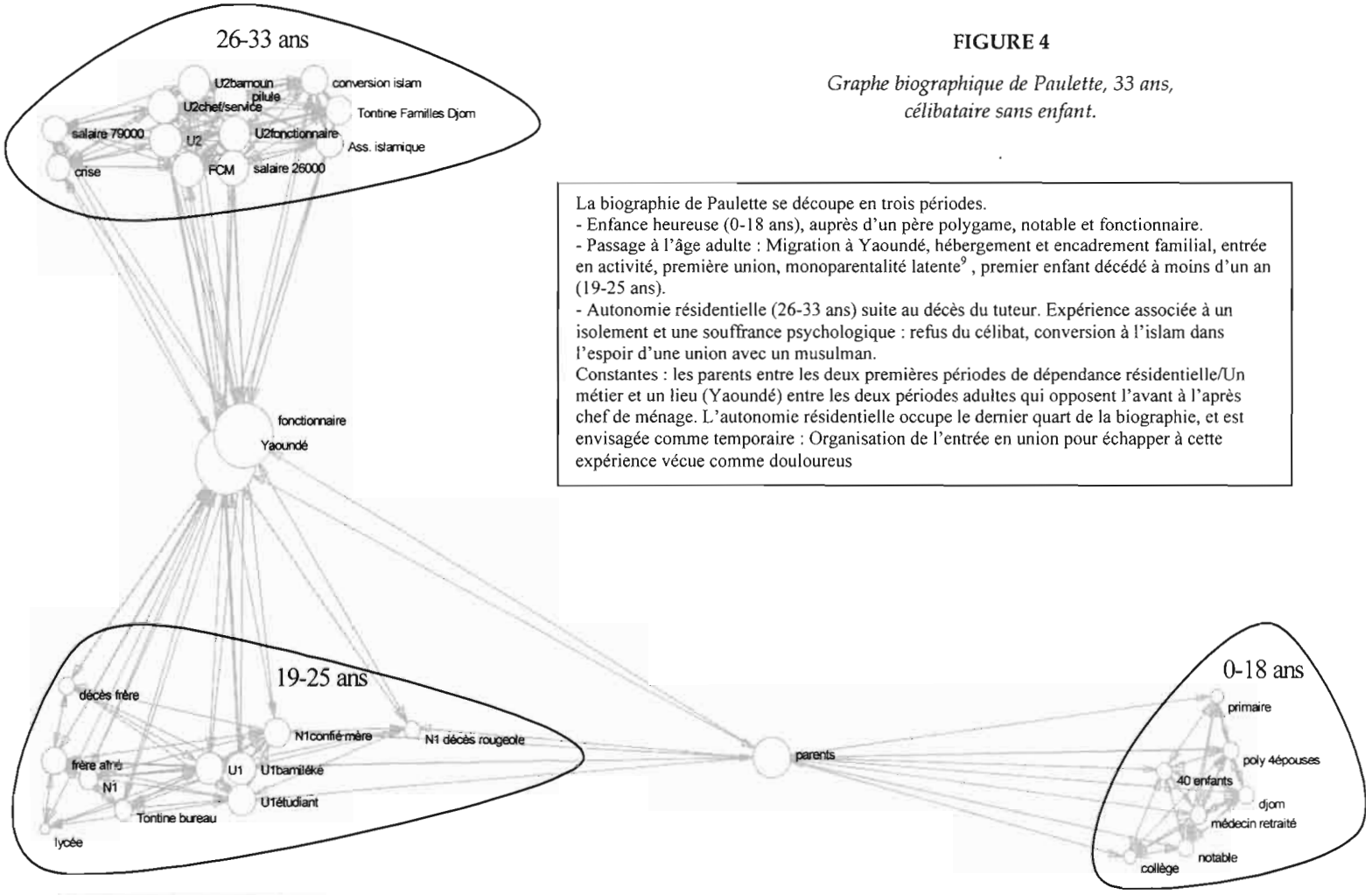

La biographie de Paulette se découpe en trois périodes.
- Enfance heureuse (0-18 ans), auprès d'un père polygame, notable et fonctionnaire.
- Passage à l'âge adulte : Migration à Yaoundé, hébergement et encadrement familial, entrée en activité, première union, monoparentalité latente[9], premier enfant décédé à moins d'un an (19-25 ans).
- Autonomie résidentielle (26-33 ans) suite au décès du tuteur. Expérience associée à un isolement et une souffrance psychologique : refus du célibat, conversion à l'islam dans l'espoir d'une union avec un musulman.

Constantes : les parents entre les deux premières périodes de dépendance résidentielle/Un métier et un lieu (Yaoundé) entre les deux périodes adultes qui opposent l'avant à l'après chef de ménage. L'autonomie résidentielle occupe le dernier quart de la biographie, et est envisagée comme temporaire : Organisation de l'entrée en union pour échapper à cette expérience vécue comme douloureus

9. La monoparentalité latente concerne les femmes qui ne sont pas en monoparentalité effective parce qu'elles confient la totalité de leurs enfants mineurs (Tichit, 2002)

Les graphes complexes qui aboutissent à l'autonomie résidentielle

Le graphe d'Elsa (figure 3) correspond au deuxième type d'itinéraire qui se caractérise par des graphes complexes composés de multiples étapes biographiques. Parmi toutes ces étapes, une seule est associée à l'autonomie résidentielle, généralement la dernière, qui correspond aussi à la configuration actuelle. Ces biographies se distinguent donc par une accumulation d'expériences variées avant de devenir chef de ménage. C'est le type biographique le plus commun dans l'échantillon de femmes interrogées. L'expérience d'Elsa bien que relativement précoce (trente-cinq ans contre quarante-six ans en moyenne au Cameroun) se situe en périphérie de la biographie, alors que pour d'autres femmes elle apparaît comme élément central, autrement dit comme une constante de la vie adulte. Dans l'étude de la monoparentalité, l'itinéraire d'Elsa se distingue par la centralité des enfants dans le réseau biographique. C'est loin d'être toujours le cas, en particulier lorsqu'une femme s'est temporairement dégagée de la monoparentalité en confiant ses enfants. En outre pour Elsa la première expérience de monoparentalité hébergée par un frère aîné (figure 3), correspond à une période charnière de la biographie et dans le même temps prépare la seconde expérience, résidentiellement autonome. Ce cumul d'expériences de nature différente, et l'association entre autonomie résidentielle et monoparentalité, s'avèrent en fait très significatives dans la comparaison des formes de monoparentalité (Tichit, 2002).

Les graphes complexes centrés sur l'autonomie résidentielle

Le troisième type de biographie se distingue par la place centrale de l'expérience de chef de ménage, qui apparaît comme une constante sur plusieurs étapes biographiques. Ce qui signifie qu'en plus de la complexité du parcours antérieur, les femmes concernées connaissent plusieurs étapes d'autonomie résidentielle. Un quart des femmes chefs de ménage interrogées ont ainsi vécu au moins deux expériences d'autonomie résidentielle. Certaines en ont cumulé trois à quatre, successives ou différées. Dans l'échantillon, trente femmes totalisent ainsi soixante-huit expériences. Arrêtons-nous sur l'exemple de Mariette (figure 5).

La biographie de Mariette se découpe en sept périodes qui se répartissent sur deux époques. D'une part, l'enfance (0-15 ans : confiée aux grands-parents auprès de qui elle a remplacé sa mère en tant qu'aînée) et la jeunesse (collège en internat (16-19 ans) puis études au lycée interrompues par une grossesse non désirée (20-21 ans)) sous la tutelle d'un grand-père fonctionnaire (constante). La période d'internat n'est pas reliée aux autres, car chaque élément biographique lui est propre.

D'autre part, une expérience d'autonomie résidentielle en quatre périodes associées à des unions sans cohabitation. La monoparentalité et l'accueil de jeunes parents sont les constantes de l'autonomie résidentielle. Au fur et à mesure de l'expérience se constitue une descendance (3 enfants) issue de pères différents.

FIGURE 5

Graphe biographique de Mariette, célibataire 37 ans, en monoparentalité avec trois enfants de pères différents

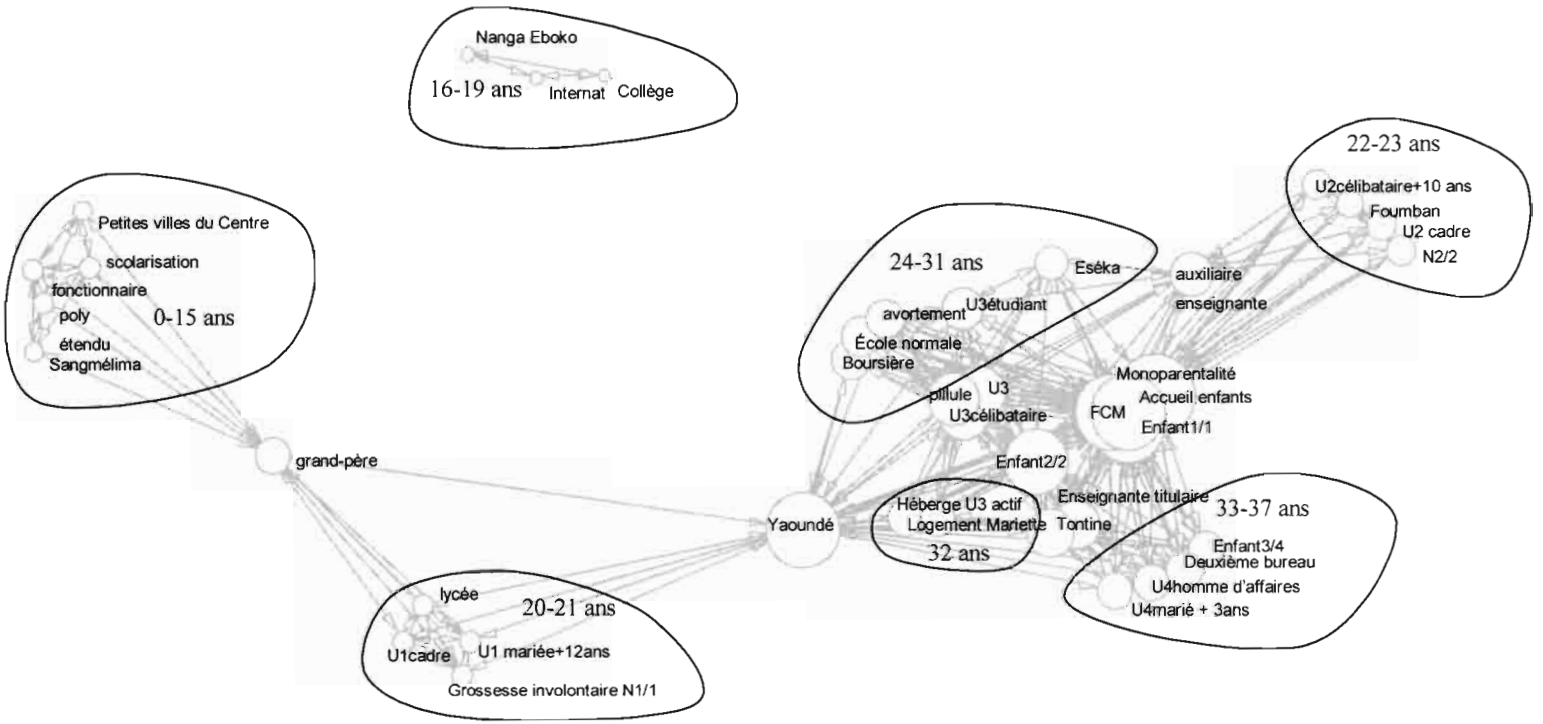

Mariette a cumulé quatre expériences successives de chef de ménage en quinze ans. Le passage de l'une à l'autre est rythmé par des changements de situation familiale, conjugale et professionnelle. La première expérience (22-23 ans) commence avec une entrée précipitée en activité et en monoparentalité suite à une grossesse involontaire qui a interrompu les études. Mariette est enseignante auxiliaire à Foumban, très loin de sa région d'origine.

La seconde étape d'autonomie résidentielle (24-31 ans) survient quand Mariette est mutée à Eséka. Cette mutation interrompt une deuxième union alors que Mariette est en fin de grossesse. Elle a donc désormais deux enfants à charge en plus des jeunes frères et sœurs qu'elle accueille. À Eséka, elle rencontre un autre jeune homme célibataire et adopte un comportement contraceptif (pilule). Puis elle obtient une bourse pour parfaire sa formation à l'école normale (elle avorte pour ne pas compromettre cette formation). Elle part à Yaoundé mais reste en contact avec son ami (U3).

La troisième expérience (trente-deux ans) commence quand son ami la rejoint à Yaoundé : c'est l'unique expérience d'union cohabitante, chez Mariette, avec les enfants des unions précédentes. Mariette est entre temps devenue enseignante titulaire dans un collège de Yaoundé. Mais après un an de vie commune le couple se sépare et Mariette renonce à chercher un mari parmi les « *célibataires* », qui à ses yeux restent « *irresponsables* ».

Quatrième expérience (33-37 ans) : elle est chef de ménage en monoparentalité depuis onze ans et devient le « deuxième bureau » d'un homme d'affaire marié avec qui elle a un troisième enfant. C'est le seul qui contribue ponctuellement à la prise en charge de son fils, bien qu'ils ne se fréquentent plus depuis un an.

Vue d'ensemble

Les itinéraires complexes se caractérisent par le rôle préparatoire du parcours qui précède l'autonomie résidentielle : monoparentalité dépendante d'Elsa, grossesse non désirée et interruption du cycle d'études de Mariette. Mais la seconde catégorie d'itinéraires complexes se distingue de la première par un cumul d'expériences de chef de ménage. Ces expériences cumulées peuvent être différées ou s'enchaîner dans le temps. Le changement de situation est alors généralement imputable à l'évolution de la composition du ménage. Plusieurs types de changements peuvent en modifier la structure. L'évolution des pratiques d'accueil et de cohabitation vont transformer des ménages isolés ou monoparentaux en ménages étendus. De la même manière, la naissance d'un enfant va créer un noyau familial dans un ménage isolé ou non familial et alourdir les responsabilités de son chef (Mariette). A l'inverse la décohabitation des enfants va mettre fin à la monoparentalité. Ces changements de fond modifient le rôle familial des femmes chefs de ménage concernées et commandent les passages de leur cycle de vie. La comparaison des différents graphes complexes centrés sur l'expérience de chef de ménage a mis en évidence le cycle de l'autonomie résidentielle. Un tiers de l'échantillon est concerné (soit 9 des 24 graphes biographiques étudiés et environ 40 des 127 femmes chefs de ménage interrogées).

En outre le terrain a montré l'intérêt de dépasser l'approche dichotomique femmes chefs de ménage/autres femmes comme s'il s'agissait de deux catégories homogènes et exclusives de femmes. En effet toutes les femmes rencontrées sur le terrain ont occupé d'autres statuts résidentiels avant de devenir chef de ménage, et le suivi de leurs itinéraires

a montré que certains statuts mènent plus que d'autres à l'autonomie résidentielle et plutôt à certains types de ménage. En particulier le terrain a révélé différentes formes de monoparentalité qui précèdent l'expérience de chef de ménage (la monoparentalité latente de Paulette, la monoparentalité dépendante de Christiane) et qui parfois y conduisent directement comme dans le cas de Mariette. Ces éléments ont été confrontés aux données démographiques disponibles sur les femmes chefs de ménage à travers les EDS. Ils ont non seulement été soumis à validation quantitative, mais ont surtout permis d'affiner le traitement des données EDS. Le souci d'identification de la monoparentalité dépendante a permis d'optimiser l'information disponible sur la composition des ménages dans les EDS afin de confirmer l'existence de cette forme de monoparentalité et de la quantifier. Par ailleurs la complexité des itinéraires résidentiels féminins a soulevé l'intérêt du « statut résidentiel » dans l'appréhension globale des statuts féminins.

CONCLUSION

À partir de l'exemple d'une enquête biographique menée au Cameroun auprès de femmes chefs de ménage, ce document a présenté le contexte dans lequel une démarche combinant les méthodes quantitatives et qualitatives s'est imposée de la collecte à l'analyse biographique. La collecte semi-qualitative n'a reposé ni sur un questionnaire fermé, ni sur le recueil d'un récit de vie strictement narratif. Il s'agissait plutôt d'une démarche intermédiaire, avec un guide d'entretien associé à une matrice biographique, sans questionnaire. Cette méthode a permis de structurer la collecte, d'homogénéiser et de systématiser le type d'information recueilli. La stratégie de collecte a par ailleurs permis de mettre au point une technique d'analyse (l'analyse relationnelle des données biographiques) mettant en évidence les configurations biographiques, à l'aide du logiciel Réseau-Lu. En écho au mode graphique de la collecte, ce logiciel propose une procédure graphique de saisie et de restitution des résultats.

L'analyse relationnelle des données biographiques permet d'appréhender la configuration de la biographie, en dégageant les étapes du parcours et les éléments de liaison entre ces différentes étapes. Le cycle de vie apparaît avec ses articulations et enchaînements biographiques. Les apports de cette approche configurationnelle sont multiples. En premier lieu la cartographie de la biographie propose une lecture simple d'une biographie, sur une page en une vision synthétique. Il manquait cruellement un outil de ce type qui, comme la fiche biographique, permet de résumer la biographie. Mais cette vision synthétique innove dans la mesure où elle est non linéaire et permet de visualiser les étapes biographiques déterminantes, quelle que soit leur durée. Cet outil se prête aussi à la description de la « coloration » de l'entourage de chaque période. Au stade de l'analyse, cette méthode permet en fait d'échapper à une catégorisation a priori du matériau analysé : les étapes apparaissent d'elles-mêmes à partir des amas d'objets biographiques qui sont contemporains les uns des autres. L'interprétation en termes de configuration biographique facilite le traitement qualitatif d'un corpus d'entretiens. Les critères de classification, qui se dégagent des différentes configurations biographiques, permettent en effet de systématiser la comparaison des différents itinéraires et d'élaborer des typologies de parcours. Dans le cadre de notre problématique, le traitement relationnel des biographies factuelles a dégagé la place de l'expérience de chef de ménage dans la biographie, ainsi que ses différentes

étapes. Elle est parfois centrale, parfois en périphérie biographique, selon sa durabilité et la complexité du parcours qui la précède. Trois types d'itinéraires apparaissent : Des parcours simples qui illustrent des biographies stables et qui opposent à l'âge adulte "l'avant à l'après" chef de ménage. Des parcours plus complexes caractérisés par un cumul d'étapes biographiques qui aboutissent et préparent à l'autonomie résidentielle. D'autres parcours complexes qui sont centrés sur l'autonomie résidentielle. Ce centrage exprime la continuité de l'autonomie résidentielle sur plusieurs étapes biographiques. L'analyse de la succession de ces étapes a, entre autre, dégagé les grandes lignes du cycle de l'autonomie résidentielle des femmes installées durablement dans la fonction de chef de ménage (Tichit, 2002). Par rapport aux classifications familiales des démographes, le traitement relationnel combine l'itinéraire individuel et l'évolution de la structure du ménage. Cette méthode relie donc les deux modes de classification utilisés en démographie, le mode transversal qui s'appuie sur la structure morphologique du ménage, et le mode longitudinal qui dégage le cycle de vie à partir de l'itinéraire biographique (Roussel, 1991).

Le procédé de traitement relationnel des données biographiques reste un outil d'analyse exploratoire, une approche complémentaire, qui offre un éclairage différent de données nécessitant de toutes façons une analyse de contenu en tant que telle. L'exploration des possibilités de cet outil se poursuit afin de proposer un traitement global intégrant dans le même espace graphique non seulement le réseau des événements biographiques, mais également le réseau textuel du discours, comme celui du tissu relationnel de l'enquêté. Cette approche hétérogène du réseau se prête à l'émergence de nouveaux modes de collecte. Elle ouvre par ailleurs des perspectives particulièrement intéressantes pour l'étude des dynamiques familiales en Afrique et ailleurs. En effet, elle permet de visualiser les interactions entre les étapes biographiques et la configuration du tissus relationnel, autrement dit de replacer la trajectoire individuelle dans son entourage social et familial.

De la collecte à l'analyse, la dimension qualitative de l'enquête biographique a fournit les éléments indispensables à l'exploitation quantitative des données disponibles sur les femmes chefs de ménage. L'adaptabilité au récit et à la population fluctuante des femmes chefs de ménage a révélé les formes plurielles de l'autonomie résidentielle, et a permis de libérer l'analyse des catégories statistiques dans lesquelles l'information quantitative cloisonnait l'appréhension des femmes chefs de ménage. Cette double démarche a produit des critères d'analyse qui servent l'étude comparative des statuts féminins, de la monoparentalité et de la composition familiale des ménages à partir des données EDS.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE P. *et al.*, 1991, *L'Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise, vol I : Méthodologie des enquêtes*, Dakar, 380 pp.

BERTAUX, D., 1997, *Les Récits de vie*, Paris, Nathan Université, coll. « 128 », 128 pp.

BATTAGLIOLA, F., BERTAUX WIAME, I., FERRAND, M., IMBERT, F., 1993, « À propos des biographies : regards croisés sur des questionnaires et entretiens », *Population*, n° 2, pp. 325-346.

BLANCHET, A., 1985, *L'Entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 290 pp.

BLANCHET, A. et GOTMAN, A., 1992, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien,* Paris, Nathan Université, coll. « 128 », 128 pp.

BOCQUIER, P., 1996, *L'Analyse des enquêtes biographiques,* Paris, CEPED, 204 pp.

COURGEAU, D., LELIÈVRE, E. 1989, « L'approche biographique en démographie », *Revue française de sociologie,* pp. 55-74.

DUBAR. C. et DEMAZIÈRE, D., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'Exemple des récits d'insertion,* Paris, Nathan coll. « Essais et Recherches », 352 pages.

FERRAND, M., IMBERT, F., 2001, « Plaidoyer pour un rapprochement du qualitatif et du quantitatif. L'exemple de "dire sa vie" », *in* L'analyse des trajectoires : ressources qualitatives et quantitatives, 1991, UNITAM, *Revue de sociologie et d'anthropologie,* pp. 48-64.

MOGOUTOV, A., 1997, « Données relationnelles en sciences sociales : objets, méthodes, applications. Une approche Réseau-Lu », communication au séminaire du CEPED, juil. 1994, 8 pp.

MOGOUTOV, A., 1998, « Données relationnelles en sciences sociales : essai de minimalisme méthodologique », *in* : *Pratiques de l'information,* coll. « Analyse, Formation permanente », Université Paris-VIII, pp. 141-148.

MORENO, 1954, *Fondements de la sociométrie,* Paris, PUF.

TICHIT, C., 2000, *Pour une autre approche des biographies : de la collecte à l'analyse « configurationnelle »,* Paris, CEPED, rapport de recherche n° 23, 19 pp.

-- 2002, *Les Femmes chefs de ménage au Cameroun, entre autonomie, monoparentalité et isolement,* thèse de doctorat, Paris-X Nanterre, 441 pp.

« DIRE SON EXPÉRIENCE : RÉCITS DE VIE SUR LA PRATIQUE CONTRACEPTIVE DANS LE CONTEXTE MAURICIEN »

Sarah HILLCOAT-NALLÉTAMBY

À la fin des années 1980, deux études nationales ont été menées à l'île Maurice pour détecter les raisons de l'augmentation observée des taux d'abandon de la contraception chez les femmes inscrites dans les services de planification familiale et pour identifier les obstacles à l'augmentation de l'adoption de la contraception moderne.

L'extrait d'un entretien biographique présenté ici fait partie d'une étude de cas menée à l'île Maurice dans un centre public de soins de santé[1]. L'un des objectifs de cette étude était de rechercher d'un point de vue qualitatif les raisons de l'interruption de la contraception de la part de femmes inscrites en planification familiale, mais classées ensuite dans la catégorie des abandons pour ne pas s'être présentées aux rendez-vous de rappel. Les entretiens visaient d'abord à permettre à ces femmes d'expliquer les raisons de leur abandon. Dans le cadre des services d'extension du centre, un préposé rencontrait au moins une fois en entretien ces femmes à leur domicile après qu'elles aient accepté.

L'entretien présenté ici s'est déroulé chez « Catherine », une femme qui ne s'était pas présentée à son rendez-vous pour renouveler sa prescription de *depo provera*, un contraceptif hormonal connu dans le milieu sous le nom de « piqûre ». L'extrait qui suit provient de cet entretien et comprend des éléments d'interprétation. Il est suivi d'un bref commentaire sur les éclaircissements que cet entretien apporte à la compréhension des motifs ayant conduit « Catherine » à manquer son rendez-vous. Nous avons supposé qu'elle courait le risque d'être enceinte puisqu'elle vivait avec un conjoint et n'utilisait aucun contraceptif. Elle devait aussi être fertile puisqu'elle était mère de trois enfants et n'avait pas vécu de ménopause.

Extrait d'entretien individuel E. = Enquêtrice ; C. = Catherine	Éléments d'interprétation et d'analyse
E. — Vous n'êtes pas venu voir l'infirmière pour votre dernier rendez-vous à la clinique. Est-ce vrai ?	
C. — Oui, mais la date était indiquée sur ma carte rose	Réponse : confirme le dernier rendez-vous manqué ; indique que C. connaissait la date.
E. — Donc, vous n'avez pas oublié l'heure ou le jour du rendez-vous ?	
C. — Non, si je vous dis que c'est toujours écrit sur la carte rose !	Réponse : affirme que le rendez-vous manqué n'est pas dû à l'oubli du jour ou de l'heure.
E. — Est-ce que vous vous rappelez la raison pour	Question clef.

1. Étude menée avec l'autorisation et le soutien du ministère de la Santé, île Maurice et dans le cadre d'un mémoire de maîtrise de 2e cycle, soutenu à Paris V, UFR des sciences sociales.

laquelle vous n'êtes pas venue à la clinique pour votre rendez-vous avec l'infirmière ?	
Pause.	*L'enquêtrice reformule sa question*
E. — Y-avait-il un problème ce jour là ?	
Pause : l'interrogée rigole	
C. — Vous savez, tous ces médicaments de « family planning » ! Je veux arrêter tout ça[9i] parce que j'ai des battements de cœur [2i] avec ça. Et vous savez, le sang ne descend plus[1i]. Je vais me reposer[9ii] un peu avec toutes ces histoires. Je vous ai déjà dit tous ça, les problèmes de battement de cœur[2i] que j'avais avant – vous n'avez pas compris ou quoi ?	Réponse : fournit des éléments de réponse à la question clef sans donner de réponse directe. C. emploie des termes locaux pour décrire les contraceptifs fournis comme « médicaments » et « *family planning* ». 9i : veut abandonner la contraception à cause des effets secondaires. 2i : « battement de cœur » = façon de décrire une sensation générale de malaise. 1i : « sang ne descend pas » = pas de règles. 9ii : veut prendre un repos (de la contraception).
E. — Oui, oui, en effet, vous m'avez bien dit que vous aviez eu des problèmes de battement de cœur après la naissance de votre second enfant n'est-ce-pas ? Est-ce que c'est pour cette raison que vous n'êtes pas venue à la clinique alors – à cause du problème de battements de cœur ?	
C. — Beaucoup de femmes[6iii] ont des battements de cœurs[2i] vous savez – je ne suis pas la seule dans tout ça. La dernière fois[10ii] avec la piqûre [mi] et le comprimé [mii], j'ai eu des battements[2i]. Le médecin[6i] m'avait dit que c'était l'asthme, mais moi, je n'aime pas ça. Il avait dit que c'était normal que le sang ne descendait pas[1i] en moi – c'est ce qu'il [6i] m'avait dit. Et avec la piqûre[mi] mon sang ne descendait pas[1i] pendant longtemps, longtemps. Il [6i] m'avait dit que ça allait revenir, mais moi – hein – moi je n'aime pas me sentir comme avec un gros ventre[2ii]. La dernière fois avec la piqûre[mi], je suis allée à l'hôpital et le médecin [6i] là-bas m'a dit que mon sang était bien faible. J'ai arrêté[10iv] de toute façon par ce que mon mari est parti [10i] un jour comme ça – et quand cette piqûre était finie en moi, j'étais beaucoup mieux et le sang est revenu avec les autres choses[10ii]. Maintenant, j'attends [9iii] pour voir quand ça va revenir, et comme ça je vais être mieux dans ma peau.	Réponse : fournit des éléments de réponse à la question clef. C. emploie des termes locaux pour décrire la contraception (piqûre [mi], comprimé [mii]) et les effets secondaires et soucis de santé ('sang faible = faible pression sanguine). C. place ses réponses dans le contexte de facteurs sociaux, effets secondaires, soucis de santé et expériences passées. C. indique comment sa décision d'arrêter la contraception a aidé au retour de ses règles et lui a procuré une sensation de bien-être. 6iii : d'autres femmes. 2i : « battements de cœur » (perception). 10ii : expérience antérieure de la contraception et de ses effets secondaires. 1i : « le sang ne descend pas » (constat). 2ii : « gros ventre » (perception). 10iv : arrêt de contraception dans le passé. 9iii : intention contraceptive courante – attendre le retour des règles.
E. — Alors est-ce que vous me dites que vous voulez arrêter la piqûre pour laisser descendre le sang ?	
C. — Oui, c'est bien ça Madame.	Réponse : affirme l'intention de C. d'arrêter et d'attendre le retour de ses règles.
E. — Est-ce que vous voulez un autre enfant ?	
Pause et l'interrogée rigole	
C. — Mon bonhomme – lui, il veut un autre[7ii]. Moi, j'ai déjà trois, mon fils est de lui, mais les deux autres – avant ça [10iii] c'est pour ça qu'il veut un autre de moi.	Réponse : C. donne des réponses indirectes en situant ses intentions de fécondité personnelles dans le contexte de son histoire de fécondité passée et des intentions de fécondité de son conjoint. 7ii : intentions de fécondité actuelles du conjoint. 10iii : fécondité antérieure (naissances vivantes).
E. — Et vous – qu'est-ce que vous en pensez de tout ça ?	
Pause et l'interrogée rigole	

C. — Trois - ça suffit de nos jours[7i] !	7i : Réponse : suggère que C. ne veut plus d'autres enfants.
E. — Qu'est ce que vous allez faire alors Madame ?	
Pause	
C. — Je vous ai dit - je vais attendre comme ça[9iii]. Le docteur[6i] là-bas me dit que c'est normal que le sang ne descend pas[1i] en moi, alors il n'y a pas de problème vous voyez. Je vais être bien.	Réponse : C. réaffirme son comportement contraceptif actuel en relation avec ses expériences physiologiques des effets secondaires et de bien-être personnel. 9iii : intention contraceptive courante - attendre le retour des règles. Li : le sang ne descend pas.
Pause	
E. — Est-ce que vous allez revenir à la clinique ?	Question clef.
C. — On va voir Madame. Si mon sang ne revient pas[1i] - il faut attendre un peu plus.	Réponse : C. n'affirme pas clairement son intention mais la situe en rapport avec le souci du retour de ses règles. Li : le sang ne descend pas.
E. — Pourquoi ?	
C. — Je vous ai dit - mon mari, lui, il veut[7ii] un autre enfant avec moi. Peut être il y aura un autre bébé.	Réponse : C. réaffirme l'intention de fécondité de son conjoint actuel 7ii et semble contredire ses propres intentions de fécondité en n'excluant pas une autre naissance (ambiguïté ?).
E. — Alors, Madame, voyons si j'ai bien compris votre histoire. Vous allez attendre pour voir si votre sang descend ?	
C. — Oui, c'est ça, je vous ai dit ça.	Réponse : C. affirme qu'elle attendra le retour de ses règles, mais sans y relier le retour de ses visites au centre.
E. — Et si le sang ne descend pas, vous allez peut-être avoir un autre bébé - c'est ça ?	
Pause	
C. — Oui	Réponse : C. se dit consciente de cette possibilité ; elle apparaît prête à accepter une grossesse.
E. — Et si le bébé ne vient pas, est-ce que vous allez revenir à la Clinique ?	L'enquêtrice repose la question clef. Elle teste les intentions de retourner à la clinique.
C. — Madame, c'est difficile pour moi à cause de tout ces problèmes de battements de cœur[2i]. Qu'est ce qu'ils vont me donner à la clinique - hein ? - la piqûre[mi] est un mauvais médicament pour moi et le comprimé[mii] ne marche pas bien pour moi. Quand j'ai arrêté[10iv] le comprimé[mii], le sang n'est pas venu[1i], comme avec la piqûre[mi], mais alors, quand il est arrivé, c'était comme une rivière et j'étais bien, bien malade pendant longtemps[10ii]. Le problème - moi je vois le problème. Ma cousine, elle, elle a acheté le comprimé[mii] en pharmacie - mais vous savez ça coûte cher[3] -. 75,80 roupies pour trois mois je crois. Moi, vous savez, je ne peux pas faire ça.	Réponse : C. réaffirme son intention de retourner au centre dans le contexte des effets secondaires, du coût monétaire de la contraception et de ses expériences de contraception passées. mi : effets du depo provera - pas de règles mii : effets secondaires de la pilule - son arrêt n'entraîne pas le retour des règles. 10 iv : arrêt de la contraception dans le passé. li : pas de règles. 10ii : expérience antérieure de la contraception et de ses effets secondaires. 3 : coût monétaire de la contraception.

COMMENTAIRE DE L'EXTRAIT D'ENTRETIEN

Cet extrait démontre que le refus de « Catherine » de se rendre au rendez-vous du centre de planification familiale s'explique par une série de facteurs liés aux expériences et contextes présents et passés. Durant l'entretien, elle ne répond pas directement à la question clef touchant aux raisons de ne pas être allée à son dernier rendez-vous. Les facteurs qu'elle invoque peuvent se regrouper en deux grandes catégories, les coûts de la contraception et son ambiguïté relative à ses maternités futures. Pour la première, la transcription de l'entretien suggère que le rendez-vous manqué, suivi d'une interruption de la contraception résulte de l'influence des coûts physiologiques, psychologiques et monétaires de la contraception. L'expérience vécue des effets physiologiques secondaires des contraceptifs hormonaux, et particulièrement l'arrêt temporaire des menstruations, provoque l'insatisfaction envers ces méthodes. La référence à d'autres effets secondaires, de nature plus psychologique (« battements de cœur », « gros ventre ») suggère une relative ignorance des effets secondaires réels plutôt que perçus de la contraception moderne. Ces deux types d'effets - physiologiques et psychologiques - créent le contexte dans lequel « Catherine » élabore progressivement les explications de son absence au dernier rendez-vous avec le centre de planification familiale. Elle invoque des expériences similaires d'effets secondaires vécues par d'autres femmes pour justifier le bien-fondé de ses inquiétudes. Elle met aussi en cause la qualité des services de l'État en soulignant son insatisfaction envers les méthodes contraceptives distribuées gratuitement par lui. Cependant, l'achat de pilules contraceptives dans les pharmacies privées coûte trop cher pour lui apparaître dans ce cas-ci comme une alternative valable. « Catherine » affirme vouloir limiter la taille de sa famille à ses trois enfants déjà nés ; par contre, ses intentions semblent contredire celles de son conjoint actuel qui n'est le père que d'un d'entre eux et qui en désire un autre à lui.

En conclusion, le rendez-vous manqué (et donc l'interruption de la contraception et l'exposition subséquente à une grossesse probable) apparaît dans ce cas-ci traduire les effets cumulés et interactifs des coûts physiologiques, psychologiques et monétaires de la contraception, combinés avec une ambiguïté à l'égard de nouvelles maternités. Ce sont à la fois ses inquiétudes concernant les effets secondaires et un conflit apparent entre ses intentions de fécondité et celles de son conjoint qui créent le cadre au sein duquel « Catherine » articule ses motifs de ne pas être allée au rendez-vous de planification familiale.

CHAPITRE VIII

ANALYSE RELATIONNELLE DE DONNÉES TEXTUELLES : LE DISCOURS SUR LA SANTÉ ET LA MALADIE EN TEMPS DE GUERRE

Yara MAKDESSI-RAYNAUD

Dans ce chapitre, une analyse textuelle est proposée à partir d'une approche relationnelle développée par le logiciel Réseau-Lu. Cette approche permet d'explorer et d'analyser les données quantitatives et qualitatives portant sur les réseaux sociaux, les biographies et les discours (Dodier & Mogoutov, 1997)[1].

Pour le chercheur en sciences sociales, et notamment pour le sociologue et le démographe qui s'intéressent à l'articulation des données qualitatives et quantitatives, la démarche présentée ici comporte au moins trois intérêts. D'abord, les données textuelles sont traduites en une représentation graphique, à la fois analytique et synthétique. Deuxièmement, cette représentation graphique autorise différentes lectures possibles des données parmi lesquelles : le traitement lexical d'un texte brut, la comparaison de différents textes, et le traitement d'un ensemble de textes à partir de catégories générales d'analyse. Troisièmement, la méthode permet le traitement des textes provenant de supports linguistiques variés, voire multilingues. Cette dernière option reste encore peu développée à ce jour dans le traitement informatique des données qualitatives. Un exemple en est proposé ci-dessous.

Dans une première partie, le sujet de la recherche et la problématique sont brièvement présentés, suivis de quelques points méthodologiques concernant la collecte des données et les raisons qui ont motivé le choix de l'approche Réseau-Lu pour le traitement qualitatif. Dans un deuxième temps, quelques exemples d'analyse sont développés et commentés parmi les diverses lectures possibles d'un corpus de données textuelles issues d'entretiens[2].

---

1. Voir également le chapitre X qui détaille le principe de la méthode et le chapitre VII qui traite un exemple de données biographiques.

2. Il s'agit bien là d'une sélection de l'auteur, dont le but est démonstratif et nullement exhaustif. L'analyse de discours proposée ici s'inscrit dans le cadre plus large d'un travail de réflexion démographique et sociologique sur les questions de santé en période de crise. La méthodologie qui y est développée est le fruit d'une collaboration avec A. Mogoutov, concepteur et développeur de l'approche Réseau-Lu.

LA NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE QUALITATIVE EN COMPLÉMENT À L'ANALYSE QUANTITATIVE

La recherche dont il est question ici porte sur la santé des populations qui traversent des périodes de guerres endémiques. Il s'agit plus spécifiquement d'étudier les effets d'une guerre sur la santé des individus, lorsque la situation sanitaire et économique est ébranlée, la vie urbaine remise en question et les opinions et caractéristiques individuelles altérées[3]. Un des résultats clé auquel a abouti ce travail est l'idée que les situations de guerre endémique créent un terrain favorable à l'expression des maladies, notamment celles à caractère chronique. En effet, ces maladies ne nécessitent pas toujours systématiquement un recours aux soins, et font partie intégrante du mode de vie de l'individu (Herzlich et Pierret, 1984). Le terrain d'observation est la ville de Beyrouth (capitale du Liban) qui, pendant seize années (1975-1990), a connu une série de combats très destructeurs. Les conséquences démographiques et sociologiques de cette période de conflits ne sont encore que partiellement identifiées. L'étude s'est consacrée à interroger cette population urbaine au sujet de sa santé, dramatiquement laissée pour compte.

Un premier volet démographique quantitatif de la recherche s'est ainsi basé sur l'exploitation de deux enquêtes de santé publique menées au milieu puis à la fin de la période de conflits (Zurayk et Armenian, 1985 ; Deeb, 1997). L'indicateur de santé retenu a été la maladie chronique auto-déclarée[4] pour plusieurs raisons. D'abord, le fait de se déclarer malade de manière chronique, indépendamment du type de maladie, est révélateur de la perception qu'ont les individus de leur propre santé. Dans les enquêtes de morbidité déclarée, bien que les informations puissent être biaisées lorsqu'elles sont données par une seule personne du ménage, elles reflètent indubitablement, les vraies attitudes de la famille et les perceptions du groupe face aux problèmes individuels (Kroeger, 1983). Ceci est particulièrement vrai dans les sociétés patriarcales où la santé est d'abord gérée par la famille et le groupe comme c'est le cas de la société beyrouthine. Par ailleurs, certaines maladies chroniques peuvent rester sans traitement médical pendant un moment plus ou moins long, et d'autres peuvent varier (apparaître ou disparaître et donc être déclarées ou pas) en fonction des événements vécus et du contexte social. Finalement, dans l'exemple précis d'une population dans la guerre, travailler sur la maladie déclarée, plutôt que sur celle diagnostiquée, semble plus proche de la réalité, car les habitants ne fréquentent les structures médicales (hôpitaux et dispensaires) qu'en dernier recours, du fait de l'accès parfois difficile et surtout à cause des coûts que cela entraîne.

L'analyse quantitative a mis en évidence qu'à Beyrouth durant la deuxième moitié de la guerre, sept ménages sur dix ont déclaré au moins un membre souffrant d'une maladie de type chronique. Cette proportion a tendance à augmenter à la fin des conflits (soit à la

3. Ce sujet a été développé dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue à l'université Paris V (Makdessi, 2002).

4. Dans le cadre des enquêtes exploitées, les maladies définies comme chroniques sont l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie, le diabète, les maladies cardiaques, les maladies cardio-vasculaires, l'hémiplégie, les rhumatismes, la maladie nerveuse, l'asthme, la maladie pulmonaire chronique, le goitre bénin, l'insuffisance rénale, la prostate, l'anémie, la tuberculose, l'ulcère, le glaucome, la cataracte, les cancers, l'épilepsie, les maux de dos chroniques et de la colonne vertébrale, les migraines et les maladies mentales.

deuxième enquête). Certaines pathologies touchent davantage les adultes actifs (entre quarante et soixante ans), notamment le diabète, la thyroïde et les anémies chez les femmes, et chez les hommes l'hypertension et l'hypercholestérolémie. Des études en démographie de la santé soutiennent que, dans la plupart des cas, les maladies chroniques reflètent l'impact du mode de vie contemporain sur l'état de santé. À l'inverse des maladies aiguës, elles ne peuvent pas être guéries, uniquement « gérées » (Pol et Thomas, 1992).

Plusieurs interrogations ont émergé au cours de l'analyse quantitative concernant le lien entre les niveaux de déclaration élevés, et les raisons de leur augmentation à la fin de la guerre d'une part, et le mode de vie généré par la situation de guerre d'autre part. Il était alors nécessaire de pousser l'investigation au-delà d'une simple auto-déclaration d'une maladie, en interrogeant les habitants sur la santé (au sens large), voir en quels termes ils en parlent, à quoi ils associent la maladie, et essayer de dégager les liens entre la pathologie ressentie et déclarée et le contexte de violence. Une approche qualitative s'est alors révélée intéressante afin de compléter et de donner sens à l'analyse démographique.

CONSTRUCTION DE L'ENQUÊTE QUALITATIVE

Une cinquantaine d'hommes et de femmes adultes ont été rencontrés et soumis à un entretien (de type semi-directif). Les enquêtés ont été choisis, selon un tirage systématique[5], parmi les ménages interrogés successivement aux deux enquêtes par questionnaire réalisées auparavant (en 1983/1984 et 1992/1993), et en tenant compte de l'âge (entre dix-huit et soixante-dix-sept ans), du sexe (26 femmes et 18 hommes) et de la position de la personne dans le ménage (chef du ménage homme et femme, épouse, enfants et ascendants/collatéraux).

La démarche consistait à se présenter au logement sans préavis et à solliciter la femme ou l'homme adulte qui pouvait se rendre disponible au moment de la visite. Le contact téléphonique, moyen peu fiable à l'époque, a été évité compte tenu du fait que le réseau de télécommunications a été sérieusement endommagé durant les combats.

Dans l'objectif de comprendre le pourquoi et le comment de la déclaration d'une maladie, les entretiens ont volontairement laissé une marge au développement libre du discours. Il fallait tenter de saisir les significations de la santé et de la maladie, replacées dans un contexte multiple : historique, social, familial et personnel.

---

5. L'échantillon a été fixé d'avance à une cinquantaine de personnes sélectionnées parmi les 1 641 ménages enquêtés en 1983/1984 et en 1992/1993. Dans un premier temps, les 50 ménages ont été repérés au *prorata* de la densité des ménages dans les 18 secteurs de la ville. Le tirage des ménages à l'intérieur de chaque secteur a été effectué de manière systématique suivant les numéros de ménage dans les fichiers des enquêtes. Ensuite, le repérage des logements sur le terrain s'est fait à partir des plans de quartiers mis au point par les équipes de l'enquête en 1983/1984. En 1997, l'espace urbain souffrait de profondes cicatrices laissées par les conflits. Sur les 66 logements visités, deux immeubles ont été complètement détruits, quelques familles avaient changé de résidence (9 ménages) et certaines personnes ont refusé de répondre à l'enquête (8 personnes). Lorsque le logement a été trouvé vide – ou dans quelques cas détruit – un autre logement à proximité le remplaçait à condition qu'il ait été enquêté auparavant par questionnaire.

Une première grille d'entretien a été construite autour des thèmes relatifs aux représentations de la santé et de la maladie, à l'opinion sur les médecins et responsables de la santé et aux questions de la couverture médicale et les soins. Elle a été testée et révisée grâce aux entretiens préliminaires. Ces premiers entretiens ont notamment permis de constater que le vécu de la guerre n'apparaissait pas d'emblée dans le discours des personnes enquêtées. Si la grille dans sa première version ne comprenait délibérément pas de questions directes sur la guerre, c'était précisément sous l'hypothèse que les personnes interrogées en parleraient spontanément. En réalité, les entretiens préliminaires ont infirmé cette hypothèse, et il a paru nécessaire d'introduire des questions directes relatives à l'influence de la guerre sur les individus et leur santé. Cette expérience a démontré que les individus n'évoquent pas systématiquement la guerre, mais une fois la question posée, leur discours pouvait être dense et riche en informations. Une série de thèmes relatifs à la guerre a donc été rajoutée à la fin de l'entretien afin de laisser une possibilité à la personne d'en parler spontanément (Tableau 1). La place accordée à la guerre dans le discours des personnes enquêtées pouvait être, selon les vécus, explicite (lorsque la personne en parlait spontanément) ou implicite (lorsque les effets des conflits sur la personne n'apparaissaient qu'en deuxième lecture du discours).

TABLEAU 1

Contenu thématique de la grille d'entretien[6]

Thème	Objectif recherché
Questions introductives et générales	Descriptif par la personne de son état de santé général actuel et passé
Questions concernant les représentations de la santé et de la maladie	Positionnement personnel à l'égard de la santé
Questions concernant l'opinion sur les médecins et les responsables de la santé	Recours au système médical et opinion personnelle sur les médecins
Questions concernant la couverture médicale et les soins	Recours à une couverture médicale et positionnement personnel par rapport au système en place
Questions portant sur l'influence de la guerre	Facteurs à travers lesquels la guerre a eu une influence sur l'état de santé des personnes interrogées
Conclusion	Mots ou expressions synthétisant la santé et la maladie

Les thèmes ont été proposés aux enquêtés sous forme d'une série de questions et selon l'ordre présenté dans le Tableau 1. En fonction des personnes et de l'évolution des discours, certaines questions complémentaires ont été ajoutées au moment de l'entretien. La durée moyenne des entretiens a varié entre trente minutes et une heure. La majorité des entretiens ont été enregistrés sur magnétophone ce qui a permis d'avoir un texte fidèle du discours prononcé.

Les questions ont été posées en langue dialectale (le libanais). Face aux personnes francophones ou anglophones, le choix a été laissé à l'enquêté de choisir la langue de l'entretien, choix qui a toujours porté sur le dialecte local. Mais malgré ce choix, certains discours enregistrés ont été, selon les cas, prononcés de manière spontanée en différentes langues : le libanais (le parlé local), et/ou l'arabe littéraire (langue officielle, de l'information

6. Le détail est présenté en Annexe.

et de la communication), et/ou d'autres langues notamment l'anglais et le français (pour les personnes d'éducation bilingue). Cette remarque sur le(s) registre(s) linguistique(s) utilisé(s) sera reprise au cours de l'analyse, et souligne le potentiel dont usent les individus pour exprimer, avec les mots les plus appropriés, leurs idées et leurs opinions.

Cette richesse des discours bilingues et multilingues constitue un atout considérable pour la problématique de la recherche. Toutefois, elle introduit un niveau de complexité supplémentaire pour l'analyse de contenu, lorsque le chercheur, contraint de passer d'un registre linguistique à un autre, finit par traduire l'ensemble du corpus en une seule langue. Par conséquent, un des avantages de l'analyse relationnelle des données textuelles dont il est question ici, consiste à apporter une solution au traitement des discours multilingues qui permet d'éviter les traductions et leurs biais sous-jacents.

LE CHOIX DE L'APPROCHE RÉSEAU-LU COMME MÉTHODE D'ANALYSE QUALITATIVE

L'approche Réseau-Lu comme outil informatique de saisie, de description et d'analyse des entretiens a été adoptée a posteriori du travail de collecte. Son utilisation ne dispense cependant pas du traitement habituel des entretiens à l'aide de l'analyse de contenu sociologique (découpage du texte, création de catégories d'analyse) (Grawitz, 1990).

Cette dernière ne peut être contournée, et demeure la première étape de déconstruction/reconstruction du discours, indispensable à la compréhension du texte dans sa globalité et dans ses spécificités.

L'approche Réseau-Lu s'est avérée pertinente dans le cadre de la problématique étudiée pour divers motifs. Elle permet d'emblée de visualiser les données textuelles par des sorties graphiques qui constituent une première étape de l'analyse. À partir de là, différents modes de lecture des données peuvent être proposés renvoyant à des types d'analyse distincts et complémentaires, dont trois sont développés ici. Par ailleurs, et comme dit précédemment, Réseau-Lu offre la possibilité d'un traitement multilingue des données, et donc permet d'analyser les entretiens dans la langue où ils ont été prononcés en respectant à la fois le choix des mots et du registre linguistique. Cet avantage est considérable pour le chercheur qui pratique les différentes langues, et permet de mener une analyse fine du discours en évitant les traductions qui, jusque-là, restaient un passage obligé dans le cas de données collectées en langue étrangère (Makdessi *et al.*, 2001).

Dans le cas de la recherche exposée ici, Réseau-Lu effectue une analyse relationnelle des données textuelles. Ceci signifie que les mots qui forment un discours sont considérés comme faisant partie d'un réseau lexical et sémantique. Les liens existants entre les différents éléments (mots, thèmes, catégories, individus) du réseau (discours) peuvent être de nature différente selon le critère retenu pour l'analyse[7]. Les analyses développées ci-dessous proposent trois niveaux différents d'analyses de données textuelles, qui reprennent

7. Se reporter au chapitre X qui présente le fonctionnement du logiciel ainsi que les différents types d'analyses qu'il effectue.

les étapes de l'analyse de contenu classique : du décryptage du texte brut à la construction des catégories d'analyse.

Le premier niveau est celui de l'analyse lexicale. Elle consiste en un traitement automatique d'un texte brut et a pour objectif d'analyser la manière dont s'articulent les différents éléments dans un même discours. Cela permet de travailler sur la construction du discours lui-même et son évolution au cours de l'entretien. Le sujet peut être resitué par rapport à ses expériences, ses opinions, son univers familial et social.

Le deuxième niveau porte sur l'analyse comparative de différents discours. Le but de cette analyse est de dégager des « types » de discours (le discours social) selon le thème abordé dans chacun des entretiens. Elle permet par ailleurs de repérer les sujets pour lesquels il y a une élaboration personnelle particulière reflétant un vécu singulier d'une part, et les expériences communes d'autre part. Partant de là, la constitution et l'affinage des catégories d'analyse sont pertinents. L'attention est portée dans cet exemple sur le choix des mots, des synonymes, le voisinage des mots-clés. Le logiciel traite des sélections à partir des requêtes posées sans réduction des données.

Quant au troisième niveau d'analyse, il permet d'avoir une vue globale de l'ensemble des entretiens. Les personnes interrogées ne sont plus clairement identifiées ici. C'est la configuration générale des discours qui est mise sous forme graphique à partir des catégories générales d'analyse dégagées dans l'analyse de contenu classique et/ou par la démarche Réseau-Lu. Cette analyse permet de travailler sur l'aspect général des entretiens ainsi que l'évolution des discours.

ANALYSE DE CONTENU D'UN ENTRETIEN : LE DISCOURS INDIVIDUEL – UN EXEMPLE D'ANALYSE LEXICALE

Pour illustrer ce premier type d'analyse, le discours d'une jeune universitaire a été choisi. Il s'agit de Mademoiselle E., vingt-deux ans, née au début de la guerre. Elle ne souffre d'aucune maladie et a été épargnée physiquement ainsi que les membres de sa famille des effets directs des conflits. Son discours est toutefois révélateur de la manière dont le vécu de la guerre a pu indirectement influencer sa propre santé, ainsi que celle des membres de sa famille auprès desquels elle habite encore au moment de l'entretien. Il s'agit d'un discours bilingue (libanais/français).

Pour construire cette analyse, l'entretien a d'abord été retranscrit dans un traitement de texte multilingue. Un « anti-dictionnaire » a été établi afin de lister et d'éliminer du corpus les mots « vides » comme les conjonctions, les articles et les prépositions, ainsi que tout signe qui ne doit pas être soumis à l'analyse. Cette opération est une étape fondamentale dans la préparation des données, et peut éventuellement être complétée et modifiée au cours de l'analyse.

Réseau-Lu procède ensuite à un traitement automatique du texte brut « nettoyé », en distinguant les thèmes proposés et les réponses fournies. Il retient les mots spécifiques du

discours, et les dispose graphiquement selon leurs liens à un ou plusieurs thèmes de la grille. Les mots sont retenus en fonction de l'intensité des liens avec les différents thèmes[8].

La figure 1 reproduit le discours de Mademoiselle E. et pourrait se lire en deux parties[9]. La partie gauche représente les thèmes de la guerre, les questions générales et les médecins/responsables de la santé qui renvoient à une expérience familiale commune que Mademoiselle E. relate, à savoir la maladie de son père. À l'opposé, la partie droite du graphique concerne les représentations de la santé et les questions relatives à la couverture médicale et les soins, et se distingue par un discours plus personnel que l'enquêtée tente de développer durant l'entretien. Ces deux parties sont commentées ci-dessous.

8. L'intensité des liens peut être modifiée dans les options du logiciel. Pour les détails techniques, se reporter au chapitre X.

9. L'auteur a délibérément gardé cette sortie graphique en langue étrangère afin d'en montrer un exemple. Seules les parties commentées dans le texte sont traduites sur le graphe. Les autres graphes proposés par la suite sont traduits en français.

FIGURE 1

Discours de Mademoiselle E., vingt-deux ans

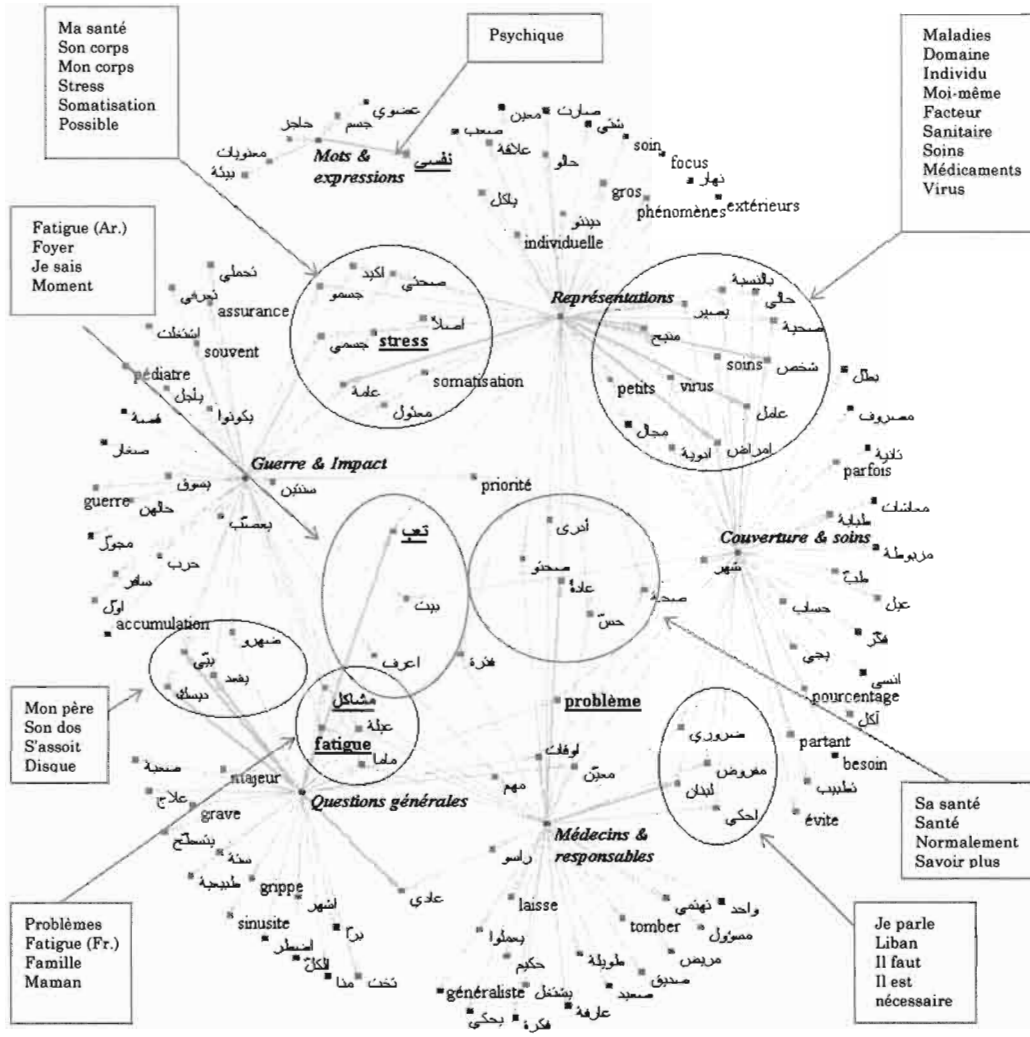

Remarque : Les mots soulignés ont été prononcés tantôt en libanais, tantôt en français.

Les objets :

*Thèmes généraux de la grille d'entretien (en gras, italique)

* Les mots spécifiques à chaque thème et sélectionnés de manière automatique par le logiciel (en lien avec un thème et positionnés à la périphérie du graphe)

* Les mots spécifiques communs à plusieurs thèmes (en lien avec plusieurs thèmes, comme les groupes de mots dans les cadres par exemple)

Les liens :

Illustrent la correspondance entre les mots spécifiques et les thèmes de la grille d'entretien. En d'autres termes, les liens éclairent les réponses formulées par l'enquêté pour chaque thème proposé. Lorsqu'un même mot a été prononcé en réponse à plusieurs thèmes, il se trouve lié par un trait à chacun des thèmes concernés.

La maladie comme expérience familiale commune

Dès le début de l'entretien, dans les questions introductives générales (partie gauche du graphe figure 1), Mademoiselle E. relate l'expérience de sa famille face à la maladie de son père (problèmes musculaires, disque au dos). Pour elle, comme pour les autres membres de la famille, cette maladie a été une épreuve difficile. Ceci est d'autant plus important que les problèmes musculaires du père l'ont contraint à l'inactivité et à rester allongé pendant une période relativement longue (six mois), alors qu'il était le seul à assurer les revenus financiers du foyer (la mère ne travaillant pas). À la fin de l'entretien (thème sur la guerre et son impact), Mademoiselle E. reviendra sur les maux de son père les interprétant clairement comme une conséquence directe des années de guerre, et comme l'expression d'une « accumulation » des événements vécus.

> « C'est quelqu'un qui a beaucoup stressé durant la guerre à cause de nos déplacements. Il conduisait beaucoup et quand il conduit, il devient nerveux. Et son problème avec son dos [...] c'était en grande partie psychologique. Quand il s'énervait, il restait deux jours sans pouvoir marcher. Après la guerre, il a fait le grand disque. Ça s'est déclenché... » (Mademoiselle E., vingt-deux ans).

Dans une configuration voisine sur le graphe, se distingue un groupement lexical faisant référence à la mère de l'enquêtée. Associée aux termes « famille », « problèmes » et « fatigue », elle est décrite comme la personne de référence qui assure appui et conseil pour les membres de la famille, notamment le père, duquel elle s'est occupée durant sa maladie. Autour de cette configuration familiale, Mademoiselle E. développe un discours social dans lequel elle relate certains faits divers comme l'irresponsabilité des médecins, les malades mal soignés, et finit toujours par ramener la « responsabilité » de la prise en charge des soins à l'environnement familial, en l'occurrence ici à la mère.

Il est nécessaire de souligner ici que l'interprétation et l'analyse des graphes sont le produit d'une lecture alternée entre le *corpus* lui-même et sa synthèse graphique. À tout moment, le logiciel permet de faire le lien entre un élément du graphe (un mot, un thème) et sa place dans le discours global. Cette option est fondamentale dans l'analyse textuelle, car elle donne la possibilité de respecter l'intégralité du discours, et de recontextualiser les mots prononcés aux différents moments de l'entretien par rapport à l'ensemble, en évitant les surinterprétations

Se distinguer par une opinion individuelle...

Face à cet environnement familial très présent, Mademoiselle E. cherche à se positionner et à développer une opinion personnelle. Dans la partie droite du graphe, le discours prend une autre forme ; il est moins marqué socialement, plus intellectualisé, plus académique car elle relativise constamment les idées qu'elle propose, et ne manque pas de préciser que la relation de chacun à sa santé et à son corps reste singulière.

Son opinion sur la santé et la maladie (« représentations ») se recoupe avec une partie du discours qu'elle prononce concernant la couverture médicale et les soins de santé. Elle parle de sa propre expérience, de ses réactions en situation de malaise ou de maladie, mais

aussi d'une attitude plus globale qu'elle extrapole de manière abstraite à l'individu. Le discours plus particulier à la couverture médicale a provoqué chez Mademoiselle E. une réaction plutôt critique, dénonciatrice et revendicatrice vis-à-vis de la situation sanitaire et sociale du pays après la guerre. Elle aborde le problème social mais aussi économique, les « salaires », les « besoins », les « dépenses » et les « honoraires » des médecins qui se trouvent tous en décalage avec le quotidien des individus. Elle met en évidence les problèmes liés aux dysfonctionnements de la couverture médicale et des structures de soins que les gens subissent au quotidien.

Ce discours personnel très étoffé s'articule avec le discours plus social lié à la famille autour de deux points principaux. D'un côté, le discours exprimé sur la couverture et les soins rejoint celui qui concerne les médecins et les responsables de la santé par des propositions concrètes que Mademoiselle E. avance vis-à-vis de la situation du Liban et sur ses doléances concernant les problèmes du pays. D'un autre côté, les représentations individuelles de la santé et de la maladie trouvent plusieurs liens avec la situation de guerre et son impact. Dans ces liens, Mademoiselle E. semble vouloir mettre en avant l'impact « psychique » que la guerre a eu sur elle, notamment la notion de « stress » qui avoisine celle de « somatisation » et qui semblent toutes deux autant affecter son corps que sa santé « mentale » en général. En effet, Mademoiselle E. ne souffre pas de maladie particulière si ce n'est la noirceur de son quotidien, le peu d'avenir que la situation du pays propose et le sentiment de vieillesse prématurée.

Sur le choix du registre linguistique

Le registre bilingue libanais/français choisi par Mademoiselle E. fait référence, entre autres, à son statut d'étudiante à l'université. Elle passe aisément d'un registre linguistique à un autre, de manière tout à fait spontanée, bien que l'ensemble des interventions de l'enquêtrice aient été faites en libanais (dialectal)[10]. Certains termes français employés relèvent du jargon universitaire qu'elle utilise pour exprimer son opinion personnelle (« phénomènes extérieurs », « accumulation », « somatisation »). Pour le reste, elle structure ses phrases en libanais tout en y intégrant des termes français qui, vraisemblablement, lui paraissent plus appropriés. Pour d'autres concepts comme le « stress », la « fatigue », les « problèmes » quotidiens, elle utilise en alternance les deux langues. Dans ce dernier cas de figure, les termes prononcés dans les deux langues se retrouvent au cœur du discours et sont les plus fréquemment cités (soulignés sur la figure 1). Ils décrivent l'état personnel général par lequel se définit Mademoiselle E. et qui sont explicités tout au long du discours dans les développements relatifs aux thèmes abordés.

10. Le choix de la langue qui lui avait été proposé au début de l'entretien lui était indifférent.

COMPARAISON DE DIFFÉRENTS ENTRETIENS : LE DISCOURS INDIVIDUEL V/S SOCIAL

Comparaison des extraits de trois entretiens

Il s'agit d'une analyse comparative du discours de Mademoiselle E. commenté ci-dessus, à celui de deux autres personnes rencontrées : Monsieur P., quarante-deux ans et Madame S., quarante-neuf ans. Le but ici est de confronter les opinions de la jeune universitaire à celles de deux adultes, père et mère de famille. Au moment de l'enquête, Monsieur P. souffre d'une maladie chronique l'hypertension artérielle et vit avec son épouse et ses deux enfants mineurs. Madame S. quant à elle n'a déclaré souffrir d'aucune pathologie chronique, elle vit seule avec ses trois enfants, son époux travaillant à l'étranger[11].

Pour répondre à la problématique de départ sur les liens entre la santé et le vécu de la guerre, trois questions relatives à la santé et la guerre posées durant les entretiens sont ici confrontées :

La définition de l'état de santé personnel ;

Les facteurs quotidiens qui peuvent avoir une influence sur la santé personnelle ;

L'impact qu'a pu avoir la situation de guerre sur la santé.

En préalable au traitement par le logiciel Réseau-Lu, les données sont saisies dans un tableur[12] et sont classées pour chaque enquêté selon l'intitulé de la question traitée, les mots-clés constituant la réponse fournie et les catégories générales d'analyse correspondantes construites par le chercheur au cours de la lecture intégrale de chaque entretien[13].

Après avoir sélectionné les questions à traiter, l'analyse par Réseau-Lu porte sur l'identification de chaque enquêté, ainsi que sur les mots-clés et les catégories générales correspondantes (figure 2).

---

11. En raison de la forte crise économique qui a touché le pays depuis le milieu des années 1980, l'émigration d'hommes d'âge actif pour des raisons économiques représente un phénomène très visible dans la population du Liban et plus particulièrement la capitale Beyrouth (Makdessi, 2002).

12. La saisie peut par exemple se faire dans Excel, Access ou directement dans le tableur de Réseau-Lu.

13. Exemple de saisie des données :

Nom de l'enquêté	Intitulé de la question	Mots-clés	Catégorie générale
Monsieur P.	Définition de la santé	hypertension	Héréditaire
Monsieur P.	Définition de la santé	40 ans	Âge déterminant
Monsieur P.	Impact de la guerre	Abris	Impact moral

Des définitions différentes de la santé

Pour définir la santé, chaque enquêté a fait appel à des registres différents. Pour Monsieur P. souffrant d'« hypertension » artérielle comme il le précise dès le début de l'entretien, la santé est fortement conditionnée par la « guerre » qui, d'ailleurs, domine tout son discours (définition 1 sur la figure 2). L'« âge » est également un déterminant principal, puisque pour Monsieur P., après « quarante ans », il ne faut plus espérer vivre en très bonne santé. Cette correspondance du rôle de la guerre et de l'âge comme déterminants de la santé synthétise en quelque sorte tout le discours. La guerre a commencé alors que Monsieur P. avait vingt-six ans, et il attribue son problème d'hypertension à la situation engendrée par la guerre. Pour lui, la santé se définit par avant et après la guerre, la jeunesse et après quarante ans... Par ailleurs, il affirme que les maladies ont toutes une origine « héréditaire »[14] et dans la suite du discours, il précise que son père (décédé) souffrait également de problèmes d'hypertension.

Mademoiselle E. et Madame S. partagent l'idée que la santé se définit par un état physique. Pour Madame S. la santé, c'est l'absence de maladie (définition 3 : « pas de maladies chroniques », « pas de prise de médicaments », « pas de fatigue », et donc l'« activité »). Quant à Mademoiselle E., elle ajoute à cet état physique une deuxième dimension qui est l'état mental (définition 2). Les mots qu'elle emploie se situent davantage du côté psychique, même lorsqu'elle précise les comportements quotidiens comme le tabac, l'alcool, l'équilibre alimentaire, qui sont des comportements fortement commandés par l'état d'esprit de la personne ou par l'état de « stress », comme elle le développera par la suite dans son discours. Pour ces deux personnes, la guerre se retrouve en filigrane du discours, mais n'est pas clairement explicitée dès le début comme c'est le cas pour Monsieur P.

Un quotidien qui affecte la santé, mais des vécus différents

Au sujet des facteurs ayant une influence sur leur santé, Monsieur P. et Mademoiselle E. partagent l'idée du « manque d'organisation » dans leur vie quotidienne. Cependant, pour exprimer ce même état, ils utilisent des registres sémantiques différents correspondant au statut et au vécu propre de chacun. Pour Monsieur P., le manque d'organisation est associé à un « passé » qu'il a « idéalisé », et qui est définitivement révolu. Ce passé qu'il situe avant la guerre, est à l'opposé de ce qu'il vit actuellement à la fois au niveau de sa vie professionnelle (« manque de confiance »), de sa vie familiale (« valeurs » différentes, perte des valeurs « morales », « malédiction » de la génération de ses enfants), et de sa vie personnelle quotidienne (comme « conduire » sa voiture, source de grand stress pour lui). Ce registre tourné vers le passé s'oppose à celui de Mademoiselle E. dont les mots expriment une angoisse du quotidien (« poussière », « surmenage », sentiment d'« étouffement ») pesant lourdement sur sa vision de l'avenir (notion de « temps », « oublis », « irrégularités » du comportement quotidien, et « désorganisation » de sa vie).

14. « Héréditaire » est à la fois un mot-clé et une catégorie de réponse (raison de sa couleur différente sur le graphe).

Question : Qu'est-ce qui aujourd'hui influence votre santé ?

> « Le temps, la pression, le surmenage. [...] Je ne me donne pas de temps, je ne mange pas bien, ce n'est pas une question de quantité, mais je n'organise plus mon temps [...] et puis déjà la poussière, je sens que j'étouffe de la chaleur et de la poussière, ça c'est un facteur très environnemental... » (Mademoiselle E., vingt-deux ans.)

Bien qu'ayant une génération d'écart, Monsieur P. et de Mademoiselle E. tiennent un discours qui reflète les mêmes soucis face au quotidien auquel ils sont confrontés. Et bien que l'un souffre d'une maladie chronique et l'autre n'en déclare aucune, leur état de santé est fragilisé par les mêmes conséquences néfastes du mode de vie chaotique de Beyrouth. Le lien entre l'état de santé des individus et les conséquences de la guerre sur le mode de vie social ressort clairement dans cet exemple.

FIGURE 2

Analyse de trois discours par catégories générales (soulignées) et mots-clés spécifiques à chaque personne, autour des trois questions traitant de la définition de la santé, les facteurs influençant la santé actuelle et l'impact de la guerre sur la santé

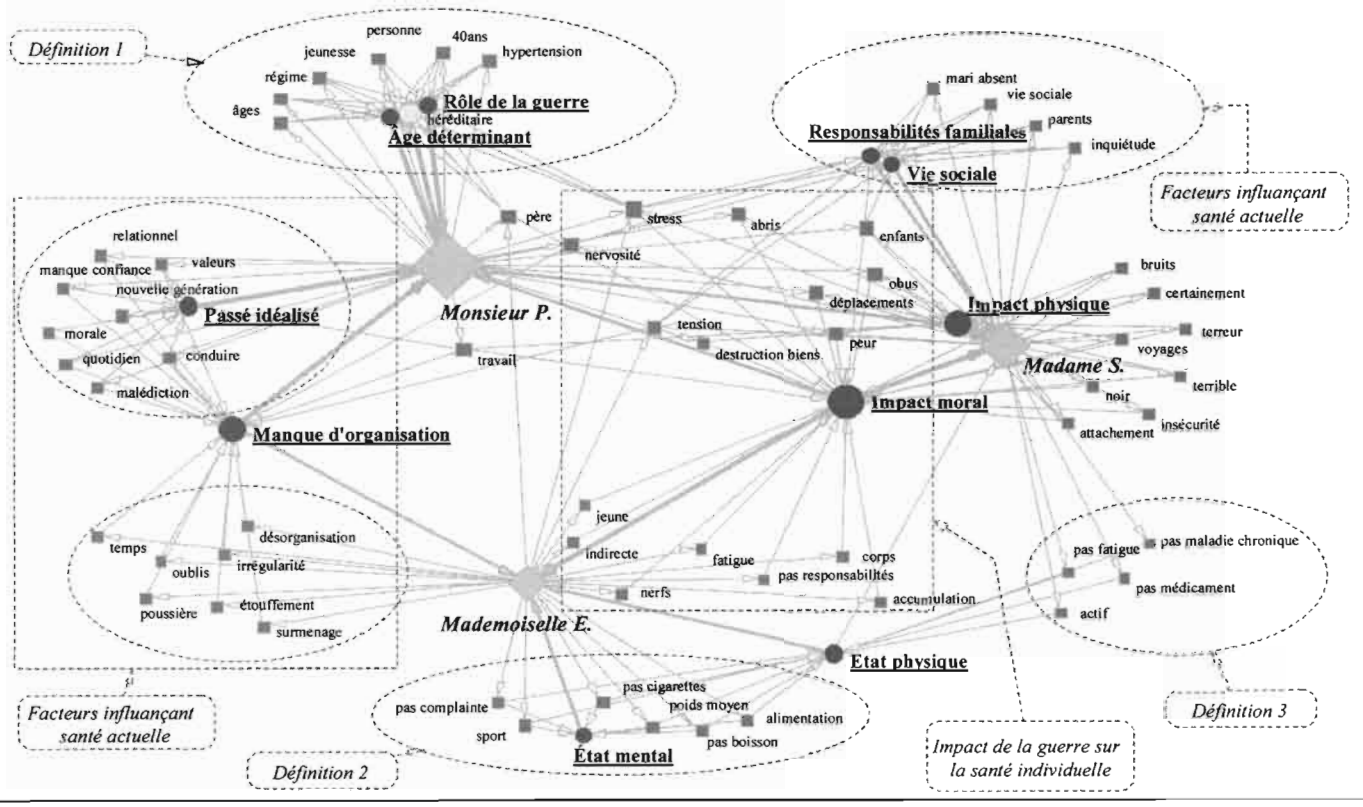

objets : * Le positionnement des trois enquêtés (losanges), * Les catégories générales construites a posteriori et qui synthétisent les idées clés du discours (ronds), * Les mots-clés spécifiques sélectionnés dans le discours individuel, et traduits en français (carrés) (La traduction des termes a été faite ici pour une meilleure lisibilité du graphe par le public francophone, mais aurait pu ne pas être appliquée).

Les liens : * La correspondance entre les enquêtés et les catégories générales de réponse, * La correspondance entre les enquêtés et les mots-clés spécifiques, * La correspondance entre les mots-clés spécifiques et les catégories générales de réponse

Quant au discours de Madame S., il traite de ce sujet de manière plus pragmatique. Ce qui influence sa santé, ce sont les « responsabilités familiales » des parents dont elle a la charge, mais aussi celles de ses enfants étant donné que son époux travaille à l'étranger (« mari absent »). Elle semble également entretenir une « vie sociale » à laquelle elle accorde une grande importance et qu'elle gère parallèlement à sa vie de famille

L'impact moral de la guerre, une opinion partagée

Au centre du graphe, ressort un autre niveau des discours que les trois personnes partagent en commun, à savoir l'« impact moral » de la guerre. Cependant, en fonction des expériences vécues durant la guerre, une différence apparaît selon la génération d'appartenance, distinguant ainsi le contenu du discours de Mademoiselle E. des deux autres.

Monsieur P. et Madame S. partagent une expérience commune liée à leurs responsabilités de père et de mère de famille durant la guerre. Les mots exprimés pour expliquer l'impact moral de la guerre tournent autour de faits concrets comme les « bombardements », les « abris », les « déplacements » avec les enfants, la « destruction », qu'ils mettent dans le même registre que les sentiments et l'état psychique comme la « peur », la « tension », le « stress », la « nervosité ». Pour Madame S., l'expérience a été d'autant plus marquante compte tenu de l'absence de l'époux. Elle a dû assumer seule la responsabilité de ses enfants et de ses parents âgés.

> « La guerre m'a beaucoup marqué. Cinquante fois l'obus est tombé à côté de moi... c'était terrible [...] des bruits, la terreur, la nuit sans électricité [...] c'est peut-être pour cela que moi je suis devenue excessivement nerveuse... « (Madame S., quarante-neuf ans.)

Mademoiselle E., quant à elle, explique l'impact moral différemment et justifie son opinion par son « jeune » âge et le fait qu'elle n'ait « pas eu de responsabilités » à gérer durant la période de guerre. Néanmoins, bien que l'impact moral de la guerre ait été « indirect » pour elle, il reste tout aussi présent à travers une « accumulation » de « fatigue » qui se reporte sur son « corps », et l'état de ses « nerfs » lié au « stress » et à la « tension » qu'elle partage avec les deux autres adultes.

Les effets indirects de la guerre, notamment sur le moral des personnes rencontrées ont été relatés par quasiment l'ensemble des enquêtés, et méritent un éclairage analytique qui tienne compte du paramètre de l'âge. C'est l'objet de l'exemple suivant.

Impact de la guerre sur la santé par groupes d'âges

Dans ce deuxième exemple, les réponses de plusieurs personnes à la question de l'impact de la guerre sur la santé[15] sont mises en comparaison. Le résultat met en évidence la forte influence des conflits sur le moral des individus (figure 3). Pour l'ensemble des

15. La question a été formulée de la manière suivante : *Pensez-vous que la guerre a eu un effet sur votre santé ? Comment ? À travers quels facteurs ?*

individus enquêtés, cette conséquence de la guerre a été d'emblée avancée. Toutefois, la guerre n'a pas été vécue de la même manière par toutes les générations, et par conséquent, les termes utilisés et le type de discours restent spécifiques à l'âge.

Chez les moins de trente ans, cette influence semble avoir été « indirecte » du fait qu'ils étaient enfants durant la période de guerre. Pour eux, ce sont les « adultes » (notamment leurs parents) qui ont le plus souffert. Dans la majorité des cas, un membre adulte de la famille (fréquemment le père) a été cité comme souffrant d'un problème de santé directement lié à la guerre. Ce sont essentiellement des maladies chroniques qui sont évoquées, comme l'hypertension artérielle, le diabète, ou les maladies du dos et des articulations. Le discours est alors dense et précis.

Les moins de trente ans expriment l'effet moral qu'a eu la guerre sur leur santé en termes de « fatigue », « nervosité », et « accumulation » que le « corps » encaisse. L'idée de n'avoir connu que la guerre, durant l'enfance et l'adolescence, revient fréquemment. La « peur » et la « terreur » sont deux sentiments que les jeunes partagent avec la tranche d'âges 30-59 ans, la génération de leurs parents.

Décrire les situations vécues durant la guerre de manière concrète est un type de discours plus particulier aux adultes âgés entre trente ans et soixante ans. En effet, cette tranche de la population entamait la vie active au début de la guerre, et la grande majorité a constitué sa famille pendant celle-ci, avec tout ce que cela implique au niveau des responsabilités familiales, de la charge d'enfants en bas âges, et parfois de parents âgés. Les traumatismes sont clairement dits : « abris », « noir », « bruits », « bombardements », « obus », « destruction de biens », « déplacements » et « voyages ». Ces différents événements semblent avoir eu une incidence non seulement sur le moral des personnes interrogées, mais également sur leur santé physique. Il s'agit bien d'un impact qui a laissé des « séquelles » certaines, autour desquelles le discours demeure cependant peu élaboré. La « crise économique » post-guerre est également évoquée comme un élément qui se rajoute à la situation globale. Les 30-59 ans constituent la population active qui souffre le plus des conséquences de l'inflation et de la « cherté» de la vie (Makdessi, 2003.)

FIGURE 3

Analyse par catégories générales et mots-clés spécifiques de la question relative à l'impact de la guerre sur la santé de l'individu, par groupes d'âges (n=11 entretiens)

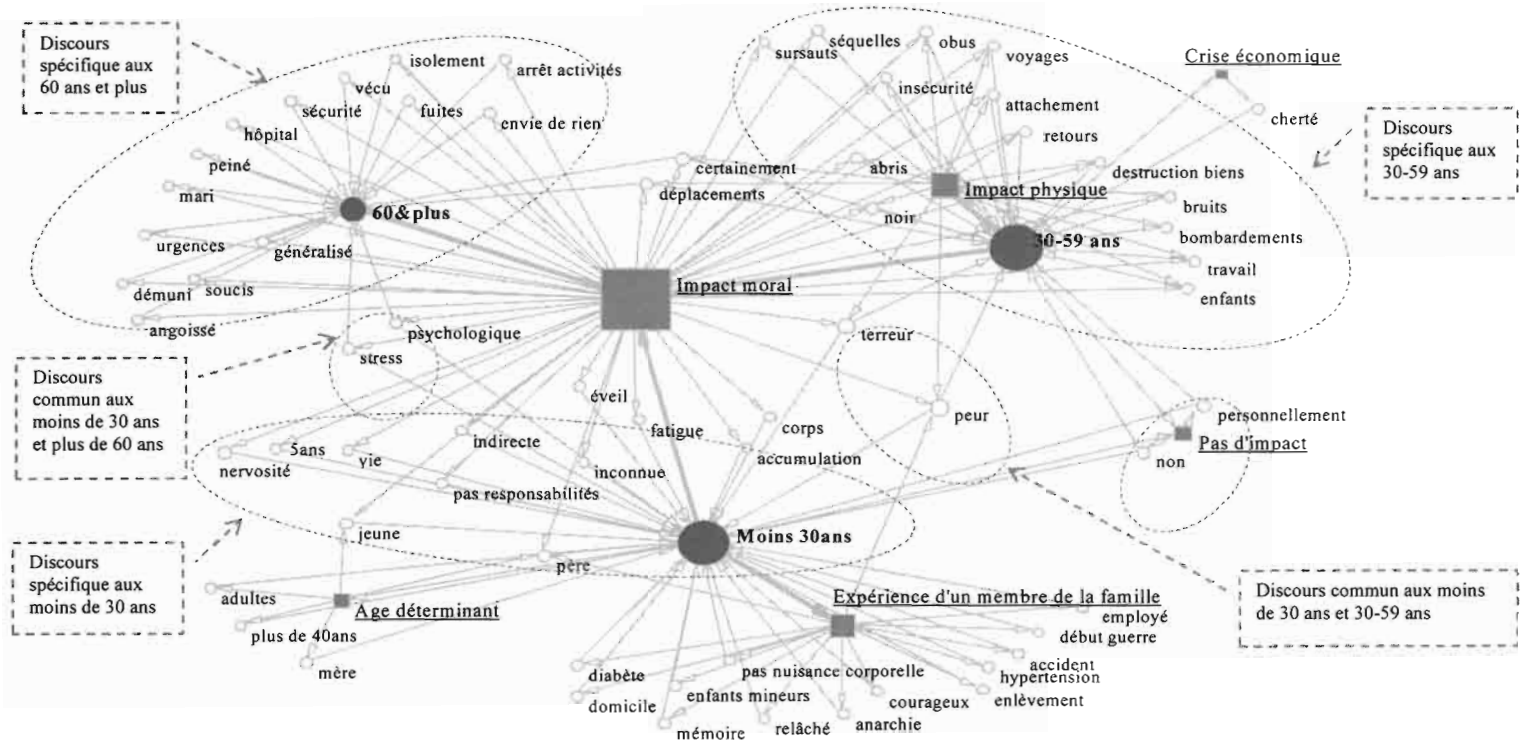

Les objets : * Les groupes d'âges des personnes interrogées (en gras, grands ronds), * Les catégories générales construites a posteriori et qui synthétisent les idées clés du discours (souligné, carrés), * Les mots-clés spécifiques à chaque discours, traduits en français (petits ronds) (La traduction des termes a été faite ici pour une meilleure lisibilité du graphe par le public francophone, mais aurait pu ne pas être appliquée).
Les liens : * La correspondance entre les groupes d'âges et les catégories générales de réponse, * La correspondance entre les groupes d'âges et les mots-clés spécifiques, * La correspondance entre les mots-clés spécifiques et les catégories générales de réponse

Les plus de soixante ans sont les moins diserts sur la question. Pour eux également, la guerre a laissé des marques d'ordre « psychologique » provoquant des états de « stress », termes qu'ils partagent avec les moins de trente ans. En pleine vie active au début des conflits, les effets de la guerre sur leur santé s'expriment différemment. Pour certains, elle a provoqué un « arrêt de l'activité », et par conséquent un « isolement », des sentiments d'« angoisse », de « peine », d'« être démunis » et d'avoir « envie de rien ». Pour ces personnes, l'avènement de la vieillesse se confond avec les effets de la guerre sur leur santé physique.

Quelques personnes ont affirmé que la guerre n'a pas eu d'impact sur leur santé personnelle. Leur discours est bref et par conséquent isolé sur le graphe. Il s'agit d'individus dont le discours global est imprégné des effets de la guerre, mais de manière latente et indirecte. La cause des maux quotidiens porte sur la crise économique qui perdure et qui est une des conséquences bien visibles des seize années de violences. Ces deux extraits d'entretiens sont assez significatifs de l'effet de la guerre sur ces personnes :

> « [...] peut-être que la situation de guerre est mieux que maintenant. Maintenant, rien n'est connu (incertitude), maintenant c'est plus dur que durant la guerre. Maintenant, la crise économique est trop forte, oui je pense que ceci est la chose qui m'affecte le plus. » (Monsieur D.[1], trente-cinq ans.)

> « [...] aujourd'hui les relations sociales ont changé par rapport à avant. Ce ne sont plus des relations sociales, ce sont des relations matérielles et ces choses ont une influence sur le psychique, sur le système nerveux, sur la manière de penser. L'individu est continuellement en souffrance et gêné et ceci a un effet sur ses nerfs, sur sa situation, sur ses esprits [...] et même au niveau des relations personnelles, l'individu est perturbé toute la journée, il rentre chez lui pour se reposer, et doit faire face aux besoins multiples, scolarités, soins, loyers [...] il ne s'agit pas uniquement de moi, mais c'est le cas de tout le monde. » (Monsieur T.[2], quarante-deux ans.)

CONFIGURATION GÉNÉRALE D'UN ENSEMBLE D'ENTRETIENS - UN EXEMPLE D'ANALYSE RELATIONNELLE PAR CATÉGORIES GÉNÉRALES

Dans ce troisième type d'analyse, l'intérêt n'est plus l'étude des discours communs ou spécifiques aux enquêtés, mais la configuration générale d'un ensemble de discours. Les critères retenus ici sont, d'une part les thèmes proposés durant l'entretien, et d'autre part les catégories générales d'analyse construites par le chercheur. Les discours des trois enquêtés Mademoiselle E., Monsieur P. et Madame S. traités plus haut dans le point 5.1., sont ici repris comme exemple d'illustration (figure 4).

Aspect général : évolution des discours

À un niveau général, la figure 4 met en avant le statut particulier des « questions générales », sans lien avec les autres thèmes proposés. Ce sont, en effet, des questions introductives qui, le plus souvent, suscitaient des réponses vagues et évasives. Cette

16. Monsieur D., trente-cinq ans, célibataire, sans enfants, exerce une profession libérale et habite chez ses parents.

17. Monsieur T., quarante-deux ans, marié, père de trois enfants.

distanciation que les enquêtés adoptaient au début de l'entretien leur permettait de se positionner par rapport au cadre de l'entretien proposé de manière spontanée sans préavis.

L'enchaînement des autres thèmes correspond bien à l'ordre dans lequel les questions ont été posées (tableau 1). Se distinguent d'un côté les thèmes relatifs aux médecins et à la couverture médicale, et de l'autre les thèmes spécifiques aux représentations de la santé, à l'impact de la guerre sur la santé et la synthèse du discours par des mots ou des expressions.

D'une part, les catégories concernant l'opinion de la personne sur la santé et la maladie (« représentations ») ont une position graphique particulière à proximité des catégories développées autour du thème de la guerre et son impact sur les personnes interrogées. Ce positionnement sur le graphe illustre la correspondance des termes employés pour parler à la fois du vécu durant la guerre et des perceptions de la santé et la maladie.

D'autre part, le discours élaboré autour de l'image et du rôle du médecin et des responsables de la santé, ainsi que celui sur la couverture médicale et des soins de santé, se présente comme traitant d'un autre aspect de la santé, plus institutionnalisé, et vis-à-vis duquel les individus marquent une certaine distance. Le discours tenu est plus critique (« dépenses inabordables », « manque d'organisation », « couverture incomplète », « aspect commercial »), revendicateur (« prévention importante » théoriquement mais « négligence de la prévention », « médecin évité ») et parfois politique (« organisation communautaire » comme substitut à l'organisation nationale, « choix social » et distinction par un « discours sur les classes sociales »).

FIGURE 4

Présentation des catégories générales qui synthétisent les réponses aux thèmes proposés (contenu général des entretiens commentés en Figure 2)

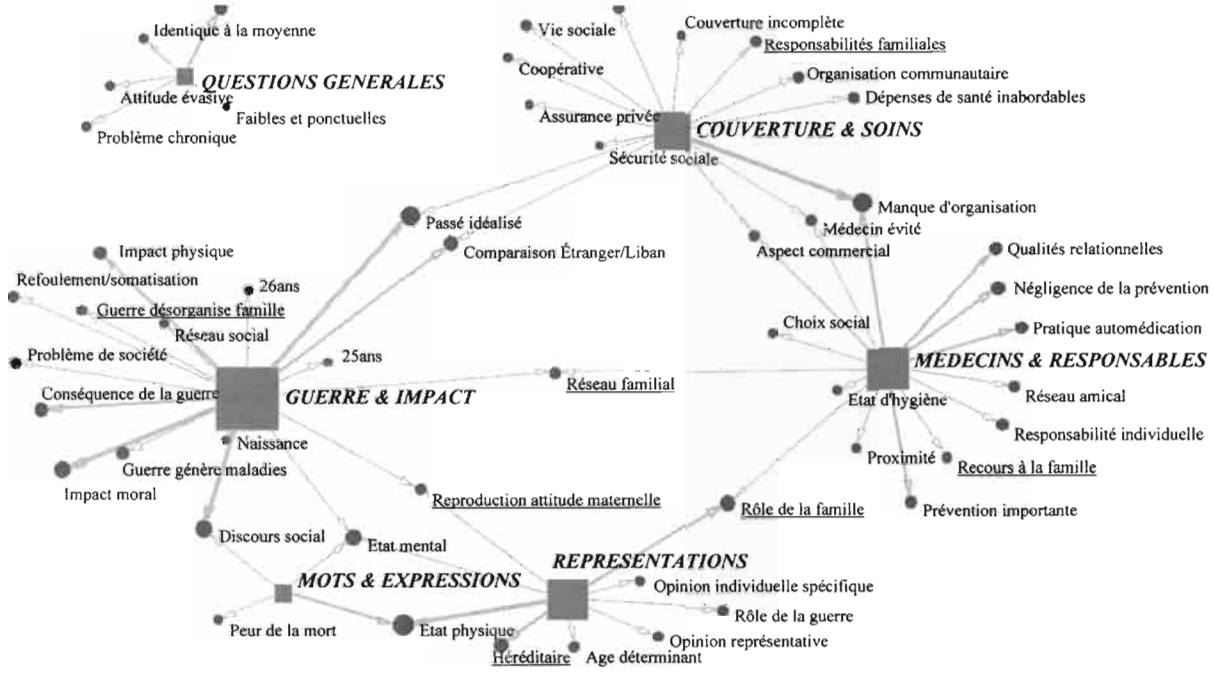

Les objets : * Les thèmes généraux de la grille d'entretien (carrés en lettres capitales, gras et italique), * Les catégories générales construites *a posteriori* et qui synthétisent les réponses aux thèmes de la grille (ronds)

Les liens : Illustrent la correspondance entre les catégories de réponse et les thèmes de la grille d'entretien
Remarque : Les catégories soulignées sont celles qui font référence à la cellule familiale

Interprétation des liens entre les thèmes de la grille

Les thèmes relatifs aux médecins et à la couverture médicale sont liés par trois idées-clés traitant du « manque d'organisation », de l'« évitement du médecin » et de l'« aspect commercial » de la pratique médicale et du fonctionnement des organismes d'assurance maladie. Ces trois idées-clés, partagées par les enquêtés, symbolisent un discours social courant et propre à la population et au contexte de Beyrouth à la fin de la guerre. Ce discours commun dénonce les aspects négatifs qui caractérisent l'organisation (ou la désorganisation) des soins de santé dont souffrent les habitants de la ville. Il s'agit plus précisément de l'inexistence de politiques de santé et des problèmes de coordination entre les différentes structures en place (corps médical et organismes de gestion de la couverture médicale comme la sécurité sociale nationale et les assurances privées). Ce problème d'organisation et de « planification » (comme l'ont précisé certains enquêtés) génère une méfiance qui s'exprime par une attitude de distanciation et d'évitement vis-à-vis du médecin, principalement due aux honoraires élevés très partiellement remboursés, voire même non pris en charge par les systèmes de couverture médicale. Cette situation est systématiquement citée et critiquée par les personnes interrogées : les médecins et les compagnies d'assurance sont le plus souvent qualifiés de « commerçants » car profitants financièrement de la situation, et mettant par conséquent les citoyens dans des situations d'extrême difficulté.

> « Il y a des médecins exemplaires [...] moi j'en connais et je sais que s'ils voient que le patient a des difficultés financières, ils ne lui prennent rien. Et même, s'il le faut, ils l'aident. Mais ce sont des médecins rares. Tout le reste c'est des commerçants, des commerçants, des commerçants à un point... » (Monsieur P., quarante-deux ans.)

Le lien entre le thème des « médecins & responsables » et le thème de la « guerre », exprime un comportement de recours « au réseau familial » afin de pallier les problèmes engendrés par la situation de conflits ; ils se réfèrent en cas de nécessité au membre de la famille faisant partie du corps médical. Toutefois, les problèmes générés par le mauvais fonctionnement des couvertures médicales (publiques et privées) s'expriment par le regret d'un « passé idéalisé » et par un « discours comparatif » entre la situation sanitaire au Liban comparé à d'autres pays comme certains pays arabes du Golfe, ou encore la France et les États-Unis (liens entre « guerre & impact » et « couverture & soins »).

Du côté des représentations de la santé et de la maladie, les dimensions physique et mentale sont clairement mises en évidence. La figure 4 souligne bien l'idée commune que la guerre a eu un impact sur l'état mental ou psychique des individus et qui se retrouve clairement dans leurs représentations de la santé. Cette idée est centrale pour la problématique de la recherche qui stipule que les souffrances physiques exprimées abondamment et spontanément ont pour origine des maux psychiques directement liés à la situation de guerre.

À travers tout le discours et dans chaque thème abordé, une référence particulière est faite à la famille (catégories soulignées sur la figure 4). La famille semble être à la fois un poids (les « responsabilités » face aux ascendants et aux descendants pris en charge), un support (recours au médecin dans le « réseau familial » pour soins et conseils), génératrice

de maladies (à travers la notion de maladie « héréditaire »), et un modèle (dans la « reproduction de comportements » d'une génération à l'autre).

Mais là encore, les effets de la guerre sur la famille sont présents à travers l'éclatement des liens familiaux, et l'émergence de nouveaux modes de vie le plus souvent contraints par la crise économique.

> « Moi je dis que les trois quarts des maladies sont héréditaires [...] Il y a les familles qui meurent de maladies cardiaques, d'autres qui meurent de cancer [...] Le médecin dit que tout est héréditaire » (Madame S., quarante-neuf ans.)

> « Avant la guerre, il y a avait des liens familiaux. Le lien familial c'est-à-dire [...] l'homme travaille [...] la femme est à la maison, elle cuisine [...] Aujourd'hui, la femme travaille, et l'homme travaille, les enfants sont perdus, la qualité de la nourriture a changé [...] Le lien familial influe sur la santé, influe sur le psychique... » (Monsieur P., quarante-deux ans.)

Ce troisième type d'analyse des données met en évidence deux nouveaux éléments :

D'une part, les effets négatifs de la guerre s'exercent non seulement sur le système de soins et sur le corps médical, mais aussi sur les représentations mentales qu'ont les individus de la santé. Par ailleurs, la famille est constamment présente dans les discours à travers différentes réalités qui reflètent la complexité du vécu durant la guerre. Tantôt support, tantôt poids, la famille constitue néanmoins un point de référence pour les personnes enquêtées.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION SUR LES APPORTS DE L'APPROCHE RÉSEAU-LU

Les apports de l'approche Réseau-Lu pour l'analyse textuelle sont divers et ont été démontrés au fur et à mesure du développement des exemples d'analyse relatifs à la problématique étudiée ici. En guise de conclusion, ces différents apports sont repris de manière synthétique sous deux rubriques : les points d'ordre technique et ceux d'ordre analytique.

À un niveau technique, les différentes étapes de préparation des données textuelles permettent d'opérer un premier travail d'organisation des corpus dans une base de données. Cette phase antérieure à l'analyse par le logiciel est fondamentale.

Le respect de la chronologie du discours, de même que des éléments qui le structurent (les mots utilisés, les expressions, les digressions, etc.) est nécessaire. De la même manière que les choix sémantiques sont significatifs, les choix linguistiques peuvent également l'être en fonction du sujet traité. C'est le premier apport du logiciel Réseau-Lu qui donne la possibilité d'analyser des corpus quel que soit le registre linguistique, voire même des corpus multilingues.

Par ailleurs, la création d'un « anti-dictionnaire » pour éliminer les mots inutiles (ou mots vides) de la base de données, et la possibilité de le modifier à tout moment de l'analyse est un deuxième atout. Il est d'autant plus important lorsque les discours relèvent de

langues différentes. Cette étape est automatique sauf dans le cas d'une langue non répertoriée par le logiciel, auquel cas il faut procéder à la définition de ces mots « vides ».

Enfin, cette étape de création de la base de données peut, selon les souhaits du chercheur, intégrer les catégories d'analyse définies au préalable de tout traitement informatique. Ces catégories sont saisies dans la base de données, et peuvent être à tout moment soumises à modification.

Le traitement de la base de données est à la fois exploratoire et analytique. Plusieurs niveaux d'analyse sont possibles en fonction de la problématique abordée. Dans le but de représenter un modèle de chaque niveau d'analyse, trois exemples d'analyse relationnelle et ont été repris ici. Ils reposent sur l'analyse lexicale d'un discours, l'analyse comparative de plusieurs discours, et l'analyse des thèmes d'une grille sur un ensemble de discours. Cette démarche qui reprend les différentes étapes d'une analyse de contenu classique présente plusieurs avantages.

D'abord, elle permet d'identifier les mots rares du discours et de voir leur place dans le discours global et leurs significations. De même, il est possible de prendre en compte et de mettre en évidence des discours singuliers par rapport au discours commun. Il s'agit en effet d'aller au-delà de la fréquence des mots, et de se situer davantage au niveau de leur significativité et de leur singularité, à un niveau purement qualitatif.

Il est par ailleurs possible de relever, à l'intérieur d'un même discours, les groupements des différents termes prononcés, ce qui permet de tester et de valider les catégories d'analyse repérées en amont de l'analyse par Réseau-Lu, et de dégager éventuellement de nouvelles catégories. Ceci donne alors la possibilité de saisir autre chose que ce que le chercheur pensait voir *a priori*. De plus, cette remarque est valable dans la confrontation de plusieurs discours. En effet, des catégories d'analyse supplémentaires peuvent également paraître pertinentes dans la mise en parallèle de différents discours.

Enfin, l'analyse relationnelle d'un ensemble de discours permet de mettre en avant la manière dont les discours se construisent et de décrire une configuration générale de l'ensemble des discours.

BIBLIOGRAPHIE

DEEB, M. (édit.), 1997, Beirut : *A health Profile 1984-1994,* Beirut, American University of Beirut, 430 pp.

DODIER, N. et MOGOUTOV, A. (édit.), *1997, Données relationnelles en sciences sociales : objets, méthodes et applications. Une approche Réseau-Lu,* Ateliers de formation, n° 88, Paris, INSERM.

GRAWITZ, M., 1990, *Méthodes des sciences sociales,* Paris, Dalloz, 1 140 pp.

HERZLICH, C. et PIERRET, J., 1984, *Malades d'hier, Malades d'aujourd'hui. De la mort collective au devoir de guérison,* Paris, Payot. (nouvelle édition 1991).

KROEGER, A., 1983, « Health interview surveys in developing countries : A review of the methods and results », *International Journal of Epidemiology,* 12, n° 4, pp. 465-481.

MAKDESSI, Y., 2002, *Santé de la population en temps de guerre : Beyrouth, 1975-1990,* thèse de doctorat en sociologie-démographie, Université Paris V René Descartes, 397 pp.

MAKDESSI, Y., 2003, « La maladie chronique, manifestation d'un mode de vie dans la guerre », *Autrepart*, (26) :123-140, Paris, IRD, Éd. de l'Aube.

MAKDESSI, Y., MOGOUTOV, A., VICHNEVSKAIA, T., 2001, « Le choix des maux et de la langue pour parler de soi », *in* Class, A., Awaiss, H., Hardane, J. (dir.), *L'Éloge de la différence : la voix de l'Autre*, pp. 239-252, Paris, AUPELF-UREF.

POL, L. G., THOMAS, R. K., 1992, *The demography of health and health care*, New York, Plenum Press, 391 pp.

ZURAYK, H. C., ARMENIAN, H. K. (édit.), 1985, *Beirut 1984 : a population and health profile*, Beirut, American University of Beirut, 284 pp.

ANNEXE.

Thèmes et sous thèmes de la grille d'entretien

THÈMES	- I - Questions générales	- II - Représentations de la santé et de la maladie	- III - Médecins & responsables	- IV - Couverture médicale & soins	- V - Guerre & Impact	- VI - Mots & expressions
SOUS THÈMES	Définir l'état de santé actuel	Définir une personne en bonne santé	Y a-t-il une nécessité à la visite médicale	Existence d'une couverture médicale, son type	La guerre a-t-elle eu un impact sur votre santé	Exprimer en trois expressions la bonne santé
	L'enquêté a-t-il eu des périodes difficiles de maladie	Dire les raisons principales de la maladie	En cas de malaise, quel est le premier recours	Dire l'importance de la couverture médicale au Liban	Y a-t-il un lien entre la maladie citée et la guerre	Exprimer en trois expressions la maladie
	Y a-t-il eu des soins procurés par son entourage. Si oui, qui ?	L'enquêté a-t-il un comportement préventif pour se protéger de la maladie.	Existence d'un médecin de famille	La couverture actuelle proposée est-elle suffisante	L'âge de l'enquêté au début de la guerre	Compléments éventuels
	Parmi les proches, ont-ils connus des périodes difficiles de maladie	Opinion personnelle correspond-elle à celle émise par l'entourage	Existence d'une structure médicale à laquelle l'enquêté a fréquemment recours	Les honoraires peuvent-ils constituer un obstacle à la visite médicale	Parler de sa santé avant & pendant guerre	
		L'enquêté connaît des personnes ayant une maladie similaire dans entourage	Définir l'image du médecin idéal	Quels sont les facteurs qui peuvent influencer la santé aujourd'hui	Existence d'un médecin de famille avant guerre	
			Qui sont les principaux responsables de la santé		Parler du rôle de la famille avant & pendant guerre	
			Quel est le rôle de chaque responsable		« à la fin de la guerre les maladies ont augmenté », qu'en pensez-vous	
					Parler de la prise en charge de la santé par les pouvoirs publics avant & aujourd'hui	

TROISIÈME PARTIE :

ANALYSE QUALITATIVE ET INFORMATIQUE

CHAPITRE IX

APPROCHE QUALITATIVE ET INFORMATIQUE

Simon-David YANA

L'analyse des données qualitatives a presque toujours été perçue et pratiquée comme un travail artisanal, car les chercheurs faisaient surtout usage de papier, crayons, ciseaux, colle, pour identifier les segments de leur matériau et noter les inférences qu'ils leur inspiraient. Il était alors difficile de travailler simultanément sur plusieurs cas ou sur des données collectées dans des contextes différents. L'analyse des données qualitatives s'est donc faite longtemps de façon séquentielle et cumulative, car une fois qu'un corpus ou un amas de données était traité ou analysé alors on pouvait passer à un autre amas ou corpus, identifiés suivant les sources (informateurs, sites, type de situation, etc.), tout en relevant ce qui, d'une étape à l'autre pouvait être considéré comme divergent ou convergent.

L'utilisation de l'ordinateur pour le traitement des données qualitatives a émergé progressivement et s'est particulièrement accéléré depuis le milieu des années 1980. D'ailleurs, peu d'ouvrages sur les approches qualitatives rédigés avant cette période font mention de l'ordinateur[1]. En effet, l'ordinateur a d'abord servi aux chercheurs pour la rédaction et la conservation des notes de terrain et des rapports. Il servait ainsi comme simple outil de traitement de texte.

Ce chapitre situera l'apport et les limites de l'utilisation de l'ordinateur pour la recherche qualitative, ainsi que les critères à prendre en considération par un chercheur pour le choix d'un logiciel. Nous ne ferons pas en détail une revue des différents logiciels disponibles sur le marché car cette tâche dépasse les objectifs de cet ouvrage, et ce faisant, on risque toujours d'être en retard sur l'actualité, car les évolutions sont rapides dans le domaine de l'informatique. Le lecteur pourra se rapporter à certains ouvrages et sites Internet spécifiquement consacrés à l'étude comparative ou à la diffusion de logiciels d'analyse qualitative[2]. Il est utile de commencer par un bref aperçu de l'historique de l'usage des ordinateurs dans la recherche qualitative.

---

1. Un exemple éloquent est l'ouvrage de Huberman et Miles paru en anglais en 1984 et qui est devenu une référence dans le domaine, sans mentionner l'utilisation possible de l'ordinateur pour les différentes tâches et tactiques d'analyse présentées. Une annexe est cependant consacrée à ce sujet dans la seconde édition (Miles et Weitzman, 1994).

2. Par exemple : Weitzman et Miles (1995) ; Kelle (édit.), 1995, ou le site Internet de la division informatique de Sage Publications : http://www.scolari.com.

UNE APPARITION TIMIDE, MAIS UNE PROGRESSION RAPIDE DE L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR POUR L'ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

Les chercheurs qualitativistes ont été très longtemps habitués à un traitement manuel de leurs données. L'expression de manipulation prend ici tout son sens, car les passages des notes de terrain ou des transcriptions d'entretiens étaient marqués au crayon ou au stylo de différentes couleurs, découpés et collés sur des fiches qui étaient triées de différentes manières et en autant de fois que l'exigeaient les besoins de l'analyse. Après ce fastidieux traitement manuel des données, les comptes-rendus d'analyses étaient alors rédigés à la main puis dactylographiés à la machine à écrire (Savoie-Zacj, 2000).

Les premiers logiciels spécifiquement consacrés à l'analyse des données qualitatives apparaissent au début des années 80. La principale fonctionnalité qu'ils offraient alors était la possibilité de coder des passages d'un texte, en identifiant leur localisation par un numéro de ligne et en inscrivant sur une ligne de commande l'étiquette ou le code (catégorie analytique) auquel le chercheur voulait relier le passage. En fait c'était un processus assez rudimentaire comme l'ensemble de ces outils, qui ne permettaient pas de faire des annotations ou de rédiger des notes (mémos) reliées et stockées avec le matériau analysé (Weitzman, 2000)[3].

L'offre de logiciels d'analyse qualitative s'est fortement développée au cours des vingt dernières années, et il est possible de comptabiliser environ une trentaine de produits, des plus simples aux plus sophistiqués, et des plus confidentiels aux plus popularisés[4]. Le domaine est aussi marqué par une certaine convergence et par la concurrence entre les concepteurs des logiciels. En effet, les nouvelles fonctionnalités offertes dans une nouvelle version du logiciel seront souvent reprises par les autres, et tous s'efforcent de s'adapter le mieux possible aux besoins des utilisateurs, d'être utiles à tous les chercheurs, quel que soit leur paradigme analytique. La diversité des matériaux (textes, son, images, vidéo) est aussi prise en compte (Weitzman, 2000).

Avec les logiciels, les possibilités de travail sur des textes sont multiples. Plusieurs d'entre eux permettent au chercheur d'établir des relations entre les codes, d'utiliser ces relations dans ses analyses et de rédiger des mémos en relation avec le texte analysés ou avec les codes définis en cours d'analyse. Il est aussi possible de créer des liens, suivant les besoins de l'étude, entre différents passages d'un texte, de relier le texte à des données quantitatives ou catégorielles, ou encore d'exporter les données catégorielles et quantitatives (fréquences de mots ou dépouillement de codes d'un texte par exemple) vers des logiciels d'analyse statistique pour un traitement quantitatif. Malgré ces possibilités toujours plus grandes et cette flexibilité sans cesse croissante des logiciels d'analyse qualitative, ceux-ci ne demeurent que des outils aux mains du chercheur, et doivent servir à faciliter son travail, et non pas à faire l'analyse à sa place, comme certaines opérations automatisées ont pu parfois en donner l'illusion.

---

3. Comme programmes précurseurs, Weitzman (2000) mentionne les logiciels The Ethnograph et NUD•IST qui ont eux-mêmes connu une grande évolution avec des versions successives apparues depuis lors.

4. Il y a près de dix ans déjà, Weitzman et Miles (1995) en avaient évalué 24.

Les différents usages de l'ordinateur dans une recherche qualitative

L'ordinateur peut être utilisé à toutes les phases d'une recherche qualitative, que ce soit lors du recueil, de la réduction, de la présentation des données ou lors de l'élaboration des conclusions ou la rédaction du rapport final de l'étude[5]. Weitzman (2000, pp. 805-806) énonce ainsi quatorze tâches pour lesquelles les logiciels, plus ou moins spécialisés sont utiles.

La prise de notes sur le terrain ;

La rédaction ou la transcription des notes de terrain ;

L'édition des notes de terrain : correction, développement ou révision ;

Le codage : identification de portions de textes, figures, enregistrements audio ou vidéo par des mots-clés ou des marques afin de pouvoir les retrouver plus tard ;

Le stockage : conservation du texte dans une base de données structurée ;

La recherche et la récupération de textes : localiser les segments de textes pertinents et les tenir prêts à l'examen ;

La mise en liaison de données : établir des liens entre les segments de données pertinentes, constituer des catégories, des grappes ou des réseaux d'informations ;

La création de mémos : rédiger des commentaires sur certains aspects des données, de la théorie ou de la méthode à approfondir plus tard ;

L'analyse de contenu (éventuellement quantitative) : décompte de fréquences, de séquences ou localisation de mots ou de phrases ;

La présentation des données : mettre des extraits ou des réductions de données dans un format condensé et structuré, tel qu'une matrice ou un schéma, pour mieux les examiner ;

L'élaboration et vérification des conclusions : aider à l'interprétation des données présentées et au test ou à la confirmation des hypothèses ;

La construction de théories : développer des explications des résultats systématiques et conceptuellement cohérentes ; tester des hypothèses ;

La représentation graphique : créer des diagrammes rendant compte des résultats ou des théories ;

La rédaction de rapports : provisoires ou finaux.

---

5. Suivant la formalisation proposée par Huberman et Miles (1991) et présentée plus en détail par Myriam de Loenzien au chapitre II du présent ouvrage sur « l'approche de terrain ».

À travers ces opérations, l'usage de l'ordinateur apporte plus de rigueur et de rapidité au chercheur et lui permet aussi de faire des représentations visuelles de ses résultats et de regrouper les composantes de son projet de recherche.

L'analyse est plus rigoureuse avec l'ordinateur car il est possible, grâce à la fonction de dépouillement des données, de critiquer la codification précédemment réalisée. On peut ainsi se rendre compte des passages qui ont été codés de façon inadéquate, et modifier les codes pour plus de cohérence avec le cadre théorique de la recherche. Par ailleurs, une fois que la saisie des données (qui peut être parfois longue) est terminée, la manipulation du matériau est plus facile et les différents tris en fonction de différents choix d'analyse, ou la production de listes ou de tables de correspondance entre les codes ou contenus inférés pour les différents passages se fait en quelques secondes ; de même la révision de la codification initiale se fait rapidement. En fait, l'interaction avec les données, si chère aux qualitativistes, se fait de façon plus aisée et dynamique (Savoie-Zacj, 2000 ; Weitzman, 2000).

Les logiciels comportent souvent des interfaces graphiques qui permettent au chercheur, en cours d'analyse, de produire des représentations visuelles de la théorisation du phénomène étudié. L'itération entre les données et la théorie est ainsi facilitée, surtout que les données sous-jacentes au schéma théorique (matériau de base ou unités de sens identifiées par le chercheur) sont toujours conservées et sont en relation dynamique avec ce dernier, de manière à ce qu'un changement dans l'un de ces deux éléments entraîne une modification dans l'autre.

L'usage de l'ordinateur permet enfin au chercheur de concentrer en un même endroit ses notes de terrain, les entrevues transcrites, les codes, les mémos, les annotations, les remarques et autres réflexions, les diagrammes, les enregistrements audio et vidéo, les variables démographiques (identifiant les informateurs), ainsi que les schémas représentant la structure des données et l'énoncé de la théorie. Si les capacités du logiciel utilisé le permettent, il est alors très aisé de passer d'un type de matériau à un autre, et de mener une réflexion critique sur les liens entre les différents composantes et objets du projet de recherche.

L'ordinateur s'avère donc utile à toutes les étapes de la recherche, mais les logiciels disponibles ne permettent pas tous d'effectuer chacune de ces opérations avec la même efficacité. L'utilisation conjointe de plusieurs logiciels peut s'avérer utile selon les besoins et la complexité du projet de recherche, chacun accomplissant une tâche particulière (Weitzman et Miles, 1995).

LES PRINCIPAUX TYPES DE LOGICIELS ET LEURS FONCTIONS

Il s'agit d'établir ici des distinctions générales, la plupart des logiciels pouvant être rangés simultanément dans plusieurs catégories. Pour se faire une première idée, il est néanmoins utile de procéder à un premier tri. Étant donné la rapide évolution de l'offre dans ce domaine, cette présentation sera plutôt générale, car l'objectif est de fournir au lecteur des éléments de base pour aborder le choix d'un logiciel d'analyse de données qualitatives. Nous ne nous étendrons donc pas sur les spécifications techniques des

différents produits, conscient de ne pas pouvoir être exhaustif. Les noms de programmes cités ici ne servent que d'exemples.

En considérant l'usage que peut en faire le chercheur, on distingue six grandes catégories de logiciels (Weitzman et Miles, 1995 ; Weitzman, 2000) :

Les logiciels de traitement de textes ;

Les logiciels de recherche de textes ;

Les gestionnaires de bases de données textuelles ;

Les logiciels de codage et de recherche ;

Les logiciels de construction de théories à partir de codes ;

Les logiciels générateurs d'hypothèses (selon l'expression de Van der Maren, 1997).

Certains gestionnaires de base de données textuelles sont meilleurs pour la recherche de texte que certains logiciels de recherche de texte, mais ce classement correspond à la dominante de chaque logiciel, telle que présentée par son concepteur (Weitzman et Miles, 1995 ; Weitzman, 2000). On peut aussi distinguer les logiciels suivant leur destination initiale ou principale. Car certains d'entre eux sont plutôt d'un usage général alors que d'autres ont été spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des chercheurs en sciences sociales. Nous les passerons brièvement en en revue, en partant des plus simples aux plus sophistiqués.

Logiciels d'usage général

Ils n'ont pas été spécifiquement conçus pour l'analyse qualitative, mais leur usage permet de traiter du matériau collecté pour une étude qualitative, du texte principalement. Il convient de signaler les logiciels qui sont cités ici ne sont que des exemples des outils disponibles sur le marché. Leurs noms sont évoqués ici parce qu'ils permettent plus facilement d'illustrer notre propos, vu leur ancienneté sur le marché[6].

Les logiciels de traitement de textes

Ils sont utilisés principalement pour la production et la modification de textes et sont par conséquent très utiles pour la transcription, la rédaction et l'édition de notes de terrain, la transcription des entretiens, la préparation des fichiers en vue de leur codage et leur analyse, la rédaction d'un rapport. Certains logiciels de traitement de textes peuvent également effectuer la recherche de chaînes de caractères dans un texte. D'autres, plus

6. D'ailleurs, la plupart des sites Internet dédiés à l'analyse qualitative proposent des présentations parfois détaillées et comparatives des différents logiciels disponibles, ainsi que des liens vers les sites de leurs concepteurs et distributeurs. Le site : http://www qualitativeresearch.uga.edu/QualPage en est un exemple.

évolués, permettent de créer des liens hypertextes (qui mettent en relation deux points dans le texte et permettent de passer de l'un à l'autre), des mémos et des annotations. Il est possible d'écrire des macrocommandes permettant de réaliser de manière automatique une série d'opérations sur le texte. Cette façon d'utiliser un logiciel de traitement de textes ne donne cependant qu'une pâle image des possibilités d'un logiciel d'analyse qualitative.

Les logiciels de recherche textuelle

Ils permettent de faire des recherches de mots, de phrases ou plus généralement de chaînes de caractères ou de combinaisons de chaînes de caractères. Ils peuvent retrouver des mots mal orthographiés, des synonymes, des homophones ou des chaînes de caractères ayant la même structure (par exemple numéro de sécurité sociale). Ils peuvent faire des opérations sur les mots trouvés : faire une marque, trier dans de nouveaux fichiers, faire des annotations, réaliser diverses autres opérations sur les données. Certains peuvent faire des comptages, créer des listes de mots, établir des concordances. On peut mentionner dans cette catégorie des logiciels tels que Metamorph[7], Orbis[8], Sonar Professional[9], the Text Collector[10], WorldCruncher[11] ou ZyINDEX[12].

Les gestionnaires de bases de données textuelles

Par rapport aux précédents, ces logiciels permettent d'organiser, de trier, de constituer des extraits des textes de façon systématique. Certains utilisent des textes très structurés organisés en enregistrements (individus) et champs (portions d'informations) et d'autres utilisent des textes plus ouverts. Certains peuvent traiter des informations quantitatives ; d'autres encore ont des fonctions d'hypertexte, d'annotation, de codage. On peut citer askSam[13], Folio VIEWS[14], Tabletop[15] et MAX[16].

7. Développé par Thunderstone Expansion Programs International, Inc. (Cleveland, USA).

8. Développé par The Technology Group (Baltimore, USA).

9. Développé par Virginia Systems Software Services, Inc. (Midlothian, USA).

10. Développé par O'Neil Software (San Francisco, USA).

11. Conçu par Johnston & Co. (Bloomington, USA).

12. Conçu par ZyCO International, Inc. (Gaithersburg, USA).

13. De conception américaine.

14. Développé par Folio Corporation, Provo, Utah (USA)

15. Développé par Technical Education Research Centers, Cambridge, et distribué par Broderhund Software (Novato, Californie).

16. Conçu par Udo Kuckartz, Université libre de Berlin, et distribué (en 1995) par Qualitative Research Management (Californie, USA)

Les logiciels spécialement conçus pour l'analyse qualitative

Les logiciels de codage et de recherche

Ils permettent de segmenter le texte, d'attribuer un code à chaque segment et d'afficher les codes avec leurs segments correspondants. Ils accomplissent les tâches que les chercheurs font habituellement à l'aide de ciseaux et de papier : marquer, couper, trier, réorganiser. Ils peuvent aussi apporter une aide pour la rédaction de mémos. Ces logiciels présentent l'avantage d'être plus systématiques que les opérations manuelles, plus flexibles et beaucoup plus rapides. Ils donnent des outils pour l'élaboration de théories. C'est le cas de HyperQual2[17], Kwalitan[18], QUALPRO[19], Martin[20] et The Ethnograph[21].

Les logiciels de construction de théories à partir de codes

Ils ont les mêmes capacités que les logiciels de la catégorie précédente mais comprennent des programmes spéciaux d'aide à la construction de théories. Par exemple, ils aident à établir des liens entre les codes pour développer des catégories et des classifications plus globales, pour aboutir à la formulation d'hypothèses qui impliquent une structure conceptuelle regroupant les données, et/ou pour tester des hypothèses. Ces logiciels comprennent des modules de codage et d'extraction. Certains permettent l'insertion de graphiques dans la base de données. Exemples : AQUAD[22], ATLAS/ti[23], HyperRESEARCH[24], NUD•IST[25], Nvivo et QCA[26].

Les logiciels générateurs d'hypothèses

Ils mettent l'accent sur la création et l'analyse des schémas conceptuels. Certains permettent juste de représenter graphiquement les relations entre les concepts ou variables représentés sous formes de noeuds (en forme de rectangles ou d'ellipses) liés les uns aux

---

17. Conçu aux USA par Raymond V. Padilla et distribué par HyperQual (Dakota, USA).

18. Conçu et distribué par Vincent Peeters (Nijmegen, Pays-Bas).

19. Développé par *Impulse* development Company (Tallahassee, USA).

20. Conçu à l'école de *nursing* de l'université de Wisconsin (USA).

21. Développé par Qualis Research Associates (Amherst, USA) et distribué par Scolari, filiale de Sage publications.

22. Conçu par Günther L. Huber, Université de Tubingen (Allemagne).

23. Conçu par Thomas Muhr, Scientific Software Development (Berlin, Allemagne) et distribué par Scolari, filiale de Sage publications.

24. Développé par ResearchWare, Inc. (Randolph, USA) et distribué par Scolari, filiale de Sage publications.

25. Développé par Qualitative Solutions & Research Pty. Ltd. (Melbourne, Australie) et distribué par Scolari, filiale de Sage publications.

26. Développé par Kriss A. Drass et Charles C. Ragin, Northwestern University (Evanston, USA) et distribué par Scolari, filiale de Sage publications.

autres par des lignes ou des flèches. D'autres permettent en outre de spécifier le type de relations (appartenance, causalité, etc.) représenté dans le schéma, et d'autres enfin permettent de construire le schéma théorique en relation dynamique avec les données analysées. Le réseau est établi à partir des concepts, des données et des relations établies entre eux. Exemples: ATLAS/ti, MECA[27], SemNet[28].

POTENTIALITÉS ET LIMITES DES ORDINATEURS EN ANALYSE QUALITATIVE : RISQUES, CRAINTES ET EFFETS PERVERS DE L'UTILISATION DES LOGICIELS

L'introduction de l'ordinateur dans l'analyse qualitative a suscité des espoirs excessifs chez certains chercheurs et des inquiétudes exagérées chez d'autres, or toutes ces attitudes sont largement injustifiées.

En effet, certains ont pensé que les logiciels d'analyse qualitative pouvaient faire des analyses, de la même manière qu'un logiciel d'analyse statistique réalise par exemple une régression ou une analyse factorielle. D'autres se sont même imaginés que les logiciels pouvaient construire la théorie à partir des données brutes saisies par le chercheur.

Il n'en est rien. Quel que soit le niveau de sophistication ou de finesse atteint par les logiciels, ces derniers n' « analysent » pas les données. Ils ne constituent qu'une aide à l'analyse des données, et de ce fait ils ne se substituent pas à la réflexion du chercheur, mais ils l'aident en lui permettant notamment de garder au même endroit les données collectées, et de les annoter par toutes les idées qui lui viennent par rapport au terrain et au phénomène étudié, afin de réaliser les interprétations et commentaires les plus significatifs possibles (Weitzman 2000). Les logiciels comportent certaines fonctions automatisées telles que l'« autocodage » qui permet d'attribuer systématiquement le même code à un mot ou à une expression dans un texte. La portée de ces fonctions reste cependant limitée, car leur application ne permet pas de tirer profit du contexte de chaque mot ou expression, qui seul permet, notamment dans l'analyse de contenu, d'inférer le sens de manière pertinente. Dans les applications statistiques en analyse textuelle, la proximité ou l'importance relative des mots ou expressions pourrait être appréciée à partir des décomptes faits automatiquement par un logiciel. Il faudrait cependant se souvenir que l'interprétation finale repose sur les champs sémantiques que seul le chercheur peut maîtriser, et non pas sur les formes orthographiques qui sont à la portée du logiciel. Et ici encore, le contexte de l'utilisation de chaque mot ou expression est d'une importance capitale. Les applications d'intelligence artificielle qui pourraient permettre aux logiciels de contribuer efficacement à la théorisation sont donc pour le moment d'une portée limitée dans l'analyse des données qualitatives (Weitzman, 2000).

Si les risques pour les chercheurs d'être captifs ou de se faire piéger par l'utilisation d'un logiciel particulier à cause des biais ou du détournement que le paradigme à l'origine

27. Développé par Kathleen Carley, Carnegie Mellon University (Pittsburgh, USA).

28. Développé par SemNet Research Group (San Diego, USA).

de sa conception pourrait introduire dans l'interprétation des données[29] sont largement infondés, il en demeure certains qui devraient être pris en considération.

Weitzman (2000) signale, en premier, le risque de céder à la facilité et de ne pas exercer son esprit critique face au travail effectué par le logiciel. Ainsi en particulier, certains pourraient être tentés de ne pas évaluer la pertinence des codages automatiques faits par le logiciel. Or c'est la conscience qu'a le chercheur de sa problématique qui devrait guider l'utilisation du logiciel, et non la mécanique de son fonctionnement, aussi séduisant soit-il.

L'autre manifestation de la paresse intellectuelle induite par la disponibilité des logiciels est la baisse possible de l'intérêt pour une bonne formation de base sur les pratiques de recherche. Nous pensons ici à l'ensemble de la démarche qui part de la définition d'une question à la conception du protocole de recherche comportant la collecte, l'analyse des données et la rédaction du rapport. Ainsi, à défaut d'une bonne définition de la problématique de recherche et de sa maîtrise par le chercheur, l'utilisation même très habile d'un logiciel ne produira que des résultats ternes et sans aucune portée scientifique. Certains recommandent donc de ne pas enseigner l'utilisation d'un logiciel aux novices de façon isolée, mais de l'inclure dans un programme de formation comportant les éléments fondamentaux de la méthodologie de la recherche (Lee & Fielding, 1991). En effet, les novices tendraient à reprendre systématiquement les procédures d'analyses observées, et ils peuvent être portés à croire que toute opération que le logiciel est capable d'effectuer est nécessaire à une analyse rigoureuse. « Les possibles deviennent ainsi trop aisément des démarches et des structures idéales » (Bourdon, 2000, p. 30).

Ces biais introduits par l'utilisation du logiciel dans la pratique des novices en analyse qualitative peuvent cependant être surmontés avec le temps, car certaines observations de séances de formation ont montré que plus les apprentis acquièrent de l'expérience en matière de recherche, plus ils maîtrisent leur approche du logiciel et plus leur utilisation est orientée par leurs propres besoins d'analyse, et moins par les fonctionnalités du logiciel utilisé (Bourdon, 2000).

Une bonne (in)formation de base sur les méthodes de recherche et les paradigmes interprétatifs permettrait aussi à l'utilisateur du logiciel d'en identifier les postulats de base et de limiter leurs effets sur ses analyses. Ainsi par exemple, certains logiciels postulent une relation hiérarchique entre codes (représentatifs des concepts de la recherche), à partir de leur ordre d'apparition dans le corpus analysé[30], alors qu'il existe plusieurs possibilités, suivant la problématique de chaque recherche particulière. Le chercheur doit alors être capable d'adapter les fonctions du logiciel à ses propres objectifs théoriques et, si ce n'est pas

---

29. Un chercheur adoptant un paradigme interprétatif comme l'approche de théorie enracinée (en anglais *grounded theory*) pourrait ainsi se méfier des logiciels fondés sur une approche positiviste comme l'analyse de contenu classique qui procède par le repérage, dans le corpus analysé, d'unités de sens dont l'existence est postulée a priori. Ces logiciels donnent lieu à la constitution d'un dictionnaire de variables qui sert de base à la segmentation du matériau sous analyse, limitant ainsi les retours sur les sections du matériau déjà parcourues.

30. C'est le cas avec l'arborescence des relations entre les codes que produit par défaut le logiciel NUD•IST lors de la segmentation des données. Le logiciel offre cependant la possibilité de modifier plus tard cette schématisation des rapports entre les thèmes identifiés dans le corpus analysé.

possible, il doit pouvoir choisir un autre logiciel ou plus simplement un autre moyen pour analyser ses données (Weitzman, 2000).

L'utilisation de l'ordinateur n'est donc pas une panacée et les risques qui y sont liés ne sont pas une fatalité pour le chercheur. Il est important de rester toujours conscient du fait que, malgré sa sophistication, l'ordinateur reste un outil au service du chercheur au moment de l'analyse de ses données.

Après avoir évalué la pertinence du logiciel pour ses besoins d'analyse, le chercheur qui veut se lancer dans l'analyse qualitative assistée par l'ordinateur devra aussi prendre en considération ses propres caractéristiques et ses projets personnels.

LES CRITÈRES DE CHOIX D'UN LOGICIEL D'ANALYSE QUALITATIVE

Le choix d'un logiciel dépend des données dont dispose le chercheur, mais aussi de la façon dont il veut aborder ces données, le type d'analyse qu'il compte appliquer : analyse de contenu classique, analyse textuelle, etc. Il faut aussi tenir compte du niveau d'aptitude du chercheur en informatique, du temps dont il dispose, du projet particulier pour lequel il veut l'utiliser, et du type d'analyse qu'il veut mener.

Pour choisir un logiciel, un chercheur doit donc se poser quatre questions (Weitzman & Miles, 1995 ; Weitzman, 2000) :

- Quel type d'utilisateur d'ordinateur suis-je ?

- Dois-je choisir un logiciel pour un projet spécifique ou pour les prochaines années ?

- Sur quel(s) type(s) de projet(s) et de bases de données vais-je travailler ?

- Quel type d'analyse prévois-je de faire ?

Deux questions subsidiaires sont également à prendre en compte :

- Quelle est l'importance que je donne à ma proximité avec les données ?

- Quelles sont les contraintes financières liées à l'achat du logiciel et du matériel informatique (ordinateur) qu'il nécessite ?

Le type d'utilisateur

Il s'agit essentiellement du degré de maîtrise de l'outil informatique.

On peut distinguer trois niveaux :

- le débutant : peut manier un éditeur de texte ;

- l'utilisateur occasionnel : peut apprendre rapidement à utiliser de nouveaux logiciels ;

- l'utilisateur confirmé : capable de développer des macrocommandes.

Un débutant privilégiera un logiciel comportant des aides (convivial) alors qu'un utilisateur confirmé pourra être plus rapide en faisant appel à des procédures plus complexes. Les logiciels d'intérêt général (présentés précédemment dans ce texte) pourront donc convenir au débutant ou à l'utilisateur occasionnel car ils permettent de réaliser les opérations de dépouillement et d'exploration des textes, qui sont relativement simples. L'utilisateur confirmé ou expert aura plutôt intérêt à choisir un logiciel spécialisé, à cause de son aisance prévisible face à leur complexité et à la diversité des modules et fonctions. Dans tous les cas, il est bon d'échanger avec des collègues, des amis, des connaissances, afin de mieux ajuster son choix de logiciels aux besoins de la recherche ou à son propre niveau d'expertise en informatique. Il faudra tenir compte du système d'exploitation (MS-Windows, Macintosh, etc.) que soi-même ou les collègues utilisent, ce qui permet d'obtenir facilement de l'aide en cas de besoin, et de maîtriser plus rapidement le logiciel utilisé. À noter toutefois que la plupart des logiciels existants sont conçus pour fonctionner dans l'environnement MS-Windows[31]

La durée concernée par le choix : pour un seul projet ou pour plusieurs années ?

Cette question est importante à prendre en considération car changer peut être coûteux en temps et en argent. Il faut savoir s'il faut choisir le programme le meilleur pour le projet présent ou celui qui couvrira au mieux les besoins de l'ensemble des projets qu'on veut réaliser au cours des années suivantes. Par exemple, on peut n'avoir besoin pour l'instant que d'un simple programme qui se contente de coder et d'extraire de l'information, qui présente l'avantage d'être facile à apprendre et peu coûteux. Mais si les projets à venir nécessiteront un programme d'aide à l'élaboration d'une théorie, il peut être plus intéressant de prendre d'emblée un logiciel de construction de théories ou générateur d'hypothèses, incluant aussi les fonctions plus simples de codage et d'extraction.

Le type de base de données et le type de projet sur lequel on va travailler

Les principaux critères à prendre en compte sont énumérés ci-après.

La source de données : unique ou multiples ?

Il peut être intéressant de mettre en rapport des informations de différentes sources. Par exemple, si on étudie les attitudes et les motivations des pratiques contraceptives dans une localité en interrogeant différentes catégories d'informateurs (les membres de la population et divers informateurs privilégiés ou leaders locaux), il faudra un logiciel qui soit suffisamment flexible et qui permette d'établir des liens entre ces différentes sources,

31. Quelques exemples de logiciels conçus pour Mac Intosh : HyperQual2, Hypersoft, NUD•IST (qui peut fonctionner aussi sous MS-windows).

d'indiquer d'où vient l'information, de bâtir notamment des liens hypertexte. Les gestionnaires des bases de données textuelles et tous les logiciels spécialisés seront bien indiqués ici.

Le nombre de cas étudiés

Si on a plusieurs cas, on peut vouloir les classer selon différents critères, faire des comparaisons, des regroupements et des sélections. Par exemple, les informateurs peuvent être regroupés par âge, par sexe, par localité, statut social au sein de la communauté, instruction. Le logiciel doit être capable de sélectionner facilement certaines portions de la base de données, et d'analyser la configuration des différents cas. On aura avantage à choisir un logiciel de bases de données textuelles, de codage et recherche ou de construction de théories.

La stabilité des enregistrements : définitifs ou modifiables ?

Les enregistrements ou les textes définitifs sont ceux qui proviennent de documents dont le contenu ne peut plus être modifié en cours d'analyse. Ils peuvent être produits par d'autres auteurs ou procéder d'une collecte de données pour la recherche en cours. Ce sera par exemple des documents officiels, des discours, des articles de journaux, des questionnaires d'enquête, etc. Il est aussi courant en analyse qualitative de maintenir la base de données ouverte, de manière à pouvoir l'enrichir de notes, mémos et commentaires divers jusqu'à la production du rapport final. Ceci arrive couramment au terme d'une observation directe lorsque le chercheur peut compléter ses notes par diverses idées et souvenirs qu'il a de son terrain. Certains logiciels permettent de modifier les données en cours d'analyse, et d'autres pas. Il convient d'en tenir compte au moment du choix du logiciel. La plupart des gestionnaires de bases de données textuelles permettront plus souvent d'effectuer des modifications au matériau analysé, au contraire des logiciels plus orientés vers la théorisation.

La diversité de l'instrumentation

Les informations peuvent provenir toutes d'une même grille d'entretien ou alors on peut avoir, pour un même individu, des informations provenant d'un entretien, d'autres d'une observation, de documents, de photos... Certains programmes ne peuvent gérer que des documents d'un certain format, d'autres acceptent des formats très différents et peuvent établir des liens hypertexte. La situation ici est assez similaire au traitement de données fournies par plusieurs informateurs. Les gestionnaires de bases de données et les logiciels à portée plus théorique seront donc un choix optimal.

La taille de la base de données

Cette taille est exprimée en nombre de cas, nombre de documents (fichiers), taille des fichiers en kilobytes ou mégabyte (MB). Il convient d'estimer le volume total du matériau collecté et de le doubler (au moins) afin de retenir le logiciel ayant une bonne capacité de stockage ou de mémoire vive. Sur ce plan, et étant donnée l'évolution technologique en informatique, il est possible de trouver dans toutes les catégories présentées à la section 3 un logiciel pouvant satisfaire les besoins spécifiques de chaque projet. Il faut cependant avoir

une vision prospective et choisir un logiciel qui pourra servir à d'autres projets, et peut-être permettre des analyses comparatives sur des données collectées à des moments différents.

Le type d'analyse à effectuer

Le logiciel sera choisi en fonction de l'approche adoptée pour l'organisation générale de la recherche, le mode de codage des données, la taille des unités d'analyse, le traitement des informations contextuelles, ou le mode de présentation des résultats. Le choix optimal devrait porter sur un logiciel offrant le plus de possibilités et présentant la plus grande flexibilité. C'est le cas des logiciels de construction théorique comme Atlas/ti ou NUD•IST par exemple. Voyons cependant le type de questions que doit se poser le chercheur par rapport au type d'analyse envisagé.

S'agit-il d'une analyse exploratoire ou non ?

Envisage-t-on une démarche inductive à partir des données ou a-t-on des hypothèses précises à tester selon une démarche déductive ? Dans le cas d'une recherche exploratoire, les fonctions de recherche, de codage et de modification sont particulièrement importantes, ainsi que l'affichage de textes et/ou de graphiques. Si on élabore une théorie et qu'on veuille tester quelques hypothèses précises, les programmes comportant une aide à la construction de théories sont plus adaptés.

Le codage sera-t-il fixe ou évolutif ?

La recherche dispose-t-elle d'un système de codage (catégories, mots-clés) fixe, éventuellement tiré d'une théorie ou le codage va-t-il évoluer selon les données, à la façon d'une théorie « enracinée » grâce à l'utilisation d'une méthode de comparaison constante ? Pour un codage évolutif, il est particulièrement important d'avoir un codage interactif (plutôt que d'être obligé de coder à part) et d'avoir des modules permettant de modifier aisément le système de codage. Les modules de construction de liens hypertexte sont très utiles ici aussi. Dans le cas d'un codage fixe, on pourra utiliser un système de codage automatique, effectué selon une règle préétablie (par exemple décider d'affecter un code selon l'apparition d'une certaine phrase ou d'une certaine combinaison de termes). À ce niveau, tous les logiciels spécialisés, des plus simples aux plus sophistiqués offrent le choix entre diverses possibilités.

Le codage sera-t-il unique ou multiple ?

Certains logiciels autorisent deux codifications différentes pour les mêmes termes. D'autres sont stricts. Enfin, d'autres programmes autoriseront la création de deux codes mais ne les considéreront pas comme liés aux mêmes termes et les traiteront toujours séparément.

La finesse de l'analyse

Le chercheur doit se demander si l'analyse portera sur certains mots, certaines phrases, certains paragraphes, quelques pages, ou sur tout le fichier. Il devra aussi considérer la taille

des segments (mots, phrases) à utiliser : seront-ils de taille variable, cette taille peut-elle être fixée ou pas ?

L'intérêt porté au contexte des données

Le chercheur doit décider quelle quantité d'information « environnante » il souhaite obtenir lorsque le logiciel fournit des portions de texte en réponse à une requête. A-t-il besoin du mot seul, des mots, phrases ou paragraphes qui le précèdent et lui succèdent ? Veut-il voir l'ensemble du fichier ? Veut-il accéder à l'endroit précis où se trouve ce mot dans le fichier pour y faire des opérations (annotations, codage, etc.) Veut-il que la source de l'information soit systématiquement indiquée ?

Les affichages souhaités

Certains logiciels peuvent afficher l'information compressée, structurée, à l'écran, plutôt que page par page. Certains logiciels peuvent aussi afficher des matrices, des diagrammes pour visualiser les données. Le chercheur devra donc avoir en tête les formats d'affichage les plus utiles à ses objectifs.

Utilisation de chiffres ou information strictement qualitative

Certains logiciels peuvent faire des comptages ou exporter les données quantitatives vers un logiciel d'analyse statistique. Le chercheur devra donc voir quel type d'analyse quantitative le programme peut mener et s'il peut établir des liens entre les données qualitatives et les données quantitatives.

LE COÛT DU MATÉRIEL ET LA PROXIMITÉ PAR RAPPORT AUX DONNÉES

Le prix des logiciels est très variable et peut être très élevé[32]. De plus, ils varient également beaucoup quant au type de matériel qu'ils nécessitent. Bien que les prix soient en baisse constante au cours des années, le coût d'un ordinateur performant est aussi un élément à considérer avec soin. Il s'agit pour le chercheur de tenir compte de ses ressources et de celles de son institution. Il est parfois possible, si les besoins de l'utilisateur sont bien définis, de mener une analyse pertinente avec un logiciel distribué gratuitement et facile à utiliser, plutôt que d'investir dans un outil coûteux et dont l'apprentissage peut être laborieux[33].

Le deuxième point concerne la proximité avec les données. L'utilisation de l'ordinateur provoque une « distanciation » d'avec les données. On peut ainsi être amené à ne traiter qu'une petite partie des données à la fois. Cette impression est bien loin de celle d'une immersion totale dans des piles de papier, souvent valorisée par certains chercheurs qui mènent des recherches qualitatives. Certains programmes minimisent cet effet. Ils affichent les données en permanence à l'écran, facilitent de nombreuses opérations, permettent la

32. On mentionne une variation de 0 à 1 644 $ US par utilisateur pour une copie d'une version monoposte.

33. Weitzman (2000) signale par exemple des logiciels comme EZ-Text et AnSWR qui sont distribués gratuitement via Internet (http://www.cdc.gov/hiv/software) par le Center for Disease Control (USA).

création de liens hypertexte, montrent l'endroit où l'on se trouve dans la base de données, de telle façon que la proximité d'avec les données est même plus importante que lorsque l'on travaille sur papier. Ceci dit, certains chercheurs ne cherchent pas absolument une proximité avec les données. Pour certains projets, cette proximité n'est pas indispensable.

CONCLUSION

Le but de ce chapitre était de fournir des éléments de réflexion permettant de situer l'importance et l'utilité de l'ordinateur pour la recherche qualitative. Il s'agissait de répercuter quelques jalons pour le choix et l'utilisation d'un logiciel pour l'analyse qualitative.

En fin de compte, le chercheur doit garder le contrôle de son rapport à l'ordinateur, car celui-ci est et ne doit rester qu'un outil à utiliser intelligemment. L'essentiel repose sur la qualité de la formation du chercheur, et sur son degré de maîtrise des composantes et de la conduite de son projet de recherche. C'est ce qui lui permettra de choisir l'outil dont les fonctionnalités lui permettront de réaliser un traitement optimal de son matériau (simple ou multiple), et de progresser de façon efficiente, à travers les différentes phases de l'analyse de ses données, vers l'élaboration de ses conclusions, en s'appuyant sur les instruments offerts par le logiciel qu'il aura retenu.

En effet, un bon logiciel n'est pas forcément celui qui comporte les caractéristiques techniques les plus sophistiquées, ou encore celui qui est le plus coûteux. Il doit s'adapter aux besoins du chercheur, définis en fonction des critères relatifs au projet, mais aussi au chercheur lui-même. Enfin, bien que des noms de logiciels soient cités dans le texte, ceux-ci ne sont que des exemples pour fournir des balises aux lecteurs plus ou moins familiers du domaine des logiciels d'analyse qualitative. Comme pour toutes les branches de l'informatique, ce domaine est en constante évolution, les concepteurs de logiciels ayant le souci de satisfaire le mieux possible les besoins des chercheurs. Un dialogue permanent doit donc être entretenu entre les deux professions. La genèse du logiciel Réseau-Lu qui est présenté au prochain chapitre et qui a été utilisé par deux auteurs de cet ouvrage en est un exemple.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDON, S., 2000, « L'analyse qualitative informatisée : logique des puces et quête de sens », *Recherches qualitatives, vol. XXI, pp. 21-44.*

HUBERMAN, M., A., MILES, M. B., 1991, *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes,* (trad. de l'anglais), Bruxelles, De Boeck-Wesmael.

KELLE, U., édit. 1995, *Computer-aided qualitative data analysis. Theory, methods and practice,* London, Sage Publications.

LEE, R. M., FIELDING, N. G., 1991, « Computing for qualitative research : options, problems and potential », *in* FIELDING, R. M., LEE, R. M. (édit.), *Using computers in qualitative research,* London, Sage Publications, pp. 1-13.

MILES M. B., HUBERMAN, A. M., 1994, *Qualitative Data Analysis. An Expanded Sourcebook,* Sage Publications.

MILES M. B., HUBERMAN, A. M., 1984, *Qualitative data analysis : a sourcebook of new methods,* Beverly Hills, CA., Sage Publications.

MILES, M. B., WEITZMAN, E. A., 1994, « Choosing computer programs for qualitative analysis », *in* MILES M. B., HUBERMAN, A. M., *Qualitative Data Analysis. An Expanded Sourcebook,* Sage Publications, pp. 311-317.

SAVOIE-ZACJ, L., 2000. « L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelles et assistées par le logiciel NUD•IST », *Recherches qualitatives,* vol. XXI, pp. 99-123.

VAN der MAREN, 1997, « Comparaison de l'efficacité des logiciels Mac/Os spécialisés et commerciaux dans l'analyse des données qualitatives », *Recherches qualitatives,* vol. XVI, pp. 59-92.

WEITZMAN, E. A., 2000, « Software and Qualitative research », *in* Denzin, N. K., Lincoln Y. S. (édit.), *Handbook of qualitative research,* Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 803-820.

WEITZMAN, E. A., MILES, M. B., 1995, *Computer programs for qualitative data analysis : A software sourcebook,* thousand Oaks, Sage Publications.

CHAPITRE X

RÉSEAU-LU, OUTILS D'ANALYSE EXPLORATOIRE DES DONNÉES HÉTÉROGÈNES EN SCIENCES SOCIALES. RÉSEAUX, TEMPS, PAROLES ET TEXTES

Andrei MOGOUTOV
Tania VICHNEVSKAIA

INTRODUCTION

L'évolution des outils informatiques de la dernière décennie, ainsi que la différentiation des types de données mobilisés pour une recherche en sciences sociales ont conduit à de nouvelles pratiques de traitement de l'information. Actuellement le chercheur a *les* moyens de réaliser des analyses dans des délais raisonnables : qu'il s'agisse de recueil statistiques nationaux et internationaux, des enquêtes quantitatives et qualitatives. Les logiciels standardisés donnent la liberté et la facilité de gérer et de transformer les données sans pour autant offrir un environnement homogène.

Le démographe qui traite traditionnellement les données quantitatives en s'appuyant sur une méthodologie bien construite se retrouve souvent désarmé devant l'absence d'outils traitant les sources des données hétérogènes pourtant largement utilisés dans les études sur la structure familiale, la migration, la santé, la fécondité etc. Ces données sont hétérogènes à la fois par leur structure et par leur nature. Il est souvent utile que les personnes, les institutions, les événements, les textes, mais aussi leurs caractéristiques soit réunis dans le même ensemble de données.

Le projet Réseau-Lu s'inscrit dans cette optique. Un de ses objectifs est une construction d'un assistant informatique qui tiendrait compte de la complexité des sources de donnés. Il s'agit d'un assistant à la consultation, à la visualisation et à l'analyse des données empiriques. Les méthodes propres au projet Réseau-Lu se combinent avec les méthodes classiquement connues.

Cette démarche permet de considérer une diversité de nature et de degrés de structuration des données de simple tableau de chiffre jusqu'à un corpus de textes ou une collection d'entretiens. La solution technique conforme à ce type d'exigence correspond à la notion d'une base de données relationnelle. Une base de données permet de gérer plusieurs tables de données avec une structure différente ainsi que d'organiser les relations entre ces tables. Une telle solution de gestion de données apporte une souplesse et une performance inégales.

Le plan analytique de Réseau-Lu se construit selon plusieurs dimensions d'exploration complémentaires - relationnelle, temporelle, textuelle pour lesquelles Réseau-Lu propose une seule interface avec différents modules de transformation et d'analyse :

La dimension **relationnelle** correspond au réseau dans un sens large. L'analyse vise à explorer et à décrire non seulement les entités mais aussi les relations entre ces entités.

La dimension **temporelle** est présente dans les entretiens biographiques, les histoires familiales, l'analyse des parcours professionnels, l'histoire institutionnelle, et, en général, dans les bases de données comprenant la datation des événements.

La dimension **textuelle** renvoie au traitement du langage, du lexique et de la sémantique des discours, des textes et des corpus de textes, ainsi que des questions ouvertes. Le projet Réseau-Lu vise à fournir des outils de l'assistance à l'analyse de contenu des données textuelles.

SYSTÈME RÉSEAU-LU - LOGICIEL DE GESTION ET DE CARTOGRAPHIE DES DONNÉES HÉTÉROGÈNES[1]

C'est une solution complète et personnalisable. Elle permet de traiter, d'analyser des données et d'obtenir des résultats sous forme graphique.

Spécifications techniques

Le logiciel fonctionne sous Windows 9*/2000/NT. C'est un système qui permet de saisir, d'organiser, de gérer et d'analyser les données. En même temps il est ouvert et permet d'importer pratiquement tous les formats les plus répandus[2] et d'exporter les résultats graphiques vers ces mêmes formats. D'autre part il donne la possibilité de travailler en interface avec des logiciels de type ATLAS/ti, NU*DIST et les logiciels d'analyse statistique comme SPSS, SAS et autres.

Dans le cas le plus simple les données se préparent dans un tableur ou un gestionnaire de base de données et sont directement utilisées par Réseau-Lu pour l'analyse. Pour les

---

1. Le logiciel se décline en 3 versions :

   - Réseau-Lu base série 6 : module relationnel, module textuel, module biographique ;

   - Réseau-Lu professionnel série 9 : algorithmes complémentaires de *Data Mining* et l'analyse quantitative des données, options plus avancées de la gestion et de la transformation des données, possibilités d'automatisation de traitement d'un grand volume de données, options avancées d'une analyse textuelle, entre autres module d'exploration des réseaux lexicaux ;

   - Solution Réseau-Lu : configuration du logiciel selon les besoins spécifiques dans un cadre des projets particuliers. Par exemple, création de solution d'une analyse textuelle qui s'adapte à une structure de données ou aux besoins spécifiques analytiques comme la langue soit comme réseau sémantique spécifique.

2. Comme, par exemple Microsoft Word, Excel, Access.

données avec une structure plus complexe qu'un tableau la technologie des bases de données relationnelles s'avère plus cohérente. Ces techniques permettent de gérer les sources de données de taille illimitée. L'analyse est un processus soit de sélection de sous ensemble de données soit de leur agrégation. C'est le cas, par exemple, des données appartenant à différentes échelles de description de l'objet ou des données de type réseau, comme il sera développé plus loin.

Les principes de la cartographie des données relationnelles

Des algorithmes spécifiques ont été mis en œuvre pour permettre l'analyse et la représentation de la structure des données, la schématisation et la cartographie des entités analytiques. Ces entités représentent les modalités des variables catégorielles et leurs collections (différents champs de la base de données)[3].

À partir d'une matrice des liens entre différents éléments à explorer le module cartographique cherche à placer graphiquement les éléments selon plusieurs critères. Les algorithmes réalisés dans les versions actuelles du logiciel combinent plusieurs approches[4].

La représentation finale tient compte de plusieurs critères comme :

l'ensemble des liens entre les éléments ;

minimiser le nombre de croisements des liens ;

placer les éléments le plus « lisiblement » possible en minimisant l'intersection des points ;

placer les éléments le plus symétriquement possible ;

placer les éléments complètement connectés dans un espace à une densité uniforme ;

regrouper les éléments fortement connectés en formant des amas des points ;

regrouper graphiquement les éléments ayant une forte similitude des positions structurales.

3. Un exemple précis est développé dans les tableaux 1 et 2.

4. Il s'agit d'une part de simulation directe de déplacement des objets géométriques en présence des forces aléatoires, et d'autre part de la projection non-linéaire sur un plan d'une structure multidimensionnelle, de la mise en échelle des distances entre les objets, du calcul des groupes d'objets et de l'ordre de leur apparition dans la structure.

Principes de lecture et d'interprétation

La première technique d'interprétation est basée sur la détection de groupes, dont les éléments sont relativement liés. Elle se complète par la définition de limites de différents types, des relations symétriques inter et intra.

La deuxième est une lecture structurelle qui consiste en une recherche d'éléments-clés, ceux qui occupent des positions centrales dans la structure globale ou bien une position centrale à l'intérieur d'un groupe, ou encore ceux qui ont une position intermédiaire entre différents groupes.

Exemples d'utilisation

Dans ce qui suit des exemples simplifiés sont utilisés pour illustrer les principes de fonctionnement des modules. Ceux-ci sont issus d'une étude sur la migration internationale.

Pour illustrer la construction de l'objet, l'usage et l'interprétation des résultats nous avons pris les cas des jeunes russes arrivés en France au début des années 1990. L'information est recueillie par un entretien semi-directif et un questionnaire « réseau ».

Les deux premiers exemples se basent sur l'histoire d'une jeune étudiante ayant plusieurs expériences de vécu hors de la Russie, en Grande Bretagne, aux États-Unis et en France. Son premier séjour en France était linguistique, le deuxième, au moment de l'entretien, s'avère plus long, suivi d'un mariage avec un français, d'un divorce, d'une reprise des études en France. L'analyse Réseau-Lu a permis de reconstituer les contextes et les logiques de l'émigration, de recouper les dimensions relationnelles, biographiques et textuelles des données recueillis.

RÉSEAUX SOCIAUX, RÉSEAUX HÉTÉROGÈNES

Les réseaux hétérogènes renvoient à tout objet pour lequel sont définies les notions d'éléments et de liens entre ces éléments. Les individus, les institutions, les propriétés sont considérés comme éléments à la même échelle sans qu'une hypothèse de structuration soit définie a priori.

La notion de lien doit être comprise et imaginée d'une façon très large : pour un réseau social classique nous parlerons d'une relation de connaissance entre deux individus ; un réseau moins classique permettra d'y ajouter les liens d'appartenance aux institutions ou des co-citations de deux personnes dans un même entretien, ou encore une modalité commune d'une variable. La définition des éléments et des liens pour le même objet peut se faire de multiples façons, comme il est explicité dans les exemples ci-dessous.

Réseau-Lu permet de visualiser l'objet entier dans ses différents découpages en tenant compte de l'ensemble des liens entre ses propres éléments.

Grâce aux modules de transformation des données, le logiciel est adapté aussi bien aux données conçues dans l'esprit des réseaux hétérogènes qu'aux structures de données plus classiques (avec l'individu en ligne et les modalités des variables en colonnes.)

Interfaces

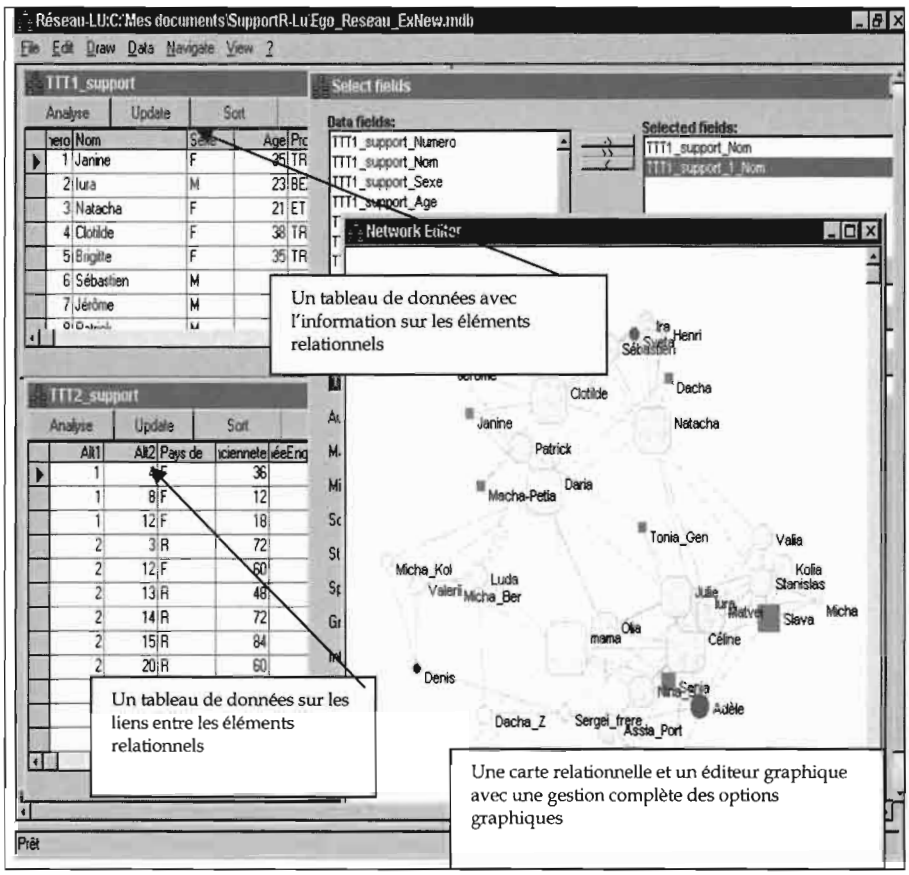

Exemple simplifié d'un réseau ego-centré

L'analyse des réseaux ego centrés dans le contexte de l'étude sur l'émigration internationale a permis de rendre compte de la perception qu'ont les personnes interrogées de l'ensemble de leur entourage social et de distinguer les personnes clés et les groupes de personnes de référence lors de l'émigration.

Dans l'exemple qui suit la personne interrogée (ego), a cité les membres de son entourage social (alter) en précisant les liens directs de connaissance entre eux. Les liens entre les alter sont considérés comme symétriques.

Préparation : tables de transformations des données

Dans le tableau 1, qui représente un extrait d'entretien, les alter qui se retrouvent sur la même ligne se connaissent selon la déclaration de ego.

TABLEAU 1

Liste de liens entre alter dans un réseau ego – centré selon la déclaration de ego.

Alter 1	Alter 2
Clotilde	Patrick
Clotilde	Tonia
Clotilde	Anton
Clotilde	Brigitte
Clotilde	Jérôme
Clotilde	Ira
Clotilde	Henri
Clotilde	Luda
Clotilde	Sébastien
Daria	Luda
Daria	Micha_Kol
Daria	Sveta
Daria	Olia
Daria	Micha_Ber
Daria	Valerii
Patrick	Olia
Patrick	Daria

Le tableau 2 reproduit les informations du tableau 1 : la valeur « 1 » signifie que les deux personnes se connaissent et la valeur « 0 » – qu'elles ne se connaissent pas. Dans cet exemple les alter correspondent à des **éléments** du réseau et la valeur « 1 » exprime l'existence d'un **lien** entre ces éléments. Il faut préciser ici que ego, dans la plupart des cas est absent de la carte, car il connaît *a priori* l'ensemble des membres de son réseau.[5]

5. Il est possible d'inclure *ego* dans la carte, toutefois ceci la surchargerait considérablement.

TABLEAU 2

Matrice de liens entre les alter (cette matrice est interne du logiciel)

	ANTON	BRIGITTE	CLOTILDE	DARIA	HENRI	IRA	JEROME	LUDA	MICHA_BER	MICHA_KOL	OLIA	PATRICK	SEBASTIEN	SVETA	TONIA	VALERII
Anton		0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1
Brigitte	0		1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Clotilde	1	1		0	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0
Daria	0	1	0		0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1
Henri	0	0	1	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ira	0	0	1	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jérôme	0	0	1	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Luda	1	0	1	1	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
Micha_Ber	1	0	0	1	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Micha_Kol	1	0	0	1	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Olia	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0		1	0	0	0	0
Patrick	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1		0	0	0	0
Sébastien	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0
Sveta	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Tonia	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Valerii	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Résultat : construction d'une carte des relations

La figure 1 représente la carte du réseau qui correspond aux tableaux 1 et 2. C'est un réseau très simple avec deux pôles formés autour de deux personnes (Clotilde et Daria). Elles sont liées par Patrick et Luda qui représentent les intermédiaires entre les deux pôles. Leur position est structurellement similaire, mais pas équivalente car Patrick a un lien supplémentaire avec Olia. Ce lien le rapproche sur la carte de Daria et l'éloigne de Clotilde.

FIGURE 1

Extrait d'un réseau ego-centré.

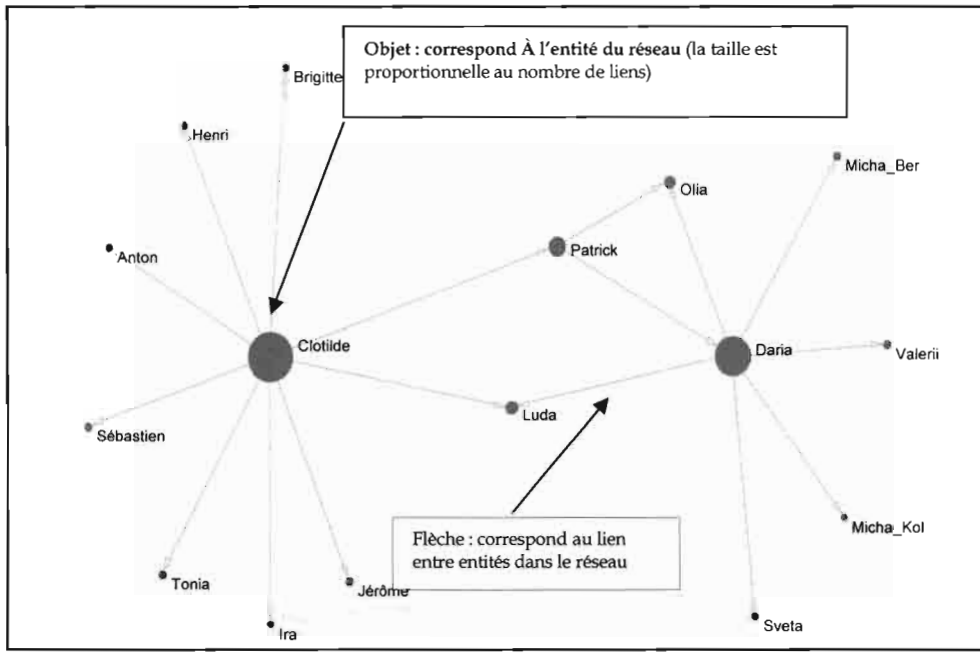

Exemple complet d'une analyse relationnelle

La figure 2 représente une carte d'un réseau ego-centré d'un migrant tel qu'il l'a déclaré lors d'un entretien. La projection du réseau complet a modifié la position réciproque des personnes aperçues sur la figure 1. En effet, Patrick se trouve toujours entre Daria et Clotilde car il partage la grande partie de leurs liens. Par contre, Olia ou Luda se sont éloignées considérablement attirées par d'autres parties du réseau dans lesquelles leurs liens sont plus denses.

FIGURE 2

Réseau ego-centré complet d'un migrant.

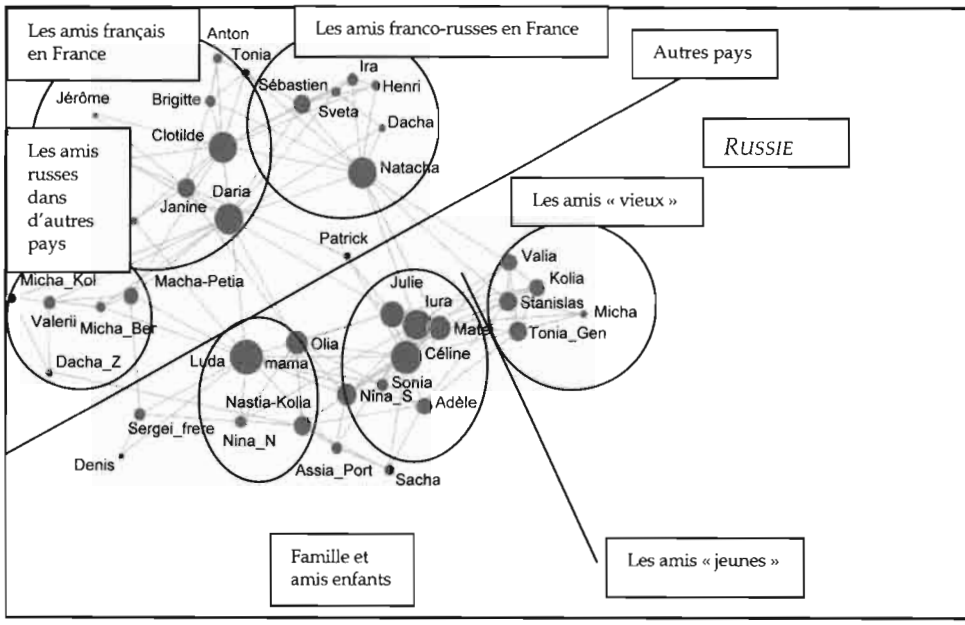

Extrait d'un commentaire

Un des moyens de construire un commentaire de ce graphe est l'utilisation de la notion de frontières (les lignes sur les graphiques) : géographiques, linguistiques, culturelles, etc. Par exemple, pour ce réseau, la frontière principale passe entre « Autres pays » et « Russie ». Des frontières, bien que moins prononcées, existent entre deux groupes de personnes « les amis vieux » et « les amis jeunes » en Russie, ainsi qu'entre « les amis franco-russes » et les « amis français » en France. « Les amis russes dans d'autres pays » forment un sous réseau à part. Ces dernières frontières apparaissent comme linguistiques. Elles séparent dans chacun des vécus géographiques de ego les espaces relationnels unilingues et bilingues.

La lecture plus approfondie de l'entretien nous apprend que la présence de nombreuses « frontières » dans le réseau relève du fonctionnement social de ego. Au fait les réseaux en Russie étaient beaucoup plus séparés il y a quelques années et le fonctionnement « entre les deux » était complètement satisfaisant. Leur fusion, par contre, a posé des problèmes psychologiques qui ont amené à chercher des « ouvertures ». Ces ouvertures se sont réalisées à travers les amis français qui ont joué un rôle important dans l'installation de ego en France.

Il est intéressant de remarquer que chacun de ces sous réseaux a ses propres liens à

travers la « frontière principale » entre la « Russie » et « Autres pays ». Quelques personnes dont la position est très forte comme Natacha, Daria, Clotilde ou Céline jouent le rôle d'intermédiaire entre différentes parties du réseau.

Une autre lecture permet de se poser la question sur le fait d'une très forte présence du réseau « en Russie » malgré l'éloignement géographique assez prolongé. En s'adressant encore une fois à l'entretien on s'aperçois que cette partie de la configuration du réseau, bien que beaucoup moins fréquentée les deux années d'émigration que la partie dans « Autres pays », garde une valeur symbolique et sentimentale très forte. La construction de l'image de soi en France, de la réussite se fait en grande partie en référence avec les amis restés en Russie.

TEMPS

La dimension temporelle est contenue dans toute donnée avec des informations sur les dates de début ou de fin des faits ou des événements. L'approche Réseau-Lu permet de considérer la simultanéité comme un lien entre les faits ou les événements multiples. Le module d'analyse temporelle englobe les fonctions de saisie graphique et de visualisation de l'ensemble des données datées de l'objet en réunissant au même niveau différentes composantes : familiale, professionnelle, géographique et autre.

Interfaces

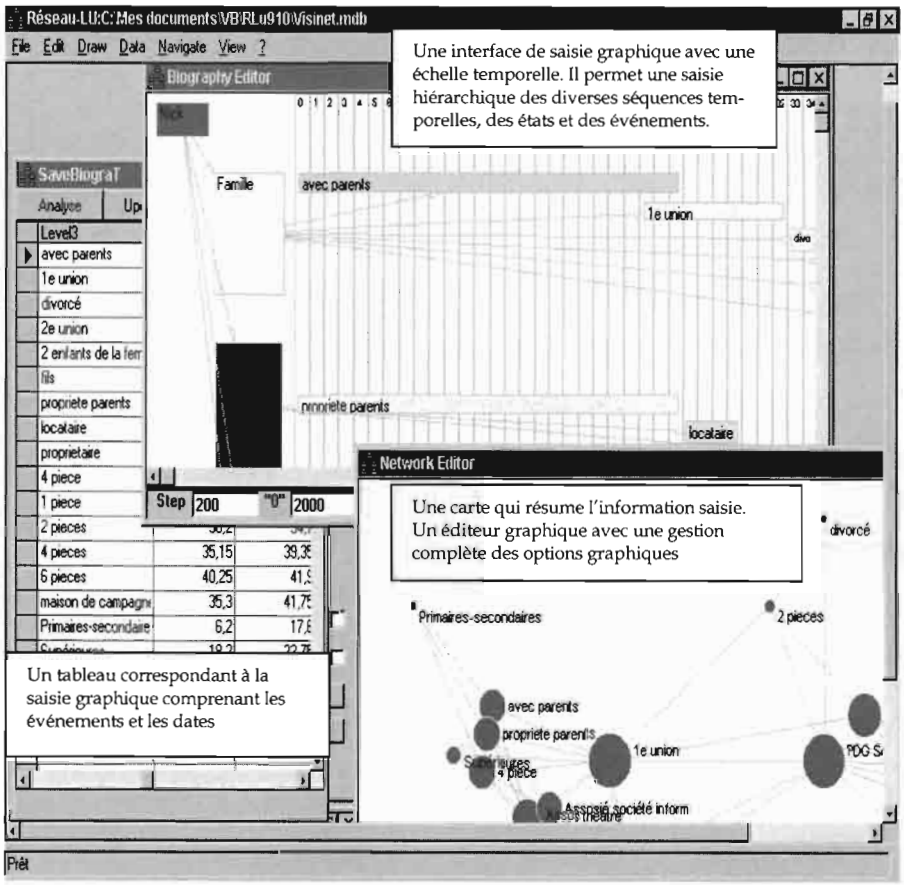

Exemple simplifié d'une biographie relationnelle

Dans ce petit exemple nous reprenons le cas de ego mais du point de vue biographique. Nous avons indiqué seulement les événements relatifs aux liens de résidence (géographie) et ceux concernant le parcours scolaire et professionnel « études-travail ».

Préparation : saisie graphique[6] et tables de transformation de données

Pour la saisie deux interfaces sont proposés : d'une part, un interface graphique qui permet de dessiner les différentes composantes de la biographie en utilisant une échelle temporelle (fig.3) D'autre part, les données déjà saisies sont directement récupérées par Réseau-Lu.

6. L'interface de saisie graphique du module biographique a été conçu en collaboration avec Christine Tichit.

FIGURE 3

Saisie graphique d'une biographie (Les « rectangles » qui correspondent à la position des événements sur l'échelle du temps sont dessinés avec la souris et le contenu des événements est directement saisi au clavier)

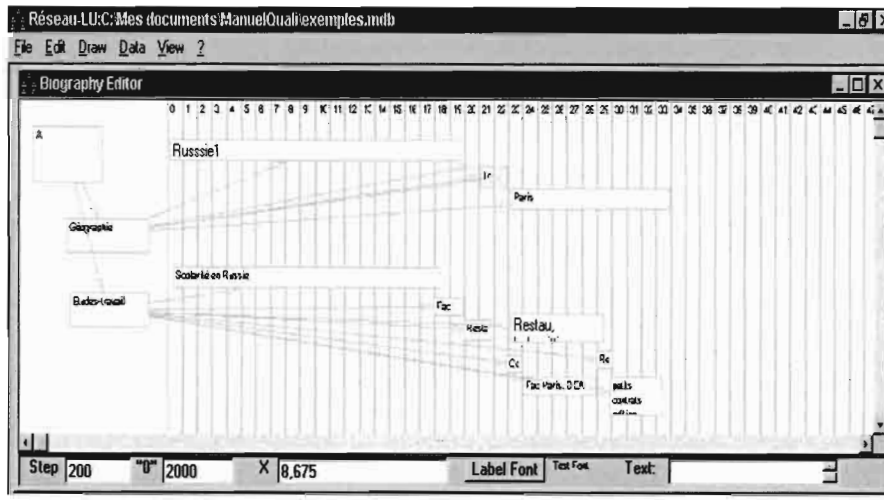

Dans son analyse et la construction graphique Réseau-Lu tient compte de la simultanéité des événements. À partir d'un support de saisie graphique il construit le tableau suivant (figure 4). Par exemple, pendant son séjour à Londres ego a travaillé comme serveuse et baby-sitter et pendant son deuxième séjour en Russie elle a suivi des cours de français.

TABLEAU 3

Matrice de liens entre événements biographiques

	Russie1	USA	Londres	Russie2	Paris
Scolarité en Russie	1	0	0	0	0
Fac. BIO	1	0	0	0	0
Restau, baby-sitting	1	1	1	0	1
Cours français	0	0	0	1	1
Fac Paris, DEA	0	0	0	0	1
Revue	0	0	0	0	1
Petits contrats d'édition	0	0	0	0	1

Résultats : construction d'une carte biographique

À partir de ce tableau les principes de construction de la carte sont les mêmes que pour l'analyse relationnelle. Ici les éléments représentent les événements ou les états, et les liens leur simultanéité.

FIGURE 4

Représentation graphique d'un extrait d'une biographie de ego

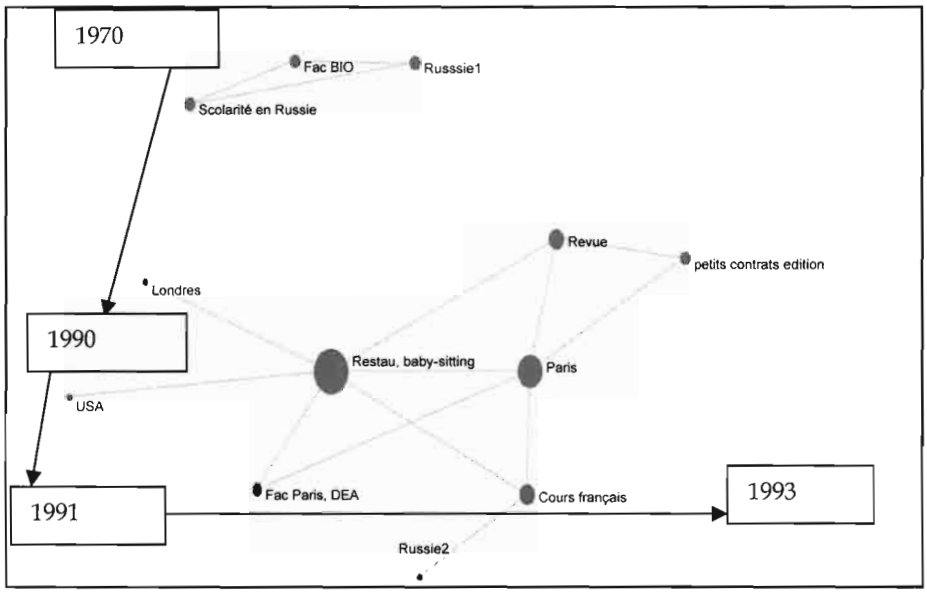

Sur le graphe de la figure 4 ego prenait des cours de français pendant son séjour à Paris et en Russie, et parallèlement faisait des « petits boulots » (de serveuse dans les restaurants, du baby-sitting et dans l'édition).

Exemple complet d'une analyse biographique

Le graphe de la figure 5 a permis de réunir plusieurs composantes biographiques de ego. Il s'agit de sa vie familiale, professionnelle, relationnelle ainsi que de ses déplacements géographiques.

FIGURE 5

Représentation graphique de la biographie relationnelle complète de ego.

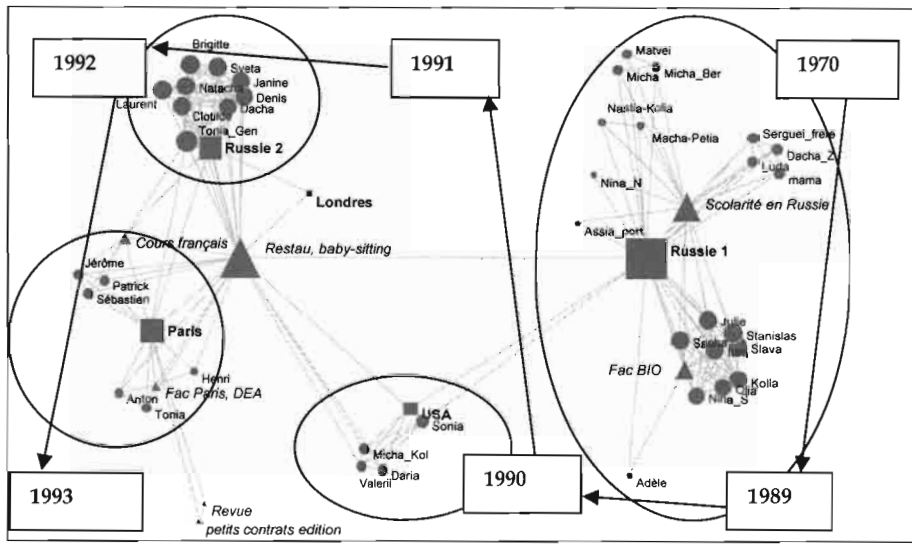

Extrait d'un commentaire

Cette reconstitution d'une biographie relationnelle permet de suivre la constitution du réseau personnel en relation avec les événements de la biographie. Par rapport à l'exemple réduit précédent sont rajoutées ici les années de début de relation avec les amis. On peut facilement distinguer les périodes de la création active du réseau comme celle d'étude à l'université en Russie. Un autre moment d'ouverture relationnelle correspond au séjour assez court de « Russie 2 », le retour, une période intermédiaire entre les premiers voyages « à l'étranger » et l'émigration définitive en France. Il serait intéressant de noter en se souvenant de la carte sur la fig.2 que les personnes rencontrées à cette période en Russie sont de préférence les amis français et que les amies russes Sveta et Natacha habitent en France au moment de l'entretien.

Le séjour aux USA a permis de créer un petit réseau, tandis que la période londonienne qui a pourtant duré presque un an n'a vu naître aucune relation.

La période qui correspond au vécu en France, bien plus développée par différentes expériences vécues (études, différents types d'emploi) est plus pauvre en création de relation.

Cette analyse donne la possibilité de suivre l'évolution de la formation de l'espace relationnel. Dans ce cas concret, elle fait ressortir l'importance des réseaux formés dans l'enfance et lors des études universitaires dans le pays d'origine. Les sous-réseaux créés à l'étranger, aux USA ou à Paris sont encore à l'état d'initiation, ce qui laisse supposer une grande influence référentielle des amis d'avant l'émigration.

Un exemple détaillé d'analyse biographique est proposé dans le chapitre VII par Christine Tichit.

PAROLES ET TEXTES

Les données avec une dimension textuelles englobent un large spectre de sources : les enquêtes avec des questions ouvertes, les entretiens et les corpus de textes, collections de documents textuels non structurés, les champs textuels dans les bases de données, publications sur papier, publications sur Internet ou Intranet ainsi que des transcriptions d'émissions de télévision et de radio. La sélection du type de documents utilisé dans l'analyse dépend de l'objectif du projet d'une part et de la compatibilité avec les autres sources de données structurées de l'autre.

L'analyse textuelle réalisée par Réseau-Lu fait appel aux techniques de traitement automatique ou semi automatique des textes. À la différence d'autres approches[7], l'application majeure de Réseau-Lu vise à fournir un **outil en sciences sociales** tenant compte de leurs exigences spécifiques et en y adaptant les techniques et les méthodes développées dans les domaines linguistique et informatique.

Le texte ou une prise de la parole est une des formes d'action d'un acteur humain ou institutionnel dans un contexte social.

En faisant référence à notre modèle de base qui est le réseau hétérogène dans un sens large - l'ensemble des entités (humain, non humains, symboliques, sémantiques), avec des liens entre eux permet de considérer l'ensemble de textes comme un réseau socio-lexical ou un réseau socio-sémantique.

L'analyse de l'information textuelle permet d'explorer d'une part les formes d'expression et de lexique et, d'autre part la sémantique des textes et des messages. Cette analyse permet d'extraire les entités lexicales ou sémantiques avec la possibilité d'y rajouter les relations entre elles et d'autres éléments du contexte.

C'est un système d'analyse de contenu assisté par ordinateur qui permet de traiter les données à plusieurs niveaux :

Il donne la possibilité de considérer les liens entre les textes selon leurs propriétés externes (auteurs, dates, etc.) ;

---

7. Logiciels et systèmes informatiques développés au départ soit par des linguistes pour des fins linguistiques soit par des informaticiens qui gèrent de grosses bases de données (moteurs de recherche) pour des fins de gestion de l'information en générale.

Les mêmes textes sont à leur tour considérés comme des éléments hiérarchiques (chapitres, paragraphes, phrases, mots). Les relations entre ces différents éléments sont restituées selon leur voisinage, leur position dans le texte ou selon leur contenu ;

Les modules analytiques effectuent cette restitution en faisant appel dans certains cas aux procédures de calcul statistique de spécificité des mots, dans d'autres aux analyses sémantiques (la mise en rapport du lexique des éléments du corpus avec les « dictionnaires » thématiques construits a priori ou en interaction pendant l'analyse).

Réseau-Lu permet de combiner sur une même carte graphique différents niveaux d'analyse, d'explorer des catégories utilisées a priori et de construire a posteriori des catégories dans un régime interactif de consultation des textes.

Le système donne la possibilité d'explorer simplement le voisinage des mots. Ensuite il permet de réaliser l'analyse de co-occurrence de thèmes et des mots-clés et de réaliser une analyse croisée des entités hétérogènes (les noms d'acteurs avec le lexique spécifique de leurs discours).

Dans certains cas, il est intéressant d'analyser le langage, de comparer les éléments lexiques, d'analyser le discours en tant qu'acte social en tenant compte du profil de l'auteur et du contexte. En effet, l'analyse du corpus de textes ou des entretiens nécessite une combinaison de différents types et niveaux d'analyse.

Interfaces

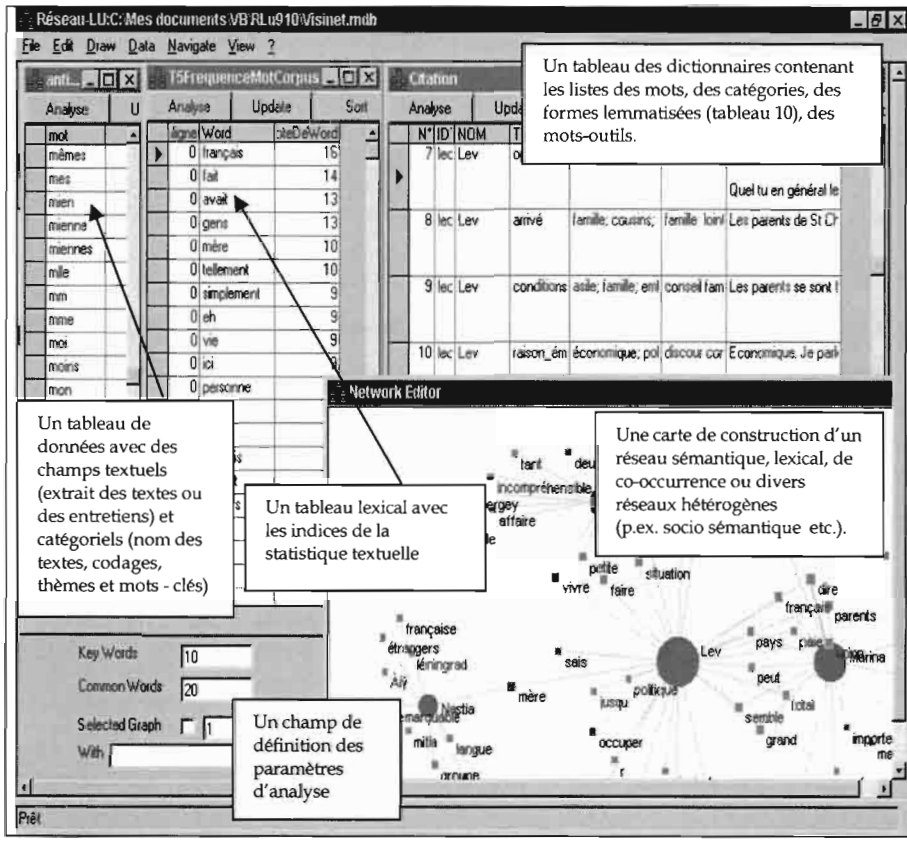

Exemple d'une analyse des entretiens

Dans les exemples qui suivent nous présentons toutes les étapes de conception et d'analyse d'un corpus d'entretiens par le système Réseau-Lu. Ces exemples sont réalisés à partir de quatre entretiens semi-directifs. Il s'agit de quatre migrants interrogés sur le contexte de leur émigration. Ces entretiens sont inclus dans la base de données sur les réseaux ego-centrés et les biographies.

Préparation : saisie et table de préparation des données

La saisie structurée dans une base de données permet d'une part de gérer l'ensemble de l'information (recherche par mots-clés, par catégories, etc.), d'autre part d'explorer cette information par le système Réseau-Lu.

Dans certaines études il est justifié de ne saisir que l'information pertinente, certaines phrases ou groupes de phrases qui sont directement associés. Dans ce cas l'utilisation de la base de données est très efficace.

FIGURE 6

Formulaires de saisie sous Access des données sociodémographiques et des citations issues de l'entretien (ces données auraient pu être saisies directement dans Réseau-Lu)

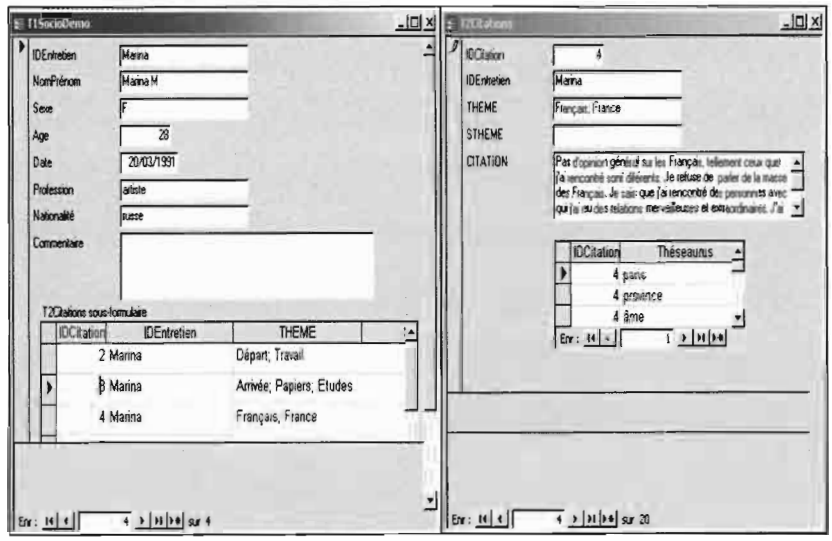

FIGURE 7

Interfaces de Réseau-Lu avec des formulaires de saisie, les tables de préparation des données et l'éditeur graphique

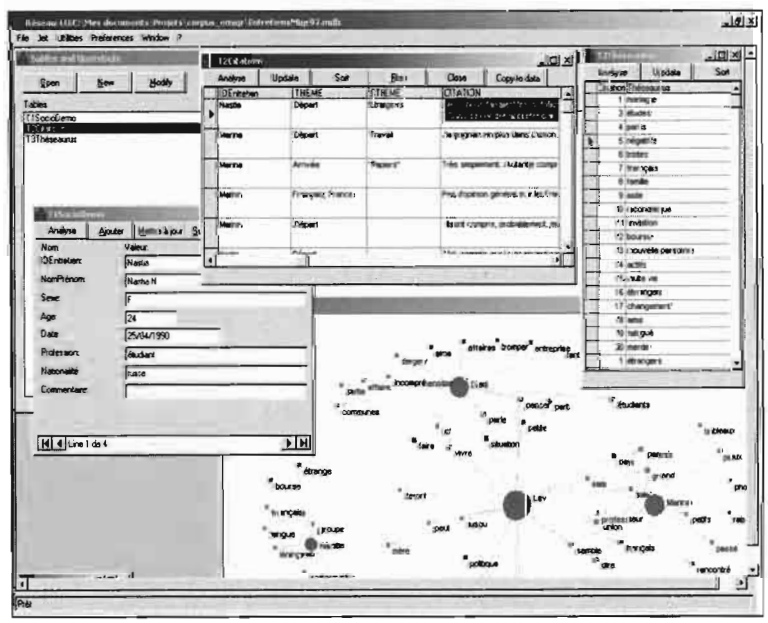

Les résultats de la saisie se présentent sous la forme suivante :

TABLEAU 4

Extrait d'un enregistrement de la table des citations avec thèmes et sous-thèmes

Id entretien	Id citation	Thème	Sous - thème	Citation
Marina	2	Départ	Deuil	« Ils ont compris probablement mieux que moi que je pars, parce que ce jour, quand je partais, une foule d'amis s'est alignée à la gare, on m'accompagnait comme à un enterrement, certains pleuraient, j'étais presque furieuse parce que ces adieux funèbres étaient exagérés. C'est-à-dire ils ont compris cela et étaient très triste, étaient tristes incroyablement. »

TABLEAU 5

Extrait d'un enregistrement de la table de thésaurus

Id entretien	Id citation	Thésaurus
Marina	4	foule
Marina	4	ami
Marina	4	accompagner
Marina	4	pleurer
Marina	4	triste

Exemple complet

La première étape consiste à analyser le lexique utilisé par les enquêtés d'une façon exploratoire. Dans la plupart des cas elle ne permet que de dégager les caractéristiques les plus générales comme la similitude du langage employé et les positions des personnes les unes par rapport aux autres. Sur la figure 7 ont peut voir les résultats de cette première exploration. Ils font ressortir la spécificité du vocabulaire de Nastia et, au contraire, la position intermédiaire du discours de Lev.

Cette étape d'analyse n'est pas toujours pertinente car les citations sont « polluées » par la multiplicité des formes des mots utilisés. Pour homogénéiser l'ensemble du corpus on procède à une lemmatisation[8] du dictionnaire.

8. *Lemmatisation* : réduction des différentes formes lexicales à leur forme canonique.

FIGURE 8

Analyse lexicale des citations (pour construire ce graphe le logiciel a sélectionné dix mots spécifiques pour chaque personne et vingt mots spécifiques pour au moins deux d'entre eux)

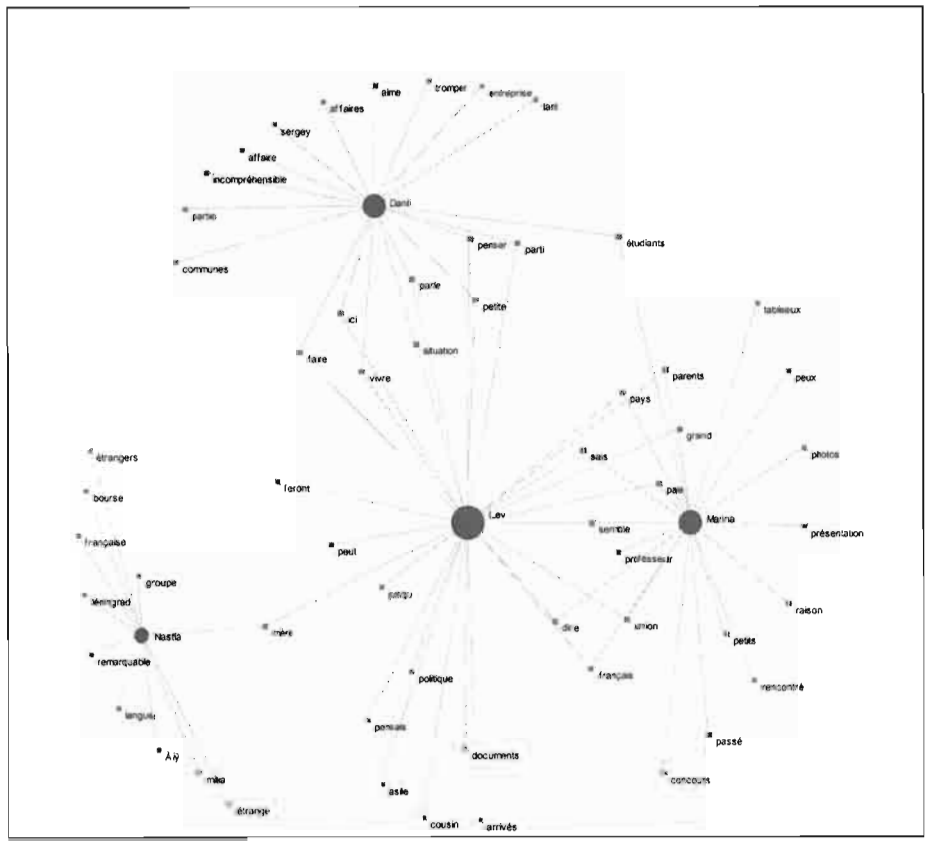

FIGURE 9

Co-occurrence des formes lemmatisées
(15% des liens les plus forts sont sélectionnées)

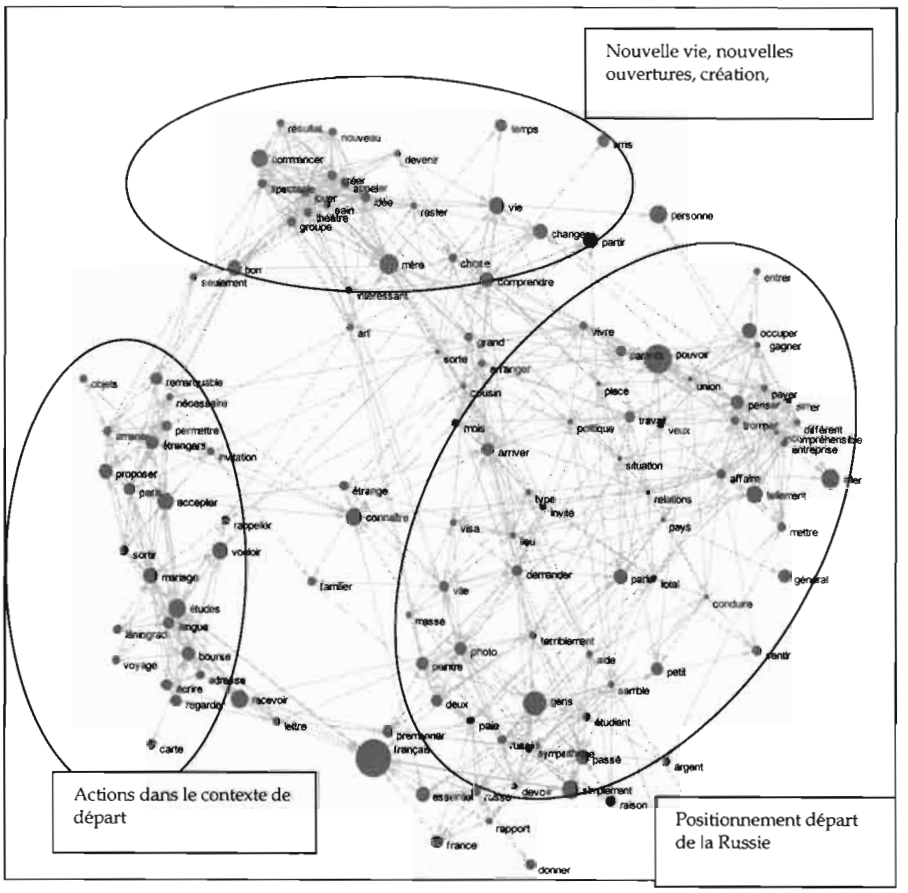

Extrait d'un commentaire

Cette carte de co-occurrence des formes lemmatisées permet de révéler quelques discours propres à l'ensemble des entretiens.

Au centre de la carte se trouvent les éléments spécifiques à l'ensemble des discours et qui concernent surtout les démarches administratives (mot spécifique à l'ensembles des discours) : visa.

Sur l'amas concernant le « positionnement, départ de la Russie » il s'agit du positionnement par rapport à la Russie et le discours « patriotique » sur le devoir par rapport à son propre pays selon lequel l'émigration est considéré comme une trahison. C'est une prise de position pour pouvoir partir, même pour faire des

études.

Dans l'amas portant sur « l'action dans le contexte de départ » le discours est très marqué par de nombreuses actions exprimées par des verbes comme sortir, amener, permettre, vouloir, écrire, rappeler, proposer, accepter et les motifs de ces actions : bourse, carte (de séjour), invitation, études, mariage.

Ces deux pôles de discours sont reliés par une discussion autour des français et de la langue française.

Le troisième amas concerne la « nouvelle vie, nouvelles ouvertures, création ». Cette partie du discours est révélatrice du sentiment de renouveau, du sentiment de renaissance et d'espoir, de construction d'une nouvelle vie.

Dans l'ensemble, ce graphique a permis de dégager plusieurs registres d'un discours collectif concernant l'émigration. C'est une mise en relation complexe de différents aspects : humains, administratifs, idéologiques.

Sur la carte de la figure 10 les discours sont mis en relation avec les auteurs. Celle-ci est complémentaire de la carte précédente et permet de positionner les discours globaux individuels les uns par rapport aux autres. Par exemple, cette analyse place Marina au centre avec un discours qui s'avère le moins spécifique parmi les quatre personnes. Autrement dit elle aborde l'ensemble des sujets : les conditions administratives, le travail, les relations avec les français et la France en général. Elle partage avec Nastia la spécificité du discours sur son devoir par rapport à la Russie et avec Danil le sentiment de renouveau.

TABLEAU 10

Exemple d'enregistrement de la table de lemmatisation et de mise en rapport avec les catégories sémantiques.

Mot	Mot lemmatisé	Catégorie sémantique
compris	Comprendre	
probablement	Probablement	
mieux	Mieux	
Pars	Partir	Départ
partais	Partir	Départ
pleuraient	Pleurer	Adieux
Triste	Triste	Adieux

FIGURE 10

Mise en relation des discours des répondants avec le dictionnaire lemmatisé

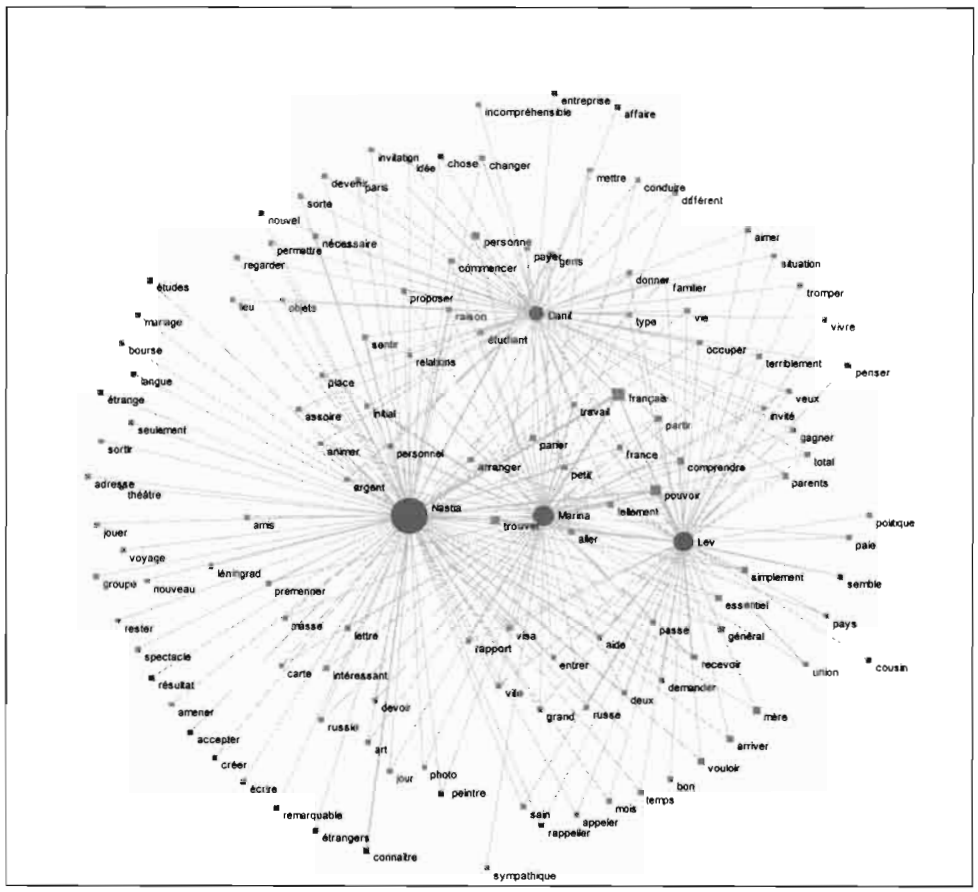

Après l'étape de lemmatisation, le dictionnaire lemmatisé est mis en rapport avec les catégories sémantiques vers lesquelles il renvoie. Il faut dire que ce dictionnaire peut avoir plusieurs niveaux hiérarchiques, une collection des mêmes formes lexicales peut être associée à plusieurs dictionnaires sémantiques différents. D'autre part, chaque dictionnaire peut avoir plusieurs niveaux d'abstraction ou de détail. Chaque mot peut être associé à plusieurs catégories à la fois ou pas.

FIGURE 11

Co-occurrences des catégories sémantiques,
50 % de liens les plus spécifiques

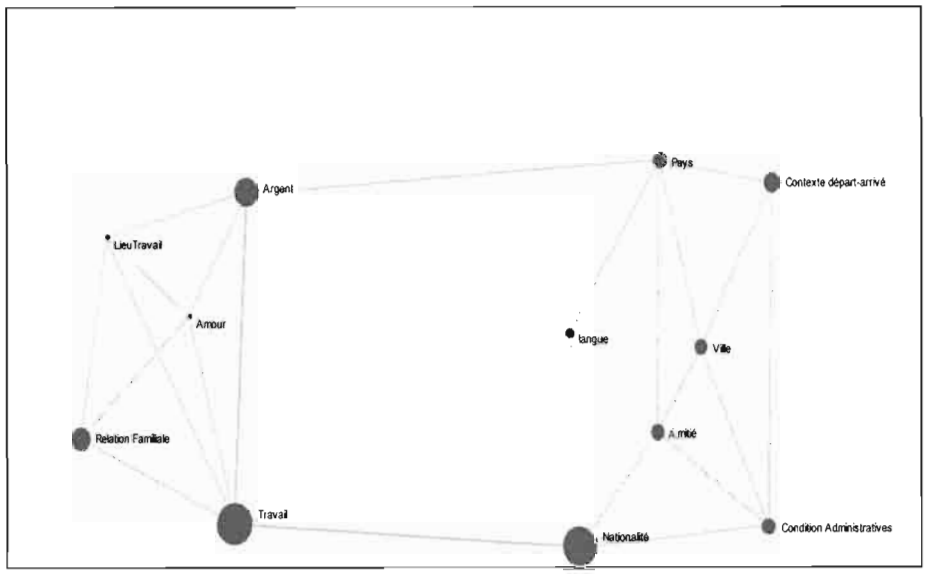

La carte représente 50 % des liens les plus spécifiques entre les catégories sémantiques des quatre entretiens. Nous observons une séparation en deux pôles : le premier réunit les éléments relatifs à la famille, au travail et à l'argent et dont le pilier est l'amour ; et le deuxième (le contexte de départ) est fortement lié aux conditions administratives et à la notion d'amitié.

À d'autres niveaux, il est possible de croiser les discours avec les auteurs, leurs caractéristiques sociodémographiques, etc. Un exemple détaillé de l'analyse textuelle est proposé dans le chapitre VIII par Yara Makdessi.

CONCLUSION

L'approche Réseau-Lu permet d'explorer un corpus de données de différents types et de construire un espace analytique unique selon plusieurs registres : relationnel, temporel et textuel. Une fois construit, cet espace donne la possibilité de faire « dialoguer » les données en passant d'un registre à l'autre, de niveau individuel au niveau plus général.

BIBLIOGRAPHIE

BONVALET, C., VICHNEVSKAIA, T., 2000, « La sociabilité des femmes : une étude des réseaux egocentrés », *Colloque AIDELF*, Byblos.

LELIÈVRE, E., VIVIER, G., 2001, « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête "Biographie et entourage" », *Population*, 56(6).

MAKDESSI, Y., MOGOUTOV, A., VICHNEVSKAIA, T., 2001, « Le choix des maux et de la langue pour parler de soi », *in* Class, A., Awaiss, H. et Hardane, J. (dir), *L'Éloge de la différence : la voix de l'Autre*, VIes Journées scientifiques du réseau thématique de l'AUF Lexicologie, Terminologie, Traduction, Paris.

MOGOUTOV, A., 1998, *Données Relationnelles en sciences sociales : essai de minimalisme méthodologique*, Pratiques de formation, 141-148, Université Paris VIII.

TICHIT, C., 2000, *Pour une autre approche des biographies : de la collecte a l'analyse « configurationnelle »*, Rapport de recherche, Paris, CEPED.

MOGOUTOV, A., VICHNEVSKAIA, T., 1995, « Ego-Centered network in migration », *International Social Network Conference*, London, University of Greenwich.

QUATRIÈME PARTIE :

EXEMPLES D'ARTICULATIONS ENTRE APPROCHE QUALITATIVE ET APPROCHE QUANTITATIVE

CHAPITRE XI

CONTRIBUTION DES MÉTHODES QUALITATIVES À L'ÉTUDE DES COMPORTEMENTS CONTRACEPTIFS : L'EXEMPLE DES BESOINS DE CONTRACEPTION NON SATISFAITS

Sarah HILLCOAT-NALLÉTAMBY

INTRODUCTION

La mesure empirique du concept de demande globale de planification familiale repose sur des estimations de ses deux composantes : la demande effectivement satisfaite ou les niveaux de prévalence contraceptive actuels, et la demande potentielle ou les besoins de contraception non satisfaits (Westoff et Moreno, 1992). Plus précisément, ces besoins non satisfaits font référence à une divergence manifeste entre les souhaits en matière de fécondité et les comportements contraceptifs. Les femmes qui affirment leur désir de retarder une grossesse ou d'en limiter le nombre mais qui n'utilisent aucune méthode contraceptive sont considérées avoir un besoin de contraception non satisfait.[1]

Les estimations sur les besoins non satisfaits tirées des enquêtes dans les années 1990 indiquent, au sein des régions et entre elles, de grands écarts qui s'étalent d'environ 11 % à 12 % en Turquie et en Colombie jusqu'à 35 % à 37 % au Kenya, au Malawi et au Rwanda (Westoff et Bankole, 1995). Une étude récente couvrant 41 pays disposant de données tendancielles sur la demande globale de limitation des naissances montre une hausse des niveaux en Afrique subsaharienne, qui restent cependant inférieurs à ceux d'Afrique du Nord, d'Asie et d'Amérique latine (Westoff et Bankole, 2000)[2]. La composante de la demande globale concernant les besoins de contraception non satisfaits a augmenté en Afrique subsaharienne mais a baissé en Asie, Afrique du Nord, Amérique latine et Caraïbes.

---

1. Je remercie John Casterline du Population Council à New York, Sharon Stash de la David et Lucile Packard Foundation aux États-Unis et les différents membres et associés du International Center for Research on Women des États-Unis, qui m'ont aidée à obtenir la documentation originale nécessaire à la réalisation de ce travail. Je remercie aussi Abby Krystall au Kenya. Je veux aussi remercier Simon-David Yana et Myriam de Loenzien pour leur aide dans la révision de mes versions préliminaires et la mise au point du texte définitif.

2. Période du milieu des années 1979 à la fin des années 1990 - Les sources multiples comprennent 108 Enquêtes démographiques et de santé, les Enquêtes mondiales de fécondité et Enquêtes sur la prévalence contraceptive (voir Westoff et Bankole, 2000, 1).

La persistance des besoins non satisfaits est significative sur les deux plans théorique et opérationnel. Sur le plan théorique, le maintien des disparités régionales dans les niveaux de demandes non satisfaites contribue à la recherche des explications de la variation du rythme et du calendrier des transitions de la fécondité. D'un point de vue opérationnel, la réduction des besoins non satisfaits, en tant que moyen de minimiser les grossesses non désirées, offre une orientation bien précise à la planification des programmes et des politiques. Les estimations des besoins non satisfaits tirées des grandes enquêtes sur échantillons telles que la série des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) découlent des divergences dans les réponses des femmes aux questions fermées concernant leurs préférences de fécondité et leurs pratiques contraceptives. L'identification des raisons de la non utilisation de la contraception reposait jusqu'à récemment sur les réponses des femmes à des questions fermées. Les enquêtes étaient donc conçues de manière à faciliter la mesure des niveaux des besoins non satisfaits et à fournir des estimations de la baisse de la fécondité lorsque ces besoins étaient comblés.

Énonçons brièvement trois facteurs qui ont poussé les démographes à dépasser les limites de ces procédures quantitatives et à chercher comment mieux comprendre pourquoi les besoins de contraception restent souvent insatisfaits :

Les critiques portant sur le caractère limité de la définition des besoins non satisfaits et, dès lors, sur la précision de leurs estimations (Dixon-Mueller et Germain, 1992 ; Bongaarts, 1991) ont encouragé l'élargissement de la base conceptuelle de ces besoins et, par conséquent de leurs mesures ; l'introduction de méthodes qualitatives faisant partie intégrante de ce processus.

Les vastes disparités régionales et nationales des facteurs empêchant l'utilisation de la contraception ainsi que des estimations effectives des besoins non satisfaits ont clairement fait apparaître que les observations à un niveau agrégé ont une capacité limitée d'offrir des explications spécifiques des besoins non satisfaits, ce qui a encouragé les chercheurs à lancer des études approfondies par pays basées sur les méthodes tant quantitatives que qualitatives. Ces études, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, utilisent cette nouvelle approche.

De gros efforts ont été consentis pour répondre à la question de savoir si l'amélioration de l'offre de planification familiale en vue de réduire les coûts de ses services et de leur utilisation suffira à encourager l'adoption de la contraception (Tsui et Ochoa, 1992 ; Casterline *et al.*, 1997 ; Ross, 1995). On en est venu de la sorte à considérer à la fois la qualité de l'offre de services (Bruce, 1990 ; Sayed *et al.*, 1992) et une conceptualisation plus large de ces « coûts » de la contraception en y incluant des facteurs psychologiques, sociaux et physiologiques. Ces « coûts » se prêtent particulièrement bien à une observation et à une analyse de nature qualitative.

Les méthodes qualitatives s'imposent progressivement dans le domaine démographique. Nous aborderons dans ce chapitre les questions de savoir en quoi elles nous aident à mieux comprendre les besoins non satisfaits et quelle sera leur contribution future. Nous examinerons d'abord la signification théorique et opérationnelle du concept de besoins non satisfaits dans le contexte élargi des comportements de contraception et de fécondité par référence au modèle « demande-offre » d'Easterlin relatif aux comportements de fécondité (1975, 1983). Nous exposerons brièvement les critiques adressées à ce modèle parce qu'elles éclairent le besoin de clarifier davantage le rôle joué par les coûts des pratiques contraceptives dans la persistance des besoins non satisfaits. Nous examinerons également un modèle économique théorique des besoins non satisfaits que propose Bhushan (1997) comme outil de compréhension des comportements de fécondité. Suivra une revue des principaux résultats de nature quantitative dégagés par les

Enquêtes démographiques et de santé récentes, qui offre un cadre général pour l'identification des causes des besoins non satisfaits, lesquelles sont ensuite développées dans des études approfondies. Nous présenterons ensuite en détail un choix de huit de ces études approfondies couvrant des régions africaines, asiatiques et latino-américaines. Elles se spécialisent dans l'analyse des besoins non satisfaits et ont ceci d'unique qu'elles développent et appliquent de façon explicite des approches à la fois quantitatives et qualitatives permettant de comprendre les besoins de contraception non satisfaits. En guise de conclusion, ce chapitre fera un examen critique de la place des méthodes qualitatives dans la compréhension démographique des comportements contraceptifs.

PRATIQUES CONTRACEPTIVES ET BESOINS NON SATISFAITS DANS LE CONTEXTE DES COMPORTEMENTS DE FÉCONDITÉ : VUE D'ENSEMBLE

Perspectives théoriques : regard sur les « coûts de la régulation de la fécondité »

Parmi les contributions d'Easterlin à l'étude de la fécondité figurent, au départ, ses efforts d'élargissement de la théorisation microéconomique des comportements de fécondité vers une perspective sociologique, notamment en suggérant que les coûts subjectifs et objectifs de la régulation de la fécondité forment un ensemble de facteurs pouvant influencer les déterminants fondamentaux de la fécondité (1975, *op. cit.*, 57). Poussant plus loin l'analyse de ces coûts, il les présente comme des « coûts psychologiques - le désagrément associé à l'idée de réguler la fécondité - et des coûts marchands - le temps et l'argent nécessaires à l'apprentissage et à l'utilisation de techniques spécifiques » (*op. cit.*, 56). À son tour, il suggère que de tels coûts dépendent des attitudes générales de la société envers la régulation de la fécondité et les techniques spécifiques afférentes, ainsi que du « degré d'accès à la régulation de la fécondité en termes de disponibilité de l'information, de la variété et du prix des techniques spécifiques. » (*op. cit.*, 56). Il suggère que le recours effectif à cette régulation dans le contexte d'une fécondité excessive dépend de la comparaison entre les coûts de régulation de la fécondité et la motivation de limiter la descendance. Plus les coûts psychologiques et mercantiles sont faibles, plus augmentera d'une part la probabilité d'une maîtrise délibérée de la fécondité par l'adoption de méthodes contraceptives et, finalement d'autre part, la réalisation des désirs personnels de fécondité (*op. cit.*, 57). Les travaux ultérieurs d'Easterlin présentent une synthèse plus articulée de son modèle « demande-offre » dans lequel il postule une augmentation de l'offre d'enfants du fait de la réduction des contraintes qui influent sur la fécondité liée au développement mais, par contre et en fin de compte, une baisse de la demande d'enfants supplémentaires par les parents sous l'effet de la modernisation (Easterlin, 1983). La divergence entre le nombre idéal et le nombre effectif d'enfants d'un couple provient de son incapacité à réaliser ses désirs de fécondité par suite d'une régulation imparfaite de celle-ci. Avec l'implantation progressive de la modernisation, les personnes sont capables de mieux maîtriser leur fécondité grâce à la baisse des coûts de la contraception qui leur permet donc de réaliser leurs désirs de progéniture.

Robinson et Cleland (1992) reprochent au modèle synthétique d'Easterlin sa conceptualisation peu claire des coûts de régulation de la fécondité, son hypothèse sous-jacente voyant dans la baisse de la fécondité l'effet de la modernisation, et dans les coûts de la régulation des facteurs favorisant le passage progressif entre les préférences quant au nombre d'enfants et la fécondité effective. En particulier, ce modèle néglige l'adoption de la régulation de la fécondité

comme fonction des aspirations du couple quant au calendrier, aux intervalles entre naissances et à leur répartition entre garçons et filles (*op. cit.*, 111). Robinson et Cleland suggèrent que l'objet d'étude devrait plutôt être la manière dont les coûts de la régulation de la fécondité affectent la demande d'enfants ; ils proposent dès lors un « cadre interactif demande-coût » qui analyse ces coûts en termes de l'ensemble de facteurs interactifs suivants (*op. cit.*, 106) : la santé objective, les coûts économiques, les craintes et anxiétés subjectives ainsi que les contraintes sociales, familiales et individuelles, qu'ils considèrent tous comme exerçant une influence variable sur les coûts réels et perçus en fonction de la méthode contraceptive et de l'expérience tirée de son utilisation antérieure. Dans son essence, leur cadre d'analyse représente une conceptualisation plus dynamique des prises de décision en définissant explicitement les coûts de la contraception et en les intégrant dans un processus durable de modification des comportements de fécondité qui inclut des phases d'acceptation des innovations et de modification des pratiques traditionnelles.

Bhushan et ses collègues (1997 ; 1995) proposent un modèle théorique d'analyse des besoins non satisfaits qui reflète leur réévaluation critique de l'utilité des théories du consommateur et des cadres microéconomiques conventionnels comme outils d'explication des comportements de fécondité, et de la fécondité non désirée en particulier. D'un point de vue économique, l'explication de l'acquisition de biens et de leur consommation ne tient que si le consommateur prend consciemment la décision d'acheter des biens et agit en conséquence (minimisant donc la probabilité d'achat de biens non désirés). Dans le contexte des comportements de fécondité, par contre, Bhushan affirme que les naissances auront lieu à moins que les individus n'agissent en vue de les éviter. C'est donc la décision d'empêcher une naissance par opposition à la naissance d'un enfant qui est la spécification convenant le mieux à l'analyse des comportements reproducteurs. En outre, dans une perspective microéconomique classique, la naissance d'enfants additionnels signifie que les parents voient en eux des avantages supérieurs aux coûts d'investissements alternatifs (tels que ceux découlant de la contraception). Bhushan suggère que cette interprétation écarte la possibilité que des individus puissent ne pas avoir l'information ou la connaissance appropriée que requiert leur prise de décision, en ignorant par exemple la disponibilité de services de contraception, les risques de conception ou le coût effectif découlant d'une naissance. Ces arguments amènent Bhushan à faire du besoin de contraception non satisfait une fonction de l'interaction entre des expériences accumulées en cours d'existence et une série de « coûts » financiers, sociaux, psychologiques et physiologiques reliés à la régulation de la fécondité. Qu'ils soient réels ou perçus, ces coûts varient selon le contexte. Moins la motivation pour la maîtrise de la fécondité[3] est forte et plus la perception des coûts de la contraception est élevée, plus il est probable que les besoins non satisfaits augmentent. La variance dans les niveaux s'explique comme une fonction de la faible motivation de maîtriser la fécondité (ambivalence quant aux naissances à venir et à la perception d'un bas risque de conception) et des coûts de la contraception (particulièrement les coûts physiologiques et sociaux). De ce point de vue théorique, dès lors, on ne peut comprendre les déterminants des besoins non satisfaits sans considérer tant la motivation favorable à la maîtrise de la fécondité que la perception des coûts de la contraception.

3. La courbe de la demande représentant la motivation pour la régulation de la fécondité n'est pas parfaitement inélastique.

Perspectives opérationnelles – les besoins non satisfaits comme outil de politique

D'un point de vue déterministe, une fois identifiées les causes des besoins non satisfaits, on peut élaborer des stratégies de programmes et de politiques destinées à modifier ou à remédier à leur impact sur la fécondité non-maîtrisée. Avec de telles ramifications, le concept et les mesures des besoins non satisfaits fournissent des orientations clés pour la mise au point de recherches appliquées et de politiques qui tentent d'évaluer ou de promouvoir la baisse de la fécondité dans les pays en voie de développement, particulièrement par l'offre de services de planification familiale (Bhushan, 1997). Les études des besoins non satisfaits, qui partent ces derniers temps de l'utilisation extensive des données des Enquêtes démographiques et de santé, fournissent donc des estimations par pays sur les niveaux et les tendances de ces besoins tout en offrant un aperçu de leurs covariants et causes et des évaluations des niveaux de fécondité en l'absence de besoins non satisfaits (Westoff et Ochoa, 1991 ; Westoff et Bankole, 1995 ; Bongaarts et Bruce, 1995 ; Kekevole, 1998). On dispose aussi d'une documentation plus précise sur les besoins non satisfaits en termes de préférences relatives à l'espacement et à la limitation des naissances. L'accroissement progressif de l'offre de services de contraception moderne permet de consolider le concept de besoin total en combinant les niveaux de prévalence contraceptive (besoins satisfaits) avec les besoins non satisfaits (Westoff et Moreno, 1992).

Pour les données des EDS, on identifie les femmes avec des besoins non satisfaits à partir de leurs réponses aux questions de ces enquêtes. Elles sont sélectionnées parmi toutes les femmes couramment mariées et sont donc présumées sexuellement actives mais sans utiliser de contraceptifs ; elles répondent aussi à d'autres questions sur leurs intentions de fécondité en affirmant qu'elles veulent retarder une naissance ou arrêter de procréer (voir le schéma 1). Une distinction est également faite entre les femmes enceintes ou en aménorrhée et les autres, puisque les deux groupes peuvent avoir des besoins non satisfaits de limitation ou d'espacement de leurs naissances[4]. Les femmes infertiles[5] sont exclues de la population ayant des besoins non satisfaits. Les femmes fertiles ayant des besoins non satisfaits sont identifiées comme ayant un besoin d'espacement ou de limitation selon leurs réponses aux questions portant sur leurs préférences en matière de fécondité[6]. Plus récemment, on a fait quelques tentatives de mesure des besoins non

4. Voir Bhushan, 1997, Annexe 2. Les besoins non satisfaits d'espacement ou de limitation des naissances chez les femmes actuellement enceintes découlent des questions suivantes : *Lorsque vous êtes tombée enceinte, le vouliez-vous à ce moment-là* (pas de besoin), *vouliez-vous attendre à plus tard* (besoin d'espacement non satisfait) *ou ne vouliez-vous plus d'enfant du tout* (besoin de limitation non satisfait) ? Pour les femmes en aménorrhée : *Lorsque vous êtes tombée enceinte de* (nom de l'enfant), *vouliez-vous être enceinte* (pas de besoin), *vouliez-vous attendre plus tard* (besoin d'espacement non satisfait) *ou ne vouliez-vous plus d'enfant?* (besoin de limitation non satisfait).

5. Plusieurs critères identifient les femmes infertiles : celles qui se déclarent incapables de concevoir; celles qui n'entendent pas utiliser de contraceptifs du fait d'un début de ménopause; celles qui n'étaient pas en union depuis au moins cinq ans, n'ont utilisé aucune méthode contraceptive et n'ont pas donné naissance. Sont également exclues celles qui ne sont pas enceintes lors de l'enquête et n'ont pas eu de menstruations depuis six mois (Bhushan, *op. cit.*, annexe 2; Westoff et Bankole, *op. cit.*, 3).

6. Voir Bhushan, 1997, annexe 2 : il s'agit des femmes fertiles classées comme ayant un besoin non couvert selon leurs réponses aux questions suivantes : Q : *Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne pas en avoir (d'autre)* ? Réponses : *en avoir un autre* (pas de besoin), *pas d'autre* (besoin de limitation non couvert), *incapable d'être enceinte* (infertile), indécise (besoin d'espacement non couvert).

satisfaits chez des femmes n'ayant jamais été en union formelle ou ne l'étant pas actuellement (Westoff et Bankole, *op. cit.*, 1).

SCHÉMA 1

Identification des femmes ayant des besoins non satisfaits

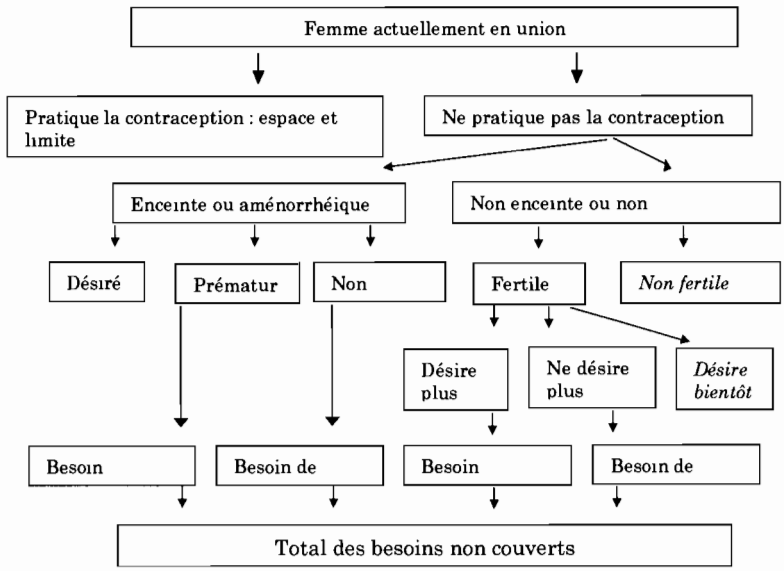

SOURCE : Adapté de Westoff et Bankole, 1995, Figure 3, page 3.

On peut suggérer que l'affinement progressif du concept de besoins non satisfaits[7] reflète en partie l'augmentation du nombre de textes adoptant une perspective critique à l'égard des hypothèses méthodologiques antérieures sous-jacentes à ce concept et à son opérationnalisation empirique. Les outils de collecte de données quantitatives font depuis quelque temps l'objet d'un examen attentif pour avoir laissé peu de place au relevé des causes multiples des besoins non satisfaits et pour avoir fait largement confiance aux enquêteurs comme agents les plus aptes à faire coïncider les réponses des femmes avec les réponses précodées des questionnaires (voir notamment Westoff et Bankole, 1995, 14). Le concept de besoins non satisfaits, une fois opérationnalisé au moyen d'algorithmes, fait lui-même l'objet de critiques parce qu'il exclut des groupes tels que les femmes non mariées ou qui utilisent des méthodes inefficaces (Dixon-Mueller et Germain, 1992). La proposition faite récemment par Becker (1999) d'une nouvelle définition des besoins non satisfaits mesurés séparément pour trois unités - la femme, son partenaire et le couple - lance un défi à l'hypothèse implicite voulant que les besoins non satisfaits ne concernent que les femmes. L'analyse faite par Ngom (1997) des données des EDS au Ghana et au Kenya étend

7. Des sources relatives à ces raffinements se trouvent en particulier chez Bongaarts, 1991 ; Westoff, 1988 ; Westoff et Pebley, 1981 ; Westoff et Bankole, 1996.

également ce concept au-delà des femmes comme objet d'étude en démontrant la présence de niveaux importants de besoins non satisfaits chez les hommes et en observant de fortes divergences entre la situation des hommes et celle des femmes en matière de besoins non satisfaits, ce qui souligne l'importance de la communication entre époux comme processus facilitant l'adoption de la planification familiale.

Certains chercheurs lancent un défi peut-être encore plus fondamental aux origines et à la portée démographiques de ce concept en suggérant de l'étendre pour englober des questions plus larges de santé reproductive (Germain, 1997). De Graff et de Silva (1996) par exemple, proposent une définition et une façon de mesurer révisées des besoins non satisfaits en tant que mesure centrée sur la santé ; ils prennent en compte chez les femmes ne pratiquant pas la contraception et exposées au risque de grossesse les risques de mortalité qu'une nouvelle grossesse ferait courir à ces femmes, à leurs enfants attendus et à ceux déjà nés. Dès lors, tandis que le concept de besoins non satisfaits est clairement utile pour les programmes, les efforts récents d'affinement des définitions et des mesures traduit sans doute la prise de conscience croissante de ses faiblesses potentielles comme indicateur au service de la planification des politiques, de sorte qu'il demeure à cette fin l'objet d'un examen attentif (Jain, 1999 ; Casterline *et al.*, 2000).

Données quantitatives sur les causes des besoins non satisfaits : Enquêtes démographiques et de santé

Plusieurs analyses comparatives des besoins non satisfaits tirées des données des EDS mettent l'accent sur un éclairage quantitatif des causes ou raisons pour lesquelles les femmes interrogées par ces enquêtes n'emploient pas de contraceptifs (voir tableau 1). Nous résumons ici les principaux résultats de trois de ces études[8] faites par Westoff et Bankole (1995) pour la période de 1990 à 1994[9], par Bongaarts et Bruce (1995) pour la période de 1984 à 1990, et par Bhushan (1997) pour ces deux périodes, en terme de leurs analyses descriptives et causales des réponses aux questions portant sur les motifs du non recours à la contraception.

Au premier abord, leurs constatations suggèrent que les femmes n'attribuent pas ce non recours à des problèmes de coûts de l'« offre » – coûts financiers ou en temps, disponibilité ou accessibilité des méthodes ou des services. Dans les vingt-sept régions couvertes par Westoff et Bankole, par exemple, moins de 5 % des femmes mentionnent les facteurs liés à l'« offre » et relatifs à l'accès et aux coûts. Par contre, l'examen par Bhushan de la relation entre besoins non satisfaits et certains éléments du programme de planification familiale – éléments qui représentent les coûts de l'« offre » de contraception (voir schéma 2) – éclaire l'importance de dimensions spécifiques de l'offre. En prenant les besoins non satisfaits comme variable dépendante[10], sa variance s'explique en relation avec un choix de composantes du programme ; elle est clairement

8. Comme l'indique le schéma 1, la mesure des besoins non satisfaits concerne le nombre de femmes enceintes ou en phase d'aménorrhée qui rapportent une grossesse prématurée ou non désirée, et celles qui sont fertiles mais désirent retarder ou éviter une nouvelle naissance.

9. Une étude antérieure, non analysée ici, couvre la période 1985-1990 pour 25 pays. Voir Westoff et Ochoa, 1991.

10. Pour les besoins de son analyse, Bhushan fait de la définition des besoins non satisfaits une variable dépendante en termes de *demande potentielle de contraception = Somme (besoins non* satisfaits + *utilisation de la contraception + échec contraceptif).* La variable dépendante est *la proportion de la demande non* satisfaite = *(besoins non* satisfaits *: demande potentielle),* Bhushan 1997, chapitre VI.

reliée davantage aux dimensions qualitatives et cognitives de l'offre de services (nombre de méthodes disponibles et connaissance des méthodes) qu'à leur disponibilité en termes de distance géographique et de facteurs de temps. Plus grand est le nombre de méthodes offertes au choix des femmes, plus faible est le niveau de leurs besoins non satisfaits[11].

Malgré certaines variations selon les pays, Bhushan démontre l'existence d'une relation positive entre connaissance de la contraception et besoins non satisfaits. Même quand on tient compte de l'effet du niveau d'éducation et la résidence urbaine, plus nombreuses sont les méthodes connues, plus élevé est le niveau des besoins non satisfaits. Une proportion significative de femmes avec des besoins non satisfaits interrogées lors des enquêtes de 1990 et d'avant signalent ne pas pratiquer la contraception parce qu'elles en ignorent les méthodes. Bongaarts et Bruce poussent l'exploration plus avant en construisant un indice de connaissances combinées[12] ; sur un total de douze pays, plus de la moitié des femmes avec des besoins non satisfaits manquaient de connaissance d'une méthode.

Parmi les vingt-sept enquêtes de la période 1990-1994 analysées par Westoff et Bankole (1995), c'est chaque fois le désir des femmes d'avoir d'autres enfants qui explique selon elles l'absence de contraception. Les deux chercheurs parlent d'« ambivalence » envers la procréation parce que leur statut de besoins non satisfaits explique qu'elles puissent affirmer, en réponse à d'autres questions, ne plus vouloir d'enfant ou vouloir retarder une naissance. Bhushan explore cette notion plus en détail. Son analyse des attitudes des femmes envers une éventuelle naissance (inférées comme tenant lieu de leur ambivalence au sujet de naissances futures) révèle que celles qui ont un besoin d'espacement non satisfait sont proportionnellement plus enclines que celles qui ont un besoin de limitation non satisfait à se dire « heureuses » si elles tombaient enceintes dans les prochaines semaines (Bhushan, 1997 ; tableau 4.1). L'analyse ultérieure de la faible motivation pour la maîtrise de la fécondité en termes de ses deux composantes – ambivalence à l'égard de naissances futures et faible perception du risque de conception – indique des différences significatives entre régions dans vingt-sept pays. En Afrique subsaharienne, la faible motivation découle principalement de l'ambiguïté entourant d'autres naissances (heureuse d'être enceinte dans les prochaines semaines), alors qu'en Égypte, Jordanie et Turquie, une proportion significative (17 % à 18 %) de femmes ne voient guère de risque.

Des femmes affirment en proportion significative ne pas utiliser de contraceptifs depuis 1990 surtout par crainte d'effets secondaires sur leur santé (Westoff et Bankole, *op. cit.*). Bongaarts et Bruce constatent que dans les douze pays de leur enquête, les préoccupations de santé se classent au deuxième rang des raisons d'abstention. Ils suggèrent, preuves à l'appui, que ces préoccupations dominent chez les femmes qui rencontrent un problèmes avec les trois méthodes les plus courantes – pilule, stérilet et stérilisation (*op. cit.*, 63). Dans les quinze pays étudiés par Bhushan, de 2 % à 18 % des femmes avec besoins non satisfaits affirment avoir abandonné l'usage de contraceptifs pour des raisons de santé (*op. cit.*, tableau 7.1).

---

11. Cette relation faiblit mais reste significative après neutralisation du développement socio-économique.

12. Les valeurs de cet indice sont égales à la proportion de femmes avec des besoins non satisfaits qui démontrent une connaissance spontanée d'au moins une méthode, en connaissent la source et expriment leur opinion sur ses effets secondaires (voir Bongaarts et Bruce, 1995, 62).

Les coûts sociaux de l'utilisation de contraceptifs – désapprobation de la contraception par la famille, le mari ou les autorités religieuses – qu'ils soient perçus ou réels, apparaissent comme un facteur contribuant fortement à la non satisfaction des besoins. Bongaarts et Bruce constatent que dans certains pays d'Afrique subsaharienne, une proportion significative de femmes qui ne veulent plus d'autres enfants déclarent que leur mari désapprouve la planification familiale, mais d'autres femmes affirment en proportion significative n'avoir jamais discuté de planification familiale avec leur conjoint (*op. cit.*, 65). Une fois encore, dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, il est prouvé que la désapprobation du mari entraîne l'abstention de contraception (*op. cit.*, 65). Bhushan présente quelques indications (*op. cit.*, tableau 8.2) selon lesquelles les femmes qui ont des besoins non satisfaits sont non seulement plus susceptibles que les utilisatrices de contraceptifs d'affirmer percevoir la désapprobation de leur partenaire envers la planification familiale, mais également plus enclines à déclarer ne pas connaître les attitudes de celui-ci.

Comme déjà noté, les principales raisons mentionnées pour ne pas pratiquer la contraception varient énormément selon les régions et les pays. Westoff et Bankole, par exemple, montrent que les femmes de la plupart des pays affirment en proportion significative leur désir d'autres enfants, puis ensuite leur manque de connaissance, la difficulté à devenir enceintes, des problèmes de santé et des effets secondaires. Cependant, à l'encontre de ce type de distribution relative des motifs en Afrique subsaharienne, une femme sur cinq en Afrique du Nord et de l'Est place en tête les difficultés de grossesse, suivies du désir d'un autre enfant, des problèmes de santé et des effets secondaires. En Asie, une femme sur dix rapporte des objections religieuses tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les femmes mentionnant leur manque de connaissance sont deux fois plus nombreuses que celles qui déclarent vouloir un autre enfant. L'opposition du partenaire apparaît dans trois des quatre pays asiatiques. L'analyse des deux groupes qui veulent l'un espacer, l'autre arrêter les naissances, suggère une différence marquée dans l'énoncé des raisons de ne pas recourir à la contraception (*op. cit.*, 19).

Synthèse

En quoi ces constatations de nature quantitative font-elles mieux comprendre pourquoi les besoins en matière de contraception et de fécondité ne sont pas satisfaits ? Tout d'abord, les grandes variations dans les régions et entre elles permettent difficilement d'identifier des causes ou modèles uniques ou communs des besoins non satisfaits. S'ajoute dans certains cas le fait que l'analyse empirique se limite à un certain nombre de pays et que des changements apparaissent dans la nature des questions des EDS sur les causes au cours de la période d'observation. Ceci dit, on peut dégager les points généraux suivants : certains éléments, notamment de Bhushan tendent à montrer que les besoins de contraception non satisfaits peuvent s'expliquer notamment par le désir des femmes d'accepter une autre grossesse même si cela ne correspond pas à un désir tout autant affirmé de limiter leur fécondité ou d'arrêter de procréer. Avec le développement de programmes de planification familiale plus extensifs, les coûts monétaires de la contraception peuvent avoir baissé, mais les données examinées ici suggèrent que les besoins non satisfaits varient selon le niveau de connaissance (coûts cognitifs) des femmes et l'éventail du choix des contraceptifs (nombre de méthodes disponibles). Chacune des trois études renforce clairement l'importance théorique accordée par Easterlin et par Robinson et Cleland au rôle des facteurs sociaux, physiologiques et psychologiques comme coûts de la pratique contraceptive, et Bhushan apporte des indications sur les relations de ces facteurs avec les besoins non satisfaits. L'analyse que Bhushan fait dans certains pays du rôle de la santé et des effets secondaires sur les besoins non

satisfaits rejoint celle de Bongaarts et Bruce et confirme l'importance de leurs poids sur ces besoins. Chose peut-être encore plus importante, ces coûts peuvent être associés à certaines méthodes contraceptives, ce qui souligne le besoin d'une étude plus approfondie de la qualité de l'offre des services. Les perceptions rapportées par les femmes au sujet des attitudes de leurs maris envers l'utilisation de contraceptifs apparaissent non seulement comme un facteur discriminant entre utilisatrices et abstentionnistes, mais souligne aussi l'importance de la communication (ou de son absence) entre époux comme partie intégrale de la prise de décision concernant la contraception.

Alors que d'une part, l'identification au niveau agrégé des causes des besoins non satisfaits répond clairement aux exigences qu'ont les politiques d'orienter les ressources vers des groupes spécifiques ou de répondre à certains aspects des besoins non satisfaits, un examen plus attentif des dimensions techniques de la collecte de données - particulièrement le type et la formulation des questions - souligne les limitations éventuelles de ces données pour qui veut mieux connaître la complexité potentielle des causes des besoins non satisfaits de contraception. Les réponses des femmes à une question précodée sur les raisons des besoins non satisfaits ne permettent de n'en identifier qu'une seule. La distinction entre la perception et la réalité des réactions des conjoints à l'utilisation de contraceptifs, combinée à la possible absence d'indices de communication entre époux, dévoile aussi la faiblesse méthodologique d'une description des perceptions par agent interposé. En mettant en lumière la complexité des facteurs responsables de la non satisfaction des besoins et en illustrant les divergences apparaissant à cet égard entre pays, les résultats quantitatifs soulignent le besoin de renouveler les stratégies de collecte et d'analyse des données. Tant Bongaarts et Bruce que Bhushan tirent cette conclusion et recommandent de faire clairement place à l'intégration de méthodes qualitatives pour approfondir l'investigation des causes des besoins non satisfaits.

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE POUR COMPRENDRE LES COMPORTEMENTS CONTRACEPTIFS : L'UTILISATION DE MÉTHODES QUALITATIVES POUR L'ÉTUDE DES BESOINS NON SATISFAITS

Cette section se consacre à l'examen de quelques études fondamentales et approfondies menées ces dix dernières années en Afrique, Asie et Amérique latine dans le but d'éclairer davantage la question des causes des besoins non satisfaits. Leur choix tient à la combinaison explicite de méthodes qualitatives et quantitatives[13]. Cette section montre donc comment l'emploi de méthodes qualitatives ouvre de nouvelles perspectives sur les causes des besoins non satisfaits en ciblant particulièrement les coûts de l'utilisation de la contraception. Huit études sont analysées ici. Le tableau 2 (en annexe) donne quelques brefs détails sur leurs objectifs, leurs méthodes et leurs techniques de collecte des données.

Toutes ces études ont quelques caractéristiques communes quant à leurs objectifs et orientations méthodologiques. Résumons brièvement leurs trois objectifs : rechercher d'abord les causes des besoins non satisfaits qui sont propres à chaque pays et portent sur les facteurs sociaux, physiologiques et, accessoirement, mercantiles ou d'offre venant inhiber ou compliquer l'emploi des méthodes modernes et traditionnelles de régulation de la fécondité ; utiliser ensuite les constatations qualitatives pour élaborer des propositions de modification des définitions par les

13. Chaque étude a fait l'objet d'une série de publications consacrées à des aspects spécifiques des données initialement collectées.

EDS des besoins non satisfaits ; élargir enfin l'objectif de l'investigation des besoins non satisfaits au-delà de l'intérêt purement démographique de la régulation de la fécondité pour englober des questions plus vastes de santé de la reproduction et de bien-être individuel. Sous l'angle méthodologique, ces études ont mis au point des outils à dimension qualitative pour la collecte des données, en particulier des groupes de discussion et des entretiens individuels approfondis, généralement complétés par des données d'enquêtes sur petits échantillons portant sur des questions plus structurées. Chaque étude élargit la portée de la collecte des données en incluant les femmes et les hommes (comme couples) ainsi que d'autres acteurs sociaux impliqués dans les prises de décision relatives à la contraception. Ces techniques de collecte reflètent la reconnaissance de la multiplicité, par opposition à la singularité, des facteurs responsables des besoins non satisfaits. Ces études comparent généralement de façon systématique les caractéristiques des personnes n'utilisant pas la contraception à celles des utilisatrices (groupes contrôle). Aucune des données analysées ici ne fournit par contre des détails spécifiques sur les procédures de ces analyses.

Études de cas approfondies

Dans le cadre d'une étude internationale des besoins de planification familiale non satisfaits, la division de recherches sur les politiques du Population Council (New York) a coordonné récemment une série d'études approfondies au Pakistan, au Ghana, en Zambie et en Égypte. Celles-ci ont comme objectif principal de découvrir chez les femmes et leurs conjoints les causes de leurs besoins de contraception non satisfaits et d'explorer les facteurs socioculturels qui contrecarent les efforts des programmes de promotion de la contraception (Population Council, 1998).

En Zambie, Biddlecom et Kaona[14] mettent l'accent sur l'exploration approfondie des déterminants des besoins de contraception non satisfaits parmi un échantillon de femmes mariées et de leurs maris dans le district urbain de Ndola. Ils collectent les données à l'aide de groupes de discussion exploratoires, d'entrevues individuelles non structurées et d'un questionnaire d'enquête. Les discussions de groupe visent principalement à faciliter l'élaboration de ce questionnaire, sans que leur rapport ne détaille pourtant leur manière de procéder. L'identification des obstacles à la pratique de la contraception repose avant tout sur l'analyse quantitative des données de l'enquête démographique, à savoir le questionnaire visant à dégager ces obstacles. Les auteurs abordent brièvement les questions de mesure en contrastant les résultats de six entrevues approfondies auprès de femmes ayant des besoins non satisfaits avec ceux obtenus par le questionnaire. Ils suggèrent que leur enquête peut avoir sous-estimé la pratique contraceptive comme le montre la confrontation des résultats qualitatifs et quantitatifs. Deux des six femmes ayant, selon l'enquête, des besoins non satisfaits déclarent lors des entretiens approfondis qu'elles pratiquent la contraception, tandis que la comparaison des deux sources de données sur leurs préférences de fécondité révèle que ces femmes ont des intentions bien claires d'espacer ou de limiter les naissances futures. Rien ne démontre donc que l'existence de besoins non satisfaits chez elles est liée à une faible motivation à maîtriser leur fécondité.

14. On trouvera aussi un résumé des résultats dans Population Council, 1998c. Voir Biddlecom et Fapohunda, 1998b, et Biddlecom et Fapohunda, 1998c pour une discussion des résultats relatifs à l'utilisation cachée de la contraception, tirés des données de la même étude.

Plus généralement, les deux auteurs choisissent à dessein certains extraits des discussions de groupe et des entrevues approfondies pour dégager les résultats d'enquête portant sur l'importance des coûts sociaux et physiologiques de la pratique de la contraception et de ceux qui relèvent de la motivation de limiter la fécondité. Les extraits des discussions auprès des groupes de femmes n'utilisant pas la contraception montrent clairement qu'elles sont conscientes des risques de grossesses non planifiées en l'absence de recours aux moyens contraceptifs durant ce qui apparaît être la période d'aménorrhée *post-partum*[15] (*op. cit.*, 10). Ceci suggère que le manque de conscience du risque de conception comme explication de la faible motivation envers la fécondité ne peut pas, dans ce contexte, servir à expliquer l'absence de recours à la contraception. Sans entrer dans les détails, le rapport note que selon les données qualitatives, les femmes mentionnent fréquemment les soucis de santé comme motif de cette absence. Bien que les résultats de l'enquête sur l'importance du couple dans la communication et la prise de décision n'offrent pas un critère concluant de séparation entre utilisatrices et abstentionnistes, la brève référence faite par les auteurs aux extraits des discussions de groupe suggère que même si l'utilisation de la contraception repose sur un processus de consultation, c'est le mari qui décide en fin de compte (p. 14)[16]

Malheureusement, Biddlecom et ses collègues rapportent que les constatations tirées de trente-deux entrevues individuelles approfondies avec des femmes mariées et leurs conjoints dans le cadre de leur étude sur le Ghana n'ont pas produit assez de détails pour permettre une analyse (Biddlecom *et al.*, 1998d : 5)[17]. Leur analyse des données de l'enquête sur échantillon de 1996 n'utilise qu'une sélection de transcriptions des entretiens approfondis pour éclairer les facteurs influençant les besoins non satisfaits. La comparaison entre les entrevues de groupe de 1995 et de 1996 montre que la proportion des femmes classées comme abstentionnistes a baissé d'un tiers en un an.

Un extrait d'une entrevue approfondie révèle qu'une femme qui pratiquait la contraception moderne en 1995 l'interrompt en 1996 en vue d'une grossesse. Des extraits de deux entrevues avec des femmes dont l'une a des besoins non satisfaits et l'autre désire être enceinte illustre comment la décision consciente de pratiquer l'abstinence jusqu'au sevrage du plus jeune enfant contribue à éviter une grossesse.

Dans le cadre du programme multinational, une étude dans la province pakistanaise du Pundjab explore les facteurs des besoins de contraception non satisfaits chez des femmes et leurs maris (Population Council, 1997a)[18] Une première phase du travail de terrain vise à collecter des données qualitatives pour dégager les obstacles à la pratique de la contraception et aider à

15. Bien que les auteurs ne le disent pas clairement.

16. Dans un article ultérieur, Biddlecom et Fapohunda (1998b) partent des mêmes sources de données pour la Zambie au niveau multivarié pour faire de la difficulté des époux à parler de contraception la principale cause de l'utilisation cachée de contraceptifs. Ils illustrent celle-ci en recourant une sélection de données des discussions de groupe.

17. On trouvera aussi un résumé de leurs résultats dans Population Council, 1998b.

18. *Voir au*ssi Population Council, Islamabad, 1998a. On trouvera des renseignements détaillés sur les données empiriques de la baisse de la fécondité des mariages au Pakistan dans Sathar et Casterline, 1998.

concevoir un questionnaires destiné aux hommes et aux femmes[19]. La seconde phase consiste en une enquête sur échantillon. Les principaux résultats suggèrent que les besoins non satisfaits des femmes résultent du peu d'importance qu'elles attachent aux préférences de fécondité qu'elles déclarent et de trois coûts spécifiques de la pratique de la contraception, à savoir la perception de l'opposition du mari à la planification familiale, la peur des effets secondaire sur la santé et la désapprobation socioculturelle et religieuse (Population Council, 1998a). Le rapport de l'enquête incorpore un choix d'extraits des entrevues qualitatives pour en illustrer les principaux résultats. Une annexe d'une page (1997, B-1) offre un aperçu utile du contexte dans lequel s'est déroulée l'enquête qualitative en indiquant comment les sites varient selon leurs infrastructures communautaires (La disponibilité des services de planification familiale était variable), de leur localisation urbaine ou rurale, de leurs profils socioéconomiques et du degré de participation des femmes au salariat ; le lecteur en arrive à se demander si le recours à des approches fondées sur les communautés en matière de collecte de données tant qualitatives que quantitatives aurait également pu être approprié.

Les données de l'enquête initiale font l'objet d'une analyse ultérieure (Casterline *et al.*, 2000) qui met l'accent sur l'évaluation du poids relatif d'une série d'obstacles à la contraception au Pakistan. Bien que de nature essentiellement quantitative, cette phase de l'analyse recourt à des données qualitatives pour formuler un cadre conceptuel qui représente les obstacles à la contraception dans ce pays et qui comprend six facteurs supposés influencer la décision d'utiliser la contraception chez les femmes désireuses d'éviter une grossesse, à savoir la force de la motivation d'éviter une grossesse, la connaissance de la contraception, la perception de son acceptabilité sociale, culturelle et religieuse, la perception de l'opposition du mari à la contraception, les préoccupations de santé liées à la contraception, et la faible accessibilité des services de planification familiale de qualité (*op. cit.*, 2000 : 4-5)[20]

Dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste sur la dynamique des comportements de fécondité et de planification familiale en Égypte, s'est déroulée en 1996 une étude approfondie des raisons de l'absence de contraception (*Egypt in-Depth Study of the Reasons for Non-Use*) comme première étape d'une investigation multidimensionnelle sur les raisons sous-jacentes des besoins non satisfaits de planification familiale. Cette première étape repose principalement sur l'utilisation des techniques qualitatives des groupes de discussion et des entretiens approfondis. Elle expose en détail la conception et la réalisation de l'étude et offre un riche aperçu de la contribution qu'apportent ces techniques qualitatives à la compréhension des barrières qui empêchent les femmes égyptiennes de pratiquer la contraception (Groupe EDS, Le Caire, 1996)[21]. Le rapport de cette première étape ne fournit pas de détails sur les méthodes de traitement des données. L'abstention ou l'arrêt de la contraception apparaissent liés à la crainte d'effets négatifs sur la santé. Les entrevues montrent que les femmes associent ces effets à une

19. La publication des résultats de cette première phase était prévue pour 1996 sous forme de la note de recherche intitulée : « Exploring Barriers to Contraception in Pakistan : Findings from Qualitative Research ». Cette note n'a pas pu être obtenue au moment de la rédaction de ce chapitre.

20. Ce projet fournit une importante contribution dans ce domaine par l'apport d'une série de nouveaux indicateurs quantitatifs destinés à mesurer avec une précision supérieure à celle des études antérieures les obstacles à la pratique de la contraception au Pakistan.

21. Lors de la rédaction de ce chapitre, nous n'avons pas pu avoir accès à un rapport plus récent du National Population Council du Caire (El-Zanaty *et al.*, 1999) qui analyse en profondeur les motifs de ne pas pratiquer la contraception.

sensation générale de fatigue qui traduit elle-même les contraintes globales de leur style de vie marqué par de lourdes charges de travail et une alimentation déficiente découlant de leur misère économique. Inversement, et conformément aux modèles théoriques de Bhushan et de Robinson et Cleland, les femmes plus éduquées qui pratiquent depuis longtemps la contraception relient leur conscience de ses effets bénéfiques sur leur santé à leur expérience passée des contraintes de leurs grossesses et naissances (*op. cit.*, 11). Le désir de garantir la continuité de la lignée et des mécanismes de support par la procréation de garçons apparaît comme une considération importante dans l'utilisation ou non de la contraception ; ce facteur culturel est tellement significatif qu'il amène les auteurs à conclure que « la valeur culturelle de l'enfant de sexe masculin demeure le facteur le plus influent dans les décisions de procréation et de planification familiale en Haute-Égypte » (Groupe EDS, 1996 : 12). Tout en jouant un rôle clé de commentateur dans le processus des prises de décision du couple en matière de contraception, le réseau social des amis et de la famille (en particulier les mères et belles-mères) ne semble pas jouer un rôle décisif dans les décisions finales du couple. Nonobstant ceci, les réseaux extrafamiliaux composés de voisins, d'amis et de groupes affinitaires du mari apparaissent comme des sources d'avis et d'informations informels sur la contraception. Les répondantes laissent entendre que les discussions en couple sur la contraception relèvent de l'initiative des maris. Les femmes qui se heurtent à l'opposition de ceux-ci se tournent vers son utilisation cachée. Les coûts associés à la qualité des services, et en particulier au manque de choix des méthodes, paraissent justifier l'abandon d'une méthode, surtout dans le cas de l'existence ou la perception d'effets secondaires sur la santé ; bien qu'une minorité de femmes souffrant de ces effets secondaires continue d'employer des contraceptifs par crainte de nouvelles grossesses.

Les coûts monétaires de la contraception ne semblent pas vraiment lui faire obstacle (*op. cit.*, 15-27). Il est intéressant de constater que l'utilisation de différents types de méthodes qualitatives a un impact sur l'enregistrement des déclarations des personnes interrogées. Les auteurs notent en particulier lors des entretiens approfondis une conscience beaucoup plus grande de la diversité des méthodes et services de planification familiale ainsi qu'une meilleure connaissance des mécanismes de méthodes spécifiques par rapport aux entretiens individuels. Ces différences sont expliquées par l'effet de la participation à un groupe de discussion qui sollicite et facilite la communication individuelle. Réciproquement, la force des attentes normatives concernant par exemple les comportements basés sur le sexe peut pousser les participantes à fournir les réponses qu'elles perçoivent comme acceptables par la majorité d'entre elles.

Dans son étude approfondie des besoins de contraception non satisfaits au Népal (1999), Stash aboutit à des conclusions similaires à celles faites en Haute-Égypte à propos de la préférence accordée aux fils comme facteur clé des désirs de procréation et de pratique contraceptive et, dans le cas du Népal, comme facteur expliquant l'apparente ambivalence des femmes quant à leurs maternités futures. Son étude repose sur une collecte détaillée et multidimensionnelle de données qualitatives et quantitatives provenant principalement de quatre-vingt seize entrevues approfondies consacrées aux histoires reproductives des femmes mariées et de leurs maris dans trois villages du district rural de Chitwan au Népal, bien que la somme des données recueillies soit nettement plus grande (voir Stash, 1999 pour plus de précisions).

Des entretiens répétés successifs de ces femmes montrent une tendance à exprimer en matière de fécondité des motivations contradictoires qui entraînent des incohérences dans les estimations des besoins non satisfaits. Une étude de cas donne une explication de ces variations de besoins non satisfaits. Une femme classée initialement parmi celles qui avaient un besoin de

contraception non satisfait alors qu'elle cachait sa grossesse lors du premier entretien, se dit ensuite convaincue de donner naissance à un garçon et de ne pas vouloir d'autre enfant. Dans un entretien de suivi, cette même femme, qui avait donné entre-temps naissance à une fille, affirmait vouloir d'autres enfants (*op. cit.*, 272). Son comportement s'explique dans le contexte culturel du Népal qui attache de l'importance au fait d'avoir deux fils. Même lorsque les femmes ont au moins deux garçons, les entretiens révèlent que la crainte de la mortalité en bas âge empêche l'adoption de méthodes de contraception plus durables (*op. cit.*, 272). La peur d'effets secondaires et de problèmes de santé liés à la contraception apparaît clairement tout au long de l'étude, surtout en ce qui concerne l'incompatibilité entre le recours à des méthodes de contraception permanentes entraînant l'arrêt des grossesses, et la crainte omniprésente de perdre un enfant. En conformité avec les résultats de l'étude en Haute-Égypte, ceux de Stash soulignent l'influence des croyances locales selon lesquelles le corps et la santé influencent les perceptions des effets secondaires et de la « pertinence » de certaines méthodes pour telle ou telle personne selon l'état de sa santé et de son bien-être.

Il apparaît également clairement que les femmes perçoivent les effets secondaires comme susceptibles de réduire leur capacité de travail. Des extraits d'entretiens approfondis illustrent le lien existant entre ces incapacités de travailler et les difficultés de répondre aux besoins alimentaires perçus comme un pré-requis nécessaire de la pratique de la contraception (1999 : 277-278). Le besoin d'une courte période de convalescence après une stérilisation, par exemple, peut suffire à décourager le recours à cette méthode. La qualité médiocre des services, notamment en termes des rapports de communication entre les préposés à ces services et leurs clientes ainsi qu'en termes de la profondeur et de la pertinence des conseils prodigués, apparaît comme un facteur dissuasif en ceci que les femmes ne sont pas satisfaites des services rendus ni des types de méthodes disponibles. Stash constate que les pourvoyeuses de services découragent l'adoption de la stérilisation en cas de risque pour les femmes de perdre un enfant, surtout s'il s'agit d'un garçon, (1999 : 279) ou refusent d'offrir des services aux femmes dont l'état de santé leur paraît trop faible pour utiliser des contraceptifs. L'effet de la pratique de la contraception durant plusieurs années, combiné à la présence de structures permettant des échanges informels d'idées et d'expériences sur la contraception, met en évidence ce que Stash appelle « un processus d'évaluation de la contraception qui se produit dans les communautés entre groupes dont les attitudes et les actions finissement par se renforcer spontanément » (1999 : 280). L'évaluation des effets négatifs de la stérilisation dans un village l'a amené lors des entretiens à l'histoire d'une femme décédée des suites d'une infection postopératoire, les entretiens approfondis révélant comment cette expérience a contribué à créer un climat de méfiance et de réticence envers l'utilisation de méthodes définitives de contraception (1999 : 282).

L'étude apporte une contribution intéressante à la question de la précision des estimations et des mesures des besoins non satisfaits en fonction du mois de collecte des données. Certaines femmes avec des besoins non satisfaits rapportent avoir retardé leur stérilisation à cause des exigences saisonnières du travail agricole (1999 : 283). Au Népal, l'été est la saison de la culture du riz aquatique, de sorte que prendre un congé de convalescence postopératoire risque de compromettre l'accomplissement du travail (1999 : 283). Au niveau agrégé, les données mensuelles des enquêtes portant sur les stérilisations des dix dernières années confirment ces affirmations par une baisse du nombre de stérilisations durant les mois chauds d'avril à août.

En replaçant ces résultats qualitatifs dans leur contexte socio-économique et culturel général, Stash offre des explications fécondes des coûts de la pratique contraceptive qui relient clairement

ces décisions aux stratégies mises en place pour garantir la survie des individus et des groupes ainsi que le maintien des coutumes traditionnelles, et qui réduisent au minimum les risques économiques, sociaux et de santé que les gens associent à la pratique contraceptive. Son étude illustre le caractère interdépendant des facteurs associés à l'utilisation de la contraception, telles que les exigences économiques immédiates liées au maintien du travail quotidien et les besoins individuels en services médicaux de suivi. Elle souligne aussi le fait que les décisions individuelles en matière de contraception reflètent l'influence d'autres acteurs sociaux et des attentes du groupe ainsi que le « poids » de l'expérience collective.

Enfin, nous examinons les contributions apportées au thème des besoins non satisfaits par trois projets nationaux réalisés au Guatemala (Asturias de Barrios *et al.*, 1998), en Inde (Viswanathan *et al.*, 1998) et en Zambie (Chiponde et Kurz, 1998) en collaboration avec le International Center for Research on Women (ICRW) de Washington. Ces études combinent, des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives pour l'étude dans une sélection de communautés, de perspectives individuelles des besoins non satisfaits de personnes dont les profils de contraception et de formation familiale, permettent de les regrouper parmi celles qui ont des besoins non satisfaits selon les définitions des EDS. Les mêmes procédures servent au choix des sites et des échantillons dans les trois pays : une enquête sélective (sur échantillon au hasard) permet d'identifier et de classer les femmes selon que leurs besoins de planification familiale sont satisfaits, non satisfaits ou inexistants selon la définition courante des EDS. Un échantillon de femmes choisies en fonction de critères tels que la situation de planification familiale, l'âge et la résidence est ensuite interrogé par entretien qualitatif approfondi dans les sites de chaque pays pour documenter les dimensions clés de leur histoire reproductive dans la perspective de leur cycle de vie (Yinger, 1998).

Les résultats obtenus en Inde et au Guatemala suggèrent que les besoins non satisfaits ne résultent pas seulement de décisions ponctuelles ou du contexte, mais reflètent en fait l'influence de l'exposition des femmes à des processus de socialisation et à des normes culturelles de longue durée qui dictent les rôles et les attentes liés au sexe (Yinger, 1998 : 5). C'est dire que la conscience qu'ont les femmes de l'existence d'informations, leur capacité de communiquer et leur motivation de rechercher ces informations (menstruations, relations sexuelles, etc.) dépendent de l'acceptation par leur entourage social d'une communication ouverte sur ces questions. L'enquête du Guatemala adopte l'approche ethnographique des histoires de vie pour faciliter l'exploration des expériences vécues par les hommes et les femmes durant des périodes cruciales de leur cycle de vie. L'analyse des entretiens approfondis se conçoit et se présente sous la forme d'un *continuum* analytique entre les deux pôles du silence et de la parole, qui représentent les normes de communication relatives à la sexualité et à la reproduction. Ces normes s'articulent autour des phases clefs du cycle de vie telles que la puberté, la première relation sexuelle, la première union et le premier enfant, et elles sont associées aux types d'information dont disposent les personnes au moment de vivre chacune de ces phases (Asturias de Barrios *et al.*, 1998 : 14). En vue de relier ce *continuum* silence-parole aux besoins de planification familiale des femmes, les auteurs classent celles-ci sur une échelle de mesure de leur communication et de leur connaissance relatives à certaines dimensions de leur vie reproductive. Soixante-huit femmes sont classées selon leur score sur ce *continuum*. Les résultats font apparaître une configuration qui suggère que « au fur et à mesure que les femmes approchent le pôle de la parole, leurs besoins non satisfaits diminuent et leurs besoins satisfaits augmentent » (*op. cit.* : 67).

Des extraits des entretiens approfondis au Guatemala indiquent que les femmes ignorent tout de l'apparition des premières menstruations et n'y sont donc pas préparées, ignorent son lien avec la fertilité et ne savent pas comment y faire face (Yinger, 1998 : 7). Les entretiens approfondis auprès des femmes indiennes et guatémaltèques mettent, elles aussi, en lumière le manque de conscience et de connaissance des activités sexuelles, ce qu'il signifie dans le contexte des relations conjugales et les risques associés d'exposition à des grossesses (*op. cit.*, 7).

Comme nous l'avons déjà montré, les données agrégées suggèrent dans les deux perspectives théorique et empirique un lien entre les besoins non satisfaits et un manque de motivation envers la maîtrise de la fécondité, surtout par suite d'une faible perception du risque de conception. Bhushan situe ce manque de connaissance dans le contexte d'une ignorance de la disponibilité des services, mais l'apport des données qualitatives laisse entendre que cette ignorance peut aussi porter non pas tant sur les méthodes contraceptives elles-mêmes que sur les processus anatomiques et biologiques fondamentaux de la reproduction. Parmi les causes des besoins non satisfaits mises en lumière par les grandes enquêtes sur échantillons, il n'en est aucune qui suggère la possibilité que les femmes puissent ignorer ces processus de reproduction. Le rôle que jouent les rumeurs et les craintes des effets secondaires dans les décisions individuelles de ne pas utiliser de contraceptif mis en évidence par les données agrégées est également présent dans les résultats qualitatifs obtenus au Guatemala et en Inde. Les entretiens approfondis menées au Guatemala suggèrent que malgré l'information reçue du personnel des services de santé, des médias et des réseaux informels sur la planification familiale, un processus parallèle d'interprétation des conséquences de la planification familiale (que les auteurs appellent interprétations « ethno-physiologiques ») décourage les femmes d'utiliser la contraception moderne. À nouveau apparaît l'importance d'élargir le concept de « manque de connaissance » par delà les contraceptifs eux-mêmes jusqu'à des secteurs de la connaissance liés à l'anatomie.

Les données quantitatives de l'enquête de suivi en Inde et des entretiens approfondis en Zambie jettent un éclairage supplémentaire sur les observations agrégées des EDS sur l'ambivalence des déclarations relatives à la procréation, lorsqu'une proportion significative des personnes interrogées considère que les coûts de la contraception – préoccupations de santé, effets secondaires et difficulté d'utilisation – sont plus élevés que ceux associés à la procréation (Yinger, 1998). Les données de l'enquête en Uttar Pradesh, font de ces considérations un facteur singulier influençant l'état des besoins non satisfaits puisqu'elles concernent plus d'un tiers des personnes espaçant ses grossesses et un septième de celles qui les limitent et ont des besoins non satisfaits, alors que ce n'est le cas que de moins d'une personne sur seize déclarant avoir des besoins de contraception satisfaits. Selon les entretiens approfondis menés en Zambie, la majorité (57 %) des personnes sans contraception estime que celle-ci coûte plus cher qu'une grossesse tout en mentionnant la multiplicité des types d'effets secondaires vécus ou perçus comme liés à l'emploi de contraceptifs.

Un des coûts de la contraception qu'identifient les femmes dont les besoins ne sont pas satisfaits et qui n'entendent pas la pratiquer est la désapprobation du partenaire. Les résultats des entretiens approfondis au Guatemala indiquent que cette raison ne saisit qu'une dimension d'un ensemble beaucoup plus complexe de facteurs (Yinger, *op. cit.*, 13). Non seulement ces entretiens confirment l'existence d'un lien intrinsèque entre l'opposition du conjoint à la planification familiale et la capacité des femmes de prendre des décisions concernant la contraception, mais ils confirment aussi que les décisions des femmes sont subordonnées à celles de leurs conjoints, notamment quant au choix de la méthode. Autant les entretiens approfondis que les données de

l'enquête de suivi en Uttar Pradesh et en Zambie suggèrent l'influence manifeste des facteurs socioculturels sur l'autonomie relative des femmes dans leurs prises de décision. En particulier, les données de l'enquête de suivi en Inde montrent que les femmes ont une autonomie limitée dans leurs prises de décision sauf en ce qui concerne les besoins alimentaires de leurs familles. En Zambie, plus des trois quarts des femmes interrogées sur leur pouvoir de décision touchant la taille de leur famille répondent que ce pouvoir appartient aux hommes (Yinger, *op. cit.*, 15). La question de l'autonomie des femmes ne concerne pas que leurs prises de décision mais aussi leurs déplacements. En Uttar Pradesh, par exemple, deux femmes sur trois interrogées par l'enquête de suivi déclarent ne pas pouvoir aller se faire soigner au village sans être accompagnées (Yinger, *op.cit.*, 15). Dès lors, les limitations imposées à leurs prises de décision dans d'autres sphères de leur vie que celle reliée directement à leur fécondité, et notamment dans leur mobilité physique, peuvent les empêcher d'avoir accès aux services existants.

Changements de la définition du concept de besoin non satisfaits

Les trois enquêtes approfondies avaient comme objectif secondaire d'explorer les modifications de la définition conventionnelle donnée par les EDS du concept de besoin non satisfaits et d'en offrir des estimations révisées. Comme le montre le tableau 1 ci-après, dans les trois pays, en appliquant la définition élargie des besoins non satisfaits aux données du ICRW, on obtient des niveaux supérieurs à ceux tirés de la définition conventionnelle.

TABLEAU 1

Variations[22] du pourcentage de femmes avec des besoins non satisfaits par pays[23], source des données et définition des besoins non satisfaits

DONNÉES EDS	DONNÉES DU ICRW		
Définition EDS conventionnelle	Définition EDS conventionnelle	Définition EDS modifiée	Définitions améliorées
GUATEMALA			
24 % (pays) 16,9 % (métropoles) 1995 EDS	29 %	31 % Inclut : toutes les femmes avec partenaire/mari corésident ; toutes les femmes (et/ou partenaires) se déclarant insatisfaites de la méthode utilisée lors de l'enquête	39 % Inclut : femmes déclarant au moins une relation hétérosexuelle depuis 6 mois, quel que soit type d'union ; échec de la méthode ; insatisfaction personnelle ; intentions de fécondité
INDE			
30 % ENPF[24] (1996)	31,7 %	54,8 % Inclut comme non-utilisatrices celles qui utilisent mal les méthodes traditionnelles, qui sont insatisfaites des méthodes passagères, celles enceintes ou en aménorrhée qui évoquent leurs intentions de fécondité passées et futures, celles en aménorrhée depuis 6 mois	
ZAMBIE			
27 % 1996 EDS	33 % Inclut femmes enceintes et en aménorrhée avec échec de contraception ; exclut femmes mariées inactives sexuellement	42 % Inclut : utilisatrices insatisfaites de la méthode courante ; période d'aménorrhée inférieure à 6 mois chez celles interrogées sur leurs intentions de fécondité antérieures à la grossesse présente ou récente	

[1] Étude menée avec l'autorisation et le soutien du Ministère de la Santé, Île Maurice et dans le cadre d'un mémoire de maîtrise du 2e cycle, soutenu à Paris V, UFR des sciences sociales.

Les modifications apportées à la définition conventionnelle utilisée par les EDS cherchent à remédier à certaines de ses faiblesses : l'accent mis sur les femmes qui ne pratiquent pas la contraception à l'exclusion des utilisatrices qui peuvent encore avoir des besoins non satisfaits, comme celles qui ne sont pas satisfaites de leur méthode courante. Une fécondité non désirée peut survenir chez une utilisatrice d'une méthode inefficace, imparfaite ou mal appliquée. La prise en considération de l'activité sexuelle quelle que soit le type d'union élargit les critères permettant d'identifier les femmes courant un risque potentiel d'exposition à une grossesse non désirée.

22. Sources : Guatemala - Asturias de Barrios, L., 1998, pp. 2 et pp. 70-73 ; Inde - Viswanathan, H. et Godfrey, S., 1998, pp. 4-6 ; Zambie - Mushingeh, C., 1998, pp. 2-5.

23. La définition conventionnelle de EDS suit les critères figurant au schéma 1 de cet article.

24. Enquête nationale de planification familiale.

SYNTHÈSE : SCHÉMA DES CAUSES DES BESOINS DE CONTRACEPTION NON SATISFAITS

Faisons maintenant la synthèse de la contribution apportée par les méthodes qualitatives à l'élargissement de la connaissance des causes des besoins non satisfaits, à l'éclairage apporté et à leur apport tout au long du processus de recherche. Au Pakistan (Casterline *et al.*, 2000), ces méthodes qualitatives ont servi à l'élaboration d'un cadre conceptuel des facteurs clés qui influencent les décisions prises en matière de contraception. Le travail de l'équipe du ICRW démontre clairement leur contribution à l'identification du problème des besoins non satisfaits en cherchant explicitement à mieux les conceptualiser et définir par recours direct aux perceptions, expériences et perspectives des femmes elles-mêmes. L'élargissement des catégories utilisées pour définir la façon dont on mesure les besoins non satisfaits reflète les résultats des données qualitatives et donne un aperçu de la relative volatilité de leurs estimations. Au Guatemala, les perspectives analytiques développées débordent les cadres transversaux et considèrent la régulation de la fécondité comme une partie d'un ensemble d'expériences et de connaissances accumulées au long de la vie reproductive et sexuelle. Comme l'illustrent les cas du Ghana et de la Zambie (Population Council), la juxtaposition des données d'enquêtes et des résultats qualitatifs permet de vérifier la continuité des causes ou raisons des besoins non satisfaits et de souligner le caractère passager de l'état de ces besoins. Les données qualitatives permettent aussi une interprétation beaucoup plus raffinée des réponses uniques à la question de la non-utilisation de la contraception des EDS. En Inde et au Guatemala par exemple, l'ignorance ne concerne pas seulement la planification familiale mais aussi la biologie, l'anatomie et l'activité sexuelle dans le contexte des relations conjugales. Les résultats qualitatifs permettent également d'interpréter de façon plus nuancée et approfondie la signification de cette ignorance comme cause des besoins non satisfaits en l'étendant au-delà du domaine de la contraception jusqu'au corps, au cycle menstruel et à l'activité sexuelle. Ils soulignent aussi la manière dont le manque de perception du risque de conception peut être relié à l'ignorance dans ces domaines.

Dans une perspective encore plus large, ces données qualitatives tirées des enquêtes approfondies viennent confirmer certains résultats dégagés par l'analyse quantitative des données des EDS. C'est ainsi que Bhushan constate que le manque de motivation pour un contrôle de la fécondité s'explique en fait par le désir de certaines femmes d'accepter une grossesse non planifiée, et les résultats qualitatifs en provenance de Zambie et d'Inde (ICRW) indiquent que ce désir peut traduire une peur encore plus accrue des effets secondaires de la contraception. Cette dernière constatation donne du poids à l'objection théorique de Bhushan contre les explications économiques de la fécondité non intentionnelle, lesquelles oublient que les coûts non monétaires de la régulation de la fécondité peuvent l'emporter sur le désir de limiter la progéniture.

Le schéma 2 ci-contre représente une synthèse de la contribution que ces études qualitatives apportent à l'élargissement de notre compréhension des raisons et causes des besoins non satisfaits. Les principaux facteurs associés aux coûts de la contraception apparaissent dans le volet de droite comme une typologie de trois catégories principales : l'offre, les facteurs physiologiques et les facteurs sociaux, qui reflètent pour l'essentiel ceux que retiennent Easterlin et, plus tard, Robinson et Cleland. Les facteurs qui expliquent la faible motivation en faveur du contrôle de la fécondité se regroupent autour de la perception du risque de grossesse et de l'ambivalence entourant la procréation. Il ne faut voir dans ce schéma qu'une carte générale des causes des besoins non satisfaits sans liens d'association ou de causalité entre ses diverses composantes. Le lecteur doit aussi garder à l'esprit que ces causes ne sont d'aucune façon uniformes d'un pays ou

d'une région à l'autre et que les populations de femmes avec des besoins non satisfaits représentent des groupes spécifiques. Tout en ne désirant pas sous-estimer les contributions que les travaux qualitatifs présentés ici apportent à l'approfondissement et au progrès de notre compréhension des coûts de la contraception, nous intégrons au Schéma deux composantes spécifiques.

La première concerne le « contexte environnemental ». Les résultats qualitatifs des enquêtes d'Égypte et du Népal en particulier font découvrir plusieurs facteurs environnementaux dont l'interaction influence non seulement le degré de motivation à limiter la fécondité mais aussi le désir d'adopter et de poursuivre la pratique de la contraception. Par exemple, l'importance de la préférence pour les garçons au Népal illustre la manière dont la capacité des femmes d'accéder à la contraception et d'en assumer les coûts physiologiques, monétaires et en termes de temps est médiatisée à la fois par les ressources familiales et par les coûts que va représenter son absence de productivité si jamais elle doit souffrir d'effets secondaires ou avoir besoin d'une longue convalescence.

La seconde composante spécifique apparaît dans le bas du schéma et incorpore une « ligne longitudinale ». Bien que nous soyons conscients que les techniques quantitatives sont utilisées pour essayer de pallier les déficiences des approches transversales d'estimation des besoins non satisfaits (Westoff et Bankole, 1998), les résultats qualitatifs démontrent clairement que les prises de décision touchant la contraception sont le reflet des expériences vécues tout au long de la vie par les personnes et les groupes, et que les besoins non satisfaits peuvent tout à fait être étudiés comme des états passagers.

SCHÉMA 2

Besoins de contraception non satisfaits – causes ou raisons

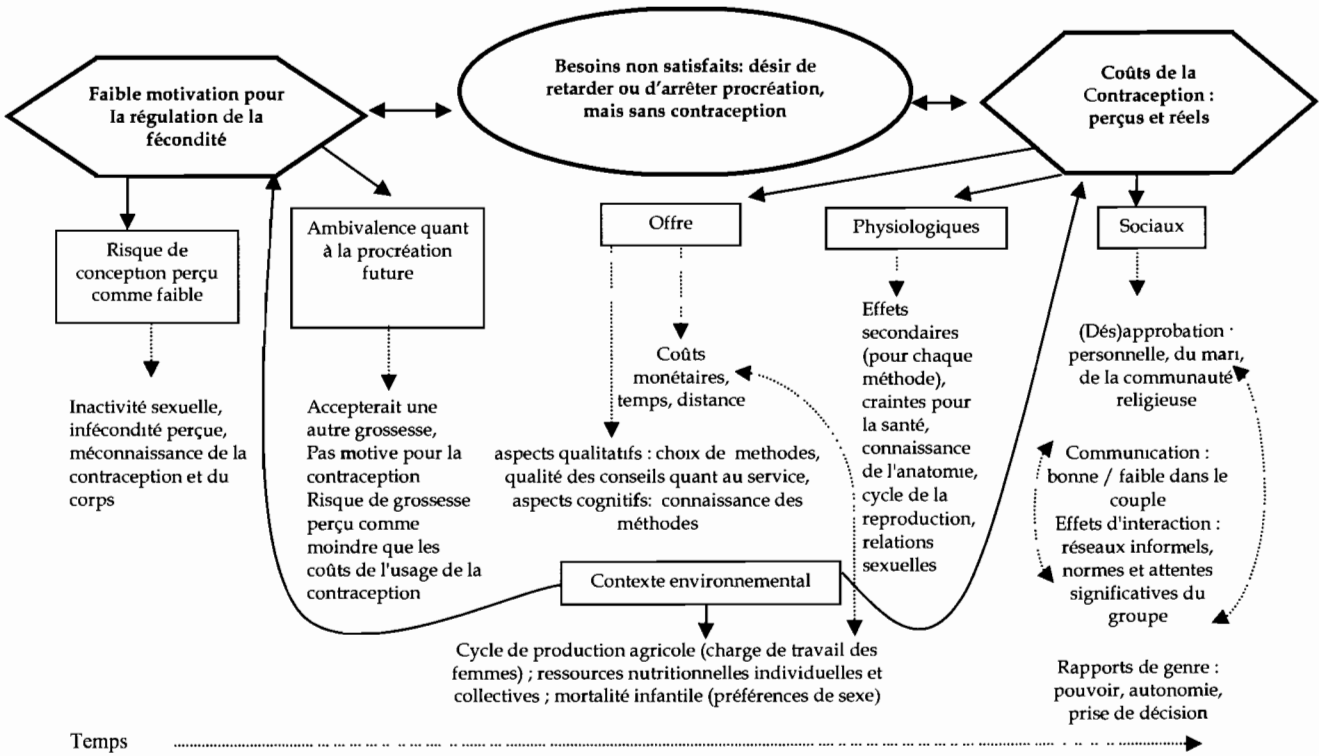

Connaissance et décisions de pratiquer la contraception en la reliant aux phases du cycle de vie (Guatemala et Inde)
La communication au sein du couple, entre couples et en groupe reflète l'effet cumulatif de l'expérience des individus (Népal)
Caractère temporaire de l'état des besoins non satisfaits (Ghana)
La migration saisonnière influence l'exposition au risque de conception (Népal)

Évaluation critique

D'un point de vue plus critique, les tentatives d'évaluation du rôle joué par les méthodes qualitatives pour mieux comprendre les besoins non satisfaits se heurtent à plusieurs difficultés sous-jacentes.

Tout d'abord, établir une distinction entre les contributions des approches qualitatives et quantitatives revient à contredire l'objectif de ces études qui est de les combiner. Ceci dit, le lecteur a parfois l'impression générale que cette différentiation est bel et bien à l'œuvre. Parmi les huit études analysées ici, certaines fondent leur rapport initial presque exclusivement sur la présentation de données d'enquêtes quantitatives, alors qu'elles insèrent leurs résultats qualitatifs de façon sommaire et avant tout à titre de support ou d'illustration des premières, à moins qu'elles ne les annoncent comme une dimension séparée devant faire l'objet d'une analyse ultérieure (voir notamment les rapports du projet multinational du Population Council).

Ceci soulève une deuxième question, celle de savoir dans quelle mesure les différentes dimensions des méthodes qualitatives font vraiment partie du processus de recherche. En effet, alors que les processus de sélection des sites et des échantillons, l'élaboration des outils de collecte des données, les procédures d'entretien, la construction d'indicateurs ou de typologies et la présentation des contenus analysés sont largement couverts dans les textes présentés ici, il n'en va pas de même des procédures adoptées pour la codification et l'analyse des contenus (par exemple par recours à des logiciels spécialisés). Les textes en question ne donnent généralement pas de détails sur la manière dont les données qualitatives sont effectivement traitées, codifiées et intégrées aux étapes ultérieures de conception et d'analyse (cadres conceptuels, questions supplémentaires, questionnaires d'enquête, guides d'entretien) (voir Biddlecom et Koana, 1998a pour la Zambie ; Casterline *et al.*, 2000 : 3-4 pour le Pakistan ; Asturias de Barrios *et al.*, 1998 pour le Guatemala[25]). Cependant, certains de ces textes contiennent beaucoup de renseignements sur les méthodes statistiques appliquées au traitement des données quantitatives[26]. C'est indubitablement ce « lien » entre d'une part la collecte et l'analyse des données qualitatives et d'autre part la manière d'utiliser effectivement ce matériel dans d'autres étapes du processus de recherche qui a besoin d'être davantage explicité.

Les études traitées ici ne mentionnent quasiment aucun problème lié à leur conception, à l'exécution du travail de terrain et à l'analyse des données[27] ; à l'exception peut-être de l'étude du Ghana puisque ses auteurs suggèrent que le manque de détails obtenus dans les trente-deux

25. Des femmes ont été réunies en groupes de discussion avec deux objectifs : aider à l'élaboration de questions additionnelles sur les besoins non satisfaits à insérer dans un questionnaire de base EDS, et voir plus clairement quelles questions poser dans des entretiens approfondies (*op. cit.*, 4). On ne trouve aucun renseignement sur la façon de traiter et d'analyser le contenu de ces groupes de discussion en vue d'atteindre les deux objectifs.

26. Voir par exemple Viswanathan et Godfrey, 1998, dont le chapitre VIII fournit des détails sur l'élaboration d'une étude multivariée des besoins non satisfaits.

27. Sharon Stash fournit généreusement un compte rendu détaillé, franc et clairvoyant de sa méthodologie, des problèmes et des réalités de la conduite d'une étude des besoins non satisfaits combinant plusieurs méthodes et recueillant des données qualitatives et quantitatives. Elle nous éclaire en particulier sur les contraintes du travail de terrain.

entretiens détaillés pourrait s'expliquer par le fait que les répondants avaient participé aux enquêtes précédentes et s'étaient peut-être sentis dès lors moins impliqués dans le processus de ces entretiens (*op. cit.*, 1998).

Une autre difficulté rencontrée dans l'appréciation critique de ces études tient à la nature du cadre de recherche dans lequel se sont développées les méthodes qualitatives (Knodel, 1998). Le thème des besoins non satisfaits en est une illustration. Il est bien à sa place dans la recherche démographique fondamentale sur les comportements de fécondité, comme en témoignent les travaux de Easterlin, de Robinson et Cleland, et de Bhushan. Il a aussi un rôle précis à jouer dans la recherche appliquée aux politiques et à la planification des programmes, et en particulier à la planification familiale. L'utilisation et les objectifs des méthodes qualitatives varient dès lors selon le type de recherche entrepris. C'est ce qu'illustre bien Knodel dans sa discussion sur l'utilisation de la technique des discussions de groupe comparatives dans le cadre général des recherches en sciences sociales et de santé. Il souligne combien le processus de la recherche qualitative peut prendre de temps, et il s'attaque clairement au manque d'évaluation critique de ce type d'approche par les chercheurs (*op. cit.*, 103, 108). Bien au contraire, dans le contexte de la recherche appliquée au secteur de la santé, les méthodes qualitatives, et particulièrement les groupes de discussion, sont d'un apport précieux en offrant une source rapide de données à bas prix (Bender et Ewbank, 1994). Lettenmaier et ses collègues (1994) notent que dans le cadre des efforts de promotion de la planification familiale moderne en Afrique subsaharienne, les techniques des groupes de discussion se sont avérées des outils inestimables pour la conception des messages et du matériel, pour les besoins de formation, essentiellement parce qu'elles offrent un moyen de « collecter rapidement et à bas prix des données » (*op. cit.*, 93) qui pourront être ensuite rapidement traitées pour les besoins des politiques. En réponse aux contraintes de temps imposées par les exigences de ces politiques, ils recommandent d'accélérer le processus en omettant de transcrire les enregistrements du travail de terrain (*op. cit.*, 100). Jato et ses collègues (1994) rapportent des avantages similaires tirés des groupes de discussion pour explorer le rôle joué par des groupes de femmes dans la dissémination d'informations sur la planification familiale au Cameroun : « en utilisant les discussions en groupe, nous avons pu obtenir rapidement des résultats pour en tirer des décisions relatives aux programmes » (*op. cit.*, 93).

Les méthodes qualitatives offrent dès lors un large éventail de contributions potentielles, comme le démontre leur utilisation dans le contexte des besoins non satisfaits. Ces contributions varient selon que l'objectif est de répondre à des besoins de recherche académique ou à des dimensions plus appliquées de recherche opérationnelle. Leur apparente « flexibilité » soulève cependant la question de leur contribution épistémologique à la recherche démographique, un thème qui fera l'objet de notre conclusion. Comme le suggère Obermeyer (1997), le recours croissant aux méthodes qualitatives en démographie crée à la fois « de l'inquiétude parce qu'une utilisation non critique des méthodes qualitatives peut entraîner des analyses superficielles et des vues simplistes » et de l'enthousiasme parce qu'il encourage la multidisciplinarité dans l'analyse des questions démographiques (*op. cit.*, 813).

CONCLUSIONS

Dans de très nombreux articles, des spécialistes en anthropologie, en sciences sociales, et en sciences humaines apportent leurs contributions à l'évaluation critique du rôle que peuvent jouer les méthodes qualitatives dans l'approfondissement de notre compréhension des comportements démographiques (Obermeyer, 1997). Après consultation de leurs travaux, le lecteur garde la nette sensation que le débat porte sur un conflit d'intérêts et d'interprétations académiques quant à la place et la raison d'être des méthodes qualitatives en démographie.

En fait, ces auteurs font allusion à un conflit d'interprétation profondément enraciné visant les objectifs que devrait rechercher la démographie. On peut dire que le moteur de la plupart des travaux anglo-saxons sur les comportements de contraception étudiés dans le cadre plus large de la transition démographique est alimenté par deux objectifs : poursuivre l'intérêt scientifique pour l'enrichissement de la base théorique servant à interpréter et à prédire les comportements de fécondité, et répondre à des impératifs de politique d'origine essentiellement démographique qui exigent, dans un but d'intervention, la validation empirique des mécanismes commandant les comportements de fécondité. Quel rapport y a-t-il entre ceci et le rôle des méthodes qualitatives dans le domaine de la démographie ? Fricke suggère que l'utilisation des méthodes qualitatives en démographie devrait s'inspirer de la prise en compte des « modèles culturels de la réalité », qui permettent aux « démographes de découvrir ce qui est significatif du point de vue des acteurs eux-mêmes » (Fricke, 1997 : 828). Cet objectif est en contradiction profonde avec la poursuite d'enquêtes au niveau agrégé destinées à fournir la base du développement de politiques d'intervention visant à modifier les comportements des individus et des groupes. Si l'approche démographique par une quantification qui privilégie les généralisations et le déterminisme doit prévaloir dans l'étude et l'explication des comportements de fécondité humaine, on peut alors affirmer que les méthodes qualitatives seront intégrées comme mécanisme de support de cette orientation d'ensemble et de ses objectifs connexes[28]. Comme le prétend avec force Greenhalgh, « L'adoption récente de méthodes qualitatives en recherche démographique reflète les fondements plus larges de la culture démographique [...] Beaucoup, mais non pas toutes les recherches qualitatives ont comme effet, sinon comme intention, de promouvoir les valeurs eurocentriques de la famille de petite taille et de soutenir les programmes de planification familiale qui ont pour objet la réalisation de ces valeurs » (1997 : 821). La subordination des approches qualitatives à la quantification peut aussi être renforcée parce que le caractère local de leurs données empêche leur application généralisée. Comme le déclarent clairement Biddlecom et ses collègues dans leur étude des besoins non satisfaits dans le contexte ghanéen, « les résultats obtenus par ce type d'approche [études approfondies menées dans des contextes particuliers et puisant leurs données à des sources multiples] ne sont pas empiriquement aussi généralisables que les analyses qui utilisent des données comme celles des Enquêtes démographiques et de santé » (1998a : 3).

28. Voir Rao (1997) sur le rôle d'intermédiaire que la science économique peut devoir jouer entre l'anthropologie et la démographie. Il suggère que « l'étude des processus de prise de décision familiales peut être modélisée en des systèmes de famille étendue patrilinéaire » (Rao, 1997 : 836). Il suggère en outre que « en entreprenant une étude de cas anthropologique et en lui laissant donner forme à un modèle quantitatif du comportement humain pour faire ensuite une analyse statistique là où les hypothèses sont testées à l'aide du modèle de comportement quantitatif, nous obtenons une vue plus claire et plus holistique des prises de décision dans les ménages de la communauté. » (*op. cit.*, 837)

Alors peut-être, tant que les deux propriétés d'agrégation et de distinction entre ce qui est et ce qui n'est pas représentatif resteront centrales à l'investigation démographique, le mariage entre le qualitatif et le quantitatif demeurera fragile.

Telle n'est pas la position prise dans ce chapitre qui s'interroge sur les buts visés par l'utilisation de méthodes qualitatives dans leur application aux causes des besoins non satisfaits. Nous avons déjà attiré l'attention sur les origines des besoins non satisfaits en tant qu'outil central d'orientation et de planification des politiques. À cause de ses attributs déterministes, ce concept émerge clairement comme jouant un rôle clé de clarification de la manière dont les motivations de fécondité des personnes et leur désir de pratiquer la contraception peuvent se prêter à des interventions et modifications. Nonobstant ceci, nous affirmons que le développement de ces études approfondies ouvre un nouveau territoire prometteur de rencontre entre la spécificité du qualitatif et la généralité du quantitatif. Au-delà des objectifs immédiats d'intervention, on peut affirmer que les résultats de ces tentatives de « mélange et mariage » entre des paradigmes méthodologiques par essence opposés contribuent à l'« aménagement d'un nouveau lieu de rencontre ».

Tout d'abord, en se concentrant sur des contextes localisés, ces études approfondies ont clairement commencé à illustrer la diversité des besoins et aspirations concernant l'activité sexuelle et ses conséquences, à savoir ici le recours à la contraception dans le processus de formation des familles. Ces études mettent en lumière non pas la singularité, mais plutôt la multiplicité des facteurs qui contribuent à l'observation des besoins non satisfaits à un moment donné. Loin d'être un défaut, la nature spécifiquement contextuelle des techniques et données qualitatives produites par ces études peut être considérée comme leur caractéristique. Les techniques qualitatives renforcent les possibilités de capter la complexité du contexte local en vue d'affiner les mesures statistiques, les cadres conceptuels, les outils de collecte des données ou les techniques d'analyse disponibles. Plus fondamentalement, elles servent à mettre en valeur une approche paradigmatique qui assure la reconnaissance de la diversité et des interrelations - par opposition à la singularité et à l'isolement - des facteurs sous-jacents des besoins non satisfaits.

Ce raisonnement soulève néanmoins une autre question. Si plutôt que l'homogénéité, c'est la diversité des causes que nous reconnaissons, par où les décideurs commenceront-ils leur évaluation des actions nécessaires à la poursuite de la modification des comportements humains en vue de réduire les besoins non satisfaits? La diversité engendre la complexité. Les données quantitatives tirées des études approfondies examinées ici ouvrent plusieurs pistes d'intervention en identifiant des causes spécifiques des besoins non satisfaits, Cependant, si les explications isolent ces causes du contexte dans lequel celles-ci agissent, elles simplifient la portée des facteurs explicatifs les plus saillants et deviennent par le fait même statiques. La même observation est faite par Bongaarts et Bruce : « Les implications de l'effet qu'exerce une cause particulière des besoins non satisfaits sur la pratique de la contraception ne vont pas de soi. Nous devons tenir compte d'une multiplicité de raisons interreliées expliquant que des femmes qui ne cherchent pas à devenir enceintes n'utilisent pas de contraceptifs » (1995 : 66). À des fins de politique, ce n'est manifestement pas là l'orientation idéale à choisir. Comme Bhushan le note lui-même à propos des besoins de contraception non satisfaits, les décideurs doivent souvent identifier des causes simples qui se prêtent ensuite à des changements de comportement et peuvent fournir des objectifs aux politiques. Robinson et Cleland notent aussi comment « les responsables des programmes tendent à perdre patience face à des discussions longues et fastidieuses autour de

questions aussi byzantines et conjecturales » (1992 : 119) que celles qu'exige l'élucidation des coûts d'utilisation de la contraception.

Si les coûts de la pratique de la contraception tels que présentés par un recours aux approches qualitatives ne se prêtent pas directement à des modifications puisqu'ils reflètent les interactions entre une série d'influences, les unes intrinsèquement personnelles, les autres plus largement socioculturelles, quelles réponses apportent donc ces méthodes qualitatives aux interrogations des chercheurs ? Nous prenons position en suggérant qu'il ne faut pas considérer simplement l'intégration des méthodes qualitatives dans la démographie comme un facteur auxiliaire devant favoriser le développement des outils quantitatifs ou des stratégies interventionnistes visant la modification des comportements de fécondité individuels. Disons plutôt que cette intégration peut aussi servir à renforcer une approche paradigmatique qui englobe la complexité, la diversité, la temporalité et la spatialité – des facteurs que les méthodes quantitatives de la démographie acceptent tout en veillant à les réduire à la portion congrue.

Nous semons les graines d'un postulat, déjà répandues par d'autres (Eckert et McConnell-Ginet, 1992). Le moteur de nombre de recherches démographiques – le paradigme évolutionniste de la transition démographique, dont le pouvoir empirique et normatif de prédiction de la convergence des comportements humains était jusqu'à récemment incontesté – se fait peut-être plus opaque, plus perméable à la variété de ces transformations. Au risque de paraître naïfs, pouvons-nous annoncer l'aube d'une approche « postmoderne » de la compréhension des comportements démographiques qui donne priorité à la diversité plutôt qu'à l'uniformité ?

BIBLIOGRAPHIE

ASTURIAS DE BARRIOS, L., DE RODAS, I. M., NIEVES, I., YINGER, N. V., 1998, *Unmet Need for Family Planning in a Peri-Urban Community of Guatemala City*, Washington DC, International Center for Research on Women, 92 pages.

BASU, A. M., 1997, « The new international population movement : a framework for a constructive critique », *Health Transition Review*, Supplement 4, (7) : 7-31.

BECKER, S., 1999, « Measuring unmet need : Wives, husbands or couples ? », *International Family Planning Perspectives*, 25(4) : 1-20.

BENDER, D. E., EWBANK, D., 1994, « The focus group as a tool for health research: issues in design and analysis », *Health Transition Review*, 4, (1) : 63-80.

BHUSHAN, I., 1997, « Understanding unmet need », Baltimore, Johns Hopkins School of Public Health/Center for Communication Programs. Accessible par http://www.jhuccp.org.

BHUSHAN, I., SIRAGELDIN, I., 1995, « Fertility Desires and the Perceived Cost of Contraception », *Research in Human Capital and Development*, 9 : 103-129.

BIDDLECOM, A. E., KAONA, F., 1998a,. *The nature of unmet need for contraception in an Urban African setting*, New York, the Population Council, 33 pages.

BIDDLECOM, A. E., FAPOHUNDA, B. M., 1998b, « Covert Contraceptive Use : Prevalence, Motivations, and Consequences », *Studies in Family Planning*, 29(4) : 360-372.

BIDDLECOM, A. E, TAGOE-DARKO, E., ADAZU, K, 1998d, *Unmet need for contraception in a traditional West African setting*, New York, Population Council, 31 pages.

BONGAARTS, J, 1991, « The KAP-gap and the unmet need for contraception », *Population and Development Review*, 17 (2) : 293-313.

BONGAARTS, J., BRUCE, J., 1995, « The causes of unmet need for contraception and the social content of services », *Studies in Family Planning*, 26 : 57-75.

BRUCE, J., 1990, « Fundamental elements of the quality of care: A simple frame-work », *Studies in Family Planning*, 21 : 61-91.

CASTERLINE, J. B, PEREZ, E. A., BIDDLECOM, A. E., 1997, « Factors underlying unmet need for family planning in the Philippines », *Studies in Family Planning*, 28 : 173-191.

CASTERLINE, J. B., SATHAR, Z., UL HAQUE, M., 2000, « Obstacles to contraceptive use in Pakistan : A study in Punjab », New York, Population Council, Policy Research Division Working Paper, 28 pages.

CHIPONDE, M. et KURZ, K., 1998, *Unmet Need for Family Planning in Lusaka and Mansa, Zambia*, Washington, DC : International Center for Research on Women, Draft final report, 18 pages.

DEGRAFF, S., DE SILVA, V., 1996, « A New Perspective on the Definition and Measurement of Unmet Need for Contraception », *International Family Planning Perspectives*, 22(4) : 1-14.

DEMOGRAPHIC AND HEALTH SURVEY GROUP, 1996, Egypt In-Depth Study Of Reasons for Non-Use. Report on the First Qualitative Phase, Calverton (Maryland), Macro International Inc, 75 pages.

DIXON-MUELLER, R., GERMAIN, A., 1992, « Stalking the elusive 'unmet need' for family planning », *Studies in Family Planning*, 23 : 330-335.

EASTERLIN, R. A., 1975, « An economic framework for fertility analysis », *Studies in Family Planning*, 6 : 54-63.

EASTERLIN, R. A., 1983, « Modernization and fertility : A critical essay », *in* Bulatao, R. A., Lee, R. D. (édit.), *Determinants of Fertility in Developing Countries* (2 vol.), New York, Academic Press.

ECKERT, P., MCCONNELL-GINET, S., 1992, « Think practically and look locally ; language and gender as community-based practice », *Annual Review of Anthropology*, 21 : 461-90.

EL-ZANATY, F., WAY, A., KISHOR, S., CASTERLINE, J., 1999, *Egypt In-depth Study on the Reasons for Nonuse of Family Planning*, Cairo, National Population Council.

FRICKE, T., 1997, « The Uses of Culture in Demographic Research : A Continuing Place for Community Studies », *Population and Development Review* 23(4) : 825-832.

GERMAIN, A., 1997, « Addressing the demographic imperative through health, empowerment, and rights : ICPD implementation in Bangladesh », *Health Transition Review*, 7 : 33-36.

GREENHALGH, S., 1997, « Methods and Meanings : Reflections on Disciplinary Difference », *Population and Development Review*, 23(4) : 819-824.

JAIN, A., 1999, « Should eliminating unmet need for contraception continue to be a program priority ? », *International Family Planning Perspective*, 25 (Supp) : S39-S43.

JATO, M., VAN DER STRATEN, A., KUMAH, O. M., TSITSOL, L., 1994, « Using focus-group discussions to explore the role of women's groups (tontines) in family-planning information dissemination of Yaoundé, Cameroon », *Health Transition Review*, 4(1) : 92-97.

KEKOVOLE, J., 1998, « Trends and Correlates of Unmet Need for Contraception in Kenya », African Population and Health Research Centre, Working Paper n° 5, Nairobi (Kenya).

KNODEL, J., 1994, « Conducting comparative focus-group research : cautionary comments from a coordinator », *Health Transition Review*, 4(1) : 103-109.

KNODEL, J., 1998, « Using Qualitative Data for Understanding Old-Age Security and Fertility », *in* Basu, A. M., Aaby, P. (édit.), *The Methods and Uses of Anthropological Demography*, Clarendon Press, Oxford, 57-80.

LETTENMAIER, C., LANGLOISE, P., KUMAH, O. M., KIRAGU, K., JATO, M., ZACHARIAS, J., KOLS, A., TILSON PIOTROW, P., 1994, « Focus-group research for family planning: lessons learned in sub-Saharan Africa », *Health Transition Review*, 4(1) : 98-102.

NGOM, P., 1997, « Men's Unmet Need for Family Planning : Implications for African Fertility Transitions », *Studies in Family Planning*, 28(3) : 1 : 192-202.

OBERMEYER, C. M., 1997, « Qualitative Methods : A Key to a Better Understanding of Demographic Behavior ? », *Population and Development Review*, 23(4) : 813-818.

POPULATION COUNCIL, 1997, *The Gap Between Reproductive Intentions and Behaviour : A Study of Punjabi Men and Women*, Islamabad, Population Council, 78 pages.

POPULATION COUNCIL, 1997b, « Unmet Need. Life Declines in Big and Growing Cities », *Population Briefs* 3(3) 1-2.

POPULATION COUNCIL, 1998a, « The Gap Between Reproductive Intentions and Behaviour : A Study of Punjabi Men and Women », Islamabad, Population Council, Briefing Paper n° 5.

POPULATION COUNCIL, 1998b, « Unmet Need for Contraception. Unmet Need in an Urban Central African Setting », Project Summary.

POPULATION COUNCIL, 1998c, « Unmet Need for Contraception. Unmet Need in a Traditional West African Setting », Project Summary.

RAO, V., 1997, « Can Economics Mediate the Relationship Between Anthropology and Demography ? », *Population and Development Review* 23(4) : 833-838.

ROBINSON, W., CLELAND, J., 1992, « The Influence of Contraceptive Costs on the Demand for Children », *in* Phillips, J. F., Ross, J. A. (édit.), *Family Planning Programmes and Fertility*, Oxford, Clarendon Press pp. 106-122

ROSS, J., 1995, « The question of access », *Studies in Family Planning*, 26(4) : 241-242.

SATHAR, Z. A., CASTERLINE, J. B., 1998, « The Onset of Fertility Transition in Pakistan », Working Papers n° 112, New York, Population Council, Policy Research Division.

SAYED, H. Y., ABDEL-AZIZ, GUHL, N., EL-ZANATY, F., 1992, *The relationship between quality of family planning services and contraceptive prevalence in Egypt.* Results from a pilot study, Cairo, Cairo Demographic Center.

STASH, S. (1999). « Explanations of unmet need for contraception in Chitwan, Nepal.» *Studies in Family Planning* 30 : 267-287.

TSUI ONG A., OCHOA, H. L, 1992, « Service Proximity as a Determinant of Contraceptive Behaviour: Evidence from Cross-National Studies of Survey Data » *in* Phillips, J. F., Ross, J. A. (édit.), *Family Planning Programmes and Fertility*, Oxford, Clarendon Press pp. 222-256.

VISWANATHAN, H., GODFREY, S., YINGER, N., 1998, Reaching Women : A Study of Unmet Need in Uttar Pradesh, India, Washington DC : International Center for Research on Women.

WESTOFF, C. F., BANKOLE, A., 2000, « Trends in the Demand for Family Limitation in Developing Countries », *International Family Planning Perspectives*, 26(2) , 1-14

WESTOFF. C. F., BANKOLE, A., 1998, « The Time Dynamics of Unmet Need : An Example from Morocco », *International Family Planning Perspectives*, 24(1) : 1-8.

WESTOFF, C. F., BANKOLE, A., 1996, « The Potential Demographic significance of unmet need », *International Family Planning Perspectives*, 22(1), 1996 : 16-20.

WESTOFF, C. F., BANKOLE, A., 1995, *Unmet Need : 1990-1994*, Calverton MD, Macro International Inc.

WESTOFF, C. F., MORENO, L., 1992, « Demand for Family Planning : Estimates for Developing Countries », *in* Phillips, J. F., Ross, J. A. (édit.), *Family Planning Programmes and Fertility*, Oxford, Clarendon Press, pp. 141-158.

WESTOFF, C. F., OCHOA, L. H., 1991, *Unmet Need and the Demand for Family Planning*, Calverton MD, Macro International Inc.

WESTOFF, C. F., 1988, « The potential demand for family planning : A new measure of unmet need and estimates for five Latin American countries », *International Family Planning* 14 : 45-53.

WESTOFF, C. F., PEBLEY, A. R., 1981, « Alternative measures of unmet need for family planning in developing countries », *International Family Planning Perspectives* 7 : 126-136.

WESTOFF, C. F., 1978, « The unmet need for birth control in five Asian countries », *Family Planning Perspectives*, 10 : 173-181.

YINGER, N. V., 1998, *Unmet Need for Family Planning : Reflecting Women's Perceptions*, Washington DC, International Center for Research on Women, 32 pages.

ANNEXES

TABLEAU 1

Tableau résumé des raisons de non utilisation de la contraception selon les enquêtes EDS

Données et questions	Population étudiée[29]	Pays	Principaux constats
BONGAARTS ET BRUCE, 1995 EDS-1 1986-1990 ; raison principale d'absence actuelle de contraception[30]	Femmes actuellement mariées avec besoins non satisfaits	Burundi, Ghana, Kenya, Mali, Soudan, Ouganda, Sri Lanka, Pérou, Thaïlande, Bolivie, Colombie, Équateur, République Dominicaine	Manque de connaissance : 24,9 % ; soucis de santé : 20,4 % ; fatalisme : 3,1 % ; mari s'oppose : 8,6 % ; femme pas d'accord : 3,6 % ; autres : 0,6 % ; religion : 4,2 % ; difficile d'obtenir : 4,1 % ; inconvénients : 1,9 % ; coûts : 3,4 % ; relations sexuelles peu fréquentes : 6,4 % ; autres : 18,8 %[31]
WESTOFF ET BANKOLE, 1995 EDS- II : 1990-1994 Raison principale de ne pas envisager la contraception.	Femmes actuellement mariées avec besoins non satisfaits	B. Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Zambie, Égypte, Jordanie, Maroc, Turquie, Bangladesh, Indonésie, Pakistan, Philippines, Bolivie, Colombie, Rép. Dominicaine., Paraguay, Pérou	Veut plus d'enfants (ambivalence) : 23,5 %[32] ; manque de connaissance : 12,4 % ; soucis de santé : 8,1 % ; fatalisme : 4,5 % ; mari s'oppose : 5,6 % ; femme pas d'accord : 2,9 % ; autres : 0,4 % ; religion : 5,5 % ; difficile d'obtenir : 1,0 % ; inconvénient : 1,7 % ; coût : 0,9 % ; effets secondaires : 8,6 % ; relations sexuelles peu fréquentes : 4,2 % ; incapable de tomber enceinte : 12,1 % ; autres/nsp : 7,7 %.
BHUSHAN, 1995 (1986-88) : si bientôt enceinte, heureuse, malheureuse, indifférente	Femmes actuellement mariées avec besoins non satisfaits (espaçant et limitant	Botswana, Sri Lanka, Thaïlande, Égypte, Maroc, Bolivie, Colombie, Rép. Dom., Pérou, Trinidad-et-Tobago	Ambivalence : celles avec besoin d'espacement non couvert plus susceptibles d'affirmer leur bonheur de tomber enceintes dans les prochaines semaines

29. Voir schéma 1 pour l'identification des femmes avec des besoins non satisfaits.

30. Des changements dans le questionnaire entre deux périodes peuvent entraîner des différences dans les réponses. Avant 1990, on demandait aux femmes d'identifier la raison principale de l'absence *actuelle* de contraception. Depuis 1990, la question est modifiée et posée aux seules femmes qui n'ont pas l'*intention* de pratiquer la contraception. Aux femmes qui *ont cette intention*, on ne demande donc pas la raison principale de leur abstention actuelle (Westoff et Bankole, 1995 : 14).

31. Source : Bongaarts et Bruce, 1995, tableau 2, page 60.

32. Moyennes non pondérées pour 24 pays 1990-1994, calculées par nous à partir de sources secondaires de Westoff et Bankole, 1995, tableau 6.2.

	naissances)		
2. 1990-1994	Idem : faible motivation pour la contraception	Mêmes que Westoff et Bankole 1995 (% heureuses si bientôt enceintes + % se pensant à l'abri du risque de grossesse)	Fortes différences régionales : heureuses de tomber enceintes : dominent dans pays d'Af. Subsaharienne; faible perception du risque domine en Égypte, Jordanie et Turquie.
3. 1986-1994	Idem : femmes avec demande potentielle non couverte	Voir Bongaarts et Bruce, Westoff et Bankole	Demande potentielle non satisfaite et coût d'offre des contraceptifs (effets secondaires)
4. 1986-1993	Femmes avec besoins non satisfaits	Botswana, Indonésie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Égypte, Maroc, Tunisie, Turquie, Brésil, Colombie, Rép. Dom., Équateur, Pérou, Trinidad-et-Tobago	Relation entre besoins non satisfaits et coûts physiologiques de la contraception (effets secondaires)

TABLEAU 2

Description sommaire des études approfondies par spécification des méthodes

Étude, site et couverture	Objectifs	Méthodes de recherche (échantillonnage, collecte de données	Populations de l'étude principale
International Center for Research on Women:Guatemala, en Inde et en Zambie			
Guatemala 1995-96 I zone périurbaine (Asturias de Barrios *et al.*, 1998) Zambie : 1996-1997 4 enclos de Lusaka et Mansa (Mushingeh *et al.*, 1998) Inde : 1996-1997 Uttar Pradesh : 12 villages ruraux et 4 quartiers urbains d'Agra et Sitapur (Viswanathan *et al.*, 1998)	Approche communautaire pour mieux comprendre besoins non satisfaits ; perspectives à partir des femmes et autres ; explorer modifications de la définition	Études approfondies des communautés ; échantillon de triage : identification des femmes avec besoins satisfaits ou non, sans besoins et autres ; échantillons au jugé pour entrevues approfondies (approche par cycle de vie pour documenter les connaissances et expériences des événements de santé reproductive des femmes)	(échantillons de triage/au jugé) Guatemala (275/78). Triage en vue de définitions et mesures alternatives des besoins non satisfaits Zambie : Lusaka (206/85); Mansa (103/20). Centré sur femmes non mariées et entretiens avec d'autres femmes intéressantes Inde : Agra (153/60) Sitapur (238/60) et enquêtes rappel de 799 femmes et 199 hommes pour explorer causes des besoins non satisfaits identifiées lors d'entretiens approfondis
Projet multinational du Population Council en Zambie, Ghana, Pakistan et Égypte			
Zambie : Tropical Disease Centre, district urbain de Ndola, 1996-97 : 14 quartiers choisis à dessein selon les variations de l'offre de services de planification familiale (Biddlecom et Kaona, 1998)	Causes des besoins non satisfaits	Études approfondies. Groupe de discussion (GD) pilote. Enquête sur échantillon avec questionnaire. Entretiens approfondis (EAs). GD et EAs : bandes enregistrées, transcrites avec traduction anglaise confrontée aux bandes	Groupes de discussion de 8 à 10 personnes. Enquête sur échantillon : 1860 femmes mariées, 15 à 44 ans, utilisatrices et non, 1 056 maris. Entretiens approfondis 25 hommes et 25 femmes.
Ghana : Narongo Health Research	Nature des besoins non satisfaits; lien	Enquête par panel (1995) et enquête	1995 : enquête panel du NHRC

Étude, site et couverture	Objectifs	Méthodes de recherche (échantillonnage, collecte de données	Populations de l'étude principale
Centre; University of Sciences and Technology ; PC, 1995-1996. District de Kassena Nankana (Biddlecom *et al.*, 1998)	possible avec pratiques traditionnelles d'espacement des naissances ; rôle des hommes dans l'absence de contraception	subséquente sur échantillon (1996) par questionnaire sur les besoins non satisfaits ; entretiens individuels spontanés et approfondis	(tous les hommes et femmes dans des grappes d'enclos) ; 1996 : enquête sur échantillon du NHRC sur les besoins non satisfaits; femmes fertiles en union, 15-49 ans (n=853?); entretiens approfondis avec 16 hommes et 16 femmes
Pakistan : PC, Islamabad et New York. 1996, échantillon de 23 communautés urbaines et rurales le la province du Punjab	Analyse approfondie des raisons des besoins non satisfaits chez les femmes et, en particulier, les hommes	Entretiens qualitatifs et enquête démographique ; enquête sur la province du Punjab sur échantillon au hasard représentatif	1re phase : 8 groupes de discussion et 34 entretiens approfondis ; 2e phase : 1 310 femmes mariées de 20 à 44 ans et 554 hommes
Pakistan : Casterline, Sathar et ul Haque, 2000	Évaluer le poids d'une série d'obstacles hypothétiques à la pratique de la contraception au Pakistan en analysant l'enquête sur échantillon 1966 du Punjab (voir supra)	Idem	Sous-groupe de l'échantillon ; femmes sans contraception voulant éviter une grossesse (n=579)
Égypte : groupe EDS 1996 : 2 zones de Haute Égypte : Assuit et Sohag	Partie du programme des comportements de fécondité et planification familiale. Accent mis sur raisons d'abstention de contraception chez les femmes avec besoins de limitation et d'espacement non satisfaits	Groupes de discussion : guides des discussions, sélection selon résidence, sexe, etc. dans des localités de l'EDS 1992 ; choix d'éligibilité des participants sur base des listes de ménages. Entretiens approfondis : guides d'entretien. Sélection des participants pour les localités des enquêtes approfondies.	22 groupes de discussion 30 entretiens approfondis avec femmes avec et sans contraception selon leurs intentions de fécondité et de contraception
1993-4 ; district de Chitwan, Népal : 32 villages et 20	Offre des explications des besoins non	Plan de recherche en trois phases : I : 1 village, entretiens	I : Entretiens approfondis avec 16 femmes et

Étude, site et couverture	Objectifs	Méthodes de recherche (échantillonnage, collecte de données	Populations de l'étude principale
communautés (Stash, 1999)	satisfaits sur base d'observations directes	libres approfondis, observations participante, informatrices et groupes clés, échantillonnage boule de neige II : Enquête de fécondité sur questionnaire standard ; échantillon en grappes, district de Chitwan ; liste de ménages III : Entretiens de suivi approfondis. Types de données : bandes magnétiques et transcriptions, notes de terrain, données d'enquête, liste de ménages, cartes des communautés, matériel « ethnographique »	hommes ; entretiens avec informatrices clé dans 10 ménages II : Enquête par entretien avec 801 femmes et 601 maris ; liste de 801 ménages III : Entretiens approfondis avec 49 couples ; informatrices clé dans 3 ménages

CHAPITRE XII

DEUX EXEMPLES D'ARTICULATION DE MÉTHODES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES DANS UNE RECHERCHE

Nathalie BURNAY
Françoise BARTIAUX

La méthodologie n'est pas le précepteur ou le tuteur du savant mais toujours son élève[1]

La question de l'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives s'inscrit dans un débat méthodologique actuel. Il est en effet de bon ton de décrier la question du choix au profit d'un équilibre où chaque position peut être argumentée et légitimée : si certains irréductibles prêchent encore pour l'une ou l'autre chapelle, un *consensus* se dégage peu à peu pour penser la recherche en sciences sociales comme un cadre suffisamment large pour permettre à chacun de trouver une place dans un terrain méthodologique déminé.

Mais si la « fausse querelle des méthodes » est au centre de nombreux discours, elle est plus rarement au cœur des réflexions. Il s'agit plutôt de poser la nécessaire articulation comme un présupposé, voire comme un postulat, qui dessine finalement une position tout aussi intolérante que les positions antérieures. Pour s'en convaincre, la lecture du texte de R. Ledrut (1985) ne laisse aucun doute à ce sujet. « Sommes-nous condamnés à choisir ? » lance-t-il de façon provocante avant de poursuivre : « Le qualitatif et le quantitatif réduits à eux-mêmes n'ont aucune valeur de savoir et perdent leur propre valeur : la quantité ne l'est de rien, la qualité pure se réduit à l'immédiateté existentielle du *hic et nunc*. Elles ne peuvent être qu'associées pour prendre forme et pour constituer le plus humble des savoirs du réel » (Ledrut, *op. cit.*). Mais cet article ressemble davantage à un plaidoyer rempli de bonnes intentions qu'à une réflexion sur une opérationnalisation réelle. Et c'est bien là le problème : peu d'auteurs proposent une réflexion méthodologique sur l'opérationnalisation d'une articulation entre une approche quantitative et qualitative. C'est moins de recettes concrètes dont nous avons besoin que de réflexions critiques sur les difficultés qu'une telle position méthodologique soulève : comment faire, comment concevoir l'articulation, quelle place dans le dispositif méthodologique pour chacune des méthodes...

Cette contribution n'a pas pour vocation de répondre à ces différentes questions, pourtant fondamentales, parce que nous pensons qu'elles n'existent que dans la rencontre entre une problématique, un cadre théorique et un dispositif méthodologique, rencontre sans cesse renouvelée et novatrice. Nous voudrions davantage mettre en avant la question de l'articulation à travers quelques exemples de recherches concrètes.

---

1. Bourdieu, P. *et al.*, 1968, p. 88.

La méthodologie de recherche, tout comme l'élaboration du cadre théorique, ne peut être envisagée que dans un rapport étroit avec l'objet de recherche. C'est pourquoi nous avons choisi de présenter deux dispositifs de recherche qui allient des méthodologies quantitatives et qualitatives : les dispositifs méthodologiques mis en œuvre, mais aussi les enjeux de l'articulation et ses limites. Ainsi, les deux recherches montreront à la fois l'intérêt de l'articulation, mais aussi les contraintes engendrées, tant d'un point de vue méthodologique qu'épistémologique.

Pourquoi cette articulation, comment peut-elle se justifier méthodologiquement et comment penser l'articulation dans un processus de recherche cohérent ? S'il est déjà difficile de justifier les choix méthodologiques posés par la question du « pourquoi », il est tout aussi complexe de s'interroger sur la question du « comment » : en effet, aucun dispositif méthodologique, si sophistiqué soit-il, n'épuisera la réalité, « étant donné sa richesse et sa complexité, [et] il faut choisir entre ce qui est conservé et ce qui est exclu. » (Singly de, 2001, p. 27) Or « tout choix limite » disait A. Gide, et les choix méthodologiques ne font pas exception, qu'ils soient généraux (type de méthode à privilégier) ou très concrets (thèmes à garder dans la grille de question ou le questionnaire, composition de l'échantillon, etc.). Ces questions liées au choix des méthodes plongent donc le chercheur au cœur d'inconciliables positions qui ne peuvent se résoudre que dans le renoncement à une figure parfaite. Mais peut-être est-ce là, dans ce renoncement, que se cache l'esprit des sciences humaines voire de toute recherche scientifique... Plus fondamentalement, nous voudrions défendre l'idée que l'articulation des méthodologies qualitatives et quantitatives ne soulève pas de forme particulière de difficultés dans la mise en œuvre de dispositifs de recherche à partir du moment où leur légitimation repose sur l'objet de recherche et sa problématisation.

Les deux présentations suivantes de recherches récentes vont illustrer deux tendances et tenter de montrer à la fois la pertinence scientifique de la démarche d'articulation et les questions soulevées par leur opérationnalisation.

PREMIER TYPE DE RECHERCHE : DES DISPOSITIFS SÉQUENTIELS

La première recherche présentée est menée sur les chômeurs en fin de parcours professionnel[2]. La question de départ de ce travail de recherche pourrait être formulée de la sorte : dans quelle mesure les chômeurs en fin de parcours professionnel parviennent-ils à gérer leur situation d'exclusion de la sphère du travail à un âge où il est culturellement normal de travailler ? Cet objet a la particularité de soulever une double interrogation. Il s'agit tout d'abord d'évaluer si les chômeurs en fin de parcours professionnel constituent une population spécifique, avec des comportements qui leur sont propres (dans le cas contraire, il serait inutile de leur porter une attention particulière) et si cette population est homogène ou pas ; ensuite de voir comment ils parviennent à gérer cette situation d'exclusion. Ces deux interrogations ont la particularité d'être ordonnées chronologiquement : ce n'est qu'à partir du moment où la spécificité du groupe se trouve confirmée qu'il faut s'interroger sur les manières dont l'individu parvient à gérer cette situation. Nous sommes donc en présence d'une question de départ qui se décompose en deux sous-processus de recherche, dépendant l'un de l'autre et chronologiquement

2. Nous avons préféré parler de « chômeur en fin de parcours professionnel » sans fixer de limite d'âge précise. En effet, la législation belge désigne par « chômeur âgé » tout individu demandeur d'emploi âgé de plus de cinquante ans et remplissant certains critères précis, mais le seuil subjectif autour duquel l'individu se vit comme difficilement reclassable au vu de son âge est encore bien inférieur.

ordonnés. Les dispositifs méthodologiques mis en œuvre doivent donc à la fois être adaptés au type d'interrogation, mais aussi pouvoir répondre à cette spécificité. Le choix d'un dispositif à grande échelle s'est vite imposé pour vérifier la spécificité de la population et son homogénéité alors que la finesse de la démarche qualitative a été préférée pour mettre en évidence les stratégies identitaires déployées par la population concernée.

D'abord l'analyse quantitative

La première analyse, quantitative, vise à savoir si la population des chômeurs en fin de parcours professionnel peut être appréhendée comme une population particulière, possédant ses propres caractéristiques : existe-t-il un mal-être spécifique à ce type de chômeurs ? Au vu de la richesse des informations contenues dans la base de données du *Panel Study of Belgian Households* (PSBH)[3] et de l'adéquation entre ce qui nous était nécessaire et ce qui nous était proposé, notamment en termes de variables socio-démographiques et de thèmes abordés, nous avons choisi de ne pas constituer un nouveau questionnaire, mais bien d'exploiter la base de données à notre disposition. Nous avons travaillé sur trois concepts différents et complémentaires : l'isolement social, la satisfaction existentielle et le bien-être psychologique[4]. Ces différentes dimensions sont porteuses d'une certaine souffrance sociale : plus l'individu se dira seul, insatisfait de la vie qu'il mène et mal dans sa peau, plus, en effet, il vivra un certain mal-être.

Sans entrer dans les détails de l'analyse, il est apparu[5] que les chômeurs en fin de parcours constituaient bien une population spécifique, très différente des travailleurs du même âge et des chômeurs plus jeunes (Burnay, 2000, pp. 173-184), mais que celle-ci était loin d'être homogène. Il a donc fallu effectuer des analyses classificatoires permettant de mieux cerner leur diversité. Trois groupes de chômeurs en fin de parcours ont ainsi pu être dégagés à partir des mêmes indicateurs que décrits précédemment ainsi qu'à partir de variables socio-démographiques classiquement utilisées.

Forte distance identitaire : la vie semble supportée

Le premier groupe intègre des individus qui sont profondément marqués par leur expérience de chômage : ils souffrent à la fois d'un manque de confiance en eux, d'une insatisfaction face à la vie qu'ils mènent et ne sont actifs dans aucune des activités sélectionnées. Il s'agit principalement d'individus âgés d'une quarantaine d'années, avec une durée de chômage extrêmement longue et ne possédant qu'un bagage scolaire limité, voire inexistant. Ce sont donc des individus qui vivent mal leur privation d'emploi.

---

3. Le PSBH a vu le jour en 1990 en tant que projet dans le cadre du « programme d'impulsion de recherche en sciences sociales » du Ministère belge de la Politique scientifique et sa réalisation a été confiée aux universités d'Anvers et de Liège.

4. L'isolement social est mesuré d'une part, par la non-implication dans les associations, quelles qu'elles soient (associations de détente, culturelle, sportive, protection de l'environnement), et d'autre part, par la non-participation à des loisirs non structurés (aller au cinéma, au restaurant, au café, au théâtre...). La satisfaction de l'existence est mesurée par trois variables se rapportant à la satisfaction financière, relationnelle et existentielle. Enfin, le bien-être psychologique est mesuré à partir d'un indice constitué de quatre variables et renvoie à une certaine fragilisation de l'estime de soi : le fait de déprimer, le fait de douter de soi, le fait d'être mal dans sa peau et le besoin d'être rassuré. Voir à ce sujet : Gallie, Marsh, et Vogler, 1994 ; Gallie, et Paugam, 2000.

5. À partir de régressions logistiques.

Distance identitaire modérée : la vie semble assumée

Les individus du deuxième groupe se cherchent et s'interrogent quant à leur existence. Ils se posent des questions sur la vie qu'ils mènent, sur ce qu'ils sont et ce qu'ils ont, mais ne dramatisent pas la situation ; si celle-ci n'est pas rose tous les jours, elle ne revêt pas le caractère dramatique de celle du premier groupe. Ils ont d'ailleurs de temps en temps des activités divertissantes, de type sportif ou autre. Bref, la vie continue. Il s'agit plutôt d'individus autour de la cinquantaine, avec une expérience de chômage déjà longue (de deux à cinq ans) et un parcours scolaire relativement long : ils possèdent au moins un diplôme équivalent au bac ou un diplôme d'études supérieures.

Faible distance identitaire : la vie semble convertie

Le dernier groupe est constitué d'individus qui disent ne jamais se poser de question, ni sur ce qu'ils sont, ni sur ce qu'ils ont, ni sur ce qu'ils font. Tout apparaît comme géré dans l'existence qu'ils mènent. Tout problème semble absent de leur champ de réflexion, un peu comme si l'existence dans son intégralité était évidente et allait de soi. Ils ne semblent pas affectés par leur expérience de chômage, ni du point de vue psychologique, ni du point de vue relationnel. Tout se passe comme si la privation d'emploi n'avait aucune incidence sur leur existence. Il s'agit des individus les plus âgés (plus de cinquante-cinq ans), ayant un parcours scolaire intermédiaire, c'est-à-dire un diplôme d'études primaires ou secondaires inférieures, et comptabilisant moins de deux ans de chômage.

On pourrait se dire que *l'expérience* du chômage ne leur pose aucun problème d'ordre existentiel, peut-être en raison de la proximité de la préretraite.

Nous voyons donc combien la mise à l'écart de l'emploi et la déstabilisation des parcours des âges a de profondes répercussions sur l'identité des chômeurs en fin de parcours professionnel. Si certains parviennent à gérer leur expérience du chômage par le déploiement de stratégies diverses, d'autres, plus jeunes, au contraire, semblent souffrir de leur situation.

Ensuite l'analyse qualitative

Ces premières analyses effectuées, il nous fallait également choisir une méthodologie à déployer pour comprendre les mécanismes de la gestion de la rupture professionnelle. Ce deuxième questionnement nous conduit davantage vers une réflexion sur les processus dynamiques mis en place par l'individu. Il nous semblait important ici de donner la parole aux chômeurs afin de mieux cerner les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour tenter de réduire la déchirure identitaire. Dans ce sens, il nous a paru opportun de rassembler plusieurs témoignages qui permettent l'analyse de l'expression par les chômeurs de plus de 40 ans du sens qu'ils donnent à leur situation, à leur expérience de vie et à leurs attentes[6].

La grille d'analyse était organisée en cinq points :

• le travail comme valeur

Le travail est-il perçu comme un devoir à accomplir vis-à-vis de la société ou acquiert-il d'autres significations ? Quelles sont les représentations collectives associées au travail aujourd'hui ?

---

6. Nous avons procédé par entretiens semi-directifs d'un peu plus d'une heure en général au domicile de l'interviewé. Nous avons réalisé ces 26 entretiens et procédé à une analyse par saturation des données. La grille d'entretien est présentée en annexe.

• l'emploi comme norme sociale

Quelles normes sociales pour l'emploi ? Que représente l'emploi pour l'individu ? Continue-t-il de rechercher activement un emploi ou a-t-il abandonné l'idée de regagner le marché de l'emploi ? Quelles sont les significations concrètes et individuelles associées à l'emploi ?

• le statut de chômeur

Que représente l'expérience du chômage pour l'individu ? Comment la perçoit-il ? Se sent-il assigné à ce statut ou le choisit-il ?

• l'univers

Quel est l'univers relationnel et financier dans lequel l'individu est intégré ? Comment construit-il son rapport à l'espace et au temps ? Peut-on encore parler de parcours de vie ? Quel regard l'individu porte-t-il sur le temps qui passe ? Quelles significations y sont associées ?

• identité personnelle

Comment l'individu parvient-il à gérer son expérience de vie, quelles stratégies sont mises en œuvre ? Parvient-il à se reconstruire une identité personnelle positive ?

Ces différents points d'analyse devaient donc s'organiser entre eux afin de nous donner une vision de l'univers de sens que l'individu se construit. Quatre types de gestion ont été dégagés de l'analyse qui non seulement combinent des stratégies identitaires individuelles, des logiques d'action qui s'y rapportent, mais sont également porteuses de modèles culturels qui s'incarnent dans le chef d'individus particuliers. L'intérêt de cette seconde démarche empirique résidait donc dans l'analyse du vécu individuel, plus microsociologique, mais également dans l'analyse des transformations de modèles normatifs, davantage macrosociologiques.

Se convaincre

La perte prématurée de son activité professionnelle jette l'individu dans le gouffre de l'inutilité sociale. Son vécu entre en parfaite contradiction avec ses repères normatifs : il ne peut plus remplir le contrat moral qui le lie à la société et il ne peut le supporter. C'est l'effondrement dont parlait Dominique Schnapper (1981) à propos de l'expérience du chômage et Anne-Marie Guillemard (1973) à propos des retraités.

Plus qu'une crise professionnelle passagère, l'individu est confronté à un bouleversement identitaire qui le submerge tout entier, l'assaillant dans tous les registres de son existence. En effet, ce type de chômeur est monocentré sur l'activité professionnelle et chez lui, la perte de celle-ci s'accompagne d'un effondrement de son univers de sens. Le vide professionnel n'est alors que le reflet d'un vide existentiel plus profond, marqué par l'effondrement des repères structurant son vécu. La vie sociale témoigne de ce repli sur soi, de cette perte de sociabilité : le cercle des fréquentations se réduit, les contacts se perdent, les fils relationnels se dénouent progressivement. L'individu s'enferme progressivement dans une spirale infernale faite de honte et d'humiliation.

Plus proches de la quarantaine que de la cinquantaine, ils possèdent un bagage scolaire très faible, presque inexistant, qui les empêche de pouvoir renouer avec une expérience professionnelle. Ce sont en quelque sorte les victimes de la modernisation des outils de production. Travailleurs d'un autre monde, d'un autre temps, ils ne peuvent regagner le marché de l'emploi, faute de compétences professionnelles adéquates.

Cette première figure n'est finalement que le reflet des travaux menés sur le chômage depuis les années trente par les psychologues et sociologues. Tous dénoncent l'impact désastreux de l'expérience du chômage, ses conséquences psychologiques, économiques et relationnelles. Rien ne vient ici démarquer les chômeurs en fin de parcours professionnel des autres chômeurs : les caractéristiques déjà maintes fois évoquées se retrouvent condensées à l'extrême chez des individus qui n'ont finalement que peu de chance de regagner le marché de l'emploi.

S'employer

Loin de considérer l'exclusion prématurée du marché de l'emploi comme définitive, d'aucuns vont au contraire surinvestir professionnellement. Poussés par cet impératif, ils vont consacrer leur énergie à soigner leur CV en vue de leur reconversion. L'objectif ultime est de trouver un emploi et tout s'inscrit dans cette logique. L'exclusion n'est qu'une étape, un dérapage circonstancié et temporaire dans un parcours professionnel linéaire ; un pallier qui permet d'effectuer un bilan de compétences personnalisé. L'emploi est source d'épanouissement personnel et de réalisation de soi et chaque investissement consenti doit pouvoir s'inscrire dans ce projet de vie. Les formations se suivent, de l'informatique aux langues étrangères en passant par la comptabilité ou la finance, et parfois à un rythme effréné. L'enchaînement des compétences acquises témoigne d'une nécessité de dynamisme, de détermination et de volonté, mais aussi sans doute d'une peur de l'immobilisme et du malaise existentiel qui pourrait les submerger. Finalement, le doute et l'incertitude sont évacués grâce à l'illusion de la compétence manquante enfin comblée. La corde supplémentaire à l'arc doit permettre de se repositionner sur le marché de l'emploi et de compenser un effet d'âge disqualifiant. On peut simplement se demander ce qu'il advient de cette figure identitaire lorsque le projet n'aboutit pas, lorsque la situation d'exclusion perdure...

S'occuper

La gestion de l'expérience du chômage se fait au fil du temps, un peu en fonction des circonstances de la vie. Le travail identitaire est en perpétuel chantier et rien ne semble acquis de manière définitive. Les cadres de l'expérience évoluent en fonction des événements et des rencontres. Ce bricolage identitaire est rendu possible par l'existence de centres d'intérêts préexistants à la perte d'emploi. L'expérience du chômage est alors une occasion de pouvoir réaliser ce passe-temps, de se consacrer à ce *hobby*, trop longtemps enfoui comme projet personnel. L'individu dispose enfin du temps disponible pour pouvoir s'engager dans cette voie et se réaliser. La page est tournée, l'emploi est derrière et l'important réside dans la capacité pour l'individu de se réaliser, de s'épanouir dans la pratique de ce *hobby*, sans qu'il n'existe de véritable problème moral. Plus exactement, c'est parce que la société ne lui procure pas concrètement un emploi décent que l'individu se sent libéré du contrat moral passé avec elle : c'est la société qui rompt le contrat en ne remplissant plus son devoir puisqu'elle ne permet plus à chacun d'obtenir un emploi décent. Ce processus de légitimation de la situation permet à l'individu de réduire la culpabilité née de la perte d'emploi.

S'investir

Peut-être est-ce abusif et réducteur de dire que l'identité personnelle est reconstruite dans ce modèle de gestion identitaire : les failles identitaires semblent colmatées. Mais la rupture professionnelle est toujours présente comme un moment charnière qui délimite un avant et un après, signe évident de l'existence d'un moment de crise pour l'individu. Cette crise se caractérise par la présence à un moment donné d'une remise en question de soi, de

ses valeurs et des modèles normatifs associés qui permet une forme d'innovation sociale dans les réponses apportées. L'expérience du chômage est un moment de rupture, de crise, mais qui permet l'ouverture sur autre chose, sur d'autres sentiers. C'est dans ce sens qu'il faut parler d'opportunité à saisir, même si la perte de l'emploi signifie avant tout la perte de la sécurité, de la routine et des balises légitimes. La rupture professionnelle s'accompagne d'une rupture identitaire, mais qui permet à l'individu de s'interroger sur son existence, et l'expérience du chômage développe alors une certaine capacité de réflexivité, de prise de distance. Une fois cette prise de conscience effectuée, l'important pour l'individu n'est plus de « rentrer dans le rang », de regagner le terrain défriché et balisé, mais plutôt d'ouvrir de nouvelles pistes, même si celles-ci semblent encore quantitativement peu fréquentées. La figure est construite autour de l'engagement dans une cause juste et noble d'utilité sociale qui contrebalance le modèle néolibéral d'exclusion massive, de misère sociale et de détresse humaine. La prise de conscience de son expérience se transforme alors en une quête pour davantage de justice sociale, de partage et d'équité.

Réflexions autour du dispositif méthodologique

La seconde approche empirique s'inscrit dans la continuité de la classification née du premier dispositif en apportant un cadre compréhensif élargi à un instantané, fourni par l'approche statistique. Il s'agit plutôt de produire un savoir dynamique sur les processus identitaires déployés par l'individu pour faire face à la rupture professionnelle. Le premier dispositif ne permettait en effet que de photographier à un instant donné le niveau de bien-être sans pouvoir appréhender en profondeur le travail identitaire mis en œuvre. La terminologie employée rend compte de l'apparition du sujet agissant par l'utilisation de verbes de l'action : se convaincre, s'employer, s'occuper et s'investir. Il était important de faire apparaître le travail identitaire né de la rupture professionnelle : c'est un combat permanent pour restaurer ou inventer des manières d'être, de se comporter avec soi-même face à l'Autre.

Réflexions autour de l'articulation méthodologique

Les deux dispositifs méthodologiques sont légitimés par l'objet d'étude et possèdent chacun un espace cognitif propre et cohérent. Chacun de ces dispositifs est soumis au questionnement de départ et présente une cohérence interne. Mais même dans ce cas, il n'empêche que leur articulation dans un même champ de réflexion ne va pas sans poser de problème. Sans entrer dans des considérations épistémologiques d'un débat entre l'explication et la compréhension d'un phénomène social, il s'agit davantage de pointer les difficultés opérationnelles qu'une telle démarche engendre.

Deux possibilités sont envisageables pour penser l'articulation entre les deux volets de la recherche. Dans la première, les deux dispositifs possèdent et conservent leur logique propre, indépendamment l'un de l'autre. Mais dans ce cas, l'avantage de l'articulation disparaît dans un découpage de l'objet même : on traite deux questionnements de nature différente qui n'ont en commun que la population concernée – à savoir ici les chômeurs en fin de parcours professionnel. Concrètement, ce choix signifie que les résultats de la première approche n'influencent pas la construction du dispositif qualitatif et donc le risque est de voir apparaître un « collage » artificiel entre les deux approches, la classification élaborée par l'analyse statistique n'ayant finalement que peu à voir avec la seconde.

L'autre possibilité consiste à jouer sur un rapprochement des dispositifs et une intégration des résultats : l'élaboration de la typologie sert de support à la sélection des

individus à interroger. Concrètement, cela signifie que les chômeurs à interviewer doivent s'approcher au plus des types dégagés par la classification produite par l'analyse quantitative. Mais la multiplication des critères de sélection complique le choix des individus à contacter. Pour s'assurer de l'adéquation entre le profil recherché et les candidats potentiels, un petit questionnaire reprenant les éléments essentiels à la constitution de la typologie a été distribué à une série de chômeurs, ceux-ci n'étaient interviewés qu'en fonction des réponses à ce questionnaire.

Cette procédure possède ses avantages, mais aussi ses limites.

L'avantage principal repose sur une certaine continuité du processus de recherche puisque ce choix permet l'adéquation optimale des deux phases, un peu comme si cette deuxième phase donnait du relief à la première par la compréhension de logiques et des dynamiques identitaires.

Cependant, en amont de la théorisation, l'analyse des interviews peut également s'enfermer dans les catégories cognitives issues de la première démarche : comment se donner la possibilité d'ouvrir la réflexion, quelle place accorder à l'étonnement, pourtant source privilégiée de tout processus de recherche qualitative ?

En aval, la sélection entreprise ne fait qu'accroître l'effet de canalisation des données et joue comme un double entonnoir puisque ne fonctionnant que sur les extrêmes. En effet, la simplification inhérente à l'analyse classificatoire est encore renforcée par le choix des individus à interroger. Le risque alors est de ne plus travailler que sur des extrêmes qui n'incarnent plus vraiment la diversité et la complexité du phénomène étudié. Plus exactement, jusqu'à présent, la présentation suivie s'inscrivait dans une logique de typification, puisqu'elle mettait en avant les caractéristiques épurées de chacune des figures.

Pourtant, ce double risque peut être en partie évité.

En amont, toutes les interviews ont été analysées, indépendamment de leur appartenance à des groupes spécifiques issus de la première démarche. Mais bien vite, les groupes se sont reconstitués d'eux-mêmes, ce qui n'a fait que confirmer les résultats obtenus précédemment. Cependant, pour l'une des catégories de l'analyse quantitative, deux figures identitaires sont apparues : « s'employer et s'occuper ». Une certaine forme de vigilance dans l'analyse des entretiens, fondée sur un esprit d'ouverture critique, permet de dépasser un enfermement analytique par trop réducteur. Finalement donc, l'analyse quantitative ne s'est pas révélée tout à coup inexploitable, mais plutôt nourrie des résultats de l'analyse des entretiens : la partie qualitative trouve sa place grâce à l'apport du quantitatif et vice versa, c'est dans l'articulation que chacune d'entre elles trouve une place spécifique.

En aval, nous avons tenté d'atténuer le problème de l'hyper-sélection en montrant combien un individu, pris au hasard, combine les logiques identitaires dégagées et n'est pas porteur d'autres logiques non encore décelées en se positionnant donc entre les cas-types. Concrètement, une fois les analyses qualitatives terminées, nous avons confronté les résultats obtenus à des analyses de nouvelles interviews, cette fois prises totalement au hasard des rencontres, sans se soucier d'un rapport quelconque à la typologie issue des résultats statistiques. Cette troisième phase méthodologique fonctionne plutôt dans une perspective confirmatoire d'un modèle théorique déjà dégagé, dans une optique davantage déductive qu'inductive. Bien qu'il soit illusoire de croire qu'un individu peut être porteur à lui seul d'une forme de gestion identitaire pure, que Monsieur X soit en quelque sorte idéal-typique, il est envisageable que l'analyse de l'une ou l'autre expérience de vie nous fasse percevoir l'existence d'un mode de gestion supplémentaire, non encore mis à jour par l'analyse des situations extrêmes. L'analyse complémentaire envisagée a confirmé le modèle

théorique précédemment dégagé puisqu'elle n'a révélé aucune autre forme de gestion identitaire ; les expériences individuelles pouvaient toutes être appréhendées à partir des formes contenues dans le modèle théorique : chaque interviewé ne mettant en œuvre que des formes mixtes déjà cernées, seule la combinaison de celles-ci étant chaque fois renouvelée dans une figure individualisée et personnalisée.

Ce triple dispositif méthodologique contribue finalement à cerner la problématique définie. Le processus de généralisation des données se conçoit dès lors comme le résultat de la confrontation des données issues de ce triple dispositif. Chacun d'eux vient à la fois apporter une somme d'informations pertinentes et nourrir l'ensemble de la réflexion.

SECOND TYPE DE RECHERCHE : DES DISPOSITIFS SIMULTANÉS

Le second exemple présenté allie des méthodologies quantitatives et qualitatives appliquées simultanément. Cette recherche porte sur les entreprises et sur les consommateurs en Belgique et en particulier, sur leurs pratiques respectives qui ont un impact négatif sur l'environnement. L'équipe de recherche était pluri-disciplinaire et réunissait des ingénieurs de gestion, des psychologues sociaux, des sociologues et démographes : les premiers menant surtout la recherche concernant les entreprises, les autres celle sur les consommateurs, bien que cette division sommaire ne reflète pas les nombreuses discussions de toute l'équipe. Dans cette présentation de la recherche et des dispositifs méthodologiques mis en œuvre ainsi que dans leur discussion, c'est surtout du volet concernant les consommateurs qu'il sera question ici. Nous retiendrons aussi un résultat tiré de la recherche sur les entreprises car il illustre particulièrement bien à notre avis un thème central pour toute recherche qualitative ou alliant des méthodes qualitatives et quantitatives : le processus de *production* des données, un aspect qui est souvent insuffisamment pris en compte par les chercheurs eux-mêmes. En effet, à la suite du paradigme de la construction de la réalité – paradigme développé par P. Berger et T. Luckmann (1996) – nous pensons que les données, tant qualitatives que quantitatives, ne sont jamais « données » comme des entités préexistantes qu'il suffirait de recueillir de la manière la plus adéquate, mais qu'elles résultent toujours d'une construction.

L'objectif de cette recherche était d'identifier les facteurs de changement et les facteurs de résistance au changement de ces pratiques, la recherche étant financée par un programme d'aide à la décision politique dans le domaine du développement durable[7]. Le caractère ouvert de la question de départ et la pluralité des disciplines représentées dans l'équipe de recherche empêchaient de canaliser la réflexion dans un modèle théorique unique et encore moins dans une opérationnalisation pré-déterminée, qu'elle soit de nature quantitative ou qualitative d'ailleurs. En effet, si les psychologues sociaux voulaient s'appuyer sur deux théories largement utilisées en psychologie sociale (la théorie de l'action raisonnée et la théorie du comportement planifié), théories régulièrement vérifiées par une analyse causale de données quantitatives, les représentants des autres disciplines ne disposaient pas de cadre théorique prêt à l'emploi et voulaient que l'objet de la recherche garde un certain degré d'ouverture afin que celle-ci puisse nous surprendre, nous amener des résultats qui n'avaient pas été prévus lors de la rédaction du projet de recherche (Gieseler et Yzerbyt, 1998).

---

7. Cette recherche a pu être effectuée grâce à un financement par la politique scientifique belge (SSTC) dans le cadre du PADD I (Plan d'appui scientifique à une politique de développement durable I). Pour le rapport complet de cette recherche, voir : Kestemont, Bartiaux, Fraselle et Yzerbyt (dir.), 2001.

La recherche est donc vue ici comme un processus volontairement laissé entrouvert et cette conception est proche de celle qui prédomine dans les recherches qualitatives et qui inspire plus rarement des recherches quantitatives[8] : selon D. Bertaux (1997), « l'objectif d'une enquête ethnosociologique étant de construire progressivement un corps d'hypothèses, c'est-à-dire un modèle de la façon dont les choses se passent, ce modèle ne peut être considéré comme stabilisé que si le chercheur a donné au réel toutes les chances de le déstabiliser. » (Bertaux, 1997, p. 26)[9] Pour reprendre la distinction opérée par A. Tashakkori et C. Teddlie (1998) dans leur livre intitulé *Mixed methodology*, il s'agit donc dans ce cas d'une recherche reposant sur un modèle mixte (*mixed model study*) puisque les approches qualitatives et quantitatives sont utilisées dans les différentes phases de la recherche, et non d'une recherche « mixant les méthodes » qualitatives et quantitatives (*mixed method study*) dans une phase de la recherche, « comme celle du recueil des données » (Tashakkori et Teddlie, 1998, p. ix).

La construction de la problématique

Nous voulions construire une problématique sociologique centrée sur les achats dits « verts » et les déchets ménagers qui ne se limite pas aux seuls enjeux écologiques mais qui intègre, comme nous le montrerons ci-dessous, les dimensions domestiques et identitaires. En effet, par exemple, qu'est-ce qu'un déchet ? Sous son apparence évidente et fruste, cette question renvoie à des questions bien plus profondes liées à la construction sociale de la réalité[10] et à l'auto-définition de l'identité : qu'est-ce qui n'est pas/ou plus moi et peut être jeté ? Comment chaque « micro-geste » (Kaufmann, 1992) concourt-il à cette définition qui devient automatique et non-pensée, mais qui n'en structure pas moins l'existence ? Et puis, un ménage est souvent constitué de deux personnes ou davantage : comment se déroulent les transactions du niveau individuel au niveau de la famille à ce sujet ? Cette problématique sous-tend une définition de la famille particulière : comment est-elle construite et reconstruite au jour le jour ? « Remplir sa poubelle, c'est construire "du" ménage, "de" la famille, c'est "faire" le ménage... » (Panafit et Bartiaux, 1998).

Pour mener à bien ce programme de travail, nous avons construit notre problématique sur trois piliers : un support théorique[11] d'une part (J.-C. Kaufmann, E. Goffman, M. Foucault, G. Deleuze, L. Thévenot et L. Boltanski, etc.), la préparation et les tests successifs d'un questionnaire fermé (processus décrit ci-dessous dans la section 2.2.2) et la production et l'analyse d'une quinzaine d'entretiens compréhensifs d'autre part. En effet, dès le début de la recherche, une première enquête qualitative a été menée, permettant d'obtenir un certain nombre d'informations sur la pratique de gestion des déchets et la variété des logiques en jeu, et aussi de tester une première grille de questions. Ces entretiens furent menés auprès de couples, d'âges différents (étudiants, âges actifs, retraités) et de divers milieux sociaux (petits commerçants, professions intellectuelles, etc.). L'étude qualitative du contenu de ces entretiens a donné lieu à une première analyse sur les différentes pratiques

8. Le lecteur intéressé trouvera une discussion de l'usage d'un paradigme inductif dans l'analyse secondaire de données quantitatives, et plusieurs illustrations, dans Bartiaux, 1991.

9. Kaufmann (1996) présente et recommande aussi cette approche.

10. Selon l'expression de Berger et Luckmann, 1966.

11. Les apports de ces différents auteurs à la construction de notre problématique sont présentés dans la publication reprise dans la note précédente.

de recyclage, le rapport entre l'organisation des déchets et la division sexuelle du travail au sein du couple ainsi que sur les logiques en jeu.

Sur cette double base, théorique et empirique, nous avons développé trois hypothèses de travail (*Ibidem*, p. 2) qui mettent en exergue que les pratiques de tri ne doivent pas être pensées comme un « bloc monolithique », qu'il faut envisager différentes formes de recyclage et surtout que les pratiques de tri doivent être considérées à partir de justifications multiples (*cf.* la théorie des sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) sur la pluralité des régimes d'action susceptibles d'influencer les pratiques des individus et basés sur une valeur jugée prééminente par les individus qui la mobilisent dans leurs justifications publiques : l'égalité, la compétence, le savoir-vivre, le marché, la créativité, etc.).

Pour soumettre ces hypothèses à l'épreuve de l'empirie, il fallait développer des instruments de production des données adaptés.

Les instruments de production des données

Trois instruments furent développés et utilisés : des entretiens compréhensifs, une enquête par questionnaire avec des questions fermées sur un vaste échantillon représentatif des ménages de l'ensemble du pays et une enquête légère avec des questions ouvertes auprès d'un échantillon d'étudiants. Dans la présentation de ces trois dispositifs, nous détaillerons deux points, le mode d'élaboration et le type d'informations recueillies.

Les entretiens compréhensifs

Cette recherche se base sur une cinquantaine d'entretiens compréhensifs[12] réalisés en Belgique francophone auprès de couples et dans quelques cas, avec toute la famille. Quelques personnes vivant seules ont également été interrogées. La grille d'entretien a peu évolué au fil du temps, seuls certains aspects ont été progressivement abandonnés au fur et à mesure de la saturation des données. Contrairement à ce que recommande J.-C. Kaufmann (1996), pour qui « dans l'entretien compréhensif, plus que de constituer un échantillon, il s'agit plutôt de bien choisir ses informateurs » (p. 44), nous avons volontairement cherché à diversifier la catégorie sociale de nos informateurs : le but était de voir si se retrouvaient dans d'autres milieux les logiques dégagées pour la classe moyenne où nos entretiens étaient le plus facilement acceptés - comme la volonté d'apparaître « de bons élèves », intégrant vite et bien les nouvelles directives communales de tri des déchets ménagers -. Cette stratégie s'est révélée plus prometteuse que fructueuse, des différences notables ayant été décelées, qu'il aurait fallu pouvoir approfondir dans des sous-échantillons comptant plus que quelques familles.

L'enquête par questionnaire (questions fermées) sur un vaste échantillon

Nous avons préféré consacrer un temps assez long à la préparation et à la validation de ce questionnaire : une année, pendant laquelle la problématique fut aussi construite et les premiers entretiens compréhensifs menés et analysés. Le questionnaire écrit est donc un des résultats de cet effort de construction d'une problématique sur une double base, théorique et empirique. Qui plus est, l'élaboration du questionnaire a combiné méthodes qualitatives et quantitatives. En effet, un premier questionnaire a servi de base à une enquête, menée auprès d'une quarantaine de personnes, selon la méthode du questionnaire ouvert afin de pouvoir observer les différents schèmes et référents invoqués par les acteurs sur ces

12. La méthode pour conduire et analyser des entretiens compréhensifs est exposée dans Kaufmann, (1996).

questions ouvertes. L'analyse permit, d'ailleurs, de confirmer certains résultats obtenus au cours des entretiens. Une vingtaine de questions furent alors élaborées et testées individuellement, puis complétées par d'autres questions afin de répondre aux demandes des autres pôles de l'équipe de recherche. Un nouveau questionnaire d'une cinquantaine de questions a alors été testé au cours des mois suivants sur un peu moins de deux cents personnes, et a donné lieu à une première étude quantitative. À la suite de ce second test, nous avons à nouveau corrigé l'énoncé de certaines questions et effectué d'autres corrections encore par la suite.

TABLEAU 1

Types de questions reprises dans le questionnaire quantitatif

PRATIQUES

- Fréquence du tri des déchets domestiques, selon leur type
- Fréquence du tri des déchets sur le lieu de travail, selon leur type
- Fréquence de pratiques d'achats « éco-attentifs »
- Fréquence de pratiques de réutilisation de divers produits
- Activités en rapport avec l'environnement effectuées ou non
- Mode de gestion d'objets usagés (jeter, garder, donner, etc.) selon le type d'objet
- Vente et achat de seconde main selon le type d'objet

COGNITIONS

- Connaissances sur le réchauffement du climat

REPRÉSENTATIONS

- Conceptualisation de l'environnement (termes jugés synonymes)
- Type de problématisation des solutions à apporter au problème des déchets[13]
- Auto-évaluation de son niveau de « pollueur »
- Sentiment d'être obligé (par la commune) de trier ses déchets ménagers, selon leur type
- Principal responsable de la pollution de l'environnement

ÉVALUATIONS (ÉCHELLES À 5 POSITIONS)[14]

- Adéquation à sa propre situation de propositions sur divers facteurs pouvant influencer le recyclage des déchets ménagers
- Caractère facilitant ou non de divers facteurs pouvant influencer le recyclage des déchets ménagers
- Valeurs habituellement associées au recyclage des déchets ménagers
- Probabilité de la survenue de conséquences associables au recyclage des déchets ménagers

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, une enquête par questionnaire ne comportant que des questions fermées n'est pas exclusivement réservée à une analyse descriptive, même fine, des pratiques : comme l'indique la liste de questions

13. D'après les régimes d'action dégagés par : Boltanski et Thévenot (1991).

14. Ces questions (et d'autres, non sélectionnées) avaient pour but d'opérationnaliser les deux théories de psychologie sociale (la théorie de l'action raisonnée et la théorie du comportement planifié).

reprises au tableau 1 (l'ordre de présentation ici n'étant pas celui du questionnaire !), notre questionnaire porte également sur les représentations et sur les cognitions.

L'enquête légère par questionnaire (questions ouvertes)

Ce matériau de base est complété par une enquête par questionnaire, réalisée en 1999 à Louvain-la-Neuve (Belgique) auprès d'une cinquantaine d'étudiantes. Ce questionnaire d'une dizaine de pages est constitué de deux parties : d'une part, il reprend une sélection de questions fermées du questionnaire présenté ci-dessus (cognitions et représentations), et d'autre part, la plus grande partie contient des questions ouvertes. Celles-ci permettent de comparer la « situation domestique » (type de ménage et implication dans les tâches domestiques) des répondantes la semaine et le week-end. D'autres questions portent sur la gestion (passée, actuelle et future) des livres, jouets, vêtements, etc. de leur enfance.

L'analyse et la présentation des résultats

Type d'analyse selon l'instrument de recueil des données

C'est peut-être à cette étape que la recherche a été moins innovante, puisque les types d'analyses effectuées sont classiques : surtout causales pour les données tirées de l'enquête sur un large échantillon, thématique pour les données tirées des deux autres sources (les entretiens compréhensifs et l'enquête légère par questionnaire).

Méthode de production des données et résultats produits

La méthodologie choisie et les réponses offertes clairement (dans un questionnaire) ou non (dans un entretien) ont une influence certaine sur les « données » ainsi produites et, par delà, sur les résultats de la recherche. Une illustration particulièrement convaincante à notre avis nous en est donnée dans l'analyse concernant les entreprises, qui amène un résultat contradictoire sur l'importance d'une motivation, ici d'ordre éthique, pour justifier les actions environnementales entreprises ou non par les entreprises. Il ressort en effet des analyses que l'argument éthique (la préservation de l'environnement pour les générations futures) est significatif (statistiquement parlant) dans le modèle expliquant l'intensité de la réponse environnementale des entreprises, mais que ce même argument est rarement évoqué dans les entretiens ouverts, sans doute parce qu'il n'est pas directement présenté comme raison potentielle au répondant.

Complémentarités des données qualitatives et quantitatives

Les résultats présentés ci-dessous permettent de dégager quelques bénéfices de l'articulation de méthodes quantitatives et qualitatives durant les différentes phases de la recherche.

Illustration et précision. Comme dans la première recherche présentée ci-dessus, un apport manifeste de la recherche qualitative est de donner chair et consistance aux résultats produits par les analyses statistiques des données quantitatives. Ainsi par exemple, l'absence d'anticipation du tri par des achats adaptés apparaît clairement dans les deux ensembles de données : à la corrélation quasi nulle (préciser entre quoi et quoi) fait écho le « ça non, on n'y a jamais pensé ! » entendu à maintes reprises dans l'enquête.

Hypothèse pour la compréhension d'un processus sous-jacent. Plusieurs entretiens compréhensifs permettent d'émettre une hypothèse pour comprendre cette absence de lien entre les deux pratiques (tri des déchets ménagers et achats adaptés). Cette hypothèse est fondée sur le concept sociologique de pluralité identitaire selon lequel chaque individu a

plusieurs rôles à assumer et à hiérarchiser (fils ou fille de, travailleur, conjoint, parent, éventuellement (issu de) migrant (y compris de la campagne à la ville), etc.) Cette diversité identitaire nécessite pour chaque individu un incessant *zapping* physique et mental requérant, nous semble-t-il, d'autant plus d'énergie que les dimensions à concilier sont nombreuses. Peut alors s'expliquer la tentation pour la plupart des répondants à nos enquêtes de ne pas s'ajouter une composante identitaire supplémentaire « environnementaliste » (une dimension qu'ils ne vivent pas comme constitutive de leur identité ou dont ils pressentent très confusément que l'exigence de cohérence identitaire les entraînerait à devoir changer tant d'autres pratiques...)

Confirmation d'un même résultat, obtenu par des méthodes très différentes. Le sens même donné au terme d'« environnement » dépend des actions environnementales menées ou non par les répondants, comme l'a indiqué une analyse factorielle des correspondances effectuée sur les données quantitatives. Les cadres cognitifs paraissent donc continuellement retravaillés en fonction des choix pratiques, et il semble abusif de dire qu'ils « déterminent » ces pratiques : l'influence pourrait plutôt être réciproque. Les entretiens compréhensifs font aussi ressortir que l'exigence de continuité identitaire requiert des aménagements mentaux, des occultations ou des mises en évidence. Ainsi plusieurs personnes ont établi une continuité entre leurs (nouveaux) comportements de tri de leurs déchets ménagers et leur habitude bien ancrée (« depuis toujours ») de ne pas jeter de papier dans les lieux publics, sans se demander pourquoi elles n'avaient jamais établi ce lien avant la nouvelle politique de tri.

Aide à la vigilance contre l'imposition de sens donné par le chercheur. La pluralité des logiques d'action des acteurs qui a pu être mise en évidence par une question du questionnaire quantitatif doit nous conduire à nous méfier des impositions de sens faites a priori par les chercheurs car les pratiques que nous classons par exemple comme une « action environnementale » peuvent être définies tout autrement par les acteurs[15]. Ceci souligne l'intérêt méthodologique de coupler une enquête qualitative à un questionnaire quantitatif où cet écueil est plus difficilement évitable.

Un résultat inattendu. L'analyse poussée de la mise en récit que les consommateurs font du changement de leurs pratiques a révélé de nombreux bénéfices secondaires, mais qui restent non conscients pour les personnes concernées, qui les esquissent à peine dans les méandres des descriptions qu'elles font de leurs pratiques. Ces bénéfices secondaires ne pourraient donc pas être appréhendés par une enquête par questionnaire puisqu'ils ne sont ni rationnels, ni rationalisés par les personnes interrogées. Ces bénéfices secondaires sont divers et s'inscrivent dans des dimensions identitaires variées : sociale, parentale ou conjugale[16].

Type de données et présentation des résultats

Alternance. Dans les chapitres principaux du rapport de recherche sur le secteur de la production et sur les consommateurs, on alterne la présentation des résultats obtenus sur la

15. Par exemple, une personne rencontrée nous dit faire une partie de ses courses dans son quartier, non pas pour minimiser ses déplacements, mais pour entretenir de bonnes relations de voisinage.

16. Par exemple, stratégie d'intégration pour Silvia, immigrée d'origine espagnole à Bruxelles (« je dis qu'il faut que chacun y mette un petit peu du sien »), stratégie de maintien de sa position sociale, sa distinction (« tant qu'à faire, autant le faire bien ! » dit Valérie, chercheuse à l'Université qui ne triait pas ses déchets ménagers avant le changement de politique mais le fait parfaitement depuis lors).

base de l'analyse statistique des données quantitatives et en contrepoint, l'analyse et l'interprétation des données qualitatives. Cette composition à deux voix permet d'apporter au lecteur des exemples, des précisions, des nuances ou un regard complémentaire et insoupçonné par l'autre approche. Cependant, il revient au lecteur de faire ce travail de comparaison. La raison principale en est le manque de temps, qui n'avait pas été prévu pour ce travail de comparaison et d'explicitation des complémentarités.

Un seul type de données. Les publications qui concernent les aspects identitaires liés aux modes de gestion des déchets domestiques sont basées uniquement sur le matériau très riche issu des entretiens compréhensifs, complété le cas échéant par les données recueillies par les questions ouvertes de l'enquête légère.

La relation (et aussi l'absence de relation !) entre les connaissances sur le réchauffement du climat et les pratiques qui y sont liées sont étudiées à partir des données quantitatives.

Intégration. Enfin, dans une autre publication sur la rationalité et les logiques d'action des consommateurs, l'argumentation est construite sur la base de l'ensemble des données recueillies, qualitatives et quantitatives. La complémentarité de ces deux types de données est manifeste, grâce aussi au fait que le thème traité s'y prête bien.

Discussion de l'articulation des démarches qualitative et quantitative

L'utilisation conjointe de dispositifs méthodologiques qualitatif et quantitatif attire l'attention sur le processus de *production* des données, et sur les résultats qui en découlent. Les va-et-vient entre qualitatif et quantitatif effectués dans cette recherche nous ont aussi mis en garde contre le risque d'imposition de sens abusivement attribué aux pratiques des acteurs. Prendre ce risque en compte requiert du chercheur qu'il ne clôture jamais complètement la problématisation ni l'analyse des données, ce qui est difficilement praticable dans une enquête quantitative menée sur un large échantillon : le même questionnaire doit être utilisé pour tous les répondants ! Il faut donc prévoir l'une ou l'autre question qui permet des problématisations alternatives et la vigilance à ce sujet doit être de mise pendant l'analyse. Les méthodes qualitatives, elles, le permettent par leur souplesse : la grille de questions peut évoluer en même temps que la problématisation par exemple. Encore faut-il pouvoir saisir cette opportunité par une écoute empathique *et* vigilante des personnes interrogées durant les phases de production et d'analyse du matériau et la traduire concrètement dans l'organisation de la recherche.

Enfin, si l'analyse d'une enquête qualitative et quantitative peut être considérablement enrichie, l'articulation des deux types de données ne va pas de soi : un cas exemplatif ne peut à lui seul « expliquer » un coefficient de corrélation, un processus mis à jour n'épuise pas la compréhension d'une relation statistiquement significative... L'imagination et l'innovation méthodologiques sont et seront donc encore nécessaires pour avancer dans la résolution théorique et pratique de ce type de question.

CONCLUSION

Le dispositif méthodologique mis en place dans ces deux recherches s'appuie sur la nécessité d'articuler des démarches de recherche complémentaires : l'une s'appuyant sur des données d'enquête quantitatives (soit préexistantes, soit suscitées pour la seconde recherche), l'autre sur des données qualitatives (des entretiens semi-directifs ou compréhensifs). Cet impératif d'articulation repose sur l'objet même de l'étude, mais n'est pas sans poser des problèmes empiriques. On se trouve donc dans un jeu circulaire où le dispositif méthodologique est à la fois soumis aux impératifs du questionnement et donc de l'objet, mais aussi à sa propre production puisque sa mise en œuvre est également source d'une transformation. On est alors dans un va-et-vient circulaire entre « objet », « méthodologie » et « théorisation » où chaque élément du dispositif de recherche ne peut se concevoir sans un retour sur les autres paramètres. Ce va-et-vient n'est évidemment pas spécifique à un travail d'articulation entre les méthodes qualitatives et quantitatives, mais celui-ci exacerbe la nécessité de s'interroger sur l'interdépendance des phases de construction d'une problématique, d'empirie et de théorisation, interrogation qui se doit d'être au centre de toute démarche de recherche. Le jeu quantitatif-qualitatif n'est pas sans poser des problèmes méthodologiques et épistémologiques, mais ceux-ci ne sont-ils pas finalement présents dans chaque production scientifique ?

BIBLIOGRAPHIE

BARTIAUX, F., 1991, *Formation et Transformations des ménages des personnes âgées - Une analyse par ménage de différents recensements*. Academia, Louvain-la-Neuve, 256 pp.

BERGER, P., LUCKMANN, Th., 1966, *The social construction of reality*, Garden City (NY), Doubleday.

BERTAUX, D., 1997, *Les Récits de vie*, Paris, éd. Nathan, coll. « 128 ».

BOLTANSKI, L., THÉVENOT, L., 1991, *De la Justification. Les Économies de la grandeur*, Paris, éd. Gallimard.

BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.-C., PASSERON, J.-C., 1968, *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton Éditeur

BURNAY, N., 2000, *Chômeurs en fin de parcours professionnel*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. « Actualités en sciences sociales ».

BURNAY, N., 2000, Confrontation de modèles normatifs : l'exemple des chômeurs en fin de parcours, *Recherches sociologiques*, vol. XXXI, n° 1, pp. 173-184.

GALLIE, D., MARSH, C., VOGLER, C., 1994, *Social Chance and the Experience of Unemployment*, Oxford, Oxford University Press.

GALLIE, D., PAUGAM, S., 2000, *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford Press University.

GIESELER, T., YZERBYT, V., 1998,. « Le poids des normes sociales et du contrôle perçu dans les modèles attitudinaux : vers le recyclage de concepts négligés », Working paper n° 17, Plan d'appui scientifique à une politique de développement durable (leviers d'une politique de développement durable), SSTC, Bruxelles.

GUILLEMARD, A.-M., 1973, *La Retraite : une mort sociale*, Paris, Mouton Éditeur.

KAUFMANN, J.-Cl., 1992, *La Trame conjugale : analyse du couple par son linge*, Paris, éd. Nathan.

KAUFMANN, J.-Cl., 1996, *L'Entretien compréhensif*, Paris, éd. Nathan, « 128 ».

KESTEMONT, M.-P., F. BARTIAUX, N. FRASELLE, YZERBYT, V. (dir.), 2001, *Points d'ancrage pour une politique de développement durable : production et consommation*, Bruxelles, Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles, 215 pp. + ann.

LEDRUT, R., 1985, Le qualitatif et le quantitatif, *Recherches sociologiques*, XVI, (2), pp. 229-239.

PANAFIT, L., BARTIAUX, F., 1998, Remplir sa poubelle, c'est faire le ménage, Plan d'appui scientifique à une politique de développement durable (Leviers), Bruxelles, SSTC, Working paper n° 16.

SCHNAPPER D., 1981, *L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.

SINGLY de, F., 2001, *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, éd. Nathan « coll. 128 », Paris.

TASHAKKORI, A., TEDDLIE, C., 1998, *Mixed Methodology : Combining Qualitative and Quantitative Approaches*, London, Sage publications.

ANNEXE

Grille d'entretien du premier dispositif

1. Situation actuelle de l'interviewé :

- Caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, niveau d'étude, profession, composition familiale et situation professionnelle du conjoint)
- Type de résidence (locataire, propriétaire et localisation)
- Situation de chômage (depuis quand, dans quelles circonstances ?)

2. Mode d'organisation :

- Structuration du temps quotidien (semaine, journée, week-ends)
- Activités, loisirs actuels et avant la période chômage (Appartenance à des associations, clubs, groupements...)
- Situation financière (nature et montant des ressources) Difficulté ?
- Situation relationnelle (famille, amis, connaissances)

3. Le vécu du chômage

- Découverte du monde du chômage
- Comportement, réactions des parents, des amis, de l'entourage (au moment même, évolution)
- Sens donné à la situation
- Démarches entreprises pour retrouver un emploi

4. Histoire scolaire

- Historique. (avec changements éventuels)
- Interroger aussi sur les autres formations.
- Diplômes obtenus

5. Histoire professionnelle

5.1. *Dernier travail (régulier ou précaire)*

- Caractéristiques de l'entreprise ou de l'organisme employeur.
- Nature du travail effectué.
- Conditions de travail. Cadences. Horaires. Temps plein/partiel.
- Rapport avec la direction et l'encadrement. Conflits (individuels ou collectifs)
- Rapports avec les collègues ou camarades de travail. Conflits et solidarité.

5.2. *Historique des différents emplois.* (réguliers ou précaires) et des types d'entreprise. Nature du travail. Appréciation.Raisons des changements. Retracer les étapes importantes.

5.3. *Profession espérée et profession obtenue* : raisons du décalage éventuel.

5.4. *Importance du travail* : que représente-t-il dans la vie de l'enquêté ?

5.5. *Significations de la situation de chômage* : que représente cette situation ?

6. Représentations du temps

- Représentations du passé (nostalgie ? temps révolu ?)
- Représentations du présent
- Représentation de l'avenir (retrouver un emploi ?, projets ?)

CHAPITRE XIII

ÉTUDE DES CONNAISSANCES ET ATTITUDES RELATIVES AU VIH/SIDA EN MILIEU RURAL SUBSAHARIEN (SÉNÉGAL, CAMEROUN, BURUNDI)

Myriam de LOENZIEN

Ce chapitre vise à étudier la façon dont une approche qualitative peut être mise en œuvre et articulée à une approche quantitative dans le cadre d'un projet de recherche en santé de la reproduction relatif à l'épidémie à VIH/sida en Afrique subsaharienne. Il s'appuie sur l'étude que nous avons réalisée de 1991 à 1995 visant à identifier les facteurs des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida en milieu rural au Sénégal, au Cameroun et au Burundi. Les résultats de cette recherche ont donné lieu à des développements détaillés (Loenzien, 2002) et ne seront pas tous repris ici. Nous nous intéresserons plus spécifiquement à la méthodologie de cette recherche, notamment ses fondements théoriques et la façon dont elle a été mise en œuvre. Au sein de cette recherche, l'articulation entre qualitatif et quantitatif s'effectue à toutes les étapes du travail, de la définition de la problématique et l'élaboration du cadre conceptuel à l'analyse des résultats.

PROBLÉMATIQUE : DEUX APPROCHES INTEGRÉES

Les premiers travaux effectués sur l'épidémie à VIH et les sujets qui lui sont liés (relations sexuelles, enquêtes de santé) au cours des années 80 et au début des années 90 consistaient soit en de grandes enquêtes quantitatives, soit en des monographies qualitatives. L'articulation de ces deux approches au sein d'une même recherche ne s'est développée que plus tard. C'est dans cette perspective de complémentarité entre le qualitatif et le quantitatif que s'inscrit notre recherche.

Deux approches souvent dissociées

Des enquêtes CACP à une étude approfondie

Les enquêtes CACP (Connaissances, attitudes, croyances et pratiques) en matière de VIH/sida constituent une source d'information initiale quantitative, comparative et descriptive, complétées par des opérations du même type plus centrées sur les comportements sexuels, notamment les enquêtes Relations entre Partenaires (R.P.). Ces protocoles de recherche standardisés menés à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont été réalisés dans une soixantaine de pays, dont une vingtaine de pays

africains (Carballo, 1995) auprès d'échantillons, comprenant 2 500 à 4 000 personnes, représentatifs de la population du pays, afin d'orienter les décisions en matière de prévention du VIH/sida. On dispose ainsi d'un volume important de données de base mais celles-ci restent strictement quantitatives.

Entre recherche fondamentale et recherche appliquée

Dès les années 90, l'urgence de la prévention a conduit les chercheurs à mettre l'accent sur des aspects programmatiques immédiatement applicables plutôt que sur une réflexion plus approfondie. Or, la nouveauté relative du sujet a obligé à la fois à la formulation d'hypothèses nouvelles et à une certaine prudence. Par ailleurs, la réalisation de recherches sur cette épidémie a posé des problèmes éthiques qui ont rendu difficile son étude, surtout lorsqu'elle implique des tests de séroprévalence. Pour ces raisons, les enquêtes sur les connaissances et attitudes (enquêtes CACP) relatives au VIH/sida auprès d'une population représentative d'une région ont souvent constitué un complément à une autre investigation et non une recherche en soi. Celle-ci peut porter sur la santé au sens large, les comportements sexuels, des variables démographiques plus générales ou d'autres maladies, qu'il s'agisse de maladies sexuellement transmissibles ou non.

Étudier une population non spécifique

Les études qualitatives approfondies sur le VIH/sida se sont souvent intéressées à des catégories spécifiques d'individus telles que les prostituées et leurs clients, les patients atteints de maladie sexuellement transmissible, les consultants tuberculeux, les femmes enceintes, les jeunes scolarisés, les routiers. Il s'agissait d'étudier des « groupes à risque » de transmission du VIH, appellation dont l'aspect stigmatisant a été mis ensuite en évidence et à laquelle a été préférée depuis le début des années 90, celle de « comportement à risque ». Celle-ci fait en effet davantage référence à l'ensemble de la population mais a été à son tour critiquée en raison des risques que peut courir une personne non pas à cause de son comportement mais de celui de son partenaire. Le choix initial qui consistait à étudier des populations dites à risque était favorisé par la relative facilité à atteindre ces groupes au sein d'infrastructures telles que des écoles, des centres de santé, des entreprises, des hôtels ou maisons de passe (pour les prostituées) ou des centres de santé et hôpitaux (pour les personnes atteintes d'une infection sexuellement transmissible par exemple) mais présentait l'inconvénient d'isoler les personnes étudiées de leur contexte social élargi. De plus, ces enquêtes concernaient généralement le milieu urbain. Or, le milieu rural était également menacé.

La recherche que nous avons menée tente d'éviter ces lacunes : dissociation des aspects qualitatifs-quantitatifs, de la recherche fondamentale et des implications programmatiques, manque de connaissances de la population dans son ensemble.

Deux approches articulées

Cadrage statistique et étude approfondie

Outre des considérations d'ordre pratique[1], le choix des pays étudiés repose sur deux critères : d'une part la réalisation préalable d'une enquête nationale sur les comportements, attitudes, croyances et pratiques (CACP) relatives au VIH/sida ou sur les relations entre partenaires (R. P.) pour disposer d'un cadrage statistique, d'autre part la présence de zones où les niveaux de séroprévalence du VIH/sida diffèrent de façon à pouvoir faire des comparaisons. Le Sénégal, le Cameroun et le Burundi ont réalisé chacun au moins une enquête CACP mais deux types de difficultés surgissent : la disponibilité et l'analyse des données de l'enquête nationale CACP[2] réalisée au Sénégal en 1988 et la représentativité de la population enquêtée au Cameroun. En effet, dans ce dernier pays, deux enquêtes CACP ont été réalisées en 1990 dans les provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Elles ne sont pas représentatives du pays mais permettent des comparaisons[3]. Au Burundi, plusieurs enquêtes CACP ont été réalisées, les résultats de celle réalisée en 1990 sont présentés dans un rapport (Burundi, 1991). Parmi ces trois pays, seul le Sénégal a réalisé une enquête Relations entre partenaires (Caraël, 1993, p. 31) qui approfondit davantage les comportements sexuels mais se heurte à un manque de fiabilité des réponses. Par ailleurs, les Enquêtes démographiques et de santé (EDS) qui portent principalement sur la santé de la mère et de l'enfant, ont inclus, à partir de leur deuxième série (EDS-2 et EDS-3), des questions relatives aux maladies sexuellement transmissibles (MST) et au VIH/sida. Nous pouvons donc utiliser les résultats des enquêtes réalisées au Sénégal (1992/93 et 1997) et au Cameroun (1998). Ces études fournissent un point de repère mais celui-ci reste relativement sommaire et ne remédie pas à un manque d'informations approfondies. C'est à ce manque que cherche à remédier, ne serait-ce que partiellement, notre étude.

Recherche comparative micro-locale à différents niveaux sociologiques

La méthodologie que nous avons utilisée est caractérisée à la fois par son caractère comparatif et micro-local, l'utilisation de données qualitatives et quantitatives et par la prise en compte de différents niveaux sociologiques[4]. Une approche micro-locale et comparative permet de répondre aux objectifs de notre étude. En effet, la caractérisation des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida nécessite une étude approfondie et la mise en perspective de deux populations permet de dégager des particularités ou des points communs propres à un aspect de l'épidémie. De même, l'identification des déterminants de ces connaissances et attitudes peut se faire de façon interne et être complétée par une approche comparative au niveau collectif. Ainsi, si l'on prend un déterminant tel que la migration, il est possible d'étudier l'influence de l'itinéraire migratoire d'une personne, de

1. Nous avons tenu compte d'études faites antérieurement, d'un travail effectué simultanément au Cameroun et des impossibilités liées au contexte politique (le projet d'une enquête au Rwanda a dû être abandonné en raison de conflits).

2. Une première analyse de cette enquête a été réalisée en 1994 mais n'a pas été publiée.

3. Des analyses des résultats ont été effectuées principalement par la coopération allemande (GTZ) et l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD).

4. L'étude se situe aux niveaux individuel, interindividuel et collectif.

son appartenance à un ménage où le nombre de migrants est important ou encore des croyances, représentations et comportements migratoires collectifs (perception et place des migrants dans la société par exemple).

Variables intermédiaires et facteurs du milieu

La recherche repose sur un schéma conceptuel élaboré sur le modèle de celui des variables intermédiaires de la fécondité (Davis et Blake, 1956) distinguant facteurs directs et facteurs indirects. Elle repose sur les hypothèses suivantes : le niveau de séroprévalence de l'épidémie et les relations de genre sont déterminantes pour les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida. Leur influence est à replacer dans deux modèles qui nous paraissent particulièrement prégnants. Les connaissances et attitudes relatives au VIH-sida sont liées d'une part à la circulation des informations sur ce sujet (modèle d'information), d'autre part au fait d'avoir vu ou connu une personne atteinte (modèle de confrontation). Les expériences auxquelles ces modèles font référence comportent une charge émotive plus ou moins forte selon la personne concernée : celles liées à la confrontation constituent une expérience souvent plus marquante que la simple réception d'information. À travers l'élaboration de deux modèles, nous cherchons à synthétiser un ensemble de données qualitatives et quantitatives.

FIGURE 1

Schéma conceptuel des déterminants des connaissances et attitudes relatives au VIH-sida

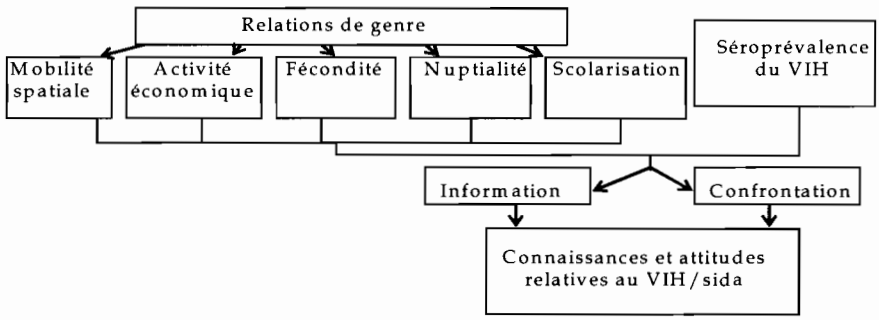

L'articulation des deux modèles avec les différences de séroprévalence et les relations de genre est la suivante. D'une part les hommes et les femmes occupent des places distinctes dans la circulation de l'information en raison de leurs places, rôles et statuts différentiels. De même, en raison entre autres du caractère sexuel de la transmission de l'épidémie, ils n'y sont pas confrontés de la même façon. Ces différences renvoient à des distinctions en termes de mobilité géographique, de scolarisation, de nuptialité, de fécondité et d'activité économique. D'autre part le niveau de séroprévalence du VIH a une influence à la fois sur la circulation des informations à travers les campagnes de prévention et sur la confrontation en raison de la propagation de l'épidémie. L'importance relative de chaque modèle varie selon la région, d'où l'intérêt de comparer des zones diversement affectées par l'épidémie. Ainsi, la situation varie selon la région étudiée mais une même logique peut intervenir de la même façon dans

deux zones différentes. Les deux modèles jouent donc le rôle de variables intermédiaires des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida.

Notre étude est donc comparative et approfondie. Elle se situe à plusieurs niveaux sociologiques (individuel, interindividuel et collectif) et se réfère à un schéma d'analyse similaire à celui des variables intermédiaires. Ceci implique une méthodologie de collecte particulière.

DEUX COLLECTES CONCOMITTANTES

Au sein des trois pays étudiés, neuf sites ruraux ont été choisis par choix raisonné : deux villages (Sine-Ngayenne et Ndiaw-Bambally) dans la région de Kaolack au Sénégal, cinq villages (Mindourou, Nyabi, Banga, Lolo I et Kambele III) dans la Province de l'Est-Cameroun et deux collines ou sous-collines (Kinzobe-Kavumu et Mugerero) dans les Provinces de Bubanza et Kayanza au Burundi. Le choix des sites étudiés de même que celui des pays, repose sur des critères d'inclusion (le nombre d'habitants[5]) qui constituent des conditions de sélection et des critères permettant de distinguer les sites entre eux (équipement, situation par rapport aux axes de communication) de façon à mesurer l'effet de différents facteurs. Ce choix permet à la fois de comparer des populations vivant dans des pays très différents du point de vue de l'épidémiologie du VIH et, à l'intérieur du pays, de mesurer l'influence de facteurs socio-démographiques et culturels sur les connaissances et attitudes relatives à l'épidémie. Dans chacun d'eux, une enquête d'une durée de cinq semaines a été menée de 1991 à 1993. Au total (tableau 1), l'enquête a consisté en la passation de 2 526 questionnaires individuels, 796 questionnaires Unité familiale, 253 entretiens semi-directifs dont 124 entretiens individuels, 48 entretiens de groupe et 81 entretiens auprès d'informateurs privilégiés. Enfin, 9 plans de sites ont été effectués.

Les informations quantitatives et qualitatives étaient collectées de façon concomitante.

TABLEAU 1

Détail de la collecte par site

Site	Sénégal (1992)		Cameroun (1993)					Burundi (1993)	
	Ndiaw-B.	Sine-N.	Mind	Nyabi	Lolo	Kambele	Banga	Muger.	Kinzobe
Quest. U.F.	50	39	131	106	94	125	37	110	104
Quest. indiv.	277	290	411	271	272	223	227	262	293
- dont homme	121	103	137	123	142	117	113	143	130
- dont femme	156	187	274	148	130	106	114	119	163
Entretiens	21	25	33	30	29	24	34	29	28
- dont individ.	5	8	18	16	17	14	25	11	10
- dont collectif	5	6	7	4	6	4	5	4	7
- dont inf. priv.	11	11	8	10	6	6	4	14	11

5. Nous avons fait l'hypothèse que la population à interroger (hommes de dix-huit à cinquante-cinq ans et femmes de quinze à quarante-neuf ans) représente 40 % à 50 % de la population totale (United Nations, 1993). Le nombre de questionnaires individuels à collecter étant de 100 à 150 et le taux de sondage étant fixé à plus de 30 %, chaque site devait comporter 500 à 1 500 habitants. Ceci permet une étude à la fois approfondie d'un point de vue qualitatif et satisfaisante sur le plan quantitatif.

Notes : La date entre parenthèses indique l'année où s'est effectuée la collecte des données.
U. F. = unité familiale; quest. = questionnaire, inf. priv. = informateur privilégié.
Villages et collines : Ndiaw-Bambally, Sine-Ngayenne, Mindourou, Nyabi, Lolo, Kambele, Banga, Mugerero, Kinzobe
SOURCE : enquête socio-démographique effectuée dans les trois pays

Le recueil d'informations quantitatives

Dans chaque site, la collecte comprenait trois étapes successives : le dénombrement à l'aide d'une fiche de dénombrement puis le recensement à l'aide du questionnaire unité familiale et enfin la passation des questionnaires individuels. Ces opérations correspondent à trois niveaux : le quartier, l'unité d'habitation et la personne.

Dénombrement et questionnaire unité familiale

Le dénombrement a consisté à délimiter géographiquement le site et à compter le nombre d'habitants de celui-ci. Il fournit une base de sondage des unités familiales pour la constitution d'un échantillon représentatif de la population du site. Parallèlement, la réalisation de topographies de concessions et de plans des différents sites permet d'identifier de façon plus précise l'environnement global du site. Les unités d'habitation de l'échantillon ont fait ensuite l'objet d'un recensement à l'aide du questionnaire unité familiale. Celui-ci nous a permis d'identifier les structures familiales (liens de parentés avec le(s) responsable(s) de l'unité familiale) et les principales caractéristiques des membres de l'unité familiale enquêtée (âge, sexe, statut de résidence, statut matrimonial, niveau de scolarisation). Nous avons ainsi pu établir la liste des personnes à interroger à l'aide du questionnaire individuel : toutes les femmes et tous les hommes membres d'unités d'habitations de l'échantillon et répondant au critère d'âge ci-après.

La constitution de l'échantillon

L'échantillon permet de déterminer, sur la base du résultat du dénombrement de chaque site, les unités d'habitation auprès desquelles sera passé le questionnaire et à l'intérieur de chacune d'elles, les personnes interrogées individuellement par questionnaire. Il a été constitué en tenant compte de nécessités liées à notre problématique et à l'environnement de l'étude. Tout d'abord, interroger à la fois les hommes et les femmes nous a paru nécessaire en raison du caractère essentiellement hétérosexuel de la transmission du VIH/sida en Afrique. Les limites d'âge ont été déterminées par la nécessité d'interroger des personnes en âge d'avoir des relations sexuelles et par la possibilité de poser des questions fermées sur ce sujet : les personnes relativement âgées ont tendance à percevoir de telles questions comme une offense. L'objectif fixé était donc d'interroger par questionnaire individuel dans chaque site, 100 à 150 hommes âgés de dix-huit à cinquante-cinq ans et 100 à 150 femmes âgées de quinze à quarante-neuf ans. Le taux de sondage devait être d'au moins 30 % pour minimiser les fluctuations d'échantillonnage. Ceci a été rendu possible par la taille des villages choisis. En effet, si l'on suppose, sur la base des données des dénombrements, que les hommes et les femmes qui répondent au critère d'âge ci-dessus, représentent chacun un quart de la population, l'application d'un taux de sondage

variant entre 30 et 100 %, est possible dans des sites comprenant 600 à 2 000 habitants[6]. La méthode du tirage aléatoire des unités d'habitation a été appliquée, de façon à obtenir une population statistiquement représentative. Dans chaque unité d'habitation, toutes les femmes âgées de quinze à quarante-neuf ans et tous les hommes âgés de dix-huit à cinquante-cinq ans étaient interrogés par questionnaire individuel.

Le questionnaire individuel

Un même questionnaire a été utilisé pour les hommes et pour les femmes, à quelques variantes près (grossesses pour les femmes). Seuls quelques aménagements expliquent les variations selon le pays (adaptation des termes et approfondissement de certains sujets comme les MST, au Burundi). Ce questionnaire est inspiré de ceux des enquêtes réalisées par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) : l'une sur les connaissances, attitudes, comportements, croyances et pratiques (CACP) relatives au VIH/sida, l'autre sur les relations entre partenaires (R. P.), ce qui permet des comparaisons.

La collecte de données qualitatives

La réalisation d'entretiens qualitatifs

La passation d'entretiens est intervenue pendant toute la durée du terrain et a permis la collecte d'informations qualitatives. Elle concernait les habitants du village, que la personne ait ou non participé à l'enquête quantitative, et les informateurs privilégiés, personnes qui occupent une fonction particulière au sein du village. Il s'agit notamment des enseignants, des autorités traditionnelles, administratives ou religieuses, des membres des infrastructures sanitaires, des responsables de groupement économique ou sportif, etc. Dans le cadre de notre étude, chaque informateur privilégié a été considéré à la fois comme occupant une place particulière dans le village, lui permettant de donner un avis spécifique et distancié, et comme membre de la communauté dans sont ensemble donc susceptible le cas échéant, d'être interrogé au même titre que la plupart des villageois. Les entretiens auprès de la population générale ont eu lieu de façon individuelle ou en groupe de discussion centrée (appelés aussi *focus-group*) tandis que les informateurs privilégiés s'exprimaient en général individuellement.

Deux types d'entretiens ont été menés. Le premier était effectué à l'aide d'une fiche communautaire (annexe 1) afin d'étudier l'influence des équipements communautaires tels que l'école, la case de santé, l'église ou les groupements, sur les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida. Le deuxième mené au moyen d'une grille (annexe 2), portait sur les discours relatifs au VIH/sida, à la maladie, au mariage, à la migration et à la fécondité.

6. C'est le cas de tous nos sites sauf Mindourou où la population dénombrée est de 3 883 habitants. Dans ce village où les enquêtrices auprès des femmes étaient deux fois plus nombreuses (4 personnes) que les enquêteurs auprès des hommes (2 personnes), a fait l'objet d'une enquête plus approfondie pour les femmes (274 questionnaires individuels femme) et partielle pour les hommes (seul le quartier central a été étudié). C'est le seul site où le taux de sondage diffère pour les hommes et pour les femmes.

Les questions ouvertes et remarques en marge du questionnaire

Afin de recueillir toutes les informations concernant les discours des personnes enquêtées par questionnaire individuel ou unité familiale, nous avons demandé à chaque enquêteur de noter en marge les commentaires, questions ou remarques des personnes interrogées pendant la passation des questionnaires. Par ailleurs, quelques questions du questionnaire individuel étaient ouvertes, notamment lorsqu'il s'agissait de préciser une modalité de réponse. Ces interventions étaient notées dans la marge sans aucun format prédéfini. En voici quelques exemples[7] tirés de la collecte effectuée à Sine-Ngayenne (Sénégal). Le premier est celui d'une femme de trente-six ans (questionnaire individuel n° 0414, extrait) :

Q502 Selon vous, quels sont aujourd'hui les maladies ou problèmes de santé les plus graves dans votre pays ? (plusieurs réponses possibles)

Maladies infantiles (préciser)	2	rougeole, coqueluche, Biru tagne]
Autres (préciser)	88	[Asthme]

Q626 Selon vous, quelle sorte de personnes courent le plus de risques d'attraper le sida ? (Plusieurs réponses possibles)

Ne sait pas	9	[-> parce que je ne sais pas de quelle maladie il s'agit]

Q628 Pensez-vous qu'une personne atteinte du sida puisse être guérie ?

Oui	1	[-> je pense que les docteurs pourront guérir la maladie]

Q810A Supposez qu'un membre de votre famille tombe malade et qu'un médecin diagnostique le sida. Où pensez-vous qu'il devrait être gardé ou soigné ?

Au dispensaire	3	[-> Medina Sabakh. J'habite à Medina Sabakh et il y a un médecin]

Q815 Les médecins peuvent vous dire si vous êtes infecté par le virus du sida en vous faisant subir un examen (équipe mobile). Accepteriez-vous de subir ce test ?

Oui	1	[-> si tout le monde fait le test, c'est une obligation]

Q817 Voudriez-vous que votre famille prenne connaissance du résultat de votre examen ?

Oui	1	[-> elle pourra m'aider à me soigner]

Q818A Le diriez-vous vous-même à votre famille ou préfèreriez-vous que quelqu'un d'autre, comme un médecin, le fasse?

Un médecin	2	[-> elle sera plus convaincue si le médecin lui même lui dit]

Q1103 Avez-vous eu des rapports sexuels avec un/des partenaire(s) occasionnel(s) au cours des 12 derniers mois ?

Non	2	[-> je n'ai plus le temps de faire ces choses. Parce que je suis assez grande]

Q1202 Ces injections vous ont été données pour: guérir une maladie, prévenir une

7. Les remarques en marge du questionnaire et réponses aux questions ouvertes sont entre crochets. Pour les distinguer des réponses aux questions ouvertes, les remarques en marge sont précédées d'une flèche. Seules les modalités mentionnées par les personnes interrogées ont été reproduites. Elles sont dans l'ordre dans lequel elles ont été citées. Par ailleurs, nous n'avons reproduit qu'une partie du questionnaire individuel (à partir de la section 5 portant sur la santé).

maladie ou pour une autre raison ? (plusieurs réponses possibles)

	Guérir une maladie	1	[-> j'avais une main qui me faisait mal]
Q1204	Qui vous a prescrit ou recommandé ces injections ?		
	Une autre personne	2	[-> un infirmier]
Q1302	Appartenez-vous à un groupement ?		
	Oui, groupement officiel	1	[-> MboTaye]

Les remarques en marge permettent de préciser le sens des réponses. Elles apportent des justifications et des précisions. Ainsi, cette femme témoigne d'une confiance dans la médecine (questions 628 et 810A). Elle fait référence à la cohésion communautaire (question 815) et à la solidarité familiale (question 817). Enfin, le commentaire qu'elle apporte à la réponse qu'elle a donnée à la question portant sur les relations sexuelles hors mariage (question 1103) permet de voir que sa déclaration ne correspond pas à un excès de pudeur ou de honte. Un deuxième exemple est celui d'un homme de cinquante ans (questionnaire individuel n°0401, extrait) :

Q502 Selon vous, quels sont aujourd'hui les maladies ou problèmes de santé les plus graves dans votre pays ? (plusieurs réponses possibles)

Maladies infantiles (préciser)	2	[coqueluche et rougeole]
MST (sida, syphilis...) (préciser)	10	[chaude pisse, couli]
Autres (préciser)	88	[asthme]

Q611 Comment pensez-vous que le sida se transmette ? (Plusieurs réponses possibles)

Rapports sexuels	2	
Autres (préciser)	8	[en pissant dans une douche qui dégage de la chaleur]

Q801 Quelle menace selon vous représente aujourd'hui le sida pour la santé du village ?

Ne sait pas, n'est pas sûr(e)	9	[-> c'est Dieu seul qui est capable de connaître]
Ailleurs (préciser)	8	[guérisseur]

Q810B Pourquoi ? (Question ouverte) [J'avais un malade atteint de MST chez moi. Le guérisseur l'a soigné]

Q818A (en cas de test VIH positif) Le diriez-vous vous-même à votre famille ou préfèreriez-vous que quelqu'un d'autre, comme un médecin, le fasse ?

Moi même	1	
Q818B Pourquoi ? (Question ouverte)		[Parce que je ne me cache pas à ma famille]

Q1102 Pensez-vous que votre (vos) épouse(s)/partenaire(s) régulière(s) a (ont) eu des rapports sexuels avec des partenaires occasionnels au cours des 12 derniers mois ?

Non	2	[-> j'ai confiance]

Q1103 Avez-vous eu des rapports sexuels avec un/des partenaire(s) occasionnel(s) au cours des 12 derniers mois ?

Non	2	[-> Depuis que je suis marié, je n'ai aucune partenaire (occasionnelle)]

Q1301 Quelles sont vos activités habituelles ? (Plusieurs réponses possibles)

Travail agricole	1	

	Artisanat (couture, maçonnerie, boulangerie, etc.)	4	[-> menuisier]
Q1302	Appartenez-vous à un groupement ?		
	Oui, groupement officiel	1	[-> Daïra Mouride (groupement religieux)]
8	Autres remarques (de l'enquêteur)		[-> enquêté pressé]

La question portant sur les problèmes de santé perçus comme les plus graves (question 502) prévoit la possibilité de préciser la modalité de réponse. Aussi les maladies citées par la personne interrogées le sont à l'invitation de l'enquêteur. Il en est de même pour la question sur les modes de transmission du VIH/sida (question 611) ou encore celle qui porte sur le lieu où devrait être gardé un membre de la famille malade (question 810A). Par contre, la question portant sur la menace que représente le sida pour la communauté (question 801) de même que celle concernant les relations sexuelles hors mariage (question 1102) sont fermées. Par conséquent, les commentaires que fait l'homme sont spontanés. Préciser la modalité de réponse permet de distinguer les modalités spontanées de celles qui sont suggérées. Par exemple, l'homme cite spontanément les MST parmi les problèmes de santé, mais ne cite pas le VIH/sida parmi elles.

Enfin, la dernière question (autres remarques de l'enquêteur) correspond à des notes prises par l'enquêteur à l'issue de la passation du questionnaire et à l'insu de la personne interrogée. Elle vise à recueillir des éléments d'information sur les conditions de passation du questionnaire. Elle apporte des éléments qui doivent permettre ensuite de juger de la validité des informations données. En voici deux exemples tirés de l'étude menée à Ndiaw-Bambally. Le premier est une femme de trente-huit ans (questionnaire individuel n° 3702, extrait) :

- Autres remarques (de l'enquêteur)

[-> même à la question 113 (écoute de la radio), elle avait répondu ne sait pas. Elle a peur de parler et rit pendant toute l'interview]

Ces remarques permettent de se rendre compte de la condition de passation des questionnaires. Un autre exemple est celui d'un homme de quarante-neuf ans (Questionnaire individuel n° 3901) :

- Autres remarques (de l'enquêteur)

[-> il avait la « chaude-pisse » et avait honte de se soigner dans le village. Il allait se soigner à Kaymor. Il avait dit à ses femmes qu'il ne pouvait pas avoir de rapports sexuels avec elles. Il préfère les sirops et les comprimés parce qu'il pourra les garder discrètement et les utiliser sans que personne ne sache qu'il utilise des médicaments. Avec les injections, s'il y en a plusieurs, tout le monde saura que je suis malade. Il demande à ce qu'on l'aide parce que c'est une maladie qui le fatigue.]

Ainsi, outre le contexte de l'entretien, nous avons pu collecter par le biais des remarques de l'enquêteur, des informations directement liées à notre sujet d'étude. Ces éléments ont ensuite guidé la sélection des personnes avec qui nous avons mené des entretiens individuels et les entretiens de groupe.

La technique des remarques en marge a également été utilisée pour le questionnaire unité familiale comme le montre l'exemple ci-après (questionnaire unité familiale n° 19, extrait) tiré de l'étude effectuée à Ndiaw-Bambally (Sénégal) :

1- ménage 1, chef de concession, homme de cinquante-huit ans, marié, résident permanent
2- ménage 1, épouse, femme de quarante-six ans, mariée, résidente permanente
3- ménage 1, enfant de 2, fille de dix-sept ans, mariée, résidente permanente
4- ménage 1, enfant de 2, fille de treize ans, célibataire, résidente permanente
5- ménage 1, petit-enfant de 2, garçon de six ans, célibataire, résident permanent
6- ménage 2, gendre de 1, homme de quarante-deux ans, marié, résident permanent
7- ménage 2, épouse de 6, femme de vingt-neuf ans, mariée, résidente permanente
8- ménage 2, enfant de 6 et 7, garçon de treize ans, célibataire, résident permanent
9- ménage 2, enfant de 6 et 7, fille de huit ans, célibataire, résidente permanente
10- ménage 2, enfant de 6 et 7, fille de six ans, célibataire, résidente permanente
11- ménage 2, enfant de 6 et 7, fille de deux ans, célibataire, résidente permanente
[-> 2 est une veuve héritée : elle a épousé le frère de son époux. Son nouvel époux est donc l'oncle de ses enfants. 2 est la mère de la mère de 5
7 est la fille du chef de concession. Sa mère est décédée. Elle est restée chez son père et s'y est installée avec son mari.
3 est mariée mais n'a pas rejoint le domicile conjugal.]

Dans cette concession, deux éléments sont étonnants : la présence d'une femme mariée (3) au sein du ménage de ses parents, et la présence d'un gendre (6) au sein de la famille. Les remarques en marge permettent de vérifier qu'il n'y a pas d'inexactitude dans les données recueillies et fournissent des éléments d'explication. La jeune fille n'a pas encore rejoint le domicile conjugal. Et le gendre a rejoint son épouse, fait très rare dans cette société. La bonne appréhension et la compréhension des structures familiales est importante car il s'agit d'un élément essentiel pour comprendre le fonctionnement de la société dans son ensemble. Pour produire des résultats significatifs, le recueil des données en marge doit être systématique.

ORIENTATION ET APPROFONDISSEMENT

En amont, c'est-à-dire avant la réalisation de la collecte quantitative, le recours au qualitatif nous a permis de définir la population et les concepts à étudier tout en les replaçant dans leur contexte socio-démographique et culturel. En aval, le qualitatif fournit des éléments d'explication, de validation et une critique des concepts. Nous en donnons ici quelques exemples.

Définir la population à étudier

À travers les entretiens que nous avons menés, nous avons pu collecter des informations permettant de délimiter la population à interroger, de préciser la signification de certaines de ses caractéristiques pertinentes pour notre étude et d'apporter des éléments d'explications aux phénomènes observés. Un exemple est celui de l'histoire du village. Au

Sénégal, l'histoire de chaque village a été reconstituée à partir des entretiens avec des griots, des anciens et les chefs des villages. Nous avons vérifié par ailleurs que les récits que nous avons recueillis sont cohérents avec les observations faites par les historiens sur la région.

Exemple : l'histoire de Sine-Ngayenne

Prenons le cas du village de Sine-Ngayenne. Le récit est le suivant : Sanoussi Gaye était le premier chef de village de Sine-Ngayenne, lors de sa création, à la fin du XIX^{e} siècle. C'est de son patronyme qu'est tirée l'appellation du village. Au moment de la création de Sine-Ngayenne, Sanoussi Gaye est venu de Ngayenne avec ses deux frères, Mademba Diengane Thiam et Gaye Coumba Kandi, pour se rapprocher de leurs champs et remédier à l'étroitesse des concessions de Ngayenne. Ils étaient issus de familles aisées de Ngayenne qui cultivaient à Sine-Ngayenne. A la mort de Sanoussi Gaye, Mademba Diengane Thiam est devenu chef de village. En raison de sécheresses et de famines, la population est partie au bout de dix-neuf ans, au moment de la première guerre mondiale. Elle a été dispersée principalement à Ngayenne, Kër Bakary, Ndiaye Ndiaye, Kaymor et Ndiba Yajmor. Puis elle est revenue en 1943, après Mademba Diengane Thiam, avec à sa tête Njouga Loli Gaye, fils de Sanoussi Gaye et Abdoulaye Dieye Gaye, fils de Gaye Coumba Kandi. Le deuxième a été choisi par la population comme chef de village. D'autres descendants des premiers habitants du village sont ensuite venus, tels que Ayib Guele Gaye, fils de Sanoussi Gaye, qui était resté à Ngayenne.

La séparation entre le centre du village et Afday, hameau à proximité, est due au fait que plusieurs maisons situées entre ces deux parties du village ont brûlé à plusieurs reprises. En effet, en raison du manque d'eau, les habitations étaient construites en tiges de mil et non en banco comme aujourd'hui, ce qui constituait un danger au contact des cuisines. Les personnes qui en ont été victimes ont alors décidé d'aller s'installer plus loin. Afday a donc été créé au début des années 60 par Birane Codou Gaye et Ayib Notou Gaye, issus de Sine-Ngayenne. La population considère aujourd'hui que Afday et le centre de Sine-Ngayenne forment une unité.

Homogénéité, statut social et entité sociologique

L'histoire du village nous a permis de mieux saisir et comprendre la forte homogénéité de la population sur le plan socioculturel : dans chacun des deux villages, la quasi-totalité des habitants est Wolof et toutes les personnes interrogées sont musulmanes. Une large proportion de la population de Sine-Ngayenne est constituée des descendants des trois fondateurs du village. Ceci explique qu'une large proportion de la population porte le nom de Gaye. Le chef de village actuel a été désigné par son père et choisi par la population en 1984. Il a succédé à son père, Abden Yacine Gaye, lui-même fils de El Hadj Abdoulaye Dieye Gaye, chef de village lors de la deuxième implantation de celui-ci. De même, le petit-fils de Gaye Coumba Kandi est conseiller à la communauté rurale et l'imam est issu d'une famille où l'on enseignait le Coran. L'homogénéité de la population s'accompagne donc d'une continuité de la distribution des statuts sociaux.

Ces données nous ont permis notamment de délimiter la population : le hameau de Afday a été inclus dans la population à étudier car l'ensemble formé du village et du hameau forme une entité socioculturelle. Elles fournissent en outre des informations sur la

signification et l'ampleur de l'homogénéité culturelle mesurée par les données quantitatives. Elles permettent aussi de comprendre les relations du village avec les villages voisins, ce qui constitue une donnée importante pour la mise en place de campagnes de prévention par exemple ou pour la réalisation ultérieure d'études dans la région.

Valider les concepts

L'une des principales difficultés de notre étude a consisté à déterminer des questions qui soient valables pour les trois pays et à les traduire de la façon la plus fidèle possible pour pouvoir par la suite, faire des comparaisons. Nous avons eu recours à des concepts permettant une mesure des activités, notamment sexuelles, matrimoniales ou plus largement sociales et démographiques, au sujet desquels nous nous sommes interrogés. Les questions qualitatives portaient notamment sur la signification sociologique et démographique des phénomènes démographiques et des entités socioculturelles. Cette réflexion a précédé la recherche de catégories pertinentes sur le plan statistique.

Un interdit méthodologique

Une des questions posées a porté sur la pertinence de prendre en compte le groupe ethnique. Cette interrogation a été particulièrement présente au Burundi. En effet, dans ce pays il nous avait été expressément demandé de ne pas poser la question de l'appartenance ethnique aux personnes interrogées dans le cadre du questionnaire individuel. La raison qui nous était donnée par les responsables du Programme national de lutte contre le sida et les MST était l'absence de différenciation ethnique dans le pays. Il était perceptible cependant qu'un tel sujet suscitait des tensions. Au cours du travail de terrain, nous avons mené quelques observations pour tenter de voir quelle conséquence la non prise en compte de cette caractéristique pouvait avoir sur nos résultats.

Un clivage

Nous nous sommes intéressés entre autres à la place des Twa. Au moyen d'observations et de discussions informelles, nous avons pu constater que les Twa ont très peu de contact avec les autres ethnies. Ils sont marginalisés et dévalorisés par les Hutu et les Tutsi qui les considèrent comme des gens « pas propres, qui ne se lavent pas, qui sentent mauvais » (femme twa de Kinzobe, homme non-twa de Kinzobe). Ces idées sont anciennes. Les Twa sont des *Batwa* (Twa au pluriel) avant d'être des *abantu* (personnes) (femme twa de Kinzobe). Les Twa ont intégré ces attitudes : « c'est dans l'ordre des choses », même si aujourd'hui les différences entre Twa et non-twa tendent à s'estomper (femme Twa de Kinzobe). Une des explications de cette discrimination tient à des différences de mœurs. Par exemple, les Hutu et Tutsi considèrent les vaches comme des animaux très importants et ne les tuent pas. Ils n'en prennent que le lait et les enterrent. Par contre, les Twa mangent les veaux et les vaches. En outre, les conditions de vie des Twa sont très différentes : ils ne possèdent pas de terre et travaillent pour un Hutu ou un Tutsi. Ceux-ci refusent en général que leur enfant épouse une personne twa. Un enquêteur a évoqué le cas d'une jeune fille non-Twa qui est tombé enceinte après avoir eu des relations sexuelles avec son enseignant Twa. Malgré le grave châtiment encouru par celui-ci, les parents de l'élève n'ont pas voulu porter plainte car ils ne voulaient pas que l'on sache que leur fille avait eu des relations

sexuelles avec un Twa (enquêteur à Kinzobe). Les relations d'évitement peuvent être très poussées : « on ne peut pas rentrer dans sa maison, même pas partager un chalumeau [de bière]. Même au cabaret, ce n'est que récemment qu'ils viennent. Le récipient dans lequel [un Twa] a bu, on le met à part et il ne sert qu'aux Batwa » (homme non-twa de Kinzobe).

Un impératif politique

Ces observations contredisent le discours officiel selon lequel il n'y a pas de différence ethnique au Burundi. Elles confirment que ce refus d'une collecte relative à l'ethnie correspond davantage à une volonté d'apaiser les conflits potentiels qu'à une absence de différenciation. Elles nous ont conforté dans la décision que nous avions prise de ne pas poser la question de l'appartenance ethnique, tout en nous faisant prendre conscience que se priver de cette information pouvait nous empêcher de saisir de façon quantitative un clivage réel au sein de la population. Dans le cas des Twa cependant, leur faible poids démographique fait que la non prise en compte de cette appartenance pour l'approche quantitative ne crée pas de biais significatif. Ils ne représentaient en effet que quelques personnes de l'échantillon.

Paradoxalement, l'impératif de non identification de l'ethnie nous a amené à nous interroger sur cet aspect. Il a été porteur d'informations sur les valeurs et tensions au sein des sociétés étudiées, de même que les observations et discussions qui ont été suscitées à ce sujet.

Identifier les biais de déclaration

Les non-réponses

Nos observations nous ont fourni des informations sur les raisons des non-réponses. Pour l'ensemble des sites, seules quelques personnes ont refusé de répondre au questionnaire individuel et pour chaque question les non-réponses sont relativement peu nombreuses. Beaucoup renvoient aux problèmes que l'on rencontre pour l'ensemble des sujets touchant au VIH/sida. Elles ne sont pas spécifiques à une question mais relèvent d'une attitude générale de non-dit qui révèle un malaise vis-à-vis du discours sur ce sujet ou plus largement sur la maladie (surtout au Cameroun) ou sur la sexualité.

Ainsi, le fait de ne citer aucun mode de transmission du VIH/sida lors de la passation du questionnaire individuel correspond à une réelle méconnaissance, mais aussi à une attitude qui consiste à éviter de parler de sujets ayant trait à la vie sexuelle. Nous avons pu évaluer la difficulté qu'éprouvent certaines personnes, notamment les femmes et les jeunes filles, à aborder ce sujet. Au Burundi, avoir des relations sexuelles, c'est « accomplir le secret des personnes mariées » et l'une des plus graves insultes que l'on puisse faire à quelqu'un consiste à lui dire qu'il est un *ikimenabanga* (celui qui dévoile le secret). Ceci est particulièrement vrai pour les femmes. Une femme qui ne parle pas est une femme sérieuse. A un enquêteur qui pose des questions embarrassantes, on demande : « quelle éducation as-tu reçu ? ». Le rire des enquêtés est une réaction courante aux questions posées. Il est signe de malaise et indique que l'on se moque de la personne qui pose la question (enquêteurs à Kinzobe). Ce biais n'est cependant ni systématique ni univoque. Le discours sur la sexualité

est beaucoup plus empreint de réserve au Sénégal et au Burundi qu'au Cameroun. Auprès des hommes en général, notamment au Cameroun, le biais est inverse : les hommes ont tendance à surévaluer le nombre de leurs partenaires pour valoriser leur virilité.

Les contradictions

Le rapprochement des données qualitatives et quantitatives a révélé les limites du questionnaire par rapport à l'entretien en ce qui concerne certaines questions. En effet, plusieurs femmes ont déclaré dans le cadre d'un entretien individuel qu'elles avaient eu un partenaire sexuel autre que leur mari pendant leur union alors qu'elles avaient répondu par la négative lorsque la question avait été posée en questionnaire individuel. Dans ce cas, nous avons corrigé quelques déclarations faites en questionnaire individuel, mais surtout ces écarts nous ont fourni des orientations pour l'interprétation des résultats. Outre le fait que le nombre de partenaires sexuels des femmes a tendance à être sous-estimé, nous avons pu nous rendre compte là aussi de la tension que revêt tout discours sur les relations sexuelles et de la prégnance des normes collectives. Au Sénégal, il est très difficile à une personne de déclarer qu'elle a eu des relations sexuelles extra-conjugales. Si l'acte lui-même est un péché (« accomplir le péché d'infidélité », « *fanana nak motali thiaye thiaye* »), l'avouer est également un péché. De même, il est très difficile à un homme d'avouer que sa femme a eu des relations sexuelles avec un autre homme. Lorsque de telles rumeurs circulent, si l'homme ne réagit pas, il est taxé d'impuissance (enquêteur à Sine-Ngayenne). Ces attitudes et croyances expliquent que très peu de gens affirment avoir eu des relations sexuelles hors union ou indiquent que leur conjoint leur a été infidèle.

Expliciter les paradoxes

L'approche qualitative nous a permis d'expliquer certains résultats qui paraissaient paradoxaux au premier abord. L'un concerne la perception du VIH/ sida comme une menace dans une région à faible prévalence, l'autre a trait au rôle important de la télévision pourtant peu répandue.

Une menace importante dans une région peu affectée

Au Sénégal, la proportion de personnes qui pensent qu'une contamination personnelle par le VIH est « très probable » est plus élevée (24 % chez les hommes, 20 % chez les femmes) qu'au Cameroun (respectivement 5 et 9 %) et au Burundi (respectivement 6 et 2 %). Ce résultat paraît paradoxal si l'on considère que le Sénégal est beaucoup moins affecté par l'épidémie que le Burundi. De même, alors que Ndiaw-Bambally (Sénégal) est le village qui paraît a priori le plus exposé à cause de la circulation de prostituées par le biais du marché notamment, et où ce risque est confirmé par la perception par la population d'une menace collective, c'est l'endroit où les gens sont les plus rassurés quant à leur risque personnel. Ceci s'explique par le fait que les personnes qui connaissent les modes de transmission du VIH/sida pensent être protégées car elles « font tout pour l'éviter », notamment elles déclarent avoir un comportement conforme aux campagnes de lutte contre le VIH/sida : elles sont fidèles à leur conjoint. Inversement, les personnes qui connaissent peu le VIH/ sida sont inquiètes car elles ne savent pas toujours comment s'en protéger. Au Sénégal et au

Cameroun, certaines personnes pensent qu'un simple contact physique (serrer la main, toucher quelqu'un par exemple) suffit.

Le rôle important de la télévision dans un milieu où elle est rare

Un autre résultat paradoxal concerne le fort impact de la télévision. En effet, ce média était cité comme source d'information sur le VIH/sida par un tiers des hommes au Sénégal et au Cameroun et 9 % des hommes au Burundi. Ce pourcentage paraît très élevé pour des villages et collines non électrifiés. L'implantation de la télévision au Burundi ne date que de 1984-1986. À Mugerero, « les fonctionnaires en ont plus quelques commerçants » (directeur de l'école de Ninga). De même, dans les villages étudiés au Sénégal et au Cameroun, les rares postes de télévision appartiennent en général aux fonctionnaires, notamment aux instituteurs. A titre d'exemple, le village de Nyabi (Cameroun) ne dispose que de deux postes de télévision. Cette disproportion entre les postes de télévision disponibles et l'impact de ce média s'explique par le fait que la moindre émission télévisée (la télévision est alimentée grâce à un panneau solaire à Ndiaw-Bambally, Sénégal) est regardée en général par un grand nombre de personnes (40 à 50). A Ndiaw-Bambally (Sénégal), le directeur de l'école et l'un des instituteurs, tous deux issus du village, possèdent un poste que beaucoup regardent : « chaque soir, je mets la télévision dehors et les gens viennent, depuis 1990 » (instituteur de Ndiaw-Bambally). L'autre poste de télévision a été acquis en 1992. Au Burundi, « quand on sait qu'il y a un match, tous les paysans se répartissent dans les familles pour le voir » (directeur de l'école de Ninga). Quelques informations sur le VIH/sida ont été reçues par ce biais. Quelques personnes de Sine-Ngayenne (Sénégal) nous ont indiqué qu'elles ont vu des images de sidéens à la télévision, ce qui a provoqué chez elles un sentiment de peur. D'autres personnes ont eu accès, même de façon très brève, aux images d'un poste de télévision hors du village : « la première fois que j'ai entendu parler du sida, c'était à Batouri, chez mon père à la télévision. On disait que le sida était une très mauvaise maladie » (femme de Nyabi, Cameroun). Les personnes interrogées ont en général confiance en ce média : « par la télé, je suis sûre d'avoir la vérité et de bonnes informations » (femme de Nyabi, Cameroun) mais la télévision n'échappe pas à une compréhension erronée des informations qu'elle diffuse : « on m'avait dit à la télévision qu'un Blanc a découvert un remède » (homme de Kambele III, Cameroun).

Le qualitatif fournit donc des orientations permettant de guider l'enquête quantitative. Au-delà de cette utilisation complémentaire des approches qualitative et quantitative, nous avons pu étudier des phénomènes en prenant en compte leurs dimensions individuelle et collective.

DIMENSIONS INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Nous prenons ici l'exemple de l'influence de la scolarisation sur les connaissances relatives au VIH/sida. Une démarche similaire a été adoptée pour étudier l'influence de la mobilité spatiale, de l'activité économique, de la fécondité, de l'instruction et de la nuptialité sur les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida.

Niveaux individuel et collectif

Une influence certaine

Au niveau individuel, nous avons mis en relation les connaissances relatives au VIH/sida avec le niveau de scolarisation. L'analyse multivariée (régression logistique) montre que la scolarisation, le célibat et l'exercice d'une activité économique hors du secteur primaire doublent pratiquement la probabilité de connaître l'existence du VIH/sida au Sénégal et au Cameroun[8]. De plus, le fait d'avoir été scolarisé et d'exercer une activité économique hors du secteur primaire sont des facteurs significatifs pour la connaissance quasi-complète des paramètres (caractère létal, modes de transmission et prévention) du VIH/sida.

Prise en compte des dimensions individuelles et collectives

Ce constat statistique doit être complété par une analyse qualitative qui permette de mieux appréhender la signification et la portée de chaque facteur pour les connaissances et attitudes face au VIH/sida. La combinaison de ces deux approches doit permettre de restituer les dimensions individuelles, interindividuelles et collectives des déterminants. Au niveau collectif, nous nous sommes intéressés à la place de la scolarisation au sein de chaque communauté. C'est l'ensemble des résultats de ces deux aspects qui permet de conclure sur l'influence de la scolarisation sur les connaissances relatives à l'épidémie.

Les enseignements sur le VIH/sida

Les écoles occidentales

La place des enseignements sur le VIH/sida dans les écoles occidentales (française ou anglaise selon le pays) varie beaucoup selon le site et même à l'intérieur d'un pays. De ce point de vue, on distingue deux types de situation : celle du Sénégal et du Cameroun où le cours sur le VIH/sida est inexistant, incomplet voire même inexact et celle du Burundi où une telle formation est prévue et encadrée. Au Sénégal, les enfants scolarisés à Ngayenne ne reçoivent pas de cours d'éducation sexuelle et le VIH/sida n'est pas abordé. Cet enseignement ne figure pas au programme. Les instituteurs de Ndiaw-Bambally (Sénégal) en parlent à leurs élèves. Ils utilisent pour cela un dépliant sur le VIH/sida. Dans les écoles primaires étudiées au Cameroun, les enseignants parlent de l'épidémie aux élèves de cours moyen. À l'école primaire catholique de Mindourou, « on parle souvent du sida pour les plus grands et ils sont assez bien informés à l'école, mais à la maison, pas du tout » (directeur de l'école catholique). Dans ce même village, la façon dont les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/sida peuvent être évitées sont également enseignées à l'école publique (directeur de l'école publique). À l'école primaire de Nyabi (Cameroun), ce sujet est évoqué en classe de cours moyen deuxième année. De même, les maladies sexuellement transmissibles ne sont abordées qu'en cours moyen deuxième année à Lolo I (Cameroun).

---

8. Le Burundi n'est pas pris en compte car la quasi-totalité des personnes interrogées connaissent l'existence du VIH/sida, ce qui rend les analyses statistiques non significatives.

Un enseignement jugé insuffisant

Au Burundi, l'enseignement sur la sexualité et le VIH/sida fait partie du programme des écoles primaires en 5e et 6e années de primaire. Il a lieu dans le cadre d'un cours d'« étude du milieu » et est relativement récent puisqu'il date de 1989. Le cours en lui-même ne dure que quarante-cinq minutes par an, réparties en deux séances par mois, ce que les enseignants jugent insuffisant. Cependant, les élèves de 6e « ont vu et touché un préservatif » en classe (instituteurs de Ninga). L'école polyvalente de Girengeye (Burundi) dispense également une formation sur le sida (encadreur à Girengeye). A Kabuye I (Burundi), différentes maladies sexuellement transmissibles sont abordées, notamment la syphilis, la blennorragie et le VIH/sida. Le fait que Kabuye I soit une école-pilote pour l'enseignement de sujets relatifs à la santé explique l'importance accordée à ce cours. Les instituteurs des écoles-pilotes avaient effectué l'année précédant l'enquête, en octobre 1991, un stage de quatre jours à Bujumbura pour l'enseignement du VIH/sida.

Des connaissances limitées

Un tel enseignement se heurte à l'inadéquation entre les connaissances des enseignants et connaissances biomédicales relatives au VIH. On peut penser que cette observation faite dans certains villages du Cameroun est également valable pour le Sénégal. Entre autres, certains enseignants déclarent que le virus peut se transmettre par les mouches tsé-tsé et qu'il faut éviter tout contact avec une personne infectée pour éviter une contamination (Cameroun) ou que le retrait permet d'éviter la transmission du VIH/sida (Cameroun). Le directeur de l'école de Banga (Cameroun) a parlé du sida aux enfants des différentes classes. Le message était le suivant : « c'est une grande maladie, ça n'a pas de guérison ni de vaccin. Elle s'attrape à travers les relations sexuelles. Vous devez faire très attention. Il faut éviter le vagabondage sexuel, la saleté ». Cette dernière notion fait référence principalement à la poussière, le manque d'hygiène. Au cours de l'entretien, il a ajouté : « le sida se transmet peut-être par la saleté, nous-mêmes nous ne sommes pas très informés ».

Un enseignement religieux inadapté

Par ailleurs, au Burundi, les écoles *Yagamukama* (catholiques) abordent le VIH/sida dans les grandes classes mais les enseignants manquent de matériel pédagogique pour cela. De plus, cet enseignement se fait sous la forme d'un discours moralisateur. Par exemple, si un enfant pose une question sur l'utilisation du préservatif, « on lui montre que cette pratique n'est pas admise par l'Église catholique » : « c'est un délit, de la débauche ». De plus, « on n'est pas sûr » de la qualité du préservatif (enseignants de *Yagamukama* à Ninga). Ces écoles ne mentionnent donc que l'abstinence comme mode de prévention (groupe de jeunes filles scolarisées de Kinzobe). Les écoles *umutwenzi* que fréquentent les enfants et adultes pentecôtistes abordent l'épidémie dans des termes similaires. Pour « se prémunir », il faut « croire en Dieu et s'abstenir de toute relation hors mariage » (responsable d'une école *umutwenzi* à Kinzobe). Ce deuxième type d'école se trouve à un peu plus d'un kilomètre de la colline, près de Muvumu.

L'influence de la communauté

L'analyse du rôle de l'école ne peut être isolé du reste de la communauté.

Une synergie

Dans les trois pays, les enseignants ont insisté sur l'importance du rôle de l'école dans la sensibilisation à l'épidémie. A Ndiaw-Bambally (Sénégal), d'après le directeur de l'école, avant de recevoir des informations de l'école, les enfants ont en général tous entendu le mot à la radio mais n'en connaissent pas les modes de transmission ni les modes de prévention, or « un bon élève de cours moyen deuxième année doit être capable de répondre à ces questions et de l'expliquer à ses parents » (directeur de l'école de Ndiaw-Bambally). Une telle formation peut permettre à l'enfant de prévenir des problèmes. En effet, certains élèves sont âgés de douze à quatorze ans en CM2 et certaines filles ont des grossesses non désirées. Les élèves doivent connaître « les risques des relations sexuelles (grossesse et maladie sexuellement transmissible) » (instituteur de Ngayenne). De plus, « nous ne sommes pas un village fermé. Il y a un marché hebdomadaire, les gens circulent donc les enfants sont au courant de tout » (directeur de l'école de Ndiaw-Bambally). L'école apparaît comme un vecteur d'information privilégié : « il faut que les informations émanent de nous [...] car entre eux ils se racontent des histoires et parfois c'est faux » (directeur de l'école primaire de Ninga). L'instituteur apparaît comme la personne extérieure à la famille susceptible d'informer l'enfant sur sa sexualité (groupe d'hommes de Kinzobe). A Kabuye, ces cours donnent aux élèves « tous les éléments dont ils ont besoin pour se prémunir ». Par exemple, le préservatif réduit l'exposition au VIH/sida : « les enfants ne peuvent pas prouver le contraire » (directeur des écoles de Kabuye). Si les élèves de cinquième année de primaire posent peu de questions, ceux qui suivent les cours de 6e année « sont intéressés. Ils posent beaucoup de questions », notamment sur les modes de transmission et sur l'utilisation du préservatif[9] (instituteurs de Kabuye I). Ces cours sont l'occasion d'effectuer des expériences importantes. Par exemple, les élèves de Kabuye I ont rempli un préservatif d'eau pour éprouver la solidité de cet objet dont beaucoup de personnes disent qu'il risque de se percer ou se déchirer : « il a fallu deux arrosoirs remplis d'eau » (groupe de jeunes filles scolarisées de Kinzobe). « Si on doit parler du sida, comme on ne peut pas répondre à toutes les questions, on peut demander à une personne du centre de santé de venir ou on enregistre les questions des enfants et on va leur poser » (directeur de l'école primaire de Ninga). Il existe ainsi une synergie entre les différents équipements communautaires.

Des effets pervers à éviter

Cependant, l'enseignement du VIH/sida dans les écoles suppose que des précautions soient prises si l'on veut éviter les effets pervers. En effet, les « tabous » autour des sujets sur les relations sexuelles constituent un frein à la mise en place d'un tel enseignement : « il ne

9. Exemple de questions posées par les élèves de 6e année : « si on fait un rapport sexuel avec un préservatif, éprouve-t-on autant de plaisir ? », « La capote, peut-elle se déchirer ou rester dans le sexe de la femme ? », « peut-on attraper le sida en faisant des tire-langues ? Si on lave les habits d'un sidéen alors qu'on a une plaie ? », « celui qui mange avec un sidéen, peut-il attraper le sida ? », « si un moustique pique un porteur du virus et que ce moustique pique immédiatement un autre, le deuxième peut-il attraper le sida ? » (instituteurs de Kabuye). Autres questions : « le préservatif peut-il couvrir tous les organes génitaux ? » (groupe de jeunes filles scolarisées de Kinzobe)

faut pas dire de mots grossiers ou sensibles » (instituteur de Kabuye I). Lorsque l'enseignement sur le sida a commencé à Kabuye I, les instituteurs en étaient déconsidérés (instituteur de Kabuye I). Au Sénégal, les enseignants de Ngayenne (Sénégal) nous ont fait part de leur crainte de voir les parents retirer leur enfant de l'école de peur que cette éducation sexuelle ne « déprave » leurs enfants. D'après les instituteurs, si un tel sujet était traité, il rencontrerait une résistance de la population : « l'éducation sexuelle à l'école pour le moment, ce n'est pas possible, ça dérange » (instituteur de Ngayenne, Sénégal). Le directeur de l'école de Nyabi (Cameroun) a souligné la difficulté de mener de tels enseignements en raison des « tabous » liés à la sexualité qui rendent les parents réticents à ce type d'enseignement. A Kinzobe (Burundi), les parents « sont conscients des problèmes de cette maladie » et pour cette raison « pensent que c'est bon d'en parler aux enfants » mais en même temps, ils « disent que plus tard, on risque de favoriser la méconduite, ce n'est pas bon » (directeur des écoles de Kabuye, Burundi). Ce problème est lié en partie à la disparité des âges des élèves dans la classe. En cinquième et sixième année de primaire, les âges varient entre 12 et 16 ou 17 ans : « certains comprennent, d'autres sont trop jeunes » (directeur des écoles de Kabuye). Les réticences aux cours sur le sida ou la sexualité ne sont pas insurmontables : « au départ c'était difficile car dans nos coutumes, on a des problèmes pour parler des problèmes de sexualité aux enfants mais il y a eu un séminaire. Il faut en parler aux élèves de 5e et 6e années dans des termes simples [...] Progressivement, pour les parents, ce n'est plus un tabou » (directeur de l'école primaire de Ninga, Burundi). Ils acceptent les cours en 5e et 6e années mais pas avant (groupe d'hommes de Kinzobe, Burundi). Au Sénégal, une telle formation viserait non pas à indiquer « à l'enfant à utiliser une méthode de contraception mais à lui enseigner ce qu'il est » (instituteur de Ngayenne, Sénégal). L'attitude des élèves lorsque les enseignants leur montrent un préservatif est révélatrice : « ils ne veulent pas prendre ça en présence des autres, ils ont honte. Ce sont des choses qui se font en cachette » (instituteurs à Ninga, Burundi).

Ainsi, la scolarisation exerce sur les connaissances relatives au VIH/sida une influence significative. Une étude plus approfondie montre qu'au-delà des enseignements parfois limités que les enfants reçoivent, cette influence et ses enjeux concernent l'ensemble de la communauté dont les membres peuvent agir en synergie avec les enseignants mais également constituer un obstacle. La connaissance de ce contexte permet de donner toute leur efficacité aux éventuels futurs programmes de sensibilisation.

ÉTABLIR DES TYPOLOGIES

L'analyse conjointe des données qualitatives et quantitatives consiste à les combiner pour produire un résultat qui intègre les deux types de données. Dans notre étude, cette démarche a été utilisée pour l'établissement de typologies. Nous avons en effet étudié la corrélation des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida avec des profils socio-démographiques en utilisant à la fois des données qualitatives et quantitatives.

La connaissance des modes de transmission du VIH

L'un des objectifs de l'étude était de mesurer les connaissances relatives au VIH/sida afin de savoir si elles correspondaient aux connaissances médicales. Nous avons donc posé à

chaque personne interrogée par questionnaire individuel une question concernant l'existence du VIH/sida, ses modes de transmission et de prévention. Nous prenons l'exemple ici des modes de transmission.

Établir des catégories

Une même personne pouvait citer à la fois des modes de transmission erronés et des modes de transmission corrects, d'où l'intérêt d'établir une typologie des personnes interrogées selon leurs réponses. Nous avons donc distingué les personnes qui ont une connaissance correcte de la transmission du VIH/sida de celles qui ne citent aucun mode de transmission ou qui donnent au moins un mode de transmission erroné. Si cette typologie ne distingue pas les personnes selon le nombre d'erreurs ou de modes de transmission citées, elle est néanmoins pertinente d'un point de vue épidémiologique. Pour l'établir, nous avons utilisé de façon conjointe les réponses précodées et les réponses en marge du questionnaire individuel. Les réponses en marge du questionnaire nous ont permis essentiellement de définir précisément la catégorie à laquelle la réponse pouvait être rattachée (correcte ou non correcte), de préciser le sens des non réponses, de mieux comprendre certaines réponses au questionnaire individuel. Le taux de données manquantes au Burundi (17 % des hommes et 5 % des femmes connaissant l'existence du VIH/sida) est lié au fait que, dans ce pays, les enquêteurs n'ont pas relevé l'intégralité des déclarations des personnes interrogées lorsqu'il s'agissait d'un mode de transmission autre que ceux qui figuraient sur le questionnaire. D'après les réponses aux autres questions, il s'agissait pour la plupart de personnes ayant une connaissance correcte du VIH/ sida. Cependant, l'incertitude de ce résultat nous a conduits, dans la suite de l'analyse, à ne pas prendre en considération ces personnes.

Lever les ambiguïtés

Un type de mode de transmission particulier intervient dans les réponses concernant les modes de transmission du VIH/sida. On ne peut le qualifier de correct ou erroné qu'en sachant ce qu'il recouvre exactement. Il s'agit du « sang ». Certains messages de prévention utilisent ce concept pour expliquer à la fois la contamination et le processus de la maladie. Or, lorsque ce message est perçu sans explication supplémentaire, il est susceptible d'être réinterprété selon les croyances et attitudes locales face au sang. Il est donc important d'examiner ces attitudes dans les populations étudiées pour avoir une idée plus précise des connaissances que la population a du VIH/sida. Pour cela, nous avons eu recours aux réponses en marge du questionnaire. Au Sénégal, une transmission par le sang peut admettre différentes acceptions, notamment une transmission par les plaies ou la transmission d'une tare héréditaire par analogie à la parenté de sang. Quelques pathologies sont liées au sang: l'anémie, le *bori*, caractérisé par des saignements de nez, le *khagnara* qui touche, d'après un habitant de Ndiaw-Bambally, les enfants de cinq à quinze ans et se caractérise par la présence de sang dans les urines. Les Mkako (Cameroun) distinguent « les veines, véhicules du sang » qu'ils opposent aux « muscles, féminins, à la circulation sanguine plus diffuse » (Copet-Rougier, 1985).

Le sang, « symbole essentiel, éminemment masculin, apporte la vie et la force mais il est également dangereux » (Copet-Rougier, 1985). Cette constatation est confirmée par les entretiens: contre le rhumatisme, il faut faire une « incision pour laisser couler le mauvais sang et prendre un remède » (femme de Mindourou, Cameroun). Cette notion de « mauvais

sang » a été reprise pour le VIH/sida. Le sang comme véhicule de la maladie est cohérent avec les représentations préexistantes d'un sang ambivalent. Ainsi, au Cameroun, les expressions utilisées semblent plus en accord avec la conception biomédicale du sida. Par ailleurs, chez les Mkako, « les rapports sexuels représentent des actes dangereux : les accomplir la nuit est une obligation stricte (...) C'est par leur intermédiaire que la maladie entre dans le corps par contact avec le sang » (Copet-Rougier, 1985 : 175). Ces conceptions sont proches de ce que pourrait être la transmission sexuelle du VIH/sida. Nous avons donc examiné chaque réponse de manière à classer chacune parmi les réponses erronées ou correctes par rapport aux connaissances médicales.

Rares sont les personnes qui ont cité les relations homosexuelles parmi les modes de transmission du VIH/sida. Dans ce cas, l'approche qualitative révèle que les explications ne correspondent pas toujours aux résultats biomédicaux. Un homme à Kambele III (Cameroun) nous a expliqué que le VIH/sida peut se transmettre lors d'une relation sexuelle anale à cause du « contact avec les déchets (excréments) » du partenaire. Une telle conception ne peut être assimilée à une connaissance adéquate des modes de transmission du VIH/sida.

Typologie selon la connaissance des modes de transmission du VIH/sida

La létalité[10], la transmission et la prévention constituent les trois paramètres du VIH/sida. La mesure de la connaissance de chacun d'eux peut être reprise pour établir un indicateur global de connaissance de l'épidémie. Celle-ci est considérée comme correcte si les connaissances relatives à ces trois paramètres sont toutes les trois correctes. Elle est considérée comme non correcte si la connaissance d'au moins un de ces paramètres est erronée ou inexistante. La notion de connaissance quasicomplète des paramètres du VIH/sida (Parizot, 1993) permet de caractériser une connaissance correcte mais non complète. En effet, très peu de personnes ont une connaissance complète des modes de transmission du VIH/sida. Par exemple, seules quelques personnes citent la transmission de la mère à l'enfant. Ainsi, les personnes qui ont une connaissance incomplète des paramètres du VIH/sida sont celles qui ne citent pas le préservatif comme mode de prévention, tandis que celles qui ont une connaissance quasicomplète sont celles qui le citent. Les trois paramètres sont supposés d'égale importance. Par exemple, une personne qui ne connaît pas les modes de transmission mais connaît le caractère létal entre dans la même catégorie qu'une autre qui ne connaît pas le caractère létal mais connaît le mode de transmission. Enfin, une réponse non correcte ne constitue pas forcément une réponse erronée puisqu'elle inclut les réponses « ne sait pas ». Cette typologie (tableau 2) présente l'avantage d'être pertinente du point de vue des caractéristiques biomédicales du VIH/sida.

10. Les personnes qui indiquent qu'il n'existe pas de remède au sida sont considérées comme donnant une réponse correcte alors que celles qui disent qu'il existe un remède et celles qui ne savent pas sont considérées comme donnant une réponse « non correcte ».

TABLEAU 2

Typologie des connaissances des trois paramètres du VIH/sida (personnes qui connaissent l'existence du VIH/sida)

	Sénégal		Cameroun		Burundi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Quasicomplète	14	1	16	6	42	41
Correcte incomplète	32	34	17	20	6	18
Non correcte	55	65	67	74	52	41
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	199	148	526	517	227	267

Non déterminé pour 1 homme et une femme au Sénégal, 16 hommes et 11 femmes au Cameroun, 45 hommes (17 %) et 15 femmes (5 %) au Burundi.

SOURCE : questionnaire individuel

La proportion de personnes pour lesquelles la connaissance des modes de transmission est indéterminée explique la proportion de personnes pour lesquelles la connaissance des paramètres du VIH/sida est indéterminée. Ces personnes ne sont pas prises en compte dans les analyses suivantes. La connaissance des paramètres du VIH/sida montre deux types de différences. D'une part le Burundi (pays à forte prévalence) se caractérise par une proportion élevée de personnes qui ont une connaissance quasi-complète du sida[11] (42 % des hommes et 41 % des femmes, tableau 2), alors qu'au Sénégal (14 % des hommes et 1 % des femmes) et au Cameroun (16 % des hommes et 6 % des femmes), cette proportion est plus faible. D'autre part les différences entre hommes et femmes sont marquées au Sénégal et au Cameroun alors qu'elles ne le sont pas au Burundi. Enfin, la proportion de personnes qui ont une connaissance correcte (incomplète ou complète) du VIH/sida diffère peu selon le pays et selon le sexe. En effet, le Sénégal se caractérise par une proportion relativement forte (55 % des hommes et 65 % des femmes) de personnes dont la connaissance du VIH/sida est correcte mais incomplète. Ce phénomène est moindre au Cameroun (17 % des hommes et 20 % des femmes) et au Burundi (6 % des hommes, 18 % des femmes).

La définition de profils socio-démographiques : cas de l'activité économique

L'étude approfondie de chaque site nous a permis de spécifier les caractéristiques et modalités à retenir pour l'établissement de profils socio-démographiques des personnes interrogées par questionnaire individuel. Ces profils visent à appréhender de façon synthétique et comparative les caractéristiques des personnes interrogées. Il a donc fallu définir des modalités communes aux sites étudiés. Pour cela, nous avons eu recours aux entretiens menés au moyen de la fiche communautaire et aux observations. Le profil socio-démographique comprend cinq caractéristiques correspondant à nos hypothèses de départ :

11. Cette tendance serait probablement observée avec au moins autant d'importance si les cas indéterminés au Burundi étaient connus car il s'agit pour la plupart d'hommes de Mugerero qui par ailleurs ont une bonne connaissance du VIH/sida.

l'activité économique, le statut matrimonial, la fécondité, le niveau d'instruction et le statut migratoire. Pour expliquer la démarche qui a été adoptée, nous prenons le cas de l'activité économique. Une démarche similaire a été suivie pour les autres caractéristiques.

Influence potentielle de l'activité économique

La première étape consiste à déterminer les dimensions importantes de l'activité économique et le sens que revêt cette caractéristique pour notre problématique. Ceci se fait en revenant aux objectifs de l'étude. Pour l'étude des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida, la prise en compte de l'activité économique correspond à trois angles d'analyse. La détérioration de la situation économique de nombreux pays d'Afrique subsaharienne au cours des dernières décennies a accentué leurs difficultés en matière de santé. De nombreux phénomènes et notamment les migrations sont fortement conditionnés par les activités économiques. Enfin, les activités économiques sont marquées par un déséquilibre entre hommes et femmes au détriment de ces dernières qui assument de lourdes tâches.

Bien que les contextes de l'exercice des activités soient très différents selon le pays, le Sénégal, le Cameroun et le Burundi se caractérisent par la prédominance des activités relevant du secteur primaire. Le fait d'exercer une activité autre que l'agriculture, la chasse ou la pêche pourrait avoir une influence sur les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida dans la mesure où cette nouvelle activité induit de nouveaux revenus, des modes de vie différents et des contacts humains diversifiés.

Critères de classification

Sur la base de ces orientations, nous utilisons les données quantitatives et qualitatives que nous avons recueillies pour établir un regroupement des individus selon leurs activités. Nous distinguons les personnes qui travaillent dans le secteur primaire de celles qui exercent une autre activité. Les personnes qui déclarent avoir une activité strictement domestique font partie d'une troisième catégorie. Cette typologie privilégie l'exercice d'une activité hors du secteur primaire lorsque celle-ci existe et est considérée comme suffisamment importante par la personne interrogée pour être déclarée comme telle. Ainsi, un artisan qui par ailleurs cultive de temps en temps est souvent considéré comme artisan. Les agriculteurs sont en général les personnes qui consacrent la quasi-totalité de leur temps à cette activité. Les sites se distinguent par l'importance relative de l'agriculture par rapport aux autres activités et par le type d'activité exercée en dehors du secteur primaire. Par ailleurs, le fait d'avoir une activité agricole n'implique pas les mêmes contraintes dans les différentes régions. L'étude de l'influence de l'activité sur les connaissances, attitudes et opinions relatives au VIH/sida doit donc comprendre une analyse qualitative par site.

Contextualisation

L'étude approfondie par site montre qu'une même activité revêt des significations diverses selon le contexte dans lequel elle se place. Au Sénégal, les villages se situent dans le « bassin arachidier » du pays. Aussi, la moitié des hommes et les trois quarts des femmes ont une activité strictement agricole. Les travaux domestiques représentent une lourde charge de travail qui consiste notamment à aller chercher du bois et de l'eau à plusieurs kilomètres, préparer le repas pour les membres du ménage. Les activités autres que les activités agricoles sont de deux types. La charge du griot et les activités artisanales telles que la poterie ou la

forge sont exercées par des personnes castées. Elles se transmettent de façon héréditaire. Ces activités n'excluent pas une activité agricole. Les activités artisanales telles que le métier de tailleur ou de boulanger ne correspondent pas à une caste mais sont en général familiales. Parmi les agriculteurs et éleveurs, de nombreuses personnes vendent les produits agricoles ou du bétail sur les marchés (*luma*). Les femmes vendent également des beignets ou des bassines d'eau pour abreuver le bétail des vendeurs. Lorsqu'elles s'exercent hors d'une caste, les activités non agricoles ont lieu en général pendant la saison sèche pour deux raisons : d'une part les personnes qui les exercent ne cultivent pendant la saison des pluies, d'autre part leurs clients disposent d'argent après les moissons et non avant.

La province de l'Est-Cameroun vit principalement de son agriculture et de sa forêt. À Mindourou, les activités ne relevant pas du secteur primaire occupent une place importante. Elles concernent 73 % des hommes et 38 % des femmes. Il s'agit principalement pour les hommes du commerce et de l'industrie du bois. L'installation de la scierie à Mindourou a entraîné le développement du salariat dans le village. Les femmes exerçant une activité strictement domestique « sont essentiellement des épouses des employés de la scierie car elles n'ont pas de champ pour l'agriculture. » (Kamgno, 1993, p. 40). À Nyabi, la diversité des activités, notamment l'élevage et la pisciculture, explique que 46 % des hommes et 16 % des femmes déclarent exercer une activité hors du secteur primaire. La culture du tabac concerne 16 % des hommes et 17 % des femmes de Lolo. Les activités commerciales sont prises en charge par les musulmans de même que l'élevage. Les principales activités à Kambele III sont liées à l'or. Elles occupent la quasi-totalité de la population. Elles ont été considérées dans notre typologie comme des activités « artisanales » (activités « autres »). D'après plusieurs personnes interrogées, les cours de l'or ont connu une forte baisse au cours des dernières années, rendant les conditions d'existence d'autant plus précaires. Deuxième type d'activité liée à l'or, sa commercialisation appelée collecte, est effectuée par les « musulmans » (Hausa, Fulbe) (chef de village de Kambele III). À Banga, la quasi-totalité de la population se consacre à l'agriculture, la chasse ou la pêche. Par ailleurs, « il n'y a pas de commerçant parce que le village était trop dangereux » en raison de pratiques de sorcellerie (informateur privilégié à Banga).

À Mugerero (Burundi), l'agriculture occupe 57 % des hommes et 45 % des femmes. Mugerero illustre l'encadrement des activités agricoles de la plaine de l'Imbo. L'installation dans le site se fait sur base contractuelle : contrairement à l'« intérieur » du pays, les paysans ont la concession d'une terre qu'ils cultivent mais n'en ont pas la propriété. Les personnes qui exercent une activité hors du secteur primaire sont relativement nombreuses (17 % des hommes, 44 % des femmes). Il s'agit surtout d'activités de commerce de denrées alimentaires pour les femmes et de travail à la Société régionale de développement de l'Imbo (SRDI, société paraétatique) pour les hommes. À Kinzobe, aucune personne ne se déclare sans activité. L'activité principale est l'agriculture. Il s'agit de polyculture, les principaux produits cultivés étant le haricot, le petit pois, le maïs, la banane, la patate douce et le manioc. Le café, introduit sous la colonisation belge dans le cadre de corvées, constitue aujourd'hui une source de revenus relativement importante. Les paysans vendent leur production à Kabuye ou dans des usines des environs.

Synthèse et catégorisation

L'agriculture est l'activité principale dans tous les sites : plus de la moitié de la population de chacun d'eux cultive la terre (sauf à Mindourou, Cameroun). En raison de la relative uniformité des activités agricoles, il est intéressant de comparer pour les différents sites, le pourcentage de personnes qui déclarent exercer une activité autre que l'agriculture, la chasse ou la pêche, que ces autres activités soient ou non liées au secteur primaire. Ces personnes ont été regroupées dans la catégorie « autre ». Celle-ci est hétérogène puisqu'elle regroupe entre autres les artisans et commerçants à leur compte et des activités rémunérées de fonctionnaires telles qu'instituteur ou infirmier. Les personnes qui n'exercent aucune activité sont celles qui se sont déclarées comme telles. Elles sont regroupées avec les personnes (en général des femmes), qui ont déclaré ne s'occuper que de leur foyer. Parmi elles, la fréquence élevée des femmes des populations musulmanes s'explique en partie par les pratiques de claustration, en particulier à l'Est-Cameroun. Ainsi, l'exercice d'une activité hors du secteur primaire pourrait expliquer une meilleure connaissance du VIH/sida par le biais de contacts sociaux plus nombreux et plus diversifiés.

Articulation entre différents types d'activités

Certaines activités qui ne relèvent pas du secteur primaire sont exclusives d'une activité agricole. C'est le cas du travail à la scierie de Mindourou (Cameroun) et de l'activité des cadres de la SRDI (Société régionale de développement de l'Imbo) à Mugerero (Burundi). Ces deux populations ont plusieurs points communs qui expliquent qu'elles comprennent beaucoup d'individus qui n'exercent pas d'activité agricole : ce sont des migrants donc souvent sans terre, leurs revenus leur permettent de subvenir à une partie importante de leurs besoins et leur travail se fait à plein temps. Autre cas de figure : l'agriculture constitue pour de nombreuses personnes une activité parallèle, voire secondaire. A Kambele III (Cameroun), 86 % des hommes déclarent être agriculteurs et 84 % ont une activité en relation avec la mine. Un phénomène semblable peut s'observer dans les autres sites, mais de façon moins massive. Par exemple, les enseignants au Sénégal nous ont déclaré cultiver. Il en est de même pour certains fonctionnaires du Burundi. Quelques-unes de ces activités menées parallèlement aux activités agricoles sont induites par l'agriculture elle-même. Indépendamment des activités qui lui sont directement liées comme la commercialisation des produits, l'agriculture induit dans certains cas des activités préindustrielles comme à Lolo I où le tabac subit un premier traitement (triage, séchage). Au Sénégal, bien que l'économie arachidière soit en grande partie destinée à l'exportation et conditionnée par des facteurs extérieurs aux cultivateurs (Coquery-Vidrovith, 1990 ; Mbodj, 1990), elle n'induit pas d'activités autres. Cette articulation entre les différentes activités est à prendre en compte pour l'étude des connaissances et attitudes relatives au VIH/sida. L'influence de l'exercice d'une activité hors du secteur primaire n'est pas la même lorsque ces activités s'ajoutent et lorsqu'elles sont exclusives.

Un déséquilibre hommes-femmes

L'ensemble des activités s'effectue dans le cadre d'une division sexuelle du travail marquée au Cameroun (Copet-Rougier, 1985), au Sénégal et au Burundi au détriment des femmes sur qui pèse une lourde charge de travail. Dans les trois pays, la cuisine et plus généralement les travaux domestiques tels qu'aller chercher de l'eau ou du bois sont des

tâches spécifiquement féminines, de même que les soins apportés aux jeunes enfants. La femme qui n'assume pas ce rôle fait l'objet de moqueries : elle « ne sait pas bien tenir son foyer ». Il existe des exceptions à Mugerero mais il s'agit de comportements nouveaux et peu courants. Inversement, bâtir une case ou une maison revient à l'homme aidé de sa femme (s'il a besoin d'eau par exemple). Ce déséquilibre entre hommes et femmes pourrait expliquer une moindre sensibilisation des femmes au VIH/sida, notamment en raison de manque de disponibilité à la réception d'informations.

Profil socio-démographique et connaissance du VIH/sida

La connaissance de l'existence du VIH/sida

La connaissance de l'existence du VIH/sida oppose les populations du Burundi, pays à forte prévalence où la quasi-totalité des personnes interrogées (toutes sauf une) connaissent l'existence du VIH/sida, au Sénégal et au Cameroun, pays à plus faible prévalence où une partie importante de la population affirme ne pas connaître l'existence de cette épidémie. Au Sénégal comme au Cameroun, le fait d'être un homme favorise la connaissance de l'existence du VIH/sida. Par ailleurs, l'activité, la scolarisation et la migration introduisent des différences significatives. Au Cameroun, l'ethnie et la religion doivent également être prises en compte. Pour la suite de l'analyse, nous avons regroupé les personnes qui se déclarent sans activité et celles qui déclarent exercer une autre activité qu'agricole. De façon générale, elles ont une connaissance de l'existence du VIH/sida meilleure que les personnes qui exercent une activité exclusivement dans l'agriculture (tableau 3).

TABLEAU 3

Récapitulatif des caractéristiques socio-démographiques favorisant de façon significative la connaissance de l'existence du VIH/sida selon le pays et le sexe

Pays	Analyse bivariée		Analyse multivariée
	Hommes	Femmes	Ensemble
Sénégal	Hors agriculture	Hors agriculture	Homme Hors agriculture
Cameroun	Hors agriculture Migrant Célibataire	A été scolarisée Hors agriculture	Homme A été scolarisé(e) Hors agriculture Migrant(e)

NOTA : Le Burundi ne figure pas dans ce tableau car quasiment toutes les personnes interrogées connaissent l'existence du VIH/sida.

SOURCE : Loenzien, 2002

La connaissance des paramètres du VIH/sida

De même, dans les trois pays, les personnes travaillant dans le secteur primaire ont tendance à avoir une connaissance moindre des paramètres (caractère létal, modes de transmission et de prévention) du VIH/sida que les autres. Au Burundi par exemple, le

profil de la personne qui a une bonne connaissance des paramètres du VIH/sida est celui d'un migrant qui a été scolarisé et ne travaille pas dans le secteur primaire (tableau 4).

TABLEAU 4

Récapitulatif des caractéristiques socio-démographiques favorisant de façon significative la connaissance des paramètres du VIH/sida selon le pays et le sexe

Pays	Analyse bivariée		Analyse multivariée
	Hommes	Femmes	Ensemble
Sénégal	Fécondité nulle	-	A été scolarisé(e) Homme
Cameroun	A été scolarisé	-	Homme A été scolarisé(e) Hors agriculture
Burundi	Non migrant	A été scolarisée Hors agriculture	Migrant Hors agriculture A été scolarisé(e)

- : Effectif insuffisant, résultat non significatif.

SOURCE : Loenzien, 2002.

L'utilisation d'une approche qualitative a permis ici de définir les catégories à retenir lors de l'établissement d'une typologie. Elle a également fourni des éléments d'interprétation des résultats.

CONCLUSION

L'étude que nous avons menée sur les déterminants des connaissances, opinions et attitudes relatives au VIH/sida en milieu rural repose sur la comparaison de sites ruraux caractérisés par une faible prévalence de VIH (Sénégal, Cameroun) avec des sites à forte prévalence (Burundi) dans une perspective explicative. Elle illustre la complexité et l'intérêt d'un arbitrage constant entre les dimensions micro-locale et comparative des données. Pour cela, l'approche qualitative a été utilisée de façon intégrée et concomitante à l'approche quantitative. L'influence de chaque facteur du milieu sur les connaissances et attitudes relatives au VIH/sida a été appréhendée au moyen d'une étude statistique des questions fermées, d'une analyse thématique des entretiens qualitatif, d'un traitement systématique des réponses aux questions ouvertes et des remarques en marge des questionnaires. Chaque étape de la recherche comporte des difficultés liées à la réalisation d'une enquête socio-démographique en général et d'autres plus spécifiques à une recherche portant sur un sujet tel que l'épidémie à VIH.

Les informations qualitatives et quantitatives portaient sur des thèmes définis pour l'ensemble de la recherche, ce qui permet une double articulation. D'un côté, les discours orientent l'interprétation les données quantitatives. De l'autre, les données quantitatives permettent de chiffrer la fréquence de connaissances relatives au VIH/sida et la force statistique de certains de leurs déterminants.

BIBLIOGRAPHIE

BURUNDI, MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DIRECTION D'HYGIÈNE ET DE PRÉVENTION, PNLS/MST, 1991, *Enquête sur les connaissances, attitudes, croyances et pratiques (CACP) sur le sida et l'infection au VIH au Burundi*, Rapport final, Bujumbura, 229 pp.

CARAEL, M., 1993, « Bilan des enquêtes CAP menées en Afrique : forces et faiblesses », *in* Dozon, J. P. et Vidal, L. (édit.), *Les Sciences sociales face au sida. Cas africains autour de l'exemple ivoirien*, Bingerville (Côte d'Ivoire), GIDIS-CI/ORSTOM, pp. 27-43.

CARBALLO, M., 1995, History and background, *in* Cleland, J., Ferry, B. (édit.), *Sexual behaviour and AIDS in the developing world*, London, Taylor and Francis, pp. 1-9.

COPET-ROUGIER, E., 1985, « Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire », *in* Barbier, J-C. (dir.), *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, Femmes rebelles*, Paris, ORSTOM-Karthala, pp. 153-180.

COQUERY-VIDROVITCH, C., 1990, « Les paysans africains : permanences et mutations », *in* Coquery-Vidrovitch, C. (dir.), *Sociétés paysannes du tiers-monde*, Paris, Université Paris VII, pp. 25-40.

DAVIS, K., BLAKE, J., 1956, « Social structure fertility : an analytical framework », *Economic development and cultural change*, IV, 3, pp. 211-235.

KAMGNO, H., 1993, *Rôle, Statut de la femme et Sida : cas du village Mindourou à l'Est-Cameroun*, Mémoire de Diplôme d'études démographiques, Yaoundé, IFORD, 132 pp.

LOENZIEN, M. de, 2002, *Connaissances et Attitudes face au VIH/sida*, Paris, L'Harmattan, collection « Populations ».

MBODJ, M., 1990, « Sénégal et dépendance : le Sine-Saloum et l'arachide, 1887-1940 », *in* COQUERY-VIDROVITCH, C. (dir.), *Sociétés paysannes du tiers-monde*, Paris, Université Paris VII, pp. 139-154.

PARIZOT, I., 1993, *Migration et Connaissance du sida en milieu rural camerounais*, mémoire de DEA de sciences sociales, université de Paris V, 77 pp.

ANNEXE 1

Fiche communautaire

- Les informations de cette fiche seront recueillies auprès d'informateurs privilégiés (instituteur, responsable de la case de santé, matrone, éventuellement responsable des projets de développement).

- Identifier pour chaque équipement : son objectif, ses moyens financiers, matériels et humains, sa perception de la population et l'adhésion de la population (fichier ou cahier éventuel).

- Étudier les relations des informateurs privilégiés entre eux.

Unités familiales primaires (observation)

Objectif : quels sont les facteurs liés à l'habitat susceptibles d'influer sur la propagation ou sur une meilleure connaissance du sida ?

Indiquer le nombre d'unités familiales primaires, leur taille, les éléments de confort, le caractère regroupé ou dispersé de l'habitat (distance par rapport aux champs par exemple).

Identifier les réseaux sociaux : lieux d'échange de l'information, moments, activités, personnes concernées et type de sujet abordé.

École

Objectif : la scolarisation comme moyen de sensibilisation au sida.

L'école : type de construction, date de la construction, coranique ou publique, nombre d'enfants par classe, fonctionnement (financement, équipement de la classe, etc.)

L'instituteur comme informateur privilégié : connaît-il le sida, comment voit-il les possibilités de sensibiliser la population, les blocages au sein de la communauté.

Case de santé / poste de santé / hôpital rural

Objectifs :

- Évaluer l'accessibilité et l'adhésion aux services de santé pour la population du site.

- Évaluer la possibilité de sensibiliser la population au sida en s'appuyant sur les services de santé et de sensibilisation.

- Décrire la case de santé et son fonctionnement (*cf.* l'école).

- Mesure de l'accessibilité : si un registre est disponible, exploiter toutes les données quantitatives disponibles. En l'absence de registre, demander au responsable de la case de santé la distribution de nivaquine (nombre de plaquettes durant le dernier mois) ; idem pour d'autres médicaments de base (aspirine, etc.).

Identifier le modèle de cotisation. Quelle a été la participation au programme élargi de vaccination ?

- Mesure de l'adhésion : demander à quelques femmes individuellement ou à l'occasion de groupes de discussion centrée, ce qu'on fait si un enfant est malade, en distinguant certaines maladies-types : paludisme, rougeole, diarrhée, tétanos, choléra (identifier les itinéraires de soins). Éventuellement, poser les mêmes questions au responsable de la case de santé et comparer les deux informations.

- L'infirmier ou le responsable de la case de santé comme informateur privilégié ; connaît-il le sida, comment voit-il les possibilités de diffuser l'information, les blocages au sein de la communauté.

- On pourra interroger à l'hôpital rural le(s) responsable(s) mais également des consultants, des donneurs de sang.

- Place du traitement et de la prévention du sida

- Moyens : équipements disponibles, personnes qui fréquentent l'hôpital, perception de l'hôpital rural.

Relations extérieures et migration

Objectif : étudier les possibilités de modernisation offertes par les relations avec le milieu extérieur : relations avec une région modernisée, incidence des projets de développement.

- Relations avec une région modernisée : types et fréquences des échanges.

- Projet de développement : ce qu'il apporte, opinions positives et négatives.

- Infrastructures : existence d'un réseau routier et moyens de transport.

ANNEXE 2

Grille d'entretien

Objectif: identifier les paramètres démographiques, sociaux et culturels liés à une plus ou moins forte prévalence du sida, dégager des facteurs d'évolution pour chacun d'eux.

(À quels concepts renvoient les notions de sexualité, maladie, MST ?)

Les informations seront recueillies en deux temps. D'abord auprès du responsable du centre de santé, de l'instituteur (interrogés en tant qu'informateurs privilégiés), et ensuite auprès des groupes de discussion centrée. Il faut prévoir un minimum de trois groupes de discussion centrée de cinq à huit femmes chacun, qui seront réunis le soir, de préférence après la passation de quelques-uns des questionnaires individuels. Il faut structurer les groupes de manière homogène pour faire apparaître des différences dans les attitudes par rapport au sida (par exemple un groupe de jeunes et un autre d'« anciennes »); on tiendra compte du fait que certaines femmes sont des migrantes aux attitudes marquées par le travail en milieu urbain.

Facteurs démographiques, sociaux et culturels

Nuptialité et sexualité

Comment les personnes interrogées abordent-elles les relations sexuelles, quels sont les mots qu'elles utilisent pour parler des relations sexuelles, du sexe?

- La sexualité avant le mariage comme facteur de diffusion du sida : Les relations sexuelles. Le fait d'avoir plusieurs partenaires sexuels est-il valorisé ou au contraire mal accepté socialement ? Pour qui ? Pour quelle raison ? A quelle condition ? Y a-t-il un contrôle social ? Les relations sexuelles avant le mariage: y a-t-il un contrôle social? Exercé par qui ? Sur qui ? Relation entre sexualité et fécondité: quelle est la place des mères célibataires ?

- La sexualité dans le mariage comme facteur de diffusion du sida : Constitution des unions et remariage. Comment se constituent les unions ? Choix du conjoint. Importance du mariage. Procédure du mariage. Les remariages. Les relations sexuelles et l'influence de la migration. Existence d'un 2e conjoint « 2e bureau » ? Fréquence des relations sexuelles hors mariage, personnes concernées (avec qui ? personne du ménage ou de la colline, migrant...). Valeur de la notion de fidélité. Comportement sexuel des femmes veuves et divorcées.

- La planification familiale comme frein à la propagation du sida : Utilisation de méthodes contraceptives. Quelles méthodes contraceptives la population connaît-elle ? En utilise-t-elle ? Quelle perception a-t-elle du condom et de ses utilisateurs ? Quelles seraient les conditions de l'acceptation du condom ? Quelle est sa place par rapport aux autres méthodes contraceptives ?

Fécondité et sexualité

Les rapports sexuels pendant la grossesse.

Existence, durée et signification d'un tabou *post-partum*

Comportements liés à la migration

- Importance des migrants: quelle est leur place au sein de la communauté ? activité, liens sociaux. Qui sont-ils : sexe, âge, d'où viennent-ils, avec quelle fréquence et pour quelle durée ? Raisons de la migration.

- Séjours en milieu urbain : fréquence, durée, population concernée.

- Migrations et relations sexuelles : relations sexuelles avec des migrants, relations sexuelles lors d'un séjour en milieu urbain.

Fréquentation des équipements communautaires

- L'école : perception par la population de l'instruction, de l'action des enseignants, des scolarisés. Raisons de la scolarisation.

La maladie

Les maladies

- conception moderne et traditionnelle de la maladie. Lien avec la notion de destin, de péché.

- Le regroupement des maladies en différentes catégories et leur traitement.

Le rapport au corps

- Les soins corporels. Les pratiques visuelles: habillement, apparence.

- Quelles sont les inscriptions faites sur la peau ? Scarifications, tatouages ? Quelle est leur signification ? Dans quel contexte ont-elles lieu ?

- Symbolisme du sang et de ses canaux de circulation (voir la différence entre hommes et femmes).

Fréquentation des équipements communautaires de santé

- Les itinéraires thérapeutiques actuels.

- La fréquentation du poste de santé: Pourquoi va-t-on au poste de santé ? Quelle est la fréquence des visites ? Quels contacts avec les responsables ? Comment la population perçoit-elle les médecins ?

Le SIDA

Connaissance générale du sida et des MST

- Est-ce que les femmes connaissent le terme de sida, MST ? Quels sont les termes utilisés dans la communauté pour décrire le sida ?

- Quelle est la place du sida par rapport aux autres MST?

- Quelles sont les sources d'information sur le sida: école, centre de planification familiale, poste de santé, les migrants, les relations inter-personnelles ? Critique de ces sources.

Connaissance du mode de transmission du sida

Évaluer la qualité de la connaissance de la population concernant le mode de transmission du sida, en particulier la transmission :

- sexuelle : anale, vaginale, orale.
- verticale : via le placenta, le vagin ou le lait.
- sanitaire : due au manque d'hygiène.

Perception et place: du traitement parentéral par rapport au traitement oral, de la pratique de transfusions sanguines, de l'utilisation de drogues (injection). La population connaît-elle les conséquences d'une absence de stérilisation et de l'utilisation multiple de seringues ?

Conditions de la pratique de scarifications médicales ou rituelles: circoncision, tatouage.

- Autre(s) mode(s) de transmission cités par la population : la salive, la sueur... ?

Connaissance des conséquences de la maladie

- Quels symptômes ? On pourra distinguer l'adulte malade et l'enfant né de mère séropositive.

Étudier la sensibilité de la population à différents types de symptômes.

- Connaissance du caractère létal de la maladie ?

Les pratiques liées au risque de transmission (personne non contaminée) ou au risque de mort (personne contaminée ou non)

- Pratiques préventives et curatives : quelles pratiques traditionnelles ? abstinence, gris-gris, exorcisme. Fondements, justification.

La population connaît-elle des pratiques modernes ? Mesures d'hygiène, tests de dépistage, condom voire AZT, sérum.

- La population connaît-elle les condoms ? Comment les perçoit-elle ? Quels sont les problèmes posés par les condoms ? Quels sont les avantages ?

- La population a-t-elle identifié un groupe à risque ? Quelle est sa perception des prostituées ?

Attitude en cas de sida

- Dans quelle mesure la population est-elle prête à effectuer des tests de dépistage ? Dans ce cas, quelle est la valeur de la notion d'anonymat ?

- Quelle est la place du malade dans la communauté ? (perception, soins).

- Itinéraire des soins.

CHAPITRE XIV

QUITTER SES PARENTS

Céline CLÉMENT

La décohabitation juvénile est un terme inventé par les sociologues et les démographes afin de décrire comment les jeunes quittent le domicile parental. Dans une situation de crise, les recherches ont souligné toute la difficulté de quitter ses parents en mettant l'accent sur la précarisation de la situation des jeunes (une hausse du chômage entraînant une prolongation des études[1]), mais aussi sur de meilleures relations avec les parents, constituant autant de raisons de rester chez ces derniers. Pourtant, il ne faut pas oublier la charge symbolique d'une telle étape où l'on s'engage vers une nouvelle vie : celle des adultes. À mi-chemin entre le cocon familial et la formation d'une nouvelle famille, le départ constitue un événement décisif dans la vie des individus, revêtant diverses significations.

Ce thème est souvent abordé à partir d'indicateurs statistiques : on dispose de l'âge au départ et des modalités de celui-ci. Aussi, la décohabitation est saisie à un moment « t » : elle est appréhendée comme un événement ponctuel, s'inscrivant dans un processus linéaire, et est considérée comme constitutive de l'entrée dans la vie adulte dont elle représente l'une des premières étapes. Dans cette optique, le départ, prédéfini par les chercheurs, constitue le point d'origine et c'est à partir de celui-ci que sont analysés les divers événements qui conduisent à la vie adulte. Or, par cette approche, les différentes enquêtes occultent une donnée essentielle : un départ se construit, s'élabore au fil du temps, au sein de la famille d'origine. L'autonomie ne se réalise pas seulement au moment du départ du logement : elle s'acquiert, petit à petit, tout au long de l'enfance et de l'adolescence. Quelques recherches ont mis en lumière l'importance des diverses échelles de mesure d'une décohabitation, devenue progressive et réversible, notamment avec la notion de « départs provisoires » (Blöss, Frickey, Godard, 1990), de « faux-départs » (Villeneuve-Gokalp, 1996) et d'« absence » (Villeneuve-Gokalp, 1997). Néanmoins, des ruptures avec la famille d'origine peuvent apparaître avant ces premiers seuils, participant à l'élaboration de ce processus qu'est l'autonomisation. Dans ces conditions, la décohabitation s'avère temporelle.

La décohabitation se révèle également relationnelle, où les liens familiaux sont constitutifs de cette étape. Ainsi, les différentes configurations familiales - où les rôles, les statuts mais aussi les représentations du destin peuvent apparaître différents - engendrent diverses perceptions de l'autonomie et de l'indépendance.

---

1. Notamment depuis la théorie de Pierre Bourdieu (1978) selon laquelle l'inflation des diplômes entraîne leur dévaluation, engageant les jeunes à prolonger leurs études afin de ne pas déchoir dans la division sociale du travail.

Dans un premier temps, à partir de l'enquête « Proches et parents », réalisée à l'Institut national d'études démographiques en 1990 par Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras et Lionel Charles (pour plus de précisions, voir encadré), plus particulièrement à partir de la question « À quel âge avez-vous quitté le domicile de vos parents pour une durée supérieure à un an ? », nous montrerons la complexité de conceptualiser un départ, lequel revêt diverses formes et significations. En effet, en ne définissant pas le départ comme une décohabitation, c'est-à-dire comme un moment voulu et choisi par les acteurs de cette étape, en ne précisant ni les motifs, ni les conditions de celui-ci (existence d'une autonomie financière), mais en intégrant une clause de durée (supérieure à un an), cette question met en avant des comportements loin d'être anecdotiques. On note ainsi une coupure précoce avec le domicile parental pour certains enquêtés : 25 % ont quitté le domicile des parents pour une durée supérieure à un an avant dix-huit ans. Il semblerait ainsi que le terme d'« âge à la première coupure » soit plus approprié. À partir d'entretiens semi-directifs que nous avons réalisés (voir encadré), nous mettrons en avant cette notion de première coupure précoce et de « circulation des enfants », que ce soit par le biais du pensionnat, de la mise en nourrice, de longue période d'hébergement lors de difficultés familiales, conjugales ou financières. La lecture des entretiens mettra ainsi en évidence que les interrogations sur la décohabitation juvénile répondent à une vision normative de la famille où les membres de la cellule familiale résident toujours ensemble, et où le départ découle d'un choix des acteurs de cette étape[2].

Dans un second temps, nous montrerons les apports d'une approche qualitative, laquelle permet d'intégrer une dimension non seulement temporelle mais aussi relationnelle à l'analyse. Comme l'a rappelé Catherine Villeneuve-Gokalp (Villeneuve-Gokalp, 1997), la décohabitation est un processus complexe et progressif, nécessitant plusieurs mesures afin d'en décrire la dynamique. Mais plus encore, il semble nécessaire de réinsérer cette étape dans le parcours des individus, et ce dès leur enfance, afin d'en saisir la dimension d'autonomisation. Des entretiens retraçant la vie des individus ainsi que leurs relations au sein et entre les membres de leur famille (et ce au-delà de leur départ) apporteront de nouveaux éléments de compréhension. À travers l'exemple des « enfants du divorce », nous verrons ainsi comment le contexte familial peut construire ce sentiment d'autonomie, mais aussi comment la décohabitation interroge le lien de filiation. L'analyse des entretiens soulignera ainsi que les jeunes ne sont pas les seuls protagonistes de cet événement. L'approche qualitative offrira alors une lecture plus large de la décohabitation, qui engage des représentations de la famille, qui reposent sur une vision normative de la famille nucléaire et du lien entre mère et enfants.

2. Il est nécessaire ici de préciser le terme de choix qui pourrait porter à confusion. Celui-ci renvoie à la notion de décision qui émane de l'acteur de cette étape. La décohabitation peut être alors le résultat d'un choix délibéré, mais aussi subi. Dans cette notion de choix, il existe une alternative.

LES DIFFICULTÉS D'UNE MESURE

La question de l'allongement de la jeunesse

L'étude de la décohabitation s'inscrit dans une problématique de l'entrée dans la vie adulte, définie comme une période charnière où se condensent de multiples choix : celui d'un départ, d'un travail, d'un conjoint (Gokalp, 1981). Sociologues et démographes ont alors démontré la généralisation et la prolongation de la phase de transition à l'âge adulte, les conduisant à conclure à un « nouvel âge de la vie » (Galland, 1990). Dès lors, l'entrée dans la vie adulte constitue un objet d'analyse, une nouvelle phase s'étant développée dans la formation de la jeunesse, une phase moratoire, transitoire. Dans cette optique, l'âge moyen au départ représente une donnée fondamentale : il permet d'illustrer l'allongement de la jeunesse, avec un maintien prolongé des jeunes au domicile parental. Il est également l'expression de certains comportements autonomes, même s'ils peuvent paraître partiels, l'indépendance résidentielle ne s'accompagnant pas toujours d'une autonomie financière. Le calendrier, mais aussi les modalités de départ apparaissent pertinents afin de cerner les itinéraires et les représentations des individus, (Blöss, Godard, 1990), notamment pour les femmes (Blöss, Frickey, Novi, 1994), puisque « Les conditions de décohabitation auraient dans cette perspective une valeur "prédictive" du sens des trajectoires féminines. » (Blöss, 1997, p. 26) .

Soulignons ici que les résultats de l'enquête « Proches et parents » ne traduisent pas un départ plus tardif des plus jeunes générations du logement parental, contredisant l'idée communément admise d'un allongement de la jeunesse. Une même définition de l'âge au départ pour des générations diverses n'induirait donc pas - selon l'enquête « Proches et parents » - un départ plus tardif pour les enquêtés plus jeunes. Cependant, en plus d'un effet de sélection, d'autres réserves peuvent être émises. Cette absence de différence pourrait ainsi s'expliquer par une variation des perceptions d'un tel événement, entraînant un effet de déclaration[3].

Mais avant d'aller plus loin, il semble nécessaire de préciser qu'il paraît erroné de comparer les résultats émanant des diverses enquêtes, celles-ci ayant des définitions différentes d'un départ. Le processus de décohabitation a alors plusieurs significations, variant selon les objectifs, mais aussi les perceptions des chercheurs (Villeneuve-Gokalp, 1997). Des conditions peuvent s'ajouter (comme l'autonomie financière), compliquant la

3. Qu'en est-il des effets de mémoire des individus plus âgés (Auriat, 1996), mais aussi de la signification de leur départ ? Au terme de leur expérience plus longue on peut se demander s'ils réinterprètent cette donnée. Par exemple, interrogés sur l'émancipation de leurs enfants, une enquête biographique réalisée en Belgique a permis de confronter diverses données : celles des parents (père et mère interrogés séparément puis ensemble) et celles du registre belge, lequel collecte la liste datée des entrées et sorties des membres du ménage. Il en résulte que « la date d'émancipation des enfants est l'objet de déclarations assez divergentes des parents, le père et la mère n'ayant pas toujours la même interprétation de leur départ. C'est vraisemblablement le cas lorsque l'enfant est allé vivre en cohabitation avant de se marier. ». (Poulain M., Riandey B. et Firdion J.-M., 1991, p. 71). Aussi, « Si les pères citent davantage d'enfants émancipés, les mères fournissent un nombre absolu de dates de ces événements plus élevés que leur mari ». [...] « Les mères auraient une perception plus tardive et formelle de l'émancipation de leurs enfants ». (*ibid.*, p. 82).

notion d'indépendance. Il apparaît également difficile, comme le souligne Catherine Villeneuve-Gokalp, de différencier ceux qui quittent le foyer parental de ceux qui vivent à l'extérieur du logement familial, processus considéré comme un départ pour les premiers et comme une « absence » pour les seconds. Il semble donc malaisé de comparer les données statistiques sur l'âge au départ étant donnée la multiplicité des définitions. Néanmoins, précisons qu'on ne peut nier l'allongement actuel de la jeunesse, au regard des générations précédentes, particulièrement celles du *baby-boom*, qui se traduit par l'ajournement et la désynchronisation des divers calendriers (notamment du départ de la famille d'origine mais aussi professionnel et matrimonial). Mais, avec Hervé Le Bras (1983), on peut s'interroger sur « l'apparition » de ce phénomène. Aussi, Claudine Attias-Donfut en comparant trois générations, conclut que les descendants[4] de la génération pivot[5] « partent au moins aussi tard que leurs grands-parents[6]. C'est finalement la génération du milieu qui se distingue des deux autres par un départ plus précoce de chez leurs parents. » Or, il apparaît que la plupart des études qui ont démontré la prolongation de la cohabitation des jeunes au domicile des parents s'appuient sur une comparaison entre les plus jeunes générations qui entrent dans la vie adulte et celles du *baby-boom*, qui ont traversé de profondes mutations sociales. Comme l'explique Hervé Le Bras, il est erroné de penser que « [...] la famille des années 50-70 constituait une forme normale, habituelle, se reproduisant sur plusieurs générations alors qu'elle apparaît comme une étape unique ou tout au moins extrême et temporaire dans l'histoire humaine ». (Le Bras, *op. cit.*, p. 118). Dans ces conditions, « L'apparition de la post-adolescence marque le retour à un cycle de vie familial plus habituel. » (Le Bras, *ibid.*, p. 118). Ces remarques peuvent ainsi expliquer l'absence de différence entre les générations observées. Mais ces premiers résultats nous amènent également à nous interroger sur le sens, sur la compréhension et sur la perception de la question « À quel âge avez-vous quitté le logement de vos parents pour une durée supérieure à un an ».

Définition d'un départ selon l'enquête Proches et parents

La formulation de la question de l'enquête Proches et parents (voir encadré) quant au départ des individus ne répond pas *stricto sensu* à la décohabitation du domicile des parents, à une volonté ou à un choix des individus de quitter le logement parental et ne correspond pas au questionnement actuel des sociologues et démographes sur ce thème. L'observation de l'âge médian et des déciles met ainsi en lumière la diversité des situations. Si à vingt ans, 50 % des enquêtés, toutes générations confondues, ont quitté le domicile des parents, 10 % d'entre eux sont dans cette situation à dix-sept ans et 5 % à quinze ans (voir graphique n° 1). Cela peut correspondre à l'entrée en pensionnat, au service militaire pour les plus anciennes générations ou au « placement » de certains enquêtés, comme l'apprentissage. Certains peuvent également avoir été confiés ou hébergés par d'autres personnes ou membres de leur famille. Cette pratique semble d'ailleurs plus fréquente pour celles et ceux qui ont vécu le divorce ou le décès d'un de leurs parents lors de leur jeunesse, avec une tendance nettement plus marquée pour ceux qui ont connu le décès de leur mère. En effet, d'après le graphique n° 1, on note une première coupure très précoce avec les parents pour les

4. Personnes nées entre 1963 et 1973.

5. Personnes nées entre 1939 et 1943.

6. Personnes nées entre 1910 et 1920.

individus qui ont vécu le décès de leur mère (10 % ont quitté le domicile parental pour une durée supérieure à un an avant douze ans), ceux qui ont connu le décès de leur père (10 % ont quitté le domicile parental avant quinze ans) et enfin ceux dont les parents ont divorcé (10 % sont partis avant seize16 ans).

GRAPHIQUE 1

Âge auquel les enquêtés ont quitté le domicile parental pour une durée supérieure

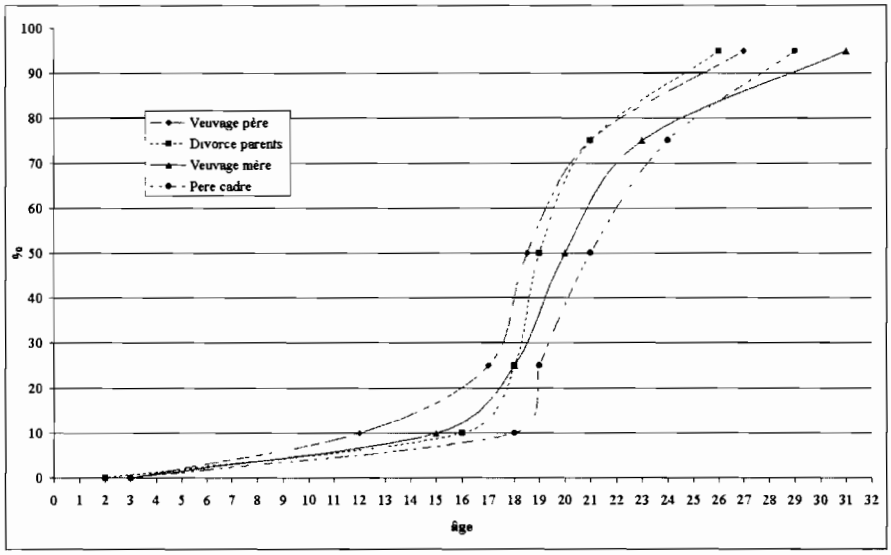

à un an selon certaines caractéristiques de leur univers familial

SOURCE : d'après l'enquête Proches et parents, INED, 1990.

Ces séparations précoces apparaissent courantes à la lecture des entretiens : l'entrée en pension - parfois dans un pays étranger - la mise en nourrice, notamment lors de la seconde guerre mondiale, l'hébergement par les grands-parents ou d'autres membres de la famille sont autant de contextes observés dans les entretiens. L'exemple de Michèle peut illustrer notre propos. Celle-ci est née en 1942. Elle est issue d'une fratrie de trois enfants dont elle est l'aînée. Elle a souvent été gardée par ses grands-parents maternels, essentiellement lors des vacances. Cependant, son frère cadet a été « pratiquement élevé » par ses grands-parents jusqu'à l'âge de cinq ans, avant qu'il n'entre à l'école primaire. Peu d'explications seront énoncées, les circonstances apparaissant naturelles. Les entretiens dévoilent alors des histoires familiales inattendues. Comme le souligne Maria, c'est son grand-père qui souhaitait garder un peu plus son petit-fils afin d'avoir un jeune enfant à la maison :

> « Ben, je sais pas tellement. C'est parce que d'abord, mon grand-père il adorait les enfants, il disait toujours à ma grand-mère, il faut toujours qu'il y ait un bébé dans un berceau. Donc, quand ils n'en ont plus fait, ils ont pris mon petit frère. Et puis ils ne voulaient pas le rendre et puis bon, maman elle leur laissait un peu pour leur faire plaisir et tout ça. Et puis... moi j'ai vu mon grand-père, un jour il avait pris le train, on était en caserne à l'époque et puis il avait pris le train de B. pour le laisser chez nous. Et il est reparti, il avait le petit frère dans les mains. Il est reparti avec le

petit frère. Et quand ma grand-mère elle l'a vu arriver, elle lui a dit "mais comment tu as ramené encore le petit !" Alors il dit "oh, qu'est ce que tu veux..." c'était mon grand-père qui le voulait. »

Lucette relate également l'histoire de sa mère et de sa tante.

« Et donc c'était, il y avait la sœur de ma mère, et là aussi il y avait un gros problème. Parce qu'elles n'ont pas été élevées ensemble. Parce que ma grand-mère maternelle, quand... ma tante donc est née, elle s'est retrouvée enceinte tout de suite après, elle a eu un petit garçon qui est décédé à la naissance. Et donc c'est la sœur de ma grand-mère qui a donc gardé sa nièce, ma tante. Et puis donc, comme cette grossesse a été un peu difficile et tout ça, et cet accouchement, donc ma tante n'était pas avec ses parents. Et puis après cette naissance, de nouveau elle a été enceinte et ma mère est née. Ça fait que pendant presque deux ans, la fille aînée n'a pas été avec elle quoi. Et puis après quand il a été question de reprendre, ma tante, mon arrière tante qui était célibataire, elle n'avait pas d'enfant et tout, elle s'est mise à pleurer, elle voulait la garder... elle s'en était accaparée, comme si c'était sa fille. Et puis on lui a laissé un peu plus, un peu plus et un peu plus et puis finalement, c'est elle qui l'a élevée. Et c'est vrai que finalement ça a créé de gros problèmes relationnels entre ma tante et mes grands-parents, enfin ses parents à elle parce qu'elle avait imaginé qu'elle avait été abandonnée par ses parents. »

Ces pratiques se rapprochent de celle du don, fortement répandue dans l'ancienne France et décrite par Agnès Fine (Fine, 1998). Cependant, les raisons d'un hébergement ne sont pas toujours identiques. Ainsi Léon n'a pas vécu avec son frère aîné : celui-ci a été confié à la garde de ses grands-parents maternels, sa mère ayant quelques problèmes de santé et ne pouvant s'occuper de tous ses enfants. Quant à Lucien, né en 1938 à l'aube de la seconde guerre mondiale, il va être recueilli par une famille d'accueil. Sa mère travaille à Paris afin de subvenir aux besoins de sa famille tandis que son père est mobilisé. Comme il le souligne, cette situation n'est pas insolite.

« Je vais être mis en nourrice, comme beaucoup de personnes à cette époque-là, je vais être mis en nourrice, en Dordogne. En Dordogne chez une femme. Ça se faisait beaucoup dans les familles paysannes qui prend des enfants en nourrice, qui a généralement des enfants d'assistance, ça s'appelait comme ça à l'époque, de l'Assistance publique. »

Henri, né en Afrique en 1941, est envoyé par sa mère en pension, à Paris, à l'âge de onze ans. Comme il le remarque, plusieurs adolescents de sa génération ont suivi le même chemin. Lorsqu'il reviendra en Afrique pour finir ses études universitaires, il ne retournera pas vivre chez sa mère et son beau-père.

« [...] De chez ma mère là, je suis parti je devais avoir dix-onze ans, mais à Paris. (...) Je n'ai jamais très bien compris pourquoi, enfin. Je sais pas, à l'époque, c'était la grande mode là dans les familles, enfin je parle en toute franchise, d'aller faire faire toutes les études secondaires en France quoi. Voilà, ça avait un côté prestigieux. Alors qu'il y avait un bon établissement il y avait quand même, c'était l'AOF, c'était tout de même un bon lycée, ça venait de partout. Mais enfin, bon, un côté un peu snob, oui, un fils en pension en France. Alors qu'il n'y avait aucune raison que je vienne ici je veux dire. Enfin je veux dire que j'étais bien avec tous mes amis, putain, je n'ai pas compris quand ma mère m'a dit allez hop ! Tu vas là-bas. Et là, je n'étais pas le seul de ma génération, il y en a eu plusieurs comme ça, je sais pas, il y a eu quelques années où c'était la mode quoi ! Bon alors c'était Paris ou Bordeaux ou Marseille, tout ça. Alors moi, comme mon beau-père avait de la famille ici, donc je me suis retrouvé à Paris. »

Les événements historiques peuvent expliquer ces conduites et l'on peut très bien penser qu'elles correspondent aux générations les plus anciennes. Ainsi l'analyse d'Agnès

Fine, qui porte sur le récit des acteurs d'adoptions légales ou de fait dans les années 1900-1970, souligne l'importance des adoptions de neveux ou de nièces, pratiques qui se plaçaient dans un contexte de solidarités familiales. L'adoption plénière, votée en 1966, constituera une véritable rupture : « Le don volontaire d'enfant est devenu impossible pour des raisons idéologiques et culturelles. » (Fine, *op. cit.*, p. 82). La norme de l'amour maternel supplante l'idéologie lignagère et seules des « situations de détresse » autorisent ces pratiques.

Cependant, il n'est pas rare de voir certains enquêtés, plus jeunes, quitter le domicile de leurs parents de façon précoce. Nous avons vu que le frère cadet de Michèle avait été confié à la garde de ses grands-parents maternels. Celle-ci, après s'être mariée et s'être installée dans le pays de son mari, en Afrique, va envoyer ses deux fils aînés en France, chez ses parents, afin qu'ils aient une meilleure scolarité (ses filles poursuivront quasiment toutes leurs études en Afrique). Ses fils, dont l'un a également été interrogé (Guillaume), ont donc vécu toute leur adolescence en pension, tandis qu'ils vivaient chez leurs grands-parents maternels le week-end. De même, lorsque Olivia s'installe en France pour y trouver un emploi, elle confie ses enfants à sa mère qu'elle verra une ou deux fois par an.

> « Et j'ai quitté la maison à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, enfin quitté le pays. Oui, j'ai laissé les enfants, ils étaient tout petits et c'est elle [sa mère] qui s'est occupée d'eux. (...) Ben ça, il a fallu me séparer de mes enfants, et après j'allais les voir. Si je pouvais, deux fois par an, mais sinon j'y allais quand même tous les ans. Ma fille, elle est venue ici, elle a fait l'école d'hôtesse. Et elle est restée ici, elle travaille à Orly. Mais mon fils, il n'a jamais voulu venir ici, il s'est marié là-bas, il est avec ses enfants, bon... Bon je passe le voir, mais j'ai été forcée de me séparer déjà quand ils étaient tout petits. Je ne sais pas si je me rendais bien compte étant donné mon âge aussi. C'était ma mère qui s'occupait, et j'étais tellement jeune que, c'est vrai que... maintenant je me rends plus compte qu'à l'époque. Je... qu'est ce que j'ai manqué. »

Un indicateur de première coupure avec les parents

On le voit bien ici, l'analyse de cette question demeure difficile, celle-ci intégrant une variété de processus, de comportements et de pratiques. Quitter ses parents pour une durée supérieure à un an a ainsi plusieurs acceptions. Qu'ont retenu les divers enquêtés comme critères ? Henri a vécu chez sa grand-mère maternelle lors de sa petite enfance. Lorsque sa mère se remarie, il s'installe au domicile de sa mère et de son beau-père. Il quitte ensuite le domicile de ses parents pour une durée supérieure à un an à l'âge de onze ans, afin d'aller en pension. Il ne reviendra jamais vivre chez sa mère et son beau-père. Lucien rejoindra ses parents au retour de son père, mobilisé lors de la seconde guerre mondiale. Très vite, il retournera chez sa nourrice à huit ans : ses parents ont divorcé et sa mère, ayant quelques difficultés à concilier vie familiale et professionnelle dans un premier temps, l'envoie dans son ancienne famille d'accueil. Il la rejoindra à l'âge de quatorze ans. Sa mère se remariera et lui laissera l'appartement lorsqu'il aura vingt ans. Le fils de Michèle a été confié à ses grands-parents maternels à treize ans. Aujourd'hui, il a trente-neuf ans et vit dans le même appartement que ses parents. Estime-t-il avoir décohabité à treize ans ? Olivia en s'établissant en France remet ses enfants à sa mère. Comment ses enfants intègrent-ils cette donnée, sachant qu'ils n'ont pas quitté le domicile parental ? Déclareront-ils la date du départ de leur mère ou de chez leurs grands-parents ? Le terme et la définition de la décohabitation apparaissent comme un processus actif et choisi aux yeux des chercheurs et de la société. Or, l'examen de la question de l'enquête Proches et parents et des entretiens

montre la diversité des situations : partir, quitter, décohabiter recouvrent plusieurs sens et perceptions et l'on n'est pas toujours acteur de cet événement.

De plus, les familles recomposées réinterrogent ce concept de décohabitation du logement parental. Ainsi, il n'est pas rare que les enfants qui ont vécu le divorce et le remariage de l'un de leurs parents décident de changer de résidence pour une durée parfois limitée ou indéterminée. L'exemple de Sarah (vingt-et-un ans) et Myriam (vingt-six ans) le montre bien. Toutes deux sont sœurs et ont été interrogées séparément (leur père a également réalisé un entretien). Myriam est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants, dont deux demi-sœurs. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait six ans. Très vite, elle va apprendre à vivre avec son beau-père considéré comme « responsable » de la séparation de ses parents. Des conflits naissant avec celui-ci, Myriam va rejoindre son père pendant une année. Myriam, Sarah et leur frère ont alors suivi le même chemin.

> « C'est vrai que tous les trois on a eu une période où on est parti. Mon frère est parti, ensuite c'est moi qui suis partie, et ensuite c'est Sarah qui est partie. C'est vrai que c'est comme ça, mais bon.[...] » (Myriam).

Départs confirmés par Sarah, interrogée ultérieurement, mais aussi par leur père, André, qui relatera ces périodes d'hébergement estimées comme « valorisantes ».

Dans le cas des familles recomposées ou divorcées, le logement parental se « multiplie ». Lequel doit-on prendre en compte ? Celui du parent gardien ou celui qui précède l'installation dans un logement indépendant ? La formulation de la question de l'enquête Proches et parents ne permet pas d'entrevoir le choix des enquêtés. C'est ce qu'observe également Guy Desplanques à propos de l'enquête Famille de l'INSEE réalisée en 1990. Il note ainsi que « 47 % des enfants de vingt-trois ans dont les parents vivent ensemble ont quitté le logement parental, 56 % des enfants dont la mère vit seule ont fait de même ». Il en conclut alors « il apparaît plus compréhensible que les enfants dont les deux parents ne vivent plus ensemble quittent le logement maternel plus rapidement que ceux dont les parents sont restés ensemble : parmi eux se trouvent en effet les enfants qui vivent avec leur père. » (Desplanques, 1993, p. 88). La collecte des données de l'enquête INSEE ne permet pas de distinguer si l'enquêté a pris son indépendance vis-à-vis de son père et/ou de sa mère. Cette façon de mesurer la décohabitation reflète une certaine vision de la famille, la famille biparentale, valorisée et considérée comme la norme. Comme l'observe François de Singly (1997), « Tout se passe comme si la logique de l'institution familiale continuait à s'imposer, y compris auprès de ceux qui la contestent. Par commodité, par routine, ou pour de toutes autres raisons, on fait ainsi le plus souvent comme si des parents non séparés qui ont des enfants (non adultes) les élèvent sous le même toit, quelle que soit la durée effective de la cohabitation ». Or, comme l'ont montré les entretiens, on ne coréside pas toujours avec ses deux parents, ni même avec l'un de ses parents lors de son enfance et/ou de son adolescence. Non seulement on ne quitte pas toujours ses parents, mais ce sont aussi parfois eux qui nous quittent.

Comme le souligne Catherine Villeneuve-Gokalp, le départ de chez les parents constitue un processus nébuleux : les modalités et les calendriers se multiplient tandis que se développent des situations résidentielles transitoires, où se distinguent « l'absence », « la décohabitation » et « l'indépendance », d'où une définition de plus en plus complexe.

Néanmoins, les résultats de l'enquête « Proches et parents » (voir encadré) montrent que cette diversité et cette complexité ne semblent pas spécifiques aux jeunes d'aujourd'hui. En ce sens, l'exploitation de l'enquête « Biographies et entourage »[7] (Lelièvre et Vivier, 2002) met en évidence l'importance de périodes d'hébergement chez un membre de la famille, chez un proche, chez une autre personne, ou chez une nourrice ainsi que la fréquence du pensionnat pour les générations nées entre 1930 et 1950. Elle permettra de retracer ces événements et ces trajectoires et de confirmer les résultats de l'enquête Proches et parents, selon lesquels les parcours de vie sont loin d'être linéaires.

Plutôt qu'un indicateur d'autonomie résidentielle, la question de l'enquête Proches et parents liée à l'âge au départ peut être considérée comme un indicateur de première coupure avec les parents (une nouvelle cohabitation ayant pu intervenir ensuite), sans oublier que cela peut correspondre à un choix, à une volonté des enquêtés de quitter leurs parents pour s'installer ailleurs, mais également à des événements extérieurs et que ce ne sont pas toujours eux qui quittent le foyer parental. Toujours est-il que l'examen de la notion de décohabitation révèle ici une vision différente et même déformée que l'on pouvait avoir de la famille des années 30-50, supposée solide et permanente : les membres de cette cellule (frères et sœurs, mère, père) ne vivent pas toujours ensemble tout au long de leur enfance et de leur adolescence. Le contexte historique et culturel a ainsi favorisé des périodes de coupure entre parents et enfants qui se traduisaient parfois par des comportements de confiage (à un membre de la parenté ou à d'autres personnes), mettant en lumière des formes de « circulation des enfants » qui ne transparaissent pourtant pas dans nos représentations. Toutefois, ces conduites de « confiage » ou d'hébergement apparaissent plus fréquentes lorsque les parents ont divorcé ou se sont séparés, lorsque l'un des parents est décédé au cours de la jeunesse des enquêtés, ou lorsque la mère travaille (voir graphique n° 1). Mais si l'influence de l'activité de la mère et de l'histoire conjugale des parents a été confirmée statistiquement (Clément, 2002), ces résultats ne nous éclairent pas sur le contenu des relations entre parents et enfants, ni sur les mécanismes d'un départ car selon l'expression d'Irène Théry (1996), « [...] les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes ».

Or, ce départ se construit dans le temps. De plus, c'est un moment partagé avec tous les membres de la cellule familiale : il engage plusieurs protagonistes et non pas seulement celui qui part. Souvent étudiée à partir d'une trajectoire individuelle (celle du décohabitant), la décohabitation est au cœur des liens familiaux. Nous allons voir à présent comment se construit un départ, particulièrement à travers l'expérience des enfants dont les parents ont divorcé. Nous observerons ainsi comment un acteur, ici le beau-père, peut participer au départ mais aussi comment celui-ci constitue un révélateur du lien des enfants à leur mère. Puis, nous montrerons comment le contexte familial peut contribuer à la construction d'un sentiment d'autonomie. Nous décrirons alors le sentiment de « grandir plus vite » qui émane des enfants dont les parents ont divorcé et la façon dont il s'exprime par rapport à une certaine norme.

7. L'enquête Biographies et Entourage a été réalisée à l'INED par Eva Lelièvre, Catherine Bonvalet et Géraldine Vivier. Elle a collecté 2 846 trajectoires d'entourage de mars 2000 à juillet 2001. Les personnes interrogées, âgées de cinquante à soixante-dix ans appartiennent aux générations nées entre 1930 et 1950 et résident en Île-de-France.

LE CLIMAT FAMILIAL : UN ARGUMENT EXPLICATIF ?

Certaines études sur la décohabitation évoquent la mésentente parentale ou le climat familial afin d'expliquer la précocité de certains départs. Le divorce des parents, les recompositions familiales sont alors mis sur le devant de la scène, parfois avec excès, afin d'interpréter ces événements. L'exemple le plus frappant est celui de l'analyse de Frances et Calvin Goldscheider (1994), portant sur le départ du foyer parental des jeunes américains au XX^{e} siècle. Ainsi, les auteurs notent que les jeunes qui ont vécu dans une « famille instable » quittent plus tôt le domicile familial. Le vocabulaire et les termes utilisés dénotent alors un parti pris, rappelant les études antérieures portant sur les « familles dissociées ». « Instabilité familiale », « ne se sentent pas chez eux », « fugue », « situation difficile », « n'importe quel moyen », « émotivement et financièrement prêts »... ces mots empruntés aux deux auteurs témoignent de leur propre perception de la situation des enfants qui ne vivent pas dans une structure familiale considérée comme « traditionnelle » au regard des « familles stables à deux parents biologiques ». Ils en déduisent enfin un parcours tumultueux et « bancal » pour ces enfants, la précocité d'un départ réduisant leur chance de connaître une « vie familiale stable ». Ces derniers porteraient alors « la marque de la façon dont les parents s'occupent de leurs enfants ». (Goldscheider et Goldscheider, *ibid.* p. 94). De façon plus mesurée et indéniable, d'autres recherches suggèrent une influence de ces structures familiales. C'est le cas de l'étude de deux cohortes de femmes, l'une née en 1947 et l'autre en 1959, de Thierry Blöss, Alain Frickey et Francis Godard (1990), laquelle montre des départs plus précoces pour celles qui ont vécu le divorce de leurs parents. Néanmoins, peu d'explications sont amenées et la recherche des mécanismes conduisant à de telles conduites est rarement énoncée. Cela suggère-t-il des difficultés relationnelles sous-jacentes à cette situation ? En effet, les relations avec et entre les parents semblent agir fortement (Attias-Donfut, *op. cit.*).

Plusieurs entretiens abordent le climat familial à l'adolescence et à l'entrée dans la vie adulte, mettant parfois en évidence des difficultés relationnelles ou le manque de liberté et d'autonomie. Toutefois, une mauvaise « ambiance » ou des relations difficiles ne mènent pas toujours à une séparation précoce. Partir signifie également en avoir le désir - que ce soit au niveau des parents ou de l'enquêté, ce processus ne découlant pas toujours d'un choix. C'est aussi bénéficier d'une opportunité ou d'un événement. Un mécanisme d'amorçage est nécessaire afin de concrétiser un départ. Nous allons voir que, dans le cas des familles recomposées, le beau-père peut constituer et représenter cette opportunité.

Le rôle d'un beau-parent : un mécanisme d'amorçage

Lorsque les parents sont séparés, l'apparition d'un nouveau membre qui se greffe à la cellule familiale peut-être source de conflits et parfois d'hostilités. Certains des enquêtés ayant un beau-père confirment la difficulté de cohabiter avec celui-ci. On peut illustrer ces propos à travers l'expérience de Karim (né en 1966), dont les parents ont divorcé lorsqu'il était âgé de huit ans. À la suite du second mariage de sa mère, lors de sa deuxième année de terminale, Karim a décidé de quitter sa mère et son beau-père à l'âge de vingt ans, afin de s'installer chez un ami professeur, rencontré à son lycée. Les circonstances ont facilité ce déménagement, l'interviewé ne disposant d'aucun revenu. Karim interprète son départ

comme une réponse à un besoin d'autonomie, d'indépendance mais aussi à son cadre familial et à sa relation avec son beau-père, caractérisée par une mésentente. D'ailleurs, lorsqu'on l'interroge sur les conditions de son départ, il précise et corrige :

> « Eh bien d'abord, je n'ai pas quitté mes parents, j'ai quitté ma mère et mon beau-père. »

Karim et son frère aîné n'ont jamais réellement apprécié leur beau-père, ce qui semblait réciproque, selon l'interviewé. Lorsque sa mère et son beau-père se marient, ils s'installent tous dans une maison de campagne. Cependant, son frère aîné partira très vite. La mésentente avec son beau-père semble avoir « activé » le processus de départ.

> « J'avais vingt ans, c'est tard quand même quand tu as vingt ans, tu as envie d'indépendance, tu as envie de sortir, tu n'as plus envie d'avoir le joug familial. Deuxième facteur, il y avait le beau-père, et il y avait quand même une mésentente importante. Ces facteurs là ont joué fortement. »

De même, Myriam (née en 1973), aînée d'une fratrie de cinq enfants, a eu quelques difficultés à accepter son beau-père. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait six ans, ce qui explique que l'entretien débute par cet événement. Myriam distingue alors deux périodes : celle où elle vivait avec ses parents et celle où elle a « appris à vivre » avec son beau-père. Sarah (née en 1977), sa sœur cadette – également interrogée – précisera lors de l'entretien les conditions de vie et les difficultés relationnelles avec ce beau-père. Contrairement à Myriam, Sarah n'a aucun souvenir de la période où ses parents sont demeurés unis (celle-ci avait un an lors du divorce de ses parents). À l'inverse de son frère et de sa sœur, Sarah n'a donc pas noté de différence dans le vécu dans un premier temps. Toutefois, toutes deux ont ressenti, mais pour des raisons différentes, la naissance de leur demi-sœur. Pour Myriam, la naissance de cette sœur a concrétisé l'idée que ses parents ne se marieraient plus jamais. Pour Sarah, elle passe de cadette, statut lui assurant la protection de tous les membres de sa famille ainsi qu'une affection particulière, à l'avant dernière. Si cette arrivée a été très bien acceptée par la suite (Sarah et Myriam ne font aucune différence entre leur sœur et demi-sœur), elle transformera les relations avec leur beau-père, notamment pour Sarah. Rejetés, faiblement intégrés dans la vie familiale et quotidienne (les repas étaient pris séparément et les lieux communs n'existaient pas), il en résulte une haine farouche[8] pour cet homme qui conduira Myriam, son frère et sa sœur à quitter le foyer maternel, pour une durée indéterminée mais souvent pour y revenir.

> « Moi, je voue une haine pour cet homme-là, je crois que c'est la seule personne à qui je pourrais faire du mal physiquement je crois. [...] Maintenant, il ne faudrait pas qu'il me cherche. Parce que c'est clair que j'en viendrais très vite aux mains. Alors que je suis incapable de faire de mal à une mouche. Mais cette personne-là c'est clair que je peux pas oui. C'est physique. D'ailleurs je me suis rendue malade physiquement. Il y a eu une période, je devais avoir dix-neuf ans, quelque chose comme ça, 18-19 ans, je suis partie de chez ma mère je suis venue vivre chez mon père pendant un an. Parce que le beau-père, je ne pouvais plus le voir, ce qu'on appelle plus le voir.[...] »

8. Sylvie Cadolle, dans son étude sur les familles recomposées montre comment l'hostilité des sentiments à l'égard des beaux-parents affleure dans les discours. « Il arrive que des jeunes aient des mots durs à l'égard de leurs parents et surtout de leur père. Mais nous sommes loin de retrouver les expressions de mépris qu'ils utilisent sans vergogne à l'égard de leurs beaux-parents. » Sylvie Cadolle, 2000, p. 132.

Dans ces extraits, les conflits apparaissent caractéristiques de la relation avec le beau-père. Ces rancœurs et ces rancunes peuvent s'expliquer par l'évocation du départ, période où resurgissent parfois des ressentiments. Si Karim, Sarah et Myriam avouent leur hostilité, c'est également parce que leur beau-père respectif a divorcé depuis d'avec leur mère. Or, il semble qu'avec le temps, la relation entre beaux-parents et beaux-enfants s'améliore (Sylvie Cadolle, *op. cit.*). Seul Henri valorise son beau-père qu'il considère comme son « véritable » père. Néanmoins, l'analyse du départ dans ce cas de figure est difficile : on a pu voir au début de ce chapitre qu'Henri est allé en pension à l'âge de onze ans, à Paris, où se trouve la famille de son beau-père. Lors de son retour en Afrique, il ne retournera pas chez sa mère et son beau-père. Quant à Lucien, il reconnaît avoir quelques difficultés avec son beau-père, souvent liées à des différents politiques et idéologiques. Toutefois, ces conflits sont loin d'approcher ceux que nous avons entrevus. Cela peut s'expliquer par l'absence de cohabitation entre Lucien et son beau-père. Ainsi, sa mère a attendu qu'il effectue son service militaire avant de se remarier – mariage auquel Lucien n'assistera pas – ce qui traduit les querelles qu'une telle situation aurait pu entraîner.

Soulignons toutefois la situation délicate d'un beau-parent. Sans minimiser les paroles de Myriam (Sarah et son père ont confirmé ses propos), le beau-père (ou la belle-mère) apparaissent en porte à faux. Souvent considérés comme responsables de la séparation parentale ou de l'impossibilité de voir ses parents fonder de nouveau un couple, ils ne doivent pas non plus apparaître comme un concurrent de la figure paternelle ou maternelle (ce qu'Irène Théry nomme « [...] le beau-parent menaçant », 1987, p. 136). D'ailleurs, Sylvie Cadolle évoque l'ambivalence du discours des beaux-enfants envers leurs beaux-parents. « Les beaux-enfants à l'adolescence ou au sortir de l'adolescence n'ont aucune norme équivalente qui limite l'expression de leur mépris ou parfois de leur haine à l'égard de leur beau-parent. Peut-être même au contraire sentent-ils confusément qu'ils témoignent par ce mépris du respect qu'ils portent toujours au parent auquel le beau-parent ne pourra jamais être substitué. » (Sylvie Cadolle, *op. cit.*, p. 133). Géraldine, née en 1972, dont les parents ont divorcé lorsqu'elle avait huit ans, a toujours vécu avec sa mère. Contrairement à cette dernière, son père s'est remarié. Très vite, elle trouvera en son père et sa belle-mère les boucs émissaires idéaux.

> « Avec mon père, ça n'a pas été facile jusqu'à quatre ans. Je l'ai accusé du divorce. J'ai pu trouver un bouc émissaire et c'était mon père, alors que c'est complètement faux. Mais je l'ai appris plus tard. Mais à huit ans, je ne comprenais rien. Et bon, mon père il a tout de suite vécu avec une autre fille. Il quittait ma mère pour en aimer une autre et je lui en ai voulu pendant longtemps. Je le lui ai vraiment fait sentir. Et bon, quand je devais y aller, ça m'ennuyait. [...] mais mon père vivait avec une autre femme qui se trouve être une ancienne copine de ma mère et je trouve que ça n'a pas arrangé les choses. Elle avait une fille et l'ambiance à quatre était insupportable. Cette fille en voulait à mon père. En même temps, elle avait le même âge que moi, donc on était assez complices. Enfin c'était assez compliqué. »

Myriam souligne bien que l'existence d'un amour de son beau-père lui serait apparue également « dangereux ».

> « En fait, il s'est avéré qu'il était tellement, enfin il nous a tellement rejetés, il nous a tellement, tellement pas aimés je dirais, tellement pas aimés qu'il était... il ne pouvait pas prendre la place de mon père. C'était pas quelqu'un, il n'était pas dangereux pour moi, il ne pouvait pas prendre la place de mon père. Cela aurait été quelqu'un qui nous aurait considérés comme ses enfants,

quelque part, j'aurais pu lui en vouloir en me disant, oh la la, il va prendre la place de mon père, est-ce que je vais un jour l'aimer comme mon père ? Et j'aurais pu avoir peur de ça. Alors que ça ne risquait pas. Il n'y avait pas de danger que je confonde. Donc en fait, je lui en ai certainement voulu d'être parti avec ma mère, ça c'est clair, mais je pense que je lui en veux d'autant plus. Enfin je lui en veux de ne pas nous avoir aimés. Je crois que c'est ça. À s'en rendre, à s'en rendre malade.[...] »

L'analyse qualitative met à jour des difficultés relationnelles avec le beau-père mais aussi une certaine incapacité à lui trouver une place. Mais ne nous méprenons pas. Conclure ici sur les effets de la mésentente avec le beau-père sur le moment de la décohabitation serait hâtif. Le mécanisme apparaît alors bien plus complexe, mettant en jeu les relations des enfants avec leur mère.

Le beau-père : déculpabiliser

Plus que la situation difficile avec le beau-père, il apparaît que c'est la possibilité de partir « à cause » de ce dernier qui facilite une coupure. Myriam souligne ainsi « la bonne excuse » du beau-père pour expliquer son départ.

« Je me dis aussi que c'est, on partait parce qu'il y avait le beau-père qui nous embêtait, mais dans beaucoup de famille de divorcés, les enfants se disent à un moment, oh la la, chez maman ou chez papa, en fonction de là où ils sont gardés, c'est pas bien ; c'est mieux chez l'autre, j'ai envie d'aller chez l'autre. Ils ont tous une période où ils veulent aller voir comment ça se passe chez l'autre. Donc est-ce que c'était... c'est vrai que nous on n'avait pas à se poser de questions, on ne pouvait pas dire à notre mère, oui je pars parce que c'est mieux chez papa. On disait, "je pars parce que ce n'est plus possible avec cet homme-là." Donc c'était une bonne excuse aussi. » (Myriam).

Pour les interviewés, il apparaît ainsi déculpabilisant de partir et d'invoquer une mésentente avec le compagnon ou la compagne de l'un de ses parents.

« Et bon, nous on avait l'excuse toute trouvée de dire à notre mère, on ne part pas parce que, à cause de toi ou parce que c'est toi qu'on n'aime pas, on part parce que c'est l'autre qu'on ne peut plus voir. Ce qui est bien pratique. Alors que les enfants dont les parents ne sont pas remariés, ben quelque part, cela doit être beaucoup plus dur quand l'enfant s'en va pour aller vivre chez l'autre, parce que là la culpabilité doit être, doit être énorme. De se dire ça y est c'est ma faute, mon enfant ne m'aime plus, j'ai fait quelque chose qui ne va pas. Alors que là, ça n'était pas du tout dirigé contre elle. » (Myriam).

Karim se justifie également en objectant que ce n'est pas par « manque d'amour » à l'égard de sa mère qu'il a décidé de partir. De même, Hervé évoque le rôle du beau-père afin d'expliquer le départ précoce de ses filles. Né en 1938, il a deux filles âgées de vingt-cinq et vingt-et-un ans, à la date de l'enquête. À la suite de son divorce en 1978, elles sont confiées à la garde de sa femme. Cette dernière va se remarier. Très tôt, elles quittent le foyer maternel (seize ans pour sa fille aînée et dix-sept ans pour sa fille cadette). Les conflits mais aussi le « prétexte » du beau-père accélèrent ce processus.

« Non, elle a quitté, je crois qu'elle a quitté vers dix-sept ans. Elles avaient des problèmes avec le beau-père. Comme beaucoup de filles. La comparaison entre le père et le beau-père, ça ne supporte pas. (...) Oui, vous savez c'est un prétexte aussi. Quel merveilleux prétexte pour une fille de dire je ne m'entends pas avec mon beau-père pour se tirer. C'est quand même fabuleux.

Mon aînée, elle est partie même plus tôt je crois. Elle est partie à seize ans. Mais là, elle a vraiment eu des problèmes avec le beau-père. »

Conclure sur des difficultés relationnelles systématiques avec le beau-père et la belle-mère dans les familles recomposées serait hâtif. Les conflits avec un beau-parent apparaissent plus marquants parce qu'ils sont également plus visibles, notamment lors de la décohabitation. En effet, il semble plus commode d'avouer une mésentente avec son beau-père ou sa belle-mère qu'avec un autre membre de sa famille. D'ailleurs, il faudrait s'interroger sur le véritable sens de la famille et savoir si les beaux-parents sont intégrés dans cet univers. Une question de l'enquête Proches et parents permet d'explorer les relations teintées de conflits, à travers la question « Y a-t-il dans votre famille ou belle-famille des personnes que vous préférez éviter ? » et si oui, quelles sont-elles. Un peu plus d'un quart des enquêtés ont répondu affirmativement et ont généralement cité un membre de leur fratrie (24 % des enquêtés ont cité leurs frères ou sœurs), moins souvent un parent ou un beau-parent (5,6 %). Ajoutons qu'un comportement d'évitement à l'égard d'un membre de la famille ou de la belle-famille est plus courant lorsque *Ego* a vécu le divorce de ses parents (35 %) et est plus manifeste à l'égard de ses parents ou beaux-parents. L'existence de ces derniers a pour effet d'accroître ces réponses.

Cependant, les entretiens font apparaître des désaccords générateurs parfois de troubles, et ce, quel que soit le statut matrimonial des parents, particulièrement avec la mère[9]. Si ces difficultés avec la mère ne sont pas les plus fréquentes, la récurrence de la complexité des liens maternels avec les enquêtés peut constituer un élément d'explications de certaines trajectoires. Toujours est-il que ces entretiens soulignent des relations parfois compliquées qui ne transparaissent pourtant pas dans une exploitation statistique. Cela suggère-t-il la difficulté d'avouer des inimitiés avec certains membres de sa famille ? Cela suppose-t-il que la norme et la représentation sociale facilitent l'aveu d'une mésentente avec les beaux-parents ou les frères et sœurs, comme le montrent les résultats de l'enquête Proches et parents ? À l'inverse est-il plus difficile d'avouer des réticences à l'égard de son père ou de sa mère ?

Karim précise ainsi que ça n'est pas « par manque d'amour » pour sa mère qu'il est parti, comme si cette alternative lui était inconcevable. Sarah, lorsqu'elle décrit ses relations avec sa mère précise qu'elle ressent de l'amour pour elle et qu'il ne peut en être autrement.

« Je sais pas. Franchement, j'ai de moins bonnes relations avec ma mère qu'avec mon père. Disons que ça reste ma mère évidemment, je l'aime, j'ai eu de très bonnes relations, j'ai de bonnes relations avec elle. Mais ça serait pas ma mère, ça serait pas une personne que je côtoierais régulièrement. »

9. L'orientation des entretiens interroge le rôle et la place de la mère, ce qui peut expliquer la récurrence et la visibilité des difficultés relationnelles avec celle-ci. Néanmoins, les entretiens, s'ils ne posent pas directement la question de la figure paternelle, abordent le sujet, ainsi que celui des autres membres de la famille. Ainsi, l'analyse du *corpus* (c'est-à-dire l'ensemble des entretiens) par le logiciel Alceste fait ressortir une classe famille où le terme mère apparaît 130 fois, celui de père 105 fois, mais aussi ceux d'enfants (90), frère (73), tante (54), grand-mère (40), grands-parents (40), grand-père (36), oncle (30), fils (27), sœur (68), neveu (8), nièce (8).

Tout est dit dans cette phrase : les liens du sang sont les plus forts. Sarah aime sa mère parce qu'elle est sa mère. Ôtons ce lien biologique et symbolique et cet amour disparaît. Deux fonctionnements sont donc à l'œuvre dans la relation avec les membres de la famille : l'un apparaît comme naturel, car il est basé sur un lien indestructible : celui du sang et plus encore celui de la filiation[10]. L'autre se fonde sur l'amitié, l'affectif, l'électif. Le beau-père semble en être le symbole. Plus souvent considéré comme un rival qu'un ami ou un soutien, rien n'oblige les enquêtés à l'aimer, ni même à l'apprécier. La société conforte ce regard : n'est-ce pas dans la littérature, surtout enfantine, que l'on retrouve la figure de la marâtre, plus rarement celle du parâtre (Théry, 1987, *op. cit.*) ? Aussi, certains contes présentent-ils les belles-mères comme de mauvaises mères et des relations fraternelles, notamment dans les familles recomposées, conflictuelles[11]. Plus encore, Bruno Bettelheim offre une lecture du rôle de la belle-mère/marâtre qui semblerait confirmer cette façon de penser le lien mère/enfant. Ainsi, la figure de la belle-mère dans les contes de fées exprime l'ambivalence de la mère qui porte à la fois les sentiments (de l'enfant envers elle) les plus affectueux et les plus violents (et difficiles à s'avouer). « Le fantasme de la méchante marâtre, non seulement laisse intacte la gentille maman, mais empêche également l'enfant de se sentir coupable lorsqu'il est en colère contre elle - sentiment de culpabilité qui compromettrait sérieusement les relations mère-enfant. » (Bettelheim, p. 109). L'utilisation de ce subterfuge pour figurer la difficulté (amour/haine) des liens entre une mère et son enfant dans les contes révèle une certaine incapacité à penser des relations aussi difficiles entre une mère et son enfant qu'entre une belle-mère et son bel-enfant. Martial (2000) rappellera ainsi comment dans la plupart des contes, la figure de la marâtre symbolise, entre autres, l'image inversée de la maternité valorisée et de l'amour parental dans sa dimension la plus naturelle, celle du sang. Soulignons que certains romans ont connu leur succès à travers la description d'un conflit entre une mère et ses fils. C'est le cas de *Vipère au poing*, d'Hervé Bazin, publié en 1948. Ce roman décrit le combat livré par trois frères contre leur mère surnommée Folcoche. Une longue lutte entre Jean, dit Brasse-Bouillon, et Folcoche, qui règne en véritable despote, va survenir. Le roman détaille le mépris, la révolte, la haine grandissante de ce fils pour sa mère qui, sous des principes pieux, terrorise ses enfants. Cri de haine contre la mère et la religion, ce roman, largement autobiographique, use d'un ton polémique. De même, *Poil de Carotte* de Jules Renard met en présence les tensions entre une mère et son fils. Celle-ci inflige des tortures morales et physiques à ce dernier, le conduisant à la mépriser. Néanmoins, dans ces deux romans, la confession de cette haine apparaît d'autant plus « acceptable » pour le lecteur que cette mère est décrite comme un tyran, une « contre-mère » (Hervé Bazin, *op. cit.*, p. 213), les châtiments corporels, les privations et les humiliations se succédant. Ainsi, on peut lire à propos du roman d'Hervé Bazin : « ce roman

10. Comme le rappelle Irène Théry : « Avec la personnalisation du rapport à l'enfant, s'affirme de plus en plus son caractère idéalement inconditionnel et indissoluble ». Irène Théry, 1998, p. 34.

11. Il s'agit des contes les plus connus et les plus diffusés comme celui de *Blanche-Neige* et de *Cendrillon* qui participent à ces représentations et à ce « stéréotype social qui veut que le remariage soit source de souffrances supplémentaires pour l'enfant orphelin et l'un de ses parents ». Jean-Louis Flandrin rappelle également la force des stéréotypes des relations entre belles-mères et beaux-enfants qui sévissaient autrefois, notamment au travers de certains jeux. Il semble que l'on assiste aujourd'hui à un revirement de la littérature enfantine où la figure de la marâtre a disparu : les familles recomposées et la logique du lien électif sont valorisés (Sylvie Cadolle, *op. cit.*). Néanmoins, ces écrits ne sont pas connus de tous, contrairement aux contes : leur cible est celle des enfants, et l'on peut présumer celle des enfants dont les parents ont divorcé. On peut donc supposer qu'ils n'ont pas la même portée.

de 1948 a valu à son auteur un succès de scandale et une entrée fracassante dans le monde littéraire. L'œuvre, d'une verve corrosive remarquable, met aux prises un fils bafoué et révolté à sa monstrueuse mère quasi dénaturée. Le tout se déroule dans le cadre d'une famille bourgeoise française et tient moins du règlement de comptes que d'un coup d'éclat ». Quant à *Poil de Carotte*, un pardon semble s'esquisser. D'ailleurs, Monsieur Lepic, père de Poil de Carotte, ne proteste-t-il pas lorsque son fils clame son mépris pour sa mère ?

> « Tais-toi », dit Monsieur Lepic, « c'est ta mère, après tout. » (Jules Renard, *op. cit.*, p. 154).

Cet exemple tiré de « Poil de Carotte » démontre bien « les affections obligées et les obligations affectives du sentiment familial » (Bourdieu, 1990). La figure maternelle apparaît alors « intouchable », sauf si elle est décrite comme un « monstre » et donc « dénaturée ». Dans cette perspective l'analyse qualitative de la décohabitation dégagerait des représentations du lien de filiation en accord avec la lecture d'Irène Théry du lien de filiation pensé comme inconditionnel et indissoluble (Théry, 1998).

Si l'on se doit d'être prudent avec les désaccords énoncés par les enquêtés avec leur beau-père, on peut cependant s'accorder sur le fait que l'existence d'un beau-parent simplifie la décision d'un départ : elle permet de se détacher, sans culpabiliser l'enfant et le parent gardien. On note ici l'importance de ne pas « faire souffrir » l'un des parents, le plus souvent la mère, et de ne pas le trahir. Cependant, cette donne n'explique pas totalement le processus de décohabitation qui apparaît bien plus complexe qu'un simple mécanisme ou une simple mésentente. Les événements se lient entre eux, et le beau-parent n'en constitue qu'une des facettes. Il peut faciliter un départ, mais il ne l'explique pas entièrement. D'autres facteurs entrent en compte.

LA CONSTRUCTION D'UN SENTIMENT DE L'AUTONOMIE À TRAVERS L'EXEMPLE DES « ENFANTS DU DIVORCE »

Partir, c'est également avoir le désir de voler de ses propres ailes et s'en juger capable. Si le climat familial apparaît parfois pesant aux enquêtés, ils ne franchissent pas pour autant le seuil de la maison familiale. D'autres éléments s'y associent et le rythme de vie connu lors de l'adolescence y participe. Si on prend l'exemple de Karim, celui-ci invoque l'âge, un besoin de liberté et des conflits avec son beau-père afin d'expliquer les circonstances de son départ. Or, on peut s'apercevoir au cours de l'entretien qu'il bénéficiait d'une grande liberté, et ce, depuis son adolescence, notamment lors de la période où il a vécu seul avec son frère et sa mère, mais également lorsqu'il habitait avec son beau-père, alors logé dans une grange aménagée, isolée, annexe à la maison. Comme il le souligne,

> « Il y avait chez eux et chez moi et j'étais complètement autonome. Et ça a dû être important, c'est déjà un pas vers l'extérieur. »

Plus qu'une raison unique, « c'est un mélange de tout ça » qui a contribué à l'élaboration de son départ. Ainsi, son mode de vie (sorties, occupations parascolaires, relations amicales intenses), témoignage d'une certaine liberté et autonomie – rythme de vie qui semble corrélé à sa situation familiale – constitue un des éléments de ce processus.

« Il y avait le fait que toute l'adolescence, j'avais été livré à moi-même, je partais avec des amis très jeunes, j'ai commencé en cinquième, on allait camper très loin. J'ai toujours eu énormément de liberté, ma mère nous a élevés avec liberté, on pouvait faire ce qu'on voulait, mais elle était là quand même pour cadrer. Il y avait des problèmes familiaux, peut-être, et surtout avec le beau-père et il y avait cette relation pendant l'adolescence avec ma mère qui a fait que j'avais envie de partir, ce côté indépendant. »

Karim, Géraldine, Myriam et Sarah ont en commun ce « coté indépendant » acquis au cours de leur adolescence. Myriam avoue avoir eu une ouverture vers l'extérieur très dense au cours de cette période, notamment à travers l'exercice de nombreuses activités sportives. Sa sœur, Sarah, se considère « plus apte à affronter la vie ». En outre, le travail de sa mère et une fratrie nombreuse ont développé, selon elle, un esprit indépendant. Géraldine est également rapidement devenue autonome.

« À partir du collège. Et en plus elle a un travail qui l'a fait rentrer tard. Donc elle n'était jamais là quand je rentrais de l'école. Donc je savais que je pouvais ne pas rentrer tout de suite ou inviter des amis à la maison. Je sortais comme je voulais, sans aller en boîte tous les week-end, c'était pas mon genre [...]. Et puis ma mère avait un travail qui l'occupait beaucoup donc je ne la voyais pas souvent. Elle travaille en province et ça arrivait souvent qu'elle ne rentre pas, plusieurs fois par semaine, j'étais toute seule. »

L'autonomie peut aussi être engendrée par la désunion des parents et faciliter le départ de la famille d'origine. Le divorce ou la séparation des parents participeraient à la construction d'un sentiment d'indépendance, à un processus d'autonomisation. Certaines enquêtes ont démontré les « effets perturbateurs » d'un divorce sur les enfants : la perte d'un modèle de référence, les changements dans les pratiques éducatives et le sentiment de « grandir trop vite » (Bourguignon, 1985). En effet, certains de nos enquêtés dont les parents ont divorcé estiment avoir « perdu des choses de leur enfance ». Mais ils considèrent, « après réflexion », avoir eu « une enfance pas si mal ». Les interviewés ont conscience d'une maturité acquise, selon eux, avant les autres. Ils transforment cette expérience en un atout. Sarah, par exemple s'estime « plus apte à affronter la vie ». Le bilan est alors nuancé :

« Je pense que quelque part, ça m'a retiré des choses, ça m'a retiré des choses de l'enfance. Malgré que quelque part je n'aie pas eu une enfance malheureuse. [...]Mais je crois que c'est quelque chose qui nous renforce et ça nous oblige à grandir. [...] Je crois que je suis plus apte que quelqu'un qui a été bercé dans un cocon et qui a été couvé, "surcouvé" ou qui n'a jamais rien connu. Le jour où ça va lui tomber sur la figure ça va lui faire très mal. »

Karim reproche aujourd'hui l'absence de contrôle maternel[12] qu'il assimile à une « absence d'attention ». Cependant, il dresse un constat positif :

« J'ai eu un rôle différent. Mais en même temps, c'était quand même foisonnant. Quand je repense à mon adolescence, c'était foisonnant. J'ai quand même fait pas mal de choses, mais j'ai pas fait la même chose qu'un autre ado qui aurait été dans un autre climat. Maintenant d'un point de vue psychologique, c'est sûr que j'ai eu un autre rôle qui fait que... Oui, je n'ai peut-être pas

12. L'absence de contrôle maternel concerne les sorties et non l'encadrement scolaire. Comme il le concède : « Elle était là quand même pour cadrer. Mais si ça n'était pas trop "craignos", elle nous laissait faire ce qu'on voulait. » « Parce que dans l'adolescence, j'étais toujours assez libre, je pouvais sortir assez tard, je ramenais des copines à la maison très jeune, ça ne posait pas de problème. Mais si scolairement ça allait, le reste on faisait ce qu'on voulait. »

vécu ce qu'a vécu... Mais je ne le regrette pas non plus. C'était bien quand même. Ça m'a apporté quand même je pense une maturité qui est la mienne, et peut-être des problèmes en même temps, mais ça, ça fait partie de ton histoire, on a une vie, on passe par des étapes, on doit régler des choses etc. et finalement, moi je ne suis pas mécontent, ça va quoi. Et je trouve que je m'en sors bien. En tout cas intellectuellement. Je me sens bien dans ma peau, je me sens clair, à peu près clair avec moi-même, peut-être pas sur tout, on a toujours des choses à gérer, à comprendre etc., mais je ne me sens pas mal dans ma peau. Je suis pas dépressif, je n'ai jamais pris un médicament de ma vie, donc je trouve que ça va. »

Le discours des enfants sur le divorce de leurs parents met en avant la désunion parentale considérée comme une expérience, qui forgerait le caractère, dans le sens d'une plus grande maturité, et d'une meilleure autonomie. À tort ou à raison, ils s'estiment « plus capables » de gérer les difficultés futures que ceux qui n'ont « jamais rien connu », qui n'ont pas eu d'épreuve au cours de leur enfance.

La relation à la mère peut également participer à la construction de cette sensation d'autonomie, ce processus de maturation. En effet, bien plus qu'une relation de mère à enfant, il se construit parfois un lien de mère à adulte. Ce lien s'élabore à travers le rôle de confident des enfants qui peut prendre diverses formes : celui de copain/copine, comme c'est le cas de Géraldine. Ces confidences de la mère à l'enfant ont pour effet d'inverser les rôles : c'est l'enfant qui écoute sa mère, et non l'inverse. Il est alors parfois confronté à des problèmes qui ne sont pas les siens et qu'il ne peut régler lui-même. Lorsqu'elle aborde son départ du domicile parental, Myriam met en lumière le besoin de s'éloigner de ce statut de confidente et de ce fonctionnement mère/adulte pour mieux vivre sa vie d'adulte... en tant qu'enfant. Néanmoins, la coupure ne se réalisera pas lors du départ : Myriam devra mettre un frein par la suite à cette relation considérée comme étouffante. Lorsque Karim évoque ses relations avec sa mère (qu'il tente de transformer aujourd'hui), il avance également le renversement des rôles. Sa mère lui demande d'être à l'écoute, d'être fort et d'assumer la situation pour les deux.

« Même en ce moment il y a une transformation des rapports avec elle aujourd'hui, il y a une sorte de distance de ma part, par rapport à toutes ces années. Il y a une époque, j'étais là, j'écoutais, je donnais des conseils et tout. J'étais à l'écoute. Et pour elle je suis celui qui est fort, qui peut entendre et finalement je ne suis pas son petit garçon, je ne suis pas celui qui peut rencontrer des difficultés, la galère et tout. Et quelque part, elle, elle m'aide pas. »

Ce statut de confident peut prendre également la forme d'une recherche de spécialiste, de « psy ». Si la mère se confie, c'est aussi parce que les enfants sont à la recherche de cette communication qui leur confère un autre rôle, et qui leur apparaît peut-être plus valorisante. Karim explique ainsi qu'il a recherché ce type de relation, où il voulait être celui qui aide, celui qui comprend. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il tente, depuis un an, d'établir une coupure avec sa mère et d'instaurer des liens différents :

« [...] Mais maintenant, j'ai coupé court. Depuis quelques mois, il ne faut plus qu'elle m'appelle parce que ça ne lui ferait pas de mal non plus que je ne sois pas là pour écouter. Et en même temps ; je lui ai dit, moi j'ai ma vie et j'en ai assez, je galère assez, j'ai mes trucs, je cherche mon boulot, je fais mes études, tu te démerdes quoi, en gros. Enfin, je ne lui ai pas dit comme ça, mais je lui ai dit maintenant, t'as ton psy pour parler, donc je suis plus dans le jeu. Ce rapport là, c'est fini, j'en veux pas. »

On retrouve ce discours chez Myriam qui estime qu'elle n'a pas (ou plus) la légitimité de tenir ce rôle.

> « [...] Alors elle me racontait ses malheurs, mais quelque part, en faisant un appel au secours. Mais il fallait surtout pas que je donne mon avis sur la question, et surtout pas de conseils. Donc je me suis dit, je ne peux rien faire. Si c'est juste pour l'écouter et qu'elle se décharge de ses malheurs, parce que moi, je ne suis pas, je ne suis pas une spécialiste de la famille, je ne suis pas psy, je ne suis pas médecin, donc je ne peux pas faire grand chose quoi. »

Ces extraits d'entretiens corroborent l'analyse d'Agnès Martial (*op.cit.*) sur les familles recomposées où on observe une inversion des rôles et des âges, un déplacement intergénérationnel entre mères et enfants liés à la phase monoparentale.

Ce type de relations peut d'ailleurs engendrer des vocations : Myriam a décidé de cesser d'être la confidente de sa mère. Cette dernière s'est alors tournée vers Sarah. Ce rôle d'écoute la conduira à s'orienter en psychologie à l'université. Enfin, en dépit d'une bonne entente entre la mère et l'enfant, mais également entre les parents, lesquels ont continué d'entretenir des rapports amicaux, Géraldine avoue son besoin de « couper les ponts », de se détacher de sa mère, de par sa relation exclusive, et par-là même étouffante.

> « J'ai envie de me démarquer d'elle. Inconsciemment oui, maintenant je le ressens, mais à l'époque je ne le ressentais pas. Enfin tout a basculé depuis mon départ, je vois les choses de l'extérieur maintenant. J'ai vu le revers. Il y a eu un basculement de mes relations entre mon père et ma mère. »

Le rapport à la mère, lorsque cette dernière est séparée apparaît alors paradoxal. Dans un premier temps, il engendre une certaine autonomie, une liberté. Dans un second temps, le caractère « exclusif » de ce lien établit également une dépendance, conduisant Karim, Géraldine mais aussi Myriam et Sarah à se détacher de façon assez brutale de leur mère. Ainsi, Karim a quitté sa ville natale afin de s'installer à Paris où il reprend ses études, marquant ainsi une séparation avec sa mère, même si elle existait bien avant. Myriam, de façon brusque, exhorte sa mère à ne plus empiéter sur sa vie. De la même façon que Karim, elle demande à sa mère de cesser cette relation et d'en fonder une nouvelle. Karim, Géraldine et Myriam ont « coupé le cordon ombilical », d'une manière qui peut paraître brusque. Cependant, la coupure apparaît d'autant plus violente que la relation à la mère se révélait fusionnelle. Adultes, ils ont leur vie, leurs problèmes, leurs difficultés et leur joie et ne peuvent mener de front leur vie et celle de leur mère. D'une certaine manière, ils invitent leur mère à « grandir », à devenir autonome en inversant le processus qui s'était instauré, d'où une séparation qui peut paraître douloureuse.

L'intérêt de ces témoignages n'est pas seulement de montrer comment certains enquêtés estiment avoir « grandi plus vite »[13], processus qui répond davantage au domaine de la psychologie. D'ailleurs, il faut souligner la difficulté de cette définition de « grandir plus vite » qui suppose une comparaison avec la norme. Or, les rites de passage constituent une construction sociale qui diffère d'une culture, d'une société et même d'une époque à l'autre. Toute la difficulté est alors de savoir ce que signifie le mot grandir et comment

13. Et non « trop vite », expression qui engage davantage un jugement de valeurs.

l'approcher et le mesurer. Toutefois, les statistiques sont là pour le démontrer : plusieurs études quantitatives ont observé l'effet d'un divorce sur l'âge à la décohabitation, dans le sens d'un départ plus précoce. Cependant, l'analyse des entretiens souligne davantage combien le discours des enquêtés s'appuie sur une comparaison avec les enfants de familles dites « stables ». Dans un sens, ils ont parfaitement intégré le discours sur les enfants dont les parents ont divorcé : ils se présentent comme des individus différents de ceux qui n'ont pas vécu un tel événement. On voit alors la famille nucléaire biparentale pensée comme la « normalité » et comme la structure la plus stable, la plus apte et où des difficultés n'existent pas. Le sentiment de grandir « plus vite » émanant des enfants dont les parents ont divorcé s'exprime alors par rapport à une norme, celle d'une décohabitation définie à un certain âge et selon certaines modalités. Or, comme l'ont montré les entretiens, la décohabitation est loin d'être un processus linéaire. En outre, il faut noter la contradiction des attentes et des demandes des psychologues envers les enfants et leurs parents. Selon les théories psychologiques, une « éducation réussie » est celle où les enfants sont autonomes et adultes, symbolisés par la séparation d'avec les parents. Dès lors, le divorce constituerait un risque pour le bien-être psychologique des enfants, des conduites fusionnelles, particulièrement maternelles étant à l'œuvre dans ce cas de figure. On reproche donc aux parents – notamment aux mères seules – de fonctionner sur un « mode fusionnel » dans un premier temps. C'est d'ailleurs dans cet objectif que les lieux d'accueil parents-enfants ont été élaborés : « il s'agit de dégager l'enfant et la mère de leur relation osmotique et d'aider à la relation d'un lien non fusionnel entre eux, favorisant la séparation future » (Bastard *et al.*, 1996, p. 105) Puis, on les critique, de par leur situation, à engager leurs enfants à s'autonomiser trop vite. On peut alors se demander si nous ne sommes pas face à des représentations du divorce pensé comme un échec, où les difficultés irréversibles liées à un tel événement et les perturbations pour l'itinéraire de l'enfant perdurent dans l'image collective. Car malgré la banalisation du divorce, Irène Théry signale que « Cette normalité statistique s'accompagne d'une dédramatisation sociale relative et la condamnation morale dont étaient victimes les divorcées s'atténuent fortement, quitte à prendre des formes plus subtiles. » (Théry, 1996b, p. 120). Précisons que ces questions ne se posent pas (ou différemment) pour les enfants qui ont vécu le décès de l'un de leurs parents. Pourtant ces situations conduisent également à la formation de ménages monoparentaux et de familles recomposées. Or comme le précise Agnès Martial, « Ce type de relations "brouillées" peut exister dans toute famille. Il semble cependant qu'elle trouve à certains moments de la recomposition, un contexte propice à l'amplification, et qu'elle s'y montre également plus observable » (Martial, *op. cit.*, p. 2002).

Ajoutons que des conduites de captation maternelle peuvent être effectivement à l'œuvre, de façon consciente ou inconsciente et peuvent suivre la séparation des parents. Mais il semble que ces comportements résultent de la place de la figure maternelle au sein de la famille et non pas seulement de la structure du ménage. On retrouve ces attitudes aussi bien dans les ménages monoparentaux que les familles recomposées ou nucléaires. Ainsi, la « matricentralité » ne s'exerce pas seulement au sein des ménages monoparentaux et des familles recomposées, comme le soulignent Blöss (1996) ou Cadolle (2000). « Mais cette matricentralité n'est pas l'apanage des familles recomposées. Non seulement elle s'exerce au sein de l'immense majorité des familles monoparentales, mais elle ne fait que prolonger celle qui régissait la famille d'origine avant la séparation des parents du fait de la permanence des rôles de genre, seulement atténuée depuis l'accession massive des femmes au travail salarié. »

L'analyse qualitative a mis à jour l'importance du contexte familial, à travers l'exemple des enfants dont les parents ont divorcé, mais aussi des liens au sein de la cellule familiale, particulièrement du lien mère/enfant analysé à la lumière du rôle du beau-père pour comprendre la construction d'un départ qui s'inscrit dans une dimension temporelle et relationnelle. Elle a également révélé des contradictions et des représentations collectives du lien de filiation à partir d'un événement, ici la décohabitation, que l'analyse statistique n'aurait su déceler.

CONCLUSION

De cet article, on peut avancer quelques éléments d'interprétation. Souvent considérée comme un premier seuil de l'entrée dans la vie adulte, la décohabitation est mesurée à partir d'une étape qui doit remplir certaines conditions, définies par les chercheurs. Or, comme l'a rappelé Catherine Villeneuve-Gokalp (1997), la décohabitation est un processus complexe et progressif, nécessitant plusieurs mesures afin d'en décrire la dynamique. Plus encore, les entretiens ont montré qu'il était nécessaire de réinsérer cette étape dans le parcours des individus, et ce dès leur enfance.

Les réponses à la question de l'enquête Proches et parents formulée « à quel âge avez vous quitté le domicile de vos parents pour une durée supérieure à un an ? » nous ont permis de nous interroger sur le sens de cette question. Elles montrent alors que cette question ne répond pas *stricto sensu* à la décohabitation. On observe ainsi que la famille, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas caractérisée par la cohabitation de tous les membres qui la fondent : tous ne vivent pas sous le même toit, au même moment. Les enfants étant parfois hébergés par d'autres membres de la parenté, la relation entre eux et leurs parents n'est pas toujours effective. C'est alors une notion de « première coupure avec les parents » qui est mise en lumière. À sa façon, la décohabitation, étudiée à partir des entretiens et sur plusieurs générations, remet en question la vision traditionnelle de la famille : on ne quitte pas toujours ses parents et ce sont parfois eux qui nous quittent. En effet, une autre source d'erreur émane de l'idée qu'on se fait communément d'un départ, processus considéré comme actif et choisi par les acteurs de ce départ. Or, les entretiens ont montré qu'il ne correspondait pas toujours à un choix et que plusieurs protagonistes participaient à ce processus : celui qui part, mais aussi les membres qui forment le foyer de départ. La décohabitation apparaît alors comme un processus temporel mais aussi relationnel.

Par ailleurs, si les résultats statistiques indiquent un départ plus précoce pour les enfants qui ont vécu le divorce de leurs parents, ils ne nous éclairent cependant pas sur les mécanismes d'un départ, ni sur le contenu des relations entre parents et enfants et encore moins sur les mécanismes d'un départ. Dans cette optique, l'indicateur statistique couramment utilisé, à savoir la bonne ou la mauvaise entente avec et entre les parents apparaît réducteur. Les entretiens ont, dans un premier temps, confirmé ce que la plupart des études ont montré quant aux enfants dont les parents ont divorcé : ces derniers ont le sentiment de grandir plus vite et s'estiment (à tort ou à raison) plus aptes à affronter la vie. D'ailleurs, ce phénomène apparaît fortement établi au regard de la société. Ainsi Sabine Chalvon Demersay (1996), en analysant plusieurs scénarios de téléfilms, montre comment,

lorsqu'ils sont avec un seul de leurs parents, les enfants sont destinés à tenir un rôle adulte. Il en demeure une crainte quant à ses effets, qui se reflète dans les médias. Les enquêtés sont conscients de ce changement de statut et s'ils déclarent parfois avoir un peu perdu de leur enfance, ils reconnaissent en tirer certains atouts : lorsqu'ils doivent en mesurer les conséquences, la balance s'équilibre car c'est pour eux un moyen de devenir adulte et de se rapprocher de leur mère. En devenant le confident de celle-ci, ils instaurent une relation, une communication, tout en arborant un rôle qui leur apparaît dans un premier temps, valorisant. Dans un second temps, l'analyse des entretiens a souligné l'importance des relations familiales, mais aussi de la place de la mère qui éclaire la décohabitation. Par exemple, conscients de la relation particulière (parfois conflictuelle) qui les lie à leur mère, les enfants dont les parents ont divorcé décident de quitter le domicile maternel, afin de prendre de la distance. Parfois douloureuse, quelquefois chaotique, cette séparation semble nécessaire afin de montrer qu'ils ont leur vie et qu'ils se doivent de la mener seuls. Plus encore, c'est l'émergence d'un sentiment de culpabilité lorsque la mère est seule qui est apparu. Il est alors moindre quand un beau-père est présent, le départ ne remettant pas en cause l'amour filial. Mais plus que la présence d'un père (biologique ou symbolique), c'est le fonctionnement du couple parental qui est à l'œuvre. En effet, on retrouve de tels sentiments lorsque la mère est inactive. La matricentralité s'exerce ainsi dans toutes les familles, et pas seulement dans celles où le père est absent. C'est pourquoi la décohabitation interroge, à sa manière, les figures et les fonctions maternelles : elle symbolise la rupture avec celle-ci.

L'analyse de la décohabitation à partir du personnage de la mère a alors mis à jour un processus relationnel où les représentations de la maternité et du lien de filiation ont leur place. Afin de rendre compte de façon plus détaillée de la façon dont les relations familiales sont au centre de la trajectoire des individus, il faudrait maintenant développer et affiner l'analyse en tenant compte des interactions entre pères, mères, enfants, frères et sœurs.

BIBLIOGRAPHIE

ATTIAS-DONFUT, C., 1995, « Le double circuit des transmissions », *in* Attias-Donfut, C., (édit.), *Les Solidarités entre générations*, Paris, Nathan, pp. 41-81.

AURIAT, N., 1996, *Les Défaillances de la mémoire humaine. Aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*, Paris, INED/PUF, « Travaux et documents » n° 136.

BASTARD, B., CARDIA-VONECHE L., EME B., NEYRAND, G., 1996, *Reconstruire les liens familiaux : nouvelles pratiques sociales*, Paris, Syros, 203 pp.

BAZIN, H., 1985, *Vipère au poing*, Paris, Bernard Grasset, 255 pp.

BETTELHEIM, B., 1999, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, [1re édition 1976], 476 pp.

BLÖSS, T., GODARD, F., 1990, « Décohabitation juvénile : stratégies juvéniles et conjoncture de l'existence », *in* Bonvalet, C., Fribourg, A.-M., édit., *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, Plan Construction Architecture, pp. 205-222.

BLÖSS, T., FRICKEY, A., GODARD, F., 1990, « Cohabiter, décohabiter, recohabiter, itinéraire de deux générations de femmes », *Revue française de sociologie*, n° 31, pp. 553-572.

BLÖSS, T., FRICKEY, A., NOVI, M., 1994, « Modes d'entrée dans la vie adulte et trajectoires sociales des femmes mariées », *Population*, n° 3, pp. 637-655.

BLÖSS, T., 1996, *Éducation familiale et Beau-parenté : l'empreinte des trajectoires biographiques*, Paris, L'Harmattan, 192 pp.

BLÖSS, T., 1997, *Les Liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, 157 pp.

BOURDIEU, P., 1978, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, pp. 1-22.

BOURDIEU, P., 1990, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, pp. 32-37.

BOURGUIGNON, O., 1985, « Effets psychologiques sur l'enfant : compte rendu de recherches récentes », *in* Bourguignon, O., Rallu, J-L., Théry, I., *Du Divorce et des Enfants*, Paris, PUF, INED, « Travaux et documents », Cahier n° 111, pp. 115-158.

CADOLLE, S., 2000, *Être parent, Être beau-parent. La Recomposition de la famille*, Paris, Éditions Odile Jacob, 301 pp.

CHALVON-DEMERSEY, S., 1996, « Une société élective. Scénarios pour un monde de relations choisies », *Terrain*, n° 27, pp. 81-100.

CLÉMENT, C., 2002, *La Famille, ruptures et continuités à travers les générations*, thèse de doctorat de sociologie et démographie, sous la direction de Bonvalet C., Paris X - Nanterre.

DESPLANQUES, G., 1993, « Les familles recomposées en 1990 », *in* Meulders Klein, M-T., Théry I., (édit.), *Les Recompositions familiales aujourd'hui*, Nathan, Paris, pp. 81-96.

FINE, A., 1998, « Le don d'enfant dans l'ancienne France », *in* Fine, A., (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, pp. 61-95.

GOKALP, C., 1981, *Quand vient l'âge des choix. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans : emploi, résidence, mariage*, Paris, PUF-INED, « Travaux et Documents », Cahier n° 95.

GOLDSCHEIDER, F., GOLDSCHEIDER, C., 1994, « Composition familiale et départ du foyer parental des jeunes américains au XX^{e} siècle », *Cahiers québécois de démographie*, n° 1, pp. 75-102.

LE BRAS, H., 1983, L'interminable adolescence ou les ruses de la famille, *Le Débat*, n° 25.

LELIÈVRE, E., VIVIER, G., 2002, « Les figures parentales dans *Biographies et entourage* », Colloque international de Dakar, AIDELF.

MARTIAL, A., 2000, *Qu'est ce qu'un parent ? Ethnologie des liens de familles recomposées*, thèse de doctorat d'anthropologie et sociale historique de l'Europe, Toulouse II.

POULAIN, M., RIANDEY, B., FIRDION J.-M., 1991, « Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données », *Population*, n° 1, pp. 65-88.

RENARD, J., 1997, *Poil de Carotte*, Paris, Gallimard.

SINGLY, F. De, 1997, *Habitat et Relations familiales*, Paris, Plan Construction et Architecture.

THÉRY, I., 1987, « Remariage et familles composées : des évidences aux incertitudes », *L'Année sociologique*, n° 37, pp. 119-149.

THÉRY, I., 1996, « Le démariage, épicentre du lien familial », *Projet*, n° 227, pp. 17-26.

THÉRY, I., 1996b, *Le Démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.

THÉRY, I., 1998, *Couple, Filiation et Parenté aujourd'hui. Le Droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob, 413 pp.

THÉRY, I., 1998, « Un état des lieux à interpréter. Le démariage et la filiation », *Dialogue*, n° 141, pp. 11-17.

VILLENEUVE-GOKALP, C., 1996, « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Économie et Statistique*, n° 304-305, pp. 149-162.

VILLENEUVE-GOKALP, C., 1997, « Faux départs et soutien familial », *in Ménages, Familles, Parentèles et Solidarités dans les populations méditerranéennes*. Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Paris, AIDELF-PUF, pp. 495-505.

ANNEXE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été effectuée à partir d'entretiens que nous avons réalisés et de l'enquête Proches et parents.

Les entretiens

La plupart des entretiens ont été réalisés à partir de l'enquête pilote Biographies et Entourage, effectuée par questionnaires en juin 1998 et dirigée par Eva Lelièvre et Catherine Bonvalet. Cette enquête retrace la vie professionnelle, résidentielle et familiale des individus nés entre 1930 et 1950, générations pionnières, initiatrices de nombreuses transformations (notamment avec le développement du salariat des femmes) et charnières. Une centaine de personnes résidant à Paris et dans la banlieue parisienne, nées entre 1930 et 1950 a donc été sélectionnée par minitel. Lors de la passation du questionnaire, il leur était demandé s'ils accepteraient « de recevoir de nouveau un enquêteur pour un entretien plus libre sur le même sujet ». Quarante sept personnes avaient répondu de façon positive et acceptaient de rencontrer un nouveau membre de l'enquête. Par ce biais, nous avons disposé de 24 coordonnées. 17 personnes nées entre 1930 et 1950 ont accepté de réaliser un entretien. Il était demandé à la fin de l'interview s'il était possible d'interroger d'autres membres de la famille (frères, sœurs, enfants, conjoints...). Nous avons ainsi interrogé cinq enfants (nés entre 1960 et 1977). D'autres entretiens (au nombre de huit) émanent d'une enquête qui portait sur la décohabitation des jeunes du domicile parental, réalisée lors d'un mémoire de DEA. Ils constituent un matériau indispensable pour une réflexion sur les générations plus jeunes (nées entre 1966 et 1973).

L'Enquête « Proches et parents »

Enquête effectuée par questionnaires auprès de 1 946 personnes représentatives de la population française adulte et dirigée à l'INED en 1990 par Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras et Lionel Charles. Elle a été complétée par 88 entretiens individuels avec des personnes enquêtées. Notre grille d'entretien a été élaborée et affinée à partir entretiens complémentaires réalisés auprès de certains participants de l'enquête Proches et parents, mais dont les thèmes et hypothèses enquêtés étaient différents de ceux de notre recherche.

Grille d'entretien

Les transmissions familiales à partir du personnage de la mère constituent l'objet central de l'entretien, mais ce n'est pas ainsi que l'entretien est présenté aux interviewés. On a introduit la famille dans une optique plus large en débutant ainsi les entretiens :

« Ce que j'aimerais, c'est retracer avec vous votre enfance, votre adolescence, et les souvenirs que vous avez de votre milieu familial. »

I. L'environnement familial

• Description du contexte familial dans lequel les interviewés ont vécu et des relations familiales avec la mère, avec le père et avec les frères et sœurs. Rechercher avec qui l'interviewé a vécu, si d'autres personnes de son entourage familial résidaient dans la même maison. Il s'agit de revenir sur les souvenirs d'Ego, ses sentiments vis-à-vis de son cadre de vie au sein de la famille, les relations, les liens affectifs avec ses parents et ses frères et sœurs, mais également les relations avec sa famille au sens plus large, comme les grands-parents, oncles et tantes paternels et maternels. Essayer de cerner le climat familial. Essayer de repérer les moments qui ont marqué la trajectoire de l'interviewé et de sa famille, moments forts, heureux et ou difficiles du parcours familial, ce qu'il en retient (divorce des parents, égalité de traitement, préférences, décès de l'un des parents. Bouleversements liés à des moments difficiles ou à des événements heureux comme une naissance, un déménagement...).

• Perception de la famille d'Ego à partir de son expérience, de ses parents, du couple parental. Rechercher les figures importantes, dominantes de la famille ou des proches (famille ou autre) et pourquoi.

• S'intéresser à l'activité des femmes de la famille (en particulier de la mère).

II. L'itinéraire de l'interviewé

Saisir le parcours scolaire de l'interviewé

Repérer également les modalités et les motifs de départ de l'interviewé de sa famille afin d'aborder l'entrée dans la vie adulte.

Dans quelles circonstances l'interviewé a-t-il quitté ses parents ?

Parcours professionnel

Si conjoint

La rencontre

Le conjoint dans sa belle-famille

Rapport d'Ego avec sa belle famille

Récit sur la vie conjugale de l'interviewé, sur sa conception de la vie en couple, des relations, des rôles au sein du couple.

Investissement professionnel de la femme

III. Transmissions de modèles

Personnes qui ont compté pour l'interviewé, qui l'ont marqué, personnes (familles ou autres) importantes dans les choix et prises de décisions importantes. Personnes mythiques de l'histoire familiale et pour quelles raisons. Repérer les continuités ou ruptures dans l'histoire familiale : grands-parents, oncles, tantes, lignées paternelle et maternelle (exemple : lignée de femmes actives, désunions fréquentes...)

Repérer les continuités dans les pratiques familiales ou à l'inverse les discontinuités dans les pratiques familiales et conjugales, les résonances identitaires à certains membres de la famille ainsi que les oppositions. Comparaison de l'itinéraire de l'interviewé avec celui de ses parents, beaux-parents, frères et sœurs.

IV. Conception de l'avenir

ANALYSE DES DONNÉES D'ENTRETIEN

L'objet principal de cette recherche était d'examiner l'influence de la mère sur le devenir adulte de ses enfants, d'éclairer sa place et son rôle au sein de la cellule familiale, mais aussi de vérifier si cette place et ce rôle variaient en fonction de diverses caractéristiques, à savoir l'existence ou non d'une activité professionnelle de celle-ci et l'histoire conjugale du couple parental (séparation, divorce ou décès de l'un de deux parents). L'un des enjeux de cette étude était de vérifier s'il existe des représentations de la famille différentes selon l'environnement familial dans lequel les individus ont vécu. C'est alors la notion « d'autonomie » qui a constitué le fil conducteur de l'analyse : autonomie parentale, familiale et conjugale. On s'est alors proposé de suivre les individus pas à pas dans leur cycle de vie. Certaines questions de l'enquête Proches et parents permettaient ainsi de suivre certains moments clés de la vie des individus. La décohabitation a constitué dans un premier temps une des étapes mesurables de l'autonomie, mais aussi la mise en couple, les formes de vie conjugale ainsi que l'activité des femmes lorsqu'elles sont en couple. Devenus adultes, nous avons également exploré les relations que les enquêtés instauraient au sein de leur famille directe (parents, frères et sœurs). Ces données ont ainsi permis de vérifier s'il existait des liaisons statistiques et de mesurer des conduites conjugales, professionnelles et familiales, révélant des fonctionnements plus ou moins autonomes, plus ou moins égalitaires. Dans cette perspective, elles constituent une première analyse de la symbolique de la famille et de la place de celle-ci dans les représentations des individus, même si ce sont les entretiens qui éclairent ces représentations. Car si la démographie s'intéresse à des données mesurables, elles ne renseignent pas sur la perception des acteurs de leurs comportements, de leurs expériences et de leurs sentiments. En parallèle, une analyse thématique classique des entretiens a donc été réalisée permettant de dépasser le cadre restrictif des catégorisations et de mesurer la force des représentations, des évidences et des implicites qui en découlent.

CHAPITRE XV

LES EFFETS DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE SUR LE SOUTIEN DE LA PARENTÈLE AUX COUPLES CITADINS ET RURAUX DU CAMEROUN : UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE[1]

Simon-David YANA

INTRODUCTION

Dans les sociétés africaines précoloniales en général et notamment au Cameroun, le lignage (ou la famille étendue) jouait traditionnellement un très grand rôle dans le processus de constitution des familles nucléaires par les individus. Le mariage était perçu comme un contrat, une alliance entre deux groupes, dont l'application était confiée aux deux conjoints, et les lignages alliés s'assuraient que cette nouvelle union puisse durer le plus longtemps possible dans de bonnes conditions (Brain, 1972 ; Laburthe-Tolra, 1981 ; Manga Békombo, 1978 ; Ngoa, 1968). Le lignage était donc très activement impliqué dans le choix d'un conjoint pour les jeunes gens pubères et dans l'entretien et l'éducation des enfants du couple[2].

Aujourd'hui par contre, l'encadrement moral et le soutien matériel des membres du lignage sont toujours acceptés (et parfois recherchés), mais les gens pensent, beaucoup plus qu'auparavant, que la prise en charge matérielle des enfants au quotidien doit être assurée par le couple de géniteurs[3]. En outre, le choix du conjoint est perçu comme une affaire largement personnelle, le rôle de la parentèle résidant principalement dans la procédure de légalisation de l'union (Yana, 1995).

Au-delà de ces représentations, que l'on peut assimiler à des types idéaux, il est intéressant de retracer, dans le vécu de quelques individus, l'évolution de ces changements

---

1. Cette étude a été réalisée grâce à une bourse post-doctorale de la Fondation Andrew W. Mellon, à l'Université de Montréal, département de démographie (octobre 1995-octobre 1997). Ce texte est une version remaniée d'une communication présentée, à la séance n° F.19 : Évolution de la famille en Afrique et ses conséquences du XIII[e] Congrès général de la population, organisé à Beijing, Chine, Octobre 1997 par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP).

2. Des dictons comme celui qui postule que *l'enfant est à tout le monde*, ou encore la pratique toujours actuelle du placement d'enfants auprès de membres de la parentèle, ou les relations souvent privilégiées entre les enfants et leurs oncles en donnent la preuve.

3. Par exemple, notre précédente étude : Yana, 1995.

du rôle de la parentèle dans la constitution de la famille, de l'entrée en union à la procréation et l'entretien des enfants. Cette démarche est appliquée dans ce chapitre par le biais d'entretiens semi-directifs rétrospectifs afin d'identifier, pour différents couples, les événements familiaux (interventions, conseils, prises de position, échanges matériels et financiers) environnant les phases de la constitution de la descendance. Par ailleurs, les couples interrogés s'étant constitués à des périodes différentes, on peut rechercher dans l'environnement régional ou national des éléments d'explication des divergences apparaissant dans leurs expériences respectives. On peut en effet penser que les flux intrafamiliaux sont influencés par la quantité et la qualité des ressources disponibles dans le pays ou dans la région de résidence des personnes concernées.

Il s'agissait, en évoquant avec les personnes interrogées, leur histoire génésique et leur vie matrimoniale, de recueillir autant que possible leurs motivations déclarées ou supposées tout en recherchant dans l'environnement social ou économique du moment les justifications éventuelles des différents actes ou attitudes (éléments susceptibles de les influencer).

Dans le récit de la vie de l'informateur (centrée ici sur ses relations avec la parentèle à propos de sa vie conjugale et de sa procréation), une attention particulière a été accordée à l'évolution des interventions de la parentèle auprès de lui ou de son couple, laquelle a été mise en parallèle avec l'évolution du contexte régional ou national.

La collecte était organisée en trois grandes phases : deux observations en milieu rural, l'une parmi la population bamiléké et l'autre au sein de la population beti, et une observation en milieu urbain, auprès d'un sous-groupe de chaque ethnie[4].

DONNÉES ET MÉTHODES

L'étude s'est appuyée sur différentes sources de données. Les informations sur les échanges entre les couples et leurs parents sont tirées d'entretiens avec les couples eux-mêmes (entretiens principaux) ou avec des membres importants de leur parentèle (entretiens complémentaires).

L'information sur l'évolution de l'environnement socioéconomique national ou régional a été tirée de bases de données et autres publications comportant des séries chronologiques sur certains aspects cruciaux tels que la population et l'habitat, les infrastructures sociales et communautaires, l'économie, les coûts d'accès aux différents biens et services.

Les résultats présentés dans ce chapitre ne concernent que les entretiens principaux. Les autres données de l'étude seront cependant évoquées lorsque cela sera nécessaire.

---

4. Les Bamiléké, sont une société à chefferies de l'Ouest du Cameroun, alors que les Beti sont une société acéphale du centre et du sud du pays. Ces ethnies ont été choisies pour cette étude comparative, principalement parce que le contrôle social opère différemment dans ces deux types de sociétés.

Les entretiens sur les échanges entre les couples et leur parentèle

Les entretiens semi-directifs sur les flux d'échanges entre les couples et leur parentèle ont été réalisés auprès de membres des deux ethnies (Bamiléké et Beti), résidant en milieux urbain (Yaoundé) et rural (Bafou pour les Bamiléké et Yemessoa pour les Beti), au cours du premier semestre de l'année 1996. Pour cette étude, 28 couples ont été retenus, à raison de 7 par site et par ethnie. En outre, en plus des entretiens avec les conjoints (séparément), un parent de chacun d'eux a été interviewé, afin de compléter ou d'enrichir davantage l'histoire des relations entre le couple et les membres importants de son entourage. Puisqu'elle est basée sur l'exploitation des interviews réalisées avec les conjoints, cette communication donne un aperçu des relations entre ces couples et leur parentèle, qui pourra être nuancé ou enrichi plus tard par l'exploitation des entretiens réalisés avec les autres parents et relations. En effet, les thèmes abordés dans tous les entretiens étaient les mêmes, seule la formulation des questions changeait d'un type d'informateur à un autre.

TABLEAU 1

Répartition des couples interrogés suivant l'ethnie, le milieu de résidence et la décennie du mariage

Décennie du mariage	Bamiléké			Beti			Total général
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Années 50	1	1	2				2
Années 60	3	1	4	2	1	3	7
Années 70	1	3	4	2	3	5	9
Années 80	2	2	4	2	3	5	9
Années 90				1		1	1
Total	7	7	14	7	7	14	28

En plus de l'ethnie et du milieu de résidence, les interviewés sont distingués suivant la décennie au cours de laquelle ils se sont mariés, ce qui permettra, à partir des types de situations évoquées, de formuler des hypothèses sur l'adaptation des attitudes des parents envers leurs enfants mariés, suivant les phases de l'évolution socio-économique du pays. Précisons enfin que les couples retenus ont été sélectionnés par choix raisonné parmi les personnes ayant résidé depuis leur adolescence dans chaque milieu de résidence, et ayant accepté de participer à la recherche.

Traitement et analyse des données

Les textes recueillis grâce aux entretiens ont été soumis à une analyse thématique[5] dont la phase de réduction a consisté en une segmentation et identification des contenus (codification), les extraits originaux les plus suggestifs servant à illustrer les énoncés dont les tendances sont synthétisées dans des tableaux[6].

5. Forme particulière de l'analyse de contenu, parfois aussi appelée « analyse catégorielle » (Pourtois et Desmet, 1988).

6. Un exemple figure en annexe.

Les entretiens (principaux et complémentaires) enregistrés au magnétophone ont été transcrits sur papier et dactylographiés sur traitement de texte. Les textes ainsi sauvegardés sur disquette étaient alors prêts pour l'analyse, qui commencera par la réduction.

Lors de la réduction, le texte de l'entretien est transformé en unités sémantiques manipulables plus facilement que des phrases complètes, et en rapport avec les objectifs de l'étude. Il s'agit « d'élaguer » les données pour n'en conserver que les éléments essentiels, utiles pour l'interprétation des récits enregistrés. C'est une segmentation du texte et une codification des entités ainsi constituées, c'est-à-dire leur « étiquetage » afin de permettre leur identification lors de l'analyse finale.

Cette opération a été réalisée avec le logiciel Atlas/ti[7], qui permet de maintenir un lien entre les contenus exprimant les types de situations identifiées dans les unités sémantiques et les énoncés originaux, qui serviront plus tard à illustrer les commentaires.

L'analyse finale a consisté en un dépouillement des contenus issus de la segmentation, suivant l'ethnie, le milieu de résidence, et la promotion du couple (décennie au cours de laquelle il s'est constitué). Des tableaux présentant les fréquences d'évocation des différents types de situations pour chaque catégorie de répondants ont été construits afin de servir de base aux résultats qui sont ici présentés dans un style narratif, afin de restituer le contenu des entretiens, dans une perspective comparative.

LES RELATIONS ENTRE LES COUPLES ET LA PARENTÈLE DANS DIFFÉRENTES PHASES DE LEUR CYCLE DE VIE

Nous examinerons ici le soutien des parents au moment de la constitution de l'union, mais aussi plus tard, à propos de la procréation et de l'entretien des enfants.

Le choix du conjoint

L'intervention de la parentèle dans le choix du conjoint semble procéder de traditions culturelles différentes d'une ethnie à l'autre car au contraire des Beti, plus de la moitié des couples bamiléké ici étudiés se sont constitués avec l'intervention plus ou moins directe des parents ou amis des conjoints, quelle que soit la décennie du mariage.

Les diverses formes d'intervention sont relatées de façon plus ou moins détaillée par nos informateurs.

Parfois, l'épouse est délibérément choisie par le père ou la mère du garçon :

> « Ce sont mes parents qui ont eu à négocier. Ils m'ont présenté ma femme que j'ai acceptée et avec qui je vis actuellement ; je n'ai pas cherché une femme en tant que tel. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1970)

---

7. *Visual qualitative data analysis - Management - Model building* (V.1.1E), conçu par Thomas Muhr, Scientific Software Development, Berlin.

La démarche est même parfois cachée au jeune homme (ou à la jeune fille) qui se retrouve ainsi devant le fait accompli et ne peut qu'accepter la conjointe (ou le conjoint) qui lui est attribué(e) :

> « À l'époque, je travaillais à Dschang. Mon père a envoyé quelqu'un venir m'appeler parce qu'il avait des étrangers à recevoir. [...] Le jour venu, je suis arrivé à la maison au village et j'ai constaté que la fiancée était déjà chez le père. Mon père a envoyé une de ses femmes avec un de ses fils nous accompagner ici chez moi. [...] Je ne sais pas comment s'était passée la dot puisque le père avait fait cela en mon absence. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

Parfois cependant, les tractations entre les parents des futurs conjoints sont initiées de façon plus ouverte :

> « Mes deux mamans se connaissaient avant. Un jour où on rentrait du marché ensemble [...] la maman de ma femme a constaté qu'elle avait oublié son parapluie au marché. Alors elle a dit : "Marceline, rentre chercher mon parapluie que j'ai oublié". Et ma maman a dit : "Tu as une fille de si grande taille alors que je cherche la femme de mon petit, tu ne me dis pas ?". [...] Et puis, elles se sont entretenues là-dessus. [...] Un soir quand elle rentrait du marché, elle m'a dit qu'on lui avait proposé une fille qu'on irait voir ensemble et puis on verrait ce qu'il y aurait lieu de faire. Elle m'a proposé une date convenue avec la famille de l'intéressée. On est parti le jour convenu. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

La démarche parentale peut aussi répondre à une demande formulée par le fils :

> « Je suis allé demander à mes parents au village de me chercher une femme. Ils l'ont cherchée et ils m'ont envoyé une lettre à Yaoundé où je vivais, me demandant de venir voir ma femme. [...] Elle m'a intéressé et j'ai vu qu'elle et moi pouvions nous marier. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

Le choix du conjoint peut aussi être fait par d'autres membres de la parentèle des conjoints. Les gens citent :

Tantôt une soeur :

> « Je faisais [la classe de] quatrième en ce moment-là lorsque ma soeur cadette l'a cherchée et a vu que c'était la fille que je pouvais épouser. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

Tantôt une aïeule :

> « Par l'intermédiaire de la petite soeur à ma grand-mère maternelle. Tu vois, c'est un peu le système du temps où quelqu'un allait quelque part, il voyait une femme et disait : « Bon je vais envoyer mon enfant venir voir cette fille-là », et ça a été un peu comme ça. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1970)[8]

Parfois un oncle :

8. Ce cas correspond à l'une des stratégies traditionnellement utilisées par les femmes beti pour influencer le mariage d'un des hommes de leur parentèle (Ngoa, 1968 ; Yana, 1997).

« C'est mon oncle qui l'a cherchée, puis m'a appelé au village pour me la présenter. Elle m'a intéressé et un rendez-vous a été pris pour arranger le problème de la dot. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

Il arrive aussi que les parents et amis favorisent la rencontre entre l'homme dont ils souhaitent le mariage et une fille qu'ils jugent intéressante afin que les deux fassent connaissance. Comme la précédente, cette forme d'aide dans le choix du conjoint peut être fournie par n'importe quel membre de la parentèle. Ici sont évoqués :

Une tante qui a « préparé le terrain » :

« Une des femmes de mon père était la petite soeur de sa maman. Et souvent il venait chez elle et on se voyait. Par la fréquence des visites, lui et moi avons fini par être amis. Auparavant elle m'avait vue et m'avait fait savoir qu'elle voulait me marier à son neveu, mon mari actuel. C'est même pour cela qu'elle venait assez régulièrement au domicile de mes parents avec lui pour lui permettre de s'intégrer facilement et rapidement, être en plus connu de mes parents. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1970)

Un oncle :

« J'étais en promenade avec mon oncle paternel et on avait rencontré mon épouse actuelle ; il m'avait dit de faire la cour à cette femme. Sa maman m'avait dit que si j'aime réellement sa fille, que j'amène l'un de mes parents. Je suis donc allé chercher un de mes oncles et on est parti. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Ou des amis :

« C'est un ami de passage au village qui me l'a présentée. Je m'étais rendu au village d'abord voulant me marier, alors un ami me l'a présentée. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1950)

- dont certains font parfois partie de la parentèle de la femme :

« [...] on s'est rencontrés par l'intermédiaire de mon ami qui était en même temps son cousin, dans son quartier. Il m'avait dit qu'il avait une cousine dont il voulait que je fasse la connaissance, mais au départ, il n'était pas dit que ça devait aboutir tout de suite au mariage. Mais j'avais déjà un principe, celui d'éviter de sortir les proches parents à mes amis, et je me disais que si un jour je le faisais, cette relation allait peut-être aboutir au mariage, sinon j'évitais. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1990).

Plus rarement enfin, il arrive aussi qu'un parent (proche ou éloigné) de la femme la propose comme épouse à un homme dont il a apprécié les qualités :

« Je me promenais au marché dans mon village un jour. Son papa avec qui elle vivait m'a vu au marché, je l'ai intéressé puis il m'a dit de venir avec lui à son domicile. Arrivé chez lui, il m'a présenté à Véronique en disant qu'il voulait qu'elle et moi nous nous mariions. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1960)

Finalement, l'expérience des couples interviewés montre que l'intervention plus ou moins directe des parents dans la constitution du couple est liée aux traditions culturelles de chaque groupe. Cette pratique ne peut changer massivement qu'avec le temps, en suivant l'adaptation de chacune des sociétés ici étudiées aux influences extérieures. Or la civilisation

Bamiléké est au Cameroun l'une de celles qui ont connu les changements les moins importants depuis l'époque coloniale. Le vécu de nos informateurs nous renvoie ici à la priorité que les Bamiléké accordaient à l'avis des parents dans le choix du conjoint, que nous avions observée dans une autre étude sur les modèles culturels (Yana, 1995). Or cette attention prêtée à la constitution de l'union est aussi un signe de l'engagement de la parentèle à contribuer à la réussite de l'événement ainsi favorisé.

Un soutien aux couples illustré par les aides fournies au moment du mariage

Que les conjoints soient choisis ou non par leurs parents respectifs, le mariage est un événement qui concerne l'ensemble des deux familles ou des lignages. Il est donc logique que tous les hommes interrogés reconnaissent avoir été aidés au moment de leur mariage. Cependant, les mentions d'aide sont plus fréquentes pour les unions conclues dans les années 70, suivies de celles survenues dans les années 80, puis par celles des années 60 et enfin celles des années 50. Or, les années 70 correspondent à une période de croissance économique maximale et donc de prospérité au niveau national[9].

En général, les aides reçues de la parentèle sont diverses, bien que classiques pour ce genre d'événement : dons et prêts d'argent, cadeaux, conseils divers, prise en charge complète de la compensation matrimoniale (ou dot, citée seulement par les hommes mariés dans les années 50, 60 et 70). À noter toutefois que l'aide matérielle (en nature ou en argent) est le plus souvent évoquée par les couples mariés dans les années 70.

Ici encore, les géniteurs de l'homme sont parmi les premiers intervenants :

> « Mon père a non seulement payé la dot, mais aussi me donnait des conseils. Il me conseillait de bien entretenir ma femme, ne pas la menacer, ne pas l'abandonner, puisqu'avec la jeunesse, vous savez, le début est toujours dur ; car après quelques temps, vous pouvez abandonner la femme si vous n'êtes pas conseillé . » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1960)

> « Au moment de la dot, mes parents ont apporté leur contribution financière et ils m'ont aussi aidé à recevoir les membres de la famille de mon épouse et aussi les visiteurs et amis. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

Même les parents de la génération antérieure à celle des géniteurs de l'homme apportent leur contribution :

> « Ma grand-mère avait apporté une aide financière consistante pour m'aider à verser la dot [pour] ma femme. Dès que je lui ai fait part d'une femme qu'on va doter, elle s'est préparée pour

9. En effet, le Cameroun a connu deux grandes phases d'évolution économique après la colonisation. Dans la période la plus faste, de l'indépendance aux années 1984-1985, le produit intérieur brut (PIB) s'est accru en moyenne de 7,7 % par an, avec un maximum de 13 % par an en moyenne en 1977-1981. Par contre, pendant les années de crise, de 1985-1986 à 1989-1990, la récession économique que connaît le pays se traduit d'abord par un ralentissement de la croissance (4,1 % par an en moyenne en 1985-1987) puis par une baisse du PIB (-7 % par an en moyenne en 1987-1990) (Roubaud, 1994 ; autelet, 1990). Bien qu'elle soit établie à partir d'indicateurs macroéconomiques (produit intérieur brut, balance commerciale, finances publiques), cette périodisation décrit assez bien une situation qui se reflète dans le vécu quotidien des populations.

apporter sa part d'argent pour compléter ce qui était indispensable. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1950)

La cérémonie du mariage concerne donc tout le lignage de l'homme, car il est question pour lui de prouver au groupe d'origine de la femme sa capacité à accueillir ce nouveau membre :

« Pour préparer les cérémonies, il y a beaucoup de gens qui m'ont aidé, des cousins, presque tous ceux qui sont de Nkoltomo. Je leur ai dit que maintenant, il faut que je reçoive ma belle-famille. C'est le fils aîné de ma tante paternelle qui causait avec la belle-famille. Les autres m'ont fourni du vin. La famille même particulièrement a aussi contribué parce que chaque fois qu'il y a un événement familial comme ça, c'est tout le monde qui est tenu de cotiser 5 000 F CFA. Quoique tout le monde n'ait pas donné cette part, le peu d'argent qu'il y avait a beaucoup servi pour la réception de mes étrangers. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

« [...] Les gens de ma famille même ont contribué matériellement pour que cela soit concrétisé. [...] De la boisson, des cadeaux, et puis bien sûr de l'argent. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1970)

Même les amis de l'homme viennent à la rescousse quand c'est nécessaire :

« À l'époque, il y avait un abbé (Père), Bernard Foy, qui m'avait prêté 10 000 F CFA avant que maman n'arrive. [...] Il y a un catéchiste là, qui avait contribué. Il avait retenu ma belle-famille, car une femme de plus dans un clan, comme le veut la tradition, c'est la victoire du clan, même dans une famille ; cela veut dire que la famille s'agrandit. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

« Quand nous nous sommes mariés, l'Abbé Lucien Manga a pris de la peine pour nous, c'est lui qui m'a habillée et nous a remis de l'argent pour la réception. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1960)

Pour les femmes, le soutien de la parentèle consiste surtout à leur donner les moyens d'un bon démarrage dans leur foyer :

« Ce sont mes parents qui m'avaient d'abord aidée. Quand une femme va en mariage, elle n'a presque rien. On m'avait tout donné chez moi, l'arachide, le manioc, la nourriture, tout ce qu'il faut à une fille pour démarrer la vie dans son nouveau ménage. Ils m'avaient aussi donné des assiettes, des marmites, des cuillères. » (femme beti, Yemessoa, décennie 1980)

Elles reçoivent donc essentiellement de l'équipement ménager :

« C'est chaque parent qui décidait de donner à sa fille quelques cadeaux pour aller en mariage. C'était alors mes parents et les femmes de mon père. Les cadeaux étaient constitués du matériel suivant : des marmites, un lit, des assiettes, quelques seaux d'eau et le matériel complet de la cuisine (passoire, couteaux, gobelets et autres). » (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

Si les hommes mentionnent aussi le soutien matériel et financier fourni par leur parentèle, les femmes, quant à elles, ont surtout reçu des conseils, un soutien moral visant à les préparer à leur rôle futur d'épouse et de mère, et les hommes à celui d'époux, père et chef de ménage.

En effet,

« Une personne ne peut pas se marier sans qu'on ne lui dise comment faire, se comporter pour être toujours en bons termes avec son époux. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

« Il y a surtout la maman que quand tu veux la quitter, elle te donne des conseils. » Elle me dit : « Comme tu pars comme ça, il faut faire attention, il ne faut pas faire ceci, il ne faut pas faire cela ». (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

Les parentèles des deux conjoints manifestent donc dès le début leur volonté de voir la nouvelle union durer le plus longtemps possible, et subsister dans les meilleures conditions :

« Une fois qu'on accepte de se marier, les familles viennent s'asseoir et dire si on fait ou si on agit de telle ou telle façon, le mariage réussira. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1950)

« Au moment où j'allais me marier, des gens m'ont donné beaucoup de conseils à suivre dans mon mariage. Ma mère et d'autres femmes de mon père m'ont conseillée, ainsi que ma soeur. » (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

Parmi les dimensions essentielles du rôle futur des femmes allant en mariage figurent le respect du mari, la générosité et l'amabilité envers sa parentèle. On recommande ainsi à la femme de maîtriser ses émotions :

« [Ma belle-mère] me disait que lorsqu'une femme est déjà mariée, si elle a des problèmes avec son mari, même si ce sont des problèmes de jalousie, il ne faut pas le manifester publiquement car ça tue les ménages. Même si elle constate que son mari a fait une erreur au milieu des gens, qu'elle garde son calme. Qu'elle vienne seulement le lui demander à la maison, ainsi ils éviteront des histoires. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

D'autres recommandations ont une finalité plus pratique :

« Il y avait ma mère et ma belle-mère qui me donnaient des conseils pour m'apprendre comment entretenir mon foyer. Elles me disaient qu'une fois en mariage, quand tu finis de préparer, tu dois d'abord penser à ton mari. S'il a des frères, tu fais autant avec eux. Mon papa m'avait dit qu'il faut être hospitalier car c'est l'hospitalité qui attire l'amour des autres. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

« Ma belle-sœur a eu à me dire comment faire pour bien vivre dans un foyer sans problème ; ce n'est qu'elle seule d'ailleurs qui l'a fait. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1970)

Cependant, la femme n'est pas la seule personne à recevoir des conseils, car une cohabitation harmonieuse nécessite des efforts de la part des deux partenaires :

« Mon père et les gens de ma famille nous donnaient des conseils pour qu'on vienne rester en paix, que je sois respectueuse envers Mbida, que je suive ce qu'il dit, qu'il est tout pour moi, il se substitue à mon père et à ma mère. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1970)

« Avant que je n'aille épouser ma femme, mes pères et mes mères[10] me disaient comment je devais vivre avec ma femme une fois marié. Mais subitement, la vie des femmes de mon grand-

10. À noter l'usage du pluriel qui traduit l'insertion du répondant dans la famille élargie ou le lignage et la parenté classificatoire qui prescrit une dénomination commune et un rôle similaire aux personnes occupant une même position généalogique. Ainsi, les frères et toutes les personnes de même

père qui était polygame m'avait dégoûté et c'est à partir de là que je m'étais décidé à épouser une seule femme si elle m'obéissait. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1960)

« Mes parents et quelques femmes de mon père m'avaient donné beaucoup de conseils. Ma maman et ma grand-mère m'ont interdit les palabres. » (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

Certains conseils des aînés visent même, au-delà des objectifs procréatifs, à entretenir une bonne relation avec les membres disparus du lignage, à honorer leur mémoire:

« Je suis allé la chercher parce que mes oncles dans la famille [et] ma maman Augustine me disaient que mes parents m'avaient laissé avec cette femme. Et comme on dit chez nous ici que les morts viennent encore habiter leur maison, il ne fallait pas qu'ils la trouvent absente. Et en plus, j'avais eu un garçon avec elle, donc il ne fallait pas la lâcher. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1980)

La place du mariage comme événement collectif dans une famille ou un lignage est davantage illustrée par l'identité des personnes citées par nos informateurs pour avoir apporté leur assistance au moment du mariage, car très peu d'entre elles n'ont pas de lien de parenté avec le couple (amis des conjoints, religieux). Surtout pour les aides financières, les personnes pourvoyeuses citées appartiennent presque toutes à la parentèle de l'homme, les amis ou des membres de la famille de l'épouse étant plus souvent mentionnés pour les aides morales ou en nature. Il faut aussi rappeler ici qu'en fait, la cérémonie du mariage est aussi une confrontation feutrée entre les deux parties, qui s'éprouvent en quelque sorte avant de s'allier, même si c'est surtout le groupe de l'homme qui doit se montrer à la hauteur des responsabilités auxquelles il s'engage. Les préparatifs de cet événement se font donc séparément, et il est normal que les hommes reçoivent peu d'aide officielle de leurs beaux-parents ou qu'ils l'évoquent rarement. En outre, on peut relever ici que les femmes évoquent moins abondamment que les hommes l'assistance reçue lors de l'accomplissement des cérémonies du mariage, peut-être parce que dans ces sociétés patrilinéaires et patriarcales, c'est l'homme et son groupe qui ont l'initiative et sont les plus actifs au moment du mariage.

Les parents aident donc leurs enfants au moment de s'engager dans la contribution à l'accroissement de l'effectif (actuel et futur) de la famille ou du lignage, mais le soutien effectivement accordé dépend des disponibilités matérielles du moment. Ainsi, en période de prospérité, aux traditionnels conseils et soutien dans les pourparlers avec la future belle-famille viennent s'ajouter les contributions aux frais occasionnés par l'événement. Il faut aussi rappeler que, au-delà de l'environnement économique national, le volume de l'aide accordée aux jeunes qui se marient peut aussi être influencé par le niveau d'aisance matérielle de leurs parentèles, variable d'une famille à l'autre. Cette communication n'en tient cependant pas compte.

Après la réalisation du mariage, le nouveau couple devra, au sein du lignage, contribuer à la production et à la reproduction, tâches auxquelles le lignage et ses membres

rang que son père ou sa mère biologiques dans le lignage sont aussi ses pères et mères et doivent se comporter avec lui comme tels, c'est-à-dire le conseiller et le soutenir pour son meilleur épanouissement et dans les moments importants comme le mariage.

dirigeants s'intéressent, même s'il est difficile de parler ici de contrôle au sens strict[11]. Y a-t-il d'une décennie à l'autre une évolution dans les relations entre les couples et leur parentèle autour de la procréation?

Les échanges entre les couples et leur entourage à propos de la procréation

Afin de voir si les parents avaient une influence sur les décisions prises par le couple en matière de procréation, nous avons demandé aux gens s'il leur était déjà arrivé d'avoir, avec d'autres personnes, des causeries ou des discussions sur le nombre d'enfants, les relations sexuelles, la contraception ou sur d'autres domaines liés à la procréation depuis qu'ils étaient mariés.

Il apparaît presque unanimement que, si les parents peuvent souhaiter à leurs enfants une procréation sans difficulté et une descendance nombreuse, la mise en pratique de ces vœux est du domaine exclusif du couple.

> « Avec nos parents, si vous accouchez jusqu'à 10 voire même 20 enfants, ils seront toujours contents. Si vous ne réussissez pas à encadrer ces enfants-là, ce n'est pas leur problème, ils veulent beaucoup d'enfants. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

> « Une seule personne de l'extérieur m'a donné le nombre d'enfants que je devais avoir ; c'était quelqu'un de ma famille. C'est lui qui m'a fait les rites de *Mol mbas*.[12] C'est lui qui a fixé le nombre d'enfants que je devais donner : 12. J'ai donné 11 et à la onzième grossesse, j'ai failli mourir et j'ai donc arrêté là. C'est donc cette personne qui m'avait donné le pouvoir. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1960)

En dehors des cérémonies rituelles, ces voeux de forte procréation sont rarement exprimés verbalement, restant ainsi largement implicites. Il est donc compréhensible qu'un Bamiléké marié dans les années 70 affirme :

> « Personne ne m'a jamais parlé du nombre d'enfants que je pourrais avoir avec ma femme, ni un frère, ni même un ami. »

Une femme de Yemessoa mariée dans les années 70 renchérit de son côté :

> « Nul ne peut poser pareille question dans le ménage d'autrui, sauf peut-être dans le cas de l'enquête OCISCA[13] où on nous demandait le nombre d'enfants qu'on pouvait avoir. »

---

11. C'est en tous cas ce qui apparaissait naguère dans l'analyse des représentations mentales (Yana, 1995).

12. Appellation chez les Éton du crachotement de maïs sec mâchonné avec du *ndon* (*Amomum maleguetta*) pour bénir la jeune fille et lui souhaiter une forte fécondité avant de la remettre à son futur époux. Cette cérémonie traditionnelle commune à tous les sous-groupes beti est réalisée au village de la fiancée par les anciens de son lignage ou clan (Ngoa, 1968).

13. Référence à l'enquête menée par le projet franco-camerounais d'observatoires de la crise, de l'innovation, du changement social au Cameroun dans le village entre 1989 et 1990. Ce projet a donné lieu à un ouvrage collectif sous la direction de Georges Courade, 1994, *Le Village camerounais à l'heure de l'ajustement structurel*, Paris, Karthala,

Quelques hommes reconnaissent pourtant avoir déjà entendu parler à l'extérieur de leur ménage du nombre maximal ou idéal d'enfants (tous des citadins ici), mais pas spécifiquement à propos de leur propre ménage :

> « Certains amis du quartier disaient comment il est difficile de s'occuper des enfants si l'on n'a pas un bon revenu et qu'il fallait par conséquent limiter, avoir un nombre à sa mesure, opinion d'ailleurs partagée par tous. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

Les réactions de la parentèle en cas de difficultés du couple en matière de procréation montrent cependant que leur silence en cette matière ne signifie pas de l'indifférence. Ainsi par exemple :

> « À un certain moment, depuis 1983 à 1987 que ma femme accouchait encore, elle a passé un bon moment sans accoucher et des gens m'ont posé des questions : "Mais comment telle chose se passe ? Pourquoi elle reste si longtemps encore ? Qu'est-ce qui se passe ?". J'ai dit que c'est la nature qui a intervenu comme ça, les choses ne dépendent pas de moi, et on a attendu. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

Certains hommes sont parfois amenés par des parents à décider l'arrêt de la procréation, quand la femme fait une fausse-couche après plusieurs naissances vivantes. C'est la nécessité de préserver la santé de sa femme, compagne de vie de l'homme, qui est alors soulignée :

> « Quand j'avais perdu l'un de mes enfants, les gens m'avaient dit que si la femme commence à avoir de pareilles complications, comme c'était le onzième enfant et il était sorti mort-né, c'est que c'est un signe de danger pour elle. Ils m'ont demandé d'arrêter, sinon moi-même j'allais mourir. C'est à partir de cet accident que les gens ont eu cette idée. Mais je pense que personne ne s'était préparé délibérément pour venir me le dire, c'était à cause de cet accident. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1980)

> « Les gens, c'est comme de l'eau contenue dans un récipient. Quand il n'y a pas une fissure, aucune goutte ne coule ; mais dès qu'il y a la fissure, c'est l'écoulement. À un moment, les gens se sont élevés pour me demander de limiter le nombre d'enfants. [...] Elle avait fait une fausse couche. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Par contre, les femmes affirment plus volontiers avoir souvent évoqué la question du nombre d'enfants avec les membres de la parentèle, surtout parmi les Beti. Ces échanges concernaient :

- les risques liés aux maternités nombreuses :

> « Une fois j'avais donné des jumeaux et mon petit frère utérin est venu me voir pour me parler de ce problème. [...] Il m'avait demandé d'arrêter. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

- la préférence par les parents des enfants de sexe masculin :

> « C'était sur le sexe des enfants, parce qu'on voulait que j'aie des garçons. Parce que moi je me suis dit à un certain moment qu'un enfant équivalait à un autre, que je pouvais seulement avoir des filles. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1980)

- ou encore les voeux de forte fécondité formulés pour la femme :

« Après avoir accouché mon premier et mon deuxième fils, j'ai eu un retard. Les gens venaient me voir pour me demander ce qui n'allait pas. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

On retrouve ici l'idée d'un suivi intéressé de l'activité procréatrice du couple, mais sans ingérence dans la définition des projets procréatifs, l'essentiel étant que le couple ait une descendance et contribue ainsi à la continuité du lignage.

C'est aussi un respect de l'intimité du couple, mêlé de pudeur, qui permet de comprendre qu'aucun des hommes rencontrés n'affirme avoir déjà parlé de sexualité ou de contraception au sein de son couple avec des parents ou amis.

« Je connais comment je manie ma femme et ma femme même connaît comment nous nous unissons quand on est au lit. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre peut vous dire, à moins que ce ne soit la femme qui va dire ailleurs que son mari lui fait ceci ou cela. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

D'une part, ces sujets sont tabous dans les conversations entre personnes de générations différentes, et de l'autre, les gens pensent que ce serait indécent d'exposer sa vie intime à l'extérieur.

« Ils n'ont même pas le courage d'aborder des questions sexuelles ; je vis ma vie. Je ne peux pas entrer chez quelqu'un pour aborder des sujets pareils. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1960)

« Il peut arriver que dans des blagues avec un ami que je connais, on évoque tel ou tel autre sujet, mais n'ayant pas trait aux relations avec l'époux ou l'épouse. » (homme beti de Yaoundé, décennie 1990.

Certaines femmes affirment cependant avoir déjà évoqué ces questions avec d'autres femmes, membres de leur parentèle (sœur, mère) ou de celle de leur conjoint, des amies ou encore des religieuses.

« J'ai déjà suivi ce genre de conversation quand je vais faire le « buy'am-sell'am »[14]. Quand nous sommes dans le car les gens en parlent ; avant ça, je ne connaissais rien. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Il y a à la base de ces échanges entre les femmes à propos de la sexualité et de la contraception, une recherche d'information :

« J'ai perdu mon enfant au mois de juin 1995. Comme je n'ai pas encore de grossesse, les autres femmes croient que je prends quelque chose, alors qu'il n'en est rien. Elles me demandent de leur dire ce que je prends et je leur atteste que c'est Dieu même qui veut que je sois encore dans cet état. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Parfois cependant, les conversations entre femmes ont des raisons moins utilitaires, se situant plutôt dans le domaine des causeries grivoises ou du jeu :

---

14. « Buy'am-sell'am » (de l'anglais buy and sell) : Terme couramment utilisé à Yaoundé et dans ses environs pour désigner les femmes qui vendent les produits vivriers au détail sur les marchés publics.

« Par moments, lorsqu'il y a regroupement de deux ou trois femmes pour une quelconque activité commune, comme préparer une fête, elles peuvent aborder cela en se lançant des notes concernant leurs maris. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

C'est face au personnel médical que les gens abordent le plus volontiers leur sexualité ou leurs pratiques en matière de contraception :

« Les infirmiers donnent ces conseils parce qu'ils trouvent que beaucoup de femmes n'arrivent pas à bien entretenir les enfants qu'elles ont déjà et d'autres, après les septième et huitième accouchements, commencent à avoir trop de problèmes et on leur donne des conseils. » (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

D'ailleurs les gens vont consulter de leur propre initiative les médecins et infirmiers, lorsqu'ils en ressentent la nécessité, et reçoivent à cette occasion des suggestions sur la procréation :

« Je ne suis pas à ce stade de pratiquer la contraception parce que je suis en train de faire des enfants. Et si le moment de pratiquer la contraception arrive, j'irai voir le médecin pour me dire comment procéder. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

« Je suis allé à l'hôpital quand j'ai constaté que les règles de ma femme avaient une mauvaise couleur ou qu'elles duraient plus longtemps, une semaine à peu près ; je suis allé consulter le médecin. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1960)

Les échanges entre les couples et leurs parents sont plus abondants à propos d'autres sujets liés à la procréation (espacement des naissances, allaitement, sevrage, abstinence sexuelle post-partum) ou aux soins des enfants.

« Lorsqu'une jeune fille et un jeune homme commencent à procréer, ces conseils ne peuvent pas manquer. Les parents vous les donnent parce qu'ils craignent que vous ne négligiez l'enfant et continuiez à avoir des rapports sexuels. On vous dit de bien garder l'enfant, car à ce stade, c'est la mère qui est garante de l'enfant. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Les conseils de chasteté qui sont donnés aux conjoints visent à sauvegarder la santé de l'enfant encore au sein :

« Ma mère me disait qu'il fallait être à côté de la femme et son enfant pour les réchauffer, mais ça ne voulait pas dire qu'il fallait toucher à la mère de l'enfant (avoir des rapports sexuels avec elle). Quand l'enfant dort au milieu de son père et de sa mère, il est à l'aise ; il grandit dans la chaleur des deux. Car si tu vas chercher une autre femme dehors, tu vas apporter une fausse chaleur paternelle qui va rendre l'enfant malade. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1980)

Outre les risques attribués à un sevrage et une reprise précoces des rapports sexuels entre les conjoints après un accouchement, les femmes reçoivent aussi des conseils liés plus directement à l'allaitement et à l'hygiène du nouveau-né :

« On me dit que dès que j'accouche, quand je veux allaiter l'enfant la nuit, je dois me lever et le faire étant assise de peur que la tête de l'enfant ne grossisse si on le fait couchée ; changer régulièrement les couches à l'enfant pour qu'il n'ait pas la gale. Ma mère et d'autres personnes me disent de bien garder l'enfant, qu'elles ne le voient pas malade parce qu'on a essayé de vite le sevrer. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1980)

Les conseils que donnent les parents aux jeunes couples sur toutes les activités liées à la procréation visent donc à aider le couple à bien réussir son activité procréatrice, en préservant la santé des enfants déjà nés et en sauvegardant sa capacité reproductive. En outre, ces questions comportent moins de tabous que les sujets relatifs aux échanges intimes entre les conjoints.

La plus grande abondance de souvenirs de conversations autour de la procréation et de ses corrélats chez les femmes par rapport aux hommes montre que ces questions sont d'abord féminines. Elles ne sont donc pas traitées de la même manière par les deux membres du couple ou par les personnes extérieures qui les abordent. L'homme n'est souvent approché qu'en cas de difficulté ou de risque lié à la procréation, car c'est la prolongation du segment de lignage dont il est la « tête » qui est alors en question. Quand la procréation se déroule « normalement », c'est d'abord à la femme de trouver les moyens pratiques de maintenir la progéniture en bon état, tout en sauvegardant sa capacité à procréer, et c'est à elle que la parentèle fournit spontanément les informations ou les ressources utiles à cette fin, lorsqu'elle en dispose.

Si la parentèle et les amis ne peuvent pas faire d'interventions très ouvertes dans les prises de décisions et l'orientation des pratiques des couples au moment de la conception, cela devient possible dès que la grossesse est connue à l'extérieur et le soutien qui commence alors pourra se poursuivre plus tard après la naissance des enfants.

L'assistance au couple pendant la grossesse et après la naissance des enfants

L'aide pendant la grossesse

Sauf cas d'urgence, les parents et l'entourage en général n'interviennent pas auprès du couple pendant toute la durée de la grossesse, en dehors des échanges courants de biens et services entre personnes familières et qui ne peuvent donc être justifiés par cet état particulier. Les interventions plus spécifiquement liées à la grossesse surviennent quand celle-ci approche de son terme, c'est-à-dire quand la femme se sent particulièrement fatiguée et que certains travaux peuvent lui être pénibles, surtout si elle doit les accomplir de façon prolongée ou répétitive.

> « Lorsque la femme est grosse, l'entourage ou la belle-famille ne vient pas l'aider sauf lorsqu'elle est presque à terme. Lorsque la femme est presque à terme, c'est la parentèle qui assure tout ce qui est difficile comme travaux, rien n'était négligé. C'est pour permettre à la femme de mieux se reposer et reprendre des forces. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

> « Ma soeur aînée a toujours été présente. Elle a toujours été très active quand ma femme est enceinte, elle l'assiste, elle fait tout, [...] surtout quand elle est déjà fatiguée et même quand elle a déjà accouché. C'est elle qui l'amène à l'hôpital, que je sois là ou pas. Elle me rend tout simplement compte. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1980)

L'assistance à la femme enceinte peut être spontanée, mais les membres de la parentèle se mettent volontiers à sa disposition quand elle en exprime le besoin :

> « Quand j'avais un travail et que j'étais fatiguée, je venais chercher tous les enfants de la maison de mon père pour aller m'aider même au village et je les ramenais. Ma belle-mère aussi

venait m'assister, que ce soit ici à Yaoundé ou au village puisque cette dernière aimait entendre que je suis enceinte. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1970)

Elle s'impose davantage et elle est plus importante s'il y a des risques prévisibles pour la santé de la femme :

« Vous savez que je suis très souvent malade et ma famille veille beaucoup sur moi. C'est pour cela qu'à chacune de mes grossesses les gens viennent m'aider dans les travaux pénibles comme les labours et si c'est au moment de la récolte, on m'aide à porter mes produits à la maison, pour m'aider dans les lourdes charges. » (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

Il s'agit donc de limiter au maximum l'exposition de la femme enceinte à un effort physique soutenu pouvant précipiter ou compromettre la survenance de l'heureux événement.

« L'une de mes mamans, c'est-à-dire ma mère ou ma belle-mère, vient à mes côtés quand l'accouchement est proche. [...] Les gens m'ont toujours soutenue pendant ces grossesses pour ne pas beaucoup me fatiguer. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1980)

De toutes les personnes interrogées, seul un homme bamiléké de Bafou, marié dans les années 50, n'a pas évoqué l'aide reçue par sa femme pendant ses grossesses. Cela conforte notre hypothèse sur la représentation d'une séparation des domaines d'activités prioritaires au sein du couple entre conjoints, car toutes les femmes ont mentionné ce soutien. On peut alors penser que les femmes ont un meilleur souvenir des événements entourant la grossesse, puisqu'ils les concernent au premier plan, car ce sont elles qui sont enceintes et qui reçoivent directement les différentes aides habituelles de la parentèle à cette occasion.

La forme d'assistance la plus souvent mentionnée par tous les couples interrogés est liée à l'accomplissement de tâches exigeant de l'effort physique, à savoir les travaux domestiques ou champêtres. Cependant, les aides financières, l'assistance à l'hôpital ou les soins reçus par les femmes, leurs nouveau-nés ou leurs autres enfants sont aussi évoqués :

« Pendant toutes mes grossesses il y a ma maman qui vient m'aider et quelques femmes de nos voisins. Toutes celles-ci m'aident dans les travaux des champs et aussi dans les travaux domestiques. D'autres préparent la nourriture pour venir donner aux enfants, pour me rendre certains travaux moins pénibles. » (Femme bamiléké, Bafou, décennie 1950)

« Lors de la première grossesse, je sais que ma femme a fait un mois à l'hôpital avant d'accoucher et c'était mes deux sœurs qui s'occupaient de sa nutrition, quand l'une préparait la nourriture pour le matin, l'autre préparait pour le soir. Et généralement, lorsque ma femme va faire ses courses, elle va soit avec l'une de ses amies ou l'une de mes sœurs. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1990)

« Quand mon épouse venait d'accoucher, ma belle-mère et ma soeur venaient nous dire comment on lave l'enfant, car à l'époque, nous n'étions pas encore expérimentés parce que n'ayant pas encore fait d'enfants. Aussi parce que le bébé est très fragile et il faut savoir comment le tenir, prendre soin. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1960)

Et les hommes se rappellent aussi qu'il arrive parfois que certains parents consultent des voyants pour s'assurer que la grossesse ira à son terme et que le couple ne subira pas les

maléfices occasionnés par des personnes méchantes. Ainsi, ce Bamiléké de Bafou marié dans la décennie 1970 évoquant l'histoire génésique de son épouse :

> « Pendant les grossesses, ma belle-mère l'assistait dans les travaux, lui apportait quelquefois des provisions, vérifiait chez les voyants s'il n'y a pas un problème. »

Ces consultations chez les tradipraticiens se font même parfois délibérément, à l'insu du couple :

> « Certains de mon entourage venaient me consulter et me disaient d'aller voir avec la médecine traditionnelle et parfois ils y allaient sans me consulter. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

Pendant la grossesse, la femme est presque toujours aidée par d'autres femmes de sa propre famille, principalement sa mère et ses sœurs Même si des parents du mari ou des voisins du couple interviennent à ce niveau, ces personnes sont souvent du sexe féminin. Ainsi, à l'exception du personnel spécialisé, la grossesse et la naissance sont perçues comme des affaires féminines. On retrouve ici une dimension de la répartition des sphères d'influence et des tâches entre les hommes et les femmes dans des sociétés patrilinéaires et patriarcales telles que les Bamiléké et Beti, où tout ce qui touche à la procréation et à la fertilité est prioritairement réservé aux femmes. Cela se traduit même dans les rites agricoles de fertilité dont la célébration est dirigée par des femmes, comme c'était le cas pour le rite Mevungu chez les Beti (Bochet de Thé, 1985). Ce sont surtout les citadins qui mentionnent parmi les gens qui les ont aidés des personnes avec lesquelles ils n'ont aucun lien de parenté, ce qui alimente l'hypothèse d'une extension plus facile en milieu urbain du réseau de solidarité au-delà de la sphère clanique ou tribale, à cause des relations de voisinage et des liens d'amitié qui se nouent dans des milieux pluriethniques que sont le lieu de travail et l'école.

Le rôle d'assistance et d'encadrement du couple par la parentèle devient encore plus évident après la naissance, dans la prise en charge matérielle et éducative des enfants par les parents, dont la finalité est d'en faire des hommes. L'assistance commence même dès le lendemain de la naissance par les soins physiques à la mère et les conseils qu'on donne au couple pour l'hygiène et l'alimentation de l'enfant :

> « Ma mère venait parfois m'assister et me donnait les soins qu'on donne à la jeune mère et à l'enfant en attendant la guérison du cordon ombilical, et ceci à presque tous mes accouchements. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1960)

L'autre forme que peut prendre cette assistance dès le lendemain de la naissance consiste en des dons en nature et autres services que rendent les amis et membres de la parentèle pour montrer leur sympathie au couple et s'associer à sa joie :

> « Chaque fois qu'il y a un nouveau-né chez moi, les gens apportent des cadeaux et d'autres biens pour voir l'enfant. Certains donnent du savon et de l'huile, d'autres du bois et aident aussi à la préparation de la nourriture. Certains donnent de la nourriture et d'autres la boisson. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

« Quand j'accouche, ma belle-mère vient m'aider avec certaines femmes du village. Elles apportent de l'eau, du bois. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

La naissance d'un enfant est donc un événement heureux dont la préparation et l'avènement activent la solidarité de la parentèle des deux conjoints. On peut donc s'attendre à rencontrer des manifestations de ce soutien de la communauté tout au long de la vie des parents dans leur tâche d'éducation et d'entretien des enfants, jusqu'à ce que ces derniers accèdent à l'autonomie matérielle.

L'aide dans l'entretien des enfants

Même si tout acte posé en faveur des parents profite aussi à leurs enfants, il est utile de distinguer, comme le font aussi nos informateurs, les aides explicitement destinées à l'entretien des enfants de celles qui n'y contribuent qu'indirectement.

À l'exception d'un Beti de Yemessoa marié dans les années 60, toutes les personnes interviewées reconnaissent avoir reçu de l'aide de la part de leur parentèle. On peut aussi relever que dans l'ensemble, les couples mariés dans les années 70 mentionnent le plus d'assistance, suivis de ceux des années 80, puis de ceux des années 60. Nous retrouvons ainsi notre hypothèse sur la plus grande fréquence des manifestations matérielles de la solidarité familiale en temps de prospérité économique.

Les formes de l'aide directe sont variées. Elles vont de la prise en charge complète avec hébergement d'un enfant du couple par un membre de la parentèle (frère, beau-frère ou belle-soeur, père ou mère, autre enfant du couple) ou un voisin, au don de vêtements et de chaussures aux enfants par un frère, en passant par l'accueil des enfants pendant les vacances, les dons d'argent, de fournitures scolaires ou de nourriture, et les soins de santé.

« À la rentrée, certains amis blancs leur donnent des cartables, des Bics, des cahiers ; leurs oncles, tantes, grands-parents aussi, même des habits. Je t'ai aussi dit que mon beau-père s'est chargé de la circoncision de deux d'entre eux. Aussi, pendant les grandes vacances, j'envoie certains chez mon beau-père, d'autres chez ma mère pour deux mois. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1980)

« Ma belle-soeur achète des habits et vient me les donner quand j'accouche. Mon frère aussi fait la même chose. Pendant la période des rentrées scolaires, ils leur achètent des cahiers, des Bics, des crayons et de la craie. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1980)

« Quand l'un de mes enfants est malade, il y a ma mère et ma belle-mère qui m'aident. Quand ma maman était encore en bonne santé, elle me donnait de temps en temps de l'argent pour acheter des cahiers à mes enfants pendant les rentrées scolaires. Actuellement, du côté de mon mari, il y a ses deux cousins qui l'aident aussi parfois en payant des cahiers à ses enfants quand c'est très dur pour nous. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

« Mon petit frère m'aide. Des fois, il leur amène des vêtements et des sacs pour l'école, mais pour l'argent, non. Il leur a donné des habits dernièrement. Comme il y en a un qui fait l'électricité, il va sortir cette année. Il a changé de branche après le BEPC. C'est donc mon petit frère qui lui avait payé toute la tenue complète d'électricité, jusqu'aux chaussures, comme je n'avais pas d'argent ; la tenue seule coûtait 60 000 F CFA. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Néanmoins, l'essentiel des frais de scolarité semble souvent supporté par les géniteurs même. Il est à noter que le placement d'enfants (souvent sollicité par le parent accueillant) n'est mentionné que par des couples mariés dans les années 50 à 70.

> « Mes enfants scolaires habitaient le plus souvent chez des personnes de leur parentèle de telle sorte que si son bic est fini, on lui donne sans avoir recours à moi. D'aucuns restaient chez mon frère, d'autres chez le neveu de mon mari. On leur donnait et des Bics et de la nourriture ; comme ma fille que voilà, elle était chez mon oncle, on lui donnait des habits, on lui faisait tout, elle était comme la propriétaire de la maison. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1960)

> « Parfois même, un de mes frères demandait passer les vacances avec l'un de mes enfants, et il s'occupait à 50 % de sa rentrée scolaire. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

Cela signifie-t-il que pour les couples mariés dans les années 80 et 90 la prise en charge des enfants est davantage perçue comme devant être assurée en première instance par les géniteurs, même si les aides extérieures ne sont pas exclues en cas de force majeure ? Ce constat plaide en tous cas pour l'hypothèse d'une nucléarisation affective de la famille, et pour une représentation de l'espace de la parenté en cercles concentriques dans lesquels l'obligation de solidarité matérielle est décroissante du centre vers la périphérie, dans l'ordre suivant : (faire un schéma avec des centres concentriques, sinon tu peux te contenter de faire une simple énumération. Ce sera sûrement mieux que ces cases qui ne correspondent pas au texte)

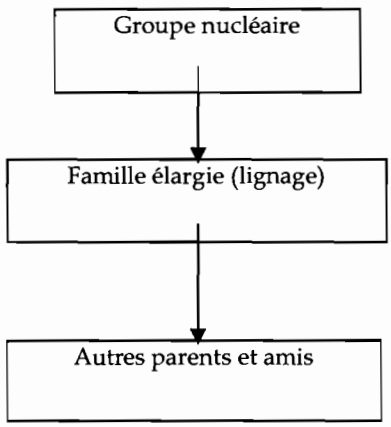

Ce serait peut-être aussi le signe d'une plus grande responsabilisation des différents adultes face à leur progéniture, et une conséquence au niveau familial de la raréfaction des ressources matérielles dans l'espace national.

Il faut noter ici que la famille élargie inclut aussi les membres des groupes nucléaires dont sont issus les deux conjoints, ce qui permet d'expliquer que parmi les pourvoyeurs d'aide aux couples, on retrouve les frères et sœurs des deux conjoints, ainsi que leurs géniteurs respectifs. Quant aux amis et autres personnes sans lien de parenté avec les conjoints, ils font partie des relations privilégiées, c'est-à-dire le dernier cercle où la sollicitude entre les personnes devient assimilable à de la parenté par adoption.

En fin de compte, les couples mariés après la décennie 1970 semblent recevoir moins d'aide directe à l'entretien de leurs enfants que ceux qui se sont constitués dans les décennies précédentes. En est-il de même de l'aide indirecte ?

Les autres formes d'aide aux couples

Nous distinguerons ici les dons et prêts d'argent, l'hébergement, l'offre d'emploi et la santé.

Même si dans l'ensemble la plupart des interviewés disent n'avoir reçu aucune aide financière depuis leur mariage, c'est encore une fois parmi les mariés de la décennie 1970 que l'on rencontre le plus de mentions d'assistance financière, sous forme de dons ou de prêts, avant ceux des décennies 1980 et 1960. Les dons et prêts reçus servent à réaliser des transactions ponctuelles : préparation de rentrées scolaires, achat de terrain, traitement médical d'un membre du ménage.

« Pour les aides, quand je voulais acheter mon champ qui est à Nzingmezo, Lucienne [sa sœur] m'a prêté 100 000 F CFA que j'ai déjà remboursés il y a trois mois. Quand je voulais faire les funérailles de ma mère, il y a encore des amis qui m'ont aidé et dont je ne peux pas citer les noms. M. Simon [un ami], étant élève, qui m'a donné 10 000 F CFA Le directeur, M. Albert, m'a donné une dame-jeanne de 20 litres de vin rouge, je ne peux plus tout citer. Des gens m'ont aidé pour la construction de ma maison en 1982 en donnant des perches et les femmes de mon père m'ont aidé en fabriquant des briques. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

« Il y a mon papa aussi qui m'a aidé. Au moment où je voulais acheter la moto Yamaha, il me manquait 50 000 F CFA ; il m'a prêté de l'argent pour que j'achète cette Yamaha et pour le lui rendre après. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

« Quand mon père est mort aussi en 1987, j'avais une concubine dehors qui m'a aidé avec 20 000 F CFA ; mais quand mon enfant est mort en 1987 toujours, le premier, la même femme m'a aidé avec 5 000 F CFA. Et lors des petites funérailles et quand ma femme a accouché les jumeaux en 1988, j'ai un cousin à Yaoundé qui m'a aidé avec 10 000 F CFA pour les préparatifs de la layette. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

En plus des membres de la parentèle, l'aide financière peut être fournie par des mutuelles et autres associations familiales ou non :

« Au niveau de mon service, j'ai eu à emprunter de l'argent quand je voulais acheter ma moto en 1991. La mutuelle sert à aider les professeurs et c'est là où j'ai emprunté de l'argent avec des pourcentages. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

« Personne ne m'a donné de l'argent, mais la réunion familiale a toujours eu à me prêter de l'argent qui m'a servi à préparer la rentrée scolaire de mes enfants l'an passé. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1970)

« Je contractais souvent mes prêts, même avec intérêts dans les cotisations et pas chez des particuliers. « Atenanga »[15], c'est là que j'empruntais le plus l'argent. J'empruntais même 50 000 F CFA à leur caisse. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1980)

15. Nom d'une des associations d'entraide et d'épargne existant dans le village.

Si on exclut les emprunts contractés auprès des tontines parce qu'ils ne proviennent pas d'un donateur individuel mais d'un groupe, les aides financières reçues sont fournies par des membres de la parentèle des deux conjoints : mère, père, frères, sœurs, oncles et tantes, cousins, neveux et nièces, mais aussi des amis.

> « Depuis que j'ai des problèmes, quand mon beau-père a un peu d'argent, il vient me faire quelques milliers de francs. Ma belle-mère ainsi que ma mère apportent toujours des vivres à leurs petits-enfants. J'ai mon frère par alliance avec qui je m'entends bien et qui m'est d'un très grand apport le plus souvent. Je ne pourrais même pas énumérer ce qu'il fait pour moi en nature ou en espèces. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1980)

> « Lorsque mes parents perçoivent les frais de location de leur terrain à la station service ELF, ils me donnent quelque chose même si ce n'est pas beaucoup tout en se rappelant du bien que je leur fais aussi. Même s'ils nous donnent 500 F CFA, ceci est trop significatif pour nous. Ce sont des amis de loin comme ceux de Monatélé (90 km de Yaoundé) qui peuvent aussi nous accorder des prêts. Dernièrement, quand nous nous sommes mariés à l'église, ils nous ont prêtés de l'argent que nous n'avons pas encore entièrement remboursé. » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1970)

En ce qui concerne l'hébergement, seules les personnes mariées après la décennie 70 affirment n'avoir jamais été logées de façon prolongée par un membre de leur parentèle. C'est juste après le mariage, quand le couple est en quête d'un premier logement, que les aides mentionnées sont les plus abondantes, en particulier pour les couples des années 60 et 70, et plus souvent pour les Bamiléké que pour les Beti.

Les donateurs sont tous des membres de la parentèle et les formes de l'assistance sont de trois types essentiellement.

L'accueil dans une habitation avec d'autres personnes (maison paternelle, chez l'oncle, dans la belle-famille, chez le frère ou le tuteur)[16] :

> « Quand je me suis marié je n'avais pas encore de maison ; j'habitais avec ma femme chez mon père dans une de ses chambres. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

> « Quand ma femme est arrivée ici à Yaoundé, elle et moi habitions chez ma soeur à Étoudi. [17] » (Homme bamiléké, Yaoundé décennie 1970)

> « Je me suis mariée quand mon mari habitait chez son frère et j'étais obligée d'accepter là où il restait. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1970)

> « Quand je suis venue, on habitait dans la maison de mon beau-père et nous y habitons encore. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Le don d'un logement autonome (par le père ou le tuteur) :

---

16. À noter que le terme « tuteur » ici utilisé par un Bamiléké de Bafou marié dans les années 1970 désigne, dans cette ethnie, le successeur du fondateur d'un lignage qui, à son décès, hérite de ses biens, de son autorité et de ses obligations envers tous les membres du lignage. Il devient ainsi leur père, et doit prêter attention à tous leurs problèmes, les autres lui devant respect et obéissance.

17. Quartier résidentiel de la capitale, Yaoundé.

- temporairement :

« Mon tuteur, qui est mon aîné, m'a donné une maison et après j'ai construit ma maison et je suis parti de la sienne. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

- ou définitivement :

« Ici c'est la maison du beau-père et il nous l'a donnée puisque c'est mon mari qui est le dernier-né. » (Femme bamiléké, Yaoundé, décennie 1980)

La cession à bon prix d'une parcelle de terrain (par le père d'un des conjoints) :

« Dans un premier temps, il louait au centre-ville et moi j'habitais chez mes parents. Nous sommes allés habiter ensemble après qu'il soit venu me doter. Quand mon père a vu que nous perdions beaucoup alors que le chez-lui était dans la banlieue de Yaoundé, il a convoqué mon mari et lui a demandé : "Est-ce parce que les Eton disent qu'ils ne peuvent pas habiter dans leur belle-famille que tu loues alors que j'ai du terrain et des maisons ici ? Si tu juges utile, revenez habiter ici et quand tu auras de l'argent pour pouvoir construire, je vais te donner un lopin de terre." » (Femme beti, Yaoundé, décennie 1970)

Bien que la plupart des interviewés déclarent n'avoir jamais reçu d'aide pour un emploi, certains affirment avoir été soutenus dans ce sens. Certains n'ont pas conservé longtemps ces emplois :

« Il y a mon cousin qui est mort là qui m'avait déjà donné du travail, mais le salaire ne m'avait pas intéressé, [...] à Yaoundé, à la scierie Coron, [...] en 1985. [...] Il m'a aussi mis à la SOCAPA[18], comme chauffeur malgré le peu d'accidents, j'ai fait là trois mois. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1970)

« C'est le successeur de mon feu père qui m'avait trouvé un emploi au collège de l'Union à Dschang. C'est lui-même qui avait financé mes études jusqu'en classe de sizième et c'est toujours lui qui m'avait donné la plantation où j'ai construit ma concession. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

Quelques-uns continuent à travailler là où ils avaient été placés grâce au soutien d'un parent ou ami.

« C'est mon frère du village, commissaire de police dans le temps à l'Emi-Immigration ici à Yaoundé [...] qui m'a aidé à trouver mon emploi de technicien à la SONEL[19]. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1960)

La rareté des évocations de l'emploi par les femmes fait penser que le travail à l'extérieur du foyer est perçu comme une attribution principalement masculine. Les femmes interviewées apparaissent attachées à la répartition traditionnelle des rôles, dans laquelle l'homme est perçu comme le pourvoyeur d'argent et d'autres ressources matérielles rares, et

18. Société camerounaise de produits agricoles, impliquée dans la collecte et l'exportation des produits agricoles de rente (café, cacao, palmiste).

19. Société nationale d'électricité, chargée de la production et de la distribution de l'électricité dans le pays.

la femme chargée de la procréation, de l'entretien des enfants et de l'approvisionnement alimentaire. En somme, cela renvoie à une opposition entre l'intérieur et l'extérieur du ménage.

Les emplois qui ont été fournis à nos informateurs sont souvent peu qualifiés (ouvrier, chauffeur), et pour quelques-uns, l'aide s'est limitée à une collecte d'informations sur les opportunités de recrutement dans diverses administrations et écoles professionnelles et à la constitution des dossiers adéquats, mais sans atteindre le résultat escompté :

> « J'ai été orienté par un cousin qui était enseignant. C'est lui qui m'a amené à aller faire le concours. » (Homme beti, Yaoundé, décennie 1970)

> « Mes grands frères m'avaient aidé dans ce sens quand j'étais à N'Gaoundéré ; j'avais fait un concours aux PTT, mais je n'avais pas réussi. C'est mon grand frère qui s'était occupé à faire toutes les pièces du dossier. L'autre m'informe quand il y a un concours en vue. » (Homme beti, Yemessoa, décennie 1980)

> « Mon tuteur m'a aidé à faire l'auto-école. Quand j'ai fini avec l'école, j'ai souffert, travaillé au chantier tout en demandant du travail à d'autres amis d'autres chantiers et ils m'ont aidé. Puis mes amis sont venus me dire de faire les dossiers pour le recrutement à la Police. Je l'ai fait. J'ai aussi fait d'autres concours auxquels j'ai d'ailleurs réussi, notamment la Gendarmerie, les Gardiens de la paix. » (Homme bamiléké, Yaoundé, décennie 1970)

Ici encore, ce sont les gens mariés dans les années 70 qui mentionnent le plus d'aide, suivis de ceux des années 60, puis de ceux des années 80.

Du côté des personnes ayant aidé dans la recherche d'un emploi, on ne rencontre qu'une seule fois la mention d'un ami et d'un frère de l'épouse, alors que toutes les autres désignent des membres de la parentèle de l'homme. Il est vrai que l'autonomie économique de l'homme est posée comme un préalable dans la plupart des ethnies patrilinéaires et patriarcales pour l'entrée en mariage, ainsi que cela était apparu dans nos entretiens avec d'autres adultes Bamiléké et Beti quelques années auparavant (Yana, 1995). Il est donc difficile que la belle-famille puisse aider son gendre à trouver un emploi sans le connaître comme tel, mais elle peut l'aider à changer d'emploi si elle en a les moyens. En outre, la femme est souvent perçue dans un rôle domestique, tel que rappelé plus haut, et dans une relation de dépendance matérielle à l'égard du mari. Néanmoins, quelques femmes se souviennent d'avoir été mises à l'apprentissage d'un métier par des membres de leur parentèle.

Dans le domaine des aides pour des problèmes de santé, les mariés des années 50 ont les souvenirs les moins abondants. Pour les autres, ce sont ceux des années 80 qui affirment en avoir le plus reçu, alors que les mariés des décennies 60 et 70 sont presque à égalité.

La moitié des aides dont la forme a été précisée était destinée directement aux enfants (circoncision, traitement indigène par un oncle guérisseur), et le reste à des adultes (femme traitée pour la stérilité par un ami médecin, homme soigné de la jaunisse par la grand-mère).

> « Il y a eu quelques cas de maladie pour lesquels j'ai reçu de l'aide. Il y a ma femme qui était malade, hospitalisée et mon fils qui était aussi malade. C'est ma mère et ma belle-mère qui m'ont aidé financièrement. » (Homme bamiléké, Bafou, décennie 1980)

> « Son grand frère [du mari] m'aidait tout le temps comme il avait des moyens. Chaque fois qu'il venait ici, il me donnait de l'argent. S'il trouvait qu'un enfant était malade, il me laissait de l'argent pour le conduire à l'hôpital. Avant qu'il ne meure, il avait trouvé que j'étais enceinte et que j'étais fatiguée ; il m'avait donné de l'argent pour que j'aille attendre l'accouchement à l'hôpital. C'est lorsque j'avais donné mes premiers jumeaux. En dehors de lui, il n'y a que ma mère, car elle réagit à tous mes problèmes. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1970)

Les couples sont assistés ici par les parentèles des deux conjoints, ce qui fait penser que la santé est considérée dans ces ethnies comme un domaine d'assistance prioritaire, dans lequel la solidarité s'exprime sans réserve et de façon indifférenciée. D'ailleurs, l'aide en matière de santé consiste parfois en un échange d'informations sur les traitements de certaines maladies :

> « J'ai déjà eu des conseils de la part des autres quand mon enfant est malade. Ils m'indiquent ce que je dois faire et si ça tient, quand je vois quelqu'un de ma parentèle avec le même problème, je lui indique aussi ce qu'on m'avait montré pour qu'il le fasse aussi à son enfant. » (Femme beti, Yemessoa, décennie 1980)

Dans l'ensemble, l'octroi des aides indirectes au couple apparaît sensible à la conjoncture économique nationale. La plus grande mention d'aide reçue par les couples mariés au cours des décennies 1960 et 1970 fait penser que c'est en période de prospérité que les obligations de solidarité au sein du lignage peuvent être accomplies avec le plus de générosité et de facilité. En d'autres termes, les idéaux de solidarité peuvent demeurer et se maintenir, mais la capacité à les réaliser s'affaiblit depuis une décennie, et en fin de compte, ces idéaux peuvent s'éroder, suite au processus d'adaptation des groupes sociaux à la conjoncture économique.

CONCLUSION

L'analyse des flux de biens et services fournis par la parentèle aux couples, tels que rapportés par les couples interviewés en ville comme en campagne, révèle plusieurs spécificités. Tout d'abord, le choix du conjoint par les parents semble aujourd'hui encore plus pratiqué chez les Bamiléké que chez les Beti. Ensuite, la perception de la répartition sexuelle des tâches ou des domaines prioritaires au sein du couple confère à l'homme tout ce qui touche au numéraire et à la recherche des ressources matérielles à l'extérieur du ménage ; à la femme revient, en plus de l'alimentation, tout ce qui touche à la procréation et à ses corrélats. Enfin, les couples mariés dans les années économiquement fastes pour le pays semblent avoir bénéficié de plus de soutien que les autres, et plus particulièrement ceux de la décennie 1970.

Cette dernière conclusion fait penser que les difficultés économiques que connaissent les individus et les ménages ont comme conséquence une baisse du soutien matériel des lignages envers leurs membres dans plusieurs domaines, dont la conclusion du mariage, l'installation des jeunes couples et la prise en charge de leurs enfants. Un des effets déjà observés de la crise économique sur les structures familiales auprès des membres des deux ethnies était la restriction progressive des partenaires des échanges entre villes et campagnes aux personnes ayant un lien de parenté au niveau nucléaire (père, mère, frère, soeur) (Eloundou Enyegue, 1994).

La prise en compte des interrelations possibles entre les relations entre les couples et leurs parentèles, les motivations propres des personnes interrogées, et l'évolution de l'environnement socioéconomique a permis de formuler quelques hypothèses exploratoires qui pourraient donner lieu à une vérification plus systématique à partir de données extensives, ou quantitatives.

Si les tendances apparues dans les interviews étaient confirmées par des observations quantitatives, on pourrait conclure à une réduction des flux de biens et de services des lignages vers les couples, et à un plus grand isolement matériel des groupes nucléaires, en somme un plus grand individualisme. En tous cas, la dégradation de la situation économique du pays amène à se poser des questions sur les possibilités du maintien d'une solidarité active et efficiente au sein des familles ou des lignages. Cette nucléarisation économique n'est cependant pas une conséquence de la nucléarisation affective, contrairement à la thèse de J. C. Caldwell (1976), à moins que la nucléarisation affective soit inhérente aux systèmes de parenté des Bamiléké et des Beti.

En fin de compte, on se trouve face à un processus d'adaptation des structures sociales aux changements économiques, dont il est difficile de prédire le résultat, faute d'observations systématiques. Néanmoins, le rôle de la parentèle dans la constitution de l'union et l'entretien des enfants des couples pourrait évoluer davantage vers une position de conseil et d'observation intéressée, mais avec peu d'intervention. Les membres du lignage pourraient alors disposer d'une autonomie toujours plus grande dans le choix de leurs conjoints et les couples se retrouver de plus en plus seuls pour la prise en charge matérielle et l'éducation de leur progéniture. Il ne faut cependant pas oublier les changements culturels concomitants à l'évolution économique, avec l'expansion du système occidental à travers les media et la formation des jeunes générations, sur place comme à l'étranger, et qui peuvent jouer un rôle d'accélérateur dans ces processus.

BIBLIOGRAPHIE

BOCHET DE THÉ, M. P., 1985, « Rites et Associations traditionnelles chez les femmes Beti du Sud du Cameroun », *in* Barbier, J. C., (édit.), *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, Femmes rebelles,* Paris, ORSTOM/Karthala, pp. 245-279.

BRAIN, R., 1972, *Bangwa Kinship and Marriage,* Cambridge, Cambridge University Press.

CALDWELL, J. C., 1976, « Toward a restatement of demographic transition theory », *Population and Development Review,* vol. II, n° 3-4, pp. 321-366.

ELOUNDOU ENYEGUE, P. M., 1994, « La recomposition des solidarités ville/campagne avec la crise : rétrécissement du cercle et proximité », *in* Courade, G., (dir.), *Le Village camerounais à l'heure de l'ajustement,* Paris, Karthala, pp. 221-235.

LABURTHE-TOLRA, P., 1981, *Les Seigneurs de la forêt,* Paris, Publications de la Sorbonne.

MANGA BÉKOMBO, P., 1978, « Mariage et structure sociale : tradition et changement chez les Dwala du Cameroun », *in* Oppong, C., Manga Békombo, P., Adaba, G., Mogey, J., *Marriage, fertility and parenthood in West Africa,* Changing African Family Project Monograph Series,. n° 4, Canberra, Australian National University Press, pp. 145-166.

NGOA, H., 1968, *Le Mariage chez les Éwondo,* thèse de doctorat de 3e cycle en sociologie, Université Paris-Sorbonne.

POURTOIS, J. P., H. DESMET, 1988, *Épistémologie et Instrumentation en sciences humaines,* Bruxelles, P. Mardaga.

ROUBAUD, F., 1994, « Le "modèle" de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle », *in* Courade, G., (dir.), *Le Village camerounais à l'heure de l'ajustement,* Paris, Karthala, pp. 52-72.

WAUTELET, J. M., 1990, « Cameroun, accumulation et développement 1960-1990 », *Mondes en développement,* 18, n° 69, pp. 75-85.

YANA, S.-D., 1995, *À la recherche des modèles culturels de la fécondité au Cameroun : une étude exploratoire auprès de Bamiléké et Beti de la ville et de la campagne,* Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan.

YANA, S. D., 1997, « Statuts et rôles féminins au Cameroun », *Politique Africaine,* n° 65, pp. 35-47.

ANNEXE 1

Guide d'entretien semi-directif

Le présent guide, structuré par thèmes, fournit des repères minimaux, et signale en même temps les axes suivant lesquels les analyses ultérieures seront structurées. La relance sera donc largement utilisée au cours des entretiens. Les interviewés devront s'exprimer librement, sans craindre de « s'égarer », par rapport aux sujets abordés, car toute « histoire » qu'ils pourront évoquer au cours de l'entretien pourra être intéressante pour l'étude.

En guise d'introduction à l'entretien, on rappellera l'objet de la recherche aux interviewés, afin de les rassurer sur l'utilisation des informations collectées.

Au début de l'entretien, nous relèverons l'identification du répondant.

0. Identification

- Nom et prénom (facultatif) :

- Sexe :

- Âge (ou date de naissance) :

- Ethnie (demander si possible au répondant s'il se sent réellement membre de son ethnie ou s'il se dit membre juste parce que son père ou sa mère en est issu(e)) :

- Lieu de résidence :

- Profession :

- Niveau d'instruction (dernière classe suivie) :

- Régime matrimonial (polygamie ou monogamie) :

- Durée de mariage :

- Nombre d'enfants :

- Nombre de frères et sœurs de même mère :

- Nombre de frères et sœurs de même père :

- Nombre de frères et sœurs de la mère :

- Nombre de frères et sœurs du père :

- Nombre total d'occupants dans la maison (noter le type de relation (parenté, amitié,...) avec le répondant :

1. La constitution du couple

Nous allons commencer par évoquer la façon dont s'est constitué votre couple, depuis le moment où vous avez fait la connaissance de votre conjoint. Pour cette première partie de

notre entretien, je voudrais que vous me disiez quel rôle les personnes extérieures ont joué dans votre relation, quelle qu'en soit la forme.

1.1. - Depuis quand connaissez-vous votre conjoint actuel ?

1.2. - Comment avez-vous fait sa connaissance ?

1.3. - Des personnes extérieures sont-elles intervenues dans votre relation, que ce soit pour la favoriser ou pour l'empêcher ?

[Si la réponse est « non », passer à 1.12]

1.4. - À quel moment (dates ou phases de la vie du couple) ?

1.5. - Quelqu'un vous a-t-il mis en contact ?

1.6. - Quelqu'un a-t-il tenté d'empêcher votre relation ?

1.7. - Quelqu'un vous a-t-il simplement parlé de votre conjoint actuel ?

1.8. - Citez ces personnes et précisez leur action ou leur influence (mentionner les personnes en détail)

1.9. - Pouvez-vous me dire pourquoi chacune de ces personnes s'est comportée ainsi ? (Reprendre en détail pour chacune des personnes évoquées dans la réplique précédente)

1.10. - Êtes vous allé consulter ces personnes ou sont-elles venues spontanément vers vous ?

1.11. - Pourquoi ne pas avoir consulté d'autres membres de votre parentèle ?

1.12. - Après ces débuts dans votre relation, racontez-moi comment vous en êtes venu à vous marier (ou à cohabiter avec votre conjoint(e)) : comment la décision a été prise et les étapes suivies jusqu'à la situation actuelle ?

1.13. - Des personnes extérieures sont-elles intervenues d'une manière ou d'une autre dans la prise de décision ou dans l'organisation pratique de votre cohabitation ?

1.14. - À quel moment (date ou phase de la vie du couple) ?

1.15. - Citez-les et dites quelle a été leur action ou leur influence

1.16. - Vous a-t-on donné des conseils ?

1.17. - Vous a-t-on donné ou prêté de l'argent ?

1.18. - Vous a-t-on aidé à choisir votre logement ou la localité où vous habitez ?

1.19. - Pourquoi chacune des personnes précédemment évoquées s'est-elle comportée ainsi ?

1.20. - Êtes vous allé consulter ces personnes ou sont-elles venues spontanément vers vous ?

1.21. - Pourquoi ne pas avoir consulté d'autres membres de votre parentèle ?

2. Les relations entre le couple et la parentèle

Nous allons parler maintenant des relations entre votre couple et vos familles, la vôtre puis celle de votre conjoint. J'aimerais que vous me racontiez avec autant de précision que possible les situations que vous avez vécues, comme précédemment.

2.1. - Quelles sont les personnes extérieures que vous voyez le plus souvent depuis que vous êtes marié ? (Préciser le type de relation avec chacune de ces personnes)

2.2. - Pourquoi les voyez-vous plus souvent que les autres ?

2.3. - Où habitent ces personnes ? (Préciser le lieu et estimer la distance avec le lieu de résidence du couple)

2.4. - À quelles occasions les voyez-vous, depuis que vous êtes mariés ?

2.5. - Êtes-vous satisfait de cette fréquence ?

2.6. - Pourquoi ?

2.7. - Qu'avez-vous fait pour les personnes extérieures depuis votre mariage ?

2.8. - Citez avec précision les bénéficiaires, en mentionnant le type de lien avec chacun d'eux ainsi que les dates ou phases de la vie de votre couple

[Si l'interviewé n'arrive pas à citer des situations précises, poser les questions 2.9 à 2.17]

2.9. - Avez-vous donné ou prêté de l'argent à quelqu'un de votre parentèle depuis votre mariage ?

2.10. - Quand, et à qui ?

2.11. - Avez-vous aidé quelqu'un de votre parentèle à trouver un emploi ?

2.12. - Quand, et qui ?

2.13. - Avez-vous aidé quelqu'un de votre parentèle à se soigner ou à soigner un de ses enfants ?

2.14. - Quand, et qui ?

2.15. - Avez-vous aidé quelqu'un de votre parentèle pour la scolarisation d'un de ses enfants ?

2.16. - Quand, et qui ?

2.17. - Avez-vous hébergé ou aidé quelqu'un de votre parentèle à trouver un logement ?

2.18. - Ces personnes vous auraient-elles approché pour les mêmes problèmes avant votre mariage ?

2.19. - Pourquoi avez-vous fait ces dons ou rendu ces services ? (Évoquer séparément le cas de chacune des personnes citées)

2.20. - Pourquoi ces membres de votre parentèle se sont-elles adressées à vous, plutôt que de consulter d'autres parents ?

2.21. - Avez-vous bénéficié des interventions de personnes extérieures depuis votre mariage ?

2.22. - Citez les personnes qui vous ont apporté leur assistance ainsi que les dates ou phases de la vie de votre couple

[Si l'interviewé n'arrive pas à citer des situations précises, poser les questions 2.23 à 2.31]

2.23. - Quelqu'un de votre parentèle vous a-t-il donné ou prêté de l'argent depuis votre mariage ?

2.24. - Quand, et de qui s'agissait-il ?

2.25. - Quelqu'un de votre parentèle vous a-t-il aidé à trouver un emploi ?

2.26. - Quand, et de qui s'agissait-il ?

2.27. - Quelqu'un de votre parentèle vous a-t-il aidé à vous soigner ou à soigner un de vos enfants ?

2.28. - Quand, et de qui s'agissait-il ?

2.29. - Quelqu'un de votre parentèle vous a-t-il aidé pour la scolarisation d'un de vos enfants ?

2.30. - Quand, et de qui s'agissait-il ?

2.31. - Quelqu'un de votre parentèle vous a-t-il hébergé ou aidé à trouver un logement ?

2.32. - Avez-vous approché ces personnes ou vous ont-elles spontanément accordé leur aide ?

2.33. - Si vous avez approché ces personnes, les auriez-vous consultées pour les mêmes problèmes avant votre mariage ?

2.34. - Pourquoi ces personnes vous ont-elles fait ces dons ou rendu ces services ? (Précisez pour chacune des personnes citées précédemment)

2.35. - Si vous vous êtes adressé à ces personnes, pourquoi les avoir consultées plutôt que d'autres membres de votre parentèle ?

2.36. - Avez-vous déjà eu des difficultés de relations avec votre conjoint(e) pour lesquels vous avez eu besoin d'une aide extérieure ?

2.37. - Dites les dates ou phases de la vie du couple où cela s'est présenté

2.38. - Avez-vous déjà fait appel à des personnes extérieures pour régler un conflit avec votre conjoint(e) ?

2.39. - Précisez d'autres problèmes et les personnes à qui vous avez demandé de l'aide.

2.40. - Qu'ont fait ces personnes ?

2.42. - Pourquoi l'ont-elles fait ?

2.43. - Pourquoi vous êtes-vous adressé(e) à ces personnes ? (Préciser pour chaque personne et chaque situation évoquées dans la réplique précédente)

3. Le rôle de la famille dans la procréation

Nous allons aborder à présent le domaine de la procréation, et d'autres sujets qui s'y rapportent, afin de savoir quelles sont les attitudes de votre famille ou de vos amis envers vous dans ce domaine.

3.1. – Depuis que vous êtes marié, est-il arrivé à des personnes extérieures de parler avec vous du nombre d'enfants auquel vous souhaitez vous arrêter ?

[Si la réponse « non », passer à 3.7]

3.2. – Quelles personnes ont abordé ce sujet avec vous ?

3.3. – À quel moment en avez-vous parlé ? (Dates ou phases de la vie du couple)

3.4. – Pourquoi ces personnes l'ont-elles fait ? (Préciser la raison pour chacune d'elles)

3.5. – Êtes-vous allé vers ces personnes ou alors elles vous ont contacté spontanément ?

3.6. – Si vous êtes allé vers ces personnes, pourquoi les avoir approchées et pas d'autres membres de votre parentèle ?

3.7. – Si personne n'a jamais abordé ce sujet avec vous, à quoi cela est-il dû ?

3.8. – Depuis que vous êtes marié (ou que vivez avec votre conjoint(e)) est-il déjà arrivé que des personnes extérieures abordent avec vous d'autres questions se rapportant à la procréation (à l'exception du nombre d'enfants : par exemple l'allaitement, le sevrage, les soins aux enfants, l'espacement des naissances) ?

[Si la réponse « non », passer à 3.15]

3.9. – Qui a abordé ces sujets avec vous ?

3.10. – À quel moment de votre mariage avez-vous eu ces échanges avec ces personnes ? (Citez séparément pour chacune d'elles)

3.11. – De quoi avez-vous parlé ? (Citez séparément pour chacune des personnes précédemment évoquées)

3.12. – Pourquoi ces personnes ont-elles abordé avec vous ces sujets ? (Citer séparément pour chacune des personnes précédemment évoquées)

3.13. – Êtes-vous allé vers ces personnes ou alors elles vous ont contacté spontanément ?

3.14. – Si vous êtes allé(e) vers ces personnes, pourquoi les avoir approchées et pas d'autres membres de votre parentèle ?

3.15. – Si personne n'a jamais abordé ces sujets avec vous, à quoi cela est-il dû ?

3.16. – Depuis que vous êtes marié (ou que vivez avec votre conjoint(e)) est-il déjà arrivé que des personnes extérieures abordent avec vous des questions se rapportant aux relations sexuelles ?

[Si la réponse « non », passer à 3.23]

3.17. – Qui a abordé ces sujets avec vous ?

3.18. – À quel moment de votre mariage avez-vous eu ces échanges avec ces personnes ? (Citez séparément pour chacune d'elles)

3.19. - De quoi avez-vous parlé ? (Citez séparément pour chacune des personnes précédemment évoquées)

3.20. - Pourquoi ces personnes ont-elles abordé avec vous ces sujets ? (Citer séparément pour chacune des personnes précédemment évoquées)

3.21. - Êtes-vous allé vers ces personnes ou alors elles vous ont contacté spontanément ?

3.22. - Si vous êtes allé (e) vers ces personnes, pourquoi les avoir approchées et pas d'autres membres de votre parentèle ?

3.23. - Si personne n'a jamais abordé ce sujet avec vous, à quoi cela est-il dû ?

3.24. - Depuis que vous êtes marié (ou que vivez avec votre conjoint(e)) est-il déjà arrivé que des personnes extérieures abordent avec vous des questions se rapportant à la contraception ?

[Si la réponse « non », passer à 3.31]

3.25. - Qui a abordé ces sujets avec vous ?

3.26. - À quel moment de votre mariage avez-vous eu ces échanges avec ces personnes ? (Citez séparément pour chacune d'elles)

3.27. - De quoi avez-vous parlé ? (Citez séparément pour chacune des personnes précédemment évoquées)

3.28. - Pourquoi ces personnes ont-elles abordé avec vous ces sujets ? (Citer séparément pour chacune des personnes précédemment évoquées)

3.29. - Êtes-vous allé vers ces personnes ou alors elles vous ont contacté spontanément ?

3.30. - Si vous êtes allé (e) vers ces personnes, pourquoi les avoir approchées et pas d'autres membres de votre parentèle ?

3.31. - Si personne n'a jamais abordé ce sujet avec vous, à quoi cela est-il dû ?

3.32. - Combien de grossesses avez-vous connues dans votre couple ?

3.33. - Vos relations avec votre entourage ont-elles été les mêmes pour chacune de vos x (citer le chiffre) grossesses ?

[Si la réponse est « oui », poser les questions 3.34 puis 3.36]

3.34. - Qu'est-ce qui vous permet de penser ainsi ?

3.35. - Si vous avez constaté un changement, dites-moi à partir de quelle grossesse est-il intervenu ?

3.36. - Pouvez-vous me raconter l'histoire de vos grossesses : comment votre entourage s'est-il comporté envers vous pendant chacune d'elles ? (Citer les personnes ayant joué un rôle important)

3.37. - Qu'est-ce que ces personnes ont fait pour vous ? (Citer en détail pour la première grossesse et pour celle où les attitudes ont changé)

[Si l'interviewé n'arrive pas à citer des situations précises, poser les questions 3.38 à 3.41]

3.38. - Comment s'est comportée votre parentèle au moment des consultations prénatales ?

3.39. - Comment s'est comportée votre parentèle pour les différents travaux des champs ou domestiques pendant ces grossesses ?

3.40. - Comment s'est comportée votre parentèle pour les soins à vos autres enfants pendant ces grossesses ? (Pour les couples ayant plus d'un enfant)

3.41. - Pourquoi ces personnes sont-elles intervenues auprès de vous ? (Donner les raisons pour chacune d'elles)

3.42. - Êtes-vous allé vers ces personnes ou alors elles vous ont contacté spontanément ?

3.43. - Si vous êtes allé (e) vers ces personnes, pourquoi les avoir approchées et pas d'autres membres de votre parentèle ?

3.44. - S'il n'y a pas eu d'intervention, à quoi cela est-il dû ?

3.45. - Vous avez eu x (citer le nombre) enfants. Pouvez-vous me raconter la manière dont vous vous êtes occupé de chacun d'eux, jusqu'à ce jour ?

3.46. - Des personnes extérieures sont-elles intervenues dans cette prise en charge de vos enfants ?

[Si la réponse est « non », après avoir insisté, passer à la section 4]

3.47. - Lesquelles ? (Citer en précisant la relation avec chacune d'entre elles)

3.48. - À quel moment sont-elles intervenues ?

3.49. - Quelle a été la forme de leur intervention ? (Citer pour chaque personne le moment et la forme de l'intervention)

[Si l'interviewé n'arrive pas à citer des situations précises, poser les questions 3.50 à 3.61]

3.50. - Une personne extérieure a-t-elle offert des jouets à vos enfants ?

3.51. - De qui s'agit-il ?

3.52. - Quand a-t-il fait ce geste ? (Date ou moment de la vie du couple)

3.53. - Une personne extérieure a-t-elle offert des fournitures scolaires à vos enfants ?

3.54. - De qui s'agit-il ?

3.55. - Quand a-t-il fait ce geste ? (Date ou moment de la vie du couple)

3.56. - Une personne extérieure a-t-elle offert des vêtements à vos enfants ?

3.57. - De qui s'agit-il ?

3.58. - Quand a-t-il fait ce geste ? (Date ou moment de la vie du couple)

3.59. - Une personne extérieure a-t-elle payé la scolarité d'un de vos enfants ?

3.60. - De qui s'agit-il ?

3.61. - Quand a-t-il fait ce geste ? (Date ou moment de la vie du couple)

3.62. - Pourquoi ces personnes sont-elles intervenues ? (Citer la raison pour chacune séparément)

3.63. - Êtes-vous allé vers ces personnes ou alors elles vous ont contacté spontanément ?

3.64. - Si vous êtes allé (e) vers ces personnes, pourquoi les avoir approchées et pas d'autres membres de votre parentèle ?

4. Considérations marginales

Pour terminer, je vais vous poser quelques questions plus générales sur les relations de votre couple avec les personnes extérieures.

4.1. - Que pensez-vous du rôle des personnes extérieures dans la vie de votre couple ?

4.2. - Pourquoi appréciez-vous ainsi le rôle des personnes extérieures ?

4.3. - Y a-t-il des choses que vous n'auriez pas pu réaliser dans votre couple sans l'intervention des personnes extérieures ?

4.4. - Lesquelles ? (Décrire les situations qui se sont présentées)

4.5. - Quand ces situations se sont-elles présentées ? (Dates ou phases de la vie du couple)

4.6. - Quel a été le rôle des personnes extérieures dans chacune de ces situations ?

4.7. - Y a-t-il des choses pour lesquelles on vous a aidé mais que vous auriez pu faire malgré l'intervention des personnes extérieures ?

4.8. - Lesquelles ? (Décrire les situations qui se sont présentées)

4.9. - Quand ces situations se sont-elles présentées ? (Dates ou phases de la vie du couple)

4.10. - Quel a été le rôle des personnes extérieures dans chacune de ces situations ?

4.11. - Y a-t-il d'autres choses que vous n'avez pas pu faire à cause de l'intervention des personnes extérieures ?

4.12. - Lesquelles ? (Décrire les situations qui se sont présentées)

4.13. - Quand ces situations se sont-elles présentées ? (Dates ou phases de la vie du couple)

4.14. - Quel a été le rôle des personnes extérieures dans chacune de ces situations ?

4.15. - Y a-t-il des personnes que vous auriez souhaité consulter pour un problème mais que vous n'avez pas approchées ?

4.16. - De qui s'agissait-il ?

4.17. - De quelle(s) situations s'agissait-il ?

4.18. - Pourquoi n'avez-vous pas consulté ces personnes ?

4.19. - Pensez-vous qu'il soit possible aujourd'hui d'avoir avec son entourage le type de rapports que vous avez eus avec le vôtre depuis que vous êtes marié ?

4.20. – Quelle est la raison de votre appréciation des rapports entre les gens et leur entourage aujourd'hui ?

4.21. – Selon vous, qu'est-ce qui a changé par rapport aux périodes antérieures ?

ANNEXE 2

Quelques tableaux de synthèse des entretiens réalisés
(les croix montrent l'apparition d'un énoncé dans un groupe)

TABLEAU 1

Le mode de choix du conjoint pour les couples des différentes ethnies, milieux de résidence et décennie de mariage

	Bamiléké								Beti						
	Ruraux				Citadins				Ruraux			Citadins			
Énoncés	50	60	70	80	50	60	70	80	60	70	80	60	70	80	90
Choix de la femme par le père du mari			X			X									
Choix de la femme par les parents du garçon								X					X		
Choix de la femme par petite soeur						X									
Choix de la femme par sœur de grand-mère de l'homme													X		
Choix de la fiancée par oncle maternel								X							
Initiative du mari, sur incitation d'un de ses oncles			X							X					
Initiative personnelle de l'homme	X	X		X					X	X	X	X		X	
Proposition faite par le grand frère de la femme						X									
Rencontre favorisée par un ami, cousin de la femme															X
Rencontre favorisée par une tante maternelle du mari, belle-mère de la femme							X								
Rencontre favorisée par le chef de village et un de ses beaux-frères											X				
Suggestion faite par un ami de la famille			X		X	X									

TABLEAU 2

Aides reçues au moment mariage

	Bamiléké								Beti						
	Ruraux				Citadins				Ruraux			Citadins			
Énoncés	50	60	70	80	50	60	70	80	60	70	80	60	70	80	90
Accompagner la femme chez le mari						X									
Aide financière pour dot et réception d'invités								X							
Argent et cadeaux pour la belle-famille										X					
Boisson pour les visiteurs			X							X	X			X	
Conseils			X	X	X		X			X	X			X	
Conseils et assistance		X		X						X	X				
Conseils à la femme										X					
Don d'argent		X	X			X		X		X	X			X	
Don de vaisselle				X											
Dons de nourriture et visites			X							X					
Don de terrain, aide pour construction			X												
Don d'un logement						X									
Don d'un porc			X												
Désignation de la fiancée préférée															X
Favoriser la relation				X											
Hébergement		X	X	X		X			X						
Hébergement couple et conseils à la femme							X								
Insistance pour que les parents acceptent le mariage						X									
Négociations et argent			X												
Paiement de la dot	X					X							X		
Paiement dot, nourriture, vêtements, terrain, conseils		X													
Pourparlers et cérémonies du mariage						X									
Pourparlers avec beau-père	X				X	X			X						
Proposition					X										

	Bamiléké								Beti						
	Ruraux				Citadins				Ruraux			Citadins			
Énoncés	50	60	70	80	50	60	70	80	60	70	80	60	70	80	90
d'épouser la fille															
Prise de contact avec la fiancée					X										
Prêt d'argent				X					X	X		X	X	X	
Préférence d'un mariage de proximité											X				
Soutien moral, sollicitude, amour											X				
Soutien pour la fiancée choisie														X	

CHAPITRE XVI

DE L'INDIVIDU AU GROUPE, LES APPORTS D'UNE APPROCHE QUALITATIVE À LA COMPRÉHENSION DES MIGRATIONS COMORES - FRANCE

Géraldine VIVIER

Les migrations, internes et internationales, figurent parmi les objets classiques de la démographie qui s'applique en premier lieu, dans ce domaine, à mesurer les flux de population entre un lieu de départ et un lieu d'arrivée. Dans cette optique, la migration est avant tout appréhendée et traitée comme un *événement*, au sens démographique du terme, ponctuel bien que reproductible et/ou « réversible » (Domenach et Picouet, 1993), dont l'acteur central est le migrant et qui implique deux espaces géographiques distincts.

Une seconde dimension de l'étude des migrations vise à comprendre les déterminants, les modalités et les logiques qui sous-tendent les mouvements observés. Sur le plan conceptuel, cette approche nécessite alors de dépasser la dimension ponctuelle et événementielle de la migration d'un individu pour l'appréhender en terme de *processus*, dynamique et multidimensionnel, impliquant une pluralité d'acteurs et de facteurs dans chacun des lieux concernés. Un tel passage, de l'événement au processus, suppose alors de repenser les catégories d'analyse et de passer d'une unité d'observation individuelle et atomisée (le migrant) à une entité sociale plus large et plus pertinente. En privilégiant les acteurs sur les flux, ce type d'approche permet du même coup de réconcilier les deux temps et les deux espaces du processus d'émigration-immigration, souvent artificiellement dissociés, pour saisir les liens, les réseaux et les interactions qui tissent l'histoire et l'espace migratoires. Constitués d'échanges économiques, sociaux, symboliques, d'expériences individuelles et collectives, présentes et passées, mais aussi de projets, ces liens structurent les déplacements des migrants et servent de support à de nouveaux espaces qui dépassent les seuls lieux de départ et d'arrivée. L'analyse de ces dynamiques renvoie donc à une conception très différente de la mobilité et des populations migrantes, une conception qui implique qu'il n'y a pas nécessairement de substitution d'un espace (unique) à un autre mais plutôt une combinaison créative de références et de pratiques socio-spatiales diversifiées dans un univers plus large (Tarrius, 1993).

Sur le plan méthodologique, cette perspective suppose d'adopter une approche pluridisciplinaire pour éclairer les dimensions socio-économiques, politiques, historiques, géographiques ou encore culturelles du processus. En second lieu, elle nécessite de décliner, dans chaque pays, différentes échelles d'observation (du macro au micro social) dont seule la combinaison permet véritablement de saisir la complexité des dynamiques de mobilité et des

enjeux qui leur sont associés. L'approche qualitative, de l'observation aux entretiens, s'avère alors particulièrement adaptée et productive pour explorer les logiques croisées des différents acteurs. Conjuguée aux données quantitatives, elle permet de mettre en œuvre un système d'observation et d'analyse multi-niveaux indispensable à la compréhension du processus migratoire (tableau 1).

TABLEAU 1

Données utilisées

Objectifs	Sources de données
NIVEAU MACRO	
Resituer la mobilité comorienne dans ses réalités politico-historique, culturelle, géo-économique et démographique...	• Bibliographiques : traditions et cultures migratoires dans les contextes pré-colonial, colonial et indépendant, situation économique, géographique, démographique... • Données agrégées et publiées des recensements comoriens de 1958, 1966, 1980 et 1991 et EDS (Enquête Démographique et de Santé) 1996.
Quantifier et caractériser les flux.	• Données agrégées extraites du module « migrations internationales » du recensement comorien de 1991 (demande à la direction de la statistique à Moroni). • Données agrégées et publiées des recensements français de 1968, 1975, 1982 et 1990. • Données agrégées extraites du recensement français de 1990, relatives aux personnes nées aux Comores résidant en France métropolitaine (demande à l'INSEE).
NIVEAU MESO	
Resituer la mobilité comorienne dans ses dimensions locales pour explorer les différences inter-îles et villageoises.	• Bibliographiques : mobilités inter-îles et internationales, stratification sociale et organisation socio-familiale et culturelle, communauté comorienne en France métropolitaine et à la Réunion... • Dépouillement des données du module « migrations » du recensement comorien de 1991 sur 5 villages de Grande-Comore. • Dénombrement des migrants réalisé au sein du village de Bangoi-Kouni (Grande-Comore).
Comprendre les stratégies des migrants au sein des structures communautaires, aux Comores et en France.	• Dépouillement du fichier des associations de la Maison de l'Étranger à Marseille • Enquête qualitative auprès de 22 associations de migrants en France (entretiens semi-directifs).
NIVEAU MICRO	
Resituer la mobilité comorienne dans les logiques familiales et individuelles.	• Bibliographiques : conditions de vie des ménages aux Comores, transferts intra et inter générationnels... • Entretiens semi-directifs auprès de 25 familles de migrants aux Comores.
Explorer les marges d'action et d'autonomie des migrants au regard des conditions de départ et d'arrivée.	• Entretiens semi-directifs auprès de 80 migrants en France. Observation participante aux Comores et en France.

SÉLECTIVITÉ ET TRADITIONS MIGRATOIRES INSULAIRES

Dans le cas de la République fédérale islamique des Comores et à une échelle nationale, on peut clairement identifier un contexte de départ fortement contraignant, caractérisé par une grande pauvreté qu'aggrave une situation d'explosion démographique dans un contexte d'insularité, d'exiguïté du territoire et d'instabilité politique[1]. Pourtant, force est de constater que, face à ces contraintes, tous les Comoriens n'adoptent pas les mêmes stratégies d'adaptation et que les types de mobilité et l'intensité des flux varient très fortement selon les îles considérées : Grande-Comore, Anjouan et Mohéli (Boina Maecha, 1994).

En effet, l'émigration internationale ne concerne qu'une fraction bien définie de la population comorienne à savoir, celle originaire de Grande-Comore. Cette île, qui n'est pourtant ni la plus pauvre, ni la plus densément peuplée des îles de l'archipel, a fournit 95 % des personnes ayant émigré en France sur la période intercensitaire 1980-1991. Cette forte sélectivité n'est d'ailleurs pas nouvelle : en 1958, représentant alors 57 % de la population totale des îles[2], les Grand-Comoriens constituaient déjà 66 % des émigrants partis vers les pays côtiers est-africains (Tanzanie, Kenya...) et Madagascar (Chappellet, 1958). Quelles que soient les destinations ou les époques considérées, les routes de migrations internationales ont été forgées et majoritairement empruntées par des Grand-Comoriens tandis que les Anjouanais alimentaient davantage la mobilité inter-îles, à la recherche de terres disponibles. Tout en étant présents, les déterminants macro-économiques et démographiques ne suffisent donc pas à rendre compte de dynamiques migratoires différenciées selon les îles (nationales[3]/internationales) et qui correspondent à axes de tension (fonciers, économiques, politiques, culturels...) différents au sein de la société (Petit, 1998). L'existence d'une tradition, d'un savoir-faire et d'une culture migratoire propres à la Grande-Comore révèle l'impact d'autres facteurs plus spécifiques.

Cette profondeur historique relativise également l'attractivité de la France qui, pour apparaître aujourd'hui comme la terre « évidente » d'immigration pour les candidats au départ (que ce soit en raison des liens coloniaux établis depuis la fin du XIXe siècle, de la Francophonie...), ne s'inscrit en fait que très récemment dans cette tradition migratoire, c'est-à-dire depuis la fin des années 70. Ce mouvement Comores - France correspond à une nécessaire réorientation des flux après la fermeture des anciens pôles d'immigration, devenus hostiles au moment des indépendances nationales dans les années 60. Si les écarts de revenus, et de développement en général, entre la France et les Comores jouent indéniablement un rôle très attractif, il faut néanmoins souligner que c'est au moment où les conditions d'accueil de la société française seront les moins favorables (en raison du changement de statut politique des migrants comoriens avec l'indépendance du pays en 1975, de la

1. Pour une présentation détaillée de la situation politique, socio-économique et géo-démographique des Comores, voir VIVIER G., 1999.

2. Rappelons que l'entité comorienne, alors colonie française, était constituée de quatre îles. L'une d'elles, Mayotte, restera française à l'issue de l'indépendance des Comores, acquise en 1975.

3. Sur la mesure des flux inter-îles, voir BOINA MAECHA M., 1994.

politique d'immigration française restrictive instaurée en 1974, du contexte de crise économique et de chômage croissant...) que s'enclenchera véritablement ce mouvement. Ces éléments soulignent la relative autonomie des flux migratoires par rapport aux conditions économiques et politiques des pays d'arrivée (Tripier, 1990). Le caractère sélectif de la mobilité internationale, le calendrier des migrations comoriennes en France et l'existence d'une forte tradition migratoire antérieure invitent donc à relativiser l'idée d'un mouvement quasi mécanique, d'ordre strictement économique, qui drainerait les populations pauvres du Sud vers les richesses du Nord. Dès lors, on ne peut se satisfaire d'une approche globale pour décrire le processus ; il est nécessaire de resituer ces dynamiques migratoires dans leurs logiques locales et individuelles. Les entretiens réalisés aux Comores et France, éclairés par différents travaux anthropologiques sur l'organisation sociale grand comorienne, permettent alors d'explorer de nouveaux facteurs d'émigration et d'en saisir la singularité.

Entretiens qualitatifs : Construction des échantillons

La construction des échantillons des personnes enquêtées, en France comme aux Comores, s'est faite progressivement, par choix raisonné, selon la méthode « boule de neige » jusqu'à saturation de l'échantillon par récurrence. Afin de saisir la plus grande variété possible de profils et de situations migratoires, et pour éviter le problème des effets de grappes, particulièrement sensibles dans des populations de petite taille, nous nous sommes efforcée de diversifier les points d'entrée dans la communauté[4]. Cette approche a permis de ne pas distordre ou réduire le champ d'investigation à un univers, à un réseau spécifique (personnes de même village, de même appartenance associative, de même profession...). Les critères de sélection retenus pour varier les profils enquêtés sont les suivants : sexe et âge du migrant, ancienneté de son départ (impliquant des contextes historique et socio-économique de départ et d'arrivée différents), lieu de résidence en France (régions parisienne/marseillaise), statut socioprofessionnel et matrimonial, caractéristiques du village d'origine et notamment existence ou non d'une tradition migratoire (vers les pays est-africains, Madagascar, la France...). À cela s'ajoutent, dans l'enquête aux Comores, la prise en compte du lien de parenté entre le répondant et le migrant ainsi que la position hiérarchique de l'enquêté dans la configuration familiale (mère/père, aîné/cadet...).

ÉMIGRATION INTERNATIONALE ET LOGIQUES SOCIOCULTURELLES

La stratification et l'organisation sociale de la Grande-Comore constitue l'un des principaux traits distinctifs de cette île.[5]

4. En outre, pour les entretiens nécessitant la collaboration d'un traducteur, la sélection des enquêtés s'est alors appliquée à éviter tous liens d'inter-connaissance entre notre collaborateur et le répondant ce qui, dans une petite société insulaire (Grande-Comore) comme dans une communauté de taille assez réduite et fortement concentrée dans quelques pôles urbains (France), constitue une difficulté non négligeable.

5. Pour exister dans les autres îles, cette organisation n'y est jamais aussi prégnante qu'en Grande-Comore. À Anjouan, on observe surtout une forte opposition entre villes et campagnes à laquelle se superpose la distinction discriminante entre « arabe » et « non-arabe ». Les « citadins arabes » sont assimilés aux descendants des populations arabo-persanes (positivement connotés : *raba* : « arabe », *mustarabu* : « personne instruite », « civilisée ») et s'opposent aux « paysans des hauts »

Chaque village se structure en quartiers coutumiers au sein desquels se déroule le cursus social traditionnel des Grand-Comoriens. Ce cursus repose sur un système de classe d'âges masculin ou *hirimu* (figure 1) qui joue un rôle à la fois socialisant et fortement intégrateur au sein de la communauté villageoise : « en s'affiliant à une classe d'âge, le jeune de Ngazidja [Grande-Comore] prend conscience de plein pied de son appartenance à une communauté : à ce titre, il a des droits mais aussi des devoirs à rendre. Tout, dans l'organisation coutumière va tendre à ancrer chez les membres des *hirimu* cette vérité vitale pour la survie du groupe, que l'individu n'est rien, hors de la collectivité » (Chouzour, 1989 : 271). Dans cette trajectoire coutumière, l'étape de loin la plus importante, prestigieuse et ostentatoire, est celle du « Grand Mariage » ou *ndola nkuu* qui seule permet d'accéder au rang de notable, source d'honneur et de pouvoir. La réalisation de ce mariage coutumier constitue l'échéance centrale qui distingue et hiérarchise les *wanamdji*, c'est-à-dire littéralement les « enfants du village », et les *wandru wadzima*, à savoir les « hommes complets ».

FIGURE 1

Cursus coutumier à Ngazidja :
hiérarchie des classes d'âge et des groupes coutumiers (âges approximatifs)

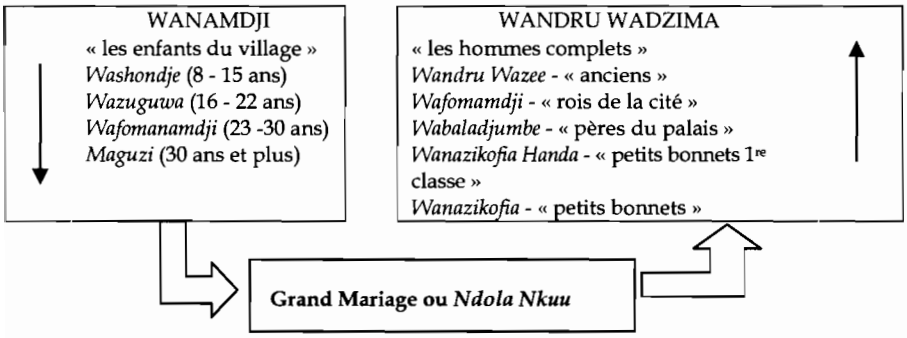

Par son adhésion au système des *hirimu*, par sa participation aux échanges coutumiers, le jeune comorien contracte une dette vis-à-vis de la communauté villageoise selon le principe, résumé par l'un de nos enquêtés : « il a mangé ; un jour, en se mariant selon la coutume, il donnera à manger ». Le système comporte ainsi une double dimension de promotion et de coercition : alors que seules les filles aînées de leur fratrie seront portées au Grand Mariage[6], chaque homme sera appelé, un jour, à accomplir la coutume ; chaque homme sera obligé, un jour, de s'acquitter de la coutume. De fait, l'organisation sociale comorienne stimule une mobilité sociale coutumière ascendante : « une forme d'aristocratie à vocation populaire » (Chouzour, 1989 : 374-375). Il s'agit là d'une importante motivation, à laquelle s'ajoute une toute aussi considérable pression sociale et familiale. Si des sanctions

(souvent péjorativement désignés comme *wamatsa* : « descendants d'esclaves », de populations bantou). En Grande-Comore, les clivages villes/campagnes et arabes/non-arabes sont moins sensibles, la discrimination sociale s'opérant principalement autour d'une distinction entre « hommes complets » et « enfants du village ».

6. À ce titre, leur place au sein de la famille est à la fois valorisée et davantage encadrée. Les sœurs cadettes seront mariées « simplement » à moins que la famille cherche à augmenter son prestige social en portant plusieurs filles au Grand Mariage.

(notamment les *mawu* ou amendes) s'imposent et règlent les déviances dans le cadre villageois, c'est au sein de la famille que s'exercent les plus fortes pressions car l'accomplissement d'une échéance coutumière s'accompagne d'un gain social considérable pour tous les membres du lignage. En mariant leur fille selon la coutume, ses ascendants accéderont eux-mêmes à un échelon supérieur dans la hiérarchie des *wandru wadzima*. Ce mariage n'est donc pas un acte isolé, il concerne au contraire une multiplicité d'acteurs et requiert la mobilisation des ressources de la famille, du quartier et la participation de l'ensemble des groupes coutumiers du village ; « ceci a pour effet d'induire le déploiement d'un réseau de dons - avec obligation de rendre - qui crée un cycle qu'on peut difficilement interrompre à cause des engagements implicites contractés » (Chouzour, 1989 : 230-231). Or, comme le souligne Laurence Fontaine (1990 : 1434), « si l'univers mental des habitants est si fortement enserré dans le groupe, il est nécessaire de comprendre comment ce dernier agit sur la décision individuelle du départ et de déterminer s'il est porteur d'une culture de la migration ».

Nous ne détaillerons pas ici l'ensemble complexe de dons et de contre dons qui jalonnent, sur plusieurs années, les différentes étapes de la trajectoire coutumière ni l'importance des prestations observées au cours des cérémonies de Grand Mariage aux Comores (voir Vivier, 1999). En revanche, deux aspects particulièrement importants au regard des dynamiques migratoires doivent être soulignés, à savoir la monétarisation croissante des échéances coutumières et leur coût qui, soumis à une logique de surenchère intra et inter-villageoise, exercent une forte pression sur les familles. Pour les ménages les plus pauvres, le sacrifice des dépenses coutumières est très frustrant et source d'exclusion : « le fait de ne pouvoir contribuer aux dépenses effectuées dans le cadre de la vie communautaire est jugé comme un handicap majeur » (Bourhane, 1995 : 12). Cette pression apparaît aussi clairement dans la critique de ce jeune étudiant à Paris : « le Grand Mariage est l'acte le plus cynique et le plus bête de la communauté. Cynique car on ne distingue pas les couches [sociales]. Les gens qui ne sont rien, qui n'arrivent même pas à se nourrir sont quand même assujettis à cela, au Grand Mariage. Il n'y a pas de distinction, quitte à pas manger, à ne pas s'habiller...». Dès lors, pour échapper à la honte, à la marginalité et en l'absence de ressources suffisantes pour s'acquitter des obligations coutumières, l'émigration apparaît comme la stratégie optimale pour « gagner l'argent de la coutume ». La vente ou l'hypothèque du patrimoine familial (bijoux, terres, animaux...) témoigne alors des efforts mais aussi des risques consentis par les membres du lignage pour financer un départ. Et de ce lourd investissement, on attend les fruits.

Les migrations comoriennes trouvent ainsi leur inspiration dans l'accomplissement de la coutume qui conditionne l'intégration et l'existence sociale des individus comme de leur famille. Cette perspective socioculturelle est tout à fait déterminante car elle n'éclaire pas seulement l'une des dimensions fondamentales des motivations migratoires, elle définit du même coup le cadre, familial, de conception et d'élaboration des migrations. En effet, dire que la migration est effectuée à des fins de promotion socio-coutumière familiale signifie, plus précisément, qu'elle est réalisée au profit du matrilignage autour duquel se cristallisent les solidarités familiales. Pour mieux cerner les implications de ces logiques initiales, observons plus précisément les contours des groupes familiaux en présence et leur fonctionnement.

LOGIQUES FAMILIALES

La culture comorienne s'est forgée par un processus de sédimentation et de métissage de populations et de modèles d'organisations socioculturels associant des influences bantu et arabo-persanes. Ce processus explique la coexistence, jusqu'aujourd'hui, de deux univers de référence qui régissent, non sans contradictions, l'organisation familiale comorienne, les principes de matrilinéarité et de matrilocalité s'y combinant avec des éléments patrilinéaires liés à l'Islam (Blanchy, 1992).

Bien qu'il y ait reconnaissance de tous les ascendants, paternels et maternels, chaque individu se réfère et appartient en premier lieu au lignage de sa mère et ce, tout particulièrement en Grande-Comore (Blanchy, 1992). Ces matrilignages sont attachés au lieu de naissance de leurs membres, qui est aussi le lieu de résidence des femmes de la famille. Les maisons appartiennent aux femmes ; elles y résident avec conjoint et enfants et, en cas de rupture d'union, c'est le mari qui quitte les lieux. En dépit de l'autorité légitime dont il jouit au sein du couple, l'époux constitue donc l'élément mobile du foyer conjugal et c'est principalement autour des matrilignages que se soudent les solidarités familiales. Pourtant, chaque conjoint doit concilier au mieux son rôle d'époux(se) et de parent au sein de sa famille de procréation et son appartenance à son matrilignage. Or, si ces deux univers familiaux convergent pour les femmes[7], les hommes sont au contraire au cœur de deux appartenances familiales aux intérêts partiellement et potentiellement antagonistes : devant assumer leurs responsabilités de fils, de frère, d'oncle maternel vis-à-vis de leur propre lignage, en particulier s'ils sont aînés de fratrie[8], ils doivent aussi remplir, le cas échéant, leurs fonctions de mari et de père. Autrement dit, ils doivent investir dans deux groupes familiaux distincts et gérer des intérêts souvent concurrents. En principe, il revient à l'épouse de ménager cette double appartenance en partageant l'apport de son conjoint avec sa belle-famille mais la réalité est souvent plus compliquée voire conflictuelle. Le couple constitue donc à la fois un lieu de coopération et de concurrence.

En matière d'émigration, et avec des enjeux décuplés, cette organisation familiale est déterminante. En effet, l'analyse des mécanismes décisionnels de départ, appréhendés dans les entretiens menés auprès des migrants en France et des familles de migrants aux Comores, montre clairement le rôle prépondérant de la famille d'affiliation dans ce processus : la migration des hommes comme celle des femmes, mariés ou non, est une initiative et un investissement opérés *par* la famille d'origine du migrant parce qu'elle est conçue *pour* la famille d'origine. Certes, les données du recensement comorien de 1991 mettent bien en évidence la jeunesse des migrants au moment du départ (soit, en moyenne, 20,4 ans pour les femmes et 24,2 ans pour les hommes) et les trajectoires migratoire et

7. Leur famille de procréation s'inscrit dans leur matrilignage.

8. Les hommes aînés de leur fratrie sont appelés *hitswa daho*, c'est-à-dire « tête de la maison ». Ils jouissent à ce titre d'un respect et de prérogatives particulières mais aussi de devoirs et de responsabilités face au matrilignage dont ils constituent l'un des piliers. En raison de ce statut d'aînesse et parce que la migration ouvre une perspective valorisante et enviable, c'est souvent eux qui seront les « chanceux » élus au départ.

matrimoniale collectées dans les entretiens montrent qu'ils sont alors célibataires[9]. Les migrants n'ont donc pas encore, pour la plupart, créé leur propre famille avant de partir. Mais les entretiens montrent aussi que les migrations des personnes mariées, divorcées ou veuves n'échappent pas davantage au groupe familial d'origine[10].

Cette dimension conduit alors à revisiter, en particulier, le sens et l'impact des migrations féminines. En effet, selon les données du recensement comorien de 1991 relatives aux motivations de départ[11], les migrations masculines s'expliquent massivement par le travail (soit 54 %) et les études (34 %), tandis que la mobilité des femmes relève en premier lieu de raisons familiales (soit 41 %, contre 28 et 19 % pour les études et le travail). Si l'on s'en tient à ces données, l'on aurait ainsi à faire à un modèle migratoire classique combinant une mobilité masculine de type économique et une mobilité féminine d'ordre familial. Or, l'approche qualitative des mécanismes décisionnels de départ montre que les femmes, à l'instar des hommes, sont aussi envoyées par leur propre groupe familial. De fait, l'investissement dont elles ont été l'objet pose implicitement la question du rendement, de l'efficacité attendue de leur migration. Certes, rejoindre un parent, un conjoint s'inscrit bien dans un schéma de regroupement familial, formel ou informel, et la présence d'une femme en France constitue aussi, en elle-même, un précieux atout qui facilitera l'accueil d'un autre membre de la famille ; mais migrer c'est aussi accéder à des ressources plus importantes qui permettront à ces femmes d'aider leur famille d'affiliation et de réaliser divers projets au pays. Cette aide contribuera non seulement à l'amélioration du quotidien familial mais aussi au financement des cotisations coutumières voire même à la construction d'une maison susceptible d'accueillir de futurs grands mariés. Les migrantes participent ainsi à la mobilité socio-coutumière ascendante de leur lignage et leurs réalisations, non négligeables, renforcent l'émulation villageoise qui stimule de nouveaux départs. Co-migrantes, les femmes sont donc aussi, potentiellement, des concurrentes susceptibles de capter et de drainer les économies du ménage migrant vers leur propre lignage.

Parce qu'elle permet d'atteindre les logiques sous-jacentes aux migrations féminines et de saisir la dimension économique du rôle assigné aux migrantes, l'approche qualitative des dynamiques migratoires permet finalement de lever une sorte de « malentendu », source de confusion, entre les « modalités » de départ (c'est-à-dire les moyens) et les « motivations » ou « objectifs » migratoires. Si les raisons dites « familiales » et « matrimoniales » décrivent bien le mode et le cadre des migrations féminines qui s'appuient sur des réseaux familiaux déjà constitués (rejoindre un membre de la famille), elles n'en livrent guère la finalité. Elles renvoient ainsi davantage aux rapports de genre prévalant aux Comores (moindre autonomie de circulation féminine, autorité masculine...) qu'au contenu effectif des projets migratoires incarnés par les migrantes. En approfondissant les catégories d'analyse, une telle approche permet de relativiser l'apparente passivité souvent associée aux migrations des femmes (co-migrantes, rejoignantes) et de saisir l'histoire et les objectifs dont elles sont porteuses, au delà des modalités dont on dispose dans les données agrégées de

9. Ce que corrobore également le poids du célibat (47 %) au sein de la population migrante de plus de quinze ans recensée en France en 1990

10. Enfin, le fait que l'aide prodiguée par les migrants à leur famille soit quasi exclusivement adressée aux membres de leur matrilignage, nous le verrons, confirme le primat de ce groupe familial.

11. Déclinées selon cinq modalités, à savoir : travail, études, famille-mariage, santé, autres.

recensement. Dès lors, c'est plus largement l'image des femmes et de leur statut au sein de la famille qui s'en trouve modifiée (Vivier, 2000a).

LE CHAMP DES POSSIBLES ET DES ARBITRAGES FAMILIAUX

Pour être fortement prégnantes, ces logiques familiales et coutumières ne présument pas pour autant des possibilités objectives dont dispose une famille pour promouvoir le départ d'un des siens. Il convient donc de se dégager d'une vision trop figée et déterministe des facteurs d'émigration pour prendre en compte l'extraordinaire variété des réactions et des stratégies familiales face aux pressions socio-environnementales existantes (Gribaudi, 1987). Différents paramètres individuels (attributs et qualités du migrant) et l'existence de réseaux migratoires tant familiaux que villageois, vont alors permettre ou non d'envisager une migration.

En outre, les logiques initiales ne présument pas davantage du caractère consensuel des projets migratoires et des arbitrages qui se jouent alors au sein de la famille, entre les différents candidats au départ. Parce qu'elle affecte la position de chacun (positivement ou négativement, directement ou indirectement) et génère une plus ou moins grande réorganisation familiale, notamment au sein des fratries, une migration n'est jamais neutre. Elle suscite l'espoir des uns, leur ouvrant de nouvelles perspectives notamment migratoires, et contrarie les autres, les assignant au contraire à rester. Certains y gagnent de nouvelles fonctions gratifiantes ; d'autres se voient imposer de lourdes charges supplémentaires. Ces différents points de vue et intérêts, potentiellement antagonistes, permettent de comprendre qu'à l'instar de tout projet, le projet migratoire comporte différentes strates d'attentes et d'objectifs, manifestes et latentes, que l'on ne peut atteindre par l'analyse des données de recensements. Les entretiens réalisés avec les migrants en France ou avec les familles interviewées aux Comores permettent en revanche de saisir les logiques croisées des acteurs, migrants et non migrants. De ce point de vue, des entretiens auprès de divers membres d'une même famille et un appariement avec le migrant enquêté en France auraient été particulièrement fructueux. Malheureusement, il fut rarement possible de justifier un entretien avec un second membre de la famille lorsqu'une première personne, le plus souvent détentrice de l'autorité familiale (parents, aîné de fratrie), avait déjà répondu. Des informations recueillies de façon informelle corroborent pourtant l'idée qu'il existe une pluralité de points de vue, parfois antagonistes, sur une même migration ; cette pluralité participe sans doute à expliquer les réticences rencontrées pour collecter différents témoignages. À cela s'ajoute le fait que certaines personnes ne sont pas perçues comme des informateurs potentiels en raison de leur statut « mineur » au sein de la famille ; c'est le cas des cadets en général et des sœurs cadettes en particulier, plus difficiles à interviewer.

Les cas suivants éclairent cependant l'apport des entretiens réalisés à la compréhension des mécanismes décisionnels et des interactions qui se jouent, à l'échelle familiale, en fonction des rôles et statuts de chacun mais aussi des réseaux existants.

Impact des fonctions statutaires sur les migrations

Dans ces trois premiers cas, les possibilités de départ sont fortement liées à la position occupée par chacun dans la configuration familiale et à la possible redistribution des rôles à assumer pour maintenir fonctionnement et équilibre familiaux ou pour, au contraire, réparer un dysfonctionnement préjudiciable.

FAMILLE A

Fonctions statutaires et configuration familiale

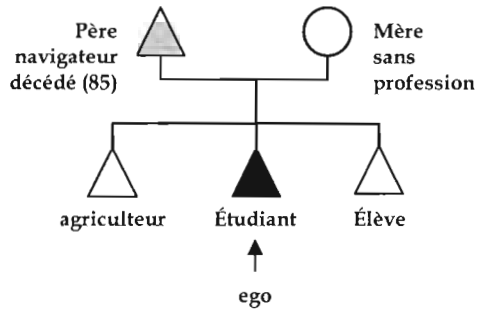

Légende :

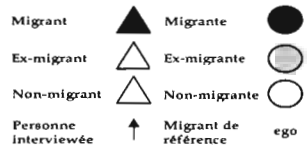

Dans cette famille, le migrant n'est pas l'aîné de la fratrie mais, bachelier puis étudiant à l'École nationale supérieure d'enseignement de M'Vouni, il souhaite poursuivre ses études supérieures. Au regard des nombreux problèmes qui affectent le système scolaire comorien et de la quasi absence de formation supérieure[12], un tel projet est nécessairement contingent des possibilités d'émigration dont dispose la famille. Son frère cadet, alors trop jeune, et son frère aîné « censé rester pour s'occuper de la famille jusqu'à ce que le petit frère grandisse » ne sauraient être candidats au départ. Le rôle de l'aîné est ici d'autant plus lourd que le père est décédé, en France, après y avoir vécu durant vingt-sept ans, et qu'il n'y a pas d'oncle maternel sur place susceptible de s'occuper de la famille.

Ego a eu l'initiative de son départ et en a confié l'idée à sa mère. Boursier, il a pu contribuer au financement de son voyage mais sa mère a dû également vendre un terrain. C'est en 1989 qu'il quitte finalement les Comores pour Paris, à l'âge de vingt-trois ans. Il

12. Cette situation n'est pas nouvelle ; elle explique l'existence d'une véritable tradition migratoire estudiantine (y compris pré-coloniale) variablement orientée, selon les époques, vers Madagascar, la France, différents pays ouest-africains, maghrébins et moyen-orientaux.

dispose de différents contacts en France : un oncle maternel l'hébergera pendant un an à Paris, puis il ira s'installer chez un cousin à Marseille. Trois ans plus tard, en 1992, son frère aîné, alors déchargé de son rôle par le frère cadet, partira à son tour pour travailler. Le petit frère reste avec sa mère et travaille la terre. « S'il veut partir, ce sera après mon retour, pour ne pas laisser ma mère seule » explique *ego*.

On le voit, la nécessité d'une présence auprès de la mère, veuve et isolée, et le rôle de « gardien de la maison » font obstacle à une possible migration. Seule une dynamique de rotation des différents migrants de la famille, assurant une présence continue d'un enfant au moins dans le foyer familial, pourrait permettre à chacun de partir. Bien sûr, l'évolution des configurations familiales (le décès des parents notamment) affecte la position et les fonctions de chacun dans la structure et modifie de nouveau le champ des possibles.

FAMILLE B

La faute de l'absence

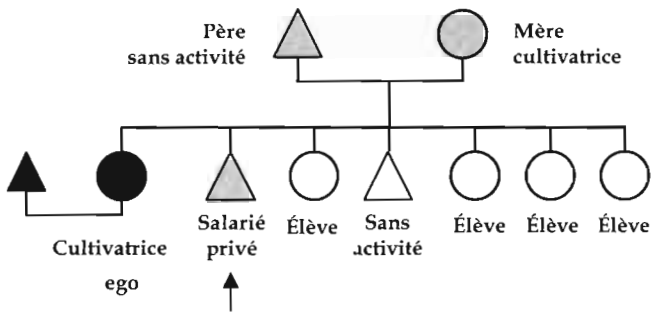

Légende :

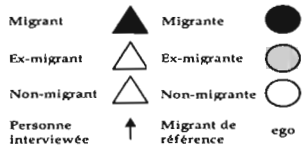

Mariée selon la coutume, *ego* a vécu environ quatre ans aux Comores avant de rejoindre son mari en France. Pour plusieurs raisons, son frère (fils aîné, ex-étudiant au Sénégal) nous explique que cette séparation conjugale était mal vécue. Selon lui, *ego* craignait que son mari ne contracte un second mariage en France tandis que ses parents (sa mère en particulier) appréhendaient la honte d'une éventuelle grossesse hors mariage. *A priori*, tous étaient donc favorables à son départ : la place d'une femme est auprès de son mari. L'ambition d'*ego* était aussi de financer le mariage de son frère.

Interrogé sur le départ de sa sœur, celui-ci s'y révèle en fait très hostile et argumente ainsi son désaccord : « cela tient à sa personnalité ; elle est très timide, une timidité liée à sa position de fille aînée de la maison, destinée au Grand Mariage. Elle est toujours restée à la

maison ; elle n'a même pas été scolarisée. L'objectif des parents [pour elle], c'était le Grand Mariage. Elle est docile, elle ne se bat pas. C'est le fruit de son éducation... Elle est très crédule, elle fait trop confiance au mari et au père. Sa volonté est effacée. Son mari est reparti pour se refaire une santé économique en France ; son Grand Mariage lui a coûté très cher. La sœur cultivait ses champs et élevait ses vaches acquises lors de son mariage comme dot. Elle vivait de son travail aux champs et de l'aide de la famille ». Son mari ne pouvait guère l'aider mais c'est lui qui, selon le frère, lui a insufflé l'idée d'aller en France. « Ce qui l'intéressait c'était de vivre avec son mari, pour ne pas qu'il prenne une autre femme ; la France elle-même ne l'intéresse pas. Elle était très déstabilisée, en crise psychologiquement. Les parents pensaient qu'il fallait qu'elle parte : que fait-elle ici ? Son mari est en France et ici elle n'arrivera jamais à faire quoi que ce soit par rapport à la coutume villageoise. Les autres femmes en France construisent, font des choses. La mère a beaucoup pesé pour qu'elle parte ». Aussi, bien qu'hostile à ce départ, ce frère a finalement contribué au financement du voyage en espérant « que le choc avec la France la ramènerait à la raison, mais elle a envie de rester même si la France ne tient pas toutes les promesses ». Il explique que pour leur mère, « sa fille n'a pas le tempérament de quelqu'un qui va s'enrichir et venir faire des grandes choses. Ce qui est essentiel pour la mère, c'est que sa fille vive avec son mari, qu'elle ne tombe pas enceinte de quelqu'un d'autre. Sa fille aînée de surcroît... seule... C'est risquer le déshonneur pour toute la famille. De toutes les sœurs, c'était la moins destinée à partir ; un, par rapport à la tradition, c'est l'aînée ; c'est ce qui bouge pas, le côté matrilinéaire... l'identifiant collectif... Le départ de l'aînée, ça déstabilise tout le monde. Deux, par rapport à son tempérament... Elle ne parle pas français. Et puis, c'est elle qui connaît le mieux la tradition du village ; elle m'informait de ce que je devais faire pour la coutume, les cotisations... C'est dans sa maison qu'on doit servir les grands repas ; maintenant on doit le faire dans les maisons des petites sœurs. La redistribution coutumière est très faible du fait de leur absence ; la maison aurait plus de poids si elle était là. Elle est absente lors des réunions de femmes mariées... Il y a une absence d'ascendance et de contrôle sur les petites sœurs ; la petite sœur a eu un enfant sans père, si elle avait été là, elle aurait pu éviter cela et le déshonneur. L'équilibre est brisé. Normalement les parents vivent chez la fille, là c'est moi qui dois m'en occuper et je vis en ville [loin du village], je suis pas toujours au courant et les parents n'osent pas dire à leur belle-fille qu'ils ne mangent pas ; ce serait différent avec leur fille si elle était là. La famille a fondé le village ; ici, elle a sa place, là bas elle n'est rien du tout. Nos grands oncles ont fondé le village. On est pauvre aujourd'hui mais nos ascendants sont nobles... Si elle avait eu un minimum de culture française, ce serait différent mais elle a une culture archi-comorienne ! ».

Cet entretien illustre la pluralité des avis et au delà, des enjeux familiaux, relatifs au départ de cette jeune femme : crainte d'une grossesse illégitime, du remariage de son conjoint, financement des prestations coutumières, crise psychologique... Progressivement, il dévoile les antagonismes et montre que seul notre enquêté n'a guère intérêt à soutenir le projet migratoire de sa sœur. En effet, si ce départ s'avère déstabilisant pour l'ensemble du groupe familial, il affecte tout particulièrement sa position personnelle. Fils aîné de la famille, c'est à lui qu'incombe désormais la charge de la vie quotidienne et coutumière de la famille. La lourdeur de la vacuité, la faute de l'absence apparaissent progressivement au fil du discours : la présence d'*ego* le déchargerait d'une partie de ses devoirs vis-à-vis des parents ; la petite sœur n'aurait pas eu de grossesse illégitime ; la maison coutumière d'*ego* remplirait sa fonction traditionnelle d'ancrage familial, la position de l'ensemble de la

famille serait améliorée sur la scène sociale villageoise et la redistribution coutumière serait plus généreuse...

À l'inverse, l'émigration d'une sœur cadette, au profil radicalement opposé à celui de l'aînée, lui semble non seulement légitime mais aussi très intéressante. Bachelière, cette jeune sœur nourrit elle-même le projet de poursuivre des études médicales à l'étranger, dans le but de revenir ensuite travailler aux Comores. Son frère est très favorable à son départ mais ses perspectives sont différentes : « j'ai le projet de l'envoyer à l'étranger pour ses études. Elle pourrait même se marier avec quelqu'un à l'étranger. Je ne la pousse pas mais ce serait possible. Scolarisée, socialisée, elle parle français. Elle est éveillée par rapport aux grands fléaux des villes, de la drogue... Elle est mieux préparée. Elle pourrait rencontrer quelqu'un en migration et se marier et rester sur place... » Les qualités de cette sœur (scolarisée, socialisée, dynamique...) sont précisément celles qui font défaut à l'aînée, rendant sa migration non seulement infructueuse mais en outre déstabilisante. Aux yeux du frère, la vocation de la jeune cadette semble au contraire s'inscrire fort bien à l'étranger où elle pourrait même constituer, à l'instar d'autres femmes, un nouveau pôle de production et de reproduction familial, allégeant ainsi la lourdeur de son propre rôle de support familial. Les logiques croisées des acteurs et les strates sous-jacentes des projets migratoires apparaissent alors clairement : derrière le projet manifeste d'études à l'étranger de la jeune sœur (avec l'idée de revenir exercer dans son pays pour pallier le manque de personnel médical qualifié) se profile celui, latent, d'un mariage et d'une stabilisation en France pour son frère.

FAMILLE C

Fonctions statutaires et stratégies d'éloignement

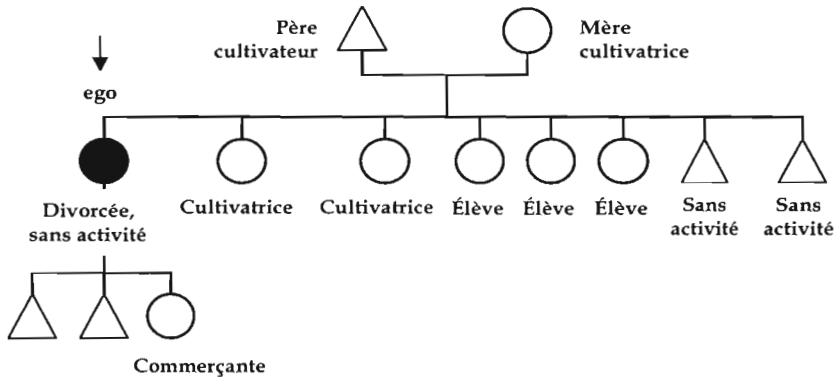

Légende :

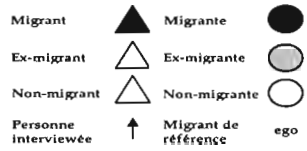

Ego est ici l'aînée de la fratrie. Ce rang de naissance, attaché à l'accomplissement du mariage coutumier, est en principe, pour les femmes, peu compatible avec une migration. Mais ses parents ont eu l'idée, ils lui en ont parlé, ont vendu des animaux et elle est partie, explique-t-elle, pour « faire sa vie » et « fuir la misère ». Elle taira néanmoins le contexte de son départ, inavouable, notamment en présence de notre interprète. Il nous sera plus tard dévoilé par son conjoint actuel également enquêté. Déchue de sa place d'aînée et de son rôle coutumier par une grossesse hors mariage, sa carrière socio-traditionnelle aux Comores est brisée. Sa sœur cadette (rang 2) lavera l'honneur familial en endossant ce rôle et en accomplissant la coutume. À l'âge de vingt-quatre ans, après deux mariages rompus et mère de 3 enfants, *ego* part donc seule pour Marseille, hébergée chez un ami de son père (co-villageois). Jamais scolarisée, ne parlant pas français, l'idée de « faire sa vie » nécessite déjà de trouver un nouveau mari qui prodigue un foyer et lui permette, peut-être, d'aider sa famille et ses enfants restés aux Comores.

Cette femme est originaire d'un village n'ayant pas de tradition migratoire ancienne est-africaine ou malgache mais dont les flux, récents, sont intensifs. Dans les mêmes conditions, et en l'absence de réseaux déjà constitués en France et d'une émulation migratoire villageoise source de nouvelles possibilités, un tel départ aurait été extrêmement compromis.

Le jeu des réseaux

Dans les cas suivants, l'existence d'une culture familiale migratoire est au centre des dynamiques de départ, leur mise en œuvre dépendant des réseaux mobilisables.

FAMILLE D

Culture, réseaux migratoires et arbitrages au sein de la fratrie

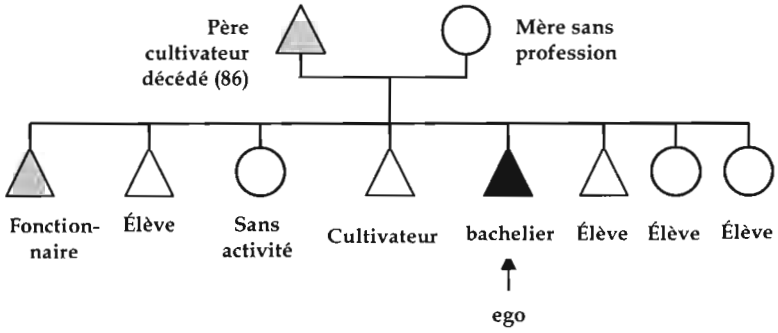

Légende :

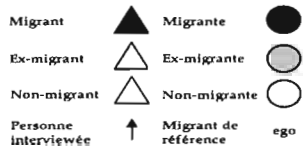

Dans cette famille, c'est l'aîné de la fratrie, lui-même précédemment parti étudier en Afrique de l'Ouest, qui a initié la migration d'*ego* alors bachelier. Sa culture, son savoir-faire et son expérience migratoire, couronnés par une certaine réussite sociale (il est désormais fonctionnaire) jouent ici un rôle central. « Mes parents ne connaissaient pas trop les études... mais ils étaient d'accord avec mon frère. Lui était instruit ; il pensait que les études sont importantes et il a tout fait pour que je parte. Il a lui-même choisi la section pour m'inscrire, en économie, lui-même ayant fait de la finance... Il a payé le billet et contacté la personne qui m'a hébergé [un co-villageois] » explique *ego*.

Pourtant, un autre frère (rang 2) était également candidat au départ. Il souhaitait partir pour étudier dans un pays arabe. Mais en l'absence de moyens de survie dans le pays d'accueil, c'est-à-dire d'une bourse d'étude ou de contacts avec d'autres migrants susceptibles de l'accueillir, ce projet était difficilement réalisable. En effet, la mobilité comorienne vers l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb, le Proche et Moyen-Orient étant essentiellement estudiantine, il est difficile d'envisager une migration vers ces pays sans bourse d'étude et ce, en dépit des pratiques de solidarité. La situation est très différente en France métropolitaine où les réseaux d'accueil, et en particulier la présence de travailleurs immigrés et de familles, combinés à la possibilité d'obtenir un « petit boulot » permettent de tenter sa chance. Ainsi, et parallèlement aux qualités personnelles d'*ego* (en terme de réussite scolaire par rapport aux autres frères et sœurs), c'est donc la mobilisation de réseaux d'entraide et, plus précisément, la possibilité d'être hébergé par un co-villageois qui ont permis son départ, en 1986, à l'âge de dix-neuf ans. « Pour moi, il fallait juste les formalités et le billet ». Plus tard, le second frère partira étudier en Égypte tandis que le troisième ira travailler à Mayotte. Enfin, alors que la sœur aînée (rang 3) est restée aux Comores, promise au Grand Mariage, la sœur cadette d'*ego* (rang 7) rejoindra son mari en France dans le cadre du regroupement familial.

FAMILLE E

Réseaux et potentialités personnelles

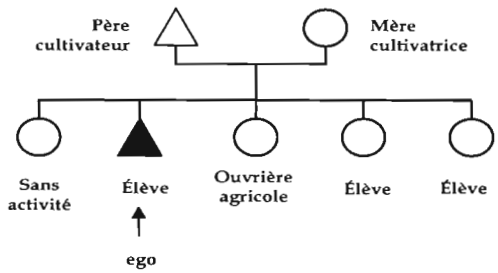

Légende :

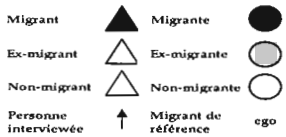

Élève en troisième et âgé de dix-neuf ans, la scolarité d'*ego* est médiocre et perturbée par les dysfonctionnements de l'école (années blanches, grèves chroniques...). Il souhaite partir travailler en France. Bien qu'il soit l'unique garçon de la famille, ses parents sont favorables au projet et mobilisent une partie de leur patrimoine pour financer le départ. Sa mère se souvient avoir vendu ses bijoux de Grand Mariage : « je les ai vendus... on a beaucoup dépensé pour le fils, mais il faut savoir dépenser pour recevoir ! » Hébergé par un ami originaire de la capitale, Moroni, *ego* trouve rapidement un emploi dans une société de nettoyage, par l'intermédiaire de son hôte.

Ses parents se déclarent très satisfaits de leur fils qui, trois ans plus tard, fera venir sa sœur cadette, ouvrière à M'Vouni. « Elle est très dynamique, et courageuse ! » explique sa mère. Ces qualités personnelles ont été prises en compte : en France, elle pourra être plus utile à la famille qu'aux Comores, même avec un emploi salarié. Or, la présence du fils en France rend désormais cette migration possible. La sœur cadette (rang 4) reprendra le poste d'ouvrière agricole, avant de rejoindre son frère en France dans l'espoir de se marier et de trouver un emploi. La dernière fille est aussi candidate au départ mais la famille n'a pas encore les moyens de soutenir ce projet. L'aînée restera pour accomplir la coutume ; sa maison, financée par son père et par son frère émigré est presque terminée.

Ces différents exemples montrent que les probabilités de migrer varient selon les membres de la famille, mais qu'il n'existe pas pour autant de déterminisme absolu qui contrarierait définitivement la migration de tel ou tel type d'individu. Ils soulignent en revanche les arbitrages qui se jouent, à un moment donné, dans les mécanismes de départ en fonction des opportunités et des rapports de force en présence. L'évolution des configurations familiales dans le temps transforme la position de chacun au sein de la structure et ce faisant, redéfinit le champ des possibles.

REPRÉSENTATIONS ET IMAGINAIRE ASSOCIÉS AUX MIGRATIONS

Enfin, pour véritablement comprendre les enjeux et les aspirations associés aux migrations, il faut les replacer dans l'espace symbolique dans lequel elles se projettent (Lévi-Strauss, 1958 ; Dupont et Lelièvre, 1993 ; Dupont et Guilmoto, 1993), et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'une migration en France.

Aux Comores, ou plus exactement en Grande-Comore, la migration est globalement perçue de façon positive. De l'époque des sultanats à la période coloniale, seule l'élite du pays pouvait accéder à l'instruction et ce, en envoyant les jeunes élèves étudier à l'extérieur (à Madagascar, en France...). Le prestigieux voyage d'étude associé à l'obtention du Baccalauréat (instauré durant l'ère coloniale) s'inscrit dans ce même schéma de valorisation de la migration à l'étranger. Celle-ci constitue donc jusqu'aujourd'hui une perspective, un « débouché » gratifiant et enviable et le migrant jouit d'une image assez positive. N'est-il pas celui qui réalise de nombreuses choses au pays, celui qui possède, celui qui construit, celui qui valorise l'espace social villageois et accroît le prestige familial ? Différents matériaux, et notamment les chansons diffusées aux Comores illustrent cet environnement stimulant et le « succès » de l'émigré (Chouzour, 1989) :

« *Bora nende Farantsa, napviyaze djo wanama*	« Pourvu que j'aille en France, faire moi aussi l'élégant
Bora nende Farantsa, ndjwa hukaya mahabani »	Pourvu que j'aille en France, et être moi aussi adoré »

Pourtant, l'image de l'émigré est aussi empreinte d'éléments plus négatifs. Cette ambivalence apparaît dans l'expression « je-viens-de-Paris » (ou « je-viens ») qui s'est forgée aux Comores pour les désigner. Empruntée aux récits mêmes des migrants de retour, elle s'applique exclusivement aux personnes immigrées en France[13]. Son caractère péjoratif renvoie aux comportements de ceux qui, de retour au village, étalent ostentatoirement leurs richesses aux yeux des autres villageois. Mais elle se réfère aussi aux représentations et à l'imaginaire associés au lieu d'immigration, Paris et plus largement la France métropolitaine. Extrêmement idéalisées, les images véhiculées sur la France aux Comores, sont souvent nées à « l'école française » comme en ont témoigné certains enquêtés : « forcément, la France, on connaît. On parle la langue. On a vu les photos de Paris dans les livres (...) ». Des photos où Paris est souvent représenté par des immeubles modernes et les voies de communication par de complexes nœuds d'autoroutes entrelacées[14]. Celles-ci ont contribué à forger une image mythifiée de la France, image non démentie par la plupart des migrants. Les récits et les retours des « je-viens-de-Paris » (qui doivent nécessairement être brillants) renforcent le « leurre », alimentent le rêve et incitent les jeunes au départ. Le texte de la chanson suivante (Boinali et Rousset, 1985) écrit par un jeune migrant résidant en France et qui retrace pourtant les désillusions qui suivent le rêve de départ, n'inverse en rien la tendance.

L'avion se pose aux Comores,
Ceux qui viennent de France,
Débarquent heureux de retrouver les leurs
Mais ce qu'ils racontent n'est pas la vérité...
Laissez moi partir en France,
Retrouver mes frères,
Laissez moi partir en France,
Tenter ma chance moi aussi...
Je suis tourmenté depuis mon arrivée,
À cause des papiers,
Sortir je n'ose pas,
À cause des papiers,
Il n'y a pas moyen de les obtenir,
À cause des papiers,
Je me suis retourné vers les trafiquants,
Pourvu que je les obtienne...
C'est ce qui arrive à nos compatriotes
Qui ont abandonné terres et foyers
Et rêvé le paradis et la richesse...

En insufflant l'impression de connaître la France, les récits de voyage, la diffusion de l'information, réelle ou non, des migrants vers leurs familles et co-villageois, potentiels

13. Et ce, contrairement au terme *manga* qui désigne toute personne (migrant ou voyageur) se trouvant à l'extérieur du pays.

14. Plusieurs enquêtés, qui imaginaient Paris hérissé de tours de verre, traversé de multiples « routes lumineuses » (lié à l'effet de « pose longue » sur les photos des rues de Paris la nuit)... nous ont parlé de leur déception à l'arrivée devant une capitale vieille (immeuble de pierre, édifices...), grise et assez sale.

candidats au départ, jouent un rôle important dans les dynamiques migratoires. Ainsi, ce vieil homme, arrivé à Marseille en 1973, après un séjour de dix ans à Madagascar et un séjour de deux ans à la Réunion, raconte : « Je connaissais Marseille avant même d'y arriver. Je n'avais besoin de personne (pour me guider). De la Réunion déjà, je connaissais la place d'Aix, la rue du Bon Pasteur, le temps qu'il faut mettre à pied de la gare Saint-Charles à la place d'Aix. Une fois arrivé, je suis allé au 14, rue du Bon Pasteur tout seul. »[15]

Finalement, le partant pour la France est perçu comme chanceux, et ce à double titre : des perspectives nouvelles s'offrent à lui, et par son salaire ou ses études, il pourra contribuer au mieux-être de sa famille. Sa place dans la communauté villageoise s'en trouve de fait améliorée. En outre, il émigre vers un pays riche, plein de promesses et où la réussite est toujours projetée comme relativement facile. Ces représentations agissent donc à plusieurs niveaux : l'aperception du départ étant positive, elle favorise l'émigration. En second lieu, les attentes familiales et villageoises tendent à être à la hauteur des promesses de cette « terre de fortune » que constitue la France. Dès lors, la combinaison de ces représentations génère une pression sur le migrant qui influe sur son vécu et sur les stratégies développées en France. L'ensemble de cette symbolique permet de maintenir le migrant à la place du « chanceux élu », redevable envers son groupe familial, dans une relation de nature à activer un possible sentiment de culpabilité (Quiminal, 1991).

ECLAIRER LES MARGES D'ACTION ET D'AUTONOMIE DES MIGRANTS À TRAVERS LES DYNAMIQUES RELATIONNELLES ENTRE MIGRANTS ET NON MIGRANTS

Cette synergie de départ permet de saisir les pressions et les attentes qui pèsent sur les migrants, bien au-delà du départ et semble garantir la continuité des liens et la mémoire des migrants. Néanmoins, elle ne constitue pas un système clos et figé. Les projets migratoires évoluent sensiblement en fonction de la situation, changeante, de chacun au sein des deux sociétés de référence et des interactions qui les relient. L'analyse des relations entretenues entre migrants et non migrants permet alors d'explorer les marges d'action et d'autonomie des individus au regard des logiques de départ et de la vie quotidienne des migrants en France. De ce point de vue, les retours et les transferts financiers, largement abordés au cours des entretiens, constituent deux formes relationnelles privilégiées qui tissent l'espace migratoire[16].

L'étude des perspectives de retours, temporaires ou définitifs, permet de souligner un rapport doublement contraint à l'espace de départ et à celui d'arrivée. Contingent de conditions de vie souvent difficiles en France mais dont on ne tient guère compte au pays, le retour devra être glorieux ou il sera honteux. « Rentrer demain avec un échec, c'est impossible. Il faut rapporter quelque chose aux Comores. La famille compte sur moi. Si je retourne sans rien, c'est comme une trahison. Il faut réussir » explique cet homme (trente-et-

15. La place Jules Guesde à Marseille, dite « place d'Aix », et la rue du Bon Pasteur, toute proche, ont longtemps constitué un lieu de rencontre central pour les Comoriens de la Cité phocéenne.

16. Les réseaux associatifs constituent aussi un axe central des relations, collectives, entre migrants et milieux d'origine (Vivier, 2001).

un ans, sans emploi, depuis quatre ans en France). Face à cette absence d'alternative, nombre de migrants ne rentrent qu'au terme d'une longue période d'adaptation, de stabilisation et de capitalisation qui leur permet de regagner, enfin, leur place au village et de sauver l'honneur par des réalisations significatives (Vivier, 1999). Dans ce sens, ils sont assignés à une réussite obligée que compromet une situation professionnelle[17], résidentielle voire administrative souvent précaire et leurs marges d'action semblent, de ce point de vue, limitées.

Les transferts financiers éclairent pourtant une autre facette des liens entre migrants et non migrants et permettent d'en saisir le caractère dynamique. En principe, ces transferts sont essentiellement envoyés au matrilignage. Tel est « l'ordre des choses » et les migrants enquêtés en France semblent bien s'y conformer : parmi les bénéficiaires cités, les membres du lignage figurent en première position (61 fois mentionnés) au détriment de ceux de la belle-famille (seulement 8 fois cités). L'attachement à la mère, pilier de la famille, apparaît très nettement : « on est plus proche de la famille maternelle que paternelle, c'est pourquoi on n'envoie pas à son père mais il en profite aussi », explique cet étudiant sur le mode de la généralité. Cette jeune mère de famille adresse aussi régulièrement l'argent qu'elle transfère à sa mère (rentrée aux Comores après un séjour de plusieurs années en France) car « elle est jeune, elle sait gérer cet argent et puis c'est elle que je veux aider, alors je lui envoie directement. C'est plus sûr. Il n'y a pas de problème... Elle en fait ce qu'elle veut ; comme ça elle peut rien me reprocher ». Les notions de légitimité du pouvoir et d'autorité familiale se dégagent encore des propos de cet homme (trente-deux ans, sans emploi) : « quand j'ai les moyens, j'envoie à mon frère (aîné) ; c'est le chef de famille. Ça devrait être mon oncle (maternel) mais il est fantaisiste ; il se soucie moins de ses responsabilités ». Dans cet autre cas, c'est parce qu'il dispose de compétences spécifiques que le père (militaire retraité de l'armée française) réceptionne l'argent adressé par son fils : « il prend l'argent à la banque. Il sait se débrouiller mais j'envoie pour ma mère et ma sœur » explique son fils comme pour corriger le sens de son geste.

En raison des contraintes pratiques et des risques inhérents aux transferts par mandats ou virements[18], nombre de migrants préfèrent le don au porteur ou l'occasion, plus sûre mais plus rare, d'un séjour de vacances pour rapatrier de l'argent. L'aéroport de Roissy fournit alors un cadre privilégié d'observation de ces pratiques. Mais au delà de l'envoi, c'est aussi la gestion de ces aides qui est problématique. Les modalités de transfert peuvent en elles-mêmes constituer un premier obstacle au respect des hiérarchies traditionnelles en contraignant, par exemple, des parents analphabètes à recourir à un enfant scolarisé pour réceptionner un mandat, lui conférant par là même un certain pouvoir. Youssouf Moussa

17. Selon le recensement français de 1990, la population active représente 63 % des migrants de plus de quinze ans. Elle se compose principalement d'ouvriers et d'employés (soit, respectivement, 43 % et 37 %) et comprend un tiers de chômeurs. L'insertion professionnelle des femmes est particulièrement difficile : majoritaires parmi les inactifs de plus de quinze ans, elles sont aussi très fortement affectées par le chômage (soit 51 % des actives contre 23 % des actifs) et occupent fréquemment des emplois à temps partiel (soit 35 % des actives occupées contre 8 % chez leurs homologues masculins).

18. La réception de mandats postaux ou de virements bancaires nécessite de posséder un compte, de se déplacer en ville, de maîtriser l'écrit... et comporte des risques importants (inconvertibilité des mandats par manque de liquidités, détournements...).

(1992 : 7), conseiller pédagogique, pointe ce problème et au delà, les effets pervers liés à l'utilisation de l'argent reçu : « ces jeunes s'imposent face aux autres membres de la famille, car le plus souvent, ils sont ou ont été à l'école, et donc, à même de mieux appréhender et régler les formalités inhérentes à la réception des ressources envoyées de l'extérieur. [...] Monopolisant la gestion de ces 'fonds providentiels', les jeunes mènent une vie qui dépasse largement le niveau moyen : sapes, invitations, voitures, plages, restaurants, boîtes de nuit, etc.» Ce recours contraint aux jeunes permettrait ainsi une usurpation des fonds et générerait même l'aliénation morale d'une certaine frange de la jeunesse. Outre un niveau de vie, c'est donc un mode de vie qui est ici mis en cause. Mais, parallèlement aux problèmes d'ordre technique, c'est l'affectation même de l'argent qui se pose comme enjeu intrinsèque des relations entre non-migrants et migrants. Or si ces derniers contrôlent la décision d'envoyer ou non de l'argent, et bien que cette décision soit fortement contrainte par la perspective du retour et les pressions reçues, les décisions relatives à l'utilisation de l'argent reviennent de plein droit aux chefs de famille. Selon leur statut au sein de la structure familiale, les migrants pourront donc, ou non, orienter l'affectation de leurs économies. On observe alors des positions consensuelles ou au contraire conflictuelles entre les objectifs prioritaires des migrants et ceux de leur famille. Plusieurs enquêtés ont souligné d'importants décalages : « je leur envoie de l'argent pour manger, pour se soigner, mais eux, ils le dépensent, ils l'investissent dans la coutume » (trente-cinq ans, profession intermédiaire) ou encore « ma mère ne me demande pas de cotisations de mariage ; elle sait que je suis contre mais elle souhaite que je le fasse » (étudiant, vingt-neuf ans). Du consensus à la rupture, les entretiens menés auprès des migrants en France nous ont permis de dresser une typologie des comportements et stratégies adoptés par les migrants en fonction de leur position statutaire au sein de leur famille (aîné/cadet) et du degré de cohésion exprimés autour des projets familiaux. Ces comportements et stratégies donnent à voir différentes dynamiques relationnelles entre migrants et non migrants.

Une première figure est celle du « décideur légitime ». Le migrant est ici le chef de famille et dispose à ce titre de l'autorité hiérarchique permettant d'imposer sa volonté. Si ses prérogatives n'évincent pas d'éventuels désaccords, la question du consensus familial ne se pose pas ouvertement ; détenteur légitime du pouvoir et responsable du devenir familial, il jouit d'une certaine liberté et d'une autorité d'action, les autres membres de la famille devant en principe se conformer à sa volonté. Nous verrons qu'il existe pourtant des failles dans cette autorité qui contraignent certains décideurs légitimes à développer différentes stratégies pour parvenir à leurs fins.

La seconde figure est celle du migrant « conformiste » ou « consensuel ». Dans ce cas, les objectifs et les priorités familiales convergent avec ceux du migrant. Le projet migratoire et les attentes, manifestes et latentes, qui lui sont associées et qui se sont développées au cours du temps, demeurent suffisamment harmonieux et consensuels pour que le migrant se conforme ou, plus justement, intègre le rôle qui lui est assigné par son groupe familial. C'est notamment le cas de la majorité des femmes interviewées dont l'objectif premier consiste à construire leur maison, investissement satisfaisant l'ensemble de la famille dans la mesure où il allège considérablement la tâche de leurs ascendants et collatéraux qui en sont traditionnellement chargés. Autrement dit, il y a là une forte cohésion entre le rôle assigné par la famille et le rôle investi par le migrant.

Une troisième figure est celle du migrant « accommodant ». Ce type de comportement se réfère à une fraction de migrants généralement instruits, qui n'adhèrent pas ou peu aux valeurs et aux priorités familiales mais qui ne disposent pas des moyens légitimes pour imposer leur volonté. Ils assument alors, de façon plus ou moins minimaliste, le rôle qui leur est assigné sans remettre véritablement en cause les hiérarchies traditionnelles. Leur comportement s'imprègne d'une certaine distanciation, déjà amorcée avant le départ notamment par leur formation scolaire. N'ignorant pas que leurs idées et leurs situations économiques ne seront guère prises en compte, ces migrants s'accommodent des attentes familiales. Leurs transferts d'argent ne sont pas programmés dans leur budget et réguliers mais consécutifs à une demande familiale ponctuelle. Répondre aux sollicitations familiales (en fonction des ressources disponibles), sans tenter d'exercer le moindre droit de regard sur l'affectation de l'argent, procure un certain confort moral. Cela évite de subir le blâme et une trop forte pression familiale, villageoise et communautaire et de s'attribuer une trop lourde responsabilité dans la situation familiale.

Ce type de comportement peut également susciter des ajustements de la part de certaines familles. N'ignorant pas la désapprobation dont leurs priorités font l'objet, celles-ci s'efforcent de rendre leurs demandes acceptables aux yeux du migrant, garantissant ainsi (ou augmentant du moins) leur chance de recevoir l'argent escompté. Ce type de stratégie est parfaitement identifié par cet étudiant : « ils me disent l'objet de l'argent, mais je soupçonne que ce soit pas l'objet véritable. Ils savent que je ne financerais pas certaines choses (d'ordre coutumier) alors ils maquillent l'objet réel pour que j'envoie si je peux ». Finalement, face à ce double jeu de stratégies et contre-stratégies et dont personne n'est dupe, il déclare : « on m'écrit pour une occasion précise, pour un besoin d'argent et j'envoie si je peux. C'est pour des cotisations villageoises souvent mais dans mon esprit, c'est pour manger que j'envoie... notamment au moment du Ramadan, j'envoie pour qu'ils mangent, pour l'électricité... mais ils font ce qu'ils veulent ».

Plus extrême est le comportement de « rupture » qui constitue le paroxysme d'une situation de dissociation entre les objectifs familiaux et ceux du migrant. Il est l'expression d'un conflit ouvert et non plus larvé, qui se traduit par un comportement de désolidarisation familiale. Nous avons eu connaissance de telles situations dans des cadres informels, mais seul un enquêté nous a clairement confié ne plus avoir de contacts avec sa famille : « Aux Comores en 1992 (en vacances), j'ai eu des pressions de la famille pour faire le anda (mariage coutumier) mais j'ai refusé. Depuis, je n'écris plus. Je ne leur envoie plus d'argent non plus » (cuisinier, trente ans). L'explication semble succincte, nombre de migrants subissant les pressions familiales relatives à la coutume. Les raisons plus précises resteront tues. Parce que cela touche à la cohésion et à l'intimité familiale, avouer ce type de situation n'est pas chose aisée ; parce que cela remet en cause des dynamiques et des solidarités familiales fondatrices, prolonger ce type de situation ne l'est pas davantage. Rompre le lien, c'est s'exposer à de multiples critiques ici et là-bas, hypothéquer la perspective du retour et risquer d'être de nulle part. Il est probable que ce type de comportement soit plus temporaire que définitif.

Enfin, se déclinent diverses formes de comportements « stratèges » qui relèvent d'une remise en cause du rôle de migrant tel qu'il est conçu par la famille et supposent souvent une redéfinition des valeurs et des hiérarchies traditionnelles. Certaines stratégies visent à

contrôler l'argent envoyé, que l'on soit ou non dans une position légitime pour le faire ; d'autres s'appliquent à diversifier les pôles de production et de ressource économiques de la famille.

Certains migrants se montrent vigilants quant au choix des personnes auxquelles ils adressent l'argent : « j'envoie à ma mère qui le confie ensuite au petit frère. C'est une précaution, comme ça la mère est au courant. Ca évite que le petit frère gaspille. Si je lui envoyais directement, ma mère ne verrait pas forcément l'argent » (étudiant, vingt-neuf ans). Ce type de précaution rejoint les propos de Youssouf Moussa (1992) sur le gaspillage par certains jeunes des ressources extérieures ; il permet également de se montrer digne de confiance aux yeux de la mère dont on connaît l'importance. Mais il y a plus, car au delà de la simple vigilance apparaissent aussi des stratégies qui consistent à trouver un « allié » qui, à défaut de comprendre, du moins respecte les choix et les priorités de financement du migrant : « J'ai essayé mon frère cadet mais il s'intéresse peu à la famille ; le deuxième est têtu, il ne fait pas ce que je veux. Le troisième est mieux ; j'ai plus de complicité avec lui, je l'ai scolarisé et il est obéissant. Je décide et je dicte à mon frère ce qu'il faut faire, ou à un ami parfois, et lui, il répond pour compte-rendu » explique cet ouvrier (trente-huit ans, depuis quatorze ans en France). Aîné de sa fratrie, il est désormais, depuis le décès de son père, le chef de famille. Ce statut légitime l'autorité qu'il entend imposer pour contrôler l'utilisation de l'argent qu'il envoie. Ceux qui ne s'y plient pas se voient ainsi dépossédés de la gestion des affaires familiales. Néanmoins, les difficultés rencontrées dans l'exercice de cette autorité renvoient aux limites et aux brèches évoquées dans le premier cas.

À l'inverse, les tentatives de contrôle financier des migrants ne disposant pas d'une légitime autorité familiale sont beaucoup plus délicates, voire totalement subversives par rapport à l'ordre établi. C'est le cas de cet employé de vingt-neuf ans (second de sa fratrie, depuis douze ans en France) qui adresse ses économies à sa sœur cadette (rang 5) sans ignorer les perturbations familiales qu'une telle démarche provoque : « C'est la plus économe. Elle exécute ce que je dis. Après avoir tout essayé, j'ai opté pour elle. C'est la seule qui m'a pas déçu. Les autres, ils respectent pas ma volonté par rapport à l'argent que j'envoie. J'ai envoyé 10 000 francs à mon frère pour construire une maison pour la famille. Il a rien fait !... Je veux pas alimenter la coutume. L'argent que j'envoie, c'est pour construire une maison pour la famille... Du coup, elle est mal traitée par la famille ; ça pose un problème car c'est pas son rôle traditionnel... car c'est elle qui gère, qui distribue l'argent si besoin. Par exemple, j'envoie 100 francs et je lui dis de donner 50 francs à sa mère, 30 francs à son frère, 10 francs à untel et 10 francs pour elle et elle fait exactement comme ça. La colère familiale se porte sur elle puisque de toute façon, je suis loin et ils savent que je suis têtu. Je me suis marié contre leur avis, sans le consentement de ma famille, de mon père, ma mère... qui avaient choisi... ils avaient réservé une femme là-bas. Mais à part la mère, ils préfèrent plutôt que je sois à l'extérieur car ils reçoivent quand même une aide. Et ils en font ce qu'ils veulent. Quand j'envoie 100 francs à ma mère, c'est pour qu'elle mange, qu'elle manque pas du minimum vital... ensuite, si elle les utilise pour cotiser dans le *anda* (coutume), c'est son problème ; ça me regarde plus. Je suis quitte. Par rapport à Dieu qui est témoin, j'ai fait mon devoir ».

D'autres types de médiations peuvent faciliter le contrôle de l'aide apportée. Ainsi, certaines sociétés de transit, qui se contentaient jusque là d'acheminer colis, cantines ou

voitures... expédiés par les migrants, ont récemment diversifié leurs services vers le marché florissant de la construction et se positionnent désormais en intermédiaires entre les migrants et leurs familles. En proposant l'achat et la livraison de matériaux de construction, elles se substituent non seulement aux familles qui en ont habituellement la charge mais elles évacuent également la dimension numéraire de l'aide prodiguée. Ce sont alors aussi bien les aléas techniques des transferts financiers que les dissonances familiales qui sont ainsi maîtrisés.

Enfin, une autre stratégie consiste à diversifier les pôles de production en investissant dans une affaire qui sera gérée par la famille. Les avantages que présente la création d'une micro-entreprise sont doubles puisqu'elle pourra, à terme, faciliter la réinsertion économique du migrant (et donc son retour) et permet, à plus court terme, d'alléger ses charges en créant une nouvelle source de revenus familiale sur place. Néanmoins, ce type de stratégie suppose à nouveau une vue consensuelle des objectifs poursuivis pour un partenariat efficace avec les membres de la famille (Establet, 1997). Or cette cohésion familiale n'est pas évidente. En investissant dans l'achat d'un bateau (une vedette) et d'un congélateur, cet enquêté pensait non seulement doter sa famille d'une importante source de revenus mais aussi créer une entreprise d'envergure en régulant, par la congélation, le marché local du poisson sujet à de fortes variations saisonnières : « j'ai fait cela avec le projet que l'affaire se développe et que ma famille me renvoie de l'argent pour augmenter les investissements. Mais ils n'ont pas conçu les choses comme ça. L'oncle, il est resté au stade de l'auto-subsistance ; ça a peu fructifié. Ils m'écrivent quand quelque chose est en panne pour que je m'en occupe, c'est tout. Ça aide quand même la famille. C'est une source de revenus mais c'est très différent de ce que j'imaginais » (trente-neuf ans, rang 3 dans sa fratrie). Après une période de conflit familial, il se dit déçu et plus guère motivé par cette affaire. Il exercera néanmoins à nouveau son esprit d'entrepreneur en participant à la création d'une société de transit en France.

Il importe de préciser que ces différents comportements ne décrivent pas différents types de migrants qui seraient figés dans leurs attributs et dans le temps. Ils peuvent au contraire se succéder en fonction de la situation économique et financière du migrant, de sa position évolutive en termes d'aîné ou de cadet au sein de sa famille, d'évolutions cognitives propres au migrant ou à sa famille. Ils peuvent aussi se combiner, simultanément, en fonction de la nature des projets concernés. On peut à la fois se montrer « stratège » et « accommodant », en ne cherchant à contrôler qu'une partie de l'argent transféré. En outre, en observant les comportements des migrants, ce sont aussi les stratégies et contre-stratégies familiales qui apparaissent. La dialectique de groupe reste fondamentale, même si elle s'avère plurielle, potentiellement conflictuelle et sans cesse reformulée dans ses modalités. Dans ce sens et au delà de la dimension économique, l'étude des transferts d'argent éclaire des « trajectoires relationnelles » variées qui mettent en jeu de multiples facteurs. L'ordre des choses est alors soumis à la pratique des migrants et des non-migrants dans un espace interactif : les uns restent conformes à leur statut, de décideur ou d'exécutant, que ce soit par intérêt, absence d'alternative, passivité ou détachement ; les autres utilisent diverses stratégies pour conforter une autorité légitime (mais non respectée) ou, au contraire, la contester (Balandier, 1974).

VERS UNE DÉMARCHE DÉMO-ANTHROPOLOGIQUE

Les approches de la mobilité géographique internationale diffèrent en termes d'objectifs, de méthodologies et d'outils utilisés selon les disciplines, mais toutes offrent des lectures complémentaires qui participent à éclairer différentes facettes des processus migratoires. La pluridisciplinarité paraît donc indispensable. Dans ce sens, la démarche démo-anthropologique adoptée ici permet de dépasser la double fragmentation de ce champ de recherche (pays de départ/pays d'arrivée, approche « micro »/approche « macro ») en réconciliant les deux pôles de l'espace migratoire et en intégrant, dans l'analyse, les différents niveaux d'observation autour desquels s'articule le processus.

Plus précisément, la combinaison des approches qualitative et quantitative permet de prendre en compte la profondeur historique et l'enracinement socioculturel spécifique qui donnent corps et sens à la mobilité grand comorienne, évitant ainsi l'écueil d'une interprétation trop réductrice du processus dans des termes purement économiques. Elle permet de saisir les logiques intrinsèques aux flux et l'interprétation des migrations féminines s'en trouve particulièrement modifiée. De fait, c'est au regard de ces ressorts socioculturels et des conditions de vie des migrants en France qu'il convient de sonder leur horizon. Les entretiens montrent alors le caractère dynamique du processus et la diversité des liens conservés, renégociés ou réinventés avec les milieux d'origine. Certaines stratégies mises en œuvre par les migrants, ou par leur famille, affectent tout particulièrement les rapports de genre et d'âge (ou de statut : aînés/cadets) qui structurent les relations sociales aux Comores. L'approche qualitative de ce processus nous donne ainsi à voir une société en mouvement : là où semblait *a priori* se jouer la cohésion de la société de départ et la reproduction socio-économique et culturelle des groupes familiaux et villageois apparaissent, à travers des comportements subversifs notamment, des forces d'entropie et des marges d'action possibles par rapport à un système qui, comme tout système, comporte des brèches susceptibles d'ouvrir un espace d'innovation et de changement.

BIBLIOGRAPHIE

BALANDIER, G., 1974, *Anthropo-logiques*, Paris, Le Livre de Poche, rééd. 1985, 301 pp.

BERTAUX, D., 1997, *Les Récits de vie*, Paris, Nathan, « sociologie 128 », 127 pp.

BLANCHY, S., 1992, « Famille et parenté dans l'archipel des Comores », *Le Journal des africanistes*, CNRS - CNL, tome LXII, fascicule 1, pp. 7-53.

BOINALI, A., ROUSSET, S., 1985, *Une Communauté immigrée : des Comores à Marseille*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Toulouse-le Mirail, 105 pp.

BOINA MAECHA, M., 1994, *Les Migrations internes aux Comores : Mesure et Analyse*, mémoire de maîtrise de démographie, Université de Montréal, 120 pp.

BOURHANE, M., 1995, *Rapport de l'enquête qualitative sur la pauvreté*, Moroni, 12 pp.

CHAPPELLET, F., 1958, *Le problème démographique et l'Émigration à la Grande-Comore*, mémoire de l'ENFOM, Paris, 82 pp.

CHOUZOUR, S., 1989, *Le Pouvoir de l'honneur. Essai sur l'organisation sociale traditionnelle de Ngazidja et sa contestation*, thèse de doctorat, Paris, INALCO, 506 pp.

DOMENACH, H., PICOUET, M., 1993, « Réversibilité migratoire et dynamisme démographique insulaire », *in Fécondité et Insularité. Saint Denis de la Réunion 1992*, Saint Denis de la Réunion, Conseil général de la Réunion, tome II, pp. 67-77.

DUPONT, V., LELIÈVRE, E., 1993, « De la navette à la migration en ville. Stratégies de mobilité dans l'ouest de l'Inde », *in Mobilités spatiales et urbanisation. Asie, Afrique, Amérique, Cahiers des Sciences Humaines*, volume XXIX, nos 2-3, pp. 465-483.

DUPONT, V., GUILMOTO, C., 1993, « Mobilités spatiales et urbanisation. Théories, pratiques et représentations », in *Mobilités spatiales et urbanisation. Asie, Afrique, Amérique*, Cahiers des Sciences Humaines, volume 29, nos 2-3, pp. 279-296.

ESTABLET, R., 1997, *Comment peut-on être Français ? 90 ouvriers turcs racontent*, Paris, Fayard, 240 pp.

FONTAINE, L., 1990, « Solidarités familiales et logiques migratoires en pays de montagne à l'époque moderne », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 6, pp. 1433-1447.

GRIBAUDI, M., 1987, *Itinéraires ouvriers, Espaces et Groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, EHESS, Paris, 264 pp.

LÉVI-STRAUSS, C., 1958, *Anthropologie structurale*, rééd.1985, Paris, Plon, 480 pp.

PETIT, V., 1998, *Migrations et Société dogon*, Paris, L'Harmattan, 331 pp.

QUIMINAL, C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations soninké et Transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois, 222 pp.

TARRIUS, A., 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants », *Les Annales de la recherche urbaine*, nos 59-60, pp. 51-60.

TRIPIER, M., 1990, *L'Immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 332 pp.

VIVIER, G., 2000a, « Logiques migratoires des femmes originaires des Comores en France », *in* Gastineau B, De Carvalho E. (coord.), *Démographie : Nouveaux champs, Nouvelles recherches*, actes du colloque Jeunes Chercheurs, Janv. 2000, CERPOS-Université Paris X-Nanterre, Paris, INED - CERPOS, Dossiers et Recherches n° 89, pp. 285-295.

-- 2000b, « Les associations comoriennes en France : processus migratoires, identités et transformations sociales », *Hommes et Migrations*, n° 1 226, pp. 58-74.

-- 1999, *Les Migrations Comores - France : Logiques familiales et Coutumières à Ngazidja*, thèse de sociologie et démographie sociale, Paris X - Nanterre, 344 pp.

-- 1996, « Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières », *Les Dossiers du CEPED*, n° 5, Paris, CEPED, 38 pp.

YOUSSOUF, M., 1992, « Pitié à la diaspora comorienne », *Al-Watwany*, n° 217, p. 7.

CONCLUSION

POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DES APPROCHES QUALITATIVES DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

Myriam DE LOENZIEN
Simon-David YANA

Le choix d'utiliser dans le titre de cet ouvrage le terme d'étude de population plutôt que celui de démographie n'est pas anodin. Il dénote la volonté de manifester un positionnement qui correspond non pas à une approche traditionnellement quantitative et restrictive mais plutôt à un intérêt pour un objet particulier : la population au sens large. En effet, le *Dictionnaire démographique multilingue des Nations unies* (1992) définit la démographie comme « une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux, envisagés principalement d'un point de vue quantitatif ». L'approche quantitative est donc privilégiée, mais elle est considérée comme « principale », et non exclusive. Les développements mathématiques et statistiques auxquels a donné lieu la formalisation des phénomènes humains collectifs et à laquelle a souvent été assimilée voire identifiée en France la démographie dans son ensemble, ne forment qu'une branche des études dont il est question ici, regroupées dans la démographie formelle, comprenant la démographie mathématique et l'analyse démographique.

Pour reprendre et compléter la définition de la démographie, celle-ci « comprend aussi l'étude des relations entre les phénomènes démographiques d'une part, et les phénomènes économiques ou sociaux d'autre part » (Henry, 1981) autrement dit, la démographie économique et la démographie sociale. « La démographie comprend enfin l'étude des doctrines démographiques, ou théories démographiques, ou théories de la population (démographie théorique), qui se proposent d'expliquer ou de prévoir, par des considérations économiques, sociologiques ou autres, l'évolution des phénomènes démographiques et de mettre en lumière leurs conséquences. Ces doctrines peuvent éventuellement servir de base à l'élaboration d'une politique démographique, dont les démographes s'efforcent de déterminer l'efficacité » (Henry, 1981).

Ainsi défini, le champ de la démographie est très large. Il rejoint le concept syncrétique anglo-saxon d'étude de population proposée par Hauser et Duncan (1972) et largement adoptée aujourd'hui, tout en évitant le piège d'un enfermement disciplinaire. C'est bien sûr à cette notion que nous nous référons.

La multiplicité des techniques et des méthodes utilisées dans le cadre des approches qualitatives en démographie s'accompagne d'une formalisation souvent faible. La pluridisciplinarité est rendue possible par la complexité de l'objet d'étude et de l'approche adoptée. En effet, les phénomènes de population sont appréhendés au moyen d'outils conceptuels et méthodologiques façonnés par de multiples disciplines. Il en est de même pour l'approche qualitative.

La façon dont se sont développées les approches qualitatives et plus particulièrement leur utilisation dans les études de population met en évidence leur multiplicité. C'est ce dont rend compte également cet ouvrage.

L'utilisation des approches qualitatives pour les études de population, est relativement récente puisqu'elles datent du milieu du XX^{e} siècle. Nous espérons que cet ouvrage contribuera à mieux faire connaître quelques unes d'entre elles et formulons le souhait que ces approches se développent davantage dans les années à venir.

LES AUTEURS DES CONTRIBUTIONS

Françoise BARTIAUX est sociologue et docteur en démographie. Elle est chercheuse qualifiée du Fonds national de la recherche scientifique à l'institut de démographie de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Ses recherches et son enseignement portent sur les relations entre populations et environnements et sur la socio-démographie des couples et des familles.

Danièle BÉLANGER, docteur en démographie, est professeur agrégée au centre d'études démographiques (*Population Studies Center*) de l'Université de Western Ontario (Canada). Sa recherche porte sur des questions de population, genre et développement. Elle enseigne la démographie ainsi que les méthodes de recherche qualitative. Elle est coéditeur de l'ouvrage collectif *Gender, Household, State : Doi Moi in Vietnam* (Cornell, 2002) et prépare un manuscrit intitulé *Gender and the Politics of Reproduction in Vietnam* .

Nathalie BURNAY est docteur en sociologie et chargée de recherches par le Fonds national de la recherche scientifique à l'unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Elle est aussi maître de conférences aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (Belgique). Ses domaines de recherche s'articulent autour de problématiques liées à la gestion des fins de carrière et aux retraits anticipés du marché du travail. Son intérêt pour les aspects méthodologiques se manifeste à travers plusieurs publications portant sur l'articulation de dispositifs qualitatifs et quantitatifs.

Céline CLÉMENT, docteur en sociologie et démographie, est chargée d'études à l'Institut national d'études démograhiques (INED, France). Ses recherches portent sur la famille, notamment les transmissions intergénérationnelles élaborées à partir du personnage de la mère. Elle travaille actuellement sur « les espaces de vie des familles recomposées » en France avec le ministère du Logement.

Sarah HILLCOAT-NALLÉTAMBY, docteur en démographie, est maître de conférences à l'université de Waikato, département de sociologie et politique sociale (Nouvelle-Zélande). Chercheur rattachée au centre d'études démographiques (*Population Studies Centre*), ses recherches portent sur la santé reproductive et la population et sur la sociologie de la famille notamment les relations entre générations.

Raymond KODJOVI KOUWONOU, statisticien-démographe, est administrateur-adjoint en communication en appui au Programme au bureau de l'UNICEF à Lomé (Togo). Il a mené pendant plusieurs années des recherches en sciences sociales à l'Unité de recherche démographique (URD) et au Conseil consultatif africain de population (CCAP). Ses travaux portent essentiellement sur la famille, la fécondité, et les déterminants familiaux de la scolarisation, avec une attention particulière à la combinaison des approches quantitatives et qualitatives dans les démarches méthodologiques.

Myriam DE LOENZIEN, docteur en démographie, est chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Rattachée au laboratoire population-environnement-développement, unité mixte de recherche IRD-Université de Provence 151, elle est en affectation au Centre de population de l'Université nationale d'économie à Hanoi (Viêt-Nam), où elle conduit des recherches sur les aspects sociaux et démographiques de l'épidémie à VIH. Associée au Centre d'études et de recherches population et sociétés (CERPOS, Université Paris-X-Nanterre), elle assure des cours sur l'approche qualitative dans le cadre du réseau de formation doctorale en démographie.

Yara MAKDESSI-RAYNAUD, docteur en sociologie démographie, anime des activités d'enseignement universitaire et de formation continue auprès de professionnels du terrain, ainsi que des travaux de recherche et de consultation avec le Centre population et développement (CEPED, France), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le ministère français de la Justice, l'Université américaine de Beyrouth (AUB, Liban) et le Centre de documentation, d'information et d'action sociale (CEDIAS) d'Ile-de-France.

Andrei MOGOUTOV est cofondateur et directeur de la société AGUIDEL (France) spécialisé dans le conseil et développement de solutions informatiques, l'analyse de données. Il est le concepteur du système d'analyse des données hétérogènes Réseau-Lu.

Catherine SCORNET est sociologue et docteur en démographie. Elle est maître de conférences à l'Université de Provence (Aix-Marseille I) et chercheur rattachée au laboratoire population-environnement-développement (LPED, UMR 151 IRD - Université de Provence). Ses recherches appliquées à la société vietnamienne et au monde en développement en général portent sur les politiques sociodémographiques et la santé de la reproduction. Sa méthodologie se caractérise par l'usage combiné des approches quantitatives et qualitatives.

Christine TICHIT, docteur en démographie, participe à l'enquête Biographie et entourage de l'Institut national d'études démographiques (INED, France) ainsi qu'à des réseaux de recherche sur les questions de méthodologie au CEPED, au Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB) et au Groupe de recherche interdisciplinaire observation de terrain (GRIOT, France). Ses travaux portent sur les approches qualitatives en démographie, les rapports de genre et la famille, notamment les questions de monoparentalité et de pluriparentalité.

Tania VICHNEVSKAIA, Ingénieur d'études à l'Institut national d'études démographiques (INED), est cofondatrice de la société AGUIDEL (France). Ses activités concernent le développement des bases de données, l'analyse de données hétérogènes, la mise au point de solutions de base de données sur le Web.

Géraldine VIVIER, docteur en démographie sociale, mène actuellement des recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED, France) et à l'Université de Liège (Belgique). Ses activités de recherche s'articulent autour de deux principaux axes : les migrations internationales et l'approche biographique. Elles s'appuient sur une réflexion autour des concepts de « processus », permettant de saisir la dimension dynamique des

phénomènes étudiés, et « d'interactions » entre différents espaces géographiques, différents acteurs et différents domaines biographiques (familial, professionnel, résidentiel...).

Simon-David YANA, sociologue et docteur en démographie, est conseiller à l'évaluation et à la recherche à l'Office des personnes handicapées du Québec (Canada). Il a dispensé des enseignements sur les approches qualitatives des phénomènes démographiques, l'approche du genre et la sociologie des populations à l'Institut de formation et de recherche démographiques de Yaoundé (Cameroun) et dans les universités de Louvain-la-Neuve (Belgique) et de Montréal (Canada). Ses recherches portent sur les déterminants socioculturels de la fécondité, les structures familiales, les migrations et l'intégration sociale des personnes handicapées.

Achevé d'imprimer en janvier 2020 par LEN S.A.S. - 93400 St Ouen
Imprimé en France

LES APPROCHES QUALITATIVES DANS LES ÉTUDES DE POPULATION

Sous la direction de Myriam de LOENZIEN et Simon-David YANA

Cet ouvrage est un condensé de méthodes utilisables pour une approche qualitative en sciences de la population. S'adressant à toute personne qui souhaite mettre en œuvre ce type d'approche, il expose des applications concrètes portant sur des thèmes variés, notamment la famille, la santé de la reproduction et la santé au sens large, la migration, les politiques de population dans un champ géographique étendu qui comprend l'Afrique, l'Asie, l'Europe et le Proche-Orient. Les auteurs détaillent les spécificités de la collecte, du traitement, de l'analyse et de l'interprétation des données. Ils montrent la façon dont ils ont utilisé le résultat d'entretiens approfondis, de groupes de discussion centrée, d'observations participantes. Ils expliquent comment ils ont analysé ces données selon les cas à l'aide d'une analyse thématique de contenu, d'une analyse relationnelle, d'une analyse lexicale. Les fondements, les aspects théoriques et paradigmatiques sont explicités, ainsi que l'évolution des outils. Certaines méthodologies sont purement qualitatives, d'autres allient qualitatif et quantitatif. L'approche qualitative est ainsi replacée dans l'ensemble d'une démarche de recherche, montrant les interrelations entre collecte et analyse des données, les liens entre les objectifs poursuivis, les hypothèses et leur mode d'opérationnalisation.

Quatorze auteurs ont participé à cet ouvrage. Ce sont essentiellement des chercheurs et enseignants en démographie et en sociologie, des personnes qui ont développé des outils et techniques originaux.

Myriam DE LOENZIEN, docteur en démographie, est chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Rattachée au LPED (UMR 151), elle est en affectation à l'Institut d'étude sur la population et la société (IEPS) de l'Université nationale d'économie à Hanoi (Viêt-Nam), où elle conduit des recherches sur les aspects sociaux et démographiques de l'épidémie à VIH/sida.

Simon-David YANA, sociologue et docteur en démographie, est conseiller à l'évaluation et à la recherche à l'Office des personnes handicapées du Québec (Canada). Ses recherches portent sur les déterminants socioculturels de la fécondité, les structures familiales, les migrations et l'intégration sociale des personnes handicapées.

Ont également contribué à cet ouvrage : Françoise BARTIAUX, Danièle BELANGER, Nathalie BURNAY, Céline CLEMENT, Sarah HILLCOAT-NALLETAMBY, Raymond KODJOVI KOUWONOU, Yara MAKDESSI-RAYNAUD, Andrei MOGOUTOV, Catherine SCORNET, Christine TICHIT, Tania VICHNEVSKAIA, Géraldine VIVIER.

Prix public : 43 euros TTC [Prix préférentiel AUF : pays en développement : 15 euros HT]

ISBN: 2-914610-36-X